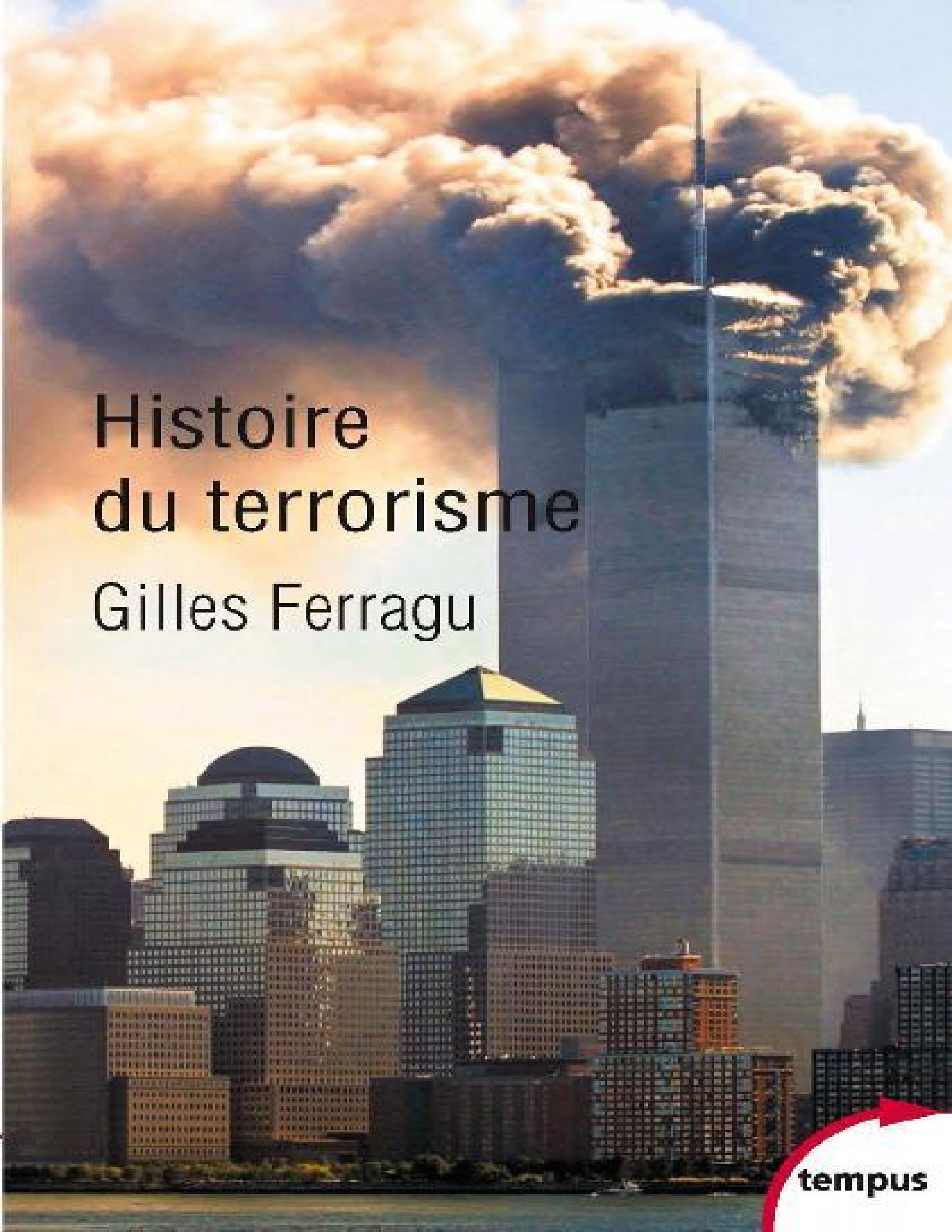

Histoire du terrorisme

Gilles Ferragu

tempus

collection tempus

Gilles FERRAGU

HISTOIRE DU TERRORISME

PERRIN

Secrétaire générale de la collection :
Marguerite de Marcillac

© Perrin , un département d'Édi8, 2014
et Perrin , un département de Place des Éditeurs, 2019
pour la présente édition revue et augmentée

12, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 09 00
Fax : 01 44 16 09 01

Couverture : Attentats du 11 septembre 2001 contre les deux tours du World Trade Center. © Nathan Edwards

EAN : 978-2-262-07985-7

Dépôt légal : mars 2019

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

tempus est une collection des éditions Perrin .

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo .

S OMMAIRE

Titre

Copyright

Préface à la présente édition

Introduction générale

Un crime indéfinissable

Le territoire de l'historien

David et Goliath

Le management de la terreur : du terroriste à l'organisation terroriste

1 - « Sic semper tyrannis » ? Du tyrannicide au terrorisme

L'attentat : l'invention du terrorisme ?

Napoléon comme cible : naissance du terrorisme

L'assassinat du duc de Berry : re-jeu de l'Histoire ou troublante modernité ?

Louis-Philippe, ou le prix d'une révolution confisquée

L'attentat d'Orsini, ou les hasards du terrorisme

La France, mère du terrorisme ?

2 - L'invention du mythe terroriste : la Russie et ses Démons

Comment l'idée terroriste s'exporte-t-elle ?

Le temps des apprentis terroristes : d'Ichoutine à Netchaïev

Le temps des terroristes : de l'affaire Trepov à l'assassinat du tsar

Tuer le tsar

Le terrorisme sans la révolution ? les attentats de 1902-1906

3 - Le moment anarchiste en France et en Europe

L'anarchiste, un enfant mal-aimé du siècle ?

Aux origines du cycle attentat-répression : Ravachol

Le temps des lois « scélérates »

Du terrorisme à la terreur : Emile Henry

Le temps des régicides

Le procès des Trente, une tentative française d'épilogue ?

De Lupin à Bonnot : crime ou violence politique ?

4 - Le terrorisme aux marges de la Grande Guerre

La terreur aux origines de la guerre : Sarajevo et ses prodromes

Prémices à la guerre préventive

Terrorisme belliciste contre terrorisme pacifiste

Du bon usage de la terreur en temps de guerre

Le terrorisme, ou la poursuite de la guerre par d'autres moyens : le génocide arménien

L'opération Némésis : le terrorisme des justes ?

Une histoire qui se répète : le terrorisme arménien des années 1970-1980 et la question du négationnisme

5 - La terreur décomplexée : l'affirmation des totalitarismes

La révolution bolchevique : la construction d'une terreur d'Etat

L'Italie de Matteotti et celle de Mussolini

L'Allemagne de Weimar comme antichambre

L'Allemagne nazie, Etat de droit… ?

Hitler comme cible

Epilogue : vivre dans la terreur

6 - La Seconde Guerre mondiale

« La seule chose que nous ayons à craindre, c'est que le ciel nous tombe sur la tête. » (Abraracourcix dans Astérix le Gaulois)

Terrorisme ou résistance ?

Le mal par le mal : lutter contre le « terrorisme » des résistants

Un modèle européen ? La répression hors de France

Epilogue : punir…

7 - Un Orient compliqué, la question palestinienne

Le sionisme, un nationalisme ordinaire

La question palestinienne vue de Palestine

Aux origines terroristes d'Israël

Les Palestiniens, du désastre à la lutte armée

8 - « Dans l'ombre chaude de l'islam »

Politique et religion dans le monde musulman

L'Algérie, ou l'exportation d'une guerre civile

AQME : Al-Qaida dans le monde entier

D'une guerre l'autre : la Tchétchénie au prisme du jihad global ?

Islamisme et révolution : l'Iran et sa postérité

La Palestine d'un point de vue islamiste

Et le terrorisme eut une patrie… : Daech

9 - « Natios » et patriotes

Incarner la nation : la France, l'Algérie et les patriotes

Défendre la nation : l'Irlande, entre nationalisme et loyalisme

Fonder la nation : la « galaxie ETA » (B. Garzon)

De l'autre côté des Pyrénées : Iparretarrak (IK)

Un nationalisme fragmenté : le nationalisme corse

Mourir pour la nation : les Tigres tamouls et le Parti des travailleurs kurdes

10 - En rouge et noir, une génération en guerre civile

Le « gauchisme » est-il un gros mot ?

Au cœur de la contre-culture

Une révolte générationnelle ou des révolutions nationales ?

Terrorisme : le laboratoire sud-américain

Lendemains de révolution en France : l'épisode d'Action directe

RAF : la longue guérilla des radicaux allemands

Stratégie de la tension et guerre civile larvée en Italie

Le Japon : l'autre révolution

L'Amérique des « weathermen »

Epilogue : une première « guerre contre le terrorisme », l'opération Condor

Conclusion - Le terrorisme, une histoire en devenir

Terroristes domestiques et loups solitaires

Tokyo, le 20 mars 1995…

Kaczynski et McVeigh : deux loups solitaires

Les ruses de la violence politique

Annexe

Notes

Sources et bibliographie

Remerciements

Index

Préface à la présente édition

Depuis la première édition de cet ouvrage, en 2014, le monde n'est pas devenu un endroit plus serein : les tours jumelles de New York n'en finissent plus de chuter, les inégalités s'accroissent au point que même les historiens peuvent tenter de deviner l'avenir en s'inspirant des précédents des années 1930, et de nouveaux acteurs sont apparus qui bouleversent les règles d'une société internationale déjà sérieusement dérégulée. Le phénomène terroriste a connu un changement d'échelle avec l'affirmation de l'Organisation Etat islamique en tant qu'Etat, au moins revendiqué. Après la série d'attentats de l'année 2015, la France a pris conscience d'être devenue, comme les Etats-Unis au lendemain du 11 septembre 2001, une cible à part entière. Le mot « guerre » a été prononcé pour caractériser la nature de cette situation par le président français, François Hollande, le 16 novembre 2015, devant les deux assemblées réunies en Congrès, comme il avait été prononcé par son homologue américain, Georges W. Bush, le 20 septembre 2001. La « guerre contre le terrorisme », devenue lieu commun, s'inscrit dans une normalité inquiétante qui justifie tous les états d'exception. Il ne s'agit certes pas, dans l'Histoire nationale, d'une nouveauté, et la France entretient une longue histoire avec la violence politique.

Cette seconde édition s'imposait donc, tant le terrorisme, même dans le cas des idéologies les plus rétrogrades et obscurantistes, se nourrit de modernité. « Toute histoire est contemporaine » disait le philosophe italien Benedetto Croce, et plus encore celle du terrorisme : ce phénomène actuel, trop actuel doit être constamment relu à l'aune de son passé. Et en même

temps, il pose, à chaque génération, de nouveaux défis. Il se nourrit des crises, des inégalités, des conflits comme du progrès technique et des tensions géopolitiques. Le terrorisme est une force de dilution. Il dilue les contours de la société en divisant les individus, les communautés, réduits au statut d'ennemi ou d'allié objectif de telle ou telle idéologie. Il dilue les valeurs en imposant le dilemme libertés ou sécurité à nos démocraties. Il dilue les normes, à commencer par les notions de guerre et de paix, il dilue les frontières en récusant la souveraineté de l'Etat, garant du territoire et détenteur du fameux « monopole de la contrainte légitime ». Et de manière indirecte, il dilue également les frontières du droit, en imposant aux Etats une lutte qui ne saurait se cantonner au territoire national, ni parfois même aux principes et valeurs du droit international. Le spectre qui hante désormais l'Europe, pour paraphraser Karl Marx, n'est plus celui du communisme, mais bien celui de la radicalisation, cette litote désignant l'impensé, ou plutôt l'irrationnel de la violence politique.

Introduction générale

« Donnez-moi un point fixe et un levier et je soulèverai le monde. »

A RCHIMÈDE .

« Le mot manquait, le mot pour définir un homme
qui réduisait le corps d'un autre en charpie.
Le terme de tueur était insuffisant et dérisoire. »

Fred V ARGAS , *Un lieu incertain* , Viviane Hamy, 2008, p. 49.

Dans un monde hanté par les mythes politiques, le fantasme de l'omnipotence s'incarne dans plusieurs avatars : outre celui, assez classique, du monarque absolu, celui de l'homme seul qui, par un acte quelconque, transforme le cours de l'Histoire. « Donnez-moi un point fixe et un levier, et je soulèverai le monde », enseignait Archimède… Le terrorisme pose la question de ce fameux levier qui soulèvera le monde : appliqué en un point précis, la poussée pourrait faire basculer la société dans le chaos, la révolution, la liberté… Mais quelle est la nature de cette poussée ? La parole et l'écrit, certes, mais également la violence, entre guerre et rhétorique armée. Utilisée, dans un temps de paix, pour transformer le mode de gouvernement de la société, voire son organisation, cette violence est indubitablement politique. Elle constitue l'essence du terrorisme.

Un crime indéfinissable

Comme objet scientifique, le terrorisme pose une infinité de problèmes. Car, malgré la profondeur de leurs analyses, juristes, politologues et journalistes [1] aboutissent à un constat sans appel : la difficulté, voire l'impossibilité de donner au phénomène, protéiforme, une définition structurante et consensuelle. Le terme est connoté et ses contours demeurent flous, à l'image de cette « guerre contre le terrorisme » prônée naguère, et dont les difficultés – à la fois sémantiques, juridiques et stratégiques – sont désormais manifestes.

Comme le constate Walter Laqueur, « quand bien même il existerait une définition objective du terrorisme, qui ne ferait intervenir aucune valeur et engloberait tous ses aspects et caractéristiques majeurs, il y en aurait encore qui la rejetteraient pour des raisons idéologiques [2] » . Cette impuissance tient à la variété des formes qu'emprunte le terrorisme, ainsi qu'à la multiplicité de ses acteurs et surtout des points de vue qu'il suscite.

On remarquera par ailleurs que les diverses « sciences » qui s'intéressent au terrorisme (principalement le droit et la science politique) suivent une démarche instrumentale, que ce soit dans un cadre pénal ou une approche préventive/réactive. La réflexion pâtit de toute évidence de la charge émotionnelle que le terme charrie : le terroriste d'hier peut être le résistant d'aujourd'hui, et la célèbre formule – « Liberté, que de crimes on commet en ton nom » – prononcée par Mme Roland montant sur l'échafaud le 8 novembre 1793 conserve une troublante actualité.

La question de la définition se pose alors… et, sur ce plan, l'abondance règne. La Société des Nations fut la première organisation à tenter, en vain, d'établir une définition du terrorisme en 1937. Celle-ci ayant sombré avec la guerre, l'ONU a repris le flambeau. En parallèle, les Conférences internationales pour l'unification du droit pénal (CIUDP) successives sont, depuis 1927, parvenues à définir les notions de « danger universel » et de « terreur ». Mais, dans un système international élargi et complexe, le terrorisme demeure une inconnue juridique. La question se heurte en effet à

d’autres principes hautement revendiqués, qu’il s’agisse du droit à l’autodétermination, ou surtout du droit à l’insurrection : l’ombre de l’impérialisme pèse sur le débat actuel.

L’enjeu d’une définition juridique émerge de nouveau dans les années 1970 lorsque la multiplication des détournements d’avion amène à réfléchir sur la position à adopter. Si tous les Etats se sont entendus sur des résolutions condamnant tel ou tel mode opératoire, si la plupart des Etats disposent de listes – à géométrie variable – des organisations considérées comme terroristes, le problème de la définition reste entier, limitant d’autant la lutte. Aussi, le 17 décembre 1996, un comité spécial créé par la résolution 51/210 de l’Assemblée générale, et rattaché à la VI e commission de l’Assemblée générale (chargée des questions juridiques) a-t-il été chargé de réfléchir à une convention sur le terrorisme. Mais les travaux de la commission stagnent, compte tenu de la complexité des enjeux. Après les attentats de 2001, l’urgence d’une définition officielle s’est imposée. En 2005, le secrétaire général de l’ONU, Kofi Annan, constatait que « les terroristes sont reconnaissables à leurs actions […]. Une simple et claire déclaration pourrait apporter un peu de clarté morale ». Lors d’un sommet tenu à New York du 14 au 16 septembre 2005, les 191 Etats membres des Nations unies condamnent clairement et sans réserve le terrorisme « sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu’en soient les auteurs, les lieux et les objectifs ». Cette pétition de principe peut être rapprochée d’une autre déclaration, tout aussi sibylline, adoptée lors d’une réunion du G7, le 31 juillet 1996, à Paris : « Le terrorisme est un virus international » – ce qui reste un peu court.

La définition vise donc les actes, et non le principe même du terrorisme. L’unanimité pour condamner les méthodes se brise pour définir le phénomène : entre le projet initial de déclaration [3] et le résultat final, le texte a été largement édulcoré. Ce silence assourdissant témoigne de la diversité des points de vue et de la difficulté à les faire coïncider [4] .

Si les structures régionales, comme l'Union européenne [5] , se sont penchées sur le phénomène, c'est sans doute sur le plan national que les définitions sont les plus abouties, tant le terrorisme menace la souveraineté des Etats. Frapper la tête de l'Etat, c'est d'abord frapper l'imagination et démontrer sa vulnérabilité. Comme le notait Raymond Aron dans *Paix et guerre entre les nations* : « une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec les moyens physiques utilisés ». En réclamant l'usage légitime d'une violence que l'Etat s'est arrogée [6] , le terrorisme concurrence l'Etat et, pour tout dire, lui déclare une guerre… la « guerre contre le terrorisme », quoique paradoxale, en devient crédible. Mais, faute d'une définition internationalement établie et admise par tous, chaque Etat s'en remet à ses propres critères, généralement accompagnés d'une liste d'organisations considérées comme terroristes. Les définitions se croisent, les listes s'entremêlent ou se confrontent, devenant à leur tour des enjeux diplomatiques. Manifestement, le terrorisme, si menaçant soit-il, ne fait pas consensus, mais divise la société internationale. C'est sans doute là la première de ses victoires.

Le territoire de l'historien

Un premier constat s'impose donc : l'appellation « terroriste » relève de la rhétorique politique plutôt que de la réalité juridique. Combattants de la liberté, résistants, libérateurs, guerriers de Dieu…, ses auteurs usent plutôt d'un vocabulaire positif. Le terme même constitue donc un enjeu, quand il n'est pas devenu une arme lexicale visant à discréditer l'adversaire en le privant de toute légitimité, en offrant au monde une vision somme toute manichéenne d'une situation. De là la difficulté de le traiter de manière objective.

Du reste, l'objectivité scientifique elle-même peut sembler suspecte dans une société traumatisée. « Expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser » déclarait le premier ministre français, Manuel Valls, le 9 janvier 2016, commémorant les attentats de janvier 2015. La formule, discutable, traduit d'abord l'exaspération d'une partie de la société, confrontée à la question terroriste, c'est-à-dire à cette angoisse sourde de l'innocent devenu cible, voire victime… On ne se résout pas aisément au statut d'ennemi objectif. Or c'est l'objet même du terrorisme : déstabiliser, diviser, instaurer un climat de terreur avec l'appui – indirect, voire inconscient – des médias, devenus chambre d'écho des attentats, et de la peur elle-même. Appliquées aux attentats et à la pensée qui les inspire, les réflexions de Guy Debord sur la « société du spectacle » résonnent ici, et leur donnent une cohérence particulière : « Le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images [7] ». Expliquer, c'est donc, déjà, se distancier, ne pas tomber dans le piège du terrorisme, ne pas s'abandonner à l'émotion, à ce rapport social auquel le terrorisme veut nous réduire. Et dans ce climat, l'Histoire a indéniablement un rôle social à assumer [8], au sens où l'entendait Lucien Febvre dans ses *Combats pour l'Histoire* : « Organiser le passé en fonction du présent [9] ».

En retrait, l'Histoire peut proposer du phénomène une approche, sinon inédite, du moins légitime en ce qu'elle l'inscrit dans une durée large et intègre la variété des points de vue. L'historien n'est ni juge ni prophète et ne saurait – comme le disait plaisamment Karl Marx – connaître les « marmites de l'avenir ». On attend de lui qu'il dote les faits d'un sens en les reliant à un contexte, des idées, des individus. Depuis Hérodote partant en quête de l'Autre, du Barbare, pour l'intégrer à une « enquête » (le sens même du mot « histoire »), et Tacite, qui prétendait écrire une histoire « sans amour et sans haine [10] », l'Histoire revendique une approche dépassionnée et objective qui scrute les continuités. Cet essai d'histoire du

terrorisme entend donc saisir un phénomène dans son histoire, une histoire d'autant plus complexe que, loin d'être unifiée, elle est au contraire plurielle et fragmentée, soumise à l'émotion, au ressentiment et plus largement à la subjectivité.

Certes, l'approche historique comporte des pièges, ces fameuses « idoles de la tribu des historiens » que dénonçait au début du XX^e^ siècle François Simiand. L'idole chronologique notamment, qui voudrait établir une chronologie longue du phénomène en reliant – artificiellement – les individus et les faits pour leur imposer une cohérence factice sur la longue durée, des zélotes du I^er^ siècle jusqu'à Al-Qaida, en passant par la secte des Assassins, au XIII^e^ siècle Il s'agit donc de distinguer, derrière la récurrence, la singularité. Constatons, en revanche, que les discours et les pratiques terroristes, les modes opératoires, les théories circulent depuis le XIX^e^ siècle, ce qui incite à mettre en lumière les liens, les convergences, sinon les filiations qui les affectent.

Il s'agit également d'éclairer le contexte dans lequel le terrorisme se développe et s'affirme. Car la diversité des idéologies, des méthodes, des cibles, des acteurs empêche de proposer une théorie unificatrice, et *a fortiori* une définition commune. On pourrait, non sans provocation, affirmer que le terrorisme n'est pas un problème en soi, mais une mauvaise réponse à un problème (social, politique, national…) : à l'historien alors de saisir le contexte – le problème en question – et de déterminer le biais par lequel la violence politique s'est imposée comme un recours possible, puis légitime.

Une première réflexion porte sur l'étymologie du terme ainsi que sur son histoire. Le terme « terrorisme » dérive du mot « terreur », lui-même issu du latin : *terrere* , trembler. La terreur est alors la manifestation physique qui annihile la raison et paralyse. Elle inspire la panique – un

comportement insensé ou incontrôlable – et se mue alors en un instrument de domination à même de s'inscrire dans un dispositif politique ou dans une stratégie de combat.

Comme outil politique, la terreur émerge durant la Révolution française. Encore sujet du roi Louis XVI, Saint Just voyait, dès les années 1786-1787, « la terreur effrayer le sommeil des tyrans / par des buchers, par des couteaus sanglants [11] … ». Le contexte est connu : une coalition étrangère menace la France et promet la terreur puisque le manifeste de Brunswick, le 25 juillet 1792, promet à Paris une destruction totale… A l'intérieur, un climat tendu aboutit notamment à l'assassinat de Marat [12] , « l'ami du peuple », par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793. Le crime entraîne les sectionnaires parisiens dans une tornade rhétorique d'où émergent et l'idée, et le mot [13] . Revenant du domicile de Marat, le député Drouet déclare ainsi à la Convention : « Je m'aperçois que le désir de vengeance électrise les sens du Peuple français et prépare une explosion terrible […]. Amis, soyez calmes, mais *terribles* , vous serez vengés [14] . » De la terreur provoquée par un crime politique à la terreur revendiquée comme outil d'Etat, il n'y a qu'un pas, que franchit le député Callières de l'Etang, un proche des Cordeliers [15] . Le terme est repris à la Convention, le 12 août 1793, tant par Danton que par Robespierre [16] . C'est finalement Royer, lors d'une séance du 30 août du club des Jacobins, qui forge l'expression consacrée : « Qu'on place la terreur à l'ordre du jour, c'est le seul moyen de donner l'éveil au peuple et de le forcer à se sauver lui-même. » Votée, la motion parvient à la Convention, sous la forme d'une adresse adoptée le 5 septembre 1793. La terreur entre dans l'histoire politique ! Elle y entre par la grande porte, celle de l'Etat et d'une politique que justifie le salut public. En 1798, la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* inclut le mot « Terrorisme », défini comme un système/régime de terreur (donc un régime politique) et le terroriste comme un agent ou partisan du régime de la *Terreur* qui avait lieu par l'abus des mesures révolutionnaires.

La terreur n’était qu’une émotion : elle devient un mode de gouvernement.

David et Goliath

Le terrorisme d’Etat apparaît donc au premier chef comme un phénomène politique et un concept qu’un dictionnaire institutionnalise. Thermidor théorise un mode de gouvernement des hommes par l’emploi de la terreur, un modèle amené à se répéter (à commencer par la Terreur blanche de 1815, éruption de violence légitimée *a posteriori* par la Chambre ultra) et qui préfigure le totalitarisme. Car le XX^e^ siècle, avec les régimes totalitaires, a généralisé la terreur d’Etat et l’a même revêtue des atours de la modernité en la présentant comme une alternative à une démocratie jugée obsolète. L’Etat totalitaire dont la terreur serait le principe, au même titre que la foi, entend transformer l’Histoire comme l’Humanité en lui imprimant un cours nouveau. Comme le note Hannah Arendt dans *Les Origines du totalitarisme* : « Si la légalité est l’essence du régime non tyrannique, et l’absence de lois l’essence de la tyrannie, alors la terreur est l’essence de la domination totalitaire. » Cet ouvrage n’ambitionne cependant pas de refaire l’histoire, déjà élaborée, des totalitarismes : on y croisera, certes, la terreur d’Etat, mais surtout dans la manière dont elle a su instrumentaliser la violence politique, et exciper du terrorisme (ou supposé tel) pour justifier une terreur en retour.

Car, tel Janus, la terreur a deux visages. Plutôt que d’observer Goliath, on se concentrera sur David. Et pour cause : l’idée de la terreur comme instrument d’Etat ne s’impose pas immédiatement dans l’opinion publique. L’image couramment retenue du terrorisme est plutôt celle d’une tentative de déstabilisation de l’Etat par un petit groupe de comploteurs. Il est avant tout perçu non comme mode de gouvernement mais comme arme des

faibles. C'est au XIX[e] siècle, siècle de l'individualisme naissant, qu'il s'insinue dans l'Histoire : en détruisant un édifice social et politique fondé sur la volonté divine, la Révolution française ouvre la porte à la volonté humaine comme moteur de l'Histoire. Certes, l'attentat politique existe depuis longtemps, et l'Antiquité grecque lui a même érigé une statue [17] . Les divers crimes qui émaillent l'histoire de France, de Ravaillac à Damiens, témoignent de la permanence, au nom d'un droit informel à l'insurrection – la théorie du tyrannicide –, d'une violence politique de ce type. L'assassinat politique peut s'insérer dans le terrorisme, mais celui-ci, en ce qu'il postule l'usage de la terreur comme instrument politique, s'écarte de cette seule pratique. Là où un Ravaillac ou un Pierre Damiens ne souhaitent qu'exécuter un « mauvais souverain », le terroriste entend préparer/provoquer l'avènement d'un nouveau système – ou *a minima* la désintégration du système actuel.

Cet ouvrage entend donc suivre le cours du terrorisme, depuis l'émergence du concept jusqu'à ses récents développements, à partir d'une chronologie structurée par les idéologies et les conflits. Dans une célèbre formule, Clausewitz affirmait que la guerre est la « continuation de la politique par d'autres moyens ». Le terrorisme se prête au même aphorisme : il est la continuation, par d'autres moyens, du conflit politique, une forme de rhétorique armée. Mais se résume-t-il à cela ? C'est toute son ambiguïté, soulignée par Ariel Merari [18] , qui l'assimile à une « stratégie d'insurrection », et donc une étape dans un processus de guerre civile, un « niveau inférieur de la lutte violente ». La question des jeux d'échelle sur lesquels le terrorisme joue, du local au global, rend toutefois la définition aléatoire, au risque d'une « balkanisation du champ d'étude [19] ». Le terrorisme serait-il alors une « guerre sans nom [20] », une « guerre maudite, innommable [21] » ? L'approche historique permet de cerner ce phénomène protéiforme. Des premiers réseaux et attentats jusqu'à la constitution de

véritables internationales, le terrorisme se développe et se banalise au rythme de la modernisation des sociétés. Il faut suivre cette histoire et l'émergence de cette violence, en marquer les étapes, la chronologie, ainsi que les pratiques. A cet égard, le terrorisme s'apparente à un fait social comme le suicide, étudié par Emile Durkheim, un fait construit autour d'un discours et d'un passage à l'acte…

Le management de la terreur : du terroriste à l'organisation terroriste

Cette étape – le choix réfléchi de la violence – s'inscrit dans un processus complexe qu'on résume par le terme ambigu de radicalisation [22], expression trompeuse en ce qu'elle décrit une évolution lente et non le moment précis d'un basculement. Elle illustre néanmoins une réalité : la principale richesse du terrorisme réside dans le matériau humain, le militant prêt à s'engager, à entrer en clandestinité puis passer à l'acte, à tuer, subir une condamnation, voire à mourir pour la cause… une arme corporelle à la fois précieuse et suffisamment rare pour qu'on se pose la question de son maniement. En effet, si la planification d'un attentat, voire d'une campagne d'attentats, suppose une logistique complexe, la gestion d'un groupe, voire d'un réseau de surface mondiale, constitue également un enjeu de taille. Il s'agit tout d'abord de recruter à partir d'un vivier radicalisé, ce qui suppose une vision à long terme et la gestion des divers niveaux d'engagement, comme autant de cercles d'activismes. Passé le recrutement, il faut organiser, entraîner, motiver, encadrer les « troupes », notamment dans des contextes spécifiques comme la clandestinité, puis les engager dans des attentats. Autant de fonctions qui supposent, au cœur de l'acte terroriste, une dimension managériale.

Le groupe terroriste, structuré, se prête à cette approche doctrinale, et à une lecture au prisme de la théorie des organisations [23] , en considérant toutefois que la notion d'organisation doit être prise ici au sens large en intégrant la « zone grise de l'empathie » (Marc Lazar), c'est-à-dire les sympathisants en cours de radicalisation et autres vitrines légales (de la « galaxie ETA » dénoncée par le juge Garzon au jihadisme virtuel, en passant par les associations d'entraide). Ce management très particulier sollicite également une dimension plus psychologique, tant au niveau du commandement – dont le « style » peut être analysé – que de la mise en œuvre. Il s'agit en effet d'asseoir le commandement sur un pouvoir qui peut être fondé sur le charisme ou sur la référence à une idéologie. Se pose également la question de l'autorité, de la manière dont elle s'applique comme de la pression sociale exercée par le groupe : si les approches expérimentales sont désormais connues – comme celle de Solomon Asch sur le conformisme de groupe et celle de Stanley Milgram sur la soumission à l'autorité –, la dynamique spécifique à un groupe terroriste doit être envisagée dans le passage à l'acte. A cet égard, la clandestinité constitue une étape essentielle dans le processus de basculement dans la violence politique selon un schéma connu sous l'acronyme DRIA et qui comporte quatre étapes : déconstruction/reconstruction/intégration/aliénation [24] . Elle est à la fois une école, une discipline et un mode de vie clivant, propice à la perte des repères. C'est le constat qu'en fait, *a posteriori* , Yitzhak Shamir, se souvenant de ses années à la tête du Lehi/groupe Stern : « La vie de conspirateur a un grand avantage : elle est plus rangée que bien d'autres styles de vie. Tout – règles, règlementations, interdits, discipline – est consacré entièrement à la cause, les choses sont faites de manière à ne pas laisser de traces, on n'accumule pas d'informations superflues, on ne laisse pas d'indices par mégarde, on vérifie toutes les éventualités. Les communications, les opérations, les relations, tout est épluché, réduit au minimum, rendu mobile, exécuté aussi vite que possible [25] ». Sa fonction

est notamment de brouiller, voire d'effacer la distinction entre le légal et l'illégal, un effet dont témoigne Menahem Begin, vétéran de l'Irgoun : « Mais pour maintenir une clandestinité dans de telles conditions, il faut bien autre chose que la technique des pseudonymes. Ce qui est le plus nécessaire, c'est d'avoir le sentiment qui fait le légal illégal et l'illégal parfaitement légal et justifié. Nous avions ce sentiment au suprême degré. Nous étions convaincus de l'absolue légalité de nos actions illégales [26] ». Cette interrogation, qui confine à la psychologie sociale, est un autre enjeu de l'étude du terrorisme sous l'angle du management.

Cette approche implique de penser l'organisation terroriste comme une entreprise à but criminel, et de fait, en ce domaine, l'observation des marges comporte des enseignements. Ainsi, le management de la mafia fait l'objet d'une réflexion scientifique… mais le terrorisme revendique une transcendance à laquelle l'entreprise, même criminelle, peut difficilement prétendre. Aussi le schéma wébérien de la secte, entendue comme une communauté de croyants, peut également être mobilisé : rupture avec l'environnement social, exercice du pouvoir charismatique, poids de la discipline au nom d'un idéal de pureté, et au final, la sanctification qui attend certains des membres passés à l'acte… autant de caractéristiques qui peuvent s'appliquer au groupe terroriste.

Deux modèles d'organisations donc, qui rappellent, une fois de plus l'ambigüité du terrorisme et les apories des diverses définitions. Il faut donc s'en remettre aux mots des activistes eux-mêmes, à la manière dont ils se perçoivent et au corpus théorique qu'ils mobilisent : la société secrète, la guérilla urbaine, le jihad, etc., sont les registres par lesquels nombre d'organisations terroristes se structurent. Ainsi, une réflexion stratégique et tactique émerge, et circule. De ce fait, l'idée d'un management de la terreur constitue un biais pour aborder, par un autre angle, un phénomène qui génère sa propre culture, tactique et stratégique, une culture qui, dans une certaine mesure, se mondialise. Car le terrorisme a ses penseurs, ses débats

et ses écoles… mais rares sont les terroristes à se considérer comme tels, et plus rares encore les textes qui théorisent et revendiquent l'attentat. Dans ce domaine, l'euphémisme (guérilla, lutte…) s'impose. Si l'Histoire a retenu les noms d'un Serguei Netchaïev (voir chapitre 2) ou d'un Emile Henry (voir chapitre 3), c'est aussi parce qu'ils furent les premiers à revendiquer la terreur comme un instrument. Sous la plume de Nicolaï Morozov, l'un des membres fondateurs (puis dissident) de la *Narodnaia Volia* , le terrorisme, revendiqué, devient une forme de lutte en soi, avec sa tactique propre : analysant, dans *La lutte terroriste* [27] (Genève, 1880), les cadres de cette action d'un nouveau genre, Morozov prône une tactique terroriste spécifique, fondée sur « une série d'assassinats politiques individuels, qui atteignent toujours leur cible », remplaçant ainsi « les mouvements révolutionnaires de masse, où les gens finissent par s'opposer les uns aux autres ». Cette tactique s'inscrit dans ce que Morozov appelle une « révolution terroriste ». Cette même « révolution terroriste » – l'expression est à souligner –, est reprise, quelques mois plus tard, par un autre théoricien, Gerasim Romanenko qui, sous le pseudonyme de G. Tarnovski, publie en 1880, *Terrorisme et routine* [28] . Dans son essai, Romanenko/Tarnovski présente cette révolution singulière comme la conséquence des anomalies de la société russe : autrement dit, le terrorisme, loin d'être un crime, serait l'expression « des lois naturelles de la justice et de la morale », et ne poursuivrait que des buts éthiques, à savoir l'auto-défense des peuples contre les « vampires couronnés ». On croirait entendre Robespierre justifiant la terreur par la vertu et réciproquement [29] . Même s'ils sont peu connus, ces deux ouvrages résonnent d'un débat précoce au sein du milieu révolutionnaire russe et éclairent les réflexions à la fois stratégiques, tactiques et éthiques du terrorisme naissant. Autour de ces textes et de leur circulation s'élabore une internationale informelle : ainsi, Johann Most, un révolutionnaire allemand exilé aux Etats-Unis, en publie, au milieu des années 1880, des extraits traduits dans sa revue *Freiheit* . Une

même circulation des savoirs s'organise, un siècle plus tard, autour du concept de « guérilla urbaine », forgé en Amérique latine et passé, *via* l'extrême-gauche, en Europe et dans le Proche Orient. Pour comprendre les actes, il faut donc lire et écouter les mots des activistes, et les intégrer dans une histoire générale.

Le discours de la méthode terroriste se constitue progressivement. Il emprunte au nihilisme, revendique une stratégie, se militarise même. L'étude des pratiques permet de saisir la violence politique dans la durée, mais également de se pencher sur les sorties du terrorisme, par la victoire, la défaite ou le choix d'une autre stratégie. D'autres mécanismes sont également à l'œuvre, qu'il s'agisse de la révolution de l'information et des outils de communication. Jürgen Habermas définit habilement le terrorisme comme une « pathologie de la communication [30] ». C'est sans doute en cela que cette violence est singulière.

Car le terrorisme se nourrit d'image, s'abreuve de cet « oxygène médiatique » dénoncé naguères par Margaret Thatcher [31] . Il s'inscrit dans une histoire ample de la mise en scène du politique qui englobe le spectacle de la souveraineté et celui de sa contestation. Il intègre les médias, devenus les « malgré nous » de la violence politique, invités à relayer la propagande au nom du droit à l'information. Et finalement, il conditionne le regard du spectateur, du témoin, du citoyen… autant de cibles.

Le terroriste ne manie pas la violence politique comme une fin en soi mais comme le moyen de faire connaître son existence et le sens de son combat. La terreur devient spectacle et postule une mise en scène. Elle est donc un levier ; mais soulève-t-il effectivement le monde ?

1

« *Sic semper tyrannis* » ? Du tyrannicide au terrorisme

« C’est une guerre atroce qui ne peut être terminée
que par un acte de police extraordinaire. »

Rapport du ministre de la Police générale sur l’attentat contre le Premier consul Bonaparte, Arch. nat. F [7] 6271 [1].

L’attentat : l’invention du terrorisme ?

Si le terrorisme naît dans le giron de l’Etat révolutionnaire, la violence politique est également très tôt revendiquée dans le XIX[e] siècle par des minoritaires. Pour employer une métaphore biblique, David retrouve sa place face à Goliath. Le XIX[e] siècle invente – au sens étymologique du terme, découvre – le terrorisme dans son acception la plus courante, à savoir la violence dirigée contre l’Etat à travers l’un de ses représentants. Certes, le crime n’a pas encore de nom, et encore moins de dénomination légale, comme le suggère le lexique juridique, inadéquat, qui demeure celui d’un régime ancien : conspiration, complot, attentat… De même que les modèles invoqués par les conspirateurs sont puisés dans l’Antiquité et la tradition des tyrannicides. La Justice oscille entre un complot contre la sûreté de l’Etat ou le souverain et un banal homicide avec préméditation. On évoque également le crime de parricide (l’un des plus graves en ce qu’il

menace directement l'ordre social), au moins symbolique, le souverain étant fréquemment assimilé au père du peuple. Toutefois, la singularité du crime est peu à peu reconnue, notamment par le biais de législations spécifiques.

Une question se pose d'emblée, dans ce siècle autoproclamé du progrès : par quel raisonnement les opposants aux divers régimes politiques aboutissent-ils à l'attentat et au choix de la violence politique ? Que le pouvoir soit sacralisé (le souverain « élu de Dieu ») ou que le régime soit en voie de démocratisation, l'usage de la violence politique viole, dans les deux cas, un interdit. Comment entre-t-on en guerre contre une république qui se prétend libérale, ou contre un tsar perçu comme le père du peuple ? Quel contexte, quelles idéologies justifient le passage à l'acte ?

En effet, le reflux de la violence politique face au bulletin de vote est l'une des caractéristiques majeures de la modernisation politique qui, *via* le parlementarisme puis la démocratie, entraîne une pacification du champ politique. Pourtant, à la marge, et de manière irréductible, la croyance en une violence libératrice persiste, liée à un contexte social et politique. Que veut alors « dire » le terrorisme, dans l'Europe du XIX^e^ siècle : serait-il, pour détourner le concept majeur de Norbert Elias, une conséquence inattendue du procès de civilisation ? Bannie du champ politique, expulsée de la société par le droit, ou la politesse, la violence reviendrait-elle comme un surgeon, brutal, en temps de crise, comme une forme non conformiste de la politique ? Faut-il au contraire le considérer comme une conséquence d'un siècle inauguré par les révolutions et les guerres, l'effet d'une forme de « *brutalisation* [2] » (selon la théorie de Georges L. Mosse) des sociétés politiques émergentes ? Ou bien faut-il suivre Clausewitz et considérer que le terrorisme, comme la guerre, est la continuation de la politique par d'autres moyens, une déclinaison civile de la stratégie militaire en ce qu'elle intègre un objectif politique ? Ce débat, qui touche aux diverses manières de caractériser le terrorisme (soit comme une forme de guerre asymétrique, une déclinaison à l'échelle des individus de la guérilla, soit

comme une action politique) éclaire l'ambiguïté du phénomène, et explique, jusqu'à nos jours, le trouble des Etats comme des sociétés, confrontées à un phénomène qui ne se laisse pas facilement cerner. Dès les premiers attentats contre Napoléon, on parle d'un « crime inconnu de l'univers », ou « sans exemple dans l'Histoire » [3].

Un autre critère, marginal, se dessine également : ces attentats entraînent, et légitiment, des lois spécifiques, d'exception, de « préservation de l'ordre », qualifiées parfois de « scélérates » : des lois qui vont à l'encontre du libéralisme naissant. Effet indirect de cette violence politique nouvelle, le champ de la loi – et donc de l'Etat – s'étend sur la société : il s'agit bien sûr d'un aspect connu du processus de modernisation des sociétés, et du passage entre ancien régime et société moderne. Ce qui suppose de réintégrer les formes primaires de terrorisme dans ce processus.

UNE VIOLENCE POLITIQUE EN TRANSITION ?

Au début du XIX[e] siècle, on n'emploie guère le terme de terrorisme hors du contexte révolutionnaire : s'attaquer à l'Etat revient à s'attaquer au prince. Le crime porte un nom, le régicide, et, inversement, on parle alors, pour justifier cet attentat, de tyrannicide. La question du rapport entre terrorisme et tyrannicide se pose, inévitablement : le terrorisme serait-il une version modernisée ou politisée de cet acte ?

Le tyrannicide a une histoire, qu'il n'y a pas lieu de traiter ici, mais ses justifications, antiques et modernes, trouvent un écho dans le discours terroriste actuel. Le tyrannicide est un discours autant qu'une forme de violence politique. Aussi la question de la légitimité est-elle au cœur du problème. La violence politique contre un prince tyrannique est une tradition qui remonte au moins à l'Antiquité grecque. Elle trouve des justifications jusque dans l'Ancien Testament (Judith exécutant le tyran Holopherne) ou dans la tradition romaine. Ainsi Cicéron se fait-il le

défenseur de Brutus : « Il n'existe en effet aucun lien entre nous et les tyrans, mais plutôt une opposition absolue […] toute cette race funeste et maudite doit être retranchée de la communauté humaine [4] »… une défense reprise par Thomas d'Aquin. De même, Jean de Salisbury, dans le *Policraticus* (1180), développe ce raisonnement en définissant la figure du tyran, vivante image de Lucifer. Toutefois, depuis le concile de Constance (1414-1418), l'Eglise catholique récuse ce type de justification. Il faut donc resituer le tyrannicide dans une dynamique politique : le tyrannicide cherche à punir un mauvais gouvernant, un mauvais prince… mais il ne cherche pas à mettre à bas un système politique ou social. De la conjuration des ides de mars 44 à l'assassinat d' Henri IV, il s'agit, pour les tyrannicides, de sauver ou de venger une institution bafouée, qu'il s'agisse de la république romaine ou de l'Eglise catholique.

Le terroriste a des ambitions plus amples et, pour ainsi dire, révolutionnaires. Aussi la Révolution française, le procès puis l'exécution de Louis XVI peuvent-ils être perçus à la fois comme l'aboutissement du discours sur le tyrannicide – l'historienne Monique Cottret qualifie d'ailleurs la génération des années 1780 de « génération de Brutus [5] » – et comme un tournant. Car le procès et l'exécution du monarque déchu sont également censés fonder un nouvel ordre politique. Si l'exécution de Louis Capet, anciennement Louis XVI, peut encore relever du tyrannicide, puisqu'il s'agit de châtier un mauvais souverain, l'exécution de Marie-Antoinette et du jeune Louis XVII – conçue comme le moyen de montrer à l'Europe coalisée toute la détermination de la Convention – penche clairement vers le terrorisme, c'est-à-dire l'usage politique de la terreur. Le discours du député montagnard Jean-Nicolas Billaud-Varenne, du 5 septembre 1793, devant la Convention, témoigne de ce changement [6] . Cette novation, liée à la Révolution, est emblématique de l'ère contemporaine : l'Histoire n'appartient plus ni à Dieu ni aux dieux, elle est accessible à l'homme, et le terroriste, à la différence du tyrannicide, prétend

la changer et provoquer un bouleversement. En germe dans la Révolution française, cette idée légitime le terrorisme : exécuter Napoléon, c'est restaurer la monarchie ou la république, assassiner le duc de Berry, c'est interrompre la Restauration et mettre à bas le trône, tuer Louis-Philippe, c'est redonner à la révolution de 1830 son sens républicain… La cible de l'attentat n'est plus l'enjeu, mais seulement le moyen.

N apoléon comme cible : naissance du terrorisme

D es poignards et des charrettes piégées

Au temps du Consulat, deux célèbres attentats terroristes (dans le sens moderne du terme, comme une modernisation du tyrannicide) concluent le XVIII e siècle et inaugurent le XIX e : la conspiration des poignards et l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Ces attentats sont importants en ce qu'ils s'insèrent dans la problématique du terrorisme naissant – tant le régime paraît s'incarner dans la figure du Premier consul Bonaparte – et qu'ils engagent le Consulat dans une politique qui relève de l'antiterrorisme. Si le mot n'y est pas, l'idée est manifeste. Deux attentats, donc… et deux échecs, qu'il est bon de replacer dans un contexte, celui d'un régime naissant, issu d'un coup d'Etat (celui du 18 brumaire) et qui voit un jeune général populaire, Bonaparte, s'affirmer, nouvelle personnification du pouvoir, « en butte aux complots des démagogues et des royalistes hostiles » (Joseph Fouché).

Premier complot à dimension terroriste, la « conspiration des poignards » fut, au dire de Louis de Bourrienne, secrétaire de Napoléon,

une affaire mineure montée en épingle. Officiellement, il s'agit d'un complot jacobin visant à transpercer Napoléon Bonaparte de coups de poignard au sortir d'un opéra, le 10 octobre 1800 (ou 18 vendémiaire an IX)… La mise en scène – le dictateur transpercé de coups de poignard sur les marches de l'Opéra – est une manière de rejouer l'Histoire et le symbolisme en est évident : il s'agit d'un complot aux allures antiques, qui fait penser aux Ides de Mars (44 av. J.-C.), c'est-à-dire à l'assassinat de César (tant il est vrai que les Jacobins pouvaient se référer à ce modèle antique, appelant dans leur toast un « nouveau Brutus » contre le « nouveau César ») ! Si le mot de « césarisme » n'a pas encore fait son apparition dans le lexique politique (il n'apparaît que sous Napoléon III), la comparaison est à l'ordre du jour. Le chaînon manquant entre le tyrannicide « à l'ancienne » et le terrorisme moderne ? Dans tous les cas, un complot déjoué grâce à Joseph Fouché, ministre de la Police et à ses agents. Dans ses *Mémoires* , Fouché revient sur l'affaire : la police aurait été informée, par dénonciation d'un « accusateur à gages », Harel, de l'existence d'un complot contre Bonaparte mené par quelques Jacobins (Giuseppe Ceracchi, patriote romain, Joseph Aréna, un sous-officier, un ancien secrétaire du conventionnel Barère, Dominique Demerville, ainsi qu'un peintre, élève de David, François Topino-Lebrun). Pour déjouer le complot, la police décide alors d'infiltrer la bande en lui fournissant des assassins… lesquels sont en fait des policiers qui, le jour J, arrêtent les meneurs… Attentat raté ou provocation réussie ? Quoi qu'il en soit, les conspirateurs, jugés au lendemain de l'affaire – plus grave – de la rue Saint-Nicaise, sont condamnés à mort le 9 janvier 1801 (19 nivôse an IX) et exécutés à la fin de ce mois. Singulier attentat dont l'échec fut largement utilisé, instrumentalisé même, comme le constate un proche de Napoléon, Louis de Bourrienne, dans ses *Mémoires* . « Le complot de Ceracchi était une ombre ; il fut convenu d'exagérer le danger auquel il convenait au Premier consul d'avoir été exposé, du moins en apparence [7] . »

Si la conspiration des poignards relève plutôt d'une provocation policière réussie que d'un complot terroriste raté, l'affaire dite de « la machine infernale » rentre dans la catégorie des actes terroristes, et éclaire les menées monarchistes. Les monarchistes se sont très tôt interrogés sur la question du tyrannicide et de sa légitimité et ont très vite projeté d'enlever le Premier consul afin de déstabiliser le pouvoir en place et de faciliter une reconquête royaliste [8] . Bonaparte s'en inquiète et une véritable guérilla oppose un parti chouan agressif (ce que montre par exemple, peu de temps avant la rue Saint-Nicaise, l'assassinat de l'évêque constitutionnel Audrein, le 19 novembre 1800) et un régime qui use de l'espionnage et des « mouches » pour tempérer cette menace. Un régime qui cherche par ailleurs une réconciliation avec Rome, une mesure qui fragiliserait énormément le parti chouan… d'où le projet, envisagé notamment par le chef chouan Georges Cadoudal, de se débarrasser du Premier consul. L'affaire de la rue Saint-Nicaise constitue donc une double démonstration : les monarchistes touchent le pouvoir au cœur, dans sa capitale, et l'enquête qui s'ensuit démontre également l'efficacité des méthodes d'alors, qui s'apparentent à la police scientifique de la fin du XIX e siècle.

Les faits sont connus : le 3 nivôse – 24 décembre 1800 –, Napoléon Bonaparte, accompagné de Joséphine et de sa fille, Hortense de Beauharnais, ainsi que de ses aides de camp, Lannes, Lauriston et Berthier, se rend à l'Opéra, alors situé place Louvois, face à la rue de Richelieu (il a été détruit en 1820 après l'assassinat du duc de Berry), écouter *La Création du monde* , de Joseph Haydn. « C'était César accompagné de sa fortune », écrit Fouché dans ses *Mémoires* . L'escorte est réduite, le Premier consul a certes eu vent de rumeurs mais, la salle ayant été visitée par la police et sécurisée, il les a écartées. L'atmosphère est alors lourde de complots divers, ce que remarque du reste Fouché dans ses *Mémoires* … « Le préfet de Police et moi fûmes informés la veille qu'on chuchotait dans certaines

coteries un grand coup pour le lendemain. Cet avis était bien vague ; chaque jour d'ailleurs, il nous en parvenait d'aussi alarmants. » Le cortège, pour se rendre jusqu'à l'Opéra d'alors, passe notamment par la rue Saint-Nicaise, une rue sinueuse, désormais disparue, qui débouchait sur la rue de Richelieu et longeait ce qui deviendra la place du Carrousel du Louvre. L'embuscade a été méticuleusement élaborée : une charrette « piégée », contenant deux barriques de poudre cachées dans un amoncellement de sacs, de foin, de paille, de fumier, bloque en partie la rue Saint-Nicaise, empêchant le cortège de passer. Le commandant de la garde consulaire fait donc ranger la charrette sur le côté. Mais après que la voiture du Premier consul fut rapidement passée (le cocher, un peu ivre au dire de Fouché, aurait brusqué son attelage, sauvant ainsi son illustre passager), la charrette explose. Il est 20 heures. « Les cavaliers d'escorte se sentirent soulevés sur leur selle. Le fracas du coup, les cris des habitants, le cliquetis des vitres, le bruit des cheminées et des tuiles pleuvant de toutes parts, firent croire au général Lannes, qui était avec le Consul, que tout le quartier s'écroulait sur eux [9] ». Napoléon n'en continue pas moins son chemin et parvient à l'Opéra, avec « un air courroucé, un air terrible », remarque Fouché. A l'issue de la représentation, la nouvelle a fait le tour de la salle (qui, selon le témoignage de la duchesse d'Abrantès, acclame le Premier consul), et bientôt de Paris. Un cortège se forme pour escorter Bonaparte jusqu'aux Tuileries, tandis que Fouché, légitimement inquiet, sent poindre la disgrâce : « Je jugeai par l'irritation des esprits, par l'accueil glacé des adhérents et des conseillers, qu'il se formait contre moi un orage, et que les plus injustes soupçons planaient sur la police [10] . »

B onaparte peut alors mesurer l'ampleur de l'attentat et l'étendue réelle des dégâts. La question du nombre exact de victimes fait débat, du fait des décès après coup… Constant, valet de chambre du Premier consul, évoque dans ses *Mémoires* une vingtaine de morts… chiffre à nuancer. Dans un premier temps, *Le Moniteur* , suivant en cela le Premier consul lui-même,

évoque jusqu'à une dizaine de morts. Au procès, on parlera finalement de quatre morts et de nombreux blessés et, dès le 28 décembre, une commission des secours aux victimes est instituée par arrêté du ministère de l'Intérieur. Les dégâts matériels sont quant à eux fort impressionnants (et chiffrés, selon un rapport du ministre de l'Intérieur, Jean-Antoine Chaptal, à 160 000 francs). Le paysage est, il est vrai, apocalyptique : « Des bornes sont arrachées, les murs de droite et de gauche repoussés au-dedans, noircis par la poudre à l'extérieur et attaqués de biais. […] Une très jeune fille a été mutilée près du cabriolet ; elle est restée nue et méconnaissable [11] . » La fille Pensol, marchande de petits pains et complice involontaire des comploteurs – pour 12 sous, elle a accepté de tenir les rênes du cheval –, incarne l'éternelle « victime innocente » du terrorisme. Un lecteur contemporain ferait un parallèle avec la jeune Delphine Renard, victime très médiatisée de l'attentat en 1962 de l'OAS contre le domicile d'André Malraux… Le valet de Bonaparte, Constant, dresse un tableau tout aussi marquant : « Tous les carreaux de vitre des Tuileries furent cassés ; plusieurs maisons s'écroulèrent ; toutes celles de la rue Saint-Nicaise et même quelques-unes des rues adjacentes furent fortement endommagées. Quelques débris volèrent jusque dans l'hôtel du consul Cambacérès. Les glaces de la voiture du Premier consul tombèrent par morceaux [12] . » La rue est ravagée, à tel point que, dès janvier 1801, le Conseil d'Etat prépare un projet de loi visant à réaménager le quartier en abattant les bâtiments ébranlés par l'explosion, de manière à dégager l'accès à la place du Carrousel et à préparer le percement de la rue de Rivoli. Premier attentat « à la voiture piégée » de l'Histoire, l'attentat de la rue Saint-Nicaise justifie déjà la fabrication d'une première voiture « blindée », la Saverne, qui servira par la suite aux souverains successifs. Il attire également l'attention par ses suites : la modernité de l'enquête, ainsi que la politique « antiterroriste », comme exemple d'une instrumentalisation réussie.

L’enquête est supervisée par Joseph Fouché en personne, ministre de la Police générale sous le Directoire, reconduit à la tête de la police au lendemain du coup d’Etat du 18 brumaire ; il est, dans l’affaire, concerné à plusieurs titres, comme ministre de la Police, certes, mais également comme ancien Jacobin. Car les soupçons du Premier consul se portent sur les Jacobins, après les précédents récents de la conspiration des poignards et de l’affaire Chevalier- Veycer.

En effet, la police est alors sur le qui-vive : au lendemain de la conspiration des poignards, un nouveau complot avait été découvert, le 8 novembre 1800, par les services de Fouché, et notamment par Pierre Marie Desmarest, chef de division de la police secrète au ministère de la Police générale. La méthode annonçait celle de la rue Saint-Nicaise : un fiacre barrerait une rue sur le passage de la voiture du Premier consul, laquelle serait alors assaillie par six conjurés qui y auraient lancé des bombes incendiaires. L’affaire avait été éventée car, dans la nuit du 17 octobre, les conjurés avaient fait l’essai d’une « machine infernale » dans un terrain situé derrière le couvent de la Salpêtrière : la détonation avait alors attiré la police qui, de fil en aiguille, était parvenue à un ancien artificier du dépôt d’artillerie de Meudon du nom de Chevalier, un Jacobin. Arrêté, ainsi qu’un complice nommé Veycer, et interrogé le 8 novembre, Chevalier ne reconnut ni le complot ni la cible – le « petit caporal » ou plutôt le Premier consul. Toutefois, le lien avec la machine infernale de la rue Saint-Nicaise allait de soi, notamment aux yeux du Premier consul : « Ce sont les jacobins qui ont voulu m’assassiner ! Il n’y a là-dedans ni nobles, ni prêtre, ni chouans ! Je sais à quoi m’en tenir, et l’on ne me fera pas prendre le change. Ce sont des septembriseurs, des scélérats couverts de boue qui sont en révolte ouverte, en conspiration permanente […]. Il n’y a pas trois mois que vous avez vu Ceracchi, Aréna, Topino-Lebrun, Demerville tenter de m’assassiner. Eh bien, c’est la même clique », confia-t-il à Constant. Ses soupçons se tournèrent vers Fouché qui, confia le

Premier consul à Bourrienne, avait « des raisons pour se taire. Il est tout simple qu'il ménage un tas d'hommes couverts de sang et de forfaits ». Pour Fouché, l'enjeu d'une enquête efficace n'est plus seulement professionnel, mais personnel. Apostrophé durement par Napoléon Bonaparte au soir de l'attentat, Fouché argumente : « Eh bien ! me dit-il en s'avançant vers moi le visage enflammé de colère ; eh bien ! Direz-vous encore que ce sont les royalistes ? – Sans doute, je le dirai, répondis-je comme par inspiration et avec sang-froid ; et, qui plus est, je le prouverai. […] J'allai plus loin, je récriminai contre cette tendance des esprits, qui, dans l'atmosphère du gouvernement, les portait à tout imputer aux Jacobins ou aux hommes de la révolution. J'attribuai à cette direction fausse, d'avoir concentré la vigilance de la contre-police sur des hommes, dangereux sans doute, mais qui se trouvaient paralysés et désarmés ; tandis que les émigrés, les chouans, les agents de l'Angleterre, si l'on eût écouté mes avertissements, n'auraient pas frappé la capitale d'épouvante et rempli nos cœurs d'indignation [13] . »

La véhémence, sinon l'argumentation, l'emporte et Fouché obtient une semaine de délai pour faire la démonstration de ses hypothèses. Réalité ou reconstitution *a posteriori* , son intuition se confirme.

Réformé par Fouché, ce ministère de la Police générale annonce la police scientifique d'un Alphonse Bertillon – à l'origine du service de l'identité judiciaire en 1893. Les méthodes sont rationalisées, de la surveillance systématique des milieux de la politique et du banditisme à l'établissement de solides constats criminels, de l'accumulation des témoignages à la création d'un fichier général et confidentiel en passant par la surveillance du courrier. De plus, les agents sont mieux recrutés et encadrés. D'ailleurs, les services de Fouché collaborent efficacement, dans cette enquête, avec l'autre force de police de la capitale, celle de la préfecture, institution créée le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) et

confiée à Louis Nicolas Dubois, nommé préfet de police de Paris (et premier titulaire de la charge).

L'enquête part de la reconstitution, par un vétérinaire de la préfecture, du cheval qui traînait l'attelage, sacrifié dans l'affaire, pour aboutir, *via* le maquignon et le maréchal-ferrant, à un acheteur, bien décrit et rapidement identifié par la police comme étant un chouan, François-Joseph Carbon, dit « le petit François ». La description est confirmée par le tonnelier et la nasse se met en place, qui conduit, le 18 janvier, à l'arrestation de Carbon, suivie, le 27 janvier, de celle d'un de ses complices, un autre chouan nommé Pierre Robinault de Saint-Rejan, ancien officier de marine. Une prime de 2 000 louis permet enfin de remonter le fil des complicités jusqu'à Georges Cadoudal, chef chouan réfugié alors en Angleterre et qui semble être le commanditaire de l'attentat – une accusation qu'il a toujours récusée. Toutefois, trois autres conspirateurs, Limolean, Saint-Victor et Joyaux, échappent au coup de filet. Pour Fouché, qui, en à peine un mois, a su démêler les fils du complot, c'est un succès…, ce qui lui permet de plastronner dans ses *Mémoires* : « J'eus bientôt […] tous les secrets des agents de Georges [Cadoudal] et je fus mis sur leurs traces ; je sus que le jour et le lendemain de l'explosion, plus de quatre-vingts chefs de chouans étaient arrivés clandestinement à Paris par des routes détournées et de différents côtés ; que si tous n'étaient pas dans le secret du crime, tous s'attendaient à un grand événement, et avaient reçu le mot d'ordre ; enfin le véritable auteur et l'instrument de l'attentat me furent révélés en peu de jours, les preuves s'accumulant, je finis par triompher de l'envie, de l'incrédulité et des préventions. » Fouché accuse par ailleurs le représentant du comte d'Artois, Guillaume Hyde de Neuville, qu'il surnomme « Hyde de nivôse », ce que ce dernier conteste dans une brochure publiée alors, *Réponse à toutes les calomnies et à l'absurde accusation d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse* . Le débat entre l'ancien Jacobin et l'agent

monarchiste tourne court, mais la popularité du parti monarchiste s'en ressent.

Les usages politiques de l'attentat

L'attentat est largement exploité par le Premier consul. Dès le 1er janvier 1801, Napoléon Bonaparte ordonne à son ministre Fouché de prendre des mesures contre les Jacobins, également surnommés les « anarchistes », les « exclusifs » ou « exagérés » mais que le Premier consul qualifie de « septembriseurs [14] ». A l'aube du pouvoir personnel, Bonaparte entend se débarrasser d'une minorité menaçante : l'attentat lui fournit un excellent prétexte, et ce d'autant plus que l'origine monarchiste du complot n'est pas encore établie. Précipitée et nettement inspirée par des considérations politiques, la mesure relève d'une instrumentalisation réussie. Comme le constate le ministre de la Police, le Premier consul est « résolu de comprimer ses ennemis, il voulait des pouvoirs qui le rendissent le maître ». Il s'agit également d'acculer leur protecteur, Fouché, sommé de proposer au Conseil d'Etat une liste de 130 noms pour la déportation. Ce qu'il fait dans un rapport contraint. Tout en assurant que la police saurait tirer les fils du complot, il admet que si les 130 noms « n'ont pas été pris le poignard à la main, tous sont universellement connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre »… Et si le ministre sut composer la liste en préservant de la proscription une quarantaine de noms ou en faisant commuer la sanction pour d'autres, il n'échappa pas aux soupçons, ce dont témoigne l'apostrophe du président de la section de l'Intérieur au Conseil d'Etat, Pierre-Louis Roederer, peu favorable à l'ancien Jacobin : « Ce sont ses liaisons avec les terroristes, les ménagements qu'il a toujours eus pour eux, et les places qu'il leur a données, qui les ont encouragés à commettre cet attentat [15] . » Toutefois, le Conseil d'Etat se refusant à proclamer des listes de proscription, c'est par le Sénat que Napoléon Bonaparte, conseillé

par le deuxième consul, Cambacérès, eut gain de cause, en sollicitant un sénatus-consulte sur cette mesure, au titre de la « défense de la constitution ».

Tenu par Sieyès et les anciens conventionnels, le Sénat est alors une assemblée conservatrice qui peut maintenir ou annuler les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le tribunat ou le gouvernement. Le 14 nivôse an IX – 4 janvier 1801 –, le Sénat, par le vote d'un sénatus-consulte, avalise le principe d'une déportation sans jugement, suivi par le Conseil d'Etat. Sur les 130 Jacobins de la liste, plus d'une soixantaine seront effectivement arrêtés et déportés aux Seychelles, en trois convois partant de Nantes. Dans la foulée, la répression s'abat sur tout le parti jacobin, de la simple assignation à une résidence surveillée jusqu'à l'exécution pour les comploteurs divers (Chevalier et Veycer dès le 11 janvier, les conspirateurs au poignard à la fin du mois). On constate d'ailleurs que Chevalier et Veycer comparaissent non pas devant un tribunal comme Ceracchi, Aréna et consorts, mais devant une commission militaire, prélude à une justice spécifique.

Pour conclure la politique de répression inspirée par l'attentat, le Premier consul, réclamant « une justice active, inexorable » (Fouché) fait également solliciter par le Conseil d'Etat, le 7 février 1801, une loi instituant un « tribunal criminel spécial », sans jury, ni appel, ni révision. Une instrumentalisation de l'attentat qui en prépare d'autres – incendie du Reichstag, affaire Matteotti, etc. : la dictature, au nom du Salut public, devient légitime après l'attentat. Notons que ce projet de loi, très débattu au Tribunat, est finalement accepté, conclusion improbable de cette campagne d'attentats : « Revêtu d'une dictature légale, armé du pouvoir de frapper de mort ou d'exil ses ennemis, le Premier consul faisait appréhender que son gouvernement n'eût bientôt plus d'autre mobile que la force » (Fouché). Il faut toutefois attendre le Code pénal de 1810 pour que les actes contre la vie ou contre la personne de l'empereur ne soient pas définis comme des

attentats, définition à spectre large, ainsi que l'a montré l'historienne Karine Salomé.

Un essai de modernisation judiciaire qui côtoie des pratiques plus traditionnelles. Ainsi les responsables de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, Carbon et Saint-Réjan, accusés de tentative d'homicide avec préméditation et de complot contre la République, sont-ils condamnés à mort et guillotinés en place de Grève le 30 avril 1801, revêtus de la chemise rouge et du voile noir couvrant le visage que l'on faisait alors porter aux parricides… Si le traitement de l'affaire a démontré la modernité des méthodes, sa conclusion demeure très « Ancien Régime ». Mené au supplice, Carbon s'écrie : « Mes bonnes gens, c'est pour le roi ! » Comme le procès, l'exécution est une ultime occasion de témoigner.

Reste la question du vrai commanditaire de l'attentat : Cadoudal, qui projette en 1803 l'enlèvement du Premier consul, a toujours démenti. Arrêté à Paris en 1804, jugé et exécuté le 12 juin 1804 pour sa participation au complot Cadoudal- Moreau- Pichegru [16] , il se défend d'avoir inspiré la machine infernale… en dépit des accusations de Fouché qui s'appuie sur une correspondance entre Saint-Réjan et un dénommé Gédéon (pseudonyme transparent de Georges Cadoudal) expliquant l'échec de l'attentat. Pour le ministre de la Police, l'affaire est pourtant limpide, et la stratégie royaliste – monter un attentat « jacobin » pour détourner les soupçons et en recueillir les fruits –, habile.

En frappant tant du côté jacobin que du côté monarchiste, Napoléon rassure : comme le souligne l'historien Thierry Lentz, « les espoirs des deux Frances avaient été ébranlés » et la route vers le Consulat à vie se dessine. La capture du duc d'Enghien, dernier descendant des princes de Condé, réfugié à Ettenheim, dans le pays de Bade, et enlevé en violation de tout droit international, le 15 mars 1804, est un écho, éloigné, de cette affaire et de la guérilla qui oppose Bonaparte aux monarchistes : entre vendetta et terrorisme d'Etat, l'affaire – qui aboutit à l'assassinat du prince, le 21 mars,

à l'issue d'une parodie de jugement – forme une transition entre l'antiterrorisme légal et la « guerre contre le terrorisme » qui justifie l'illégalité. Un « premier essai de dictature militaire », selon Fouché, qui s'étonne néanmoins de voir Bonaparte dominé par l'inquiétude. Est-ce la première victoire du terrorisme ? Pour le coup, l'usage de la terreur est à double tranchant et l'on peut, toujours en suivant Fouché, constater l'efficacité d'une terreur d'Etat : « Sans doute assez de sang venait d'être versé pour porter la terreur dans l'âme de ses ennemis, et désormais on pouvait le regarder comme affermi dans sa puissance. » A titre de comparaison, on notera que l'attentat favorise le passage à la dictature – comme cela se reproduira avec l'affaire Matteotti pour le régime de Mussolini. Ultime victime de l'affaire, ce même Fouché eut peut-être le tort d'avoir eu raison contre le Premier consul et de s'en vanter dans son rapport final : il voit ainsi « son » ministère de la Police générale supprimé en 1802… et rétabli en 1804. On ne peut se passer de Fouché et de sa police, quand bien même celle-ci inquiète fort Joseph et Lucien Bonaparte, lorsqu'elle n'irrite pas Talleyrand.

Le terroriste a toutefois fait son apparition. Certes, il désigne alors le « Jacobin » dans l'esprit de Napoléon, mais, du fait de ce parti pris manipulateur comme de la rapide enquête de Fouché, le terme « terroriste » profite d'un glissement sémantique pour caractériser tous ceux qui contestent l'Etat par la violence. Certes, le terrorisme, en tant que fait politique, n'est pas encore défini : le siècle va devoir apprendre cette nouvelle forme de violence politique.

L'assassinat du duc de Berry : re-jeu de l'Histoire ou troublante modernité ?

Le 13 février 1820, un dimanche, était jour d'opéra. Le duc de Berry, âgé de 42 ans, fils du comte d'Artois et héritier présomptif du trône de France, est décidé à assister à une représentation. Si des lettres anonymes menaçantes arrivent souvent, au point qu'un chef d'escadron de la gendarmerie de la Seine a signalé le danger dix jours avant l'attentat, le prince ne s'en émeut guère. Du reste, la représentation se déroule bien mais, en raccompagnant son épouse à son carrosse, le duc est bousculé par un passant : en fait, il vient de recevoir un discret coup de stylet et s'écrie d'ailleurs immédiatement : « Je suis assassiné, cet homme m'a tué »… tandis que l'assassin, qui s'enfuyait, est stoppé par un garçon de café. Commence alors une agonie digne des morts édifiantes des rois de France : le prince, convaincu de sa mort prochaine, s'emploie avec une réelle bonhomie, du moins dans le récit qu'en font certains témoins, à consoler sa famille et ses proches ; il réclame – en vain – au roi la grâce de l'assassin, qu'il considère comme un « insensé ». Dans ses *Mémoires d'outre-tombe* , Chateaubriand laisse apparaître son désarroi et façonne la figure du prince sacrifié, qu'il compare à Saint Louis agonisant sur un lit de cendres : « C'est un homme attaché à l'existence par tous les liens du cœur ; c'est un prince dans la fleur de l'âge ; c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas »…

L'affaire est complexe et relance le débat entre tyrannicide et terrorisme : en assassinant le duc de Berry, fils unique du comte d'Artois – futur Charles X – et donc seul héritier possible du trône restauré de France, Louvel ne tue pas un tyran (le duc ne règne pas) mais l'unique prétendant, et donc une lignée, celle des Bourbons, voire un régime politique. L'attentat relève-t-il du terrorisme ? Revendiqué par un républicain, il fait le lien entre la période révolutionnaire et le siècle nouveau, et, dans sa méthode même, il évoque également la conspiration jacobine des poignards, qui visait le Premier consul. L'attentat jacobin serait-il condamné à rejouer

perpétuellement les Ides de Mars et la mort de César ? Sa portée politique est immense, précipitant la crise au sein du parti royaliste : instrumentalisé par les partis politiques, il s'inscrit dans une stratégie de conquête du pouvoir.

L'attentat se situe en effet dans le contexte d'une monarchie restaurée dans une France passée par la Révolution, l'Empire, les Cent-Jours et Waterloo. Si l'empreinte de l'histoire récente est incontestable, à commencer par le procès et l'exécution de Louis XVI en 1793, le dessein caressé par le frère du roi défunt, appelé à régner sous le nom de Louis XVIII, est de « renouer la chaîne des temps », une formule assez forte pour avoir été placée dans le préambule de la Charte du 4 juin 1814, qui élabore l'architecture institutionnelle du nouveau régime. Renouer la chaîne des temps revient à dépasser le quart de siècle qui, de 1789 à 1814, a bouleversé l'histoire européenne et à réconcilier les deux France (celle de 1789 et celle de l'Ancien Régime) autour du trône rénové. Conscient qu'une restauration à l'identique de l'Ancien Régime est impossible, Louis XVIII opte pour une politique de conciliation, alors qu'au sein même du camp royaliste il doit faire face à des radicaux ultraroyalistes qui, sous le nom d'ultras, prônent un retour absolu à l'absolutisme. Leur devise ironique « Vive le roi quand même » marque bien leur défiance envers un Louis XVIII jugé trop modéré : ils lui préfèrent son frère, le très réactionnaire comte d'Artois, futur Charles X. De manière paradoxale, les ultras se définissent donc par une loyauté sans faille envers la monarchie autant que par une défiance réelle envers le monarque. Or ces ultras ont le vent en poupe : lors des élections au suffrage censitaire à la Chambre, en août 1815, ils obtiennent une large majorité (près de 90 % des sièges), au point que l'on appelle cette Chambre la « Chambre introuvable ».

Le courant ultra trouve un fort écho en province, notamment dans les départements royalistes de l'Ouest et du Midi : un ultracisme populaire se déploie. Ne reculant pas devant la violence, il exerce durant l'été 1815 à

l’encontre des républicains et des bonapartistes une Terreur blanche qui se veut le pendant de la Terreur révolutionnaire. Dans un avertissement aux accents de terreur d’Etat, La Bourdonnaye, un député ultra, avait d’ailleurs demandé au lendemain de Waterloo une répression sévère pour les bonapartistes impénitents : « Il faut des fers, des bourreaux, des supplices. » Une violence légale, écho de la Terreur blanche, signale ainsi l’avènement des ultras : les libertés individuelles sont suspendues à la fin du mois d’octobre 1815, des tribunaux d’exception en charge des délits de sédition, les cours prévôtales, sont instituées le 27 décembre de cette même année. L’heure des ultras semble avoir sonné…

Mais Louis XVIII, qui se défie de ce courant, charge le duc de Richelieu, plus modéré, de former un gouvernement. Entre le trône et les ultras débute un conflit larvé. L’hostilité se manifeste d’abord sur le plan constitutionnel : les ultras, défenseurs paradoxaux du parlementarisme, contestent au roi le droit de choisir ses ministres sans prendre en compte la majorité à la Chambre et revendiquent pour celle-ci l’initiative des lois. Sur le terrain parlementaire, une bataille éclate entre la Chambre et le gouvernement pour le vote du budget. La rupture intervient le 5 septembre 1816, avec la dissolution de la Chambre et le maintien du gouvernement. Sous les ministères Richelieu (1815-1818) et Decazes (1819-1820), qui mènent une politique modérée de tendance libérale, les ultras connaissent une traversée du désert. L’assassinat du duc de Berry intervient donc dans cette situation de crise latente. Il offre aux ultras une opportunité de se saisir du pouvoir.

De l’acte même et de son auteur, on sait finalement beaucoup et peu à la fois. A peine appréhendé, ses premières paroles marquent une volonté de justification : désignant le duc, il s’exclame : « Ce sont les plus cruels ennemis de la France. » L’inspiration jacobine est manifeste, reste à cerner l’adversaire… Or Louvel déclare au préfet de police, Anglès, venu l’interroger au soir du meurtre, avoir agi seul, une revendication jugée

improbable, intolérable même, par les autorités comme par les partis. Gilles Malandain a finement retracé l'enquête [17] autour du crime et la recherche d'un complot, au demeurant inexistant. Sans résultat : le terrorisme individuel brouille déjà les pistes.

Reste l'assassin. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe* [18] , Chateaubriand dresse un portrait fasciné du meurtrier : un texte sur lequel il est bon de revenir pour saisir le regard d'un contemporain, une des plumes du parti ultra, sur la méthode comme sur le personnage : « Le meurtrier Louvel était un petit homme à figure sale et chafouine comme on en voit des milliers sur le pavé de Paris. Il tenait du roquet ; il avait l'air hargneux et solitaire. Il est probable que Louvel ne faisait partie d'aucune société ; il était d'une secte, non d'un complot, il appartenait à l'une de ces conjurations d'idées, dont les membres se peuvent quelquefois réunir, mais agissent le plus souvent un à un, d'après leur impulsion individuelle. Son cerveau nourrissait une seule pensée comme un cœur s'abreuve d'une seule passion. Son action était conséquente à ses principes : il avait voulu tuer la race entière d'un seul coup. Louvel a des admirateurs de même que Robespierre. » Dans l'immédiat, une première vague de rumeurs vient frapper l'opinion : le crime de Louvel ne signerait que la vengeance d'un ancien grognard de l' Empereur à qui le duc de Berry aurait arraché sa croix d'honneur, à moins qu'il ne s'agisse d'une affaire de femme. L'homme se présente comme patriote, revendiquant Charlotte Corday comme modèle et Bonaparte comme référence. L'interrogatoire de Louvel va dans le sens d'un geste politique : « Vous l'appelez crime, d'autres l'appelleront vertu et ils vivront plus que vous. » On fait aussi le rapprochement avec le récent assassinat – qui relève également de la violence politique – à Mannheim, le 23 mars 1819, du dramaturge August von Kotzebue par un étudiant nationaliste bavarois, Karl Ludwig Sand [19] . Si le fantasme d'une internationale terroriste n'est pas encore de mise, la coïncidence, troublante,

donne un sens aux imprécations du tsar Alexandre I er contre la modernité lors du congrès de Vienne, et à la formation de la Sainte-Alliance [20] .

Le libéralisme : l'autre victime de l'attentat

Terrorisme, alors ? C'est une fois de plus dans les lendemains de l'affaire que le mot peut, à dessein, être utilisé, au regard de l'instrumentalisation politique du crime. Tout d'abord parce que la mort du prince éteint – ou semble éteindre – la branche légitime des Bourbons, la lignée des Bourbons de France (avant de se lancer dans une romantique reconquête du royaume, la duchesse de Berry a donné naissance à un héritier posthume en la personne du futur comte de Chambord [21]). Les funérailles du prince, qui ont lieu le 14 mars, semblent être celles de la monarchie, ce que constate Chateaubriand dans un opuscule de circonstance (*Mémoires touchant la vie et la mort de Mgr le duc de Berry*) : « Il y avait tant de grandeur dans cette pompe qu'on aurait cru assister aux funérailles de la monarchie. » Pour le parti ultraroyaliste, l'assassinat du duc de Berry constitue non un écho, mais la réédition de l'exécution de Louis XVI du 21 janvier 1793, un « nouveau 21 janvier ». Une conspiration, forcément, et ce malgré les conclusions qui accréditent la thèse d'une acte individuel que tire le rapport final adressé à la Cour des pairs, le 15 mai 1820, et rédigé par un magistrat (certes libéral), Bastard d'Estang. Comme le souligne l'historien Emmanuel Fureix, « le présent, aux couleurs du régicide, est englouti dans la répétition du passé révolutionnaire [22] ». Sur la tombe du duc, les alliances politiques se reforment, le pouvoir est, dans une certaine mesure, à prendre.

Dès le lendemain de l'attentat, la presse ultra défend la thèse d'un crime politique plutôt que « passionnel », dévoilant les menaces qui pèseraient sur la société française du fait des idées libérales [23] . Chateaubriand évoque même une « conjuration d'idées ». Le bouc émissaire est le duc Decazes,

chef du gouvernement et favori de Louis XVIII : libéral de tempérament, il a jusqu'ici mené un combat efficace contre les ultras. Ce dernier mesure la portée de l'événement, lorsqu'il écrit au comte de Serre « Mon cher ami, nous venons tous d'être assassinés [24] . » L'assassinat du duc exige une tête et, rapidement, l'air de la rumeur résonne. C'est un journaliste et futur académicien, Charles Nodier, qui l'entonne dans *Le Drapeau blanc* du 22 février : « On demande si le couteau qui l'a tué s'appelait un poignard, un tire-point, un tranchet, un bout d'épée. Je l'ai vu. Cet instrument s'appelle une idée libérale », tandis que dans *Le Conservateur* , Chateaubriand s'exclame, perfide : « La main qui a porté le coup n'est pas la plus coupable. »

A la Cour, on s'agite dans le même sens. Ainsi, le comte d'Artois, père du duc et futur Charles X, ainsi que la duchesse d'Angoulême, sœur du duc, démarchent le roi pour qu'il écarte Decazes, tandis que la duchesse de Berry, la veuve, s'enferme à Saint-Cloud en attendant la démission du ministre…

A quel titre Decazes serait-il responsable ? Passons d'emblée sur les diverses théories du complot, dont certaines désignent les libéraux, quand d'autres aboutissent à Louis Philippe d'Orléans (à qui le crime profite). Decazes est perçu, non sans calcul, comme un complice indirect : il a fait supprimer la police particulière du Château, estimant qu'elle faisait double emploi avec la police générale. Aussi est-il directement attaqué à la tribune par un député ultra, Jean-Claude Clausel de Coussergues, le 14 février, lequel l'accuse de complicité, puis de haute trahison (et qui, dans la discussion des lois d'exception, revient à la charge, estimant, le 27 février, que Decazes est « le chef des révolutionnaires de France »). L'outrance est à l'ordre du jour et Decazes connaît le sort de Fouché après l'affaire de la rue Saint-Nicaise. Certes, après le discours de Clausel de Coussergues, les députés envisagent de publier un texte marquant leur indignation et leur désaveu. Le marquis de Saint-Aulaire, beau-père de Decazes, traite Clausel

de calomniateur… mais ce dernier maintient ses accusations dans un long *Projet de proposition d'accusation contre M. le duc Decazes* [25] .

Dans la foulée, on lui attribue le retour de la gauche à l'Assemblée, avec l'élection, en septembre 1819, d'un conventionnel (accusé par les ultras d'être régicide… mais qui est arrivé là du fait d'une manœuvre des mêmes ultras), l'abbé Grégoire. Guizot fait, dans ses *Mémoires pour servir l'histoire de mon temps* [26] , le lien entre les deux événements, montrant que l'arrivée de Grégoire *via* les urnes participe du même esprit que l'assassinat du prince. Le parti ultra va encore plus loin et parle, pour qualifier cette élection, d'un « régicide ».

D ecazes, pour se sauver, est prêt à concéder une loi électorale qu'il avait jusque-là repoussée ainsi qu'une loi rétablissant la censure. Il propose enfin une loi d'exception limitant sévèrement les libertés individuelles (« le droit d'arrêter et de détenir trois mois tout individu prévenu de complot ou de machinations contre la personne du Roi, la sûreté de l'Etat et les membres de la famille royale, sans être obligé de l'envoyer devant les tribunaux ; mais l'ordre d'arrestation devait être délibéré en conseil des ministres et porter la signature de trois membres au moins du cabinet, et la loi devait cesser à la prochaine cession si elle n'était pas renouvelée »). Une décision adoptée par le Conseil du roi le 14 février, Louis XVIII estimant que : « les lois d'exception doivent être draconiennes et promptement proposées [27] »… Et le roi se montre d'ailleurs très décidé à sauver son principal ministre : « Les royalistes me portent le dernier coup : ils savent que le système de M. Decazes est aussi le mien et ils l'accusent d'avoir assassiné mon neveu. Ce n'est pas la première calomnie qu'ils lancent contre moi. Je veux sauver mon pays sans les ultras s'il est possible. Cherchons une majorité sans les amis de M. Clausel et de M. de la Bourdonnaye [28] . »

Mais la combinaison envisagée pour faire voter ces lois est impraticable du fait des divers partis : le centre-gauche (Royer-Collard) annonce qu'il

refuse de voter la loi électorale, quand la Chambre des pairs rejette celle sur la presse. Surtout, les ultras n'entendent pas se faire confisquer cette opportunité, comme le confirme le ton du *Journal des débats* : « Quoi, au lieu de se repentir, M. Decazes menace ; au lieu d'aller cacher ses regrets et ses douleurs dans une retraite obscure, il aspire à la dictature. Ce Bonaparte d'antichambre nous prend-il pour un peuple sans prévoyance et sans souvenir ? Cette dictature qu'il réclame, ne l'a-t-il pas exercée ? Quel usage a-t-il fait de cette puissance ? Dans quel état nous rend-il la France ? » Aussi Decazes abandonne-t-il le gouvernement le 20 février, démission acceptée le 21 : il est remplacé par le duc de Richelieu. L'affaire Louvel n'entraîne pas à elle seule la chute de Decazes, mais elle précipite la crise. L'arrivée du duc de Richelieu permet à la droite de revenir aux affaires, avec l'entrée au gouvernement de quelques ultras (Corbières et Villèle) : « Ainsi fut exploité ce crime, qui était universellement déploré et maudit. Il ne fut plus question que de profiter de la circonstance pour renverser M. Decazes [29] . »

Restent pendants les projets de lois extraordinaires : le débat concernant la loi de censure commence le 27 février dans une ambiance orageuse et la loi électorale est votée en juin. Les lois sont finalement votées dans les deux Chambres, non sans cris (et même un duel entre le général Foy et M. de Corday). Le 30 mars 1820, les lois de Serre, qui libéralisaient le régime de la presse, sont suspendues et, en 1822, la censure est rétablie. Dans la foulée, quelques titres, dans le camp libéral comme dans le camp ultra, disparaissent – à commencer par *Le Conservateur* de Chateaubriand. La loi dite du double vote, le 29 juin 1820, rétablit le scrutin d'arrondissement (favorable à la noblesse rurale) pour 158 sièges et décide que les 172 autres seront pourvus au scrutin départemental par le quart le plus imposé des électeurs, qui votent ainsi deux fois. Les élections de 1820 confirment la débâcle de la gauche et la tournure réactionnaire du régime. Mais, plus encore, la discussion des lois d'exception donne lieu un vif affrontement

entre les libéraux, qui veulent amender et les ultras, qui veulent légiférer, soutenus ici par le roi. Benjamin Constant compare ces mesures aux lettres de cachet, La Fayette, plus habilement, fait allusion à la Loi des suspects au temps de la Terreur. Coïncidence (?), le vote de la loi d'exception débute avec le procès de Louvel, le 14 mai, à la Cour des pairs : Mme de Rémusat compare tristement ce procès et « notre grand procès national à la Chambre basse [30] ». Comme le note, désabusé, Royer-Collard, « les lois d'exception sont des emprunts usuraires qui ruinent le pouvoir alors même qu'ils semblent l'enrichir [31] ».

Si du sang de nos rois quelque goutte échappée ! titrait Chateaubriand, le 18 février 1820, dans *Le Conservateur* , s'inspirant de Racine : le sang du duc de Berry éclabousse le régime de la Restauration et contribue, à terme, à sa conclusion. Deux lectures du crime se confrontent : une lecture ultra [32] y voit l'aboutissement d'un cycle – l'expiation des péchés de Louis XV, la vérification des prophéties de Martin de Gallardon [33] , la condamnation absolue du libéralisme politique ; une lecture moderne le considère comme un crime politique, qui déstabilise le gouvernement, favorise l'arrivée au pouvoir des intransigeants et, au final, fragilise le régime. Avec cet attentat, la France de la Restauration paraît donc effectivement renouer avec le fil des temps, non tant celui de l'Ancien Régime que celui de 1793. Pionnier du terrorisme individuel, Louvel a porté un coup fatal au légitimisme, non seulement par son acte, mais également par les conséquences politiques de l'attentat.

L ouis-Philippe, ou le prix d'une révolution confisquée

Roi impromptu, proclamé par la rue et surnommé roi « des barricades » ou encore « roi-citoyen », « élu de la classe moyenne » (duchesse de Maillé [34]), Louis-Philippe I [er] pose, plus que d'autres, la question de la légitimité en politique, et cela au cours d'un règne long de dix-huit années. En effet, arrivé sur le trône par la grâce d'une révolution parisienne et d'une manipulation politique orchestrée par quelques partisans, Louis-Philippe est contesté tant par les républicains – qui dénoncent une révolution « confisquée » ou « escamotée » – que par les légitimistes, partisans de Charles X et de la branche aînée des Bourbons, qui ne lui reconnaissent que la lieutenance générale du royaume… un trône intérimaire, en quelque sorte, et beaucoup d'ennemis. Dans l'ordre d'une réflexion sur le terrorisme naissant, c'est surtout la récurrence des attentats visant le monarque qui fait sens et interpelle l'historien, comme une transition entre le tyrannicide d'Ancien Régime (dont Louis-Philippe roi demeure, finalement, comme un vestige) et la modernité terroriste. Une récurrence qu'il faut donc questionner : pourquoi s'acharner sur ce roi ? Et qui s'acharne sur lui ? Au nom de quelle idéologie politique ?

Les explications sont nombreuses et constituent un faisceau : les attentes déçues des libéraux du parti du mouvement ainsi que des républicains, la figure désacralisée du roi et les caricatures de carnaval (comme à Grenoble en mars 1832) ou bien celles de Daumier et de Charles Philipon dans *Le Charivari* , un journal satirique républicain (telle la célèbre tête en forme de poire), les articles peu amènes de la presse républicaine, comme *La Tribune* , les audaces des légitimistes – qui manifestent, par des incidents savamment orchestrés, leur mépris… La figure de Louis-Philippe fait au mieux sourire et manque manifestement de sacralité en ce début de règne. Le roi lui-même affecte de s'en amuser, mais l'indignation monte : « Il n'y a jamais eu une personne contre laquelle on eût vomi plus de calomnies », se plaint-il devant Laffitte, Barrot et Arago en juin 1832 [35] , et, de fait, le ton de la presse se fait plus âpre. Pour le

cinquième anniversaire des Trois Glorieuses, *Le Charivari* du 27 juillet 1835 est imprimé à l'encre rouge, l'une des caricatures publiées représente Louis-Philippe trônant sur les cadavres des victimes des insurrections de Lyon, de Paris et de Pologne. Dans la propagande républicaine, le roi est clairement désigné comme un traître et un criminel, quant aux attentats qui le visent, ils sont présentés comme des provocations de la police. Louis XVI était devenu ridicule, Louis-Philippe est odieux ! Le grondement de la rue semble permanent et le mot du diplomate autrichien Rodolphe Apponyi (« On danse sur un volcan »), prononcé le 1er février 1832 à l'occasion d'un bal aux Tuileries, témoigne de ce climat malsain. Pourtant, la politique du gouvernement est, dans les premiers temps, une politique d'ouverture menée par le parti du mouvement, plus libéral. Elle se traduit notamment par un allègement des mesures judiciaires du Code pénal et du Code d'instruction criminelle et par une réelle liberté de la presse. Il n'empêche, les oppositions se font jour, et dans une capitale qui n'a plus peur des révolutions le pouvoir est à portée de fusil. Paris s'agite en juin 1832 et en 1839, les canuts (ouvriers tisserands) de Lyon se révoltent en 1831 et 1834… Même l'Europe, et notamment la Pologne, s'invite dans ce débat français, Louis-Philippe étant accusé par les républicains d'avoir abandonné la révolution libérale polonaise (novembre 1830-septembre 1831) face aux fusils russes.

Le terrorisme est-il alors politiquement œcuménique, représentatif des diverses oppositions au trône ? Les légitimistes ouvrent le bal des comploteurs, et le feu. Le complot légitimiste dit de la rue des Prouvaires [36], le 1er février 1832, constitue une tentative d'enlèvement du roi et de sa famille à l'occasion d'un bal, et cela afin de proclamer roi Henri V le jeune (il est né en 1820 et n'est donc, en théorie, pas encore majeur pour le trône), duc de Bordeaux et comte de Chambord, tentative éventée par la police qui parvient à infiltrer le groupe, déjouer l'attentat et arrêter les conjurés dans les quelques heures précédant le bal. Il s'agit toutefois de l'unique tentative

légitimiste : à partir de là, l'équipée vendéenne de la duchesse de Berry alimente, jusqu'à son arrestation, le 6 novembre 1832, les maigres espoirs de ce parti.

Le parti républicain est par contre beaucoup plus actif : après avoir rongé leur frein au début du règne, les républicains, à la mort du président du Conseil, Casimir Périer, dénoncent une trahison des idéaux de 1830, qui prétendaient lier les principes de la liberté et la monarchie héréditaire. En particulier, la loi électorale de 1831, loin de proclamer le suffrage universel, s'est contentée d'abaisser le cens électoral et l'éligibilité. Le progrès est bien mince par rapport au régime de la Restauration, et l'électorat reste limité à 166 000 électeurs. Le temps de la République clandestine (Jeanne Gilmore) renaît. Ainsi, en janvier 1832, lors du procès contre la Société (républicaine) des amis du peuple (qui se reformera dès 1833 en Société des droits de l'homme), les accusés proclament-ils, dans une ambiance électrique : « Nous avons encore des balles dans nos cartouches [37] . » Et de fait, on murmure à l'époque qu'il existe dans Paris près d'une centaine de sociétés secrètes (Société « des amis du peuple », « des travailleurs égalitaires », « des saisons », « des familles », etc.). Certes, les conspirateurs sont largement minoritaires au sein de ces sociétés, évoluant dans les marges du mouvement républicain plutôt qu'en son cœur. Néanmoins, les républicains s'agitent, tiennent des discours qui virent à l'appel au meurtre [38] et agitent la rue ainsi que la Chambre des députés. Paris s'enflamme une première fois en juin 1832, mais l'insurrection s'achève sur une dure répression et la proclamation de l'état de siège, tempérée *a posteriori* par la Cour de cassation. Le parti républicain en sortirait presque victorieux, si ce n'étaient les cadavres des insurgés. Sous la monarchie de Juillet, le modèle insurrectionnel ne prend donc pas vraiment (avant 1848 s'entend), et le parti républicain, passé les échecs de 1832 et 1839, explore d'autres voies, légaliste ou terroriste. La menace lancée lors du procès de janvier 1832 est du reste promptement mise à exécution : le

19 novembre 1832, un coup de feu est tiré sur le roi, en route pour l'ouverture de la session parlementaire. L'enquête mène la police jusqu'à un étudiant en droit, répétiteur dans une pension et militant républicain de la Société des droits de l'homme, Louis Bergeron, lequel nie les faits, pour être finalement acquitté le 18 mars 1833, après avoir transformé son procès, qui avait débuté le 11 mars, en une tribune républicaine. Un fait divers ?

L'affaire qui va rester dans les annales demeure celle de « la machine infernale » de Fieschi. L'expression même de « machine infernale » est à la mode : elle s'est répandue pour désigner les engins employés pour des attentats – chariot explosif ou, dans le cas de l'attentat de Fieschi, l'assemblage de 25 fusils montés sur un affût et censés tirer simultanément. La machine, reproduite au musée de la préfecture de police de Paris, suppose donc des compétences d'armurier et d'artificier. En outre, le modèle d'attentat à la « machine infernale » connaît un certain succès puisque, à deux reprises – en janvier 1837, puis en décembre de cette même année –, la police évente des projets d'attentat de ce type. Les affaires Champion [39] et Huber/ Grouvelle/ Steuble (décembre 1837) illustrent ainsi les prémices d'une tradition qui ne sera interrompue qu'avec la dynamite, plus simple, plus maniable, moins encombrante et plus sûre.

Le 28 juillet 1835, passant en revue la garde nationale, Louis-Philippe est la cible d'un mitraillage, depuis le premier étage d'une maison du boulevard du Temple. Légèrement touché au front, le roi est sauf, ainsi que ses fils, mais onze victimes tombent, parmi lesquelles le maréchal Mortier, et de nombreux blessés, dont sept meurent par la suite. L'émotion est générale et européenne : les marques de sympathie affluent. Par ailleurs, les comploteurs ont été arrêtés : Fieschi, Morey et Pépin. Déférés devant la Chambre des pairs – seule cour habilitée à juger les atteintes à la sûreté de l'Etat selon l'article 28 de la Charte de 1830 – le 30 janvier 1836, ils sont promptement condamnés à mort et guillotinés le 19 février. Des trois hommes, c'est Giuseppe Fieschi, le moins « politique », qui attire les

regards. Vétéran des campagnes napoléoniennes et, occasionnellement, auxiliaire de la police de Louis-Philippe, Giuseppe Fieschi apparaît, lors de son procès, comme un criminel récidiviste, une forte tête qui a déjà eu maille à partir avec la justice pour des escroqueries. Vénal et rendu amer par des échecs professionnels et sentimentaux, il a été sollicité par deux militants républicains, Pierre Morey et Théodore Pépin, pour participer à un attentat contre le roi. Concepteur et déclencheur de la machine infernale, il figure comme le principal accusé, ce qu'il revendique d'un autre côté. Si les républicains, assimilés à des terroristes, sont les victimes collatérales de cet attentat, c'est pourtant Fieschi qui est mis en avant, comme figure de criminel, et non d'activiste. On lui oppose du reste la figure d'un autre terroriste, Louis Alibaud, en ce que celui-ci ne fit pas de victimes dans la population lors de sa tentative (25 juin 1836).

L'enjeu, pour le gouvernement du duc de Broglie, et en particulier pour Adolphe Thiers, ministre de l'Intérieur, est d'exploiter l'affaire de la machine infernale pour faire voter trois lois afin de mettre au pas les républicains. Un premier projet de loi porte sur les procès pour rébellion, détention d'armes et mouvements insurrectionnels et sur le renforcement des pouvoirs du président de la cour d'assises et du procureur général : le vote est facilement enlevé par le gouvernement, le 13 août. Un second projet vise le jury d'assises et son fonctionnement : là encore, en dépit d'une réaction de l'opposition, le projet est voté confortablement, le 20 août. Le vrai débat est provoqué par le troisième projet de loi, le plus stratégique puisqu'il porte sur la censure et, donc, menace la liberté de la presse. Le président du Conseil, le duc de Broglie, use pour l'occasion de toute son éloquence, expliquant que s'il respecte la liberté de la presse, il la veut « franche et complète, mais constitutionnelle. […] Il faut que désormais la révolte, bannie de la place publique, ne trouve plus son refuge dans le sanctuaire des lois [40] ». Sous-entendu, la presse d'opposition a armé les terroristes, ce que le discours du garde des Sceaux, Persil, laisse

supposer. Ironiquement, il se défend de rétablir les lois de la Terreur, celles de 1793. Une fois de plus, l'opposition réagit, mais la loi est votée le 29 août. Extrêmement sévère, elle vise toutes les atteintes à la personne du souverain et de sa famille, la contestation de la Charte et, plus largement, l'adhésion à toute autre doctrine politique, à commencer par la doctrine républicaine. Le terme même de « républicain » est proscrit, remplacé par celui de « radical ». Promulguées le 9 septembre 1835, les lois de septembre sont considérées par Thiers comme une arme décisive contre les violences politiques… et l'idéologie qui les inspire. Mais, en dépit ou à cause de ces lois, les attentats continuent.

Le 25 juin 1836, Louis-Philippe est de nouveau visé, cible d'autant plus malaisée que, depuis l'affaire de la machine infernale, il voyage en voiture blindée, un héritage impérial autant que le rappel direct des risques du terrorisme. Pourtant, saluant, par la vitre ouverte, la garde devant le guichet du Louvre, il est la cible d'un coup de feu tiré par Louis Alibaud, un ancien soldat armé d'une canne-fusil, qui explique son geste par l'indignation devant la répression brutale de l'émeute parisienne de septembre 1832. Alibaud, qui, dans un texte destiné à être lu lors de son procès, en juillet 1836, se réclame de Brutus, proclame notamment : « Le régicide est le droit de l'homme qui ne peut obtenir justice que par ses mains [41] . » Une apologie de la violence politique passée sous silence (il est interrompu durant sa lecture) mais qui témoigne encore une fois d'une volonté de légitimation. Condamné à mort par la Chambre des pairs, Alibaud est exécuté le 11 juillet mais figure désormais dans la geste républicaine comme un martyr.

A présent, estime la haute société, « rien n'égale les terreurs de la famille d'Orléans. A peine le roi ose-t-il se promener dans les jardins. La reine tressaille au moindre bruit [42] ». Du reste, Louis-Philippe attendra deux ans avant d'inspecter de nouveau – et quasiment à l'improviste – la garde nationale. De nombreux attentats viennent, jusqu'aux dernières

années du règne, souligner la légitimité de ces craintes : le 27 décembre 1836, Louis-Philippe, alors qu'il se rend en voiture avec ses fils au palais Bourbon, est victime d'un tir. La balle ne fait que l'effleurer de nouveau, tandis que des éclats de verre brisé touchent ses fils. Le coupable est cette fois-ci un jeune homme de 22 ans nommé Meunier, qui affirme, lors de son procès, avoir agi ainsi influencé par ses lectures, qui lui ont appris que « les d'Orléans avaient toujours fait le malheur de la France »… On croit entendre Louvel au soir du 13 février 1820. On ne saurait mieux justifier les récentes lois d'exception, à commencer par la loi sur la presse ! Citons encore les coups de feu de Marius Darmès (15 octobre 1840), puis de Pierre Lecomte (16 avril 1846) et de Joseph Henry (28 juillet 1846), qui démontrent que les frayeurs du roi sont fondées, y compris lorsqu'ils visent les princes (attentat de François Quénisset du 13 septembre 1841).

La lutte contre ce terrorisme a aussi, dès cette époque, ses coups tordus, comme l'affaire Conseil, une tentative menée par le ministère de l'Intérieur pour infiltrer les militants républicains réfugiés en Suisse… mais ledit Conseil, se retournant contre ses commanditaires, dévoile en février 1836 le pot aux roses, preuves à l'appui : l'affaire sera discrètement étouffée. Autre affaire obscure, et qui, dans une certaine mesure, relève de la lutte contre le terrorisme, la découverte faite par la police d'un projet de machine infernale, le 19 janvier 1837, chez un ouvrier républicain nommé Champion : l'homme, qui revendique la paternité exclusive du projet, se suicide quelque temps plus tard en prison… une affaire providentielle, puisqu'elle s'insère dans le débat, ouvert le 18 janvier à la Chambre des députés, lors du dépôt d'une pétition – nouvelle tactique des républicains/radicaux – réclamant l'amnistie pour les délits politiques. Les sanctions varient et, quoique attaché à son droit de grâce régalien, Louis-Philippe pardonne peu quand il s'agit de sa Majesté : sur les sept attentats à l'arme à feu dirigés contre lui, seul Bergeron, auteur du premier attentat, le 18 novembre 1832, fut acquitté. Un seul terroriste fut gracié : Meunier

(27 décembre 1836), qui dut sa survie à sa contrition : condamné à mort par la Chambre des pairs, sa peine fut commuée en une sentence d'exil par le roi, qui lui donna même un pécule pour son arrivée aux Etats-Unis. Joseph Henry fut, quant à lui, condamné aux travaux forcés à perpétuité, faute de preuves matérielles de l'attentat. Restent les autres terroristes, qui, eux, n'échappèrent pas à la sentence de mort : Fieschi, Morey et Pépin, Alibaud (au « grand regret » du roi), Darmès et Lecomte.

Echoués ou éventés, cette succession d'attentats trace le portrait d'un roi au pouvoir fragilisé : en dépit des échecs successifs, la figure du roi « traqué » s'impose au public, et la récurrence des tentatives fait alors sens comme une démonstration publique de l'illégitimité du monarque ou du régime. Toutefois, et contrairement au tsar Alexandre II, première victime du terrorisme moderne en 1881, Louis-Philippe ne fait alors face qu'à des aigris (Alibaud), des faibles (Meunier), des criminels (Fieschi), des fous (Lecomte), des hommes toujours isolés… Le terroriste n'est pas encore de mode, c'est le criminel qui est jugé et, d'ailleurs, les procès successifs devant la Chambre des pairs ne permettent pas aux accusés d'obtenir – même à grands frais – une tribune politique relayée. Il faut attendre le développement de la presse populaire pour que les tribunaux se muent en chambres de résonance et que le « terrorisme républicain » ait un certain crédit. Le temps n'est pas encore aux activistes, mais la terreur est de nouveau à l'ordre du jour !

L'attentat d'Orsini, ou les hasards du terrorisme

Parmi les attentats marquants du XIX^e^ siècle, celui de Felice Orsini est probablement le plus inattendu quant à ses conséquences, qui voit la cible –

Napoléon III – se convertir à la cause de l'unité italienne revendiquée par Orsini… un « syndrome de Stockholm » avant la lettre ? Le premier terrorisme « mondialisé » (ou, du moins, européanisé), si l'on considère qu'avec sa bombe Orsini exporte en France la question de l'unité italienne ? Ou bien la démonstration que les voies du nationalisme sont impénétrables ? Un attentat qui pose en tous les cas une question simple : qu'est-ce qu'un attentat réussi ? Il faut en effet distinguer un but immédiat et un objectif plus lointain, plus politique, auquel l'attentat est censé contribuer.

Cette distinction suppose deux approches différentes. Comme le constate un mémorialiste : « Pour les masses populaires, un attentat qui ne réussit pas est pour ainsi dire comme non avenu, eût-il fait de nombreuses victimes. Le peuple n'apprécie que les résultats. Mais les gouvernements se placent à un autre point de vue, et, tout en constatant l'effet, ne manquent pas d'en rechercher la cause, et surtout de calculer les conséquences d'une réussite [43] . » Est-ce du fait de cette approche élargie que Napoléon III se convertit à la cause italienne ? Sans aller jusqu'à y voir les prémices de l'entrevue de Plombières qui scelle en 1858 l'alliance entre le Piémont et la France, on doit se poser la question du traumatisme subi par le souverain français et de son influence sur la politique extérieure impériale.

L'affaire éclate au lendemain du Printemps des peuples de 1848 et de son échec : si le nationalisme apparaît désormais comme un sentiment, voire une idéologie, largement répandu dans les masses et qui, par capillarité, remonte jusqu'au sommet de l'Etat, il se heurte encore à des trônes conservateurs, qui en jugulent autant que possible la portée révolutionnaire, avant d'en détourner à leur profit la dynamique. En ce milieu du XIX e siècle, la Grèce, la Belgique ont récemment conquis leur indépendance et, dans les royaumes germaniques comme dans la péninsule italienne, on rêve d'unité. De grands obstacles subsistent néanmoins, à

commencer par la prudence conservatrice (voire réactionnaire) des monarchies européennes et l'idéal du *statu quo* . Ayant reconquis un statut de puissance respectable en Europe depuis la Révolution française et les guerres napoléoniennes, la France n'est pas la dernière à soutenir ce *statu quo* . Parvenu au pouvoir du fait d'un coup d'Etat, Napoléon III a su faire oublier le souvenir de son oncle et passe pour un souverain responsable, partisan d'une politique d'équilibre des puissances. Il est d'ailleurs le principal soutien du pape Pie IX, qu'il a rétabli dans sa capitale romaine et dans ses Etats en écrasant la tentative de république romaine de Mazzini. A tous égards, la France impériale est une force conservatrice, et par voie de conséquence la cible de la vindicte des patriotes italiens.

Felice Orsini est né en 1819, dans les Etats du pape, près de Bologne, et dans une Italie qui n'existe encore – comme le rappelle cruellement le chancelier autrichien, Klemens von Metternich – qu'en tant qu'« expression géographique ». L'unité italienne est alors un vieux rêve, caressé depuis Machiavel et son *Prince* par des monarchistes, des républicains, des catholiques… Quelle chimère politique sortira de ces visions souvent divergentes et contrastées ? Certes, l'Italie a connu une unité récente, quoique incomplète, sous la poigne de Napoléon I ^{er} , mais depuis 1848 et l'échec du Printemps des peuples, l'idée nationale italienne couve en attendant son sauveur. Le pape – Pie IX –, un temps pressenti comme possible président d'une confédération italienne, a refusé ce calice au goût trop temporel, qui supposait un conflit entre la papauté et un empereur d'Autriche « très chrétien » : confronté à une insurrection, il fuit Rome pour se réfugier en 1848 dans la forteresse de Gaète. Le roi de Piémont-Sardaigne, Charles-Albert, a cru amorcer l'unification italienne, mais il a connu des défaites humiliantes face à l'Autriche, laquelle, dans ses territoires italiens, a confié au général Radetzky le rétablissement de l'ordre sans ménagement. L'heure des républicains semble avoir sonné. A leur tête, Giuseppe Mazzini profite de la fuite du pape Pie IX à Gaète, suite à la

révolution romaine de novembre 1848, pour proclamer la république à Rome en janvier 1849. Il en prend la tête, dans un triumvirat, en mai. Mais, loin de poser les fondements d'un régime moderne, sa tâche principale sera, avec l'aide de Garibaldi, de défendre la jeune république contre les troupes françaises chargées par Louis-Napoléon Bonaparte, alors tout jeune président de la II e République, de restaurer le pouvoir pontifical à Rome. La ville est reprise en juillet, Pie IX restauré sur son trône le 12 avril 1850, et Mazzini part en exil à Paris. Partout en Europe, la réaction aux événements de 1848 est vigoureuse et intransigeante, à la mesure de la peur ressentie par les gouvernants.

L'histoire de Felice Orsini s'inscrit dans ce printemps italien et ses prémices. Patriote, le jeune homme adhère d'abord à Jeune-Italie [44] et figure parmi les partisans de Mazzini. Il est l'un des meneurs de l'insurrection de Romagne (1844) et participe à l'aventure de la République romaine, dont il contribue, comme député à l'Assemblée constituante de 1849, à bâtir les fondations. Notons toutefois qu'après l'échec de ladite République romaine, il s'écarte de son mentor. Arrêté par la police autrichienne en décembre 1854, il est emprisonné à Vienne, puis à Mantoue, au château San Giorgio, dont il parvient toutefois à s'évader le 30 mars 1856. C'est le début d'un exil londonien, et surtout le choix d'une nouvelle tactique, celle de la violence politique. Car Orsini prépare, depuis Londres, un attentat contre l'homme à qui il attribue l'échec de la République romaine, Napoléon III.

Quelques ingrédients bien connus se retrouvent dans ce complot : la base arrière londonienne, le rôle des « chimistes » (des artificiers plutôt : un Anglais, Thomas Allsop, et un exilé français, Simon Bernard), l'arme envisagée – la mode est alors à la bombe fulminante, qui utilise un précipité d'argent fulminant et explose très facilement. La cible est également notable : depuis le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le prince-président,

puis l'Empereur, se trouve dans la ligne de mire de nombreux projets d'attentats. L'heure est au danger républicain et l'on évoque des sociétés secrètes telles que les Invisibles ou le Comité révolutionnaire européen et des complots terrifiants, comme ceux de la machine infernale de Marseille (septembre 1852), ou encore ceux de l'Hippodrome (7 juin 1853) et de l'Opéra comique (5 juillet 1853)… Autant d'attentats censés ouvrir la voie à une insurrection parisienne. Les modes d'action sont variés : qu'ils cherchent à rejouer la scène des ides de mars lors du complot de l'Hippodrome (7 juin 1853) ou bien celui de l'Opéra comique (le 5 juillet suivant) susnommés, les républicains se distinguent par une ample mise en scène, qui suppose un attentat collectif et spectaculaire. Arrêtés après la tentative de l'Opéra comique, les organisateurs de ces deux attentats (Feuillet, Alix et Ruault) sont condamnés. Mais l'irruption du nationalisme italien sur la scène politique française est une nouveauté. En cela, Orsini n'est pas un précurseur : après la tentative de Giovanni Pianori qui, le 28 avril 1855, tire à deux reprises sur l'empereur sans parvenir à le toucher, l'affaire du complot de Paolo Tibaldi, arrêté le 13 juin 1857, semble désigner un danger venu d'outre-monts.

L'attentat a lieu le 14 janvier 1858 : ce soir-là, l'empereur Napoléon III est attendu à l'Opéra, situé rue Le Peletier. Orsini est prêt à venger la République romaine : il est flanqué de trois complices, tous armés d'une bombe à main, d'un poignard et d'un pistolet. Mais dans la foule, l'un d'eux – Pieri – est bientôt repéré par la police et arrêté… un incident, mais la mécanique de l'attentat n'est pas grippée et, lorsque la calèche impériale apparaît, les terroristes passent à l'action en trois temps. Les deux premières bombes sont lancées sous les sabots des chevaux, et dans le tumulte des explosions Orsini envoie sa propre bombe sous la calèche impériale. L'attentat n'a pas duré plus d'une minute mais l'impression est terrible : la déflagration fait exploser la verrière du théâtre, tandis que la calèche verse. Les dégâts sont considérables puisqu'on dénombre 144 blessés et

12 morts… Mais le couple impérial est miraculeusement sain et sauf : la calèche, dotée d'une armature en fer, les a protégés… un blindage avant la lettre, bien que 76 éclats se soient fichés dans l'armature. Comme son oncle après l'explosion de la machine infernale, Napoléon III ne saurait afficher son trouble : il se relève et continue sa soirée en allant suivre la représentation prévue.

Dans le chaos ambiant, les terroristes sont néanmoins parvenus à s'enfuir. La police dispose toutefois d'un atout : Pieri, le complice prématurément arrêté, finit par parler. Très rapidement, Orsini et Rudio sont interpellés à leur domicile, tandis que Gomez est finalement retrouvé dans un café. Une enquête rondement menée, qui débouche sur un procès devant les Assises de la Seine les 25 et 26 février 1858. Ce procès n'est pas une formalité : il offre à Orsini – défendu par Jules Favre, l'un des espoirs du parti républicain – une plate-forme pour défendre publiquement l'idée nationale italienne. L'attentat est nettement légitimé : « En examinant les conditions politiques de tous les gouvernements d'Europe, je me suis arrêté à cette idée qu'il n'y avait qu'un homme en position de faire cesser l'occupation de mon pays par l'étranger et que cet homme était Napoléon III […]. Mais tout son passé me donnait la conviction qu'il ne voudrait pas faire ce qu'il pouvait seul faire, j'avoue donc franchement que je l'ai considéré comme un obstacle, et alors, je me suis dit qu'il fallait le faire disparaître [45] . » Orsini revendique la responsabilité de la conspiration et profite de cette inévitable notoriété pour adresser, le 11 février, une lettre à Napoléon III le suppliant de libérer l'Italie et le menaçant discrètement, d'une phrase lourde d'allusions : « Tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de votre majesté ne seront qu'une chimère. » Phrase prémonitoire ou prophétie autoréalisatrice ?

Les contemporains se font l'écho d'une peur sourde mais réelle : « Au bal de Lord Cowley comme partout, Napoléon III a gardé son calme imperturbable et son attitude impassible. Il ne laisse voir aucune

préoccupation, aucune inquiétude. Mais au fond, il se sent très menacé et ne se fait pas d'illusion [*sic*] sur l'acharnement des sicaires. Le 14 janvier, on n'a eu devant soi ni un fait isolé, ni la tentative d'un maniaque ou d'un fou, ce qui s'est produit, c'est un épisode de l'immense complot qui se renouvelle sans cesse. La cour conserve tout son éclat, toute son animation mais il y règne une vague terreur. […] Les renseignements les plus précis, venant non seulement d'Angleterre mais de Belgique, de Suisse et de Piémont, représentent la secte des assassins comme irrévocablement résolue à continuer son système de meurtres [46] . » Dans le même ordre d'idée, le ministre de France à Turin (le représentant diplomatique français), le comte de La Tour d'Auvergne, rapporte, le 27 janvier, que Cavour lui signale un autre projet d'attentat où « plusieurs individus vêtus en ouvriers, parmi lesquels seront des enfants, lanceront des bombes remplies d'une matière pouvant s'attacher aux vêtements comme de la glue et produisant une fumée ou une odeur capables de déterminer subitement une asphyxie ».

La rumeur alimente la peur… mais elle inspire aussi la police. De l'attentat de Giovanni Pianori, le 28 avril 1855, aux complots (éventés par la police) de Paolo Tibaldi (juin 1857) puis de Grecco, Imperatori, Scaglioni et Trabucco, en janvier 1864, les patriotes italiens se montrent pugnaces. Aussi le Second Empire réprime-t-il de manière large : Giuseppe Mazzini est même condamné par contumace, lors du procès Tibaldi, ainsi que le républicain Ledru-Rollin, alors en exil… une condamnation qui s'avère être le fruit d'une manipulation orchestrée par la police.

Au final, Orsini et Pieri sont condamnés à mort et exécutés – pieds nus, la tête couverte du voile noir des parricides, au cri, pour le premier, de « Vive l'Italie, vive la France », tandis que le second entonne le chant des Girondins – le 13 mars 1858 sur la place de la Roquette. Quant à Gomez et Rudio, ils sont envoyés aux travaux forcés. Preuve de l'émotion européenne provoquée par l'affaire, les complices restés en Angleterre, Bernard et Allsop, font également l'objet de poursuites, et si Allsop y échappe,

Bernard est traduit devant un tribunal… mais innocenté de la charge de participation à un complot. L'Angleterre demeure terre d'asile… Epilogue légitime d'un attentat raté ? Napoléon III prend toutefois une mesure classique en promulguant une loi de sûreté générale qui, menée par le tout nouveau ministre de l'Intérieur, le général Espinasse, entraîne près d'un millier de condamnations à la proscription. Dans le même ordre d'idées, la France est divisée en quatre grandes zones militaires dont le commandement est confié à des maréchaux, une mesure qui, sans s'inscrire dans l'état de guerre, s'y apparente. Mais l'écho de cet attentat est essentiellement diplomatique : le royaume de Piémont-Sardaigne s'empresse de désamorcer une crise en adressant ses félicitations à Napoléon III pour l'heureuse issue de l'affaire. Un ambassadeur extraordinaire est envoyé pour l'occasion, afin d'apaiser l'ire impériale. C'est surtout le signal d'un rapprochement entre Napoléon III et Cavour, officialisé par l'entrevue de Plombières, en juillet 1858.

La France, mère du terrorisme ?

Terre de révolution, la France du premier XIX^e^ siècle est regardée par les monarchies alentour comme encline à la violence politique. La remarque du chancelier Metternich au lendemain de l'assassinat du duc de Berry (« En France, le libéralisme va son train, il pleut des assassins [47] ») semble désigner autant une nation qu'une idéologie. Mais cette violence politique n'est pas une exception française, ni même européenne.

L'assassinat, à Mannheim, le 23 mars 1819, d'August von Kotzebue, auteur dramatique allemand, par un étudiant en théologie d'Iéna, Karl Ludwig Sands, relève de la violence politique, l'assassin prétendant défendre l'idée nationale allemande contre les menées du tsar. En effet, August von Kotzebue, qui avait en partie fait carrière en Russie auprès du

tsar Paul I er , émarge aussi aux Affaires étrangères russes depuis 1816, comme conseiller et, en fait, comme agent d'influence. Ce sont ses articles très conservateurs, voire réactionnaires, publiés dans sa revue, la *Literarisches Wochenblatt,* qui le désignent à la vindicte des libéraux allemands, et notamment des associations étudiantes – les *Burschenschaften* – dont est issu son assassin. L'attentat fit grand bruit, et ce d'autant plus qu'en dépit d'une enquête poussée on ne parvint pas à trouver de complicité… Sands, comme Louvel par la suite, était un terroriste solitaire. Mais son geste, quelques années après le congrès de Vienne et la formation de la Sainte-Alliance, rappelle aux monarques européens que l'idée nationale couve. Le chancelier autrichien Metternich s'en inquiète d'ailleurs, tout comme l'Autriche. Présidant alors la Confédération germanique, elle prit les devants et se servit de l'affaire comme d'un prétexte inspirant les décrets promulgués lors de la conférence de Carlsbad, le 20 septembre 1819. Ces décrets, valables dans toute la Confédération germanique, constituent une législation antilibérale qui frappe la presse et l'université, voire antiterroriste en ce qu'elle fonde, à Mayence, une Commission centrale d'enquête – *Zentraluntersuchungskommission* – ayant pour mission de lutter contre les « menées des démagogues ».

De même peut-on qualifier d'entreprise terroriste l'assassinat, au soir du 14 avril 1865, du président américain Abraham Lincoln par John Wilkes Booth, un acteur partisan de la Confédération. Ce dernier, au cri – très empreint de culture latine – de « *Sic semper tyrannis* », assassine le président qui incarne la défaite du Sud et l'abolition de l'esclavage. Un geste qui pourrait relever du tyrannicide… mais c'était un triple attentat qui avait été planifié, visant, outre Lincoln, le secrétaire d'Etat William Henry Seward, ainsi que le vice-président, Andrew Johnson. En décapitant l'exécutif fédéral, les conjurés espéraient provoquer une période de chaos propice à une hypothétique résurrection sudiste (très compromise par la reddition du général sudiste Robert Lee, après la bataille d'Appomatox, le

9 avril). Toutefois, Seward – attaqué au couteau par Lewis T. Powell (dit Lewis Paine) qui s'échappe, convaincu d'avoir réussi son coup – est sauvé *in extremis* par un médecin présent. Et George Atzerodt, qui devait assassiner Andrew Johnson dans son hôtel, à Washington, manque sa cible par excès de boisson. Notons que cet attentat fait suite à une tentative ratée d'enlèvement du Président le 17 mars 1865 par le même John W. Booth.

Dans ce premier XIX^e^ siècle, le terroriste, « l'attentateur » (K. Salomé), se distingue encore difficilement du criminel, même si la terreur est effectivement à l'ordre du jour. On voit que les cibles sont toujours les têtes couronnées, dans un dessein qui n'a guère varié, tuer le souverain pour transformer le régime politique. Mais le climat politique, les discours radicaux d'inspiration religieuse ou politique, la récurrence des révolutions, etc. peuvent expliquer l'émergence de la violence politique : une sorte de brutalisation à la mode du XIX^e^ siècle dont les terroristes seraient l'expression la plus radicale et qui trouverait son pendant dans l'avènement, dans les années 1920, des régimes totalitaires. Quelques novations attirent le regard : la charrette explosive de la rue Saint-Nicaise, voiture piégée avant l'heure, ou l'acte solitaire d'un Louvel, annonçant les *lone wolves* , le terrorisme individuel du XXI^e^ siècle. De même, l'exportation de la cause nationale italienne par Orsini témoigne du caractère bientôt transnational du terrorisme. L'une de ses caractéristiques est peut-être sa capacité à innover. Mais à nouveau crime, mesures nouvelles, ce qui inspire un constat : très tôt, l'appareil d'Etat s'empare de ce crime si particulier pour l'instrumentaliser, souvent à des fins partisanes. La police innove dans ses méthodes d'investigation, quand elle ne manipule pas les terroristes potentiels. La justice se cherche, et tente d'adapter le droit à la pratique. Si, en France, le terroriste est initialement assimilé au parricide (en ce qu'il s'attaque au souverain, père politique du peuple), la

disparition de cette incrimination en 1832 coïncide avec l'émergence, dès 1810, d'une législation adéquate, par tâtonnements : l'article 89 du code pénal de 1810 théorise le complot, qui vise la sûreté de l'Etat, et l'attentat, qui n'en est qu'une tentative (mais qui vaut le crime), et la loi du 10 janvier 1853 sanctionne l'attentat contre la personne de l'Empereur.

Autre constat : le terrorisme du premier XIX e siècle favorise la constitution d'Etats de plus en plus forts, inquisiteurs, policiers. Il libère leur poigne et participe, à son niveau, à la modernisation des sociétés.

2

L'invention du mythe terroriste : la Russie et ses *Démons*

« Pour commencer à vivre dans le présent, il faut d'abord racheter notre passé, en finir avec lui, et l'on ne peut le racheter qu'au prix de la souffrance. »

Anton T CHEKHOV , *La Cerisaie* , acte II.

C'est depuis la Russie tsariste de la fin du XIX e siècle que le terrorisme va brusquement faire irruption dans la modernité. Si le XIX e siècle a connu les bombes et la violence politique, il ne s'agissait toutefois que d'attentats isolés, du fait d'individus solitaires : il n'avait pas encore été confronté à la récurrence, à un réseau terroriste capable de multiplier les actions et de livrer une forme de guerre. L'image même du terrorisme se ressent de cette évolution. Sous la plume d'un Dostoïevski, il va trouver une forme de consécration littéraire et entre en quelque sorte dans le paysage culturel des Européens.

C'est en Russie que le phénomène se précise. En ce milieu du XIX e siècle, la Russie est une puissance ambiguë : les souvenirs d' Alexandre I er , de la Sainte-Alliance et des victoires contre l'Empire napoléonien contrastent avec la récente défaite en Crimée. Si la puissance russe reste d'actualité, c'est toutefois une puissance fragile, « pauvre » (Georges Sokoloff), qui s'appuie davantage sur une forte démographie et une

agriculture archaïque que sur une économie et une société modernes. La société, majoritairement rurale et encore dominée par une aristocratie arriérée, n'a pas fait son entrée dans le siècle et vit toujours à l'heure féodale. La servitude est une réalité dans les campagnes, un vestige qui pèse sur la réputation du régime et du tsar : sur les 75 millions d'individus que compte la Russie en 1858, à la veille de l'abolition du servage, plus de 90 % sont des ruraux, et 45 % d'entre eux sont des serfs, attachés à la terre et dominés par un *barine* , un maître qui détient sur eux des droits quasi absolus. Dans cet empire immense, multinational, multiconfessionnel, la figure du tsar, de la dynastie des Romanov, incarne l'unité et la tradition… une tradition de plus en plus contestée. Les révoltes paysannes se multiplient depuis le début du siècle, cristallisant ces tensions croissantes. Les villes bruissent des idées nouvelles importées de l'Ouest. Certains, à la cour de Saint-Pétersbourg même, rêvent d'une réforme qui entraînerait la Russie, à la suite des autres Etats d'Europe, dans l'industrialisation et la modernité. L'abolition du servage et une relative libéralisation du régime, voire une constitution, permettraient à la Russie de rattraper l'Occident sur la voie du progrès. A ces libéraux s'opposent toutefois des slavophiles, partisans d'un modèle russe intangible et d'une Russie éternelle qui combine autocratie, orthodoxie et servage. Face à une société qui semble bloquée et à un régime qui peine à se réformer, la violence apparaît bientôt comme une solution légitime.

Comment l'idée terroriste s'exporte-t-elle ?

De la charbonnerie au populisme…

Mais il y a loin de l'esprit de réforme à l'attentat. C'est une équation impossible, la recherche du chaînon manquant entre l'Europe et la Russie : si l'on conçoit bien que l'idée révolutionnaire, le libéralisme, la Déclaration des droits de l'homme aient pu parvenir en Russie, par le biais notamment de l'occupation russe en France au lendemain de Waterloo. Dès 1825, la révolte des décembristes, menée par Pestel, traduit cette influence parmi les vétérans russes des guerres napoléoniennes. Mais il reste à comprendre comment s'organisent les premiers groupes d'activistes dans les années 1850, sur quel modèle et avec quelle culture de la clandestinité. Le discours légitimant existe, mais la pratique ?

L'influence, à cet égard, de la maçonnerie, *via* la charbonnerie, est discrète, mais vraisemblable. Ainsi l'épisode de la conjuration des Égaux de 1796 menée par Gracchus Babeuf et son Directoire secret de salut public, et surtout le récit qu'en offre un Filippo Buonarotti en 1828, inspirent des étudiants russes proches de Netchaïev, premier terroriste revendiqué. Et, de fait, la figure originale d'un Buonarotti, franc-maçon, carbonaro, pilier de sociétés secrètes républicaines, comploteur impénitent et propagandiste efficace, constitue un bon indice. Un autre modèle d'insurgé permanent affleure, il s'agit de Louis Auguste Blanqui, également carbonaro et théoricien, auteur, entre autres, des *Instructions pour une prise d'armes* en 1866. De même, les figures conjointes de Mazzini et Garibaldi fascinent le milieu populiste russe, qui érige la charbonnerie [1] en exemple. Le cas d'un Krasnoperov, étudiant à la faculté de Kazan, accusé en 1863 d'être l'auteur d'un ouvrage consacré au carbonarisme français – et également d'avoir participé à un complot – montre que les militants du populisme russe cherchaient dans la société secrète libérale une inspiration, voire un modèle d'organisation. On pourrait d'ailleurs plutôt parler d'un mythe mazzinien. En effet, les mazziniens sont – faussement – assimilés à des terroristes : c'est le jugement d'Ivan Orlov, membre de l'organisation clandestine *Zemlia i Volia* (« Terre et Liberté »), qui souligne, en 1863, que les

mazziniens « ne se soucient pas des moyens et qu'en Italie, ils soutiennent, directement ou indirectement, le brigandage et le pillage [2] ». Une formulation qui se rapproche de l'illégalisme anarchiste et qui confond le brigandage dans l'Italie méridionale avec l'activisme des garibaldiens.

Le modèle existe donc et, dès 1858, la police tsariste commence à s'intéresser aux sociétés secrètes. Il s'agit alors, selon un rapport du chef de l'Okhrana (la police politique), Dolgoroukov, au gouverneur de Moscou, de suivre les activités d'un premier groupe populiste, les *Vertepniki* , apparu en 1854, et qui, évoluant vers le socialisme, cherche des contacts avec le monde paysan. Cette jeunesse militante devient peu à peu la bête noire de la police tsariste : comme le souligne Alexandre II en marge d'un *Rapport sur la situation générale de l'Etat* remis au tsar par un étudiant libéral, Nicolaï Serno-Solovievitch en septembre 1858, « Il y a chez eux beaucoup de bon et de réellement généreux. La Russie doit attendre beaucoup d'eux s'ils sont orientés dans le sens convenable. Autrement, il en ressortira un effet tout opposé [3] ». Un jugement prémonitoire ?

… DU POPULISME À L'ANARCHISME

Le socialisme russe, dont vont surgir populistes, nihilistes, communistes et anarchistes, trouve son origine chez des penseurs français traduits, commentés et adaptés à la société russe. Alexandre Herzen s'inspire par exemple de la philosophie saint-simonienne pour réfléchir à la spécificité de la société russe et aux voies de sa libération. Pour lui comme pour ses disciples, la seule révolution possible est – comme il l'indique dans une lettre à Mazzini – « une guerre de paysans ». L'idée d'un particularisme rural russe est ancrée dans la pensée socialiste d'un Herzen, dont les références vont de la guerre des paysans, menée par le cosaque Pougatchev, dans la Russie du XVIII[e] siècle, à la Révolution française, en passant par la

rébellion populaire du cosaque Stenka Razine (1670-1671) et la Jeune-Italie de Mazzini. « Je ne crois en Russie à aucune autre révolution qu'à une guerre de paysans [4] . » Un Herzen dont le discours, quoique théorique, a déjà une saveur nihiliste… : « A l'intérieur de tout homme, il y a un tribunal révolutionnaire permanent, il y a un implacable Fouquier-Tinville et – chose essentielle – il y a une guillotine. Parfois, le juge sommeille et la guillotine se rouille, et alors le faux, le passé, le romantique, le faible redressent la tête. Il n'y a pas d'autre choix : ou bien condamner et marcher de l'avant, ou bien pardonner et s'arrêter à moitié chemin. […] la raison est implacable ; comme la Convention, elle est sévère et sans hypocrisie [5] . »

Contemporain de Herzen, le père de l'anarchisme, Mikhaïl Bakounine, fut quant à lui influencé très tôt par la lecture de Fichte, dont il envie « la capacité à s'abstraire de toutes les circonstances intérieures et extérieures ; ainsi que de l'opinion des autres, pour marcher tout droit, sans jamais se lasser, vers les buts qu'il s'est fixés, illuminé par la conscience de la vérité et de la bénédiction de Dieu [6] ». Un discours de jeunesse empreint de romantisme mystique et qui dessine déjà la silhouette de l'homme seul face à l'univers. Netchaïev, dans le *Catéchisme révolutionnaire* qu'il rédige de concert avec Bakounine, ne fera que traduire cet élan en règles de vie. Aristocrate russe en rupture de ban, Bakounine a quitté la Russie en 1840, attiré par la philosophie allemande et l'idée révolutionnaire. Vivant à Paris en 1844, il croise non seulement quelques émigrés allemands de marque, comme Marx, mais également les radicaux français de 1848, jusqu'à Proudhon. Il découvre à Bruxelles les charmes de la conspiration et des sociétés secrètes, comme la Société démocratique pour l'union de tous les pays… et sera même condamné précocement par la justice tsariste en 1844 pour avoir « entretenu à l'étranger des relations criminelles avec une société de personnes mal intentionnées ». En France et dans l'Europe du Printemps des peuples, Bakounine ne fait donc pas l'apprentissage de la démocratie, et s'en méfierait même : « L'époque est passée de la vie parlementaire, des

constituantes, des assemblées nationales, etc. Je ne crois ni aux constitutions, ni aux lois. La meilleure des constitutions ne saurait me contenter. Nous avons besoin de quelque chose d'autre : l'élan, la vie, un nouveau monde sans lois et donc libre [7] . » Herzen et Bakounine se retrouvent toutefois dans une certaine méfiance à l'égard de mouvements comme celui de Babeuf et la conspiration des Egaux, une méfiance envers un communisme perçu comme grossier et tyrannique. Le refus également d'une révolution politique au profit d'une révolution sociale. A leur suite est apparue, notamment à Moscou et dans quelques centres universitaires, « une jeunesse radicale, qui dédaigne les carrières de l'Etat et tend vers le peuple » (Bakounine). Une jeunesse que Bakounine croit un temps organiser, depuis son asile zurichois, par l'intermédiaire de Netchaïev… mais qu'il ne fera qu'influencer. Si des sociétés secrètes bakouninistes se mettent en place, telle la Fraternité internationale (1868) et sa revue *Narodnoe Delo* , cette dernière échappe rapidement à son créateur. Bakounine est, dans une certaine mesure, un idéologue européen plutôt qu'un révolutionnaire russe, et son influence sur le mouvement libertaire russe est, au dire de Pierre Kropotkine, plus morale qu'intellectuelle.

La réforme ou la violence ?

L'Etat russe connaît cependant un léger vent de réforme, soufflé par le tsar « libérateur », Alexandre II. Au lendemain de son avènement, en 1856, celui-ci songe déjà à un projet de constitution politique et, acte politique majeur, abolit le servage en mars 1861, conscient qu'« il vaut mieux abolir le servage par en haut plutôt que d'attendre le moment où il commencera à s'abolir lui-même d'en bas ». On ne peut que rapprocher cette décision du commentaire de Herzen dans une lettre à Mazzini de février 1857, peu après l'avènement du jeune tsar : « La machine est chauffée, la vapeur se consume, les forces se perdent en mugissant, tout cela parce qu'il ne se

trouve pas une main hardie pour tourner la clef et mettre la machine en marche. » La mesure, quoique importante (elle touche plus de vingt millions d'individus), n'a toutefois pas l'effet escompté, faute de s'attaquer à la question connexe de la propriété foncière.

En effet, si la terre est effectivement divisée en parcelles attribuées aux serfs libérés, ceux-ci n'en ont que l'usufruit et ne peuvent envisager un rachat que si le *barine* y consent, et cela dans la décennie à venir. Dans ces conditions, le rêve d'une petite propriété paysanne s'éloigne rapidement et le métayage domine. En outre, les paysans restent soumis à des droits et des devoirs collectifs coutumiers sous la tutelle de la communauté villageoise, le *mir* . Ainsi, la « faim de terre » n'est pas étanchée par l'émancipation de 1861 et l'on peut même constater, dans les campagnes, un appauvrissement croissant, sous le double coup de l'endettement et de la pression fiscale. Dans les milieux populistes, la réforme est donc perçue comme la voie d'une transition entre un régime servile et un régime capitaliste : autant dire une impasse pour le monde paysan. Du point de vue des libéraux, la réforme ne fait que retarder la révolution… Dès le 1 er juillet 1861, Herzen, dans sa revue *Kolokol* (*La Cloche*), se demande : « Que faut-il au peuple ? » La réponse tient en deux mots : « tout simplement la terre et la liberté » (en russe : *Zemlia i Volia*). C'est l'acte de naissance du mouvement populiste, qui privilégie une solution paysanne : une révolution populaire, partant des campagnes, et qui trouverait dans l'armée ou l'administration des complicités, des soutiens, voire des chefs. Ces jeunes militants vont d'ailleurs développer, dans les années 1860, des cellules dans le milieu des officiers. Mais au sein du mouvement populiste, le terrorisme demeure longtemps un tabou, jusqu'à la fin des années 1870.

La généalogie du populisme russe va de *Zemlia i Volia* à la Jeune-Russie, une société secrète inspirée par le modèle mazzinien de la Jeune-Italie. Avec la Jeune-Russie, on voit apparaître – au moins dans la presse officielle telle que la *St-Petersburgische Zeitung* – le thème du terrorisme,

la société étant accusée de provoquer, à partir du mois de mai 1862, une série d'incendies à Saint-Pétersbourg et dans d'autres villes. Une campagne inspirée par la police, relayée par quelques écrivains en vue, et qui entraîne une vingtaine d'arrestations à la fin du mois de juin 1862… alors même que ces incendies seraient accidentels. Le mouvement populiste se montre en effet plutôt hostile au terrorisme. Un Zaïchnevski, fondateur de la Jeune-Russie, désigné comme « prédicateur et confesseur du socialisme » et condamné à la déportation en Sibérie en 1862, se déclare encore hostile au terrorisme en 1875, plaçant ses espérances dans une révolution paysanne. Toutefois, le populisme s'avère un échec. La paysannerie, peu politisée et uniquement animée par la faim de terre, demeure rétive, méfiante envers ces jeunes révolutionnaires venus des villes et de la bonne société.

Le nihilisme : une doctrine prérévolutionnaire

Le constat de cet échec est fait par la génération suivante, celle des nihilistes. Le terme, popularisé dans les années 1860, mérite que l'on s'y arrête : il désigne un courant de pensée qui dénie tout sens à l'existence humaine et qui, par conséquent, réfute toute sacralité, politique ou religieuse. Forgé au XVIII^e^ siècle, repris au début du XIX^e^ dans un sens péjoratif, il conquiert un droit de cité *via* la philosophie et la littérature (Ivan Tourgueniev, en 1862, dans *Pères et fils* , consacre la figure du nihiliste à travers le personnage du révolutionnaire Bazarov)… et finit par désigner les éléments radicaux du populisme russe, et cela bien malgré eux. Car nombre de jeunes populistes récusent cette appellation, qui s'apparente trop à une indifférence absolue (là où les populistes se considèrent comme rien moins qu'indifférents à la société, et bien au contraire décidés à la transformer). Qu'importe : le mot fait sensation, il est adopté par certains, comme Dimitri Pissarev, rédacteur de la revue populiste *Russkoe slovo* , et devient un emblème, celui d'un matérialisme radical qui rejette toute

convention sociale et abandonne l'idéal d'une révolution paysanne pour se tourner vers une force nouvelle, le prolétariat urbain. Dans une Russie qui entame – tardivement – sa révolution industrielle, les populistes entament, parallèlement, leur révolution culturelle qui va les mener au communisme révolutionnaire.

Le temps des apprentis terroristes : d'Ichoutine à Netchaïev

Comment passe-t-on de la contestation à l'activisme, à la clandestinité, au terrorisme ? C'est la question, lancinante dans toute réflexion sur le phénomène, posée par l'apparition des premiers groupes prônant la violence politique. Est-ce un effet de génération au sein du mouvement contestataire, chacune se radicalisant par rapport à la précédente ? Est-ce l'effet d'une parenthèse libérale ou bien la réaction à une politique de répression ? Ichoutine et Netchaïev illustrent cette voie, difficile, de la radicalité politique.

L'Enfer des nihilistes

A l'origine du groupe d'Ichoutine, on trouve un jeune étudiant peu studieux, Nikolaï Ichoutine, né en 1840 et qui ne voit dans les études qu'une voie sans issue vers une existence bourgeoise. Charismatique, il réunit autour de lui un cercle de jeunes gens « qui renonçaient à toutes les joies de cette vie pour se consacrer à la cause de la libération du peuple [8] . » A partir d'un modèle ascétique qui confine au mysticisme, les membres de ce cercle rejettent tout confort au nom de la cause du peuple. Cet engagement passe par le développement d'associations mutualistes,

d’écoles du peuple, et surtout la mise en place – entre 1865 et 1866 – de l’Organisation, une société secrète dont le but est d’essaimer à travers la Russie et de préparer la révolution. Au sein de cette Organisation, Ichoutine imagine même un cercle intérieur, encore plus secret, surnommé l’Enfer, émanation russe d’un non moins mystérieux Comité révolutionnaire européen qui prétend assassiner tous les monarques. Cet Enfer, composé d’une trentaine de membres, aurait eu vocation à s’infiltrer dans les autres sociétés secrètes pour en prendre le contrôle, frayer avec la pègre même, avec, comme but final, l’exécution du tsar. La description que fait Ichoutine de cet Enfer atteste d’une radicalisation : « Le membre de l’Enfer doit vivre sous un faux nom et briser tous ses liens familiaux ; il ne doit pas se marier ; il doit abandonner tous les amis qu’il avait et vivre avec un seul et unique but : l’amour infini qu’il consacre à la patrie et à son bien. Pour elle, il doit abandonner toute satisfaction personnelle et en échange, en se repliant sur soi-même, nourrir haine contre haine et méchanceté contre méchanceté [9] . » Il apparaît toutefois que cet Enfer n’est que le produit des fantasmes d’ Ichoutine pour motiver ses troupes.

Un terrorisme inconsistant, donc ? Ce jugement doit être nuancé car c’est au sein de ce cercle qu’émerge le premier auteur d’un attentat contre Alexandre II : Dimitri Karakozov. Après avoir été exclu de l’université de Moscou, Karakozov se lance dans l’assassinat politique en février 1866. Un assassinat quasiment annoncé par des proclamations qu’il recopiait et abandonnait dans divers endroits de la capitale, et qu’il fit même parvenir au gouverneur général de Saint-Pétersbourg. Le 4 avril 1866, il passe finalement à l’action et tire sur le tsar en promenade, sans l’atteindre. Immédiatement arrêté, conduit devant sa cible, le jeune homme se présente comme « pur Russe » (le tsar croyait avoir affaire à un patriote polonais [10]) et lui lance : « Quelle espèce de liberté as-tu donnée aux paysans ? » L’allusion à l’émancipation de 1861 et à ses mécomptes est éclairante. Si l’attentat est un échec, la répression qui s’ensuit, menée par Mouraviev-

Vilensky (déjà à la manœuvre contre les révoltés polonais), marque suffisamment les esprits pour qu'on la qualifie alors de Terreur blanche, référence notable à la Restauration française.

L'affaire Karakozov voit, de part et d'autre, des tentatives d'instrumentalisation sur fond de propagande. Les autorités inventent, pour expliquer l'échec de l'attentat, un sauveur providentiel qui aurait détourné l'arme, un paysan forcément satisfait de son sort et de la politique impériale, nommé Ossip Komissarov… mais le personnage choisi pour ce rôle, anobli et célébré, se révèle inférieur au mythe et sombre dans l'alcool. Quant à Karakozov, il se présente également comme un paysan, inversement mécontent, nommé Petrov… avant d'être identifié, et relié à Ichoutine. Ce dernier est arrêté avec tous ses disciples, soit 32 personnes. Karakozov est finalement condamné à mort et pendu le 3 octobre 1866 ; quant à Ichoutine, sa condamnation à mort est commuée en travaux forcés… mais il meurt de phtisie en 1879. Ne survit que Komissarov qui, bien malgré lui, continue d'incarner dans les milieux de *Zemlia i Volia* , dix ans plus tard, la figure du traître à sa classe…

NETCHAÏEV , THÉORICIEN ET AFFABULATEUR

Si l'Enfer disparaît effectivement, les intentions demeurent : successeur de Nikolaï Ichoutine, Sergueï Netchaïev en radicalise le discours, jusqu'à en faire une sorte de bréviaire du terroriste. Sergueï Netchaïev, né en 1847, est le fils d'un artisan. Ambitieux, doué, le jeune homme part à Moscou, y devient instituteur. Impressionné par l'attentat de Karakozov – il y voit un acte fondateur, et le prologue à un « drame » –, Netchaïev découvre les idées nihilistes alors qu'il est auditeur libre à l'université en 1868. Il lit Babeuf, Buonarotti et attend, comme d'autres, l'inéluctable révolte des paysans, neuf années après leur émancipation. Corédacteur d'un Programme d'actions révolutionnaires, Netchaïev y appelle à l'insurrection

menée par une organisation révolutionnaire. Il estime à cet égard qu'il faut créer « la plus grande quantité possible de personnages révolutionnaires [11] ». Cette carrière politique, Netchaïev l'entame à Genève, où il arrive au printemps 1869 : on imagine aisément l'impression ressentie par le milieu russe émigré, et notamment un Bakounine, à l'arrivée de ce jeune révolutionnaire (22 ans) venu de Russie et qui, dans ce milieu d'aristocrates déchus, revendique des origines populaires. Il est vrai que Netchaïev se présente comme un activiste, fait courir la rumeur qu'il s'est échappé de la forteresse Pierre-et-Paul de Saint-Pétersbourg… bref, il est l'incarnation de la jeunesse révolutionnaire, un « jeune fanatique » selon Bakounine, terriblement charismatique. Et Bakounine, séduit ou fasciné, lui prête son appui dans la rédaction d'un texte de mai 1869, le célèbre *Catéchisme du révolutionnaire* [12] . Il faut imaginer la réaction des autorités, puis de la population, à la lecture de ce manifeste empreint d'un nihilisme absolu. La plume radicale d'un Netchaïev est d'autant plus marquante que son auteur est un tout jeune homme. Toutefois, le romantisme de la posture de Netchaïev est noyé dans le machiavélisme de son discours et son éloge de la manipulation. Mais on en retiendra un premier portrait convaincant du révolutionnaire, en rupture avec le monde, la civilisation et ses valeurs.

Si la pensée d'un Bakounine, axée sur les fins et le principe d'une destruction créatrice, diffère de celle de Netchaïev, plus portée sur les moyens, les deux s'accordent sur la nécessité d'une conspiration aux ramifications internationales. Ce sera le Comité de la justice populaire (en russe, *Narodnaïa Rasprava*), un écho du très nébuleux Comité révolutionnaire européen d' Ichoutine. La société naissante se présente déjà armée d'une revue (datée de l'été 1869 pour son premier numéro) au discours attendu : « Ce n'est rien qu'un jeu d'enfant, un meuble inutile, qu'une société secrète qui ne se fixe pas pour but immédiat d'accomplir une série d'actes capables de détruire quelque chose : une personne, une chose ou une relation qui entravent la libération du peuple [13] . »

Revenu à Moscou, Netchaïev s’emploie, dès l’automne 1869, à donner corps à sa société secrète, avec l’aide de cinq autres jeunes « personnages révolutionnaires ». Au cœur de cette conspiration très informelle, Netchaïev joue un rôle trouble, revendiquant le parrainage de Bakounine au nom d’une – très hypothétique également – Section russe de la société mondiale révolutionnaire, et prédisant une révolution pour le 19 février 1870, au terme du délai de rachat des terres proposées aux paysans émancipés de 1861. Entre affabulation et manipulation, la frontière est parfois ténue et Netchaïev apparaît au demeurant plus comme un mystificateur que comme un idéaliste.

Toutefois, l’assassinat d’ Ivanov, étudiant et conspirateur de la *Narodnaïa Rasprava* , accusé par Netchaïev d’être un informateur de la police, clôt l’aventure et mène le groupe – une dizaine de personnes – au procès. Abattu le 21 novembre 1869 dans un guet-apens tendu par Netchaïev et trois autres conspirateurs, Ivanov met la police tsariste sur la piste de la *Narodnaïa Rasprava* . L’enquête touche près de 80 personnes, dont une cinquantaine sont condamnées. Seul Netchaïev, ayant fui la Russie dès la mi-décembre, a pu échapper au coup de filet. Dès lors débute une traque menée par la police politique qui aboutit à son arrestation par la police de Zurich, le 14 août 1872. Une cavale de plus d’une année, scandée par des manifestes, lettres et articles, ainsi que par un conflit croissant avec le milieu révolutionnaire émigré (et notamment Bakounine). Aventurier de la révolution autant que révolutionnaire professionnel, Netchaïev est parvenu à s’assurer du concours – financier – de la fille d’Alexandre Herzen, ainsi que de Nicolaï Ogarev, vieux compagnon de Herzen. Il prend même la direction d’une nouvelle et éphémère (six numéros) édition de *Kolokol* , sous-titrée *Organe de la libération russe* , entre avril et mai 1870. Mais, peu à peu, la réalité des forces révolutionnaires revendiquées par Netchaïev se fait jour, l’affaire Ivanov éclate et Bakounine, dessillé, rompt avec le jeune homme. Tout en reconnaissant son énergie, il condamne ses

méthodes dans une lettre du 2 juin 1870 : « C'est un fanatique, et le fanatisme le conduit à se transformer en jésuite intégral quand il n'en fait pas, à des moments déterminés, tout simplement un sot. Ses mensonges sont souvent naïfs. Malgré cela, il demeure très dangereux. Il joue au jésuite comme d'autres jouent à la révolution [14] . »

Extradé vers la Russie, Netchaïev est jugé à Moscou en janvier 1873. Au cours du procès, le mot « terroriste » est lancé (première occurrence officielle, semble-t-il ?), comme une invective. Il est repris par l'accusé, qui se proclame terroriste. Le verdict est, dans tous les cas, prévisible : Netchaïev est condamné – en tant que criminel de droit commun, ce qu'il récuse, se revendiquant comme « politique » – à vingt ans de travaux forcés ainsi qu'à la relégation en Sibérie… Une peine qu'il ne subira pas. Considéré tout de même comme un « politique », le jeune homme est discrètement emmené à Saint-Pétersbourg et enfermé au secret dans la forteresse Pierre-et-Paul. Là, dans des conditions de détention éprouvantes, Netchaïev – dont on a pu mesurer le charisme – parvient à entrer en contact avec la *Narodnaïa Volia* à partir de 1879, et même à envisager une évasion, en novembre 1881, avec la complicité de ses gardiens… Mais le projet est éventé par les autorités (qui procèdent à 69 arrestations) et Netchaïev, soumis à un régime de privations, atteint par le scorbut, meurt le 21 novembre 1882.

En dépit d'une mort sans gloire, Netchaïev fait son entrée dans le panthéon révolutionnaire grâce à son fameux *Catéchisme du révolutionnaire* révélé par le procès, son véritable testament en somme. Le mythe Netchaïev naît dans la foulée. L'assassinat d' Ivanov et les procès qui s'ensuivirent donnent naissance aux *Démons* : le roman, publié en 1872 par un Fiodor Dostoïevski effaré, s'inspire directement de l'affaire et, sous couvert d'une dénonciation, confère au jeune homme – devenu Piotr Verkhovensky – ses lettres de noblesse révolutionnaire. Dénoncé par les nihilistes eux-mêmes comme caricatural, le roman laisse une image du

terrorisme et des terroristes qui s’impose dans l’inconscient du temps (et même au-delà, si l’on en croit l’impression profonde qu’en retira un Albert Camus, qui adapta en 1959 le roman en pièce de théâtre : *Les Possédés*).

Le temps des terroristes : de l’affaire Trepov à l’assassinat du tsar

Si l’affaire Netchaïev fut une esquisse de terrorisme, l’attentat de Karakozov annonce d’autres passages à l’acte. Le mouvement populiste russe oscille alors entre deux objectifs, la révolution et le terrorisme. Cette seconde tactique s’impose peu à peu dans l’esprit des révolutionnaires, exaspérés par l’inertie des campagnes : c’est donc à Saint-Pétersbourg que se situe l’âme des complots.

L’Etat russe constate une tension croissante et s’en inquiète. En avril 1877, Alexandre II demande à la police de préparer un plan de lutte contre la propagande révolutionnaire, qui entraîne une série d’arrestations et l’ouverture, en octobre, d’un procès retentissant, le procès des 193. Ce procès, qui se déroule à huis clos et s’achève en janvier 1878, doit frapper de manière spectaculaire le milieu nihiliste. Il permet quoi qu’il en soit d’esquisser une première sociologie de ce mouvement révolutionnaire, à partir de statistiques établies à la fin de l’année : il apparaît que sur les 1 611 propagandistes arrêtés entre 1873 et 1877 (dont 425 sont finalement présentés devant les tribunaux), une majeure partie (1 418) appartiennent à la haute société et à la jeunesse des écoles. A cet égard, le procès révèle le malaise croissant dans une certaine élite russe. Quant à son bilan à l’encontre du mouvement contestataire, il est pour le moins à nuancer. Il semble plutôt enclencher un cycle attentat-répression qui débute avec l’affaire Trepov. Ce général gouverneur de Saint-Pétersbourg est un

personnage connu pour sa dureté, depuis les fonctions qu'il a occupées à la tête de la police de Varsovie (ce qui en fit la cible d'un premier attentat en 1863) jusqu'à sa nomination à Saint-Pétersbourg, au lendemain de l'affaire Karakozov. Inspectant la prison où étaient détenus, préventivement, les 193 inculpés, le général Trepov frappe un militant, Emelianov, dit Bogolioubov, lequel ne s'était pas découvert devant lui. Devant la réaction violente des autres détenus, Trepov obtient du ministre de la Justice l'autorisation de faire fouetter Bogolioubov. Mais cette sanction injuste appelle, du point de vue des révolutionnaires, une réaction. Le bras de la vengeance est celui d'une jeune fille, Vera Zassoulitch, qui, le 24 janvier 1878, à la conclusion du procès, tire une balle sur le général Trepov. Arrêtée, la jeune fille – qui revendique déjà un solide passé de révolutionnaire, avec un séjour en prison (1869-1871) suivi d'une première déportation (1871-1875) – révèle que cet attentat devait être doublé d'un autre du même genre contre le procureur du procès (lequel fut sauvé par son refus de recevoir son assassin désigné). Un acte qui dévoile une stratégie collective et qui fait écho aux attentats anarchistes de Max Hödel et Karl Nobiling contre Guillaume I ^{er} , ainsi que de Giovanni Passanante contre Humbert I ^{er} d'Italie, en 1878.

Le cycle attentat-répression est donc engagé. L'Ukraine abrite alors un militant révolutionnaire entreprenant, Valerian Osinski, représentant pour Rostov de *Zemlia i Volia* et théoricien d'une véritable stratégie de la terreur. Il fonde en 1878 un Comité exécutif du parti social-révolutionnaire qui se fait connaître (et craindre) par l'exécution d'un mouchard et se signale par deux attentats, contre le vice-procureur général du tribunal de Kiev (le 23 février 1878) et, le 25 mai, contre le chef de la gendarmerie de Kiev, lequel y trouva la mort. Une enquête est ouverte, qui entraîne, le 11 février 1879, l'arrestation de tout le réseau. Osinski, maître à penser du Comité et partisan de la stratégie terroriste, laisse un testament politique dicté à une complice et publié dans une feuille clandestine de *Zemlia i Volia* , dans lequel, loin de désavouer la méthode aux résultats pourtant maigres,

il appelle à sa poursuite et constate simplement qu'il lui a manqué « des hommes et des moyens ».

Le procès de Vera Zassoulitch est quant à lui révélateur des tensions au sein de la société : jugée par un tribunal civil, et non, comme de coutume, par une commission spéciale, la jeune femme est finalement acquittée, le 31 mars 1878, à la surprise de l'Europe entière, qui s'est passionnée pour l'affaire. La réputation de brutalité du général Trepov et les excès du procès des 193 ont sensibilisé l'opinion ainsi que les jurés (une innovation dans le système judiciaire russe, datant de 1866), au geste de Vera Zassoulitch. Innocentée et libérée à l'issue du procès, celle-ci parvient, en dépit de la police qui veut la maintenir en prison, à s'enfuir à l'étranger. Du point de vue des révolutionnaires, c'est une victoire improbable : on annonce « le dernier jour de l'absolutisme russe » (Sergueï Kravchinski), tandis que le cri de ralliement traditionnel du populisme russe, « Maintenant ou jamais ! », se répand. Ultime épisode lié au procès des 193 et à la réaction des activistes, l'assassinat du général Metzensev, chef de la III e section (la police secrète) par Sergueï Kravchinski, le 4 août 1878, s'avère l'attentat le plus réussi, puisque ses auteurs pourront s'échapper et le revendiquer en mémoire d'un autre militant fusillé à Odessa deux jours plus tôt. Du point de vue des autorités, la coupe est pleine, et une autre suite, judiciaire celle-là, est une loi du 9 août 1878, qui prévoit de déférer les inculpés de terrorisme devant un tribunal militaire, avec à la clé la peine de mort. Un durcissement prévisible, couplé, le 22 août, avec un appel au peuple russe pour lutter contre une « bande de malintentionnés »… appel perçu comme un aveu de faiblesse par les terroristes. Mais une nouvelle opération de répression, menée en octobre par une police secrète renforcée, frappe la tête de *Zemlia i Volia* . En dépit de ce coup de filet, le groupe se reconstitue, accueille de nouvelles générations dans la clandestinité, réorganise ses moyens de propagande et parvient même, à la fin de l'année 1878, à infiltrer un espion au sein de la police secrète, qui ne sera découvert qu'en

janvier 1881. Et les attentats reprennent : le 13 mars 1879, un homme à cheval tire sur le nouveau chef de la police pétersbourgeoise, Drenteln, avant de s'enfuir. Le terrorisme comme méthode est désormais revendiqué ouvertement, non sans provoquer des débats, au sein de *Zemlia i Volia* : c'est le sens d'un article du *Listok Zemli i Voli* (*La Feuille de Zemlia i Volia*) qui justifie l'attentat politique comme moyen de « faire trembler tout le système » et d'ouvrir un abîme sous les pas des puissants.

Tuer le tsar

Frapper les hauts fonctionnaires du tsarisme est une chose, tuer le tsar est beaucoup moins évident. Elu de Dieu, Père des peuples, il apparaît nimbé d'une aura sacrée. Son assassinat n'est certes pas impossible, mais il paraît impensable. Certes, l'image du tsar assassiné existe dans l'histoire politique russe récente : la mort violente de Paul I ^{er} , victime en 1801 d'une conspiration nobiliaire, atteste que le tsar n'est finalement pas au-dessus des complots. Toutefois, Alexandre II, désigné depuis la réforme de 1861 comme le tsar libérateur, jouit d'une certaine popularité : il n'en est pas moins une cible.

TRAQUER LE TSAR

Après la première tentative de 1866, il faut attendre le 2 avril 1879, et le résultat de nombreux débats au sein de *Zemlia i Volia* , pour qu'un nouvel attentat, préparé cette fois par Alexandre Soloviev, échoue. Malgré les cinq coups de feu qu'il a tirés, Soloviev ne parvient pas à toucher le tsar. Son procès – durant lequel il dissimule soigneusement ses complices et se présente comme un solitaire – met en lumière un destin d'étudiant allé au

peuple comme instituteur puis comme artisan et écœuré par la dureté du sort de ses semblables. Comme le souligne le théoricien anarchiste Pierre Kropotkine dans *Le Procès de Soloviev, la vie d'un socialiste russe* (1879) : « Le 1793 du paysan russe se sent dans l'air. » Du reste, les autorités ont saisi l'avertissement : dès le 5 avril 1879, un oukase proclame l'état de siège – c'est-à-dire le gouvernement militaire – dans les régions les plus agitées (Saint-Pétersbourg, Odessa, Tharkov), qui partagent ainsi le statut de Moscou et Kiev. Au sommet de l'Etat, une commission extraordinaire, présidée par le ministre de l'Intérieur Piotr Valuev, est chargée de réfléchir au développement des doctrines subversives dans la jeunesse : le résultat de cette réflexion, un rapport remis en juin 1879, souligne le poids du mécontentement, dont les étudiants révolutionnaires ne sont que l'aile avancée. La solution préconisée ne va néanmoins pas dans le sens libéral : fermeté, pédagogie, et méfiance envers le principe même d'une éducation ouverte au peuple sont à l'ordre du jour. Et de fait, la fermeté semble payer, puisqu'un nouveau projet d'attentat à la dynamite est déjoué, entraînant des condamnations à mort. La répression, dirigée par les divers gouverneurs généraux, est impitoyable, au point que le gouvernement central finira par s'en inquiéter.

Est-ce cette répression tous azimuts qui accouche de la Volonté du peuple (en russe : *Narodnaïa Volia*) ? Est-ce au contraire le changement de génération et l'entrée dans la mouvance révolutionnaire de jeunes radicaux ? Le populisme russe connaît là un tournant majeur, et la naissance de la *Narodnaïa Volia* – à partir d'une scission de *Zemlia i Volia* entre « orthodoxes » et « campagnards » partisans du terrorisme – témoigne d'une radicalisation des méthodes plutôt que des objectifs, ainsi que d'un renouvellement en termes de génération. A partir du 18 juin 1879, les clandestins du mouvement, réunis à Voronej, concluent donc à l'éclatement de *Zemlia i Volia* : un Comité exécutif est créé, qui rassemble les radicaux, comité qui prendra bientôt le nom de Volonté du peuple (*Narodnaïa Volia*)

et se dotera, en 1880, d'un véritable programme. Le terrorisme, perçu jusque-là comme un mal nécessaire, devient une méthode en soi, moins incertaine que l'appel au peuple. La *Narodnaïa Volia* se présente alors comme un parti d'action, associant le terrorisme au militantisme en milieu ouvrier. Dans la foulée, l'usage de la dynamite, une nouveauté inventée en 1867, s'affirme, jusqu'à devenir l'arme emblématique du terrorisme : comme le déclare Ivan Kaliaev, auteur en 1905 de l'attentat contre le grand-duc Serge, « un socialiste-révolutionnaire sans une bombe n'est plus un socialiste-révolutionnaire [15] ». Une arme nouvelle qui voit apparaître ses premiers apprentis sorciers. Militant révolutionnaire et véritable autodidacte de la dynamite, Nikolaï Kibaltchitch parvient ainsi à mettre en place, durant l'été 1879, un laboratoire clandestin (et dangereux, du fait de connaissances approximatives et de méthodes expérimentales).

Le 26 août, le Comité exécutif, qui se déclare autonome à la mi-septembre, condamne à mort le tsar : la chasse est ouverte ! Elle débute par une série d'attentats à la dynamite, en novembre 1879, contre le train impérial qui remonte de Crimée jusqu'à Saint-Pétersbourg… une série noire pour les terroristes. Un premier projet, à Odessa, est déjoué par l'arrestation du transporteur de la dynamite. L'idée d'un attentat ferroviaire est reprise par Andreï Jeliabov, qui installe un dispositif à Alexandrovsk le 18 novembre… mais la technique n'est pas au point et le train impérial passe sans incident. Le lendemain, une nouvelle tentative, menée cette fois à Moscou par Sofia Perovskaïa, échoue pareillement, ne faisant dérailler qu'un train de domestiques. Dans le même temps, les autorités ne restaient pas sans agir et le Comité exécutif subit plusieurs arrestations… mais, et ce fut un succès pour les terroristes, les règles de la clandestinité permirent au groupe de survivre à ces coups de filet. Outre l'attentat ferroviaire, le Comité exploita également l'infiltration, en parvenant à placer comme ouvrier ébéniste au palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg un activiste, Stepan Chalturin. Celui-ci parvint à faire rentrer suffisamment de dynamite dans le

palais pour déclencher, le 5 février 1880 au soir, une explosion qui, en faisant sauter une salle, provoqua 11 morts et 56 blessés… sans parvenir toutefois à toucher le souverain, seulement incommodé par la déflagration.

Une telle obstination aurait pu faire naître à la tête de l'Etat un doute, une réflexion sur une possible constitution, et, entre les deux attentats, certains ministres, dont Valuev, à l'Intérieur, ou encore le propre frère du tsar, Constantin, en émettent l'hypothèse… pour se heurter aux critiques, empreintes d'absolutisme, du très slavophile tsarévitch, le futur Alexandre III. Un constat : le terrorisme fait peur, mais il n'incite pas au compromis (et ce n'est en outre pas le dessein des terroristes qui veulent « tirer au centre » (Mikhaïlov) et déclencher ainsi une insurrection). Le 19 février 1880, le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du tsar ne se conclut donc pas, comme une partie de la population semblait le croire, par la proclamation d'une constitution, mais plutôt par l'annonce d'une « dictature du cœur et de l'esprit ». L'homme qui s'exprime ainsi, et qui est chargé par le tsar de remplacer Valuev à l'Intérieur et d'organiser la lutte contre la subversion, est le gouverneur général de Kharkov, le comte Mikhaïl Loris-Melikov : ce dernier va s'employer à réorganiser la police secrète ainsi que la machine judiciaire sur un mode à la fois plus légaliste, rationnel et efficace. Partisan d'un réformisme timide, le nouveau ministre se convertit lentement à la mesure phare, une constitution… sans plus de résultat que son prédécesseur. Par ailleurs, les attentats continuent, démontrant par leur échec l'amateurisme de la méthode : au printemps 1880, le tsar, de passage à Odessa, trompe la patience des terroristes en arrivant plus tôt que prévu au lieu fixé pour l'attentat. Durant l'été 1880, c'est cette fois le retard de l'artificier qui sauve le tsar et le pont sur lequel passe son train.

L'opération qui aboutira à l'assassinat du tsar, le 1 er mars 1881, est bien mieux planifiée par le Comité exécutif, de manière quasi militaire :

fondée sur l'observation attentive des promenades dominicales du tsar, entre le palais d'Hiver et la résidence de son épouse morganatique, la princesse Dolgorukova, elle se décompose en trois phases, chacune intervenant en cas d'échec de la précédente. Il s'agit d'abord, par le creusement d'un tunnel et l'installation d'une sape, de faire exploser une bombe au passage du traîneau impérial. Si – comme cela s'est avéré – le trajet diffère, quatre terroristes équipés de bombes doivent attendre le traîneau et lancer leurs engins sur le tsar. Enfin, dans le cas d'une nouvelle déconvenue, le stratège de l'affaire, Andreï Jeliabov, attendrait, armé d'un couteau et d'un pistolet, le passage du souverain rescapé. Un attentat en trois temps qui aurait pu à plusieurs reprises être éventé : un agent inspecta la boutique qui servait de cachette aux terroristes sans remarquer l'entrée du tunnel de sape, qui passait sous la rue. Plus grave encore, la police impériale parvint à arrêter 17 activistes de la *Narodnaïa Volia* , dont l'un des principaux théoriciens du terrorisme, Alexandre Mikhaïlov, et le propre stratège de l'attentat, Jeliabov, capturé le 27 février 1881. Si des mesures de sécurité sont prises (comme le changement de trajet), elles s'avèrent inefficaces. Sofia Perovskaïa, qui a pris la direction de l'opération, place elle-même les lanceurs de bombe en prenant acte du changement de trajet. L'attentat se déroule en deux temps : une première bombe, lancée par Nikolaï Rysakov, stoppe le convoi et endommage le traîneau impérial, sans blesser le tsar. Mais ce dernier, venu interroger le terroriste, est la cible d'une seconde bombe lancée « à bout portant » par Ignati Grinevitchki… Alexandre II, mortellement touché, meurt dans l'heure, de même que son assassin. L'attentat aura fait une vingtaine de victimes, dont trois morts. Le Comité exécutif est parvenu à ses fins.

« Cette fois, c'est la révolution » ?

Tuer le tsar est une chose : exploiter sa mort et déclencher une insurrection générale est une affaire autrement plus hasardeuse. Certes, Léon Tolstoï, inquiet, écrit au jeune tsar pour implorer la grâce des terroristes, en lui faisant remarquer que « la révolution est inévitable, l'étonnant étant qu'elle ne se soit pas encore produite [16] ». Au sein du gouvernement, certains craignent même une révolte comparable à celle de Pougatchev. Rien de tel pourtant. Si l'on enregistre, dans les grandes villes, des réactions (discrètes) de joie et d'approbation, une majorité de la population s'interroge encore sur l'identité et les motivations des terroristes, attribuant – de-ci, de-là – la responsabilité de l'attentat à une hypothétique réaction nobiliaire. Ainsi la jeune Emma Goldman – future égérie du mouvement anarchiste américain – décrit-elle la colère de sa mère pleurant le tsar émancipateur des juifs et appelant à l'extermination des nihilistes [17] . Le nationalisme s'agite et la slavophilie triomphe. Une première vague de pogroms frappe la communauté juive. Les critiques contre Saint-Pétersbourg, symbole de l'occidentalisation, fusent : on dénonce « cette ville, infestée de l'esprit bureaucratique, officine de l'anarchie, trop éloignée du centre de l'Empire, ville insalubre, indifférente et trop ignorante des intérêts véritables du pays [18] ». La presse slavophile appelle même à la suspension des réjouissances publiques pendant une année, en guise de pénitence. Dans tous les cas, l'hypothèse d'une libéralisation du régime, ainsi que d'un « partage des terres » rêvé par les paysans, est immédiatement balayée par le nouveau tsar, Alexandre III… une réaction conservatrice que Jeliabov avait d'ailleurs annoncée, prévoyant, dans la foulée du premier attentat, d'exécuter également le successeur d' Alexandre II.

L'arrestation du seul terroriste survivant, Rysakov, permet de remonter le fil du complot : bientôt, c'est tout le groupe des terroristes qui tombe, dont Sofia Perovskaïa et Nikolaï Kibaltchitch, et d'autant plus aisément qu'au lendemain de l'attentat la discipline s'est relâchée au sein de la

Narodnaïa Volia . La population découvre alors ses « libérateurs » : Perovskaïa, aristocrate, est la fille d'un ancien gouverneur de Saint-Pétersbourg et la petite-fille d'un ministre de l'Instruction publique. Jeliabov est un étudiant en droit, Kibaltchitch, fils de pope, est un étudiant en médecine… Une sociologie peu représentative. Mais l'enjeu de l'attentat n'est plus là, il est – une fois de plus – dans la manière dont les uns et les autres instrumentalisent l'affaire. Les autorités – jouant sur la jeunesse et l'immaturité politique de Rysakov – entendent bien diminuer la portée de l'attentat en le réduisant à l'acte insensé d'un seul individu, stratégie développée au cours d'un procès public (et non lors du huis clos d'un tribunal militaire, comme d'usage). Du côté de la *Narodnaïa Volia* , il s'agit au contraire de prolonger l'écho des bombes en expliquant l'attentat. C'est le sens d'une *Lettre du Comité exécutif à Alexandre III* rédigée par L. A. Tikhomirov et diffusée à partir du 12 mars 1881, qui soutient, au rebours de l'interprétation gouvernementale, que le mouvement révolutionnaire procède d'une « réaction de l'organisme national », qu'aucune politique répressive ne saurait détruire, et que, face à une camarilla gouvernementale, la violence politique devient un acte de résistance légitime… Une véritable déclaration de guerre qui se conclut sur un ultimatum : amnistie complète et démocratisation du système.

L'épilogue de l'affaire pourrait être le procès des terroristes, qui débute le 26 mars 1881. Un procès au cours duquel Jeliabov put retracer l'histoire du Comité et surtout exposer l'archéologie de la tactique terroriste. « Il [le populisme russe] était métaphysique et rêveur, il devint positiviste et il adhéra au sol. » Le procès se conclut, trois jours plus tard, par une sentence de mort pour les quatre principaux accusés (Jeliabov, Perovskaïa, Mikhaïlov et Kibaltchitch), sentence exécutée dès le 3 avril sur la place Semenovski, à Saint-Pétersbourg, devant une foule immense. Ce sera la dernière exécution publique en Russie. La grâce impériale n'est bien évidemment pas à l'ordre du jour, même si Rysakov et Mikhaïlov l'ont

sollicitée, tout comme Léon Tolstoï qui propose au nouveau tsar de faire preuve de clémence afin de « submerger la Russie d'un torrent d'amour ». En vain. Du reste, la *Narodnaïa Volia* répond à l'exécution par un nouveau manifeste annonçant des « conséquences plus désastreuses pour le gouvernement que la catastrophe du 1 er mars ». Le cycle continue, du moins en théorie.

Pourtant, le côté le plus paradoxal de l'affaire réside plutôt dans la chronologie politique des réformes voulues par le tsar, lequel, au matin du 1 er mars, avait finalement accepté de réunir deux commissions *ad hoc* , esquissant « le premier pas » (*dixit* Alexandre II) vers une constitution. Une option désormais irrecevable pour le nouveau souverain et son mentor, le très conservateur procureur général du saint-synode, Constantin Pobedonostsev, aux accents apocalyptiques : « L'heure est terrible et il n'y a pas de temps à perdre. C'est maintenant qu'il faut sauver la Russie et se sauver soi-même ou jamais. Si l'on vous chante les anciens chants de sirènes prétendant qu'il faut se calmer, continuer dans le même esprit libéral, faire des concessions à ce qu'on appelle l'opinion publique, oh Dieu ! Ne le croyez point […]. Les scélérats déments qui ont tué votre père ne se contenteront d'aucune concession, mais en deviendront plus furieux. On ne peut les maîtriser et arracher la mauvaise graine que grâce à une lutte à mort, par le fer et par le sang [19] . » Après le fracas des explosions, les discours libéraux de l'entourage familial du jeune tsar, de Loris-Mélikov, du ministre de la Guerre Milioutine et du ministre des Finances Abaza ne font plus le poids, et le manifeste politique rédigé par Pobedonostsev et publié le 29 avril 1881 atteste d'un tournant réactionnaire. Les ministres libéraux (Loris-Mélikov, Abaza, Milioutine) sont écartés dans la foulée. L'attentat n'avait, au final, fragilisé que le réformisme au sein de l'Etat russe.

Le terrorisme sans la révolution ? les attentats de 1902-1906

La mort du tsar n'a pas débouché sur la révolution, mais elle n'a pas non plus mis un terme au terrorisme : l'attentat de 1881 forge sa propre légende. Aussi les attentats qui coûtent la vie au ministre de l'Intérieur, Plehve, ainsi qu'au grand-duc Serge copient-ils la méthode employée contre Alexandre II : des attentats à la bombe minutieusement organisés, comme des embuscades. Mais l'enjeu même de l'attentat de 1881, qui devait entraîner une révolution, s'est effacé devant une stratégie moins ambitieuse (ou plus réaliste) : proclamer la « guerre », inspirer la peur et « rétablir » une justice. Peut-être est-ce également l'effet d'un changement de génération : à la *Narodnaïa Volia* a succédé l'Organisation de combat des socialistes-révolutionnaires (SR).

Une constante demeure : un certain lyrisme préside à l'acte terroriste, qui inspire notamment Boris Savinkov, poète, écrivain et membre de l'Organisation de combat des SR. Dans ses *Confessions d'un terroriste* , ainsi que dans un roman à clefs, *Le Cheval blême* , il évoque son recrutement par Evno Azef, chef de l'Organisation de combat, ainsi que son rôle dans les attentats de 1904-1906. Apprenti terroriste, il découvre des « règles conspiratives [20] », se forme à la manipulation de la dynamite, organise la surveillance de la cible, envisage les précautions pour éviter mouchards et incidents explosifs (les bombes sont alors déposées dans des coffres de banque), etc. mais surtout, Savinkov se pose la question de l'usage de la violence, de la légitimité du terrorisme, ainsi que des risques qui peuvent peser sur des innocents.

De 1902 à 1906, la série d'attentats qui frappent le pouvoir russe semble ressusciter le climat de la fin du règne d' Alexandre II : tant du côté de la police, désormais aguerrie, que dans le camp des terroristes, attentifs au modèle de la *Narodnaïa Volia* , le conflit renaît. Un premier attentat, visant

le ministre de l'Intérieur, Dmitri Sipiaguine, réussit, le 28 avril 1902 : il démontre la vitalité du terrorisme socialiste-révolutionnaire, mais l'assassin, Stepan Balmatchov, ne se réclame d'aucun groupe terroriste. L'attentat qui coûta la vie au successeur de Sipiaguine, Viatcheslav Plehve, le 15 juillet 1904, après plusieurs tentatives infructueuses, fit enfin connaître l'Organisation de combat des SR. Igor Sasonov, qui lança la bombe, profita de son procès public pour faire l'apologie de la doctrine SR. Mais l'un des attentats les plus médiatisés est sans doute celui qui tua le grand-duc Serge, oncle du tsar Nicolas II et gouverneur de Moscou : ce frère d' Alexandre III était connu pour ses opinions conservatrices autant que pour sa responsabilité dans le drame du champ Khodinski [21] . L'attentat demeure célèbre car son auteur, Ivan Kaliaev, dit « le Poète », hésita une première fois, le 2 février 1905, à lancer sa bombe dans le carrosse du grand-duc, lequel était alors accompagné de son épouse ainsi que de ses neveux. Un scrupule honorable, mais peu révolutionnaire, qu'Albert Camus mit en scène en 1949 dans *Les Justes* . Kaliaev attendit donc que le prince fût seul, le 4 février, pour agir. Jugé le 5 avril, il prononce lui aussi un discours important en ce qu'il définit son action, la situant nettement du côté de la guerre : « Tout d'abord, une rectification de fait : ce n'est pas un accusé qui se trouve devant vous, mais un prisonnier. Nous sommes deux partis en guerre […]. Vous avez déclaré la guerre au peuple. Nous avons relevé votre défi [22] . »

Cette série d'attentats réussis fit entrer le groupe de combat des SR dans l'histoire du terrorisme – en partie grâce au témoignage de Savinkov et à la fascination d'un Camus. Mais par la suite, le groupe accumule les échecs, soit du fait du hasard – ainsi, la bombe qui vise le successeur du grand-duc Serge, le vice-amiral Doubassov, le 23 avril 1906, ne le tue pas –, soit, plus sûrement, du fait d'Evno Azef, à la fois chef de l'organisation et agent provocateur stipendié par la police secrète, l'Okhrana. L'attentat visant le contre-amiral Tchouknine, commandant la flotte de la mer Noire, est à cet

égard un cas d'école pour amateurs de quiproquos. Savinkov, qui arrive à Sébastopol le 14 mai 1906 pour préparer cet attentat, est arrêté le jour même et accusé d'avoir inspiré un autre attentat contre le général Neploev, commandant de la forteresse de Sébastopol… un attentat réalisé ce 14 mai par les SR du comité de Sébastopol, et notamment par un tout jeune homme, Nikolaï Makarov [23] (16 ans). Déféré le 26 mai devant un conseil de guerre qui le considère comme inspirateur, Savinkov parvint à s'enfuir en juillet et, de Suisse, écrivit une lettre au général Neploev pour s'expliquer. L'affaire est révélatrice de l'autonomie revendiquée par les divers groupes des SR, en dépit d'une autorité théorique du comité de Saint-Pétersbourg. Elle démontre surtout que le terrorisme, désorganisé, ne constitue pas une réelle menace pour l'Etat, et ne frappe finalement que des individus.

TERRORISME OU COMMUNISME

Cette inefficacité entraîne du reste une condamnation de principe du terrorisme, tant par Lénine dans un essai célèbre, *Que faire ?* , publié en 1902, que par Trotski peu de temps après, dans un article publié en 1911 dans la revue autrichienne *Kampf* , et qui résume la théorie léniniste : « L'attentat terroriste, même réussi, introduit-il un trouble dans les cercles dominants ou non, cela dépend des circonstances politiques concrètes. En tout cas ce trouble ne peut être que de courte durée ; l'Etat capitaliste ne s'appuie pas sur les ministres et ne peut pas être détruit avec eux. Les classes qu'il sert trouveront toujours des hommes nouveaux, le mécanisme reste entier et continue son travail. Mais le trouble que l'attentat terroriste introduit dans les rangs des masses ouvrières elles-mêmes est beaucoup plus profond. S'il suffit de s'armer d'un revolver pour arriver au but, pourquoi donc les efforts de la lutte des classes ? Si l'on peut intimider de hauts personnages par le fracas d'une explosion, pourquoi donc un Parti ? » La révolution restait la solution… un principe encore défendu en 1940, tant

par les partisans de Trotski [24] que par des communistes français toujours attachés à la théorie léniniste [25] mais bientôt en retard d'une bataille.

Si la Russie n'a pas inventé le terrorisme moderne, elle en a toutefois sans doute façonné l'esthétique, au moins littéraire : de Tourgueniev et son Bazarov nihiliste à Dostoïevski, la figure du terroriste – « possédé » – devient un puissant motif littéraire empreint de romantisme propre à exalter la jeunesse. Son imagerie indiscutablement fascinante, et qui se perpétue de Netchaïev à Andreas Baader. *Les Justes* , la pièce d'Albert Camus, également inspirée de l'attentat contre le grand-duc Serge (1905), flirte avec cette représentation : le vertige du radicalisme politique, déclinaison moderne de la beauté du mal !

Toutefois, le premier bilan, certes banal, que l'on doit faire à la conclusion de l'épisode russe de 1881 est celui d'un échec : la déstabilisation politique, qui devait résulter de la réussite de l'attentat, n'a pas eu lieu, et le mouvement socialiste est pour un temps décapité. Certes, le terrorisme persiste, ce que démontrent l'assassinat du ministre de l'Instruction publique, N. P. Bogolepov (février 1901), la tentative d'assassinat contre Pobedonostsev (mars 1901), la série d'attentats SR de 1902-1906, et enfin l'assassinat du Premier ministre russe Piotr Stolypine, le 18 septembre 1911, par un agent de la police secrète, l'Okhrana, Dmitri Bogrov, qui se trouvait également être un militant socialiste. Faut-il pour autant établir un lien de causalité entre 1881, la révolution avortée de 1905 et celle de 1917 ? Commémorés par l'URSS, les glorieux ancêtres de la *Narodnaïa Volia* figurent plus d'ébauches de leurs successeurs que de maîtres à penser.

Comme l'a montré l'historien Richard Pipes à propos de l'affaire Degaev [26] , la police secrète s'est rapidement adaptée, faisant évoluer ses méthodes pour contrecarrer les projets de la *Narodnaïa Volia* , avant finalement de parvenir à la manipuler. L'affaire Degaev, qui aboutit, le

16 décembre 1883, à l'assassinat du chef de la police secrète, le lieutenant-colonel Soudeïkin, illustre bien cette évolution. Georgui Soudeïkin s'était fait connaître et avait pris du galon dans la police secrète en parvenant à manipuler des activistes de la *Narodnaïa Volia* , arrêtés, emprisonnés, manipulés puis « retournés » au service de la police tsariste. Il favorisa en particulier l'ascension de Sergueï Degaev au sein du comité exécutif, obtenant sa collaboration sous la forme de listes de militants et de sympathisants du groupe – surveillés puis arrêtés. Toutefois, Degaev lui-même finit par avoir des remords, d'autant que les incohérences de son parcours le rendaient de plus en plus suspect aux yeux des autres révolutionnaires : à nouveau retourné par ceux qu'il trahissait, il assassina Soudeïkin et parvint à fuir la Russie pour s'établir aux Etats-Unis… Mais la *Narodnaïa Volia* ne se remettra jamais de sa trahison et des coups de filet provoqués par la *Degaevchtchina* .

Reste le modèle – désormais déposé par la littérature – du complot dissimulé dans les replis d'une société clandestine. Comme l'a montré l'historien Vivien Bouhey pour les anarchistes français, on voit déjà qu'à rebours d'une image récurrente le terroriste n'est pas un homme seul : il est lié à un réseau, à un mouvement, il s'appuie sur des complicités. Quelle que soit la structure de l'organisation (concentrique, pyramidale…), le terroriste et son projet se trouvent en son cœur. Le rôle de la presse, clandestine, s'affirme également : si l'on ne peut pas encore parler d'une culture de masse, et encore moins d'une médiatisation de l'action terroriste, on doit néanmoins constater que le discours est désormais relayé par la littérature et par une presse qui participe ainsi à la mise en scène de la violence, quand elle ne ferraille pas carrément avec le pouvoir en place au moyen de manifestes et de déclarations diffusés sous le manteau ou placardés.

3

Le moment anarchiste en France et en Europe

« C’est alors que je me suis décidé à mêler, à ce concert d’heureux accents, une voix que les bourgeois avaient déjà entendue, mais qu’ils croyaient morte avec Ravachol : celle de la dynamite. »

Emile H ENRY , *Mémoires* , 1894.

Un spectre hante l’Europe fin de siècle : ce n’est pas le spectre du communisme, évoqué par Karl Marx et Friedrich Engels dans le *Manifeste du Parti communiste* en 1848… il s’agit plutôt du spectre de l’anarchisme, un spectre hirsute, dangereux, au regard fou, un spectre dont l’image, ciselée par la presse quotidienne et les comptes rendus d’audience, épouvante le « bourgeois ». Un spectre bien réel, « frappeur », qui matérialise des peurs sociales à partir d’une série d’attentats – en France et en Europe. Car dans les années 1890 déferle une véritable vague terroriste – une vague et une vogue : une vague qui se manifeste par des publications, des discours, des complots (ou des rumeurs de complots), des attentats visant des personnalités ou bien l’homme de la rue ; une vogue, la construction d’un ennemi intérieur, d’un mal social prospérant sur des peurs anciennes (le monde ouvrier, la « classe dangereuse », le crime et les bas-fonds) et des idéologies nouvelles, comme l’anarchisme. Les grandes villes – à commencer par Paris – voient naître une criminalité inédite. Aux marges

de la ville, dans ses bas-fonds, les « apaches » se répandent : le terrorisme anarchiste semble former le versant politique de cet inframonde du crime.

Les années 1890 sont l'épicentre du phénomène, qu'on pourrait pourtant étendre jusqu'après la Grande Guerre et aux Etats-Unis. Une série d'attentats, pour certains plus impressionnants que meurtriers, entrent en résonance avec une peur sociale informulée. La liste des attentats et des victimes est éloquente : des souverains y côtoient des chefs d'Etat (le président Sadi Carnot en 1894, l'impératrice Elisabeth d'Autriche, dite « Sissi », en 1896, le souverain italien Humbert I ^{er} en 1900, ou encore le président américain McKinley en 1901, etc. mais des anonymes sont également victimes d'une violence aveugle… Une véritable « psychose » anarchiste se développe. Le péril anarchiste est d'autant plus cohérent qu'il est récurrent : c'est la capacité de reproduction de l'attentat terroriste qui terrifie et qui le distingue du simple acte criminel. C'est également l'impression que ni les puissants ni les masses ne sont à l'abri de la « propagande par le fait ». A cela s'ajoutent des questions nécessaires. Comment lutter contre le terrorisme anarchiste ? Faut-il seulement le distinguer de l'anarchisme, comme une excroissance monstrueuse, ou bien considérer le terrorisme comme son aboutissement logique ? Et quelle stratégie employer : le tout-répressif, au risque de s'engager dans un cycle attentat-répression mortifère, ou bien une frappe ciblée, plus préventive que répressive ?

L'anarchiste, un enfant mal-aimé du siècle ?

Le contexte français impose déjà sa grille de lecture : un mouvement ouvrier radical décapité par l'échec de la Commune de Paris (1871),

désorienté par l'échec de la I re Internationale ouvrière (1876) et plongé dans une crise économique d'ampleur (la Grande Dépression, de 1873 à 1896). Un climat délétère, où l'antiparlementarisme est alimenté par quelques affaires retentissantes (les trafics du gendre du président, l'affaire de Panama et ses « chéquards » du Parlement, le krach de l'Union générale…). Ainsi Jean Jaurès, dans un grand discours du 23 juillet 1894, lors de la discussion de la loi « contre les menées anarchistes », accusera-t-il « la majorité opportuniste, la majorité du Panama et des lois d'affaires », d'avoir, les premiers, enseigné « aux jeunes gens à l'âme violente » le mépris de l'autorité, le mépris de la République et, jusqu'au mépris de la mort. Une hostilité au monde parlementaire également véhiculée par la presse anarchiste dont l'un des hérauts, Emile Pouget, rédacteur du *Père Peinard* , dénonce « les bouffe-galette de l'aquarium ».

Régime encore fragile, la République se débat pour exister et imposer ses valeurs au milieu d'adversaires affaiblis mais toujours vitupérants. Au chœur des ligues – émanant souvent de l'extrême droite nationaliste – s'ajoute celui des mouvements et partis radicaux de la gauche. De fait, la République n'a pas forcément bonne réputation : elle apparaît bien incertaine, qu'elle vire à la Terreur (comme en 1793) et s'achève en dictature ou qu'elle ouvre la voie à un régime autoritaire comme en 1852. Ses partisans mêmes sont divisés : sur sa mémoire (être ou ne pas être avec Robespierre et accepter la Révolution française « en bloc » ?) comme sur ses desseins (la République est-elle conservatrice ou sociale ?). Si les attentes sont fortes, elles sont parfois déçues. A la fin du XIX e siècle, la III e République doit encore faire ses preuves. Pour la gauche radicale des années 1880, cette république « bourgeoise » n'a finalement pas libéré le peuple. Corrompue, elle n'attend que la main d'un justicier. L'antiparlementarisme de la Belle Epoque se développe sur ce terreau que les affaires politiques fertilisent.

L'anarchisme ne naît pas *ex nihilo* : il se développe dans un cadre plus large qui peut se résumer à la question sociale. L'Europe connaît alors, et ce depuis la fin du XVIII^e^ siècle, une révolution sourde mais déterminante, l'industrialisation : ce phénomène séculaire, qui a débuté dans l'Angleterre des années 1780, a vu se former, aux marges de la société, un peuple nouveau, le monde ouvrier… un peuple divers, qui n'est homogène qu'au regard du reste de la société, un peuple considéré comme menaçant, imprévisible, une « foule », dont l'âge – pour reprendre le titre d'un ouvrage célèbre de Gustave Le Bon – débute. Une classe ouvrière qui, comme le constate l'historien Yves Lequin, « n'en finit pas d'émerger », au sein d'une société qui distingue citoyens actifs et passifs. Le cas français est emblématique. L'ouvrier est un suspect, et ce dès l'Empire, qui lui impose un livret (1803) et une stricte armature juridique. Certes, l'œuvre sociale de la II^e^ République est importante à ses débuts. Mais l'alliance de celle-ci et des ouvriers est rompue par le parti de l'Ordre lors des journées de juin 1848. Le mouvement républicain est provisoirement décapité, et la mémoire de la République dans le monde ouvrier est associée à la trahison de juin 1848… Le Second Empire mène pour sa part une politique volontariste, quoique intéressée : Napoléon III se penche sur la question ouvrière et passe pour le premier chef d'Etat français à estimer que l'Etat doit intervenir pour corriger les effets du jeu des forces économiques [1], cherchant ainsi, à partir de 1860, à séduire les ouvriers, par diverses mesures sociales et, plus symboliquement, en organisant et finançant l'envoi d'une délégation à l'Exposition universelle de Londres en 1862. Sans parvenir pour autant à se rallier la classe laborieuse : ironiquement, ces mesures favorisent plutôt un mouvement ouvrier revendicatif, qui fait renaître la peur sociale dans la bourgeoisie. La III^e^ République a cherché à intégrer le monde ouvrier au régime et engagé un réel effort législatif (liberté syndicale en 1884, législation sociale, développement d'organismes d'arbitrage…). Mais ses efforts ont été mal perçus et la question sociale

demeure. En effet, si intégration politique il y eut, elle s'est accompagnée d'une exclusion sociale. La fusillade de Fourmies, le 1 er mai 1891, confère pour un temps au régime républicain une image répressive qui renvoie aux journées de juin 1848. De même, la politique scolaire aboutit généralement à une reproduction à l'identique de la société. Le monde ouvrier se compare même à un « quatrième Etat » (*dixit* Benoît Malon ou encore Georges Clemenceau), qui attend encore son Sieyès et sa révolution ; il éprouve l'impression d'avoir été abandonné par l'Etat – même républicain – comme par l'Eglise.

Car l'Eglise ne propose pas de consolation qui tienne. Le sociologue Gabriel Le Bras a montré que les ouvriers se tournent vers des mythes et des rituels « propres à leur classe » par incompréhension des vieilles liturgies, mais aussi du fait du « Dieu d'argent » dénoncé par Proudhon (« l'homme pauvre possède un Dieu riche »), et qui exige casuel, quêtes, sacrements tarifés et location de bancs. Face aux malheurs de l'industrialisation, l'Eglise ne fournit pas immédiatement une réponse encourageante, prêchant plutôt la résignation : « Les hommes sont égaux devant Dieu, la loi et la mort : ils sont inégaux dans presque tout le reste et le ciel l'a ainsi ordonné » (selon un mandement de l'évêque de Rodez, en 1850). L'idée dominante est que la pauvreté est inhérente à la société, qu'elle s'inscrit dans l'ordre providentiel et qu'elle n'est par ailleurs que le « fruit de l'immoralité ». Certes, la religion agite toujours la promesse d'un bonheur futur, mais posthume, en contrepartie de la résignation terrestre, garante de stabilité sociale : comme le proclame Mgr Sibour, archevêque de Paris en 1848 : « Nous vous apportons les espérances de la religion comme une magnifique compensation de ce que la fortune vous refuse et un motif puissant de résignation et de patience. »

C'est dans ce contexte, et du fait d'un discours religieux obsolète, que se développe le socialisme, comme dénonciation d'une société fondamentalement inégalitaire. Popularisé par Robert Owen à partir des

années 1820, le terme se répand. Michelet note ainsi en 1840 qu'il y a « un volcan de livres, une éruption d'utopies, de romans socialistes ». Ce socialisme prospère et inspire entre autres, après des détours, l'anarchisme. Le monde ouvrier se forge finalement ses propres représentations, sa propre idéologie, sa propre religion peut-être… Quoi qu'il en soit, le socialisme, le marxisme, l'anarchisme sont les conséquences d'un processus de modernisation qui a sacrifié, dans la foulée, une partie de la population au bien-être d'une autre. Le monopole de la violence légitime que l'Etat revendique semble avant tout peser sur le monde ouvrier et appelle une réaction.

Le mouvement anarchiste français, émanation de l'anarchisme international, naît de ce constat. Comme idéologie, l'anarchisme s'est principalement développé après 1850 en Russie, en France, en Italie et en Espagne. Une idéologie du refus qui réunit des compagnons autour d'un rejet de l'autorité : « C'est la négation du principe d'autorité dans l'organisation sociale et la haine de toutes les contraintes qui procèdent des institutions basées sur ce principe [2] . » De ce fait, le milieu anarchiste est hétérogène, complexe, divisé en courants, chapelles… « Ce qui existe et ce qui constitue la doctrine anarchiste, c'est un ensemble de principes généraux, de conceptions fondamentales et d'applications pratiques sur lesquels l'accord s'est établi entre individus qui pensent en ennemi[s] de l'autorité et luttent, isolément ou collectivement, contre toutes les disciplines et contraintes politiques, économiques, intellectuelles et morales qui découlent de celle-ci [3] . » Tirant essentiellement ses idées de Proudhon (plutôt pacifique), de Bakounine et de Kropotkine (qui, dès 1881, défend le principe de la « propagande par le fait » et parle de « nos ancêtres de 1793-1794 »), l'anarchisme refuse le capitalisme mais aussi la dictature du prolétariat. C'est un rejet global de tout ce qui limite la liberté de l'individu. Son idéal réside dans une société constituée par une fédération de petits groupes autonomes et solidaires au sein desquels les richesses seraient

réparties en fonction des besoins de chacun. C'est en quelque sorte le pendant du mouvement coopératif et mutualiste qui marqua le syndicalisme à ses débuts.

Si l'anarchisme comme refus du principe d'autorité est ancien, l'anarchisme comme mouvement politique naît dans les décombres de la I re Internationale, fondée à Londres en 1864 à l'initiative des travailleurs français et britanniques et de Karl Marx. Un mouvement qui tente, en vain, d'opérer la synthèse entre « autoritaires » et anti-autoritaires, entre les partisans de Marx et ceux de Proudhon et Bakounine… L'échec est constaté en 1872, à l'occasion du congrès de La Haye : c'est une organisation déchirée qui meurt en 1876. En France, elle progresse dans la déconfiture du mouvement ouvrier, après 1848, puis resurgit des décombres de la Commune. Le 22 mai 1881, les anarchistes se séparent, lors d'un congrès tenu à Paris, des autres groupes socialistes et préconisent, en précurseurs, « la propagande par le fait ». Mais la véritable renaissance se prépare en Suisse, dans le milieu des exilés : dès 1879, certains disciples de Bakounine se prononcent en faveur du communisme anarchiste, et une première réunion internationale, à Londres, le 14 juillet 1881, proclame la constitution d'une Association internationale des travailleurs, distincte de la II e Internationale [4], clairement anarchiste et revendiquant déjà le « terrain de l'illégalité » et l'usage des « sciences techniques et chimiques ». La théorie de la « propagande par le fait », formulée par Andrea Costa dès les années 1870 et reprise en France par la presse anarchiste, est alors « officialisée » par le congrès… L'heure est à la propagande, développée dans la presse militante (*Le Drapeau noir* , *La Révolte* , *Le Père Peinard* , *La Lutte sociale* …) mais qui, faute de succès, s'étiole à la fin des années 1880. Si le paradis promis au socialiste suppose l'action de l'Etat et des réformes, si le paradis marxiste place son espoir dans le mouvement de l'Histoire, le paradis anarchiste semble, lui, plus complexe à atteindre, faute d'une idéologie unifiante et d'un discours de la méthode commun.

La propagande par le fait : du discours au passage à l'acte

Les moyens mêmes d'atteindre ce paradis sont sujets à débat et divisent le mouvement mais, dans un premier temps, la violence politique domine. Le passage au terrorisme suppose toutefois – pour exploiter une métaphore explosive – un combustible et une étincelle : une théorie, qui légitime la violence, et un événement, qui la justifie. La théorie de la « propagande par le fait » revendique l'usage d'une violence « légitime », opposée à la violence « légitime » de l'Etat, ou plutôt le terrorisme en réaction à la « terreur d'Etat ». Elle trouve son origine dans un constat d'échec, celui des récentes révolutions, et notamment de la Commune de Paris. Les compagnons anarchistes dressent alors le constat sans appel d'une « terreur » d'Etat, ou du moins d'une politique de répression ressentie comme telle. 1871, année zéro ? « La section française de l'Internationale [est] dissoute, les révolutionnaires fusillés, envoyés au bagne ou condamnés à l'exil […] ; la terreur confinant au plus profond des logis les rares hommes échappés au massacre [5] . »

Dès le milieu des années 1870, des compagnons anarchistes, comme Costa, ou encore Paul Brousse (dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne*) parlent de « propagande par le fait », de « révolte intégrale » comme d'un « puissant moyen de réveiller la conscience populaire ». Mais que faut-il entendre par cette expression floue ? Quelle stratégie et quels moyens ? L'illégalité et les « reprises individuelles » (le vol légitimé par l'idéologie) ? La fausse monnaie ? Les déménagements « à la cloche de bois » ? L'agit-prop en période électorale et le bris des urnes ? La révolte armée ? La propagande par le fait désigne une multitude de pratiques qui transgressent la loi, avec plus ou moins d'échos. L'équipée anarchiste qui voit, le 5 avril 1877, une bande armée d'une trentaine de compagnons, la « *banda del Matese* », menée par Enrico Malatesta et Carlo Caffiero, envahir

des villages pour y brûler des titres de propriété, se signale plus par les échos du procès qui s'ensuit que par la destruction de l'économie rurale de la botte italienne. La nécessité de renouveler l'acte révolutionnaire en soi s'impose. Dès 1878, les coups de feu tirés par Max Hödel, le 11 mai, puis Karl Nobiling, le 2 juin, contre le Kaiser Guillaume I er illustrent un tournant tactique (accompagné par les autorités allemandes : Bismarck, en octobre 1878, promulgue sa législation antisocialiste). De même, en Italie, le coup de poignard de Giovanni Passanante contre le roi Humbert I er en visite à Naples le 17 novembre 1878. Trois échecs, mais qui éclairent d'un jour nouveau les discours anarchistes. Le nihilisme russe colore cette réflexion d'une teinte de plus en plus violente et individualiste… Ce qui, dans les années 1870, relevait de l'agitation politique devient, à partir des années 1880, élément de doctrine. Une doctrine établie le 14 juillet 1881 au cours du congrès de l'Internationale des travailleurs, à Londres. La proclamation est sans ambiguïté : « Considérant que l'heure est venue de passer de la période d'affirmation à la période d'action, et de joindre à la propagande verbale, écrite, dont l'inefficacité est démontrée, la propagande par le fait et l'action insurrectionnelle […]. En sortant du terrain légal, sur lequel on est généralement resté jusqu'aujourd'hui, pour porter notre action sur le terrain de l'illégalité, qui est la seule voie menant à la révolution, – il est nécessaire d'avoir recours à des moyens qui soient en conformité avec ce but. […] Les sciences techniques et chimiques ont déjà rendu des services à la cause révolutionnaire, et étant appelés à en rendre encore de plus grands à l'avenir, le congrès recommande aux organisations et individus faisant partie de l'AIT de donner un grand poids à l'étude et aux applications de ces sciences comme moyen de défense et d'attaque. » Elle est d'ailleurs reprise par le parti socialiste-révolutionnaire américain à l'occasion de son congrès fondateur, à Chicago, la même année. En écho à la formule de Pierre Kropotkine qui, dans *Le Révolté* du 25 décembre 1880, estimait que « la révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le

poignard, le fusil, la dynamite […], tout est bon pour nous qui n'est pas la légalité [6] », l'Internationale anarchiste définit – dans cette résolution – les modes et les moyens d'une action illégale. Et il est également difficile de ne pas voir dans la référence aux sciences « techniques et chimiques » une allusion à la dynamite et à ses succédanés, récemment apparus sur la scène politique.

Ce changement de stratégie, ou tout du moins de discours, vient-il uniquement des leçons de l'histoire récente du mouvement, ou bien faut-il considérer, avec Max Nettlau (dans son *Histoire de l'anarchisme*), que le recours à la violence révolutionnaire correspond à un changement sociologique au sein de la population anarchiste, et notamment à l'arrivée de nouveaux militants, issus d'une culture autre (socialistes révolutionnaires, blanquistes…) ? Le débat sur la méthode, entre les vieux militants anarchistes fidèles à Bakounine, et les communistes anarchistes à la mode de Kropotkine, prônant la violence révolutionnaire, se fixe alors. Les premiers sont partisans d'une action ouvrière de masse, *via* la grève et le syndicalisme, quand les autres visent, par le biais révolutionnaire et terroriste, l'établissement d'une société communiste. Dans tous les cas, la propagande par le fait est un tournant important qui fait débat : contribue-t-elle à la marginalisation de l'anarchisme au sein du mouvement ouvrier ? Là n'est pas la question.

L'anarchisme connaît deux horizons, deux modes d'action différents mais une seule dénomination politique, qui incite à la généralisation, alors que finalement, l'attentat reste exceptionnel. A cet égard, le terrorisme s'apparente à un fait social, comme le suicide, étudié par Emile Durkheim, un fait construit autour d'un discours et d'un passage à l'acte… Le discours de la violence sature la presse anarchiste dans les années 1880-1890, quand le passage à l'acte demeure rarissime – quoique notable. Certes, quelques incidents, aux marges de la criminalité, se produisent. Le 20 octobre 1881, par exemple, un jeune homme, Emile Florion, décide d'assassiner un

« bourgeois » au hasard et tire, sans le tuer, sur le docteur Meymar, croisé à Neuilly. Certains vont plus loin. Le 5 mars 1886, Charles Gallo lance depuis la galerie supérieure de la Bourse une bombe dans la salle principale… bombe qui ne fonctionne pas. Reste la fascination pour ceux qui osent, et réussissent, le modèle russe qui s'impose : « Tous plus ou moins – mais plutôt plus que moins – nous rêvions bombes, attentats, actes "éclatants" capables de saper la société bourgeoise […]. La lutte énergique menée contre le tsarisme par les nihilistes avait fortement influencé notre propagande. […] Faire sauter le palais Bourbon, le Palais de Justice, la préfecture de police, c'était là nos buts et la possibilité en fut envisagée. Nous nous pourléchions d'avance [7] . »

En 1888, une première campagne d'attentats – contre des bâtiments – semble viser des bureaux de placement et des commissariats de police, campagne attribuée alors aux anarchistes. Immédiatement, les autorités engagent une lourde politique de répression largement commentée dans la presse anarchiste. *La Révolte* dresse ainsi périodiquement la liste des martyrs de la cause entre 1890 et 1894 et sert de boîte à messages. Dans un contexte de crise croissante, les affrontements entre les forces de l'ordre et les militants se multiplient. Cette évolution n'est du reste pas spécifiquement française. Le 3 mai 1886, une manifestation dégénère à Chicago et aboutit à la condamnation à mort par pendaison, en 1887, de cinq militants – dont un se suicide avant la sentence. Les 8 et 9 mai 1898, une fusillade ordonnée par le général Bava Beccaris de manifestants ouvriers à Milan révèle l'importance des tensions. En France, le drame de Fourmies du 1 er mai 1891 peut s'insérer dans un cycle qui, de l'attentat à la répression, entraîne des militants anarchistes dans une violence de plus en plus radicale, qui vire parfois à la vendetta. Qui sont alors ces militants qui passent du discours à l'acte ?

Aux origines du cycle attentat-répression : Ravachol

A l'origine de l'épisode Ravachol, on trouve un fait divers, l'affaire de Clichy. Le 1 er mai 1891, un retour de manifestation dégénère en bataille rangée entre des militants anarchistes et la police. Trois anarchistes (Decamps, Dardare et Léveillé… les noms semblent autant de pieds de nez à l'institution), interpellés par les gendarmes, échangent des coups de feu avec eux. L'un des anarchistes, Léveillé, est blessé à la cuisse. Arrêtés, manifestement brutalisés puis jugés, ils sont condamnés le 28 août 1891, pour deux d'entre eux à une lourde peine de prison quand le troisième, Léveillé, est relâché. L'affaire pourrait se cantonner au fait divers, mais elle va inspirer un vengeur. Animé d'un fort ressentiment, un autre militant, étranger à l'affaire, François Claudius Koenigstein, qui se fait appeler Ravachol, décide de passer à l'action. Le 11 mars 1892, ce dernier, avec des complices, dépose une « marmite » qui contient des cartouches de dynamite ainsi que des débris de fer devant le 136, boulevard Saint-Germain, l'immeuble où habite le président du tribunal : la bombe, en explosant, sans faire de mort, provoque de gros dégâts et éventre quasiment l'immeuble. Le 27 mars 1892, un nouvel attentat de même facture vise cette fois le domicile du substitut du procureur qui avait requis la peine de mort, au n o 39 de la rue de Clichy. Dans ce cas aussi, les dégâts ne sont que matériels. Mais la répétition en si peu de temps impressionne. Grâce à un indicateur, la police parvient à établir le portrait-robot du poseur de bombe, Ravachol, et à arrêter ses complices présumés. Or, le lendemain de l'attentat, Ravachol dîne dans un restaurant du 13, boulevard Magenta, le Véry (qui sautera, dynamité par un autre compagnon, Théodule Meunier, le 25 avril 1892, la veille du procès Ravachol : un journaliste anarchiste parlera de « véryfication »). Repéré par le garçon, Lhérot (qu'il essaie de convertir à la cause), Ravachol, pisté par la police, est finalement arrêté le 30 mars.

LA CONSTRUCTION DU TERRORISTE ANARCHISTE

La figure échevelée, hirsute et au regard fou d'un Ravachol ceinturé par quatre gardiens de la paix s'impose immédiatement – et pour longtemps – dans une opinion publique friande de faits divers comme celle d'un monstre. Une figure effrayante qui fait la une de la presse populaire illustrée comme *L'Illustration* , *Le Petit Journal* , et les délices de la *Gazette des tribunaux* . La quadrichromie (popularisée par le supplément illustré du *Petit Journal* en 1890), la vogue du « fait divers », le coût modique – un sou – de la presse populaire, les gros titres, tout concourt à donner à l'épisode Ravachol un écho hors de proportion avec la réalité des faits… Il s'agit là de l'un des critères, comme le suggérait Raymond Aron, du terrorisme. La science est sollicitée pour confirmer la nature monstrueuse du terroriste. L'heure est à la phrénologie [8] et à la statistique criminelle. Cesare Lombroso, dans *L'Homme criminel* (1876), sonde les faciès et traque les prédispositions au crime. A l'heure où s'invente la police scientifique, on cherche à déterminer, à partir des corps, le tempérament criminel inné des individus. Le terroriste s'insère dans cette galerie de portraits. Cette image, popularisée par la presse, bénéficie également d'un procès impressionnant au cours duquel le terroriste se met en scène, évoque son parcours, revient sur ses idées et son cheminement intellectuel… se fait l'apôtre d'une communauté qui le regarde pourtant avec suspicion. Au monstre criminel incarné naguère par un Lacenaire [9] se substitue le monstre terroriste.

R avachol est-il seulement un anarchiste ? La question se pose alors, et dans un mouvement qui cultive les individualités et les débats internes, elle est légitime. Le personnage, sinistre, relève plutôt du criminel de droit commun, ce que sa longue autobiographie, dictée à ses gardiens, semble attester. Son anarchisme est simpliste, voire candide : Ravachol dénonce, pêle-mêle, une société divisée (entre propriétaires et locataires, bourgeois et

ouvriers…), une situation sociale sans espoir du fait de la question – centrale – de la propriété et du pouvoir corrupteur de l'argent, le poids de la religion, et en particulier du mariage. Ravachol n'a rien d'un Netchaïev : il n'est ni un théoricien, ni même un véritable propagandiste. Mais voilà, il est populaire, largement soutenu par *Le Père Peinard* , et quémande une sorte de popularité jusque devant ses juges en prétendant agir au nom de la justice sociale. D'ailleurs, on lui brode une chanson revancharde, *La Ravachole* (sur l'air de *La Carmagnole*), et, de la sorte, il inaugure un thème important dans l'histoire du terrorisme, celui du rapport – ambigu – aux médias, chacun instrumentalisant l'autre. Tandis que la presse dessine avec gourmandise le portrait du monstre, le militant anarchiste-terroriste profite du procès pour interpeller la foule et se sert du tribunal comme d'une tribune publique.

L'image qui émerge du premier procès, celui de Ravachol, est donc ambiguë, y compris pour le milieu anarchiste. Ravachol, durant sa détention, expose à ses gardiens, qui en rédigent le rapport (connu sous le titre des *Mémoires de Ravachol*), son passé et les éléments de sa doctrine, une confession qu'il considère comme un exercice de propagande. Ravachol a forgé son « nom de guerre » d'après le nom de sa mère, car il a longtemps été surnommé « le fils de l'Allemand », surnom peu agréable dans une France éprise de revanche. Né en 1854, il est l'aîné d'une famille de 4 enfants et se retrouve, dès l'âge de 8 ans, soutien de famille. Un destin difficile, au cours duquel il enchaîne les petits boulots et parcourt les paysages variés de la condition ouvrière et de la misère. La première rupture avec la société est la rupture religieuse : il se détache de la religion en lisant *Le Juif errant* d'Eugène Sue, et son sinistre complot jésuite. Puis il découvre la doctrine collectiviste lors d'une série de conférences faites à Saint-Chamond par des militants du Parti ouvrier français [10] . Impressionné, il se lance dans des lectures militantes (*Le Prolétariat* , *Le Citoyen de Paris*) et adhère, à 21 ans, à un cercle d'études sociales, où il découvre la

Commune de Paris et le nihilisme russe. C’est au sein de ce cercle qu’il découvre les anarchistes et l’anarchisme. Ayant entamé une formation en chimie par des cours du soir, il s’essaie, chez un de ses patrons (il en change régulièrement), à la fabrication de la dynamite. Faut-il envisager dès ce moment le projet d’un passage à l’acte, une préméditation ? C’est le risque d’une telle biographie. Toutefois, à la suite d’une enquête de police sur son compte comme complice – malgré lui – d’un crime sentimental, il fait l’objet d’une dénonciation comme anarchiste et est renvoyé (ainsi que son frère) de son emploi d’ouvrier teinturier. Commencent alors la précarité et une spirale criminelle : vol de poules, de charbon, contrebande, fausse monnaie, profanation de sépulture, cambriolages, et finalement assassinat, le 18 juin 1891, de l’ermite de Notre-Dame-de-Grâce, à Chambles, un « saint homme » réputé riche. Recherché par la police, Ravachol fuit le département de la Loire et se réfugie en juillet 1891, sous le nom de Léon Léger, chez un compagnon anarchiste, Chaumartin, à Saint-Denis, d’où il planifie, avec quelques complices, les attentats qui vont le rendre célèbre.

LE TERRORISTE ET SES JUGES

Le vrai public de Ravachol sera celui du palais de justice et des cours d’assises de Paris, puis de Montbrison : lors du premier procès, qui débute à Paris le 26 avril 1892, Ravachol veut apparaître comme une sorte de justicier, revendiquant généreusement toute la responsabilité des attentats et déchargeant ainsi les autres accusés. Il est condamné, ainsi que son complice Charles Simon, dit « Biscuit » (qui hérite, dans la foulée, du surnom de Ravachol II) aux travaux forcés à perpétuité. Mais les crimes commis naguère le rattrapent : un second procès s’ouvre devant la cour d’assises de la Loire le 21 juin. Accusé, entre autres crimes, de l’assassinat de l’ermite de Chambles (qu’il revendique au nom des besoins de la cause anarchiste) ainsi que d’autres assassinats (qu’il nie), il est cette fois

condamné à mort, verdict qu'il accueille au cri de « Vive l'anarchie ». Il est exécuté le 11 juillet.

Epilogue d'un premier terrorisme anarchiste fortement médiatisé, l'exécution de Ravachol appelle des vengeurs, qui s'insèrent à leur tour dans le cycle des attentats et de la répression. Des attentats qui ont par ailleurs un écho espagnol, avec l'attentat de Santiago Salvador, du 7 novembre 1893, contre le Liceo, le théâtre de Barcelone, qui fait 22 morts et de nombreux blessés, ce qui entretient la psychose et donne au mouvement une allure internationale. Dans la foulée, le 13 novembre 1893, un cordonnier, Léauthier, assassine, un peu par hasard, le « premier bourgeois venu » – procédé que l'on retrouvera chez Luccheni, assassin d' Elisabeth d'Autriche –, un « bourgeois en frac » qui se révèle être l'ambassadeur de Serbie, Georgevitch. Il est surtout suivi, le 9 décembre 1893, par Auguste Vaillant, qui lance une bombe au palais Bourbon, dans la Chambre des députés… une bombe faite « pour blesser », confesse-t-il lors de son procès. L'attentat fait légitimement sensation, le symbolisme de la Chambre des députés est manifeste et la capacité des terroristes à frapper l'opinion paraît infinie. Le calme du président de la Chambre, Charles Dupuy, qui s'exclama : « Messieurs, la séance continue ! » est mis en valeur, une manière de signifier que la République ne céderait pas à la terreur… Mais l'image qui demeure est cette une de *L'Illustration* qui montre les députés effectivement terrifiés par la bombe. Cyniquement, le poète Laurent Tailhade déclare alors : « Qu'importent les victimes si le geste est beau »…, une provocation que le destin sanctionne ironiquement : le même Tailhade perd un œil dans un attentat demeuré impuni, au restaurant Foyot, le 4 avril 1894. Quelques attentats non attribués complètent ce palmarès macabre, comme celui du 2 février 1894, rue Saint-Martin, à Paris, ou encore celui, plus meurtrier, du 20 février, rue du Faubourg-Saint-Jacques. La province est aussi touchée, à Boulogne-sur-Mer ou Charleville. Le terroriste anarchiste n'est plus un seul individu, il

est légion. Enfin, les forces de police constatent que la mouvance anarchiste circule entre Paris, Bruxelles et Londres, traçant un axe qui fragilise les régimes libéraux.

Le temps des lois « scélérates »

Au cycle d'attentats vient inévitablement se superposer un cycle répressif : c'est, dès les 24 avril 1892, une loi portant sur les substances explosives, et c'est le vote d'une série de lois de sûreté, surnommées lois « scélérates », et qui fondent « un véritable code de répression de l'anarchisme [11] ». Votées sous le coup de l'affolement au lendemain de l'attentat d' Auguste Vaillant puis de l'assassinat de Sadi Carnot, elles se composent de trois textes : la loi du 12 décembre 1893 porte sur la liberté de la presse, celle du 18 décembre 1893 punit les associations de malfaiteurs, celle du 28 juillet 1894, enfin, tend à « réprimer les menées anarchistes ».

Le 11 décembre 1893, lors du dépôt du projet de loi, le président du Conseil, Jean Casimir-Périer évoqua dans son discours « la cause de l'ordre et des libertés publiques » et considéra que « la fermeté ne [pouvait] exister sans le sang-froid », un mâle discours qui allait de pair avec une interprétation restrictive de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881. Il s'agissait, ainsi que l'asséna le garde des Sceaux Adrien Dubost, de « débarrasser le pays, comme l'exigent son intérêt et son honneur, de cette association de malfaiteurs. […] si vous nous donnez les armes nécessaires, nous en finirons ». La loi est du reste votée dans l'urgence, séance tenante, et sans beaucoup d'opposition, même si plusieurs députés demandent, qui une suspension, qui un délai plus important, toutes demandes écartées par le gouvernement, qui pose alors la question de confiance. Le vote final, le lendemain, accorde 413 voix à la mesure contre

63 opposants, principalement socialistes et radicaux. Le Sénat l'adopte dans la foulée. Et l'exécution d' Auguste Vaillant, en dépit d'un débat sur une hypothétique grâce présidentielle pour ce père de famille au destin tragique (il a été abandonné à l'âge de 12 ans) confirme la détermination du pouvoir.

Les autres lois furent votées selon un calendrier moins hâtif, mais dans le même esprit : la loi sur les associations de malfaiteurs élaborait un délit d'entente qui donnait à la notion de complicité un tour extensif, et rémunérait la délation. Dispositif anti-anarchiste qui, aux yeux des militants tel Emile Pouget, rédacteur historique du *Père Peinard* , ressemblait à la « loi des Suspects » du temps de la Terreur. Il le rappela dans un pamphlet coécrit avec le président de la Ligue des droits de l'homme, Francis de Pressensé, en 1899 [12] .

Enfin, le 24 juin 1894, l'assassinat du président de la République Sadi Carnot, s'il s'inscrit dans une série d'exterminations des souverains et chefs d'Etat qui frappe nombre de nations, provoque également un nouveau sursaut répressif : le 9 juillet 1894, le ministre de la Justice, Eugène Guérin, dépose un nouveau projet de loi visant ceux qui, « en dehors de tout concert et de toute entente préalable, font, par un moyen quelconque, acte de propagande anarchique ». Cette loi d'exception vise tout type de propagande anarchiste, publique et privée (elle ne sera d'ailleurs abrogée que le 23 décembre 1992), et permet notamment aux tribunaux d'interdire la publication des débats du procès… mettant fin à cette tribune commode et improvisée. Au final, cette loi vise « une secte sauvage, antisociale et inhumaine » (E. Guérin). Du reste, la justice a pris une certaine avance sur la loi, et, dès le 19 janvier 1894, la cour d'appel de Toulouse estimait que des cris tels que « Vive l'anarchie, vive Ravachol, vive Vaillant, vive la révolution sociale » sont non seulement séditieux, mais relèvent également du délit d'apologie du crime de meurtre [13] . Position extrême qui commande une répression élargie.

Les débats sur cette nouvelle loi révèlent les représentations que se font les députés de l'anarchisme, souvent confondu avec le socialisme révolutionnaire et résumé – selon une définition donnée par M. Fabreguettes, conseiller à la Cour de cassation – à « l'acte de propagande par le fait, c'est-à-dire le crime, l'attentat individuel », et surtout des moyens de le combattre, par une définition large. Reste la définition de l'« anarchiste », principal écueil de cette loi d'exception : encore une fois, l'expert tranche en faveur d'une interprétation élargie : « Nous craignons fort que la nouvelle loi soit peu applicable si l'on veut ne la réduire qu'à des anarchistes avérés. Il arrivera forcément que, dans les temps troublés, ceux où l'on procède par fournées et où le besoin de sécurité publique prend parfois le pas sur des interprétations trop bienveillantes, on sera obligé de ne pas restreindre le champ d'application. » Face à une guérilla à base d'amendements, réclamant des garde-fous (notamment quant au délai d'application de ce qui doit demeurer une loi d'exception), le gouvernement joue sur l'émotion et, le 23 juillet 1894, le président du Conseil, Charles Dupuy, déclare : « Le gouvernement et la commission se sont mis d'accord sur un texte que nous considérons comme définitif, nous vous déclarons qu'il est impossible d'accepter aucun amendement. » Le vote de la loi à la Chambre des députés, par 269 voix contre 163 et 96 abstentions, témoigne de la tension qui règne alors parmi ceux-ci, autant que des hésitations d'un bon nombre d'entre eux en présence d'un projet discutable, sinon contestable. Dès 1895 – au temps de la première amnistie –, puis en 1898, l'Assemblée débat sur l'abrogation de ces lois, abrogation repoussée pour éviter une crise ministérielle.

Du terrorisme à la terreur : Emile Henry

Pour certains anarchistes, cette législation, perçue comme inique, appelle une réponse. Elle est fournie cette fois par un homme à la trajectoire originale, Emile Henry. Né en 1872, c'est un tout jeune terroriste, à peine âgé de 22 ans, qui, comme on le dit parfois de manière caricaturale, n'a pas le profil, ce que constate l'avocat général lors de son procès, qui le définit même comme « un jeune bourgeois ». Fils d'un ancien communard réfugié en Espagne et retourné en France en profitant de l'amnistie de 1882, Emile Henry a fait des études secondaires brillantes qui le mènent au concours de l'Ecole polytechnique, auquel il échoue. Il quitte ensuite ce qui aurait pu être une carrière prometteuse dans les travaux publics pour un poste subalterne dans une maison de commerce, change fréquemment de travail et d'employeur et entame une carrière dans « l'anarchie pratique ».

Il se fait connaître – et interpeller – à l'occasion d'un unique attentat, perpétré le 12 février 1894 (on découvrira, par la suite, qu'il a participé à un autre attentat, jusque-là non résolu). Ce jour-là, le jeune homme déambule sur l'avenue de l'Opéra en quête d'un café suffisamment populeux où lancer une bombe. Notons – selon ses mots mêmes – qu'il place sa bombe dans sa ceinture « comme Vaillant » : la référence à l'auteur de l'attentat contre le palais Bourbon, éloquente, souligne les jeux d'influence dans la dynamique terroriste. Du reste, Auguste Vaillant était monté sur l'échafaud, le 3 février 1894, en annonçant : « Vive l'anarchie, ma mort sera vengée. » Le cycle de la vengeance est manifeste. Le café Terminus aura le triste privilège d'être le cadre de cet attentat qui blesse 17 personnes. Un attentat d'un nouveau genre, en ce qu'il vise non pas des cibles définies (les députés, la justice, les représentants de l'Etat, etc.) mais la foule, à l'aveugle. Arrêté à l'issue d'une course-poursuite sanglante sur les boulevards, Emile Henry défraie à son tour la chronique. En effet, cette arrestation permet de remonter à un autre attentat anarchiste, contre les bureaux de la Compagnie des mines de Carmaux, rue des Bons-Enfants. Le 8 novembre 1892, une bombe déposée dans ce lieu, découverte non encore

explosée, avait été emportée au commissariat le plus proche. Elle y explosa, tuant cinq officiers de police. Henry reconnaît la responsabilité de l'attentat le 23 février. L'opinion découvre alors un nouveau personnage, bien mieux campé que celui de Ravachol. Le procès qui s'ouvre le 28 avril 1894 trace le portrait d'un terroriste au sens où le dessinait Netchaïev : se considérant comme déjà condamné à mort, Henry récuse la justice « bourgeoise » et s'avoue « parfaitement indifférent » aux souffrances de ses victimes. Encore une fois, la cour d'assises sert de caisse de résonance, mais à la confession un peu fruste de Ravachol, qui se posait en justicier, Henry oppose la froide détermination du terroriste accompli, qui affirme durant son interrogatoire au procès avoir voulu « tuer et non blesser » (à la différence de Vaillant), et déplore un « insuccès relatif ». Là où Ravachol explique son geste en invoquant la doctrine anarchiste comme justification, Henry utilise son procès comme une tribune et expose son objectif, indiscutablement terroriste. Prononcée d'un ton calme et immédiatement reprise dans la presse, cette diatribe ne vise qu'un but : effrayer.

Lors de son procès, Henry ne dissimule rien de son parcours et se livre à une confession – rédigée et lue. Il évoque ainsi sa « conversion » – le terme est intéressant, illustrant le côté quasi sectaire du milieu activiste – à l'anarchisme en 1891 par refus de la société. Il dénonce alors pêle-mêle l'industriel, le député, l'officier… : « Je devins l'ennemi d'une société que je jugeais criminelle. » Il cite *Germinal* et les diatribes de Souvarine, Malatesta et Herzen. Un temps attiré par le socialisme, il explique n'avoir finalement pas voulu entrer « dans l'armée matriculée du quatrième Etat », d'autant que, par ailleurs, il avait découvert les charmes du climat de camaraderie entre « comploteurs ». L'anarchisme comme forme de sociabilité autant que comme idéologie ! De là, il faut encore comprendre le sens du passage à l'acte : Henry éclaire sa motivation par l'issue pacifique donnée aux événements de Carmaux [14] (la grève du 16 août 1892) qui montrent l'incapacité du monde ouvrier à se défendre lui-même… Surtout,

il fait de ses attentats le pendant des lois scélérates selon un raisonnement simple : si le ministre de l'Intérieur ne fait qu'un bloc des anarchistes après l'attentat de Vaillant, alors lui, Henry, ne fera également qu'un bloc des « bourgeois » du café Terminus, « cette masse bête et prétentieuse qui se range toujours du côté du plus fort, clientèle ordinaire du Terminus et autres grands cafés » qu'il « frappe dans le tas » en voulant « chasser les chasseurs ». Condamné à mort, exécuté le 21 mai, Henry incarne une violence aveugle, petit soldat d'une guerre asymétrique entre l'anarchie et la société. Mais l'affaire Henry comporte des zones d'ombre, dans lesquelles se cachent probablement des complices [15] .

Le temps des régicides

Point culminant – et conclusif – de cette vague terroriste, l'assassinat le 24 juin 1894 du président de la République, Sadi Carnot, par un anarchiste italien, Santo Geronimo Caserio, qui se proclame vengeur de Vaillant et de Ravachol. Caserio, dont la trajectoire commence à Milan avec une première arrestation en 1882 pour distribution de tracts anarchistes, passe par la Suisse (Genève, Lausanne) et la France (Lyon, Sète), où s'organise une véritable diaspora anarchiste italienne. Baignant dans le milieu anarchiste, il semble ourdir très tôt des projets d'attentats contre Sadi Carnot. A l'occasion de la visite présidentielle à l'Exposition internationale et coloniale de Lyon, Caserio passe à l'acte et frappe le président français – qui décédera le lendemain. Caserio, après Vaillant, semble déclarer une véritable guerre à la République : si l'on peut écarter l'idée même d'un complot contre celle-ci, on doit remarquer que Caserio – parlant à peine le français – aura sans doute bénéficié de complicités.

S adi Carnot n'est toutefois qu'un épisode français dans une vague européenne, et même internationale, qui ne s'achève pas avec le siècle. On doit considérer que la violence politique est à l'ordre du jour à la fin de celui-ci. En Espagne, une bombe est lancée sur la procession de la Fête-Dieu, rue Cambios Nuevos, à Barcelone, en juin 1896, faisant 11 morts. Condamnés au garrottage au cours du procès de Montjuïc et exécutés, les cinq responsables trouvent à leur tour un « vengeur » en la personne de Miguel Angiolillo, un autre compagnon, d'origine italienne, qui, le 8 août de l'année suivante, à Santa Agueda (Pays basque), assassine le Premier ministre espagnol, Canovas del Castillo. De même, un anarchiste italien, Luigi Luccheni, tue l'impératrice Elisabeth d'Autriche, dite Sissi, le 10 septembre 1898, à Genève, sur les rives du lac Léman, et selon une logique hasardeuse (il voulait originellement tuer le duc d'Orléans mais, celui-ci ayant modifié son emploi du temps, il s'est rabattu sur une cible aristocratique prise au hasard…). Le 29 juillet 1900, un autre anarchiste, Gaetano Bresci, exécute à Monza le roi d'Italie, Humbert I ^{er} , pour venger les morts des émeutes de Milan (8-9 mai 1898) – nouvelle illustration du cycle attentat-répression. L'Amérique démocratique n'est pas épargnée, et la vague européenne y a de longs échos, dont le plus impressionnant est l'assassinat, le 6 septembre 1901, du président américain McKinley à Buffalo, sous les coups d'un jeune militant (28 ans) d'origine polonaise, Léon Gzolgoscz. Le président meurt de ses blessures le 14 septembre, le terroriste passe le 29 octobre sur la chaise électrique, non sans avoir exprimé des regrets. Notons que si une majorité des anarchistes américains condamnent l'attentat, l'Amérique reste sur le qui-vive. L'origine de la crise est, à l'exemple de la France, une répression brutale faisant suite à une manifestation ouvrière qui a dégénéré, celle de Haymarket Square (Chicago) le 1 ^{er} mai 1886. Le milieu anarchiste activiste américain y puise une légitimité neuve dans un contexte social brûlant (37 000 grèves entre 1881 et 1905), qui entraîne notamment un attentat visant, en 1892,

l'industriel Henry Clay Frick et, plus tardivement, l'assassinat du président McKinley. En décembre 1905, le gouverneur de l'Idaho, Frank Steunenberg, est assassiné après avoir tenté de briser une grève de mineurs en emprisonnant sans procès les activistes. Il faut également relier à cette vague d'attentats celui du 1 er octobre 1910, quand deux militants anarchistes, James et Joseph McNamara, font exploser une bombe devant le *Los Angeles Times* (21 morts). On pourrait ajouter à cette liste mondaine et funèbre la série d'attentats ratés contre le roi Alphonse XIII, le 1 er juin 1905 (à Paris, rue de Rivoli) – attentat non élucidé – et le 31 mai 1906 (à Madrid, Calle Mayor) par l'anarchiste Matteo Moral, qui lance une bombe dissimulée dans un bouquet de fleurs sur le cortège royal (26 morts) ou celui, réussi, en 1908, contre le roi du Portugal, Charles I er , et son fils et principal héritier, le duc de Bragance (mais il s'agit là d'un attentat républicain plutôt qu'anarchiste). Plus exotique, l'attentat raté du 27 décembre 1923, organisé par un militant communiste, Namba Daisuke, contre le prince Hirohito, relève également de cette « tradition ».

UNE INTERNATIONALE TERRORISTE ?

Une internationale terroriste anarchiste se dessine – au moins dans les marges des rapports de police et dans les unes des journaux. Une internationale avec ses réseaux, ses méthodes, sa réputation (on évoque le mouvement anarchiste à chaque explosion, entretenant par là la psychose), ses villégiatures (Londres, où se regroupent nombre d'activistes européens dans un hypothétique « comité central », et Paris, où la communauté anarchiste est diversement évaluée [16]). Une internationale qui exporte ses méthodes jusqu'aux Indes, *via* des militants comme l'Irlandaise Margaret Noble, laquelle participe à la formation de l'Anushilan Samiti, une organisation terroriste bengalie fondée par Aurobindo Ghose et Jatindranath Banerji à Calcutta en 1902. Cette organisation est à l'origine, entre 1908 et

1912, d'une série d'attentats visant les autorités anglaises et jusqu'au vice-roi, lord Hardinge [17] . Le choix de la violence politique se fait, tardivement, sous l'impulsion d'un militant, Hemchandra Das, de retour de Paris en 1907 après avoir croisé la route du militant anarchiste français Joseph Albert, dit Libertad, de l'activiste américaine Emma Goldman, et également pris des leçons auprès d'un anarchiste russe, Nicolas Safranski.

La réponse des Etats est alors souvent la même : aux lois de sûreté françaises font écho, le 3 mars 1903, l' *Anarchist Exclusion Act* américain, qui interdit d'immigration les anarchistes et autorise la déportation des immigrants convaincus d'anarchisme et déjà installés aux Etats-Unis, ou encore la loi italienne de 1894 interdisant les partis « subversifs ». Un peu avant, les lois sociales (*Sozialistengesetze*) bismarckiennes, votées le 19 octobre 1878 au Reichstag au prétexte de deux attentats (ceux de Hödel et de Nobiling, en 1878, contre Guillaume I ^{er}) et en vigueur jusqu'en 1890, entreprennent, sur un terrain qui mêle action sociale et conservatisme politique, de briser le mouvement ouvrier allemand. On pourrait de même faire un parallèle entre la vague d'arrestations de février 1894 en France et les lendemains de l'attentat de Barcelone : une rafle dans les milieux anarchistes catalans entraîne plus de 300 arrestations, et notamment huit condamnations à mort (dont cinq exécutées). Dans l'arsenal de l'antiterrorisme, on trouve aussi des pratiques anciennes, illustrées par le sort de Passanante – qui tenta d'assassiner le roi Humbert I ^{er} d'Italie en 1878 : ne pouvant être condamné à mort (du fait du droit italien, qui n'infligeait la peine de mort qu'en cas de décès du souverain), il fut condamné à la prison à vie dans des conditions très dures. Et, outre Passanante, sa famille proche (frères et sœurs) fut également condamnée, une pratique qui relève plutôt de l'Ancien Régime et qui atteste, en l'occurrence, des archaïsmes du droit de la Jeune-Italie. Le nom même d'anarchiste est dangereux et, dans l'Angleterre des années 1890, les

anarchistes optent pour une appellation moins risquée, celle de « *libertarians* [18] ».

Enfin, une « internationale antiterroriste » émerge [19] . La collaboration en ce domaine, initiée par la France et l'Allemagne – preuve qu'en ce domaine, l'union peut être précocement sacrée, même entre deux adversaires – en 1893 [20] , se prolonge avec un accord franco-espagnol, la même année, portant notamment sur la création d'une organisation internationale anti-anarchiste. Le même type d'entente bilatérale est proposé à la Suisse par l'empire austro-hongrois après l'assassinat de l'impératrice Elisabeth sur les bords du Léman [21] . Si la Confédération helvétique ne donne pas suite, l'Italie s'empare du problème et lance, le 29 septembre 1898, les invitations pour une conférence internationale traitant de la lutte anti-anarchiste. Celle-ci se réunit du 24 novembre au 21 décembre 1898 et rassemble 54 délégués, diplomates mais également policiers et magistrats, de 21 Etats différents. Les travaux portent sur l'anarchisme (assimilé au terrorisme : le terme n'est du reste pas employé), la violence politique et sa judiciarisation. On s'entend sur l'idée que l'anarchisme ne saurait être regardé comme une doctrine politique [22] , et ne présente qu'une seule dimension criminelle… ce qui au passage autorise le processus d'extradition (quand l'appellation « politique » fait obstacle) et dénie aux opposants leur qualité d'acteurs politiques [23] . Surtout, une législation commune émerge [24] , tant par la voie multilatérale que par le biais d'accords bilatéraux. Est-ce suffisant ? Une nouvelle conférence internationale est réunie à Saint-Pétersbourg, à l'initiative de la Russie, en mars 1904. Les assassinats du roi d'Italie Humbert I ^{er} (1900), puis du président américain Mc Kinley (1901) par des anarchistes ont démontré en effet la persistance de la violence anarchiste, et la nécessité de mesures renouvelées à l'échelle de la menace : internationale. Dans cet esprit, le président américain Théodore Roosevelt a appelé à l'élaboration d'un traité international portant sur la lutte anti-anarchiste. A l'issue de cette

conférence, la plupart des pays [25] représentés se sont accordés sur un protocole secret de lutte internationale contre l'anarchisme, assimilé à une internationale terroriste. On ne parle pas encore de « guerre contre le terrorisme », mais sur le papier, une internationale anti-terroriste émerge.

Le procès des Trente, une tentative française d'épilogue ?

Le lendemain de l'attentat d' Emile Henry, la police intervient. Le 18 février 1894, ordre est donné de lancer un vaste coup de filet. Le jour suivant, de nombreux sympathisants et compagnons anarchistes se retrouvent inculpés d'affiliation à une société de malfaiteurs. Il s'ensuit une répression tous azimuts qui confond anarchisme et terrorisme, propagande et passage à l'acte et qui – selon une conception large du délit d'incitation – condamne le discours anarchiste. Cette répression aveugle, dénoncée par Emile Henry – qui y trouve la légitimation et la justification de ses attentats « à l'aveugle » –, entraîne notamment la disparition ou l'exil de la presse anarchiste. Nombreuses sont les feuilles anarchistes à partir en Angleterre, à l'exemple du célébrissime *Père Peinard* d' Emile Pouget, qui fuit Paris à la fin février 1894 (pour 8 numéros, jusqu'en janvier 1895), échappant de peu au procès.

Le procès des Trente, qui conclut ce vaste coup de filet, débute le 6 août 1894, six mois après les premières arrestations. La France est encore sous le coup de l'affaire Henry, et surtout de l'assassinat du président Sadi Carnot. On y croise quelques grands théoriciens comme Jean Grave, administrateur de *La Révolte* , Sébastien Faure (désigné par l'accusation comme « le commis voyageur de l'anarchisme ») aux côtés d'activistes comme Philippe Ortiz (chef d'une hypothétique « bande Ortiz »)… Le

nombre de trente est d'ailleurs impropre, puisque cinq inculpés, dont Paul Reclus et Emile Pouget, réfugiés à Londres, manquent à l'appel et seront jugés par contumace. Les débats, qui durent huit jours, souligneront les limites de la procédure ainsi que les incohérences de la loi. Le procureur général Bulot – qui avait naguère requis contre Ravachol – interdit d'ailleurs la publication des interrogatoires de Jean Grave et Sébastien Faure. Pourtant, à l'issue d'un plaidoyer remarqué de Faure, le résultat du procès fut nuancé : acquittement pour la plupart des prévenus, à l'exception de trois illégalistes (dont Ortiz) et condamnation à vingt ans de travaux forcés par contumace pour les absents… amnistiés quelques mois plus tard. Une sorte de « paix des braves » à la mode libertaire, afin d'apaiser les débats et de couper court à la logique de la vendetta.

Du reste, ce verdict apaisant coïncide avec le constat fait par les anarchistes eux-mêmes de l'échec de la « propagande par le fait ». C'est même l'un des théoriciens de la doctrine, Pierre Kropotkine, qui admet, dès 1891, dans *La Révolte* , qu'un « édifice basé sur des siècles d'histoire ne se détruit pas avec quelques kilos d'explosifs »… L'historien Ernest Lavisse n'aurait pas dit mieux !

L'anarchisme se détourne alors peu à peu de la propagande par le fait, voie du politique, pour prôner le syndicalisme, l'union ouvrière, voire une première sécurité sociale à travers le mutualisme. La stratégie anarchiste évolue, le danger passe, la vague terroriste reflue. Dès 1895, la presse anarchiste renaît en France, tels *Les Temps nouveaux* , de Jean Grave. Et lorsque, en 1898, une conférence se tient à Rome, examinant, à l'échelle européenne, les mesures contre les menées anarchistes, le constat fait par les participants est rassurant : le temps n'est plus à la répression, mais à la surveillance. Entre-temps, la physionomie du mouvement a changé, de même que ses moyens d'action. Si un terrorisme subsiste, c'est à l'état de vestiges, et par des actions mineures qui relèvent plutôt du vandalisme.

De Lupin à Bonnot : crime ou violence politique ?

Le procès des Trente et le combat syndical sonneraient donc le glas du terrorisme anarchiste en France ? L'affaire de la bande à Bonnot vient toutefois rappeler que l'anarchisme continue d'inspirer certaines formes de violence. Revendiquant l'anarchisme – dans son versant « illégaliste » – comme doctrine d'action, la bande à Bonnot n'est par contre guère revendiquée par les anarchistes, plutôt soucieux de se distinguer de celui qu'ils définissent comme un « criminel bourgeois ».

Dès la fin des années 1880, en effet, des « bandits » se prévalent de l'anarchisme pour opérer non des vols ou des cambriolages, mais des « reprises individuelles ». Les affaires Duval en 1887, puis Pini en 1890, alliant cambriolages et revendication illégaliste, connaissent un premier écho médiatique. Mais ces épisodes ne vont pas sans provoquer un débat au sein des compagnons anarchistes, entre partisans et contempteurs de cette méthode. Parmi les partisans, le géographe et militant anarchiste Elisée Reclus soutient, dans *La Révolte* du 21 novembre 1891, que « dans notre société actuelle, le vol et le travail ne sont pas d'essence différente ». Un écho inattendu à la célèbre définition de Proudhon dans *Qu'est-ce que la propriété ?* (1840) : « La propriété, c'est le vol ! » Une interprétation reprise quelques années plus tard par Alexandre Marius Jacob : celui-ci, à la tête d'une bande, les « Travailleurs de la nuit », entre 1900 et 1905, se livre à des cambriolages militants, opérant « chez tout parasite social » – comme il le confie à Jean Maitron dans une confession rédigée en 1948 – et écopant, au passage, de vingt ans de bagne : « Je n'approuve et n'ai usé du vol que comme moyen de révolte propre à combattre le plus inique de tous les vols : la propriété individuelle » (selon une déclaration faite lors de son procès devant le tribunal d'assises de la Somme, en mars 1905). L'homme a de l'humour, un certain panache, et signe parfois ses cambriolages d'une

carte où il se présente comme « dieu des voleurs »… Soulignons que Jacob, l'un des inspirateurs d' Arsène Lupin [26] pour Gaston Leroux, alors chroniqueur judiciaire, reversait, ainsi que ses comparses, 10 % de ses prises aux œuvres anarchistes, ce qui ne tranche toutefois pas le débat sur l'illégalisme au sein du mouvement anarchiste. Dans tous les cas, l'illégalisme connaît son triomphe médiatique avec la bande à Bonnot, dont l'équipée sauvage fascine une population avide de faits divers. Il faut s'arrêter déjà sur ce terme de « bande », terme important en soi, dans une réflexion sur le terrorisme, en ce qu'il dénie au groupe la revendication politique, et la référence à l'illégalisme, pour l'assimiler, plus grossièrement, à des truands… un « label », ou encore une appellation, que l'on recroisera bien des années plus tard avec la bande à Baader.

Le cas Emile Bonnot : terrorisme ou équipée sauvage ?

Pourtant, Bonnot et les siens émergent du chaudron de l'anarchisme. La bande se serait formée en décembre 1911 et, dès le 21 décembre, un premier attentat/cambriolage se déroule à Paris, rue Ordener : deux garçons de recettes de la Société générale sont alors menacés par une bande motorisée, qui s'enfuit avec la recette. Les faits divers s'enchaînent : deux magasins d'armes dévalisés, le 23 décembre puis le 9 janvier 1912, des vols de voitures également, ponctués par l'assassinat, le 27 février, d'un gardien de la paix, puis d'un chauffeur… La bande à Bonnot constitue le lien entre ces divers crimes : une bande formée autour d'un personnage charismatique, Jules Bonnot (né en 1876), lequel, avant de passer au crime organisé, a fait carrière dans la mécanique, tout en menant une activité de militant syndicaliste et anarchiste, avant de s'essayer à la fausse monnaie, puis au vol de voitures… Ce parcours le place en marge de la société autant que de la mouvance anarchiste et fait de lui un partisan de l'illégalisme, dans le

collimateur de la police depuis 1911 et la mort suspecte d'un autre anarchiste. Bonnot attire à lui quelques marginaux qui vont se faire un nom : Raymond Callemin, dit « Raymond la Science », 21 ans, Edouard Carouy, 28 ans, ouvrier métallurgiste, Garnier, Soudy… Victor Serge – qui, avant de s'illustrer dans la révolution russe, puis l'antistalinisme, est encore Victor Kibaltchitch – évoque leur rencontre dans ses *Mémoires d'un révolutionnaire* : son enfance belge passée aux côtés de Raymond Callemin, puis ses fréquentations avec la bande, alors qu'il est impliqué dans la publication d'un journal, *L'Anarchie* …, une proximité qui lui vaudra – lois « scélérates » obligent – une condamnation à la prison de cinq années. Car l'étau finit par se resserrer autour de la bande, en partie grâce aux célèbres « brigades du Tigre » – une force de police mobile fondée en 1907. Si, le 24 avril 1912, Bonnot échappe à l'arrestation en tuant le sous-chef de la sûreté, Jouin, il meurt de ses blessures à l'issue d'un véritable siège, le 28 avril 1912, dans un garage de Choisy-le-Roi. Les autres membres de la bande seront peu à peu interpellés, non sans difficultés, et l'affaire se termine le 21 avril 1913 par l'exécution de Callemin, Soudy et Monnier. L'illégalisme quitte un temps la rubrique des faits divers.

Les attentats anarchistes de la Belle Epoque sont le reflet violent d'une crise sociale, et surtout d'une question sociale. Ils inaugurent plusieurs thèmes récurrents dans le terrorisme : le cycle attentat-répression, le rapport aux médias, la construction de la figure du criminel asocial – une image discutable et discutée, car elle conduit à ne voir dans l'attentat qu'un acte individuel, là où les terroristes apparaissent pourtant – comme le montrent les travaux de V. Bouhey – immergés dans des réseaux, des sociabilités qui se tissent à travers l'Europe libérale, de l'Italie et de l'Espagne à l'Angleterre, en passant par la France et la Belgique. Surtout, l'anarchisme explore alors – avant d'autres familles politiques « radicales » – l'hypothèse terroriste et la question de la violence politique… une hypothèse finalement

abandonnée. Un ultime attentat – dix coups de feu tirés par un jeune anarchiste, Emile Cottin, le 19 février 1919, au passage de la voiture emmenant Georges Clemenceau, le « Père la Victoire » – se solde par de légères blessures et une peine de mort commuée en dix années de réclusion… à la demande de la victime. Le Tigre pouvait se montrer généreux : le temps du terrorisme anarchiste semblait achevé.

4

Le terrorisme aux marges de la Grande Guerre

« Quand la guerre nationale a éclaté, le terrorisme devient un principe militaire nécessaire. »

Général J. VON H ARTMANN ,
« Militärische Notwendigkeit und Humanität »,
dans *Kritische Versuche* , 2, Berlin, 1878.

Dans l’histoire occidentale, la Grande Guerre figure comme un abîme, le réveil brutal interrompant un songe de progrès général et indéfini formé par les philosophes des Lumières et érigé en horizon radieux au XIX e siècle. Les Européens, si orgueilleux de leur puissance, mesurent alors combien la science, qui devait les délivrer du mal, peut au contraire accélérer leur destruction. « Nous autres, civilisations, savons désormais que nous sommes mortelles », écrit, en guise d’épitaphe aux dix millions de victimes de la guerre, Paul Valéry, dans *La Crise de l’esprit* (1919). Une hécatombe. Dans cet ordre d’idées, parler de terreur au temps de la guerre de tranchées et de la mort de masse peut paraître oiseux. Les témoignages des combattants, les souvenirs des rescapés, tout indique que l’expérience de la guerre est, par essence, terrifiante, traumatisante, indicible, et qu’il y a plus d’horreur dans une journée au front que dans toutes les catégories savantes de tous les historiens. Il faut toutefois distinguer ce qui relève d’une pratique « normale » de la guerre et ce qui s’en distingue en

s’affranchissant notamment des règles établies par le droit international d’avant 1914 (par exemple les conventions de La Haye de 1899 et 1907). Ainsi la terreur s’insinue-t-elle dans les sociétés, pas seulement du fait de la dynamique naturelle de la guerre et de sa violence, mais également par d’autres biais. S’il y a bien terreur et terrorisme en temps de guerre, c’est dans les marges de la bataille qu’il faut les chercher, et la Grande Guerre, au confluent des idéologies du siècle précédent, semble le théâtre adéquat pour ce type de pratiques.

Certes, l’image de la Grande Guerre s’est troublée. Vue depuis le XXI^e^ siècle, elle est parfois perçue comme une déclinaison industrielle de la guerre en dentelle, une guerre « à l’ancienne », qui inciterait même à la nostalgie en comparaison de la Seconde Guerre mondiale et de ses horreurs. « Moi, mon colon, celle que j’préfère, / C’est la guerre de quatorze-dix-huit », chantait Georges Brassens, qui participe un peu à cette fascination pour un conflit pourtant éprouvant pour les sociétés occidentales, tant par son ampleur que par ses développements ultérieurs. Mais depuis plusieurs années, les historiens sont revenus sur cette perception, en montrant combien le premier conflit mondial put servir de matrice aux crimes du second. Du génocide arménien aux génocides juif et tzigane, perpétrés par les nazis, il n’y a qu’une différence de méthodes : le principe d’une terreur d’Etat demeure, mis en pratique par les totalitarismes fasciste, nazi et communiste. L’antichambre de ces pratiques semble par ailleurs se situer dans les Balkans et, dès les guerres balkaniques (1912-1913), certains observateurs de presse ou de fondations, comme la fondation Carnegie, évoquent des « atrocités » qui ne relèvent pas de la banalité de la guerre ou d’une violence individuelle, mais bien d’une volonté du commandement. La colonisation comporte également son lot de massacres et de pratiques de terreur au nom de l’impérialisme et de la « supériorité » de la civilisation occidentale. On pourrait objecter que la terreur est une tactique de guerre

pratiquée dès la plus haute Antiquité. Du reste, l'Ancien Testament abonde en pratiques de ce genre. Il s'agit de paralyser l'adversaire par la peur, d'affaiblir sa force morale, sa détermination, et, à ce titre, certains analystes, tels Gérard Chaliand [1] ou encore l'historien Michel Rouche [2] , assimilent le terrorisme à une forme de guerre. Mais la Grande Guerre recèle des pratiques inusitées, légitimées par des considérations non plus stratégiques mais politiques et qui, à grande échelle, la singularisent. Les civils, au cœur de la guerre totale, deviennent des cibles à part entière. De même que, pour citer Clausewitz, « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », le terrorisme, dans ce siècle de fer, a prolongé la guerre par d'autres moyens. Du reste, dès le XIX[e] siècle, des généraux allemands, tel le général von Hartmann, prônent « un terrorisme correctement employé et appliqué de manière pertinente [3] ». Les historiens recourent au concept de « violence de guerre », une expression qui ne désigne pas la seule brutalité des combats, mais plutôt des phénomènes paroxystiques, une violence qui déborde le champ de bataille, voire le cadre même de la guerre, qui s'étend aux civils, même en temps de paix, une violence sans frein légal ni moral, une violence qui ne vise plus, comme dans la guerre « classique », la victoire, mais bien l'annihilation de l'adversaire. Une violence exterminatoire, légitimée par des représentations racistes. Ces théories, qui alimentent un débat fécond, sont celles de George L. Mosse [4] , qui forge, pour caractériser ce processus débordant le champ de bataille, le terme de « *brutalization* », que nous traduisons par « ensauvagement ». Elargie au monde civil et au temps de paix, cette théorie prétend expliquer les dérives totalitaires des années 1930 comme autant d'échos de la Grande Guerre, dans une « culture de guerre » qui aurait contaminé la paix. Peut-on, dès lors, comparer les ressorts du terrorisme à ceux du totalitarisme ?

La guerre suppose tout d'abord un *casus belli* : l'attentat de Sarajevo du 28 juin 1914 et l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche est

unanimement considéré comme étant à l'origine du conflit… Une vision réductrice. Car, plutôt qu'un déclencheur, l'attentat doit être considéré comme un prétexte, mais quel prétexte ! Et quelles conséquences ! Si l'on s'en tient à la formule de Raymond Aron, définissant le terrorisme à l'aune de ses conséquences disproportionnées, alors l'attentat de Sarajevo est probablement l'acte terroriste le plus abouti de l'Histoire [5], un événement sur lequel il faut toutefois se pencher, pour en saisir les nuances, un attentat qui pose une question majeure, celle de la responsabilité de l'Etat serbe et de la mécanique qui mène de l'attentat au conflit. Dans la perspective d'une réflexion sur le terrorisme comme phénomène, on doit également se demander, à l'aune du « modèle » de Sarajevo, ce qu'est un attentat réussi.

Si la terreur, en guerre, est une pratique ancienne et même antique, il faut également se pencher ici sur son instrumentalisation : dans une guerre que l'on décrit comme totale – en ce qu'elle vise désormais la population civile –, l'usage de la terreur conduit à des mises en scène, de part et d'autre du front, pour justifier un conflit, et surtout un effort, des sacrifices. La Grande Guerre est également le cadre d'un massacre d'ampleur et de nature inédites : si les massacres coloniaux ont pu, très tôt, démontrer la violence extrême des « sauvages guerres de la paix [6] » (Rudyard Kipling, *Le Fardeau de l'homme blanc* , 1899), le génocide arménien dévoile les abîmes de la terreur d'Etat.

La guerre pose enfin la question de la victoire et de ses suites : durant la Première Guerre mondiale, l'Entente a fréquemment justifié l'effort de guerre au nom d'une « guerre pour le droit », dénonçant la violation de la neutralité belge par l'armée allemande, le traité de neutralité assimilé à un « chiffon de papier » par le chancelier allemand Bethmann Hollweg. La paix de justice relève des revendications légitimes des populations, mais, confrontés à des impératifs divers, et parfois contraires, les Etats doivent parfois composer avec l'idée même de justice. Dans le cas du génocide arménien, qualifié de crime de « lèse-humanité » (faute d'une appellation

plus indiquée – le crime de génocide n'est élaboré pénalement qu'en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin), la justice internationale, contingente, reflète plus sûrement un rapport de force parmi les puissances, malgré les efforts des juristes. Confrontée à un véritable déni de justice, une part de la communauté arménienne opte pour la vengeance et l'usage de la violence politique, posant alors le problème, devenu classique, des frontières morales du « terrorisme ». Un terroriste peut-il avoir « les mains pures [7] » ?

La terreur aux origines de la guerre : Sarajevo et ses prodromes

Une guerre mondiale, plus d'une dizaine de millions de morts, le bouleversement complet de la géopolitique européenne… Le coup de pistolet tiré par un jeune étudiant bosniaque, Gavrilo Princip, sur l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie, François Ferdinand, à Sarajevo, le 28 juin 1914, résonne encore. Si l'objectif du terrorisme est la déstabilisation, le chaos, et au final le changement, alors aucun attentat n'aura eu jusqu'à présent une influence aussi déterminante sur le cours de l'Histoire et la vie de millions d'individus.

L'attentat est scruté, analysé, décortiqué par les chancelleries, les forces de police, les services de renseignement, les diplomates. Il est également instrumentalisé : depuis le XIX[e] siècle, l'Etat, passé une première phase de stupeur, sait réagir au terrorisme, en canaliser les effets, voire les employer dans un cadre neuf, celui de la « raison d'Etat ». Comment le coup de feu tiré par un étudiant bosniaque peut-il entraîner une guerre franco-allemande ? La question des causes et des responsabilités de la Grande Guerre s'est posée dès son déclenchement. Elle a provoqué un duel de juristes durant tout le conflit, pour se résoudre, de manière contestable, par

le fameux article 231 du traité de Versailles, qui attribuait à l'Allemagne l'entière responsabilité du déclenchement de la guerre. Aux légitimations de l'avant-guerre se superposent les plaidoyers de l'après-guerre et les concepts, anachroniques, élaborés à la fin du XX[e] siècle, en particulier celui d'Etat voyou, qui, sinon en droit, au moins comme catégorie de pensée, existe depuis longtemps. Une réflexion du Kaiser Guillaume II, portée en marge d'une dépêche diplomatique, donne un bon aperçu de ce type de raisonnement : « La Serbie n'est pas un Etat au sens européen du mot, c'est une bande de brigands [8] . »

ETATS VOYOUS ET GUERRES PRÉVENTIVES

Forgé par le Département d'Etat américain au milieu des années 1980 pour stigmatiser la Libye du colonel Kadhafi, l'expression « Etat voyou » (*rogue state*) trouve des échos dans de nombreuses crises internationales. Très tôt, on a considéré que certains Etats pouvaient non seulement servir de refuge à des criminels, mais également les instrumentaliser à des fins politiques (ou du moins les laisser développer leurs activités en se contentant d'en retirer quelques bénéfices). Ainsi la France impériale accuse-t-elle Londres d'attiser la contre-révolution en hébergeant les réseaux chouans, la Russie se plaint-elle de voir ses révolutionnaires tramer des complots depuis Paris ou Genève… Plus ou moins fondé, ce type d'accusation justifie notamment la conquête de l'Algérie à la fin de la Restauration, pour parer au danger des pirates barbaresques. Si l'expression n'existe pas en 1914, la pratique en est répandue au sein des chancelleries, légitimant parfois un autre anachronisme, à savoir la « guerre préventive » et – plus classiquement – une guerre de colonisation. Dans le cas de la Serbie, la question s'insère dans l'historiographie des causes de la Grande Guerre. En effet, une polémique très vive s'est développée durant l'entre-deux-guerres au sujet de la responsabilité réelle de la Serbie dans

l’organisation ou le soutien à l’attentat de Sarajevo, polémique qui concerne non seulement l’Etat serbe mais également ses puissances protectrices, la France et la Russie, qui auraient pu patronner cet attentat à des fins de déstabilisation.

DANS LA POUDRIÈRE BALKANIQUE

Résolument lié à la guerre, l’attentat de Sarajevo paraît figé dans l’Histoire. Mais pour en saisir la dynamique, il faut faire machine arrière, revenir à l’histoire des nationalismes fin de siècle et d’un Printemps des peuples qui s’éternise.

Le cadre dans lequel l’attentat se déroule a été longuement mis en récit par un Joseph Roth ou un Stefan Zweig : un Empire austro-hongrois vieillissant, épuisé par les tensions nationalistes. Dans une Europe du XIX^e^ siècle où le nationalisme semble une force conquérante et réformatrice, un moteur de l’Histoire que la Sainte-Alliance n’est pas parvenu à juguler, les Empires russe et austro-hongrois font figure de survivance de l’Ancien Régime, de « prisons des peuples » (Lénine). L’Autriche-Hongrie a pourtant entamé une mutation qui peut s’apparenter à une tentative d’adaptation, une forme de laboratoire de la cohabitation entre plusieurs nationalités, en se transformant en une « double monarchie ». Dans ce système dualiste, l’Autriche et la Hongrie (séparées par le fleuve Leitha, et donc respectivement Cisleithanie et Transleithanie) deviennent en 1867, par la voie d’un compromis, deux entités autonomes unies autour du trône des Habsbourg. Cette évolution permet de mieux éteindre les autres revendications nationalistes, italienne, tchèque, etc. Mais le feu couve en cette fin de siècle et l’Autriche/Cisleithanie voit émerger un premier terrorisme nationaliste, d’inspiration irrédentiste : l’attentat organisé en 1882 par le jeune (il est né en 1858) Guglielmo Oberdan, citoyen de Trieste (cité autrichienne), visait – mais rata – l’empereur François-Joseph en

personne. Condamné à la pendaison, Oberdan devint un martyr de l'irrédentisme et du nationalisme italiens alors même que Rome et Vienne concluaient avec Berlin le pacte de la Triple Alliance.

En Transleithanie, le compromis de 1867 a confié le pouvoir aux Magyars, qui concentrent la propriété terrienne et le pouvoir politique. Cette domination exclusive s'accompagne d'un programme de magyarisation tous azimuts, tandis que dans les diverses minorités l'opposition va croissant. En Bosnie-Herzégovine tout particulièrement, le nationalisme serbe se projette dans une union des Slaves du Sud autour du royaume indépendant de Serbie. Ce mouvement est encouragé notamment par Mgr Strossmayer, d'origine croate, qui travaille au rapprochement entre Croates et Serbes au sein d'une Académie yougoslave des sciences et des arts fondée à Zagreb en 1866. Pour ce courant nationaliste, l'avènement du roi Pierre I er sur le trône de Serbie en 1903 constitue un prélude au changement. Soutenu par la Russie, le nouveau roi rêve en effet de prendre la tête d'une Yougoslavie où la Serbie tiendrait le rôle de « Piémont des Balkans ». Mais les autorités hongroises peuvent-elles longtemps tolérer une ambition aussi clairement affichée ?

Cette équation, déjà complexe, rencontre une autre histoire tout aussi dramatique, celle de la dynastie des Habsbourg et du suicide de l'archiduc héritier Rodolphe, à Mayerling, en 1889. Son successeur dans la lignée, l'archiduc François-Ferdinand, neveu de l'empereur François-Joseph, a saisi la nature du problème et est partisan d'accorder à la minorité serbo-croate de Hongrie une forme de fédéralisme afin de la détourner de l'influence serbe… un état d'esprit qui contrarie les ambitions des nationalistes bosniaques et de Belgrade.

Le contentieux entre la Serbie et la double monarchie porte sur la Bosnie-Herzégovine et le Sandjak de Novi Pazar. Depuis le traité de Berlin (1878), la Bosnie-Herzégovine, territoire ottoman, était administrée par l'Autriche-Hongrie. La double monarchie y menait une politique habile

d'intégration à la fois politique et économique, incarnée jusqu'en 1903 par un gouverneur hongrois, von Kallay, qui, fin connaisseur de la région, avait su jouer des rivalités entre Croates et Serbes pour asseoir son pouvoir. Tandis que l'Empire ottoman, l'« homme malade de l'Europe [9] », affrontait une crise politique majeure qui débouchait, en 1908, sur la révolution des Jeunes-Turcs et l'accession au pouvoir du comité Union et Progrès, vitrine politique du mouvement, Vienne en profitait pour avancer ses pions dans les Balkans en annexant officiellement la Bosnie-Herzégovine. Cette annexion avait été préparée diplomatiquement par un accord avec la Russie en échange du soutien autrichien à l'obtention pour la Russie d'un droit de passage de sa flotte militaire dans les Détroits [10] .

La Serbie, un Etat voyou avant la lettre ?

L'annexion ruine les projets d'une Grande Serbie intégrant la Bosnie-Herzégovine. Elle inspire le 9 mai 1911 la formation à Belgrade d'une organisation nationaliste serbe, la *Narodna Odbrana* (la Défense populaire), appelée aussi la Main noire [11] . Dédiée à la « libération » de la Bosnie-Herzégovine, cette organisation trouve des complicités de l'autre côté de la frontière austro-serbe, en Bosnie, où l'annexion a également entraîné des émeutes et des appels à la lutte armée. Le schéma menant à la violence politique est donc en place, d'autant plus légitimé que l'annexion s'accompagne d'une politique de pression sur la communauté serbe de Bosnie. En effet, les procès politiques contre des Serbes se multiplient en Bosnie-Herzégovine – 148 entre 1908 et 1914 – sous diverses accusations d'atteinte à la souveraineté austro-hongroise. Et la même pression politique s'appesantit sur la terre : on dénombre 56 000 procédures judiciaires engagées contre les paysans opposés à la réforme agraire de 1910.

Le 15 juin 1910, un étudiant bosniaque, Bogdan Zeravic, se suicide après avoir commis un premier attentat – manqué – contre le gouverneur de

Bosnie-Herzégovine. L'affaire – qui rappelle l'attentat de 1882 de Guglielmo Oberdan – fait du bruit, et trouve des échos dans la jeunesse nationaliste. Les sociétés secrètes nationalistes fleurissent au sein de la jeunesse bosniaque, et, parmi celles-ci, l'une des plus importantes apparaît en 1910 : il s'agit de la Jeune-Bosnie, dont le nom même évoque la Jeune-Italie mazzinienne et la geste nationaliste. Dans les milieux croates, la même agitation conduit, en juin 1912, à un attentat organisé par un étudiant croate de Bosnie, Luka Jukic, qui tente – en vain – d'assassiner le gouverneur de Croatie, Slavko Cuvaj. Le point commun entre ces différents attentats se situe de l'autre côté de la frontière, en Serbie, dans les contacts établis par les sociétés secrètes bosniaques et croates avec la Main noire serbe. Quoi qu'il en soit, les autorités autrichiennes jouent la fermeté, instaurant la loi martiale à partir de 1912 et interdisant les associations culturelles. Tandis que la Péninsule balkanique glisse dans une série de guerres d'indépendance (les guerres balkaniques de 1912-1913), la Bosnie-Herzégovine soupire et conspire.

C'est dans ce contexte tendu que l'archiduc héritier François-Ferdinand de Habsbourg et son épouse Sophie Chotek, duchesse de Hohenberg, arrivent, le 28 juin 1914, en visite officielle à Sarajevo pour assister à des manœuvres militaires, manœuvres qui résonnent, selon les nationalistes serbes, comme l'aveu d'un projet de guerre contre la Serbie. La visite est scandée par les attentats : un premier, raté, voit Nedeljko Cabrinovic, un jeune nationaliste bosniaque, lancer une bombe sur le cortège officiel à 10 h 15… C'est un échec et, courageusement, l'archiduc et son épouse n'interrompent pas leur visite. A 10 h 50, Gavrilo Princip passe à l'action et tue, à coups de pistolet, François-Ferdinand et son épouse. Toutefois, Princip n'a pas pu se suicider au cyanure, comme il en avait le projet : les terroristes sont immédiatement arrêtés et sauvés de la vindicte populaire, qui s'abat alors sur la communauté serbe de Bosnie pendant plusieurs jours.

Né en 1894, l'assassin est un tout jeune Serbe de Bosnie. Lui et Cabrinovic sont trop jeunes pour la peine capitale et, à l'issue du procès, le 28 octobre 1914, ils sont condamnés à vingt ans de travaux forcés dans la prison de Terezin, aggravés chaque mois par un jour de jeûne ainsi que le maintien en isolement. Ce régime sévère vient à bout des forces de Cabrinovic en janvier 1916, quand Princip survit jusqu'au 28 avril 1918 [12] . Pour les autorités autrichiennes, les deux hommes ne sont cependant que des instruments. La police remonte rapidement la trame du complot, jusqu'à la société Jeune-Bosnie et ses revendications en faveur d'un Etat yougoslave. Mais au-delà des étudiants terroristes, Vienne cherche une main plus puissante, une inspiration venue de l'autre côté de la frontière, un complot tramé par l'Etat serbe. Or le procès met en lumière le rôle souterrain de la Main noire et de son chef, le colonel Dragutin Dimitrijevitch, dit « Apis », accessoirement chef du renseignement militaire serbe… En mai 1914, Princip et Cabrinovic se sont rendus en Serbie et sont entrés en rapport avec la société secrète. Formés par des agents de la Main noire – Jojislav Tankosic et Milan Ciganovic, qui auront les honneurs de l'ultimatum autrichien à la Serbie –, ils repartent pour Sarajevo le 28 mai 1914 avec deux pistolets et six bombes. Si des complicités en Serbie semblent avérées, elles ne mènent pourtant pas jusqu'au gouvernement serbe. La mécanique de la décision prête à débats : en Serbie, le gouvernement Patchitch soupçonnait un complot et avait chargé son ambassadeur à Vienne d'évoquer des menaces persistantes contre l'archiduc héritier lors de son séjour en Bosnie [13] . Surtout, Dimitrijevitch, s'il a admis les contacts, a systématiquement nié l'inspiration.

Le rôle joué par un officier de renseignement serbe dans cet attentat surprend. Partisan décidé d'une Grande Serbie, Dimitrijevitch/Apis estimait que la politique serbe était trop timorée face aux menées balkaniques des Austro-Hongrois. Le *curriculum vitae* de Dimitrijevitch est du reste éloquent et témoigne de son état d'esprit indépendantiste. Il tentera par la

suite de déstabiliser le gouvernement Patchitch par un coup de force, le 2 juin 1914 – une crise qui débouchera sur l'effacement du roi Pierre I er au profit de son fils, le prince Alexandre – avant de tremper dans des projets d'attentat contre le roi (1916) et le prince, en 1917, ce qui lui vaut une condamnation à mort.

Prémices à la guerre préventive

A Vienne comme à Berlin, l'attentat ouvre des perspectives prometteuses en justifiant une guerre localisée et préventive contre la Serbie. Du point de vue allemand, l'alliance autrichienne est en effet devenue problématique et, comme le souligne le secrétaire d'Etat von Jagow à l'ambassadeur allemand à Londres, dans une lettre du 18 juillet 1914 : « L'Autriche, par son manque de décision, a vu compromettre de plus en plus son prestige, ne compte plus comme grande puissance. La crise des Balkans a encore affaibli sa situation. Ce recul de la puissance autrichienne a grandement affaibli notre groupe d'alliances. […] L'Autriche veut maintenant régler ses comptes avec la Serbie, et elle nous a fait part de ses intentions. […] Nous ne devons et ne pouvons arrêter son bras. Si nous le faisions, l'Autriche (et nous-même) pourrions nous reprocher avec raison de lui avoir enlevé la dernière possibilité de réhabilitation politique. Son abaissement et ses divisions intérieures en seraient encore accélérés, sa situation dans les Balkans serait pour toujours compromise. Vous conviendrez bien avec moi que l'affermissement absolu de l'hégémonie russe dans les Balkans n'est pas admissible pour nous. La conservation de l'Autriche, et même d'une Autriche aussi forte que possible, est pour nous une nécessité pour des motifs d'ordre extérieur comme intérieur [14] . » Entre l'attentat et l'ultimatum autrichien à la Serbie du 23 juillet 1914, la question de la culpabilité réelle ou supposée de la Serbie s'efface ainsi devant les

projets de guerre et les manœuvres diplomatiques pour la limiter. Comme le constate le secrétaire d'Etat allemand Jagow le 14 juillet 1914, l'enquête piétine, mais on doit préparer les opinions publiques au principe d'une guerre austro-serbe selon un schéma simple : « On ne saurait en vouloir à l'Autriche de se défendre par tous les moyens contre les menaces constantes à son existence qui résultent pour elle des menées dans le pays voisin. Les sympathies de tout le monde civilisé doivent être de son côté dans cette lutte, car il s'agit d'étouffer une propagande qui ne recule pas devant l'assassinat comme moyen d'action, et qui par son absence de tout scrupule dans ses agissements constitue une souillure pour la civilisation européenne et un danger permanent pour la paix en Europe [15] . » Ce même jour, l'ambassadeur allemand à Vienne, Heinrich von Tschirschky, encourage Vienne à rédiger un ultimatum à la Serbie « de façon que son acceptation soit pour ainsi dire impossible » (le mot « impossible » est à la lecture souligné deux fois par Guillaume II) [16] . Et lorsque de Londres, le 23 juillet, l'ambassadeur allemand transmet à Berlin la position du gouvernement britannique qui exige que Vienne soit en mesure d'« établir de façon indiscutable la connexion entre l'assassinat de Sarajevo et les agissements des milieux politiques de Belgrade », la réaction du Kaiser est sans ambiguïté : « C'est inouï ! La Serbie est une bande de brigands qui doivent être arrêtés pour crimes [17] . »

L'histoire de l'ultimatum austro-hongrois du 23 juillet 1914 à la Serbie est connue : Vienne exige de Belgrade une série de mesures propres à supprimer toute « propagande criminelle et terroriste » (dissolution de la Main noire, épuration administrative des fonctionnaires impliqués dans la propagande contre l'Autriche, arrestation des personnalités serbes compromises dans l'attentat, Tankosic [18] , Ciganovic, etc.) assorties d'une déclaration, à publier dans le journal officiel de la monarchie serbe, que lui soumet Vienne. Pourtant, l'enquête menée par l'Autriche-Hongrie n'a pas permis de prouver la responsabilité du gouvernement serbe dans cette

affaire. Envoyé à Belgrade le 10 juillet, l'émissaire autrichien Friedrich von Wiesner en convient, trois jours plus tard : « Il n'y a rien qui puisse montrer la complicité du gouvernement serbe dans l'instigation de l'assassinat, dans ses préparatifs, ou dans la fourniture des armes. Rien non plus qui permette à quiconque de le conjecturer [19] . » Néanmoins, Belgrade accepte tous les points de l'ultimatum, à l'exception du sixième, qui impose la participation d'Autrichiens dans l'enquête à mener en Serbie et écorne la souveraineté de l'Etat serbe. Ces concessions n'entament pas la détermination de l'Autriche-Hongrie, qui rompt les relations diplomatiques et décrète la mobilisation générale le 25 juillet. L'Autriche prévient alors la Russie, principal allié de la Serbie dans les Balkans, que la guerre qu'elle va déclencher ne vise « aucune acquisition territoriale en Serbie mais qu'elle ne [veut] qu'y rétablir l'ordre [20] ». Les appels au calme des puissances restent sans effet et, le 28 juillet, la guerre est déclarée. Dans le mémorandum adressé à Berlin la veille pour l'informer de sa décision, l'Autriche parle d'un « combat qui nous aura été imposé » pour « sauvegarder d'une façon durable nos intérêts vitaux [21] ». La rhétorique de la guerre et celle du terrorisme se ressemblent…

Terrorisme belliciste contre terrorisme pacifiste

Le mécanisme qui mène les sociétés européennes à la guerre est insidieux, résultat d'une succession de pactes et de traités secrets d'alliance qui engagent les Etats signataires dans des processus de mobilisation automatique et débouchent logiquement sur une conflagration générale. Dans cette dynamique fatale, on reste confondu par l'absence de réaction des sociétés : le pacifisme, incarné par quelques brillantes personnalités, ne

pèse guère et la marche à la guerre ne rencontre pas d'obstacles. En France, l'assassinat de Jean Jaurès vient même, après celui de l'archiduc François-Ferdinand, faciliter la mécanique de la guerre et sanctifier l'union sacrée, cette trêve des partis au nom de l'effort de guerre. Une conséquence paradoxale, si l'on se souvient du pacifisme intransigeant du député du Gard, et qu'il faut donc expliquer.

J ean Jaurès était, on le sait, un fervent adversaire de la guerre et il convient de rappeler ici l'aura dont jouissait le député socialiste, ainsi que la haine qu'il suscitait. Un exemple parmi d'autres, ces mots signés Maurice de Waleffre dans *L'Echo de Paris* du 17 juillet, qui invitaient à « coller au mur le citoyen Jaurès et [à] lui mettre à bout portant le plomb qui lui manque dans la cervelle ». D'une violence extrême, ce discours éclaire les tensions d'alors, et peut légitimer les passages à l'acte. Car, au début du XX^e^ siècle, l'Internationale socialiste fait figure de principal adversaire de la guerre européenne. Lors du congrès de Stuttgart en 1907, les membres de la II^e^ Internationale s'accordent sur le principe d'empêcher la guerre « par tous les moyens » (sans toutefois s'entendre sur lesdits moyens). Jean Jaurès fait d'ailleurs forte impression au congrès de Stockholm (1910) avec une formule symbolisant le pacifisme socialiste : « Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. » Forte de ses effectifs dans tous les pays (et notamment en Allemagne : un million de militants, 4,2 millions d'électeurs et 110 députés), la II^e^ Internationale apparaît alors comme la principale force de paix, en lice pour le Nobel (1913). Or l'Internationale doit constater en 1914 sa « totale impuissance » : le 29 juillet 1914, le Bureau socialiste international se réunit d'urgence à Bruxelles pour décider… d'avancer du 23 au 9 août la date du congrès et de le déplacer de Vienne à Paris. En France, on attend désormais la réaction de Jean Jaurès, lequel semble avoir la carrure pour s'opposer au vote du budget militaire. Mais le 31 juillet, à la veille de prononcer un discours sur ce sujet, il est assassiné, alors qu'il était attablé au Café du Croissant avec deux collègues,

Poisson et Renaudel, par un jeune homme se réclamant du nationalisme, Raoul Villain [22] .

Si la condamnation de l'acte est unanime, on constate que la même unanimité préside au vote du budget militaire. L'union sacrée est en partie cimentée autour de l'attentat, à l'exemple de l'article d'un journaliste de la droite nationaliste, Léon Bailby : « Jaurès, dont les derniers articles étaient marqués d'une sérieuse préoccupation patriotique, avait compris la dure leçon des événements. Comme tout récemment il voyageait avec un éminent publiciste de nos amis et qu'il s'entretenait avec lui des risques que faisait courir à notre pays la crise austro-slave, Jaurès en vint à dire ces paroles, où sa bonne foi se montrait entière : "Je crois bien que je me suis trompé. Sans doute la guerre, dans certaines conditions, est d'essence divine . " Certes, il n'entendait point par là renier les idées de toute sa carrière. Mais éclairée à la lumière des événements récents, sa haute intelligence avait compris qu'il n'est pas possible, pour un peuple fier et libre, de subir l'asservissement de l'oppresseur, et que la guerre est sainte quand elle vise à maintenir l'intégrité de la patrie. Ainsi Jaurès s'apprêtait à apporter son concours à la défense nationale. Sa voix s'est tue. Mais ses dernières paroles dictent leur devoir à ses amis : et nous ne doutons pas qu'ils écoutent ces suprêmes conseils du mort [23] . »

La conversion – tardive – de Jaurès aux vertus de la guerre « d'essence divine » semble pourtant plus que douteuse. Du 14 au 19 juillet, lors du congrès extraordinaire de la SFIO, on le voit appuyer la motion Keir Hardy-Vaillant, « plutôt l'insurrection que la guerre ». Le 25 juillet, il est à Vaise pour rappeler que le parti socialiste est « à cette heure, sous l'orage, la seule promesse d'une possibilité ou d'un rétablissement de la paix ». Enfin, lors de la réunion extraordinaire du Bureau socialiste international à Bruxelles, les 29 et 30 juillet, il milite encore, avec Rosa Luxemburg, en faveur des manifestations contre la guerre. On peut imaginer la teneur du discours

qu’il s’apprêtait à prononcer devant la Chambre. Cependant, c’est autour de son cercueil que l’union sacrée s’élabore, conséquence inattendue de l’attentat. Secrétaire général de la CGT depuis 1909, Léon Jouhaux vient y apporter son souvenir ému autant que son ralliement à la guerre : « Cette guerre, nous ne l’avons pas voulue, ceux qui l’ont déchaînée, despotes aux visées sanguinaires, aux rêves d’hégémonie criminelle, devront en payer le châtiment. » Jaurès aurait-il appelé à la grève générale contre la guerre ? Rien n’étaie cette hypothèse. Mais son assassinat ne balaie pas seulement les espoirs des pacifistes, il justifie également la trêve politique au nom de la guerre. La messe est dite !

On pourrait considérer qu’à ce terrorisme « belliciste » répond un terrorisme pacifiste, tel l’attentat qui, le 21 octobre 1916, coûte la vie au comte Karl von Stürgkh, ministre-président (Premier ministre) autrichien, assassiné par Friedrich Adler. Ce dernier, ancien militant du Parti social-démocrate, devenu journaliste (il publie sa propre feuille pacifiste, *Der Kampf*), justifie son geste par son opposition à une guerre qui n’en finit pas, une guerre dont il accuse le ministre-président d’être l’instigateur. Condamné à mort, Adler voit sa peine commuée en une peine de prison, avant d’être finalement amnistié en 1918. Incidemment, pour Villain comme pour Adler, les 10 millions de morts de la Grande Guerre ont plaidé pour le pardon et l’oubli.

Du bon usage de la terreur en temps de guerre

La guerre qui éclate en août 1914 est à plusieurs titres une guerre nouvelle, notamment en ce que le front s’étend désormais à la société tout entière. On parle alors d’une guerre totale qui, dès les premiers temps

de l'invasion allemande en Belgique et dans le nord de la France, laisse entrevoir des méthodes qui confinent à la terreur. Ainsi que le note alors le journaliste américain John Reed, citant un officier allemand, le major Nikolaï : « La guerre, c'est mon métier, je l'aime plus que tout. Le but de la guerre est de vaincre, c'est tout. Et, naturellement, il n'existe pas de moyens que le soldat n'ait pas le droit d'employer pour vaincre. S'il faut terrifier la population civile et bombarder des villes déclarées ouvertes pour accomplir mes buts, je le ferai. » Discerner, dans le cataclysme des combats, ce qui relève de la terreur, peut s'avérer très subjectif : les pratiques de la guerre moderne sont suffisamment traumatisantes – au sens fort du terme – pour qu'un état des lieux en ce domaine, bien accompli par d'autres, apparaisse superflu. Il est néanmoins bon de se pencher sur la manière dont les Etats ont pu employer la terreur – pour s'assurer d'un territoire conquis ou légitimer une guerre à outrance.

On théorise alors, et depuis le siècle précédent, sur les avantages d'une guerre menée également sur le plan moral et psychologique, à partir de bombardements : telles sont par exemple les apports de la « jeune école » navale française [24] . Théoricien d'une guerre navale à outrance, l'amiral Aube récuse, dès la fin du XIX e siècle, les limites posées à la guerre par le droit international et légitime au contraire le bombardement des populations civiles et des villes au nom d'un « iréno-terrorisme » (Martin Motte) qui doit fonder la paix par l'équilibre de la terreur. Suivant les idées de Colmar von der Goltz [25] , il considère ainsi que « tout est non seulement permis, mais légitime contre l'ennemi », et cite en exemple le fait qu'en temps de guerre un transport civil puisse être envoyé par le fond : « Le torpilleur suivra de loin, invisible, le paquebot qu'il aura reconnu et, la nuit faite, le plus silencieusement et le plus tranquillement du monde, il enverra aux abîmes paquebot, cargaison, équipage, passagers […]. Chaque point de l'océan verra s'accomplir de pareilles atrocités. D'autres peuvent protester, pour nous, nous saluons en elles la sanction suprême de cette loi supérieure

du progrès dans laquelle nous avons une foi ardente et dont le dernier terme sera l'abolition de la guerre [26] . » Le drame du *Lusitania* – qui fit basculer l'Amérique dans la guerre – est en germe…

La question des « atrocités » allemandes, de leurs origines psychologiques et de leur exploitation par l'Entente à des fins de propagande est un bon marqueur de l'usage de la terreur en temps de guerre, non pas comme pratique individuelle et comme violence extrême, paroxystique, mais comme outil de gouvernement, qui s'imprime dans les esprits plutôt que sur les corps. Les historiens Alan Kramer et John Horne se sont intéressés aux violences commises par l'armée allemande contre les civils des territoires envahis, notamment aux « mains coupées », une rumeur qui se propage rapidement au moment de l'invasion allemande, dès le début du mois d'août 1914. L'histoire est effectivement terrifiante, celle d'enfants à qui des soldats allemands auraient coupé les mains en guise de punition pour un vol, voire par pur sadisme… Cette mutilation apparaît d'autant plus vraisemblable qu'elle n'est pas sans rappeler des pratiques similaires au moment de la formation de l'Etat indépendant du Congo, sous la souveraineté particulière du roi Léopold II de Belgique : du fait d'une commission d'enquête internationale (1904-1905), de campagnes de presse illustrées de photographies, l'opinion publique avait été sensibilisée à cette violence, qui paraissait toutefois exotique. On devine donc l'effroi des populations confrontées à un danger non plus lointain mais immédiat : sans concertation, la rumeur se répand rapidement, au point que, dès le mois de septembre, et pour juguler l'exode, massif, des habitants des départements du Nord, le gouvernement français demande de ne pas répandre de récits d'atrocités. Il diligente tout de même, par un décret du 23 septembre, une commission d'enquête afin d'examiner « les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens » (sur les 12 rapports rédigés jusqu'en 1919, 9 portent sur les atrocités contre les civils). Signalons qu'en 1915 le Royaume-Uni fait de même avec la commission Bryce. En outre, la

propagande d'Etat à destination des neutres (de l'Italie jusqu'en 1915, aux Etats-Unis jusqu'en 1917) s'empare du thème, le décline en publication de rapports d'enquête, cartes postales, caricatures et récits romancés : la symbolique – la barbarie allemande – est efficace et renforce le thème, brandi par les alliés, d'une « guerre pour le droit ». Une « guerre des illusions [27] » s'instaure, qui joue de la terreur et de la propagande.

La réalité des « atrocités » allemandes est indéniable et l'on estime que 6 000 civils furent tués dans l'invasion de la Belgique et de la France du Nord entre août et septembre 1914. Les cas avérés de mutilation furent néanmoins assez rares. L'enjeu, pourtant, se situe sur un tout autre plan. A cet égard, la terreur employée par la France à des fins de propagande répond à la terreur déployée par le commandement allemand pour justifier des difficultés. Car, du côté allemand, la violence puise sa justification dans une autre rumeur terrifiante, celle des « francs-tireurs » et de leurs exactions.

Dès le 7 août 1914, la rumeur que des francs-tireurs auraient « traîtreusement » participé « avec cruauté » aux combats, après avoir pourtant accueilli les soldats allemands, se développe, gagne le haut commandement avant d'être « officialisée » par le gouvernement allemand, le 9 août. La rumeur est pourtant très discutable, car les soldats allemands sont d'abord bouleversés par l'ampleur des décès survenus lors de l'invasion de la Belgique, en particulier avec le siège de Liège. Croyant, comme le suggérait l'ambassadeur allemand à Paris, qu'« ils [les Belges] fer[aie]nt la haie pour nous regarder passer », ils n'ont pas mesuré la capacité de résistance de la Belgique, et tendent à expliquer les pertes subies par la traîtrise, la résistance civile, voire une véritable guérilla menée par la garde civique. Le thème est ancien, et fait appel à la mémoire de l'institution militaire : en 1870 déjà, on appelait à des levées de francs-tireurs pour lutter contre les troupes de Bismarck. Dans les années 1930, un rapport fut même rédigé à ce sujet : il accusait le gouvernement belge

d’avoir exposé les populations civiles en envoyant des soldats en civil derrière les lignes allemandes pour coordonner les actions de la garde civique, une troupe de 100 000 hommes sans armes de guerre, sans uniformes ni entraînement, et considérée par les Allemands comme des francs-tireurs. Le rapport relève 276 cas d’attaques menées par des civils dont 145 avec armes de chasse. La rumeur s’explique donc, mais – parce que c’est une rumeur – elle est agrémentée de détails horrifiants qui, convenablement diffusés, renforcent la combativité des soldats : mutilations sur des soldats capturés, exécution de soldats blessés, etc., autant de comportements « barbares » qui laissent l’état-major sceptique. Il s’avère toutefois que le thème est porteur : lors du second conflit mondial, la psychose du franc-tireur renaît, justifiant invariablement, en réaction, les mêmes pratiques de terreur [28] .

La fin de la guerre pose inévitablement la question de la justice et de son rétablissement. Si l’emploi de la terreur semble une notion encore juridiquement floue, il n’en va pas de même pour le crime de guerre. Aussi Français et Belges demandent-ils, en février 1920, l’extradition de 854 personnes, demande qui entraîne une vive réaction dans l’opinion allemande. La république de Weimar propose donc un compromis : la réunion, à Leipzig, le 23 mai 1921, d’un tribunal allemand pour juger les coupables de crimes liés à la guerre. Mais le procès vire à la parodie de justice, dans une ambiance très nationaliste et sous l’œil de 80 reporters venus du monde entier. Indignés, les gouvernements français et belge rappellent leurs observateurs : les procès auront lieu par contumace entre 1922 et 1925. Cette issue témoigne de l’impuissance du droit confronté aux pratiques de terreur couvertes, voire inspirées par les Etats, une impuissance encore plus manifeste dans le cas du génocide arménien.

Le terrorisme, ou la poursuite de la guerre par d’autres moyens : le génocide arménien

Dans le registre de la terreur d’Etat, le génocide arménien s’impose comme l’exemple le plus abouti de la Grande Guerre – la guerre n’étant ici qu’un prétexte. Dans l’Empire ottoman, les persécutions et les massacres à l’encontre de la communauté arménienne ont une histoire déjà ancienne en 1915. Une première série de massacres en 1894-1896 avaient fait 200 000 morts, mais le contexte de la guerre, aux côtés de l’Allemagne, favorise et légitime une véritable politique terroriste élaborée par le Comité Union et Progrès, au pouvoir depuis 1908. Au sein du gouvernement ottoman, la cheville ouvrière de cette politique est le ministre de l’Intérieur, Talaat Pacha, chef de l’Organisation spéciale. Créée en 1911, cette structure a initialement pour mission l’action clandestine dans les pays frontaliers. Dès août 1914, l’Organisation spéciale se voit confier la tâche d’anéantir les convois de déportés arméniens. Elle dispose pour cela de certaines facilités grâce au ministère de la Justice. Des prisonniers de droit commun sont libérés et recrutés pour cette opération criminelle. L’administration, l’armée, la police et la gendarmerie ont été également mises à contribution pour exécuter le plan d’extermination. L’appareil d’Etat est clairement engagé dans cette politique de destruction.

Le génocide débute le 24 avril 1915, avec l’arrestation et l’exécution de toutes les notabilités arméniennes d’Istanbul. Il s’agit, selon un schéma classique amené à se répéter (à Katyn par exemple), de décapiter l’élite intellectuelle, politique et économique de la communauté. Simultanément, dans les provinces, la majorité des hommes adultes, mobilisés sous les drapeaux lors de l’entrée en guerre, sont exécutés par petits groupes, une première étape qui en appelle d’autres, selon une mécanique bien analysée par les historiens : la déportation vers la Syrie des populations arméniennes

du plateau arménien, d'Anatolie et de Cilicie, au prétexte que ces communautés collaborent avec la Russie. Une déportation scandée par des massacres menés par l'Organisation spéciale. Et les quelque 500 000 personnes qui parviennent à Alep, en Syrie, sont envoyées dans des camps où la rigueur des conditions climatiques, les épidémies et les privations de tout ordre complètent les massacres en amont. Au début de l'été 1916, ordre est donné de massacrer les derniers survivants dans les grottes de la région de Deir-ez-Zor. A l'exception de 300 000 Arméniens de Turquie sauvés par l'avancée russe [29] et d'environ 200 000 Arméniens vivant à Smyrne et à Constantinople qu'il est difficile d'assassiner devant des témoins occidentaux, ne subsistent que des îlots de survie : femmes et jeunes filles enlevées et détenues par des familles turques, enfants convertis et regroupés dans des orphelinats. Au total, près d'un million et demi d'Arméniens sont exterminés en moins d'un an.

Informés des massacres, les ministres de l'Entente signent, le 18 mai 1915, une déclaration commune mentionnant le « crime de lèse-humanité » et établissant la responsabilité des exécutants comme du gouvernement : si l'on ne parle pas encore de « crime contre l'humanité » ni de « génocide », le procès de la terreur d'Etat se profile. Dès les débuts de la conférence de la paix, à Versailles, en 1919, la question du génocide est posée et, du reste, le traité de Sèvres du 10 août 1920 conclu entre l'Empire ottoman et l'Entente envisageait la responsabilité pénale des acteurs de l'extermination des Arméniens, ainsi que la formation d'une Arménie indépendante, créée *de facto* en avril 1918. A Constantinople, le gouvernement libéral va dans le même sens et engage le procès des membres du Comité Union et Progrès, qui ont fui dès la signature de l'armistice de Moudros, en octobre 1918. Vivant cachés dans des capitales, Rome ou Berlin, ils sont reconnus coupables et condamnés à mort par contumace.

Mais l'après-guerre est plus complexe qu'un rêve de paix, fût-ce celui du président américain Wilson. A Ankara, Mustapha Kemal s'impose en

prônant un nationalisme hostile aux principes de Versailles, et notamment aux revendications des nationalités. Il trouve auprès des bolcheviks russes un appui politique et financier. Dans la foulée de la révolution kémaliste, et au lendemain de la guerre gréco-turque (1919-1922), l'institution du sultanat est anéantie (novembre 1922) et le traité de Sèvres, non ratifié, définitivement enterré. Il est finalement annulé par le traité de Lausanne de 1923. Malgré les résolutions successives de la Société des Nations, le traité de Lausanne, conclu entre les grandes puissances et la Turquie kémaliste, ne mentionne aucunement le génocide, pas plus qu'il n'évoque la spoliation des biens et avoirs arméniens, et encore moins des réparations dues à la nation arménienne. Enfin, l'Arménie indépendante fait l'objet d'un compromis entre bolcheviks et Turcs, et se trouve réduite à la portion congrue. En guise d'épitaphe, le pouvoir kémaliste dénationalise les rescapés arméniens et leur interdit le retour sur le territoire turc. Au total, le génocide échappe finalement à la justice, et la terreur d'Etat se voit confortée.

L'opération Némésis : le terrorisme des justes ?

La scène se déroule à Berlin, le 3 juin 1921. Un étudiant en philologie assiste au procès d'un jeune homme, un Arménien accusé d'avoir assassiné dans la rue un homme âgé, ancien dignitaire turc. Un acte indéniablement criminel, mais le jeune homme – il s'appelle Soghomon Tehlirian – plaide un geste irréfléchi, provoqué par un traumatisme ancien : les massacres de 1915 et l'exécution, sous ses yeux, de toute sa famille. Car sa victime n'est autre que Talaat Pacha, l'ancien ministre de l'Intérieur du Comité Union et Progrès, l'un des organisateurs des massacres. Après l'avoir croisé dans une

rue berlinoise, Tehlirian l'aurait suivi pour le tuer ; la veille, sa mère, apparue en rêve, lui aurait enjoint de venger le peuple arménien. Les experts, sollicités, confirment l'état perturbé du tueur, épileptique qui plus est. Le procès aboutit à un verdict d'acquittement… un succès, mais l'étudiant en philologie en sort avec une conviction, celle que l'acte de Tehlirian sanctionne un crime sans nom, que la vengeance s'est imposée, faute d'une justice qui demeure aveugle aux massacres de masse perpétrés par des Etats. Le jeune homme s'appelle Raphaël Lemkin, et il est à l'origine, bien des années plus tard, en 1944, de la notion de génocide. Son ancienne formation de philologue, abandonnée au profit du droit pénal, transparaît dans ce mot étrange, formé d'une racine grecque et d'une terminaison latine.

Au-delà de l'anecdote, le procès Tehlirian remet en lumière ce crime, d'une ampleur si singulière que seul un Etat peut en répondre, un crime gommé dans les règlements d'après-guerre, qui revêt les apparences d'une injustice manifeste. La presse européenne prend d'ailleurs le parti de l'accusé contre la victime : à Paris, *Le Figaro* parle d'un « tyran de petite envergure, mais d'ambitions démesurées qui sont venues expirer par le geste vengeur d'un opprimé », et le *Hessischer Volksfreund* dénonce le silence complice de son pays sur le martyr arménien. Une unanimité rassurante après l'échec du procès de Leipzig. L'opinion publique européenne, qui découvre, effarée, la réalité des massacres, se rallie à la cause arménienne et, du procès Tehlirian, passe au procès de Talaat Pacha et du Comité Union et Progrès. Ce procès voit ainsi défiler un cortège de personnalités éclairant la responsabilité réelle de Talaat Pacha dans le génocide, tel le général qui a dirigé de décembre 1913 à janvier 1919 la mission militaire allemande en Orient comme chef de la V^{e} armée turque. Quoique turcophile, il évoque ses efforts pour sauver la communauté de Smyrne et décrit le fonctionnement de la machine génocidaire. Ancien président de la *Deutsche Orientalische Mission* et de la *Deutsche*

Armenische Mission , il vient surtout témoigner comme auteur en 1919 de *Deutschland und Armenien, 1914-1918,* un recueil de documents diplomatiques puisés dans les archives du ministère allemand des Affaires étrangères qui comporte 444 pièces, essentiellement des rapports de consuls allemands témoins du génocide et des déportations. Enfin, plusieurs documents signés de la main de Talaat Pacha – volés par un Arménien à Alep auprès des autorités locales turques et présentées lors de la Conférence de la paix à Paris en 1919 – éclairent les intentions criminelles de l'Etat.

Aussi, le 3 juin 1921, les jurés de la cour criminelle de Berlin déclarent-ils Tehlirian non coupable de meurtre avec préméditation, une sentence accueillie par un concert d'applaudissements et présentée par la presse allemande comme la démonstration qu'une nouvelle Allemagne est née. Tehlirian quitte alors l'Allemagne pour la Yougoslavie, où il vit sous un pseudonyme, avant de s'installer finalement aux Etats-Unis. En 1956, il publie ses mémoires et lève le voile sur l'attentat de Berlin, premier pas dans le dévoilement de l'opération Némésis.

Car au-delà du traumatisme, l'affaire – révélée peu à peu par les témoignages des « Vengeurs dachnaks », avant l'enquête menée dans les archives de la Fédération révolutionnaire arménienne par Jacques Derogy – relève du terrorisme et pose une fois de plus la question de la définition du phénomène. L'opération Némésis n'est pas sans rappeler l'opération « Colère de Dieu » montée par l'Etat d'Israël contre les responsables de la prise d'otages de Munich (1972). Elle relève de la violence politique et du terrorisme, mais dans un contexte qui semble justifier la méthode. On a envie de donner raison à Tehlirian, même s'il apparaît que l'assassinat de Talaat Pacha n'a rien d'un geste irréfléchi, et s'avère au contraire le résultat d'une opération terroriste minutieusement organisée.

LE TERRORISME, FAUTE DE JUSTICE

A l’origine de cette opération, dont l’assassinat de Talaat Pacha n’est que l’un des succès, se trouve un parti formé en 1890 à Tiflis-Tbilissi par Christapor Mikaelian : la Fédération révolutionnaire arménienne Dachnaktsoutioun, plus communément désignée par son acronyme ou, chez ses adversaires bolcheviques, comme Parti dachnak (fédéré). Inspiré par le populisme et le socialisme russes, ce parti défend le principe de la lutte armée pour la libération et l’émancipation sociale des Arméniens de l’Empire ottoman. Un premier congrès, en 1892, avait fixé les objectifs du parti ainsi que sa stratégie. Confrontée aux persécutions, la FRA organise des groupes d’autodéfense usant parfois des méthodes de guérilla contre les persécuteurs ottomans ou kurdes. De manière plus spectaculaire – et dans le droit fil des socialistes russes –, ils recourent également aux attentats. En 1905, par exemple, une action vise le sultan Abdülhamid II mais échoue lorsque Mikaelian, le fondateur même de la FRA, meurt en faisant exploser sa bombe par erreur. L’organisation use également de la prise d’otages. En août 1896, la plus célèbre voit un commando de 26 terroristes s’emparer de 140 membres du personnel de la Banque ottomane, à Constantinople, afin de dénoncer les persécutions subies par la communauté… une méthode inefficace puisque, si le commando peut être évacué vers l’Europe, les massacres d’Arméniens dans la capitale ottomane redoublent, après cette affaire.

Tout comme l’Autriche-Hongrie, l’Empire ottoman est donc secoué par les nationalismes. Dans un premier temps, le concert européen, lors du congrès de Berlin (1878) a imposé au sultan Abdülhamid II une politique de réformes… qui ne fut jamais mise en place. Une solution interne était sans doute plus acceptable. Toutefois, et contrairement à la tentative austro-hongroise de 1867, la réponse apportée par la révolution des Jeunes-Turcs de 1908 et l’arrivée au pouvoir du comité Union et Progrès, nettement conservateur, voire réactionnaire, se fonde sur l’affirmation du nationalisme turc. Si, dans un premier temps, de 1908 à 1913, la FRA a pu espérer du

gouvernement Jeune-Turc une politique de réforme (et abandonner, de ce fait, la lutte armée), les persécutions ne tardent pas à reprendre, et la responsabilité du gouvernement y est engagée, ainsi dans les massacres de 1909 en Cilicie. La défaite en Tripolitaine (Libye) de 1911-1912 contre l'Italie, puis les défaites lors des guerres balkaniques de 1912-1913 fragilisent encore davantage l'Empire ottoman et exacerbent le nationalisme Jeune-Turc : dans ce contexte, le nationalisme arménien est considéré comme une menace. La « question arménienne » prend la forme d'un nouveau plan de réformes inséré dans un accord conclu entre les puissances occidentales (conduites par la Russie) et les autorités turques en février 1914. Avec cet accord, les provinces orientales de l'Empire – où réside la majeure partie de la communauté arménienne – sont placées sous un régime spécial et des droits sont reconnus aux populations arméniennes (égalité devant la loi, reconnaissance de la langue arménienne dans les actes administratifs, etc.). Or, quelques mois plus tard, éclate la guerre : le gouvernement Jeune-Turc, rallié à la Triplice pour lutter contre l'impérialisme russe, prend alors la décision d'anéantir la « menace » – et la nation – arménienne. Le génocide arménien est le résultat de cette volonté autant que de cette longue tension.

Au lendemain de la guerre, la soif de justice des peuples est vive, et la nation arménienne ne fait pas exception à cette règle. Or, la fuite des principaux artisans de la politique génocidaire risque de lasser les efforts d'une justice internationale tout juste naissante. La FRA – du moins ses survivants – a pris en charge les réfugiés arméniens au sein de l'Etat arménien de Transcaucasie, avant d'en être chassée par la soviétisation (1920). Par ailleurs, à l'occasion de son IX^{e} congrès (Erevan, 1919), la FRA, revenue à la violence politique, adopte une motion préconisant l'exécution des responsables du génocide et établit une liste des criminels à exécuter, un « Nuremberg arménien » (Simon Vratsian). L'opération est dirigée par Armen Garo, qui avait déjà participé à la prise d'otages de 1896,

et était devenu, en 1918, ambassadeur de la République arménienne aux Etats-Unis. Il s'agit d'entraîner des équipes de « fédaïs », les missions spéciales, chargées de débusquer les anciens chefs du comité Union et Progrès, puis de les assassiner. L'usage récurrent du pistolet allemand Mauser conduit les bolcheviks à les désigner du nom de « mausséristes ».

Le bilan de l'opération Némésis est éloquent : outre Talaat Pacha, l'ancien ministre de l'Intérieur, abattu par Soghomon Tehlirian le 15 mars 1921, Saïd Halim, Premier ministre est exécuté à Rome le 5 décembre 1921, Djemal Pacha, ministre de la Marine, tombe le 25 juillet 1922 à Tiflis. L'idéologue du comité Union et Progrès, membre dirigeant de l'Organisation spéciale, Behaeddine Chakir, est tué le 17 avril 1922 à Berlin, et Djemal Azmi, le gouverneur de Trébizonde, surnommé « le bourreau de Trébizonde », tombe enfin le 17 avril 1922 à Berlin. L'opération Némésis – du nom de la déesse grecque de la vengeance – a bien mérité son nom. Elle a tout à la fois atteint ses cibles et rappelé aux sociétés des « Années folles » le drame arménien. En effet, le procès Tehlirian à Berlin fut la tribune qui, une fois de plus, permit au terroriste de légitimer son action. Ce procès en rappelle un autre, celui de Missak Torlakian qui avait exécuté à Constantinople le 18 juillet 1921 Djivanchir Behoud Khan, ancien ministre de l'Intérieur d'Azerbaïdjan, responsable du massacre de 20 000 Arméniens. Le procès devant le tribunal des forces d'occupation britanniques avait abouti à la relaxe : déclaré coupable, Torlakian avait été relâché en raison de son état supposé de « démence » au moment des faits.

A la terreur de l'Etat Jeune-Turc répond la terreur de l'opération Némésis : si les acceptions du mot « terrorisme » sont ici diverses (un mode de gouvernement d'une part, une forme de vengeance d'autre part), il est troublant de constater que le schéma se répète au cours du XX^{e} siècle, comme la résurgence d'une violence persistante.

Une histoire qui se répète : le terrorisme arménien des années 1970-1980 et la question du négationnisme

Révélée dans les années 1960, l'opération Némésis trouve un écho dans le terrorisme arménien des années 1970-1980. La geste des Vengeurs inspire en effet plusieurs groupes qui reprennent à leur compte à la fois la cause, et la « tradition » terroriste.

A l'origine de cette résurgence, un changement générationnel et politique, une véritable révolution culturelle (dite haïtadiste) élaborée lors du XX e congrès de la FRA (à Vienne) en 1972. Depuis sa création en 1890, l'organisation dispose d'un conseil militaire, lequel coopère avec des organisations révolutionnaires proches (kurdes, basques espagnoles, palestiniennes et chypriotes grecques) et utilise des camps d'entraînement au Liban. Mais ce conseil n'a pas vocation à fomenter des attentats. En 1972, le congrès franchit – habilement – le Rubicon : il s'agit, en écho à la question palestinienne, de réaffirmer – par tous les moyens – la question arménienne sur le mode tiers-mondiste. Le congrès déclare donc, de manière sibylline, qu'il faut « renforcer la lutte pour la libération des terres arméniennes de Turquie en ayant recours à tous les moyens ».

Passé du socialisme antisoviétique à un socialisme anticolonialiste, Hraïr Maroukhian est l'artisan de ce tournant terroriste. En 1971, il avait créé à Beyrouth un premier groupuscule d'activistes, en s'inspirant du modèle du terrorisme palestinien. Mais ce groupe est alors récupéré par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, qui en reformule la doctrine (marxiste), le rebaptise « Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie » (ASALA) et place à sa tête Hagop Hagopian, dit le Mujahed. Maroukhian se replie alors vers la FRA, dont il devient secrétaire général, et inspire la création du CJGA, le Commando des justiciers du génocide arménien, en 1972. Il existe donc

deux branches rivales du terrorisme arménien : le CJGA (qui devient, en 1983, l'Armée révolutionnaire arménienne – ARA), d'inspiration socialiste, proche de la FRA, et l'ASALA, de tendance révolutionnaire [30] .

L'événement qui entraîne le passage à l'acte est plus tardif : on peut estimer que la disparition, sur pression turque, du paragraphe évoquant le génocide arménien dans les débats de la XXX e session de la sous-commission des Droits de l'homme à l'ONU (1974), ainsi que l'invasion de la partie orientale de Chypre sont interprétés comme un renouveau du nationalisme turc, sans que les institutions internationales y fassent obstacle. Les diverses tentatives pour réintroduire la reconnaissance du génocide arménien à l'ONU sont autant d'échecs qui encouragent le recours à la violence. Si l'on enregistre un premier attentat arménien, contre le consulat de Turquie à Los Angeles, le 27 janvier 1973, provoqué par un terroriste isolé, Kourken Yanikian (qui inspire un véritable mythe dans la jeunesse dachnak), les premiers attentats revendiqués par le CJGA et l'ASALA n'éclatent qu'en 1975. Ils visent alors les ambassades turques de Paris, Vienne et Beyrouth. Ces attentats se distinguent par la minutie de leur préparation, leur méthode (pas de détournement d'avion ni de voiture piégée), leurs cibles (la diplomatie et les institutions touristiques turques) autant que par leur efficacité. Par la suite, ce sont tous les Etats membres de la sous-commission des Droits de l'homme de l'ONU, ainsi que le Vatican, qui voient se déployer sur leur territoire le terrorisme arménien. De 1977 à 1981, le CJGA et l'ASALA revendiquent 115 attentats en Europe, aveugles ou ciblés. Cette « hypertrophie du terrorisme arménien » (G. Minassian) entraîne une répression et des arrestations, tant en Europe qu'en Turquie (qui a alors perdu 17 diplomates). La diaspora arménienne, prise à partie, hésite entre les comités de soutien aux divers terroristes arrêtés et le refus de la violence. La réaction turque passe par une politique de communication, qui expose la version turque de la question arménienne, et nie le génocide et, plus brutalement, par un terrorisme anti-arménien

organisé par les services secrets turcs (le MIT), épaulant des groupuscules terroristes nationalistes comme les Loups gris, qui se feront surtout connaître par leur participation à l'attentat contre Jean-Paul II. Ainsi, en 1981, trois attentats visent des institutions et une église arméniennes à Paris.

Mondialisé, le terrorisme arménien étend son ombre des Etats-Unis au Moyen-Orient et dispose, dans certains pays plus compréhensifs – comme la France ou la Syrie – d'une discrète latitude. Mais, revers de la médaille, il se trouve peu à peu écartelé entre divers enjeux : les Soviétiques – qui contrôlent l'Arménie, *via* le Parti communiste arménien, et entretiennent de bons rapports avec l'ASALA – tentent d'appâter la FRA et de l'instrumentaliser, de même que les Etats-Unis de Ronald Reagan. En effet, l'attentat de New York à la voiture piégée contre la mission turque à l'ONU (13 octobre 1980) est une nouveauté qui frappe les spécialistes et témoigne d'une radicalisation des méthodes. Pour faciliter la discussion, Washington reconnaît le génocide arménien le 22 avril 1981 [31] . La politisation croissante pousse les deux mouvements – CJGA et ASALA – dans une rivalité de plus en plus tendue. L'occupation du consulat turc de Paris, menée par un commando de l'ASALA le 24 septembre 1981, marque ainsi un nouveau tournant : la prise d'otages, plus spectaculaire, rappelle celle des jeux Olympiques de Munich (1972) et assure à l'ASALA et à sa vitrine politique, le Mouvement national arménien, une couverture médiatique sans précédent. Le fait est que, dès le 28 septembre, la France, par la voix de son ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, reconnaît également le génocide arménien [32] . Du côté de la FRA, les objectifs sont redéfinis lors du XXII e congrès (Paris, 1981), dans le sens d'une véritable guerre déclarée à la Turquie, qui passe par la lutte contre ses intérêts, aux Etats-Unis comme en Europe. Mais tandis que la FRA stoppe les opérations du CJGA en France, l'ASALA y redouble d'activité et, passé une trêve, multiplie les attentats à Paris dans l'été 1982. En cheville avec Action directe, les Brigades rouges, le FPLP de Georges Habache et le groupe

Abou Nidal, l'ASALA mutualise la logistique au service d'alliés politiques issus de l'extrême gauche. Aux Etats-Unis, le gouvernement joue pareillement de la négociation discrète et de la répression pour modérer le terrorisme arménien, considéré par le sous-secrétaire d'Etat en charge des questions de sécurité et de terrorisme, Fred Ikle, comme « un des plus dangereux et un des plus mystérieux terrorismes du monde ». La réponse du CJGA – l'assassinat, le 4 mai, du consul turc de Boston – entraîne une vague d'arrestations menée par le FBI, ainsi que des actions plus discrètes comme la participation à l'enlèvement, à Beyrouth, le 28 décembre 1982, d' Apo Achdjian, n° 2 du CJGA. Le terrorisme arménien, c'est l'une de ses spécificités, frappe également les intérêts turcs de l'autre côté du rideau de fer : le CJGA frappe ainsi en Bulgarie (9 septembre 1982), ainsi qu'à Belgrade, le 9 mars 1983.

Mais ce jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest subit l'influence des évolutions internationales. La « guerre fraîche [33] », ainsi que l'instabilité au Moyen-Orient, notamment au Sud-Liban envahi par Israël et dans l'Iran de la révolution islamique, fragilisent les bases arrières traditionnelles du terrorisme arménien. En 1982, l'ASALA se replie donc du Liban vers la Syrie, la Grèce et la Turquie. Se liant alors avec le PKK kurde, elle participe à des attentats spectaculaires, comme la fusillade du 7 août 1982 à l'aéroport d'Ankara. Une logique de radicalisation s'instaure. Le 15 juillet 1983, l'ASALA frappe la Turkish Airlines à l'aéroport de Paris-Orly, faisant 8 morts et 55 blessés… Douze jours plus tard, le 27 juillet, c'est l'ARA – succédant au CJGA – qui mène un attentat suicide contre l'ambassade turque à Lisbonne. Cette nouveauté – l'attentat suicide – bouleverse la communauté arménienne. Peu à peu, la rivalité entre la FRA, *via* l'ARA, et l'ASALA dégénère et engage les deux tendances dans une guerre intestine, chaque groupe visant l'autre autant que l'ennemi turc. Pris entre ces feux croisés, les Etats – notamment occidentaux – qui tentent une approche négociée, sans renoncer à la justice ni à une politique turque, sont

à la peine. Le terrorisme arménien, divisé, paraît déboussolé. L'ASALA, traquée, voit ses soutiens s'amenuiser et perd son chef, Hagop Hagopian, assassiné le 28 avril 1988. La FRA joue en revanche la carte du rapprochement avec l'URSS et d'une normalisation indispensable. Aussi le XXIII e congrès de la FRA, qui se tient en 1985 à Athènes, adopte-t-il, à la suggestion de H. Maroukhian, un moratoire d'un an sur le terrorisme. Une tournant qui facilite peut-être le vote, le 29 août 1985, par la sous-commission des Droits de l'homme de l'ONU, du rapport Whitaker mentionnant « le génocide arménien », une formule reprise par le Parlement européen le 18 juin 1987. En avril 1986, la FRA abandonne enfin la voie terroriste, sous la pression soviétique, allant même jusqu'à condamner le terrorisme d'Etat américain lors du raid sur Tripoli de 1986. Dans le contexte de la perestroïka, la FRA joue désormais la carte soviétique afin de se réimplanter en Arménie, tandis qu'en toile de fond la question du Haut-Karabakh resurgit et qu'une guerre plus classique, « à la fédaï » (G. Minassian) se prépare. Le temps des terroristes est passé.

Le rapport entre guerre – Grande Guerre en l'occurrence – et terrorisme est, on le voit, complexe, que la guerre soit une conséquence, un objectif, à atteindre ou à abattre, ou qu'elle offre un prétexte à l'affirmation d'une terreur d'Etat. Le terrorisme sait s'insérer dans la guerre, quand il n'en étend pas les cibles. S'il n'explique pas la guerre, il en éclaire les enjeux (construction de l'adversaire, discours de légitimation et radicalisation des pratiques de violence). Surtout, il fait figure, dans l'immédiat après-guerre, de chambre d'écho des mécomptes de la paix, notamment les attentes de justice de la communauté arménienne. A la marge, l'opération Némésis et sa résurgence contemporaine témoignent ainsi de l'influence persistante de la Grande Guerre dans la mémoire collective.

5

La terreur décomplexée : l'affirmation des totalitarismes

« […] la seule chose dont nous devons avoir peur est la peur elle-même – une terreur sans nom, irraisonnée, injustifiée, qui paralyse les efforts nécessaires pour transformer une retraite en marche en avant. »

F. D. R OOSEVELT , discours d'investiture, le 4 mars 1933.

Les lendemains de la Grande Guerre voient s'élever plusieurs aspirations : justice, revanche, nationalisme et pacifisme, autant d'attentes qui se heurtent, s'entrechoquent parfois, en vain. Aussi l'après-guerre est-il confronté, entre autres menaces, à une frustration croissante des Etats, des peuples et des individus… une frustration qui peut nourrir la violence, en désespoir de cause. Comme le note *Il Fascio* , organe officiel du mouvement fasciste, dans un article du 6 septembre 1919 : « Pour nous, la guerre n'est pas finie. Aux ennemis extérieurs se sont substitués les ennemis intérieurs [1] . » Car tout ce monde, sorti de quatre années d'une guerre totale, porte sur la violence, notamment politique, un regard ambigu, empreint de familiarité. Pour caractériser ce sentiment, George L. Mosse a formulé le concept d'une « *brutalization* », d'un ensauvagement des sociétés. Tandis que la Russie s'esquive du conflit mondial en 1917 pour affronter une révolution et une guerre civile tout aussi éprouvantes, l'Allemagne, puis l'Italie sortent déstabilisées de la guerre, en proie à une

crise économique – commune à tous les belligérants – ainsi qu'à une quasi-guerre civile. La violence politique trouble les espoirs formés avec la paix, sans épargner les démocraties. Victorieux et enrichis, les Etats-Unis eux-mêmes sont confrontés à une forte agitation sociale et glissent dans une paranoïa anticommuniste qui culmine avec l'arrestation de Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti. L'affaire Sacco et Vanzetti, qui s'ouvre en 1920, entraîne, en réaction, l'attentat, d'inspiration anarchiste, de Wall Street du 16 septembre 1920 contre les bureaux de la banque Morgan : on relève 38 morts, 200 blessés et les dégâts occasionnés s'élèvent à 2 millions de dollars. Cet attentat, après celui qui visait l' *attorney general* Palmer, le 2 juin 1919, illustre bien ce que put être le climat de l'immédiat après-guerre, un climat de tension politique qui n'épargne pas plus les démocraties victorieuses que les nations défaites. Un dernier épisode de cette violence anarchiste pourrait être l'attentat, raté, de Giuseppe Zangara, contre Franklin D. Roosevelt, tout juste élu président, du 15 février 1933 [2] . Un attentat d'arrière-garde ?

Pourtant, ce terrorisme anarchiste est résiduel : l'affirmation de l'Etat, favorisée par la guerre totale, fait émerger des modèles neufs, qui entendent se distinguer du régime démocratique, perçu comme un échec, et révolutionner l'idée même de politique. La classe ou la notion de « race » figurent comme de nouveaux moteurs de l'Histoire, qui dictent leur loi à des sociétés ébranlées. Neuve, la révolution se veut permanente et, dans cet objectif, pérennise la terreur.

Derrière le terrorisme comme méthode de gouvernement se dessine l'Etat totalitaire dont la terreur serait – pour reprendre la terminologie de Montesquieu adaptée par Aron – le principe, au même titre que la foi. On relira à cet égard les pages qu'Hannah Arendt consacre, dans *Les Origines du totalitarisme* (1951), à la place de la terreur dans le régime totalitaire : « […] la terreur dans les régimes totalitaires a cessé d'être seulement un moyen de supprimer l'opposition, bien qu'elle ait aussi cet usage. La terreur

devient totale quand elle devient indépendante de toute opposition. Son pouvoir est souverain lorsque plus personne ne s'y oppose. Si la légalité est l'essence du régime non tyrannique, et l'absence de lois l'essence de la tyrannie, alors la terreur est l'essence de la domination totalitaire. La terreur est la réalisation de la loi du mouvement ; son but principal est de faire que la force de la nature ou de l'histoire puisse emporter le genre humain tout entier dans son déchaînement, sans qu'aucune forme d'action humaine spontanée ne vienne y faire obstacle [3] . » L'avènement des totalitarismes, et d'une terreur d'Etat renouvelée, est probablement le phénomène majeur de cette période, au point que, pour certains historiens, le XX e siècle est d'abord celui des totalitarismes.

La transition d'une dictature classique au totalitarisme – plus ou moins achevé – suppose toutefois une étincelle, un fait qui justifie, notamment dans des sociétés dotées d'une constitution ancienne, des lois ou des décrets extraordinaires. Si le terrorisme fournit le prétexte idéal à la suspension des libertés constitutionnelles, la construction du totalitarisme suppose de faire entrer la terreur jusque dans la loi, et ainsi d'en pervertir l'essence même. S'affirme alors la terreur d'Etat. Dans la Russie des Soviets, dans l'Italie de Mussolini comme dans une Allemagne qui vient de porter Hitler au pouvoir, il est intéressant d'observer la manière dont la transition s'organise d'un régime plus ou moins autoritaire au totalitarisme.

Avant même de voir émerger une terreur d'Etat, on constate donc que les Etats usent de la terreur, du terrorisme – qu'ils l'instrumentalisent en victime ou qu'ils l'inspirent – pour favoriser cette transition. Que ce soit l'attentat contre Lénine puis l'assassinat de Kirov, le « crime du siècle » (Robert Conquest), l'affaire Matteotti, « affaire Dreyfus de l'Italie » (Piero Gobetti) ou l'incendie du Reichstag, le totalitarisme emprunte pour naître la voie du terrorisme. Il ne s'agit pas ici de revenir sur la nature criminelle des régimes soviétique, nazi ou fasciste : d'excellents ouvrages ont déjà

largement couvert le sujet. Ce chapitre se propose, plus humblement, d'observer le moment où la terreur, d'exceptionnelle et anormale, devient une norme confirmée par le droit.

La révolution bolchevique : la construction d'une terreur d'Etat

C'est dans la Russie de 1917 que se joue – ou plutôt que se rejoue – une scène connue : la révolution et le recours à la terreur pour la sauver. Se trame, au sein de la première révolution de février 1917, une seconde révolution qu'ourdissent les bolcheviks, minoritaires (entre 100 000 et 200 000 militants en octobre 1917), qui sont parvenus à imposer leur programme au sein des soviets (conseils). Sous l'impulsion de Lénine, partisan de l'insurrection, aidé de Trotski, qui dirige le comité militaire révolutionnaire (et commande donc aux gardes rouges), les bolcheviks déclenchent une seconde révolution, celle d'octobre 1917. La prise du palais d'Hiver, siège de la Douma, par 10 000 gardes rouges, et l'arrestation du gouvernement provisoire signent la fin des modérés, tandis que le coup d'Etat est légitimé par le congrès des soviets, le 25 octobre 1917. La Russie appartient alors aux bolcheviks : les minoritaires contrôlent la révolution.

Dans le contexte tendu de la guerre civile qui s'ensuit (1918-1921), Lénine forge en partie les instruments du pouvoir et accouche de l'Etat bolchevique, totalitaire. Il forme tout d'abord une police politique avec la Tcheka, créée en décembre 1917 par Feliks Dzerjinski pour devenir le « bras armé du prolétariat », transformée en OGPU (1922), puis en NKVD (1934). Il s'agit de lutter sur le front intérieur contre la contre-révolution : les méthodes sont expéditives, rappelant celles de l'Okhrana tsariste ; une terreur rouge dépourvue de base légale s'abat sur le pays et vise les exclus

du nouveau régime (religieux, nobles et bourgeois…) ainsi que les adversaires politiques. Elle fait peser sur la population une chape de plomb, grâce à des effectifs en augmentation (de 40 000 à 280 000 agents entre 1917 et 1921). Instrument de cette terreur politique, le goulag, organisé à partir de 1919 sur le modèle des camps de travail (*katorga*) tsaristes, établit un réseau de camps de travail aux conditions extrêmement rudes. Mais si la Tcheka fut l'instrument, il faut également se pencher sur le contexte dans lequel elle se développa : celui d'un terrorisme (appellation discutable dans certains cas) convenablement instrumentalisé par Lénine.

La terreur, c'est les autres… : l'attentat contre Lénine (1918)

Dans le tumulte d'une révolution fragile et d'une guerre civile menaçante, le terrorisme individuel semble presque anecdotique. Pourtant, l'attentat qui coûte la vie à Moïsseï Ouritski, chef de la Tcheka de Petrograd, ainsi que celui qui vise Lénine, quelques heures plus tard, pesèrent lourdement dans la mise en place d'une terreur « rouge », supposée répondre au terrorisme des opposants et consolider la révolution bolchevique. Née dans l'urgence, elle était censée relever de l'extraordinaire et de la raison d'Etat ; pourtant, elle se pérennisa.

Le 28 août 1918, une première rumeur se répand : un attentat aurait visé Zinoviev, l'un des dirigeants du parti bolchevique. Le 30 août 1918, C'est Moïsseï Ouritski qui meurt, abattu de deux balles par un étudiant, Leonid Kaneguisser, lequel déclare avoir voulu venger un ami exécuté par la Tcheka. Faut-il parler ici de terrorisme ? On doit plus certainement évoquer une vengeance, ce qui relève du crime individuel. Informé, Lénine ne croit d'ailleurs pas à un complot, et s'il entend bien exploiter la mort d' Ouritski, il ne se sent par contre pas particulièrement visé par une campagne

terroriste. Mais cet assassinat suit celui de Volodarski (Moïsseï Markovic Goldstein), rédacteur en chef du principal organe bolchevique de Petrograd, assassiné le 20 juin 1918 par un militant socialiste-révolutionnaire. Lénine, alors, avait déjà exigé une terreur d'Etat et tancé Zinoviev, qui s'inquiétait des réactions populaires, dans une lettre du 26 juin : « Les terroristes vont nous considérer comme des chiffes molles. Temps d'archiguerre. Il faut encourager l'énergie et le caractère massif de la terreur contre les contre-révolutionnaires [4] . » Aussi charge-t-il Dzerjinski d'établir un lien entre l'assassinat d'Ouritski et les socialistes-révolutionnaires – opposants modérés des bolcheviks… une exploitation classique. Or, ce même jour, Lénine, parti prononcer un discours à l'usine Michelson (à Moscou), est également pris pour cible, vers 23 heures : quelqu'un s'approche de l'orateur et lui tire dessus à trois reprises. Deux balles touchent Lénine, à l'épaule et au poumon. Ramené dans ses appartements du Kremlin, qu'il se refuse à quitter, Lénine est soigné… mais en pleine nuit, dans l'affolement d'une capitale en pleine révolution, où manquent ambulance, médecin, chirurgien et médicaments. Au matin, le leader révolutionnaire est finalement déclaré hors de danger, même si l'une des balles est demeurée dans son épaule (jusqu'à une opération du 23 avril 1922). Toutefois, une balle, passée par le cou, a endommagé une zone qui irrigue le cerveau en formant un caillot. Une blessure aux conséquences lourdes pour la santé de Lénine, bientôt victime de violents maux de tête et souffrant d'insomnies récurrentes, qui le rendent irritable. L'alerte a néanmoins été chaude et un « culte de Lénine », orchestré par les bolcheviks, se répand, par contrecoup, dans la presse, tout à la fois pour rassurer les partisans et promouvoir la figure du « tsar du peuple » [5] .

Reste la question de l'identité du tireur. Dans la nuit, une femme répondant au surnom de Fanny Kaplan a été arrêtée et conduite à la Loubianka, au siège de la Tcheka. Présente à l'usine au moment de l'attentat, son attitude intrigue cette dernière. Interrogée cinq fois au cours

de la nuit, elle reconnaît être l'auteur des coups de feu mais s'en tient à la version d'un attentat en solitaire contre un Lénine « traître à la révolution [6] ». Néanmoins, après l'assassinat d' Ouritski à Petrograd, l'attentat contre Lénine à Moscou paraît confirmer la thèse du complot plutôt que celle d'une série de coïncidences. Du reste, la jeune femme (elle est née en 1880) a déjà un passé terroriste qui parle pour elle. Après avoir organisé un premier attentat anarchiste à Kiev en 1906, elle avait été condamnée à la relégation jusqu'en 1917. Elle avait alors intégré l'organisation des socialistes-révolutionnaires, et était même entrée en contact avec le groupe central de combat des SR, dirigé par Grigori Semionov, lequel, en dépit des réticences des dirigeants des SR, aurait encouragé Fanny Kaplan dans son projet de tuer Lénine, et lui aurait fourni un revolver. Ce récit comporte cependant bien des invraisemblances [7] , qui amènent à douter de la responsabilité même de Fanny Kaplan. L'attentat résulterait plutôt d'une provocation mal contrôlée de la Tcheka.

Quelles que soient les responsabilités réelles, elles hypothèquent l'avenir, puisque l'attentat et le soupçon d'un complot justifient une « terreur rouge » décrétée depuis Petrograd, le 31 août. Certes, le contexte de guerre civile et les menaces militaires qui pèsent alors sur Moscou peuvent expliquer ce sursaut, qui rappelle – dans son contexte – celui de 1793. Lénine lui-même, dans ses notes, fait fréquemment le parallèle avec la situation et voit dans chaque menace l'amorce d'un Thermidor à la russe [8] . Mais, comme le souligne un dirigeant SR, Boris Donskoï, à Fanny Kaplan : « Il [Lénine] n'est pas Marat et tu n'es pas Charlotte Corday [9] . » La terreur déployée ici n'est, en l'occurrence, que l'aveu d'une impuissance face à une situation de crise, à « des cruautés inutiles perpétrées par des hommes terrifiés [10] ».

LA TERREUR ROUGE

« C’est par centaines que nous allons tuer sans merci nos ennemis. Tuons-les par milliers, noyons-les dans leur sang. Pour le sang de Lénine et d’ Ouritski, faisons couler à flots le sang des bourgeois : plus de sang, le plus possible [11] . » Dès le 5 septembre, le conseil des commissaires du peuple élabore un décret, « Sur la terreur rouge », qui autorise la déportation des « ennemis de classe » (pêle-mêle la bourgeoisie, les ecclésiastiques, l’aristocratie, les koulaks, les cosaques, etc.) et l’exécution immédiate de tout individu impliqué dans une insurrection ou une émeute. Le massacre, concomitant, de près de 2 000 otages dans les prisons de Petrograd et Moscou confirme les réminiscences de la terreur révolutionnaire française, d’autant que ces tueries continuent jusqu’en octobre 1918, pour un bilan qui approche les 15 000 victimes. La terreur rouge, telle qu’elle est justifiée dans la presse bolchevique, s’abreuve du sang des martyrs – Ouritski et Lénine en l’occurrence. Mais elle apparaît surtout comme un élément de la dynamique révolutionnaire. Une dynamique plutôt chaotique au sein de laquelle prospèrent les pouvoirs de la Tcheka, que Feliks Dzerjinski protège jalousement de toute tutelle extérieure, notamment celle du commissariat du peuple à la Justice. La Tcheka, défendue par Lénine, Trotski et Staline, qui font figure de « durs » au sein du Comité central, échappe aux projets de réformes modératrices de Kamenev et Boukharine pour ne rendre de comptes qu’au Politburo lui-même. Dzerjinski a d’ailleurs cette formule singulière : « C’est la vie même qui dicte sa voie à la Tcheka [12] . » Alors que les accusations de vols, de violences se multiplient à l’encontre du « bras armé du prolétariat », Lénine, tout en demandant des enquêtes et des sanctions contre les tchékistes mis en cause, en prend la défense en partant d’une règle : « A certains moments, les intérêts du prolétariat exigent l’extermination implacable de ses ennemis [13] . » Le principe d’une violence sans base légale, légitimée par les nécessités de l’heure, explique la puissance de la Tcheka, en dépit des scandales. Une bureaucratisation de la terreur

singulière pour des hommes – à commencer par Lénine – qui n'ont de cesse de dénoncer les dangers du « bureaucratisme » et qui appellent, en 1921, à « l'épuration par la terreur : justice sommaire, exécutions sans phrases [14] ». L'accusation d'un parti communiste devenu une bureaucratie est d'ailleurs récurrente chez Lénine [15] .

Les premières victimes de cette terreur rouge sont, bien logiquement, les socialistes-révolutionnaires, accusés d'avoir armé Kaneguisser et Kaplan. Le procès « pour terrorisme » de 22 dirigeants SR débute le 6 juin 1922, mais, dès le mois de mai 1922, Lénine, face aux délégués de la II e Internationale, évoque déjà les sentences, en annonçant que la condamnation à mort sera suspendue à la renonciation au terrorisme par les SR. Cette décision ne laisse que peu de latitude à la justice et rappelle la pratique des otages, clairement revendiquée par la Tcheka en interne [16] . Notons que Fanny Kaplan ne figure pas sur le banc des accusés, ni même comme témoin à charge. Elle a été promptement exécutée, sans autre forme de procès, le 3 septembre 1918. Mais la terreur trace dans la société russe, à coups de dénonciations, de soupçons, d'agents provocateurs, etc., un cercle qui dépasse largement la seule rivalité politique. Les arrestations arbitraires, les emprisonnements, les tortures, les vols, les exécutions de masse frappent une société exsangue, qui n'a plus la capacité de se battre.

Terreur et révolution, un débat

La question de l'usage étatique de la terreur est d'ailleurs une question clivante pour le mouvement socialiste. Ainsi Karl Kautsky, dans *Terrorisme et communisme. Contribution à l'histoire des révolutions* [17] s'étonne-t-il du rétablissement en 1918 de la peine de mort, supprimée en 1917, dénonce-t-il la « sauvagerie » de la révolution bolchevique et conteste-t-il Trotski, lequel justifie « son œuvre sanglante par le droit de la révolution ».

L’argument est intéressant, en ce qu’il dénonce non pas la révolution bolchevique en soi, mais le principe même de la terreur comme instrument révolutionnaire, en s’attaquant à la référence absolue, la terreur jacobine : « C’est en effet une conception largement répandue de considérer la terreur comme faisant partie intégrante des révolutions : celui qui veut l’un devrait se résigner à l’autre. Comme preuve, on cite toujours à nouveau l’exemple de la grande Révolution française. Elle passe pour la révolution par excellence. […] Parmi les phénomènes engendrés par le bolchevisme, la terreur, qui commence par la suppression de la liberté de la presse et trouve son point culminant dans les exécutions en masse, est certainement ce qu’il y a de plus proéminent et de plus répugnant, ce qui soulève la plus grande haine contre les bolcheviks. » Une condamnation sans appel, à laquelle s’ajoute un plaidoyer pour la liberté de la presse, seul frein à « ces bandits et ces aventuriers qui accompagnent fatalement tout pouvoir absolu et incontrôlé ». La charge du vieux militant social-démocrate allemand laisse toutefois de glace Trotski, directement pris à partie. Ce dernier lui répond en 1920, par *Terrorisme et communisme (l’anti-Kautsky)* , un essai dont il explique, dans une préface de 1936, qu’il fut écrit « dans le wagon d’un train militaire en pleine guerre civile ». Cette mise en scène dramatique participe de la réponse. Car au théoricien socialiste, Trotski répond en révolutionnaire sanglé dans son uniforme de l’Armée rouge. Reprenant les arguments de Kautsky, qualifié au passage de « quaker hypocrite » et de « faux dévot », il les écarte en se prévalant d’une rhétorique de l’action : « La terreur est impuissante – et encore n’est-ce qu’en “fin de compte” qu’elle l’est – si elle est appliquée par la réaction contre la classe historiquement montante. Mais la terreur peut être très efficace contre la classe réactionnaire qui ne veut pas quitter la scène. L’intimidation est un puissant moyen d’action politique, tant dans la sphère internationale qu’à l’intérieur. La guerre, de même que la révolution, repose sur l’intimidation. Une guerre victorieuse n’extermine en règle générale qu’une petite partie de

l’armée vaincue, mais démoralise ceux qui restent et brise leur volonté. La révolution agit de même : elle tue quelques individus, elle en effraie mille. Dans ce sens, la terreur rouge ne se distingue pas en principe de l’insurrection armée, dont elle n’est que la continuation. »

La terreur comme continuation de l’insurrection : de même que Clausewitz voyait dans la guerre « la continuation de la politique par d’autres moyens [18] », Trotski livre donc, dans ce texte, une définition de la terreur d’Etat originale, en distinguant néanmoins la terreur tsariste, criminelle, et la terreur révolutionnaire, légitime. Car, comme il le précise dans une préface ultérieure, il ne s’agit pas de défendre le terrorisme comme principe, mais uniquement comme un instrument au service du prolétariat. Et dans un raisonnement plus élégant que solide, qui joue des associations d’idées comme d’une argumentation, il lie le terrorisme au socialisme triomphant : « Qui renonce par principe au terrorisme, c’est-à-dire aux mesures d’intimidation et de répression à l’égard de la contre-révolution acharnée et armée, doit également renoncer à la domination politique de la classe ouvrière. Qui renonce à la dictature du prolétariat renonce à la révolution sociale et fait une croix sur le socialisme. »

La terreur légalisée

La terreur rouge était censée être une mesure d’exception rendue nécessaire par le terrorisme et l’ennemi intérieur : une terreur imposée par les circonstances, en somme. Mais en 1922, à l’issue de la guerre civile, la terreur devient la norme. En effet, la rédaction du code pénal est l’occasion pour Lénine d’intervenir auprès de Kourski, commissaire à la Justice, dans le sens d’une institutionnalisation de la terreur : « L’idée fondamentale est claire, je l’espère, malgré tous les défauts du brouillon : mettre en avant ouvertement la thèse de principe, juste sur le plan politique (et pas seulement) en un sens juridique étroit motivant le caractère et la

justification de la terreur, sa nécessité, ses limites. Le tribunal ne doit pas éliminer la terreur ; le promettre serait se tromper soi-même ou tromper les autres ; il faut la justifier et la légitimer sur le plan des principes, clairement, sans fausseté et sans fard. La formulation doit être la plus large possible, car seules la justice révolutionnaire et la conscience révolutionnaire décideront des conditions de l'application pratique plus ou moins large [19] ». La terreur s'insère ainsi dans le droit, au nom d'une forme socialiste de la justice : cette lettre a servi de base à l'article 58 du Code pénal en vigueur à partir de 1926. Elle établit une terreur aussi large que floue, qui s'abat sur toute la société soviétique et touche de nombreux domaines. Comme le remarque l'historien Orlando Figes : « La terreur fut la source d'inspiration, non pas l'effet du plan quinquennal [20] . » A la célèbre définition de l'Etat formulée par Max Weber dans *Le Politique* et qui revendique « le monopole de la violence légitime », cette justice révolutionnaire ajoute un arbitraire légitime, source de pouvoirs exorbitants pour la police politique, pérennisée en devenant la GPU, et qui participe ainsi de la construction d'un Etat totalitaire.

L'affaire Kirov aux origines de la Grande Terreur ?

Inscrite dans la loi par Lénine, la terreur allait prospérer sous Staline. Frappant tous azimuts, à l'image du NKVD, officiellement intégré au commissariat du peuple à l'Intérieur en 1934, elle était de ce fait soumise à des procédures légales. Au cœur d'une histoire marquée par le totalitarisme, la période dite de la Grande Terreur figure toutefois comme un traumatisme spécifique, en ce qu'elle frappe non plus les seuls « ennemis » du système, mais l'appareil d'Etat et le parti lui-même – quand elle ne s'exporte pas, lors de la guerre d'Espagne par exemple. L'expression même de « Grande Terreur » témoigne, s'il en était besoin, de l'impression causée dans

l'opinion. Le principe d'une épuration du parti, pour lutter contre la bureaucratie, apparaît dès les premiers temps de la révolution. Mais Staline va systématiser et ériger ce principe en une manifestation de la permanence de la révolution.

L'assassinat de Sergueï Kirov fut longtemps considéré comme le point de départ de la Grande Terreur, « le coup de pouce qui amène le séisme de la Grande Terreur » (R. Conquest) : du moins est-ce ainsi que le régime stalinien la justifiait. Les historiens sont toutefois très réservés. Orlando Figes note ainsi qu'après la mort de Kirov il faut attendre encore deux années avant que la mécanique des grandes purges ne se mette en branle. La Grande Terreur s'expliquerait alors par la crainte qu'avait Staline de l'imminence d'un conflit contre l'URSS, ainsi que par sa « peur paranoïaque des ennemis [21] ». L'objection est légitime mais, en l'occurrence, c'est bien cet assassinat – présenté par le régime comme un attentat terroriste – qui justifie le déchaînement de terreur qui s'ensuit. Il faut donc se pencher sur cette affaire, mais aussi sur son instrumentalisation par l'Etat.

Membre du Politburo, Sergueï Mironovitch Kirov est une figure montante du régime : son assassinat, le 1 er décembre 1934 à l'Institut Smolny, siège du parti à Leningrad, provoque un vent de panique. Depuis Cronstadt, Leningrad fait figure de ville frondeuse et devient bientôt l'antichambre de la Grande Terreur. L'assassin, qui gisait inanimé à côté de sa victime, a été immédiatement arrêté. Le communiqué officiel le désigne comme « un meurtrier envoyé par les ennemis de la classe ouvrière » dont l'identification est en cours… Or, une carte qu'il porte sur lui, l'identifie immédiatement comme Leonid Vassilievitch Nikolaev, membre du parti communiste depuis 1924. L'affaire se présente donc de manière assez simple. Nikolaev travaillait à l'Institut d'histoire du parti, dont il était membre. Exclu du parti en 1934 pour des indélicatesses, il attendait une réintégration qui tardait. Sans travail ni ressources, désespéré, il avait écrit à

Kirov pour solliciter une aide : sans réponse, il décide de se venger. Son journal intime, saisi par la police, témoigne de son désenchantement à l'égard du communisme, sa haine de la bureaucratie et des « fonctionnaires sans âme ». Nikolaev s'y compare à Jeliabov, l'un des chefs de la *Narodnaïa Volia* : un signe annonciateur ? Au cours des divers interrogatoires menés par le NKVD, l'homme déclare avoir agi seul. Du reste, le rapport du NKVD le décrit comme sujet à des crises d'hystérie. Il répète à plusieurs reprises : « Mon coup de feu a retenti dans le monde entier. » Bref, il s'agirait du crime d'un déséquilibré. Mais son geste semble avoir réveillé – s'il était besoin – la paranoïa du régime et de son maître. Comme le note sa fille Svetlana : « Sans doute Staline n'a-t-il jamais eu grande confiance en qui que ce soit, mais après ces morts, il cessa de se fier à quiconque [22] . »

Dans un premier temps, on attribue l'attentat à une organisation secrète tsariste. L'hypothèse est plausible : il y a effectivement eu un terrorisme blanc en URSS. Le groupe de l'Union générale militaire russe, mené par Viktor Larionov, fit par exemple exploser un local du parti à Leningrad en 1927, avant d'annoncer, en 1933, qu'elle abandonnait le terrorisme. Une chasse au terroriste est même organisée pour traquer d'hypothétiques bandes de terroristes russes blancs dont les autorités croient qu'elles s'infiltrent par la frontière finlandaise. Mais c'est une fois de plus l'exploitation de l'attentat qui s'avère être le fait majeur de l'affaire. Pour Staline, la mort de Kirov – qu'il prétendait aimer comme un frère – est l'indice d'un complot organisé par l'un de ses adversaires politiques, un proche de Trotski : Grigori Zinoviev. Ce soupçon n'est pas apparu subitement : il est le fruit des allégations de Nikolaï Ejov, une créature de Staline au sein de l'administration du parti, qui succédera bientôt à Iagoda à la tête du NKVD – et qui dénonce l'existence d'un improbable réseau terroriste, organisé par Trotski et Zinoviev, afin d'éliminer Staline. Ce dernier ne saurait donc se contenter d'une explication aussi triviale que le

geste d'un déséquilibré. Aussi l'attentat sert-il de prétexte à une manœuvre politique d'une brutalité extrême, relayée en janvier 1935 par le Comité central. Nikolaev, au cours des divers interrogatoires, est sommé de révéler le nom de ses complices. On tente de le relier à un mystérieux « Centre de Leningrad », qui ne serait autre que le groupe terroriste zinoviéviste. Il s'agit de démontrer qu'il existe un lien spirituel reliant Nikolaev à Zinoviev, Lev Kamenev (autre proche de Trotski) et finalement Trotski. Le NKVD monte même l'opération « Consul », un nom de code désignant le consul de Lettonie, Bissenex, accusé de jouer le rôle d'agent de liaison entre Nikolaev et Trotski (Bissenex, expulsé, sera finalement arrêté en 1941, sans reconnaître un quelconque rôle dans l'affaire). Le 27 décembre, la presse publie l'acte d'accusation, rédigé par Vychinski : ce dernier écarte toute hypothèse d'un geste solitaire et accuse le Centre de Leningrad. La terreur s'instaure.

Le procès de Nikolaev – et de treize de ses proches, membres des Jeunesses communistes accusés d'avoir couvert l'attentat – est vite expédié, les 28 et 29 décembre, lors d'une session extraordinaire, à huis clos, du collège militaire de la Cour suprême de l'URSS. Excepté Nikolaev, les accusés nient les charges en bloc : mais, condamnés à mort, ils sont exécutés une heure après le verdict [23] . Une justice expéditive. Les accusés font les frais du récent décret du 1 er décembre 1934 du Présidium du Soviet suprême, signé par Staline et le secrétaire de l'Exécutif, Avel Enoukidze. Ce décret prévoit d'« accélérer l'étude des procès des individus accusés de préparation ou d'exécution d'actes terroristes ; ordre est donné aux organes judiciaires de ne pas suspendre l'exécution des sentences de mort relatives aux crimes de cette catégorie pour étudier les possibilités de grâce […] ordre est donné aux organes du commissariat du peuple aux Affaires intérieures d'exécuter les sentences de mort contre les criminels de la catégorie ci-dessus immédiatement après le prononcé de ces sentences ».

Dans les deux mois qui suivent, Staline fait arrêter près d'un millier de « zinoviévistes » de Leningrad, bientôt déportés pour « complicité morale ». Zinoviev et Kamenev sont eux-mêmes condamnés, lors d'un premier procès en janvier 1935, à dix et cinq ans de prison. Il s'agit pour Staline d'épurer les communistes de Leningrad… dans un premier temps.

De Kirov à l'URSS : la Grande Terreur

La mécanique des grands procès se met en place à partir de 1936 : Zinoviev, Kamenev et 14 autres dirigeants du parti sont rejugés pour trahison et, cette fois, condamnés à mort, avec 160 autres accusés arrêtés dans le cadre du procès. Entre 1936 et 1938, une succession de grands procès, très médiatisés, frappent les « vieux bolcheviks », tous vétérans de la révolution d'Octobre. Après le procès du « Centre terroriste trotskiste-zinoviéviste » d'août 1936, se déroule, à partir du 23 janvier 1937, le procès du « Centre antisoviétique trotskiste », puis, en mars 1938, le procès du « bloc des droitiers et des trotskistes ». Les accusations sont interchangeables – complot terroriste avec Trotski, en faveur des Allemands, des Japonais. Les méthodes sont identiques : la pratique des aveux publics, extorqués par pression et torture, selon un schéma qu'Arthur Koestler a mis en scène dans *Le Zéro et l'Infini* (1941), avec, en conclusion la mort. Si la plupart des accusés cèdent, certains parviennent à résister et à louvoyer… en vain, tel Boukharine, condamné aux côtés de Iagoda (qui, à la tête du NKVD, n'a pas encouragé la paranoïa stalinienne dans cette affaire) notamment, le 13 mars 1938. Comme Boukharine l'écrit à ses proches dans son testament politique : « Je suis accablé par l'impuissance ressentie face à la machine infernale qui, avec des méthodes moyenâgeuses, déploie une force titanesque, produit des mensonges à la chaîne selon un plan soigneusement concerté et dont l'audace rivalise avec l'assurance. Dzerjinski n'est plus, les grandes traditions de la Tcheka, lorsque l'idéal

révolutionnaire inspirait toutes ses actions et justifiait la cruauté des coups qu'elle portait aux ennemis, afin de protéger l'Etat des assauts de la contre-révolution, ont peu à peu sombré dans l'oubli. A cette époque, les organes de la Tcheka méritaient toute notre confiance, notre respect, et nul n'aurait songé à contester leur autorité. Aujourd'hui, les organes du NKVD, dans leur majorité, constituent une organisation dégénérée de bureaucrates sans idéaux, moralement déchus mais grassement rémunérés ; avides de médailles et de gloire, ils se parent de l'autorité passée de la Tcheka à seule fin d'alimenter la méfiance maladive de Staline (j'ai peur d'en dire plus) [24] . » On notera toutefois que, dans ce texte, Boukharine légitime encore la terreur rouge de 1919-1922, avec des arguments qui étaient déjà ceux de Trotski.

La Grande Terreur est ainsi une machine implacable dont on peut interroger la logique et les enjeux : purge du parti, élimination des opposants et remplacement d'une génération de « vieux bolcheviks » par une autre, plus malléable et formé à l'école stalinienne. Nicolas Werth y voit aussi un moyen, pour le pouvoir, d'expliquer les échecs de l'industrialisation et de la collectivisation par des sabotages permanents. Car les grands procès ne sont que les épisodes les plus visibles d'une purge générale de la société soviétique. Entre 1937 et 1938, le NKVD arrête plus d'1,5 million d'individus, dont près de 700 000 seront fusillés. Comme le constate la Commission Popselov, qui se pencha sur le sujet, l'immense majorité étaient de simples citoyens soviétiques, victimes des « opérations répressives de masse », souvent sur la base de quotas d'arrestations et d'exécutions attribués à chaque région par Staline. Parmi ceux-ci, près de 44 000 membres du parti sont également visés. Cette Grande Terreur – appelée aussi *Iejovschina* , du nom du nouveau maître du NKVD – se propage dans le pays, par des campagnes de masse comme la campagne antikoulaks instituée par la directive 00447 à laquelle on doit la moitié des arrestations (669 929) et la moitié des exécutions (376 202) de 1937-1938.

Une fois de plus, la terreur d'Etat est justifiée par l'idée d'un complot fomenté par les koulaks en relation avec une hypothétique organisation blanche, l'Union militaire centrale générale (ROVS), censée préparer un soulèvement koulak en lien avec une invasion japonaise. Selon la même logique, les minorités nationales en URSS sont frappées, tels les Polonais, visés en août 1937 par la directive 00485.

BUREAUCRATIE ET TERRORISME

Accusé de tous les maux, et notamment d'avoir inspiré le geste de Nikolaev, Trotski répond, dans une brochure publiée en 1937 [25] . Outre des dénégations, légitimes, celui qui fait désormais figure de bouc émissaire du régime stalinien propose un point de vue original sur le terrorisme, qui développe, sans le contredire, le débat engagé avec Kautsky, en 1920. Trotski est, il est vrai, dans une position différente. Ce n'est plus l'un des chefs d'une révolution en marche, mais un proscrit, dénoncé comme traître à la cause. Son analyse est pourtant essentielle, en ce qu'elle intègre le terrorisme individuel dans l'évolution de l'URSS, comme une conséquence logique de la mainmise de Staline sur le parti communiste. On retrouve, dans ce texte de Trotski, l'obsession ancienne du « bureaucratisme », dont le terrorisme ne serait qu'une conséquence : « Lorsqu'une bureaucratie entre en contradiction avec les nécessités du développement et avec la conscience de la classe qui l'a hissée au pouvoir, elle commence à se décomposer en perdant la foi en elle-même. La fonction de direction se concentre entre les mains d'un cercle de plus en plus étroit. Les autres travaillent par inertie, nonchalamment, ils pensent davantage à leurs affaires personnelles, ils s'expriment avec mépris dans leur cercle sur les hautes autorités, ils tiennent des propos libéraux et ils grognent. Ainsi, ils minent l'estime et la confiance de leur propre jeunesse pour les dirigeants officiels. Si, en même temps, dans les masses populaires, un mécontentement se

répand auquel il manque une juste expression et une issue, mais qui isole la bureaucratie tout entière ; si la jeunesse elle-même se sent évincée, opprimée, privée de la possibilité d'un développement indépendant, l'atmosphère pour les groupements terroristes est créée. »

Le 17 novembre 1938, Staline interrompt la Grande Terreur, par une instruction secrète. Entre-temps, il s'est assuré d'une emprise totale sur l'Etat, qui s'accompagne bientôt de l'établissement d'un culte de la personnalité. Il s'agit donc d'une nouvelle étape dans l'affirmation du totalitarisme, étape scandée par l'affaire Kirov : les soupçons pèsent évidemment sur Staline, et on a pu voir en Kirov un rival exécuté sur ordre du Kremlin. Si l'hypothèse est légitime, aucun document ne l'étaye. Un constat, en revanche, demeure : Staline a su efficacement instrumentaliser l'assassinat et le travestir en acte « terroriste ». Pour l'URSS, la révolution permanente ressemble désormais à une épuration légale, « extrajudiciaire », puis « ordinaire », jusqu'au décès du tsar rouge.

L'Italie de Matteotti et celle de Mussolini

S'il existe une voie italienne du totalitarisme [26] , cette voie est pavée d'attentats. L'établissement, dans la péninsule italienne, d'un régime totalitaire est scandée par un terrorisme tous azimuts, fasciste et antifasciste. A cet égard, l'affaire Matteotti, si elle ne constitue pas le premier péché du futur Duce, est indubitablement une étape, non seulement politique, mais, et même surtout, psychologique, celle d'un « passage à l'acte » qui engage l'individu Mussolini autant que le mouvement qu'il prétend diriger et incarner sur la voie d'un régime totalitaire. Si, par la suite, le terrorisme confère à ce processus institutionnel un semblant de légitimité, un verrou psychologique paraît avoir sauté avec l'assassinat, assumé, d'un opposant.

L’affaire Matteotti débute en 1924, à l’orée du régime fasciste, et le marque assez pour qu’un publiciste, Piero Gobetti, autre victime du fascisme, ait pu faire un parallèle avec l’affaire Dreyfus. Leader d’un mouvement nationaliste fondé à Milan en 1919 – les Faisceaux italiens de combat –, Benito Mussolini est parvenu, en se posant en champion de l’ordre contre le bolchevisme, à séduire et rassurer une partie de la population italienne, inquiète des dérives révolutionnaires de l’après-guerre. Car l’après-guerre italien est contrasté : bien que l’Italie figure effectivement dans le camp des vainqueurs, elle dénonce une « victoire mutilée » qui ne satisfait pas toutes les promesses faites par l’Entente pour rallier l’Italie à sa cause, en mai 1915. A cette insatisfaction nationaliste s’ajoute une crise sociale vive qui voit se multiplier grèves et conflits sociaux, en ville comme dans les campagnes, tandis que le jeune Parti communiste italien émerge en 1921 des divisions du parti socialiste. Au prétexte de maintenir l’ordre, les groupes fascistes des Chemises noires, à partir de 1920, s’engagent dans des actions terroristes contre les organisations et les syndicats de gauche. Ce climat de quasi-guerre civile – le « *biennio rosso* » – a dégagé la voie vers le pouvoir. Le 11 novembre 1921, Mussolini transforme le mouvement des Faisceaux en un Parti national fasciste, un « parti-milice » (Emilio Gentile) qui connaît un succès croissant. Enfin, les fascistes – après avoir brisé la tentative de grève générale d’août 1922 (un « Caporetto socialiste », dira Angelo Tasca, évoquant un revers italien de la Grande Guerre, la défaite de Caporetto), en appelant à une « mobilisation générale » des Chemises noires – organisent, le 27 octobre 1922, une marche sur Rome aux allures de putsch. Le roi Victor-Emmanuel III entérine le coup de force et charge, le 30, Mussolini de former un gouvernement dans le cadre du régime parlementaire instauré par le *Statuto* (la constitution) de 1848.

Dans une Italie encore pluraliste, le nouveau chef de gouvernement ne dispose pas des moyens d’accoucher d’un régime nouveau et doit se

contenter d'un exercice autoritaire du pouvoir. La formation d'un gouvernement Mussolini n'implique en effet pas l'avènement d'un Etat fasciste. En tant qu'idéologie, le fascisme n'en finit pas d'émerger, sous la forme d'un courant de pensée plutôt que d'un corps de doctrine constitué. Il se définit par le rejet des principes du libéralisme traditionnel, par la condamnation des institutions et des usages de la démocratie parlementaire et par la remise en cause des valeurs de l'individualisme. Le fascisme apparaît ainsi comme un refus systématique de l'ordre politique, économique et social qui s'était progressivement instauré, au cours du XIX e siècle, dans la plupart des sociétés occidentales et dont le parlementarisme, le multipartisme, la garantie des droits et des libertés individuelles formaient les caractères essentiels. Une « somme infinie de négations » (Renzo de Felice) qui attend l'opportunité d'en finir avec le régime ancien.

Certes, la transformation politique est déjà sensible et, le 22 mai 1923, un député socialiste, Giovanni Amendola, qualifie, dans un discours demeuré célèbre, la pratique nouvelle du pouvoir de « totalitaire ». Le mot est lancé mais l'idée plane encore : il faut attendre le discours de Benito Mussolini du 22 juin 1925 pour que ce terme soit enfin revendiqué, avant d'être théorisé par Giovanni Gentile, l'idéologue du régime. Ce basculement sémantique et politique a été causé par une crise majeure : l'affaire Matteotti.

La crise éclate dans un climat politique extrêmement tendu. Depuis la marche sur Rome, la gauche s'est ressaisie et revient à l'attaque. Les élections du 6 avril 1924 à la Chambre des députés ont, il est vrai, conforté le gouvernement Mussolini : le PNF emporte la victoire avec 355 députés fascistes et assimilés contre 176 députés d'opposition. Mais les accusations de fraudes et de pressions s'accumulent, qui entachent largement la validité du scrutin. Le député socialiste de Rovigo, Giacomo Matteotti, fait partie de ceux qui mènent la charge : auteur, en 1923, d'un essai très critique sur la

domination fasciste (*Un anno di dominazione fascista*), il est également l'un des orateurs du jeune Parti socialiste unitaire – il a été exclu, en tant que réformiste, du Parti socialiste italien. A ce titre, il a prononcé un discours critique, le 30 mai 1924, exigeant l'invalidation des élections. Un député courageux qui témoigne de la combativité retrouvée d'une gauche italienne jusque-là paralysée. Mussolini, exaspéré, avait d'ailleurs, dans l'hebdomadaire fasciste *Il Popolo d'Italia* , déclaré espérer pour Matteotti une punition « plus tangible » que la seule injure lancée par un député fasciste… Pour le régime en place, Matteotti était un opposant actif, mais était-il l'homme à abattre ?

LES FAITS

Le mardi 10 juin 1924, le député socialiste est enlevé par cinq hommes après une brève empoignade, et jeté dans une élégante voiture noire. Le député mourra d'un coup de couteau en luttant contre ses ravisseurs. A Rome, en plein après-midi, sur un axe fréquenté, la scène a eu des témoins, qui ont même eu le temps de noter le numéro de la plaque minéralogique. La disparition n'est pourtant signalée que le lendemain soir par un député socialiste ami de la famille, Modigliani. Le cadavre de Matteotti ne sera retrouvé que le 16 août, dans les environs de Rome. Mais, par la description de la voiture, les enquêteurs remontent rapidement la piste jusqu'aux ravisseurs. Ceux-ci ont tous été arrêtés à la fin du mois de juin : il s'agit de cinq Milanais, et de quelques complices, menés par Amerigo Dumini, un homme de Cesare Rossi, le chef du service de presse de la présidence du Conseil, un proche de Mussolini. Dumini est un ancien combattant des *arditi* – les commandos – et un militant fasciste de la première heure, impliqué dans de nombreux crimes : garde du corps de Rossi et collaborateur fictif du *Corriere italiano* , il fréquente les cercles du pouvoir.

L’enquête risque de remonter jusqu’à Mussolini lui-même, lequel a promis, à la Chambre, le 13 juin, toute la lumière sur l’affaire.

Il apparaît que les investigations de Giacomo Matteotti tournaient autour des affaires louches du fascisme, en particulier d’une convention entre la Sinclair Oil – une firme pétrolière américaine – et le gouvernement Mussolini, convention douteuse négociée à coups de pots-de-vin qui risquait d’ébranler le PNF lui-même. L’affaire a également mis en lumière le rôle central d’une officine criminelle fasciste fondée discrètement par Mussolini en avril 1924, la Tcheka – le nom même est un symbole –, et qui, confiée à Cesare Rossi, Filippo Filipelli (directeur du *Corriere d’Italia*) et Giovanni Marinelli (secrétaire administratif du PNF), s’occupe du renseignement, de la surveillance des adversaires politiques, de la protection des locaux et des dirigeants du parti, et plus largement de toute opération illégale, de l’intimidation à l’assassinat. La position de Cesare Rossi est alors idéale. En charge du bureau de presse de la présidence du Conseil, il ne rend de comptes, depuis un décret du 9 août 1923, qu’à Mussolini, ce qui lui confère une certaine latitude autant que des ressources. L’existence de cette Tcheka, Mussolini lui-même en récuse la rumeur, dans un discours du 3 janvier 1925 qui met en exergue sa conception d’une violence politique : « Si j’avais fondé une Tcheka, je l’aurais fondée selon les critères qui ont toujours présidé à l’usage de cette violence qui ne peut être mise à l’écart de l’Histoire. J’ai toujours dit […] que la violence, pour apporter une solution, devait être chirurgicale, intelligente, chevaleresque. Maintenant, les actes de cette soi-disant Tcheka sont toujours inintelligents, désordonnés, stupides [27] . » Chargée des basses besognes du régime, la Tcheka faisait une entrée fracassante dans la vie politique italienne, annonçant la terreur d’Etat.

Demeure la question de la responsabilité de Benito Mussolini, qui fait débat entre les historiens. Tous s’accordent sur une responsabilité morale indubitable. Mussolini a inspiré la Tcheka, encouragé sa violence et lâché la

bride à ses sbires, par des paroles menaçantes envers ses adversaires politiques. Les enquêtes de Matteotti, ses voyages (en Belgique, en Grande-Bretagne) lui inspiraient de la crainte, et le projet avait été élaboré de se débarrasser du député au cours d'une visite en Autriche. Mais a-t-il donné expressément l'ordre de tuer – ou bien a-t-il été dépassé par l'activisme de sa clique ? Faute de preuves, les soupçons demeurent. Renzo de Felice – le biographe de Mussolini – penche pour une initiative des hommes de Mussolini, quand Mauro Canali, qui a renouvelé les connaissances sur la question, tend à désigner le président du Conseil en personne.

Entre-temps, l'opposition parlementaire décide de protester en boycottant la vie parlementaire à partir du 27 juin 1924. Elle « se retire sur l'Aventin », selon la formule antique, exigeant le rétablissement de l'Etat de droit [28] . La situation du gouvernement Mussolini est fragilisée, d'autant que le Parti socialiste unitaire s'est constitué partie civile dans le procès, avec notamment deux excellents orateurs, Modigliani et Gonzale. L'affaire est relayée par la presse, des associations d'anciens combattants antifascistes s'organisent et quelques députés nationalistes quittent le rassemblement fasciste. Dans ce contexte, Mussolini traverse un épisode dépressif qu'explique sa position difficile, tant au sein du PNF – où il navigue à vue entre radicaux et modérés du mouvement – que face à l'opinion et au roi. Déstabilisé, craignant même un coup de force contre sa personne, il s'engage d'abord dans une politique d'apaisement en procédant à des remaniements au sein de son gouvernement, au profit d'hommes politiques n'appartenant pas au parti fasciste. Il exige la démission de ses proches impliqués dans la Tcheka : Aldo Finzi, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le général De Bono, en charge de la Sûreté générale, ainsi que Cesare Rossi (Marinelli est en fuite). Mussolini pose en défenseur de l'Etat de droit et corrige (fraternellement) les durs du parti comme le chef de la milice, Balbo, démissionné avec les honneurs… et cela dans un climat de violence squadriste (la milice fasciste) renouvelée. En outre, le terrorisme

répond à la terreur d'Etat : en septembre 1924, le député fasciste Armando Casalini est assassiné « pour venger Matteotti » par un anarchiste, Giovanni Corvi. Dans ce climat tendu, le pouvoir plie mais ne rompt pas. Le silence de l'opposition à la Chambre l'encourage à contre-attaquer, soutenu par le roi Victor-Emmanuel III. Le 25 juin 1924, la Chambre des députés lui votait la confiance.

A la rentrée parlementaire, le 12 novembre 1924, la situation n'est pas plus éclaircie et Mussolini n'a que deux options : se maintenir en posant en garant de l'ordre public ou s'effacer. Il a besoin pour cela de l'appui du roi, qui ne lui accorde qu'une confiance conditionnelle. Mais, soutenu par la milice et les radicaux du parti, Mussolini opte finalement pour « le passage à la dictature *a viso aperto* » [29] . Enfin, le 3 janvier 1925, il sort du mutisme dans lequel il se réfugiait en prononçant un discours à Montecitorio, la Chambre des députés : il déclare assumer la responsabilité « politique, morale, historique de ce qui s'est passé », et menace de déchaîner le fascisme, que, jusque-là, il aurait retenu. « Si toutes les violences ont été le résultat d'un certain climat historique, politique et moral, c'est moi qui l'ai créé par une propagande qui va de l'Intervention à aujourd'hui [30] . » Ce discours agressif marque un tournant majeur et l'entrée dans la dictature. Trois ministres non fascistes démissionnent, mais ils sont remplacés sans accroc : le gouvernement demeure stable et peut préparer une reprise en main musclée, en dépit des réactions vives dans la péninsule. Ce même jour, la milice, mobilisée et armée, épaule la police dans la dissolution des organisations antifascistes, multipliant les perquisitions et les arrestations d'opposants.

A cette réaction légale s'ajoute une flambée de violence fasciste, marquée par la nomination, à la tête du PNF, le 12 février 1925, du *Ras* (chef squadriste) de Crémone, Roberto Farinacci, réputé pour ses appels à la violence. D'où une violence renouvelée, et assumée, comme le souligne ensuite la participation, en tant que défenseur des accusés, de Farinacci lui-

même au procès des assassins de Matteotti qui s'ouvre le 16 mars 1926. En guise, non pas d'épilogue, mais d'intermède, le premier procès de l'affaire Matteotti s'avère peu convaincant : à la plaidoirie – politiquement pesante – de F arinacci s'ajoute l'amnistie décrétée le 31 juillet 1925 en l'honneur de l'anniversaire du roi… pour aboutir, le 1 er décembre 1926, à des sentences légères. Les donneurs d'ordres – Rossi, Marinelli, Filipelli – sont reconnus coupables de séquestration, délit couvert par l'amnistie, quand les exécutants sont renvoyés devant un nouveau tribunal pour homicide sans préméditation. Il faudra attendre un second procès, en 1947, pour que la justice s'impose enfin.

LA VOIE TERRORISTE DU TOTALITARISME

Le discours du 3 janvier 1925 marque le franchissement d'un seuil : celui d'une violence d'Etat assumée, revendiquée. Mussolini franchit alors le Rubicon. Encore faut-il que les institutions suivent le mouvement. De 1925 à 1926, plusieurs attentats viennent offrir au gouvernement Mussolini le prétexte nécessaire à une série de lois de « défense de l'Etat » orchestrées par Alfredo Rocco, ministre de la Justice et véritable architecte de l'Etat fasciste.

L'affaire Zaniboni favorise cette transition vers un régime totalitaire. Il s'agit, une fois de plus, d'une affaire terroriste, mais qui se distingue de la précédente en ce que Mussolini y joue un rôle bien plus confortable, celui de la victime. Une tentative d'assassinat préparée pour le 4 novembre 1925 par un ancien député socialiste et franc-maçon, Tito Zaniboni, et un général, Luigi Capello – tentative suivie dès l'origine et éventée par la police secrète –, offre au gouvernement le prétexte adéquat à un ensemble de lois transformant l'équilibre des pouvoirs. De la loi du 24 décembre 1925 qui fait de Mussolini le chef du gouvernement et le Duce du fascisme à celle du

31 janvier 1926, qui confère au gouvernement l'initiative des lois, le parlementarisme disparaît. Dans le même temps, la fonction publique est mise au pas, les syndicats sont étranglés au profit de l'unique syndicat fasciste (qui, en avril 1926, reçoit le monopole de la représentation syndicale), la presse est muselée, et le Parti socialiste unitaire est interdit.

Cette répression légale provoque en réaction une flambée d'attentats contre Mussolini. Le 7 avril 1926, à Rome, place du Capitole, une Irlandaise, probablement déséquilibrée, Violet Gibson, tire sur Mussolini. Ayant réussi à esquiver le coup de feu, ce dernier s'en tire avec une fracture du nez et un pansement qui sera largement médiatisé. Un nouvel attentat, à la grenade, a lieu le 11 septembre : il est le fait d'un jeune anarchiste récemment émigré en France, Gino Lucetti, sans que l'enquête puisse lui attribuer de complice. Enfin, à l'occasion de la commémoration de la marche sur Rome, Mussolini, en visite à Bologne, le 31 octobre 1926, est la cible d'un coup de feu tiré par un tout jeune homme (15 ans), Anteo Zamboni, lequel est immédiatement lynché par la foule. Ce dernier attentat entraîne, le 5 novembre, une nouvelle série de lois, les lois dites de défense de l'Etat – ou lois « fascistissimes » –, qui complètent les précédentes et concluent le passage au totalitarisme (dissolution de tous les partis et organisations hostiles au fascisme, création d'une police politique, l'OVRA, etc.). Un tribunal spécial dit « de défense de l'Etat » est institué, qui applique aux délits « politiques » le code pénal militaire, sans possibilité d'appel. L'affaire Zamboni semble plus douteuse que les précédentes – tant du fait du parcours politique erratique du jeune homme passé, en famille, de l'anarchisme au fascisme, qu'au vu des accointances familiales durables avec certains fascistes critiques, tel Leandro Arpinati. Si, faute de preuves, l'on ne peut conclure à une manipulation, il paraît difficile d'en écarter l'hypothèse [31] .

Le résultat est dans tous les cas manifeste : l'Italie politique de 1926, révolutionnée par un ensemble de lois, présente un modèle politique neuf,

singulier. Le *Stato nuovo* revendique un rapport nouveau à la terreur. Les affaires Matteotti, Zaniboni et Zamboni, quoique très différentes, constituent une série tragique qui permet au fascisme de basculer de la critique des institutions à l'affirmation du modèle totalitaire, ce que l'idéologue du régime, Giovanni Gentile, qualifie de « démocratie organisée, centralisée, autoritaire ». Quelles que soient les origines effectives de cette évolution – Mussolini la voyait dans la création de la Milice –, on peut considérer que l'affaire Matteotti constitue un cap, au moins psychologique, la transition entre le terrorisme d'Etat et l'Etat totalitaire aux pratiques terroristes.

L'Italie fasciste, Etat-parrain ou Etat-voyou ?

Le fascisme ne dissimule plus ses pratiques violentes à l'encontre de ses opposants. Il sait même, au besoin, frapper au-delà de ses frontières. Ainsi, l'assassinat de Carlo et Nello Rosselli, deux opposants socialistes, à Bagnoles-de-l'Orne, le 9 juin 1937, par des membres du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR – la célèbre « Cagoule », selon l'expression de Maurice Pujo [32]), est commandité par Rome. L'Internationale noire (fasciste) pensée par Mussolini en 1934 a fait de l'Italie un véritable Etat-parrain pour de nombreux mouvements d'extrême droite en Europe… dont certains versent rapidement dans le terrorisme. En l'occurrence, l'attentat du CSAR est une démonstration de force et manifeste, *via* le terrorisme « local », la capacité du fascisme d'internationaliser les menaces proférées par Mussolini contre l'opposition italienne.

Mais la volonté de révolutionner le politique va-t-elle jusqu'à l'introduction du terrorisme, convenablement instrumentalisé, dans le jeu des relations entre Etats ? L'attentat qui, le 9 octobre 1934, à Marseille, entraîne la mort du roi Alexandre I ^{er} de Yougoslavie, ainsi que du ministre

français des Affaires étrangères, Louis Barthou, rappelle celui de Sarajevo, vingt ans auparavant. Une fois de plus, les affaires balkaniques s'invitent dans le concert des puissances, au risque d'une crise majeure. La France avait été touchée par l'affaire Gorgulov. Ce dernier avait, le 6 mai 1932, assassiné le président Paul Doumer en prétendant punir la République de sa neutralité face à la guerre civile russe. Le pouvoir redoute des émeutes xénophobes. Heureusement, l'enquête policière est rondement menée, les terroristes, rapidement identifiés et, à l'exception de l'un d'entre eux, Eugen Kvaternik, arrêtés et jugés à l'occasion d'un procès à l'ambiance tendue [33] . On découvre que le tireur – Velitchko Kerin, dit Vlad, un comitadji (partisan) macédonien – était aussi le chauffeur personnel du chef de l'ORIM (Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne), lequel s'enfuit en Turquie. Ainsi, ce sont deux mouvements nationalistes – les oustachis croates d'Ante Pavelic et les comitadjis macédoniens de l'ORIM – qui ont frappé.

Le souvenir de Sarajevo s'impose d'emblée dans la presse française, avec, dans le rôle de la Serbie, l'Italie et la Hongrie. Les deux dictatures parrainent en effet les nationalismes croate et macédonien. Mais la situation varie tout de même par rapport à 1914, d'autant que Paris, qui souhaite un rapprochement avec Rome, est embarrassé. Pierre Laval, qui succède à Louis Barthou au Quai d'Orsay, favorise d'ailleurs un règlement en ce sens. Lors de la requête portée devant le Conseil de la SDN, le 22 novembre 1934, il ne dénonce que la Hongrie. De son côté, l'Italie, si elle refuse, comme la Hongrie et l'Autriche, d'extrader les suspects, se décide à prendre des mesures contre les oustachis. Rome procède à l'arrestation du docteur Pavelic, de Kvaternik, ainsi qu'à la déportation des militants oustachis aux îles Lipari. La raison d'Etat prime et évite la réédition du scénario de l'été 1914.

Au final, si l'Italie fasciste a bien parrainé le CSAR comme le mouvement oustachi (un parrainage qui se prolonge durant la Seconde

Guerre mondiale), elle ne semble pas avoir commandité l'attentat de Marseille. Le parrainage terroriste demeure à usage interne.

L'Allemagne de Weimar comme antichambre

Dans l'Allemagne de Weimar, il peut sembler difficile de distinguer violence politique, troubles révolutionnaires, terrorisme ou criminalité ordinaire. En particulier, la période 1919-1923, qui voit la république s'installer sur les bases de la constitution élaborée en août 1919, est le théâtre d'une quasi-guerre civile. Alternent les batailles de rues entre « bataillons prolétariens » et corps francs, les putschs de droite (putsch de Kapp, putsch de Hitler) et de gauche (« Action de mars » de 1921 et « Octobre allemand » de 1923), ainsi qu'une vague d'attentats politiques dont les plus célèbres frappent Kurt Eisner, Matthias Erzberger et Walter Rathenau. Dans un contexte de sortie de guerre, de défaite et de frustration alimentée par quelques croyances politiques (le « coup de poignard dans le dos »), la violence politique est à l'ordre du jour.

Elle est notamment le fait d'une nébuleuse de groupuscules nationalistes armés plus ou moins soutenus par la Reichswehr, laquelle entend ainsi contourner les exigences du traité de Versailles qui limite l'effectif de l'armée allemande à 100 000 hommes. Ces formations ne reculent pas devant le terrorisme. Qu'on la définisse en bloc par l'expression de *Reischwehr noire* ou qu'on en distingue les divers fragments (et, parmi les plus connus, l'organisation Consul), cette nébuleuse aurait provoqué près de 400 attentats [34] . Cette statistique s'avère toutefois imprécise, discutable, en ce qu'elle amalgame les victimes des divers putschs, d'épurations internes aux groupuscules (les crimes dits

Fememorden – « crimes d'honneur » perpétrés au nom des diverses organisations) avec celles d'authentiques attentats.

Avec la défaite et la démobilisation, l'armée allemande est rendue, inassouvie, à la vie civile. Pour de nombreux soldats – à commencer par le caporal Hitler –, cette défaite est un traumatisme. Pour ces vétérans, l'écroulement militaire n'a pu être que la conséquence de la révolution qui se déroule en Allemagne : le thème du coup de poignard dans le dos se répand, accrédité par l'état-major au plus haut niveau, c'est-à-dire les généraux Ludendorff et Hindenburg. Qu'importe si l'armée de 1918, épuisée, dépourvue de ravitaillement et affaiblie par les désertions, n'a plus les moyens de tenir. Plusieurs millions d'hommes rentrent, souvent armés, et nombre d'entre eux n'acceptent ni la défaite, ni le chaos de l'Allemagne nouvelle. Une grande proportion d'officiers, démobilisés et rendus à une vie civile sans prestige, se retrouvent alors dans des corps francs (*Freikorps*) prêts à en découdre militairement avec l'« ennemi intérieur », le révolutionnaire et le juif. « Nous ne luttons pas pour que le peuple devienne heureux. Nous luttons pour lui imposer une destinée [35] . » On évalue à 250 000 hommes l'effectif de ces groupes, dont Ernst von Salomon ou Ernst Jünger décriront les états d'âme et les actions. « L'ennemi est à droite », annonce, prophétiquement, Philip Scheidemann, ancien ministre-président du Reich le 7 octobre 1919… Un avertissement repris de manière spectaculaire par le chancelier Joseph Wirth en 1922, au lendemain de l'assassinat de Walter Rathenau. Dans l'intervalle, le terrorisme d'extrême droite a creusé un sillon, perpétué par le nazisme.

Une brigade de marine fait particulièrement parler d'elle, il s'agit de la brigade Ehrhardt – du nom de son commandant, le capitaine de frégate Hermann Ehrhardt – qui participe au putsch de Kapp en mars 1920 avant de former une organisation clandestine, l'organisation Consul. Durant l'été 1921, l'organisation Consul se dote d'une revue, *Der Wiking* , d'une charte

définissant ses objectifs, ses ennemis (Weimar, la social-démocratie, le judaïsme, etc.) et ses méthodes, comprenant l'assassinat. Le climat est du reste à l'assassinat politique : dès 1919, l'assassinat de Kurt Eisner, ministre-président de la République autonome de Bavière, le 21 février, ou celui de Hugo Haase, président du Parti social-démocrate indépendant, le 8 octobre, révèlent, sinon un complot, du moins des cibles. Certes, les assassins viennent de milieux différents : celui d'Eisner, Anton von Arco auf Valley, est un militant nationaliste, quand celui de Haase, Voss, est un ouvrier, sans lien avec l'organisation Consul. Mais ces deux attentats comportent une part d'exemplarité qui sert d'incitation. L'organisation Consul passe à l'acte dans l'année qui suit. En janvier 1920, Oltwig von Hirschfeld, un aspirant d'une vingtaine d'années, fomente un premier attentat contre Matthias Erzberger, ministre des Finances du Reich et négociateur de l'armistice de 1918, et le blesse grièvement. Une seconde tentative échoue de nouveau en mai 1920, lorsqu'un terroriste, demeuré inconnu, lance une grenade sur l'homme politique, en meeting à Esslingen. Le troisième attentat sera fatal : tandis qu'il se promenait en Forêt-Noire, Matthias Erzberger est assassiné à coups de revolver par deux anciens officiers de la brigade Ehrhardt, les lieutenants de vaisseau Heinrich Tillessen et Heinrich Schulz. L'ordre de tuer a été donné par un lieutenant de vaisseau, Manfred von Killinger, et approuvé par le capitaine Ehrhardt : il s'agit d'un des premiers assassinats de l'organisation, même si les assassins appartiennent dans le même temps à plusieurs sociétés secrètes nationalistes et antisémites. La liste noire de l'organisation ne se limite hélas pas à Erzberger : Philip Scheidemann, qui fut le Premier ministre-président de la République, est également visé, le 4 juin 1922, par une tentative d'empoisonnement qui échoue. Les deux exécutants sont des anciens combattants, Hans Hustert et Karl Oehlschläger, recrutés par Killinger, leur ancien supérieur, au sein de l'organisation Consul.

Cette série d'attentats avait attiré l'attention de la justice sur l'organisation Consul, mais l'assassinat de Walther Rathenau, le 24 juin 1922, un attentat d'envergure nationale, provoqua, au sein de la classe politique, un véritable traumatisme. « Un vent glacial passa sur le pays, le soleil en parut obscurci et un frisson d'angoisse secoua les hommes [36] . » Bien sûr, l'assassinat de Matthias Erzberger, un an auparavant, donne à ce nouvel assassinat politique une teinte encore plus tragique. Car Rathenau jouit d'une aura particulière : directeur du Bureau des matières premières pendant la guerre, ce grand industriel juif avait su se faire apprécier des milieux conservateurs par son efficacité, au point qu'on avait pu voir en lui un « sauveur de la patrie [37] ». Devenu ministre de la Reconstruction, puis promu aux Affaires étrangères, il incarne les enjeux et les espoirs de Weimar. Signataire du traité de Versailles, il est aussi celui des accords de Rapallo avec l'URSS du 16 avril 1922, partisan d'une politique d'entente avec les puissances. Mais Ludendorff, antisémite notoire, l'accuse d'avoir profité du « coup de poignard », une calomnie teintée d'antisémitisme, qui trouve des échos au sein des groupes d'extrême droite, et notamment parmi les membres de l'organisation Consul. Le 24 juin 1922, Rathenau, qui se dirigeait en voiture vers son ministère, est attaqué à la grenade et au pistolet-mitrailleur par trois jeunes gens. Les assassins sont un étudiant en droit de 23 ans, Hermann Fischer, ainsi qu'un officier de marine, Erwin Kern, 24 ans. Leur voiture est conduite par Ernst Werner Teschow, 21 ans… qui l'a empruntée à un personnage promis à un bel avenir littéraire, Ernst von Salomon, lequel évoque, dans son roman autobiographique *Les Réprouvés* (*Die Geächteten*), le détail de l'attentat, de sa préparation et de son exécution. Le donneur d'ordre est Karl Tilessen, lieutenant de vaisseau et frère de l'assassin d'Erzberger : un autre second d' Ehrhardt.

Le crime est un électrochoc : reprenant les mots de Scheidemann, Joseph Wirth lance, le 25 juin 1922, au Reichstag : « L'ennemi est là, qui injecte son venin dans les blessures de notre peuple. Là est l'ennemi – et il

n’y a pas de doute : l’ennemi est à droite ! » L’opinion se mobilise et, le 27 juin, débute à Berlin une manifestation de protestation, qui rassemble 200 000 personnes. La marche se déroule dans le calme et les manifestants dénoncent l’extrême droite. Le 4 juillet, une nouvelle manifestation rassemble la gauche, ainsi que les syndicats. Surtout, le chancelier fait voter, le 21 juillet 1922, une « loi de défense de la République » interdisant les organisations « hostiles à l’Etat » et punissant les propos « séditieux »… Une loi de circonstance, qui fut largement détournée de son objectif initial et utilisée contre le mouvement ouvrier avant et après l’arrivée au pouvoir des nazis !

Le procès des assassins de Rathenau, qui se déroule au début du mois d’octobre 1922, est en partie une déception, faute de voir les commanditaires condamnés. Il n’en éclaire pas moins les motivations terroristes des assassins, et notamment du meneur, Erwin Kern – tué par balle au cours de l’arrestation, le 17 juillet, tandis qu’Hermann Fischer, à ses côtés, se suicide pour échapper aux autorités. Peu de temps auparavant, Kern avait en effet livré dans un texte cité au procès sa vision de l’attentat et de sa justification, entre déstabilisation et antisémitisme : « L’élimination de Rathenau doit inciter la gauche à frapper, afin que les partis nationaux prennent les commandes ; par ailleurs, le ministre est un partisan du bolchevisme rampant ; c’est un des trois cents sages de Sion et il a poursuivi à ce titre les objectifs du judaïsme international, il a marié sa sœur au communiste Karl Radek et extorqué par des menaces sous ultimatum sa nomination à la tête des Affaires étrangères [38] . » Provoquer la gauche et la forcer à réagir violemment pour légitimer ensuite une répression menée par les corps francs et le rétablissement de l’ordre constituait un coup de billard à trois bandes. Un classique dans toute stratégie terroriste, bien décrit dans ses mémoires, « Le calme et l’ordre » (*Ruhe und Ordnung*, 1929) par Ernst Ottwalt, un ancien membre des corps francs passé au communisme, qui témoigne : « Nous nous sentions bien dans le désordre que nous

provoquions en luttant pour “le calme et l’ordre” [39] . » Une interprétation plus intéressante, en ce qu’elle découvre la psychologie réelle des assassins, émane d’Ernst von Salomon – complice de l’attentat. L’auteur des *Réprouvés* est revenu à plusieurs reprises sur l’affaire autant que sur l’état d’esprit des conjurés. Outre *Les Réprouvés* , écrit en prison et publié en 1930, il se livre notamment, bien des années plus tard, à une analyse qui, dans le fond, rappelle celle de Netchaïev, évoqué mais non cité : celle du terroriste comme un individu en sursis : « Kern partait du point de vue : “Nous ne nous sommes pas tiré une balle dans la tête lorsque nous avons perdu la guerre, donc nous avons violé notre serment au drapeau : au fond, nous sommes déjà morts.” C’était auparavant, je tiens à le dire, la devise des anarchistes. Je suis devenu auteur d’attentats avec la volonté, la conscience que cela signifiait ma mort [40] . »

K ern et Fischer ont-ils atteints leur objectif ? Célébrés par le nazisme comme des héros de la patrie, auxquels une journée – le 24 juin – était consacrée, ils annoncent la violence terroriste du nazisme, comme mouvement puis comme régime.

LA TERREUR SOUVERAINE

Les premières cibles des nazis parvenus au pouvoir ne sont pas immédiatement les juifs – ce qu’une grande partie des Allemands n’auraient pas compris – mais des individus et des groupes de longue date considérés comme des menaces pour l’ordre social, tels les communistes, ou l’univers moral, tels les criminels, les « asociaux » et autres « cas à problèmes ». Les nazis entendent ainsi renforcer leur assise en se débarrassant de leurs adversaires communistes au nom « du calme et de l’ordre ».

L’anticommunisme, triomphant avec l’arrivée de Hitler à la Chancellerie, se déchaîne au matin du 28 février 1933, du fait de l’incendie du Reichstag qui a eu lieu la veille au soir, vers 21 heures. Le coupable,

Marinus Van der Lubbe, un jeune Néerlandais né à Leyde en 1909, communiste en rupture de ban, n'entretient pourtant aucun rapport particulier avec le KPD, le Parti communiste allemand. Bien qu'il ait été immédiatement appréhendé et ait clamé haut et fort sa responsabilité [41] , Hitler accuse aussitôt le KPD et exige la corde pour les députés communistes. Le chef de la police prussienne, Rudolf Diels, est plus nuancé, et voit dans l'acte de Van der Lubbe le geste d'un individu isolé. Mais le commentaire à chaud d'un Hitler quasiment hystérique souligne que les marxistes ont fait une « erreur de calcul » et que « ces sous-hommes ne comprennent pas que le peuple se tienne à nos côtés. […] ils n'entendent rien des acclamations des masses » [42] . Ce discours a tout d'une prophétie autoréalisatrice. Venant opportunément souder la communauté contre l'ennemi intérieur, il justifie toute espèce de mesures et légitime un langage d'une violence extrême qui n'épargne pas la représentation nationale. Cette dynamique, engagée par le discours de celui qui n'est encore que le chancelier Hitler, se poursuit le lendemain même de l'incendie avec la proclamation de l'état d'urgence à laquelle procède le président Hindenburg. En outre, le ministre de l'Intérieur du Reich, Wilhelm Frick, rédige un « décret présidentiel pour la protection du peuple et de l'Etat », dit « de l'incendie du Reichstag », le 28 février. Evoquant dans son préambule « les violences communistes qui menacent l'Etat », il suspend *sine die* les libertés individuelles, la liberté de la presse et de réunion, et donne à la police des pouvoirs discrétionnaires en matière de perquisition, d'interception du courrier et d'écoute téléphonique, d'arrestation et de détention. La peine de mort est rétablie pour les coupables de haute trahison, incendie volontaire et menées terroristes. Le décret renouvelle ainsi le principe de l'état d'urgence en conférant le pouvoir exécutif non à l'armée, mais au ministre de l'Intérieur : il constitue de la sorte une véritable « charte du III e Reich [43] ».

Orchestrée par Hermann Goering [44] – ministre de l'Intérieur de Prusse – dans la presse berlinoise, la campagne manipule et exagère les premiers résultats de l'enquête menée par la police. Directeur des services de presse du ministère de l'Intérieur prussien, Martin Sommerfeldt témoigne, dans ses mémoires, de la scène au cours de laquelle Goering, prenant connaissance du rapport de police le 28 février à 1 heure du matin, en altère substantiellement les données pour laisser croire à un attentat organisé par le parti communiste, en préalable à un soulèvement général. « Enfin, vous ne voulez pas comprendre : c'était la Commune ! C'est le signal du soulèvement communiste », tempête-t-il face à un Sommerfeldt interdit, qui note toutefois que le communiqué de presse, inspiré par les services de Goebbels, semblait déjà prêt depuis longtemps.

Reste à mettre en scène un procès « exemplaire », une démonstration légale de force, déjà manifestée par la réintroduction – à titre rétroactif – de la peine de mort par la loi du 29 mars 1933. Le procès s'ouvre à Leipzig, le 20 septembre 1933. Goering, dans un uniforme de SA constellé de médailles, ainsi que Goebbels, mènent l'assaut. Face à ces deux témoins aux allures de procureurs, on croise dans le boxe des accusés, outre l'incendiaire, un député communiste, Ernst Torgler – l'un des meilleurs orateurs du parti, qui assure à lui seul près du quart des interventions parlementaires – ainsi que trois militants bulgares (dont Georgi Dimitrov, futur secrétaire général du Komintern et Premier ministre). Ces quatre coaccusés doivent corroborer la version nazie d'un complot communiste. Mais ils s'avèrent des coupables indociles, faute de preuves, et le procès est d'autant plus un échec du point de vue des autorités nazies que lesdits comploteurs se défendent. Dimitrov profite par exemple de la possibilité que lui offre la procédure judiciaire allemande de questionner les témoins pour faire perdre ses moyens à Goering. Par ailleurs, Hitler ne souhaite pas provoquer une crise ouverte avec l'URSS. Aussi les quatre hommes sont-ils acquittés [45] .

Le sort de Marinus Van der Lubbe est par contre scellé : condamné à mort le 23 décembre 1933 pour haute trahison, il est exécuté le 10 janvier 1934 par décapitation. Notons qu'en l'affaire, la justice allemande se révèle aussi obstinée qu'hésitante. Le verdict du procès de 1933 est finalement cassé le 21 avril 1967 par le tribunal de Berlin, lequel condamne Van der Lubbe à huit ans de prison à titre posthume pour tentative d'incendie avec effraction, un verdict symbolique pour lequel Robert W. Kempner, un avocat de Francfort qui participa au procès de Nuremberg, fit appel en 1980. Acquitté en 1980, condamné de nouveau en 1981, Van der Lubbe est finalement gracié en 2008, à la requête d'un avocat berlinois, M e Hildebrand. L'invalidation du jugement de 1933 est prononcée en vertu d'une loi de 1998 annulant les jugements de la période nazie. Si la justice allemande a tranché la question, celle-ci demeure plus débattue par les historiens, qui hésitent encore entre un Van der Lubbe terroriste solitaire (ce qu'il a toujours clamé) et une manipulation. Dès 1933, un *Livre brun sur l'incendie du Reichstag et la terreur de Hitler* , publié en Suisse, met en doute la version officielle des faits. Pourtant, l'affaire est en partie éclairée par les mémoires de Martin Sommerfeldt, ainsi que par celles de Hans Gisevius, un jeune fonctionnaire de la police prussienne, qui semblent désigner Joseph Goebbels et le chef des SA berlinois, Karl Ernst, comme les véritables commanditaires de l'attentat [46] … le même Goebbels qui aurait été pourtant stupéfait par la nouvelle. Faute de preuves, les historiens en sont encore réduits aux conjectures.

L'essentiel de la manœuvre ne se résume toutefois pas à ce procès symbolique. Entre-temps, le décret du 28 février est venu ruiner l'édifice constitutionnel de Weimar et, partant, la République elle-même, tandis que les élections au Reichstag du 5 mars 1933, exploitant le traumatisme de l'attentat, permettent aux nazis de s'assurer du Reichstag avec 43,9 % des suffrages [47] . Outre le décret du 28 février, l'attentat doit servir de prétexte à l'élimination physique de l'opposition communiste. Il s'agit, proclame

Hitler, d'opérer une « purification du corps politique [48] », en assimilant communisme, terrorisme et criminalité. La répression contre le KPD et contre la « terreur rouge communiste » (*dixit* le *Völkischer Beobachter* du 3 mars 1933 [49]) fut donc large et sans pitié. S'appuyant sur des listes de militants établies naguère, la police procéda à plus de 5 000 arrestations à travers le pays. De fait, le travail avait été préparé en amont, dès les premiers jours de la prise de pouvoir. Installé au ministère de l'Intérieur de Prusse, Goering a ainsi procédé à une véritable purge au sein de la police comme de la magistrature prussienne afin de remplacer les tièdes et les opposants par des militants ou des sympathisants nazis. C'est depuis ce fauteuil ministériel qu'il dresse des listes de militants communistes et socialistes et organise la future rafle. Par exemple, le 24 février 1933, la police berlinoise perquisitionne le siège local du parti communiste, la Karl Liebknecht Haus. Les tracts trouvés là sont dénoncés par Goebbels comme autant de mots d'ordre insurrectionnels et de plans terroristes… justifiant l'engagement de 50 000 membres du parti nazi comme auxiliaires de police afin d'aider celle-ci à maintenir l'ordre. Le dispositif est en place, l'attentat, quelques jours plus tard, légitime la vague d'arrestations.

Les membres du KPD sont placés en camp de concentration. Le premier, Dachau, vient juste d'être créé en Bavière au nom du principe de la *Schutzhaft* , la « détention préventive/protectrice », qui doit permettre de soustraire des individus à la « juste colère de la populace » [50] . Ils sont également stigmatisés par la version de l'attentat répandue par les autorités. Les militants communistes sont l'objet d'une campagne haineuse dont l'aboutissement devait être la peine de mort. De fait, les sentences de mort se multiplient à partir de l'été 1933, à Altona, Düsseldorf, Cologne, etc. Le 21 mars 1933, la création des 21 Cours spéciales de justice – une pour chacun des districts de Haute Cour – au nom d'une croisade contre le communisme, complète le dispositif. Il s'agit de traquer tous les criminels politiques – le crime politique débutant avec les « racontars malveillants »

et recouvrant ainsi toute critique ou « dénigrement du gouvernement national » (selon la terminologie employée par les conseillers du ministère de la Justice). A cet appareil judiciaire nouveau correspond, le 26 avril 1933, la création d'une police secrète politique, la Gestapo, qui gagne peu après une autonomie accrue, une autorité nouvelle sur la police, ainsi qu'une mission de prévention du crime politique, par la « loi sur la police secrète d'Etat » du 30 novembre 1933. Enfin, le 24 avril 1934, une loi instaure un Tribunal du peuple pour réprimer la « trahison », un terme pour le moins vague puisqu'il englobe la simple critique verbale. Ce tribunal devient célèbre par la fréquence de ses condamnations à mort. L'équation « communisme = criminalité » se révèle efficace et fait consensus, tant parmi les sympathisants et militants nazis que dans la population.

Justifié par la défense de l'Etat, cet appareil juridique et policier relevait de l'extraordinaire, et les mesures étaient officiellement transitoires. Elles furent pourtant pérennisées et mirent un terme à l'Etat de droit. La révolution nazie était faite… ou du moins, elle s'accomplissait. Car si une dictature se contente de détourner les institutions, le totalitarisme franchit une étape en pervertissant l'essence même du droit.

L'Allemagne nazie, Etat de droit… ?

La formule est provocante : la notion d'Etat de droit va de pair avec un régime démocratique et suppose la défense des droits et des libertés par la loi. L'Allemagne nazie avec sa terreur d'Etat ne saurait prétendre à une telle dénomination. Et pourtant elle se revendique comme un Etat de droit, mais d'un droit d'essence différente, *völkisch* , un droit qui légitime, légalise la terreur. L'Allemagne d'Adolf Hitler, en révolution permanente, n'anéantit pas le discours juridique traditionnel, mais le réinvestit d'une charge idéologique à même de justifier l'insertion de la terreur jusque dans la loi :

« le droit vu comme l'exécution des lois immanentes de la vie même, […] tant que le droit leur correspond, l'Etat *völkisch* est un Etat de droit au sens propre [51] ».

Comme dans l'Union soviétique de 1922, la terreur entre dans la loi. Toutefois, la méthode diffère. Alors que Lénine justifiait la terreur légalisée par les nécessités de la révolution, le juriste SS Werner Best, principal maître d'œuvre du droit nazi, envisage une modification radicale de l'esprit des lois, émanation de la communauté non plus civique, mais « raciale ». En 1936, la police politique ne jouit cependant pas d'une complète autonomie par rapport au pouvoir judiciaire et a encore besoin d'une loi (dite troisième loi sur la Gestapo) pour s'autonomiser.

Dans l'esprit du juriste nazi, la conception *völkisch* doit être intériorisée par les représentants de l'autorité, elle supplée à la lettre de la loi, où règne un flou qui autorise toutes les interprétations. Autrement dit, l'exercice de l'autorité suppose de savoir interpréter les volontés du Führer, qui sont au-delà de la loi : c'est le *Führerprinzip* : « Dans un Etat autoritaire, *völkisch* , la loi est établie par les organes de maintien de l'ordre du peuple qui, au nom de l'autorité suprême – celle du Führer – a pour fonction de réguler un domaine spécifique de la vie sociale. La forme sous laquelle cette réglementation se fait, par un ordre du Führer, par une loi, une ordonnance, un décret ou un règlement organisé, n'a aucune espèce d'importance quand l'organe d'exécution agit dans les limites de sa mission [52] . »

Pour les autorités nazies, la loi est même, dans une certaine mesure, perçue comme un frein à l'action de la police : « Il faut aboutir en priorité à ce que le fondement juridique des activités décrites dans le concept de police – selon le principe, appliqué également à la police de l'époque libérale, de la légalité de l'administration – ne se trouve plus dans les habilitations fournies par la loi. Il faut parvenir à abolir l'exigence de dispositions légales comme fondement juridique de l'activité policière et celle de tenter de fixer dans je ne sais quelle législation accessoire les

compétences propres à la police » (extrait des travaux de la commission du droit policier constitué au sein de l'Académie pour le droit allemand [1936] [53]). Ainsi le travail des juristes nazis réunis autour de Best peut-il se résumer en un objectif : libérer l'Etat de la tutelle du droit. Une « libération » progressive, qui va de pair avec la construction de « l'Etat SS ». Dans l'Allemagne nazie, la parole de Hitler a désormais force de loi. La Seconde Guerre mondiale la fera retentir dans toute l'Europe.

Hitler comme cible

Entre terrorisme, résistance et tyrannicide, les attentats contre Hitler, qui s'étalent de 1933 à 1944, posent la question du recours au terrorisme comme seule forme d'opposition efficace dans un régime structuré par la terreur. Dès mars 1933, la piste d'un complot fomenté par un militant communiste, Kurt Lutter, visant Hitler lors d'un meeting est évoquée. Elle aboutit à des arrestations ainsi qu'à une relaxe, faute de preuves. L'hypothèse d'un coup monté n'est pas à exclure, mais la récurrence des attentats (1933, 1943, 1936, 1939, etc.) démontre que, fort logiquement, une opposition existe, qui ne recule pas devant la violence pour frapper le régime à travers Hitler, perçu comme l'incarnation du nazisme.

La sociologie des « terroristes » amène toutefois à nuancer les mobiles politiques des attentats. Du militant communiste à l'officier conservateur, en passant par l'artisan pacifiste Georg Elser, auteur de l'attentat de Munich du 8 novembre 1939, les profils et les mobiles des opposants diffèrent. Il semble ainsi peu probable que les attentats planifiés durant la guerre par de nombreux officiers supérieurs et généraux soient inspirés par une pensée révolutionnaire. S'agit-il alors de terrorisme ou de mutinerie ? Plusieurs généraux ont envisagé de passer à l'action, voire y sont passés. Erwin von Witzleben, commandant en chef du front Ouest en 1940, inspire un projet

d’attentat en mai 1941 ; Henning von Tresckow est le principal concepteur de l’attentat du 13 mars 1943, à la bouteille de Cointreau piégée ; Rudolph-Christoph von Gersdorff envisage en vain un attentat suicide le 21 mars 1943. Enfin, le colonel Claus Schenk, comte von Stauffenberg, est l’âme de l’opération Walkyrie, qui débute par l’attentat du 20 juillet 1944 visant à éliminer le Führer. Dans tous les cas, l’enjeu est moins politique que national : il vise à conclure une guerre désormais perdue en prenant le pouvoir. L’attentat doit légitimer le putsch, mais il aura l’effet inverse de celui recherché puisqu’il radicalise le soutien qu’apporte à Hitler le corps des officiers [54] .

On ne peut qu’être impressionné par la chance du Führer, qui échappe à nombre de tentatives. Toutefois, dans son esprit – et donc dans le droit allemand –, ces tentatives ne relèvent pas du terrorisme, mais de la trahison envers sa personne… *Hybris* et terrorisme ne s’accordent pas.

Epilogue : vivre dans la terreur

Comme l'expérience du combat, l'expérience de la terreur a quelque chose d'indicible. Les sociétés totalitaires ont de la terreur d'Etat une connaissance bientôt intime. La violence, les brutalités, les exactions : tout cela relève de l'ordinaire d'une dictature, mais une société qui vit dans la terreur d'Etat campe sur un terrain plus incertain encore, où l'innocence n'existe plus, où le moindre désaccord est assimilé à une opposition politique, selon des critères définis par la police politique [55] . La littérature s'est, souvent avec talent, employée à restituer cette sensation. Georges Orwell, dans *1984* , montre même le cheminement de la terreur à l'aliénation et à la foi. Mais, hors de la construction romanesque, la terreur d'Etat comporte aussi une sorte de routine, de prosaïsme que des témoignages ont bien rendu. Par-delà les différences qui distinguent les régimes, quelques constantes corroborent la définition élaborée par Jürgen Habermas du terrorisme comme « pathologie de la communication ». Pour de nombreux Soviétiques, la terreur entraîne la « fin de la communication authentique [56] », par crainte des dénonciations. Une inquiétude qui fige et laisse apathique face au danger. Valeri Frid, un dramaturge soviétique, évoque ainsi cette sensation de terreur au sens littéral, c'est-à-dire pétrifiante : « Je ne trouve pas d'analogie dans l'histoire humaine. Il me faut donc prendre un exemple dans la zoologie : le lapin hypnotisé par le boa constricteur […]. Nous étions tous semblables à des lapins qui reconnaissaient le droit du boa constricteur à les avaler ; quiconque tombait sous l'empire de son regard avançait très calmement, avec un sentiment de perte dans la bouche [57] . » Une sensation qu'un autre témoin, Mikhaïl

Privchine [58] , compare dans son journal au fait d'être « bouche cousue, comme allongé[s] dans la tombe »… presque mort, ainsi qu'un Netchaïev ! A cette impression d'être emmuré correspond le sentiment éprouvé par Sebastian Haffner [59] , en Allemagne nazie, de vivre dans un « isolement absolu, à huis clos ».

Mais le plus troublant, dans l'expérience de cette terreur et de ses effets, c'est le traumatisme qui s'ensuit : un traumatisme bien senti par l'écrivain soviétique Constantin Simonov, qui, dans ses mémoires (1979), évoque la culpabilité ressentie *a posteriori* : « Pour être tout à fait honnête sur cette époque, ce n'est pas seulement Staline que l'on ne saurait pardonner, mais soi-même. Non que l'on ait joué des sales tours – si ça se trouve, on n'a rien fait de mal, du moins en apparence –, mais simplement parce que l'on s'est habitué au mal. Les événements des années 1937-1938 paraissent aujourd'hui extraordinaires, diaboliques, mais pour soi, pour un jeune homme de 22 ou 24 ans, ils sont devenus une sorte de norme, presque ordinaires. On vivait au cœur des événements, aveugles et sourds à tout, on ne voyait ni n'entendait rien quand les gens tout autour de vous étaient exécutés et tués, quand les gens autour de vous disparaissaient [60] . » La fin même de la Grande Terreur stalinienne – secrète – laisse la société figée dans la peur. Paradoxalement, la guerre fut, pour nombre d'individus, vécue comme une libération. A un danger incertain se substituait un danger réel : « Lorsque la guerre a éclaté, la réalité de ses horreurs, du danger qu'elle nous faisait courir, de la mort dont elle nous menaçait, a été un bien auprès de la domination inhumaine de l'imaginaire ; elle nous a apporté un soulagement parce qu'elle limitait le pouvoir magique de la lettre morte [61] . » La guerre allait pourtant étendre et internationaliser une terreur d'Etat jusqu'alors cantonnée dans les frontières de l'Etat-nation.

6

La Seconde Guerre mondiale

« – Alors vous êtes un terroriste ? me dit-il.
– Si vous voulez, je lui réponds, mais ça n'avance à rien.
– Quoi donc ?
– Ce mot-là, ça ne vous avance à rien.
– J'essaye de comprendre, dit le soldat. »

Jorge S EMPRÚN , *Le Grand Voyage* ,
Gallimard, (1963) 2012, p. 112.

« La guerre, avec ses cruautés, est un morceau d'enfer. » On ne saurait mieux exprimer, ainsi que le faisait en 1939 un théologien proche de Pie XII, le père Cordovani, la nature de la guerre. Et, en ce domaine, la Seconde Guerre mondiale semble repousser les limites « des misères et des malheurs de la guerre », thème classique de l'art à l'époque moderne. La guerre totale, qui depuis le siècle précédent n'épargne plus les civils, les considérant comme des cibles à part entière, est le théâtre d'une réflexion renouvelée sur l'usage de la terreur. Intégrée à la stratégie, elle figure comme une arme, ou une tactique, et vise le moral d'une nation. On doit toutefois distinguer ici la terreur en tant qu'émotion inhérente à toutes les violences, de la guerre jusqu'au génocide, et la terreur en tant qu'instrument dont l'usage est avant tout répressif ou dissuasif : ce chapitre s'intéresse à la terreur instrumentalisée, devenue une arme à part entière. Du bruit de la sirène du bombardier Stuka attaquant en piqué pendant l'Exode en France à l'extermination planifiée d'une population, en passant par les bombes

incendiaires au phosphore blanc déversées sur les villes, ou les pratiques de rafles et d'otages, la terreur fait désormais pleinement partie de l'arsenal des belligérants.

Cet arsenal évolue : la guerre favorise les avancées d'une science de plus en plus inconsciente avec, pour aboutissement (temporaire), les champignons atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. La terreur vient déjà des airs, et notamment des bombardements aériens. Une terreur qui ne dit pas son nom : les Etats usent et abusent de la litote pour qualifier cette violence qui déborde du front et vise les civils. On parle de « bombardement moral » ou « aéro-psychologique », de « coercition militaire [1] », de « réalisme militaire [2] », d'armes de « représailles » (forcément justifiées), on cherche à « saper le moral » comme on préfère dire, toutes proportions gardées, « solution finale » plutôt qu'« extermination ». De nouveau, le lexique employé traduit la quête de légitimité pour des pratiques que le droit de la guerre condamne, ou du moins tente de condamner. Mais le résultat va dans le sens d'une totalisation croissante du combat, et d'un terrorisme devenu stratégique.

Si la terreur vient du ciel, elle vient aussi de l'Autre, du civil, du concitoyen ou de l'inconnu. Que l'on envahisse ou que l'on soit envahi, le face-à-face avec l'adversaire débouche également sur une guerre larvée – résistance ou terrorisme ? – qui voit, un peu partout en Europe, se dessiner un « front du refus » que l'envahisseur voit incarnés par des francs-tireurs et traite comme tels. Le cas français est à cet égard significatif : dans une France provisoirement partagée en plusieurs zones, que le vainqueur allemand maintient dans l'illusion d'une souveraineté, confiée au régime de Vichy, la voie de l'attentat s'affirme bientôt comme un mode de lutte privilégié. La geste de la Résistance nous est connue : elle a ses témoins, ses hagiographes, ses historiens. Sans contester la légitimité d'un combat, il s'agit de l'appréhender sous la forme d'un terrorisme, bien que le terme, employé par l'occupant, révèle ici toute ses ambiguïtés. Force est d'insister

sur les modalités de l'attentat, la psychologie de la clandestinité et du passage à l'acte, la sociologie des réseaux. Autant de pratiques amenées à faire école. Le jugement porté, cinquante ans après les faits, par Paul Morand est à cet égard symptomatique. Le diplomate rallié au régime du maréchal Pétain voit dans la Résistance la matrice des terrorismes contemporains : « C'est la résistance, invention anglaise, qui donna naissance à l'inondation d'attentats isolés commis par des tout jeunes gens, qui déferlent sur le monde d'aujourd'hui, très perfectionnés [3] . » La résistance européenne fut, de fait, un laboratoire autant qu'un modèle pour des mouvements ultérieurs se réclamant de son esprit comme de ses méthodes. Il en va de même de la question de la répression, qui englobe, dans un seul terme, l'arrestation d'un résistant et un massacre comme celui d'Oradour-sur-Glane, une répression qui se pare d'un apparat légal, revendique la légitimité (le principe des représailles) mais relève d'une politique terroriste de plus en plus assumée qu'étayent les idéologies.

« La seule chose que nous ayons à craindre, c'est que le ciel nous tombe sur la tête. » (Abraracourcix dans *Astérix le Gaulois*)

Si, dès la Grande Guerre, les bombardements sont, et de loin, la première cause de mortalité et de traumatismes sur le front, c'est avec la Seconde Guerre mondiale que, suivant la logique de la guerre totale, ils deviennent un instrument de terreur, bénéficiant en outre du développement rapide de l'aviation militaire, également apparue vers 1914. Pour des générations de Français, la sirène du Stuka (Junker 87) annonçant un bombardement en piqué constitue l'un des souvenirs les plus traumatiques

de l’Exode, préface sonore à la *Blitzkrieg* . Ainsi le ciel est-il devenu un front menaçant.

Encore faut-il distinguer ici ce qui relève de l’usage tactique du bombardement et ce qui confine à la terreur. En ce domaine, les armées parlent généralement d’une tactique « psychologique », expression plus admissible qu’un « bombardement de civils ». L’usage psychologique des bombardements aériens et navals, théorisé par le général Giulio Douhet [4] comme par la « jeune école » navale française [5] , trouve donc une application durant le second conflit mondial, de part et d’autre du front. Certes, le droit international de la guerre, *jus in bello* , a cherché à éradiquer ce genre de pratiques. Lors de la Conférence internationale pour la limitation des armements, tenue en 1922 à Washington, une résolution confie à une commission de juristes la mission d’élaborer des règles concernant le contrôle de la radiotélégraphie en temps de guerre et la guerre aérienne. Cette commission, composée de représentants des Etats-Unis d’Amérique, de France, de Grande-Bretagne, d’Italie, du Japon et des Pays-Bas, se réunit donc, de décembre 1922 à février 1923, à La Haye. Elle livre finalement un projet… qui ne sera jamais adopté. Dans son article XXII, il condamnait pourtant « le bombardement aérien, dans le but de terroriser la population civile ou de détruire ou d’endommager la propriété privée sans caractère militaire ou de blesser les non-combattants [6] ». Cette tentative méritoire et éclairée débouche donc sur un échec d’autant plus prévisible que le procédé est ancien, pratiqué dès les années 1920 dans leurs colonies par les Européens et par les Japonais. Ainsi un consul britannique à Damas dénonçait-il déjà, au sujet des bombardements du djebel druze par l’armée française en 1925, « une politique soutenue d’épouvante [7] ». A cet égard, les colonies, puis l’Espagne en guerre civile, firent office de laboratoire avant le second conflit mondial. Dès le 31 mars 1937, les bombardements de Durango, suivis, le 27 avril, par ceux de Guernica – qui visent à la fois à démoraliser la population civile et à éradiquer le berceau de la résistance

basque – démontrent les virtualités de cette tactique nouvelle élaborée par l'Allemagne nazie.

A la *Blitzkrieg* rodée en Espagne, aux bombardements de Varsovie, de Rotterdam, etc., et au *Blitz* qui s'abat sur l'Angleterre à partir de septembre 1940, répond le « *moral bombing* » (bombardement moral) prôné par le commandant en chef de la RAF, l' *Air Chief Marshall* Arthur Travers Harris (« *bomber Harris* »), en représailles aux milliers de victimes. Parmi d'autres, l'opération Gomorrah – le bombardement de Hambourg, entre le 28 juillet et le 3 août 1943, avec ses 10 000 tonnes de bombes incendiaires constitue la réponse terrifiante à la terreur du *Blitz* . Plus emblématique encore est le bombardement de Dresde, du 13 au 15 février 1945 et ses 25 000 victimes (Goebbels multiplia par 10 ce nombre déjà impressionnant pour en faire un article de propagande), si emblématique que l' *Associated Press* expliqua, dans un reportage, qu'il s'agissait d'une « politique de bombardement des grands centres destinée à semer la terreur »…, information immédiatement exploitée par un régime nazi aux abois [8] . On notera au passage que, dans le contexte de la guerre, la question de la justification morale des bombardements alliés ne s'est évidemment guère posée, au regard des pratiques allemandes, ni de la part des Alliés, ni même de la part des Allemands [9] . Engagé dans la France libre à bord d'un bombardier, Romain Gary illustre parfaitement ce refus de considérer la dimension morale de ses actes : « Les bombes que j'ai lâchées sur l'Allemagne de 1940 à 1944 ont peut-être tué dans son berceau un Rilke, un Goethe, un Hölderlin ! Et, bien sûr, si c'était à refaire, je recommencerais. Hitler nous avait condamnés à tuer. Même les causes les plus justes ne sont jamais innocentes [10] . » Quant au général allemand Blumentritt, il attend de ces bombardements un renouveau de la *Volksgenossenschaft* , la camaraderie patriotique qui doit permettre le sursaut populaire nécessaire pour sauver le Reich. Qu'on en use ou qu'on la subisse, la terreur demeure un instrument.

L’un des symboles de cette terreur venue du ciel, aux frappes aveugles, est bien évidemment les missiles allemands – V1 et V2 – promis à un grand avenir. Le nom même de ces bombes volantes revendique une légitimité, celle des représailles (V pour *Vergeltungswaffe* , ce qui signifie arme de représailles). Mais, comme le souligne l’un des concepteurs du V2 avec Werner von Braun, Walter Dornberger, à Hitler, le 20 août 1941, puis le 24 mars 1942, le V2 est avant tout une arme destinée à porter la terreur : « Sans être dérangée par une intervention militaire de l’ennemi, avec une cadence de tir irrégulière, indépendante des conditions atmosphériques, des objectifs importants comme Londres, des zones industrielles, des villes portuaires et autres pourraient être pris pour cibles. Les effets moraux et destructeurs d’une telle arme contre laquelle il n’existe pas de parade seraient considérables. La mise en œuvre de missiles à longue portée devrait constituer un fort soulagement pour notre Luftwaffe et par la panique et la désorganisation que cela susciterait, contribuer sensiblement à la fin de la guerre [11] . » En termes de symbole, le pendant allié des V1/V2 est évidemment la bombe atomique, l’arme qui fait basculer le monde dans une histoire nouvelle, un nouveau paradigme, celui du nucléaire et d’un équilibre « de la terreur ». « Je réalise la signification tragique de la bombe atomique », déclare le président Truman dans le message où il annonce au peuple américain la destruction d’Hiroshima, le 7 août 1945. La singularité de l’arme, dont la seule mention doit frapper de terreur et dissuader tout adversaire, reste encore à préciser… une arme pourtant présentée comme ordinaire jusqu’en 1948, date à laquelle le président Truman admet qu’elle « est utilisée pour exterminer des femmes et des enfants et des populations désarmées, et non pour un usage militaire […]. Ce n’est pas le moment de jongler avec une bombe atomique [12] ».

Venue du ciel, cette terreur d’Etat est justifiée par les nécessités de la guerre, au nom de diverses considérations (épargner la vie des troupes, châtier l’adversaire, etc.). Elle relève alors d’une conception idéologique,

d’un désir de vengeance ou d’une simple approche pragmatique. Mais les sociétés pacifiées – ou supposées telles – sont également le théâtre de pratiques terroristes et, plus encore, d’un cycle attentat-représailles (Gaël Eisman) que la guerre radicalise à l’extrême. Avec la guerre, le traitement du « terrorisme » – qui relève du maintien de l’ordre en territoire conquis – est militarisé, une logique amenée à se développer en temps de paix, et qui constitue l’un des débats de l’antiterrorisme.

Terrorisme ou résistance ?

Si l’ambiguïté du mot « terrorisme » apparaît nettement au public francophone, c’est bien dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. En effet, le cas français, parmi d’autres, pose la question de la nature exacte du combat mené par ceux qui refusent la défaite et autres « soldats sans uniforme » (Charles Tillon). Du point de vue de l’occupant, qui considère que l’armistice éteint toute légitimité du combat, il n’est pas de résistance qui tienne : il ne s’agit que de terrorisme, c’est-à-dire d’une violence politique assimilée à la criminalité. Cette manière de voir est également partagée par le gouvernement de Vichy et, plus largement, par les partisans de la collaboration.

Du point de vue de ceux et celles qui refusent en bloc la défaite, l’armistice et la révolution nationale prônée par Vichy, la désobéissance et le recours à la violence sont au contraire légitimes dans le cadre d’un droit sacré à la résistance. Le terme employé pour désigner ce combat – résistance – aurait d’ailleurs une connotation spirituelle. Le protestantisme en revendique la paternité. Il rappelle que c’est Yvonne Oddon, bibliothécaire du musée de l’Homme, qui, pensant à Marie Durand – huguenote enfermée pendant trente-huit ans, jusqu’en 1768, dans la tour de Constance (Aigues-Mortes) – et à sa devise, « résister », gravée sur le mur

de sa prison, aurait suggéré l'éditorial du journal clandestin *Résistance* du 15 décembre 1940. Du stoïcisme d'une Marie Durand à l'activisme des réseaux, la notion de résistance serait le pendant, positif, du terrorisme.

Il ne s'agit pas ici d'englober – comme le firent le régime de Vichy et l'occupant allemand – toutes les formes de résistance dans le seul terrorisme. Si certaines opérations relèvent du renseignement, du sabotage, de la résistance civile ou de la guérilla, d'autres, visant à terrifier l'occupant ou ses partisans, s'apparentent effectivement à une tactique terroriste, une tactique qui fait débat, opposant légalité et légitimité. Par-delà des pratiques qui feront école et serviront de modèle dans d'autres contextes, il est bon de se pencher sur les individus et sur le rapport complexe qui se tisse entre légitimité et usage de la violence. Avec, en arrière-plan, un antiterrorisme qui, tant du côté des autorités de Vichy que de l'occupant, revendique l'usage répressif de la terreur.

RÉSISTER DONC

Si l'on voit très tôt une résistance apparaître, inaugurée par le réseau du musée de l'Homme, certains mouvements retiennent davantage l'attention en ce qu'ils s'engagent dans des opérations mêlant attentat et sabotage, clairement destinées à terroriser l'occupant. A cet égard, le parti communiste, à partir de 1941, fait figure de pionnier.

Au cours de la guerre, la position du Parti communiste français évolue radicalement. Après avoir voté les crédits de guerre le 2 septembre 1939, le PCF – aligné sur Moscou – condamne le conflit, s'attirant la vindicte des autorités françaises qui, par le décret Daladier du 26 septembre 1939, interdisent toute activité communiste. Sur instruction de Moscou, les communistes français sortent en 1940 de la clandestinité pour négocier avec l'occupant la parution de *L'Humanité* . Toutefois, le déclenchement de

l'opération Barbarossa, le 22 juin 1941, pousse logiquement le PCF – aiguillonné par Moscou – en résistance. Dès le 14 août 1941, Otto von Stülpnagel, à la tête de l'armée d'occupation, décrète : « Le Parti communiste français étant dissous, toute activité communiste est interdite en France. Le coupable devra s'attendre à être condamné à mort par une cour martiale allemande. » Le 19 août, les premières exécutions de jeunes étudiants communistes se produisent, au lendemain d'une manifestation à Paris, le 13 août.

Dans les faits, le mouvement communiste s'organise. Après avoir connu une première période de clandestinité et de répression menée par les autorités françaises, des groupes tels que l'Organisation spéciale (OS) et l'OS-MOI (Main-d'œuvre immigrée) naissent, autour d'un objectif commun, non pas vaincre l'occupant, mais l'effrayer : « Nous avons donc décidé de nous attaquer aux Allemands en plein jour, à visage découvert, au cours d'actions spectaculaires, susceptibles de créer chez l'ennemi un climat de peur et d'insécurité [13] . » Pourtant, le parti n'a pas la « culture » de l'attentat et récuse le principe du terrorisme, selon la théorie léniniste prônée dans *Que faire ?* . Aussi les vieux militants se montrent-ils hostiles à une stratégie terroriste si peu en accord avec les dogmes marxistes-léninistes : « Eh bien non ! on ne réussira pas à faire croire que notre parti, fidèle à l'enseignement de Lénine, partisan de l'organisation de masse, allant de la pétition à la manifestation et de la grève jusqu'à la levée révolutionnaire du peuple, soit subitement devenu partisan de l'action individuelle, de l'attentat [14] . » Est-ce un débat générationnel ? Au sein des jeunes générations de militants, ces limites dogmatiques sont rapidement dépassées, de même que chez les vétérans d'Espagne, nombreux au sein de l'OS. Dans Paris occupé, les attentats menés par les Bataillons de la jeunesse, puis par les FTP-MOI, offrent ici de bons exemples.

Les Bataillons de la jeunesse

Les divers mouvements au sein de la résistance communiste suivent tous un même organigramme. Ils sont organisés en « triangle de direction » comportant trois responsables : le P pour politique, le M pour militaire, le T pour technique. Les Bataillons de la jeunesse sont les premiers à s'engager dans la voie de l'attentat individuel. Nommé le 2 août 1941 par la direction clandestine du parti à la tête des Bataillons de la jeunesse, Albert Ouzoulias en sera le P, le commissaire politique, autant que le mémorialiste – et hagiographe discutable. A ses côtés, Pierre George, plus connu sous le nom de *Fabien* , assume les fonctions de commissaire militaire. Jeune (il est né en 1919), c'est un vétéran des Brigades internationales, et cette expérience combattante, rare au sein des bataillons (on compte trois vétérans d'Espagne sur trente-six membres du groupe), lui confère une autorité et un charisme indéniables. Son itinéraire témoigne aussi, par contraste, de l'inexpérience du groupe et de la nécessité d'une formation au combat.

La formation, dispensée par Pierre George, prend la forme de parties de camping, telle celle organisée du 15 au 17 août 1941 à Lardy (Seine-et-Oise), qui mêle la théorie, l'idéologie et la pratique. Après avoir prononcé un « serment du partisan », les jeunes gens reçoivent une formation succincte. Une formation qui puise à plusieurs sources : la guerre d'Espagne bien sûr… même si, comme le remarque un témoin, une adaptation s'impose. « L'expérience que nous avions acquise en Espagne nous servait comme maîtrise en quelque sorte de ce qui pouvait prendre des aspects militaires de la résistance, mais c'était un autre combat. Il fallait là encore étudier les caractéristiques spécifiques aux combats de la Résistance. On ne pouvait pas transposer ce que nous avions fait en Espagne sans réflexion. Sans ajustement [15] . » De même, Pierre George n'hésite pas à quérir dans l'Histoire un modèle pour l'action. A cet égard, il évoque la lecture, encouragée par le parti qui en publie des extraits, de l'étude qu'un

historien soviétique, Eugène Tarlé, avait consacrée à *La Campagne de Russie* . Publié en 1938 en URSS et traduit en 1941 en France, ce livre analysait le rôle de la guérilla paysanne [16] . Parallèlement, il s'agit de former le groupe en multipliant les actes initiatiques (arrachage d'affiches, graffitis, etc.) et en préparant avec méthode les attentats… une préparation plus psychologique que pratique. Cette formation sommaire a un résultat prévisible : durant l'été 1941, les premiers attentats sont autant d'échecs. La tentative d'incendie de la manufacture nationale d'isolants de Vitry, à la mi-août 1941, aboutit après une course-poursuite avec les ouvriers à ce qu'un des militants tire sur un ouvrier !

Le manque d'expérience ainsi qu'une certaine inconscience des risques et une réelle indigence de moyens sont largement à l'origine des diverses arrestations des membres des bataillons dont la « durée de vie » oscille entre cinq et sept mois [17] . Dans un milieu où la plupart des militants se fréquentent, ou du moins se connaissent, fonctionnant sur la confiance, sans guère se soucier de règles de la clandestinité, le travail des autorités en est facilité. Mais il s'agit de ne pas désespérer Moscou. Le commissaire politique pallie les résultats médiocres en inventant des attentats réussis, tel celui du 13 août 1941, porte d'Orléans : l'agression à la baïonnette d'un soldat allemand, avec, abandonné, un papillon où est écrit : « Pour un patriote fusillé, dix officiers allemands paieront ! »… un coup d'éclat dont la réalité est contestée par les historiens J.-M. Berlière et F. Liaigre, qui n'en trouvent trace dans aucun document de police de l'époque [18] .

Aussi l'attentat de la station Barbès qui, le 21 août 1941, coûte la vie à l'aspirant Alfons Moser a-t-il un fort retentissement, même si la victime, loin d'être un officier, n'a qu'un emploi d'intendance aux magasins d'habillement de la *Kriegsmarine* . Mené de bout en bout par Pierre George, l'attentat est pensé pour provoquer une réaction au sein de la population et démontrer la vulnérabilité de l'occupant. A 8 heures du matin, dans la cohue des voyageurs, ce dernier abat de deux balles le premier uniforme un

peu chamarré venu, pensant par erreur s'en prendre à un officier supérieur. Et comme en écho à ce premier attentat, celui mené par Gilbert Brustlein à Nantes, le 20 octobre 1941, semble démontrer l'existence d'un réseau à l'échelle nationale. En effet, un groupe de trois militants, mené par Brustlein, arrive de Paris le 18 octobre 1941 pour préparer dans la préfecture de Loire-Inférieure un double attentat – sabotage ferroviaire et assassinat d'un officier allemand. Et si le sabotage échoue, l'attentat est par contre réussi, et entraîne la mort du *Feldkommandant* (chef de la Kommandantur), le lieutenant-colonel Karl Hotz. Contrairement à Moser, Hotz est un haut gradé et ce nouvel attentat entraîne, dans la population et au sein même du parti, un débat houleux et une large réprobation, du fait des exécutions d'otages.

Les Bataillons de la jeunesse ne sont pas les seuls à pratiquer ce type d'attentat. Dès le lendemain, 21 octobre 1941, le conseiller d'administration militaire de la *Feldkommandantur* , Hans Reimers (qui s'occupait du service de recrutement des travailleurs français), est abattu à Bordeaux par trois hommes de l'OS menés par Philippe Rebière, un ancien des Brigades internationales. Entre juillet et octobre 1941, on évalue à 73 le nombre d'attentats, rarement efficaces, perpétrés par la résistance communiste dans Paris, qui font écho à des attentats également d'obédience communiste dans le Nord-Pas-de-Calais dès décembre. Le PCF se dote alors d'un Comité militaire national (CMN), lequel, sous la houlette de Charles Tillon, pratique une stratégie fondée sur des « groupes de brûlots » qui, de Paris, préparent des attentats en province.

L ES FTP-MOI

Au regard des résultats, cette résistance est encore bien mal organisée. Si les Bataillons de la jeunesse sont rapidement décimés entre l'hiver 1941

et le printemps 1942, l'épopée des francs-tireurs partisans de la MOI, devenus tristement célèbres en avril 1944, avec le procès du groupe Manouchian et l'affaire de l'Affiche rouge, est marquée sinon par une certaine « professionnalisation », du moins par des méthodes mieux adaptées, qui n'appartiennent cependant pas à l'ADN du parti communiste, demeuré fidèle au principe de la révolution [19] . En février 1943, Joseph Epstein, juif polonais réfugié en France, est nommé à la tête des FTP parisiens. Il y élabore une tactique de guérilla urbaine en s'appuyant sur quatre unités FTP de la MOI. Les actions sont planifiées comme des opérations militaires et décomposées par groupes fortement cloisonnés, de manière à ne rien laisser filtrer. La structure des FTP-MOI comprend également des « services auxiliaires [20] » : renseignement, cadres (par exemple recrutement et formation), technique (liaison et transport), médical, faux papiers. Manifestement, les leçons de 1941 et des dangers de l'amateurisme ont porté et les groupes ont compris l'enjeu d'une bonne intendance. De plus, l'utilisation mieux maîtrisée des bombes à retardement procède d'un choix tactique qui permet d'éviter les captures et les pertes. Ce tournant tactique est incarné par Missak Manouchian à partir d'août 1943. Ce dernier prend la tête des groupes sur le terrain et commence à porter des coups sévères à l'occupant (16 détachements attaqués à la grenade, 9 hôtels détruits à la bombe, 4 officiers supérieurs tués, 3 garages militaires incendiés), soit un total de 36 opérations. Toutefois, le 20 octobre 1943, un responsable de l'état-major de la MOI est arrêté et, à partir de là, les groupes parisiens sont capturés, et avec eux Manouchian, le 7 novembre.

Au quotidien, les groupes se partagent entre « militants » et « permanents » (c'est-à-dire les combattants clandestins), auxquels le mouvement verse une solde de 2 300 à 2 800 francs ainsi que des cartes d'alimentation. En retour, il exige d'eux une discipline propre à la vie clandestine, difficilement respectée au dire de l'un des premiers chefs, Boris

Bruhman, dit Boris Holban… un problème qui fut le talon d'Achille des divers groupes. Si les choix stratégiques (attentat contre les infrastructures de l'occupant, ainsi que contre ses troupes uniquement) et tactiques émanent du groupe, ils sont systématiquement sanctionnés par la direction du parti. Au 10 juillet 1942, le premier attentat, contre deux soldats allemands, marque le début des actions de la FTP-MOI. Holban, qui précède Manouchian à la tête des FTP-MOI, en revendique 229 de tout type dans ses mémoires. Ils visent quelques sommités militaires allemandes (le général Schaumburg, adjoint du général von Stülpnagel lors d'un attentat à l'explosif, manqué, du 28 juillet 1943, le colonel SS Julius Ritter, représentant de Fritz Sauckel à Paris, exécuté le 28 septembre 1943, etc.). Ainsi, à partir de 1941, et par cycles (en fonction des groupes et de la répression), la résistance communiste frappe-t-elle à de nombreuses reprises selon une tactique fondée sur l'attentat qui fait débat.

Terrorisme ou résistance ? Patriotes ou inconscients ?

Du fait de la répression allemande, et notamment des exécutions d'otages, le « terrorisme » fait débat au sein des mouvements de résistance, un débat dont s'empare la France libre. C'est par l'angle de la légitimité que le général de Gaulle, depuis Londres, s'insère dans la discussion. Dans son discours radiodiffusé à la BBC du 23 octobre 1941, le chef de la France libre ne donne pas d'ordre, ne propose ni un jugement moral, ni même une qualification de l'acte – terrorisme ou résistance ? – mais, sous la forme d'un « mot d'ordre », une appréciation tactique : « […] Il est absolument normal et il est absolument justifié que les Allemands soient tués par les Français. Si les Allemands ne voulaient pas recevoir la mort de nos mains, ils n'avaient qu'à rester chez eux et ne pas nous faire la guerre. Tôt ou tard,

d’ailleurs, ils sont tous destinés à être abattus, soit par nous, soit par nos alliés.

« Ceux d’entre eux qui tombent en ce moment sous le fusil, le revolver ou le couteau des patriotes ne font que précéder de peu tous les autres dans la mort. […] Mais il y a une tactique à la guerre. La guerre des Français doit être conduite par ceux qui en ont la charge, c’est-à-dire par moi-même et par le Comité national. Il faut que tous les combattants, ceux du dedans comme ceux du dehors, observent exactement la consigne. Or, actuellement, la consigne que je donne pour le territoire occupé, c’est de ne pas y tuer ouvertement d’Allemands. Cela, pour une seule mais très bonne raison, c’est qu’il est, en ce moment, trop facile à l’ennemi de riposter par le massacre de nos combattants momentanément désarmés. Au contraire, dès que nous serons en mesure de passer à l’attaque, vous recevrez les ordres voulus. »

Londres explique l’acte et, dans une certaine mesure, le légitime par l’invasion allemande. C’est sur le plan de la tactique qu’il y a critique – indirecte. Il ne s’agit pas de raisonner, mais d’obéir à un schéma élaboré par le Comité national. Les autres réseaux y sont également peu favorables : le cas de Défense de la France montre toutefois que ce discours n’est pas moral, mais pragmatique. Si la « suppression » d’Allemands (par exemple : les attentats) est jugée prématurée en septembre 1941, elle est considérée comme théoriquement légitime en juillet 1943, puis vivement recommandée à partir de 1944, Philippe Viannay signant, le 15 mars, un article appelant au « devoir de tuer » : « Tuer l’Allemand pour purifier notre territoire, le tuer parce qu’il tue les nôtres, le tuer pour être libre […]. Tuer les miliciens […]. Les détruire comme on détruit la vermine [21] . » Si l’emphase trahit de la résistance une vision parfois lyrique, le motif, lui, relève quand même de l’action directe, sur le modèle de la résistance communiste.

Une action directe dont les enjeux sont à nuancer : l’assassinat de l’amiral Darlan, le 24 décembre 1942, par Fernand Bonnier de La Chapelle,

relève-t-il de la résistance ou d'un terrorisme au bénéfice du général de Gaulle ? Les enjeux de la guerre et ceux de la Libération s'entremêlent déjà.

Le mal par le mal : lutter contre le « terrorisme » des résistants

Le point de vue de l'occupant

Du point de vue de l'occupant, le résistant est, dans un premier temps, assimilé au franc-tireur, c'est-à-dire intégré à un imaginaire ancien, forgé au XIX[e] siècle, légué par les vétérans aux jeunes soldats depuis trois générations. Devenue proverbiale dans l'armée allemande depuis 1870, la psychose du franc-tireur favorise les excès de la troupe, parfois hors de toute autorité hiérarchique. Si la convention de La Haye, en 1907, autorisait sous certaines conditions les civils à participer au combat, ce droit était dénié par l'armée allemande dans son règlement du service en campagne de 1908, et ne l'est pas plus à l'horizon du second conflit mondial. En 1941, dans un nouveau décret du 13 mai sur la juridiction martiale, la définition du franc-tireur est même élargie à « celui qui, en tant que civil, nuit ou incite à nuire à l'armée allemande (par exemple l'agent provocateur, le distributeur de tracts, celui qui ne suit pas les ordonnances allemandes, les incendiaires, les personnes détruisant les panneaux indicateurs, les traîtres, etc.) [22] ». En outre, ce texte assure de l'immunité judiciaire les soldats qui, dans le cadre de la lutte contre les partisans, se rendraient coupables de crimes. Le cours de la guerre et de la résistance aidant, les chefs nazis ne s'embarrassent d'ailleurs plus de mots. Himmler, responsable de « la lutte contre les prétendus partisans » dans les *Reichskommissariat* (quand la Wehrmacht reste en charge de la lutte dans les territoires sous

administration militaire), préconise d'ailleurs, dans un ordre du 31 juillet 1942, l'emploi du terme de « bandes » plutôt que de partisan [23] . Aussi le général SS Oberg, nommé chef suprême de la Police et des SS pour la France, évoque-t-il le 8 août 1942, à l'occasion de l'accord avec René Bousquet, « le malfaiteur criminel et politique [24] ». En cela, il devance Hitler qui, le 18 août, donne l'ordre d'abandonner l'expression franc-tireur ou partisan pour « bandits ». Le principe est connu : assimiler résistance et criminalité, ou terrorisme, et légitimer de la sorte toute forme de répression, jusqu'à justifier l'extermination des juifs comme partisans. Car, pour un Goebbels, le « terrorisme » des partisans est forcément celui des juifs et des communistes. Ainsi un diplomate allemand, Franz Rademacher, résume-t-il en ces termes les premiers comptes rendus des *Einsatzgruppen* : « Au cours de la campagne de l'Est, les juifs se sont conduits […] comme des saboteurs, des pillards, des espions, des terroristes, des francs-tireurs, ils ont fait de l'agitation communiste, ont résisté passivement et soutenu les bataillons d'annihilation soviétiques et les commandos parachutistes [25] . » Du point de vue allemand, la sauvagerie et la bestialité sont l'apanage des partisans, notamment juifs [26] . Ainsi l'accusation de terrorisme est-elle de nouveau instrumentalisée pour justifier l'extermination.

LE TEMPS DES OTAGES

Comment lutter contre la Résistance et mener cette « guerre de partisans » puis cette « lutte contre les bandes » (l'expression s'impose en 1942) qui se développe dans toute l'Europe ? La répression passe à la fois par la traque des « terroristes », mais également par l'idée de dissuader la population de tout soutien, de l'encourager au contraire à dénoncer, et de priver ainsi la résistance de couverture. En France occupée, cette mission incombe, dans un premier temps, au MBF (*Militarbefehlshaber in Frankreich*), le commandement militaire, mais, dès juin 1940, la Sipo-SD (

Sicherheitspolizei – la police de sécurité, qui comprend notamment la Gestapo) de Himmler entre en concurrence avec la police militaire allemande, avant de prendre seule la responsabilité du maintien de l'ordre (1942).

Dans les premiers temps de l'Occupation, l'appareil de répression est encore mixte, la justice militaire allemande s'occupant des « crimes et délits commis contre l'armée allemande ou dans ses installations, et sur les contraventions aux ordonnances allemandes édictées pour assurer la sûreté des troupes ou la consolidation des buts de l'Occupation ». La procédure est donc militaire, fondée sur une ordonnance pénale de guerre publiée en 1938 et régulièrement complétée. Elle se déroule à huis clos, le prévenu ne disposant d'un défenseur qu'en cas de peine de mort et ne pouvant faire appel. La sentence est soumise à l'appréciation du *Feldkommandant* , lequel fait fonction de « haut justicier » (*Gerichtsherr*). Dès 1941, les peines sanctionnant les faits de résistance se durcissent et le recours à la peine de mort s'accroît.

La mort de l'aspirant Moser est le prétexte à une radicalisation de la répression, fondée sur les otages. Certes, la pratique existait déjà dans l'armée allemande qui, depuis le 19 juin 1940, se contentait de prendre des otages à la journée, sans jamais les fusiller. Mais les instructions du 23 août 1941 sont plus menaçantes : tout Français en état d'arrestation, que ce soit par les autorités allemandes en France ou pour le compte de celles-ci, est considéré comme otage. A Berlin, les instructions émanant de l'état-major général vont plus loin : le décret Keitel du 16 septembre appelle à des « mesures d'expiation » contre ce qui relève forcément d'un terrorisme judéo-bolchevique – une interprétation constamment réitérée. Ces mesures sont d'ailleurs précisées dès le 28 septembre dans un « code des otages » qui préconise l'exécution de 50 à 100 otages par victime allemande, afin de créer un « effet de terreur ».

L’ordonnance du 19 septembre 1941, émanant du général von Stülpnagel, qui décrète que toute personne arrêtée pour communisme ou anarchisme par les autorités françaises sera maintenue en état d’arrestation pour le compte du MBF, même si les charges qui ont provoqué l’arrestation par les autorités françaises ont disparu, vient compléter ce dispositif. Dans le sillage des attentats, les premiers pelotons d’exécution frappent dès le 6 septembre et, jusqu’à décembre 1941, on compte 215 otages exécutés. Toutefois, la répression par exécution d’otages se heurte aux hésitations du commandant en chef du MBF, qui craint une escalade, alors que, selon lui, la sécurité des Allemands n’est pas vraiment menacée. Cette prudence exaspère Hitler, lequel recommande au lendemain de l’attentat de Nantes 50 exécutions immédiates et 50 autres quarante-huit heures après, afin d’obtenir des résultats dans la traque des résistants. L’ordre, émanant directement de Berlin, entraîne les pelotons d’exécution de Châteaubriant, le 22 octobre 1941, qui voit notamment la mort de Guy Môquet parmi 27 otages. S’ajoutent le même jour 16 otages exécutés à Nantes et 5 à Paris, soit un total de 48 prisonniers. Et l’attentat de Bordeaux – au lendemain de celui de Nantes – n’arrange rien à l’affaire, entraînant également une exécution d’otages, le 24 octobre, à Souge. L’intervention du maréchal Pétain – qui propose de se constituer lui-même otage – interrompt toutefois le projet d’une seconde vague d’exécutions d’otages le 27 octobre. Cette forme de répression présente, il est vrai, des risques et des limites.

TOMBENT LA NUIT ET LE BROUILLARD …

La répression par la terreur emprunte un nouveau cours avec la promulgation du décret *Nacht und Nebel – Nuit et brouillard.* Il ne s’agit plus de prendre en otage des individus, mais bien une société. Signé par le commandant en chef des armées du Reich, le maréchal Keitel, le 7 décembre, le texte ordonne en effet la déportation pour les opposants et

ennemis du Reich, mais il comporte surtout, c'est le sens même de l'expression « nuit et brouillard », deux précisions : « Les prisonniers disparaîtront sans laisser de trace » et : « Aucune information ne sera donnée sur leur lieu de détention ou sur leur sort. » La dimension psychologique s'ajoute à la répression, en ce qu'elle frappe l'entourage du déporté, laissé dans l'ignorance du sort de la personne. Il y a là une forme subtile de répression, comme l'indique Himmler dans la présentation du décret : « Après mûre réflexion, la volonté du Führer est de modifier les mesures à l'encontre de ceux qui se sont rendus coupables de délits contre le Reich ou contre les forces allemandes dans les zones occupées. Notre Führer est d'avis qu'une condamnation au pénitencier ou aux travaux forcés à vie envoie un message de faiblesse. La seule force de dissuasion possible est soit la peine de mort, soit une mesure qui laissera la famille et le reste de la population dans l'incertitude quant au sort réservé au criminel. La déportation vers l'Allemagne remplira cette fonction. » Coexistent ainsi une terreur d'Etat fondée sur le secret et une autre fondée sur la publicité de la répression. En effet, les « grosses prises » font l'objet de procès très médiatisés (procès du palais Bourbon de mars 1942, de la Maison de la chimie en avril 1942 et du groupe Manouchian en février 1944), afin d'accréditer l'idée, au cœur de la « lutte contre les bandes », que les « terroristes » ne sont ni des patriotes, ni même des Français, mais des étrangers, juifs et communistes. L'affiche rouge, placardée en avril 1944 à 15 000 exemplaires, est l'exemple le plus connu de cette politique de discrimination qu'évoquera, onze années après, Louis Aragon dans un poème, *Strophes pour se souvenir* . Quelques vers éclairent les intentions de l'occupant : *Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes / Noirs de barbe et de nuit, hirsutes, menaçants / L'affiche qui semblait une tache de sang / Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles / Y cherchait un effet de peur sur les passants* .

Loin de passer par la seule déportation/disparition, la radicalisation concerne aussi les peines de mort prononcées. Jusqu'en mai 1942, 493 condamnations à la peine capitale sont prononcées, dont 377 sont exécutées. Lié à une interprétation de plus en plus restrictive de la législation, ce durcissement est alors justifié par l'exemplarité de la peine, l'effet d'intimidation et le contexte de guerre totale. Il s'agit de juger les civils « en fonction des nécessités de guerre ». Administrativement, cette surenchère répressive s'explique surtout par la concurrence de la Sipo-SD émanant du RSHA (Service central de sécurité du Reich). En effet, en juin 1942, les compétences de police sont transférées à un chef supérieur de la police et de la SS (Carl Oberg). Ainsi, dès le mois d'août 1942, la justice militaire perd-elle le contrôle des détenus au profit d'autres services, et d'autres procédures plus idéologiques. Certes, l'activité du MBF demeure importante, mais la Sipo-SD élargit le cercle de la terreur. A la terreur judiciaire s'ajoute une violence policière tous azimuts. Cette nouvelle radicalisation légale voit par exemple la détention d'armes, qui n'est pas passible de la peine de mort, être commuée en acte de francs-tireurs, qui l'entraîne.

Faut-il alors parler de rivalité et de surenchère ? La polycratie nazie, ici comme ailleurs, oscille entre émulation et conflit. Dans un contexte de plus en plus tendu (développement des maquis, invasion de la zone libre, etc.), la lutte contre la Résistance a des allures de guerre de partisans. Ainsi, le 25 janvier 1944, le MBF invite-t-il les tribunaux militaires à pratiquer une justice expéditive, libérée de « tout frein bureaucratique » pour que les coupables d'attentats terroristes soient châtiés dans les plus brefs délais, cela afin de faire également concurrence aux cours martiales françaises. L'escalade de la violence judiciaire impose même des rappels à l'ordre de l'autorité militaire, confrontée, comme en mars 1944, à des exécutions décidément hâtives. La répression légale, ou supposée telle, s'efface devant une « répression extrajudiciaire » instaurée depuis Berlin et qui confine à la

politique terroriste et au massacre avec, pour la France, des épisodes comme Oradour-sur-Glane (10 juin 1944) et Maillé (25 août). Les populations civiles sont désormais perçues comme des « terroristes potentiels ». L'OKW (*Oberkommando der Wehrmacht* – l'état major général) invite ainsi la troupe à « frapper durablement l'esprit de la population [27] ». Le décret du 8 février 1944 autorise par exemple l'exécution immédiate d'un « terroriste » pris en flagrant délit, l'ordonnance du 1er juillet 1944 soustrait les auteurs d'actes de sabotage/terrorisme à la juridiction militaire pour les confier à la Sipo-SD, une disposition bientôt étendue (18 août 1944) à tous les civils qui menaceraient la sécurité ou la combativité de la puissance occupante, même sans violence. Ces mesures aboutissent majoritairement à la déportation, le MBF se contentant – toujours dans une logique de terreur judiciaire – de se saisir des cas dévolus à la justice française, considérée comme trop laxiste. Enfin, à partir du débarquement allié, outre le MBF et la Sipo-SD, la Waffen SS lance également des opérations policières. Au final, on recense 7 900 « francs-tireurs » exécutés en juin-juillet 1944.

Le point de vue de l'occupé

La traque des résistants n'est pas le fait de la seule armée allemande, les autorités de Vichy s'y impliquent largement. Il y a du reste une tradition de l'antiterrorisme, née au temps des attentats anarchistes avec la création de la Direction générale des recherches, une tradition restaurée au milieu des années 1920 pour faire face au « péril communiste » et qui aboutit, au moment du décret Daladier (26 septembre 1939), à une réorganisation progressive des forces de police. Tant la Sûreté nationale que la préfecture de police et les Renseignements généraux se dotent d'organes propres à s'attaquer aux activités communistes. L'arsenal répressif est complété par le décret Sérol, du 12 avril 1940, qui prévoit des peines « pour tout Français

ou étranger qui aura participé sciemment à l'entreprise de démoralisation de l'armée ou de la nation ayant pour but de nuire à la défense nationale ». Le gouvernement de Vichy se contente de développer l'appareil, tant légal (avec la loi du 24 septembre 1940, qui lutte contre les « crimes et manœuvres contre l'unité et la sauvegarde de la patrie ») qu'institutionnel, en avril 1941. La préfecture de police se dote d'une brigade spéciale d'intervention, sur le modèle des Renseignements généraux (brigade spéciale 1), quand la Police judiciaire dispose d'une brigade spéciale criminelle dite Brigade des attentats à partir de novembre 1941… trois services rivaux combattant les communistes et le terrorisme. Ce sont finalement les Renseignements généraux qui emportent la guerre entre services avec, en janvier 1942, la création d'une brigade spéciale 2 (BS2) antiterroriste (aux côtés de la BS1 anticommuniste) [28] . Et il faut encore ajouter aux polices officielles les officines comme le Service de police anticommuniste (SPAC), devenu en 1942 le Service de répression des menées antinationales (SRMAN) et les divers services émanant des partis collaborationnistes pour avoir, au final, un outil répressif complexe et émietté [29] , entre émulation et rivalité… avant la reprise en main par Darnand et sa Milice en 1944, nouvelle étape dans la radicalisation.

Cette rivalité entre services est, entre autres, l'une des raisons de leur terrible efficacité à l'encontre des « terroristes », desservis à l'inverse par un certain amateurisme. Après l'attentat de Nantes, les Bataillons de la jeunesse, traqués, sont rapidement décapités. Et cela alors même que les Allemands sont convaincus que l'enquête menée par la 1 re Brigade mobile du commissaire Delgay l'est « d'une manière partiale et insuffisante [30] ».

Le volet pénal fait également l'objet d'une radicalisation. La loi du 5 janvier 1943 défère finalement « les auteurs de toute infraction pénale quelle qu'elle soit, si elle est commise pour favoriser le terrorisme, le communisme, l'anarchie et la subversion sociale et nationale … » aux sections spéciales, qui relèvent encore de la Justice. A partir de janvier 1944

et des pleins pouvoirs octroyés à Joseph Darnand pour réprimer la Résistance, c'est désormais le secrétariat général au Maintien de l'ordre, et non plus le ministère de la Justice, qui est aux commandes. Créées le 20 janvier 1944, les cours martiales reflètent la volonté de se passer des tribunaux pour des procédures expéditives qui se couvrent d'un habillage juridique [31] . Très significativement, les corps des résistants exécutés (près de 200 entre février et août 1944) sont jetés dans des fosses communes, sans possibilité de récupération par les familles. Jusque dans la tombe, le « terroriste » est nié, retranché de la communauté.

Un modèle européen ? La répression hors de France

A ne regarder que les affaires de France, on peut se demander si la répression de la Résistance, en Europe, suit la même logique, notamment dans le cas de l'occupation italienne. Le thème des « Italiens qui sont de braves gens » (« *Italiani, brava gente* ») est comparable, dans une certaine mesure, à l'idée d'une Wehrmacht demeurée « propre » ou « correcte ». Il s'agit d'un débat récent en Allemagne, réveillé à l'ouverture, en 1995, d'une exposition montée par l'Institut d'histoire sociale de Hambourg sur « Les crimes de la Wehrmacht ». L'idée d'une Wehrmacht propre s'était imposée après-guerre, afin de rattacher l'Allemagne au bloc occidental. En 1950, un an après la création de la RFA, les anciens de la Wehrmacht avaient posé, dans le Manifeste de Himmerod, leurs conditions pour une participation à un réarmement allemand : la réhabilitation des soldats de la Wehrmacht et un non-lieu pour les instructions en cours pour crimes de guerre. Il s'agissait là d'une reconstruction *a posteriori* tolérée par les vainqueurs, Etats-Unis en tête, afin de favoriser la sortie de guerre des

nations vaincues mais devenues des alliés en période de guerre froide. Les historiens, tant pour l'Italie que pour l'Allemagne, ont démontré la vacuité de cette allégation en prouvant que la terreur, loin d'avoir été l'apanage des seuls SS, avait appartenu à l'arsenal des armées d'occupation.

Dans ses diverses zones d'occupation, l'Italie, confrontée à des résistances, commande, comme l'Allemagne, une répression par la terreur. Les instructions données à la 2 e armée italienne en Yougoslavie par le général Mario Roatta (la circulaire 3C), fondées sur une perception raciste des populations envahies, prônent une loi du talion « adaptée » du modèle « une tête pour une dent [32] ». Il en va de même au Monténégro, gouverné en 1941 par le général Biroli, ou en Grèce, soumise au général Geloso. Tous usent de pratiques élaborées dans les colonies italiennes dès les années 1930. La lutte contre les partisans – assimilés à des « bandits » – s'étend aux familles, aux proches et aux villages mêmes et use de tous les moyens propres à terrifier les populations : la pratique des otages, les destructions, les exécutions sommaires, la confiscation des vivres (ce qui, dans une Grèce affamée, vaut condamnation à une mort lente).

La Grèce est un cas intéressant en ce qu'elle a subi deux occupations, de l'armée italienne puis de l'armée allemande : une situation qui permet une comparaison des modes de répression. Si la fermeté des mesures italiennes est manifeste, l'occupation allemande procède à une escalade dans la politique de terreur. Elle n'hésite pas à mener des « carnages punitifs » (Mark Mazower) dès le mois d'octobre 1941, en réaction aux sabotages de la Résistance dans la région de Salonique. Cette méthode n'est pas sans efficacité. Terrorisée, la population repousse elle-même les maquisards, et la Résistance s'éteint dès l'hiver dans la région [33] . La terreur, du reste, se généralise. Ainsi le général von Weichs recommande-t-il, en avril 1941, de considérer comme coupable toute la population mâle d'une zone de résistance. En Crète, les « opérations de vengeance » instituées par le général Kurt Student, du XI e corps aéroporté, entraînent le massacre de

Condomari (2 juin 1941), version crétoise d'Oradour-sur-Glane, perpétré par les hommes de la VII e division parachutiste. Une méthode qui s'étend à partir de 1943 à toute la péninsule balkanique, avec son florilège de décrets et d'ordonnances terroristes dictés au plus haut niveau.

On le voit, la notion de répression justifie des pratiques terroristes : cette quête de légitimité se retrouve jusque dans la politique d'extermination. L'attentat qui, le 18 mai 1942, frappe à Berlin l'exposition consacrée au « paradis soviétique » est imputé – par Goebbels, gauleiter de la ville – aux « 40 000 juifs encore à Berlin, qui constituent à la vérité des grands criminels en liberté, qui n'ont plus rien à perdre [34] ». Le thème de l'ennemi intérieur et d'une terreur judéo-bolchevique est décliné à l'envi. Il appelle bien entendu des représailles. Goebbels projette alors de constituer à Berlin comme dans les territoires occupés des groupes de 500 otages juifs qui seraient tenus pour responsables en cas de nouvel attentat. La mesure aboutit à l'exécution, le 28 mai, de 250 déportés juifs de Sachsenhausen. Mais, plus encore, c'est l'attentat contre Heydrich qui, pour Goebbels, vaut justification : « Nous devons vis-à-vis de nous-mêmes être clairs : un tel attentat va faire école si nous ne prenons pas les devants avec les moyens les plus brutaux. […] Je fais établir en ce moment une liste d'otages juifs et je ferai procéder à des arrestations très étendues. Je n'ai aucune envie, le cas échéant, de me faire tirer une balle dans le ventre par un jeune Juif de l'Est de 22 ans – de tels types sont derrière l'attentat lors de l'exposition antisoviétique. […] Nous menons aujourd'hui un combat à la vie à la mort et ce combat sera gagné par celui qui défend[ra] son existence personnelle et politique avec la dernière énergie [35] . » L'attentat qui entraîne la mort de Reinhard Heydrich, le 27 mai 1942, relève pourtant de l'action de commando planifiée à Londres – opération Anthropoid –, c'est-à-dire d'une opération de guerre [36] , plutôt que d'une forme de terrorisme… mais, assimilé, à celui-ci par Berlin, il s'insère dans le discours de légitimation antisémite, et renforce la paranoïa du régime. Du reste, le leitmotiv des

terroristes alliés, partisans et juifs occupe une place croissante dans les pensées (et le journal) du maître de la propagande [37] . Il alimente la rhétorique génocidaire et trouve son équivalent extérieur dans la « lutte contre les bandes », confiée à Himmler, qui entend user de ce prétexte pour justifier l'extermination des juifs de l'Est [38] .

Dans l'usage de la terreur à des fins dissuasives et répressives, le Japon [39] n'est pas en reste. Là encore, la radicalisation est manifeste, du simple contournement de la loi jusqu'à la justification de massacres préventifs ou de représailles. A la Cour suprême de Selangor (Malaisie), le président nippon distingue ainsi la lettre et l'esprit de la loi, estimant qu'en cas d'entrave au bon fonctionnement de l'administration militaire, la punition doit être sévère et conduire automatiquement à l'enfermement. Plutôt que la législation, la peine doit respecter « le bon sens [40] ». Les exemples d'atrocités abondent dans la guerre asiatique, dictées par un impérialisme qui n'a pas les moyens de ses ambitions. Il s'agit en effet de terroriser la population civile, d'anéantir toute velléité de résistance afin de pouvoir réduire les forces d'occupation. Aussi les prises de Nankin (1938) et de Singapour (1942) s'accompagnent d'un « *sook ching* » (nettoyage, épuration) des opposants « sur le point d'entrer en clandestinité » fondé sur des listes établies par les services de renseignement japonais dans les semaines qui précèdent la chute de la ville. Une pratique étendue à la plupart des territoires conquis, qui va de pair avec l'exposition de têtes décapitées dans les rues. La pression américaine et l'inexorable défaite favorisent le déchaînement de la terreur, comme lors du siège de Manille, au cours duquel les défenseurs japonais considèrent que tout homme – parfois dès 12 ans – est un guérillero antijaponais présumé. La pratique de représailles est également l'occasion d'une terreur dissuasive pour les survivants. Dans l'île de Bornéo, le soulèvement du 9 octobre 1943 suscite des représailles nippones qui s'étendent sur un trimestre et frappent près de 3 000 personnes.

Epilogue : punir…

La terreur s'insinue dans la guerre… non seulement dans les regards des victimes, mais également dans les plans d'état-major, dans les doctrines d'utilisation d'armes, dans les modalités de la lutte. L'Etat et les minorités se font face et, à cet égard, la lutte contre le terrorisme ou la résistance s'apparente à une forme de guerre asymétrique. Les efforts des juristes internationaux pour réglementer la guerre au début du XX e siècle sont balayés. Néanmoins, il y eut une sanction : non pas à l'encontre des bombardements de civils, légitimés par la victoire et sanctifiés par des expressions récentes comme « frappe chirurgicale » (de l'art de la litote en temps de guerre…), mais contre ce qui relevait, déjà, d'une terreur d'Etat. La France, à plusieurs titres, participe à la poursuite pénale des crimes de guerre nazis – à Nuremberg, dans sa zone d'occupation ainsi que sur le territoire national. Toutefois, ce n'est ni à Nuremberg, ni à Tokyo, lors des plus grands procès pénaux internationaux d'après-guerre, que la question fut traitée. La punition des crimes liés à la répression fut une affaire nationale.

Dès la Libération, la justice française s'est préoccupée de sanctionner les crimes de guerre perpétrés en France ou sur des citoyens français (crimes judiciaires contre des résistants, exécutions d'otages, répression contre la population civile, etc.). Ces affaires relèvent alors de la justice militaire, selon une ordonnance promulguée le 30 août 1944 à Alger par le Gouvernement provisoire. Le texte précise en outre que les tribunaux doivent être en majorité composés d'assesseurs ayant participé à la Résistance. Si la mesure semble légitime, elle prête à débat, et la

confrontation entre les anciens occupants – accusés de crime de guerre – et ceux qui, la veille, étaient assimilés à des terroristes (ce que les accusés ne manquent pas de signaler) fait partie des stratégies de la défense. Surtout, l'ordonnance invoque le droit pénal français pour des crimes de guerre spécifiques (ainsi l'exécution d'otages est-elle assimilée à un assassinat)… ce qui vide le droit international de sa substance. L'instrument n'est pas adéquat [41] mais il évolue. Une nouvelle loi concernant les crimes de guerre est votée le 15 septembre 1948, qui élargit la notion de responsabilité collective. Enfin, en 1964, face au projet allemand d'instituer une prescription des crimes d'assassinat, une nouvelle loi, d'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, est votée par le parlement français. C'est en vertu de cette loi qu'en 1987 s'ouvre à Lyon le procès de Klaus Barbie, responsable SS des opérations de répression à Lyon. L'accusation de « crime contre l'humanité » est alors une première en France et prend valeur de symbole. Mais si la plupart des procès sont largement suivis, les condamnations se font souvent par contumace, et lorsqu'elles débouchent sur la peine de mort, celle-ci est rarement exécutée, voire abandonnée dans ces cas dès 1951 [42] . Ainsi, le procès emblématique des auteurs du massacre d'Oradour-sur-Glane, en 1953, à Bordeaux, ne se conclut pas, en dépit des attentes, sur un verdict de mort. La Résistance européenne, porteuse également d'un projet de société humaniste, ne se limitait pas à un droit de vengeance.

7

Un Orient compliqué, la question palestinienne

« Un peuple ne peut être aidé que par lui-même ; et s'il ne le peut pas, il ne peut pas être aidé. »

Théodore HERZL.

A l'issue du second conflit mondial, les conceptions ordinaires de la violence furent, à plusieurs titres, renouvelées, voire révolutionnées. La Résistance, version légitimée de l'insurrection, y conquit ses lettres de noblesse. Pour les militants nationalistes, la Résistance ne fut certes pas une révolution, mais probablement une révélation, la révélation qu'un combat insurrectionnel contre un adversaire puissant, occupant un territoire, peut – s'il est convenablement mené tant à l'intérieur que sur le plan mondial et de la communauté internationale – déboucher sur une légitimité accrue et une possible libération nationale. Le terme de « résistance » s'impose donc dans le lexique de la violence politique, avec, pour l'incarner, la figure d'un de Gaulle… pourtant peu partisan du terrorisme.

A l'heure d'une redistribution de la puissance, l'Occident, qui a déjà connu une grande vague de nationalisme au XIX^e siècle, est confronté à une nouvelle vague nationaliste, dans l'aire coloniale et mandataire. Les Empires ont vu vaciller la métropole, émerger un discours nationaliste adoubé par les Nations unies et l'Amérique. Il y a là en germe, la

décolonisation et ses violences, d'autant qu'en 1945 le roi est nu, et le colonisateur semble tout à coup moins impressionnant que naguère.

La question de la Palestine se pose alors… encore. Elle a émergé au XIX^e^ siècle, avec le sionisme, s'est muée en une question internationale au cours de la Grande Guerre et du fait de ses règlements, avant d'emprunter un tour de plus en plus violent et passionnel au lendemain du second conflit mondial, amplifié par la mémoire du génocide. Se heurtent alors le sionisme laïc qui cherche un foyer pour le peuple juif, un nationalisme biblique qui prétend refonder l'ancien royaume des Hébreux, un nationalisme arabe qui revendique la Palestine dans un ensemble plus vaste – syrien ou jordanien – et un nationalisme palestinien, qui rêve d'une Palestine indépendante. Première étape, la création d'Israël pose en retour la question palestinienne. Une question qui devient encore plus complexe dans les années 1970, avec l'internationalisation de la cause palestinienne, manifeste lors du massacre de Lod (1972), perpétré par des terroristes japonais d'extrême gauche. Il nous faut alors établir une distinction entre une « question palestinienne », qui relève des Palestiniens et de leurs alliés arabes, et une « cause palestinienne », qui draine des soutiens dans un cadre désormais mondialisé.

La question israélo-palestinienne interroge le concept de terrorisme et souligne les enjeux d'une définition. Résistance pour les uns, révolte pour les autres, le terrorisme est derechef la violence politisée de l'Autre. Confronté à ce qui est déjà un duel de mots, l'historien n'a pas à trancher dans la querelle des légitimités, mais seulement à l'instruire : il doit savoir se limiter à l'analyse des formes de la violence politique et à ce qui relève, en l'occurrence, d'une tactique, d'une méthode de combat et d'un ensemble de pratiques. Aussi ce chapitre n'entend-il pas résumer la question israélo-palestinienne, ni en explorer les complexités diplomatiques : il s'agit juste

de saisir, dans une longue histoire, l'émergence d'une forme de violence politique singulière et son influence.

On voudrait en effet pouvoir affirmer que le terrorisme ne mène à rien, qu'il n'est pas la voie la plus efficace pour construire une nation, libérer un territoire, etc. Or, même s'il n'est qu'un détonateur, un rouage ou l'amorce d'un mythe national (la *Boston Tea Party* de 1774, qui annonce la guerre d'indépendance américaine, ne relèverait-elle pas aujourd'hui, sinon d'une logique terroriste, au moins d'une violence politique ?), son efficacité est manifeste. Le cas du terrorisme sioniste et de son rôle dans la naissance d'Israël est éloquent. Les attentats de l'Irgoun et du groupe Stern ne résument pas, à eux seuls, la naissance d'Israël, mais ils y contribuent, de même qu'ils contribuent à façonner la culture politique israélienne : on doit en effet se demander quelle fut l'influence d'une culture terroriste au lendemain de la naissance de l'Etat. Et, dans la même veine, il est bon d'analyser la violence politique palestinienne, tout d'abord jusqu'à la proclamation de l'Etat palestinien (1988) et aux accords d'Oslo (1993), afin de comprendre ce qu'elle nous dit du sentiment national palestinien, mais également du monde arabe et de ses attentes.

Le sionisme, un nationalisme ordinaire

L'histoire de la naissance d'Israël est longue et se conclut, dans le fracas des bombes, sur la résolution de 1947, puis sur la proclamation de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948. Les attentats contre le ministre résident anglais au Caire, lord Moyne, ou contre le siège des services anglais à Jérusalem, à l'hôtel King David, ont suffisamment fragilisé la Grande-Bretagne pour que celle-ci, harassée par une guérilla de tous les instants, s'en remette aux Nations unies et leur abandonne son mandat palestinien. Démonstration est

ainsi faite de l'efficacité du terrorisme… Un héritage difficile à porter, même si, bien évidemment, on ne peut expliquer la naissance d'Israël par la seule violence politique.

Le sionisme ne prêche pourtant pas la violence. Ce mouvement national vise au retour des juifs en terre d'Israël, afin d'y constituer un Etat-nation. Le principe du retour à Sion n'est pas neuf dans le lexique politique du XIX e siècle, mais le sionisme, en tant qu'idéologie, fait le lien entre l'hétérogénéité de la communauté juive et l'idée de nation, au cœur de la modernité politique. Le terme est forgé en 1891 par Nathan Birnbaum, rédacteur du journal *Selbst-Emancipation* . Au rebours du projet d'intégration, le sionisme entend maintenir la singularité de l'identité juive et, dans le même temps, ériger une société moderne. Confrontés à un antijudaïsme ancien et à un antisémitisme récent (le terme apparaît sous la plume du journaliste allemand W. Marr en 1872), les juifs d'Europe voient dans l'établissement d'un foyer national en Palestine une solution. Dès la fin du XIX e siècle, on compte une quinzaine de colonies en Palestine, et quelques centaines d'immigrants, souvent venus de Russie. Toutefois, en 1893, les autorités ottomanes interdisent toute nouvelle immigration de juifs russes, de manière à interrompre l'installation des colons. La colonisation en Palestine n'en demeure pas moins une réalité. A cette démarche politique s'associe une démarche culturelle : Eliezer Ben Yehuda s'installe en 1881 en Palestine et s'applique à y développer l'hébreu afin de lui rendre un statut de langue vivante. Enfin, Theodor Herzl va donner à ces initiatives une cohérence intellectuelle et idéologique : le résultat de cette réflexion est la publication, en 1896, d'une brochure, *L'Etat juif, essai d'une solution moderne de la question juive* . Soutenu par de nombreux intellectuels, il parvient alors à réunir des fonds pour organiser une conférence, à Bâle, en 1897. Moment fondateur, ce congrès éclaire la naissance de l'idéologie sioniste, qui apparaît comme le produit tardif du nationalisme ambiant et du

Printemps des peuples. « A Bâle, j'ai créé l'Etat juif », affirme dans son journal intime Herzl, qui déplore toutefois être « à la tête de gamins, de mendiants et d'amateurs de sensations ». Il faut maintenant passer à la réalisation : le rêve sioniste prendra un demi-siècle à se réaliser.

Le sionisme – projet nationaliste fondé sur une colonisation progressive du territoire palestinien [1] – s'insère dans la stratégie de la Grande Guerre. Allié des Empires centraux, l'Empire ottoman se heurte notamment au Royaume-Uni, qui fait feu de tout bois pour l'emporter, et promet donc à la communauté juive, par la déclaration de lord Balfour, faite le 2 novembre 1917, « l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ». Sept jours plus tard, les troupes britanniques, menées par le général Allenby, entrent à Jérusalem : la Palestine change de mains. C'est sur cette base que la communauté juive appuie le Royaume-Uni pour qu'il obtienne le mandat sur la Palestine, mandat que les Alliés avaient accepté lors de la conférence de San Remo en 1920 et que la SDN officialise en 1922. Le mandat indique, dans l'esprit de la déclaration, que le Royaume-Uni doit « placer le pays dans des conditions politiques, administratives et économiques qui permettront l'établissement d'un foyer national juif et le développement d'institutions d'autogouvernement ». Cette promesse s'avère difficile à tenir, tant du fait de la complexité de la situation en Palestine que des ambitions du nationalisme arabe. A cet égard, la nomination, comme haut commissaire en Palestine, de sir Herbert Samuel, militant sioniste convaincu, fut d'abord fêtée, avant que Samuel lui-même, dans une déclaration de juin 1921, ne distingue le projet de « foyer national » et celui d'un « Etat juif », qu'il récuse. Par la suite, Londres campe sur cette distinction, vue par les sionistes comme une trahison… mais sans convaincre la communauté arabe. En 1937, par exemple, l' *Appel des Arabes de Palestine aux Arabes du monde entier* dénonce le projet d'un Etat juif « englobant la meilleure partie du territoire palestinien où reposent nos pères et nos ancêtres, où s'élèvent trois cent cinquante mosquées, etc. [2]

». D’émancipateur, le mandat britannique se transforme en mandat pacificateur : face à une communauté juive de plus en plus importante [3] , la communauté arabe réagit, notamment par la violence, et déclenche des émeutes dès 1920, émeutes qui se reproduisent à de nombreuses reprises (1922, 1929, 1933, 1935 et 1938, pour ne citer qu’elles). L’autorité mandataire anglaise se retrouve dans la position difficile d’arbitre, sans la sagesse de Salomon ni la distance de Ponce Pilate. Les nombreuses tentatives faites pour trouver un accommodement se traduisent par l’élaboration de trois Livres blancs (1922, 1930, 1939), scandés par les révoltes arabes. Londres y réduit les quotas d’immigration juive, la conditionne et en restreint l’implantation.

La question palestinienne vue de Palestine

La question palestinienne ne naît pas du plan de partage voté par l’ONU en 1947. Dès la fin du XIX e siècle, le nationalisme arabe s’affirme comme le pendant naturel du sionisme et réagit à la colonisation. Un antisionisme émerge alors. En 1908, une revue, *Al-Karmal* , est par exemple créée à Haïfa. Elle revendique une Grande Syrie dont la Palestine serait la province sud. Au cœur d’un conflit de moins en moins latent se trouvent la question de la terre et celle des Lieux saints, dont l’autorité mandataire anglaise prend rapidement la mesure, d’autant que la communauté arabe s’organise. Dès 1919, une charte nationale palestinienne est élaborée à l’occasion du congrès de la Fédération islamo-chrétienne palestinienne. Elle dénonce la déclaration Balfour et reconnaît la Palestine comme faisant partie de la Grande Syrie. Cette condamnation s’avère toutefois sans avenir, du fait de l’insertion dans le mandat confié par la SDN au Royaume-uni de la fameuse déclaration. Un an plus tard, au cours du troisième congrès, un exécutif arabe est institué, qui, lors du quatrième congrès (1921), adresse au

gouvernement mandataire anglais un mémoire proposant un gouvernement et une assemblée nationale palestinien sans distinction religieuse ni communautaire (projet d'ailleurs repris par la suite par l'OLP). La communauté arabe se structure également en interne, mais de manière originale, les partis nationalistes naissants épousant les contours des vieilles rivalités claniques. Si le Parti de l'indépendance (Istiqlal) naît en 1932, sa fondation est suivie en 1934 par celle du Parti de la défense nationale, puis en 1935 par celle du Parti de la réforme ainsi que du Parti arabe palestinien. Ce nationalisme se décline également sur le mode religieux, tandis que s'affirme une figure palestinienne promise à un long avenir, Amin Al-Husseini, mufti de Jérusalem (par la grâce de l'autorité britannique !). Ainsi, en 1924, une fatwa d'allégeance au chérif (hachémite) de La Mecque, Hussein Ben Ali, est-elle proclamée.

Pour compliquer ce tableau, il faut souligner le rôle des nationalismes arabes : le nationalisme syrien considère la Palestine comme la partie sud d'une Grande Syrie, quand la dynastie hachémite, en Jordanie, entend dominer les territoires de part et d'autre du Jourdain. Ainsi le nationalisme palestinien trouve-t-il des échos aux frontières. La question palestinienne oscille alors entre deux nationalismes : une tendance nationale « palestinienne » et le panarabisme.

Cette contestation politique fusionne avec une première contestation violente, une contestation d'autant plus importante dans l'histoire du nationalisme palestinien que ses résultats sont, concrètement, très limités. Les premières émeutes contre l'autorité britannique et la colonisation juive datent de 1920, et se déroulent à Jérusalem et Jaffa. Parmi les responsables se trouve Amin al-Husseini, lequel jouera un rôle beaucoup plus central dans les émeutes de 1929. Toutefois, c'est lors de la révolte arabe de 1935 que s'affirme une figure bientôt mythique du nationalisme : le cheikh Ezzedine Al-Qassam. Fondateur, en 1928, d'un groupe clandestin qui mêle inspiration religieuse et nationaliste, il construit une organisation secrète

organisée en comités (propagande, entraînement militaire et achat d'armes – aux Italiens –, renseignement, Affaires étrangères) et passe à l'attaque en 1935. L'affaire est de courte durée, les autorités anglaises parvenant rapidement à encercler le groupe. Avec une centaine de partisans, Al-Qassam proclame toutefois que son combat est un jihad et invite ses fedayin (le terme s'impose alors, avant d'être repris par Nasser) à mourir en martyrs, devenant ainsi des icônes de la cause palestinienne. La violence n'est certes pas la seule option (dès 1936, les nationalistes palestiniens optent pour une grève générale), mais elle s'enracine.

Aux origines terroristes d'Israël

Dans un climat de tension croissante entre communautés, marqué par des explosions de violence récurrentes de la part des Arabes, la communauté juive palestinienne (*Yichouv*) s'est progressivement organisée autour d'un exécutif provisoire, l'Agence juive (1929), majoritairement de gauche et présidée par David Ben Gourion. L'agence a pris en 1929 le contrôle d'une milice, la Haganah (la « Défense », une force d'autodéfense fondée en 1920 par les partis de gauche), en charge de la protection des implantations. Se défendre donc… La doctrine officielle de la Haganah est la *Havlagah* (la retenue), une doctrine qui ne paraît guère adaptée à la droite sioniste. Car le sionisme est partagé entre une gauche dominante, unifiée en 1929 (le Parti travailliste ou *Mapaï*), et une droite (le Parti sioniste révisionniste) dont l'âme s'appelle Vladimir Zeev Jabotinsky. Originaire d'Odessa, inspirateur (et officier) du premier bataillon juif, le 38 e bataillon de Royal Fusiliers (1917), ce dernier se montre partisan dès 1920 de la création d'une force juive officielle. En désaccord avec Haïm Weizmann, chef du mouvement sioniste, sur la politique d'immigration, il est bientôt contraint à l'exil. Pour assurer le triomphe de ses idées, il organise alors

l'aile droitière du sionisme, recrutant les jeunes militants au sein d'un mouvement fondé en 1923, le *Brit Trumpeldor* ou *Betar* . Ce groupe s'avère être l'antichambre du terrorisme sioniste et compte, parmi ses membres, nombre de futurs activistes, tels Yitzhak Shamir ou encore Menahem Begin.

Le terrorisme sioniste naît donc d'un désaccord quant à la réponse à donner à la violence arabe : refusant la seule « retenue », une partie des membres de la Haganah, sous l'égide de Jabotinsky, se regroupent autour d'Avraham Tehomi au sein de la Haganah Beth (1931). La question de la légitimité se pose alors pour les partisans de la violence. Un dur comme Yitzhak Shamir estimait ainsi que « la Haganah Beth incarnait le point de vue essentiel suivant lequel les juifs se devaient de répondre aux attaques arabes dirigées contre eux de manière telle que les Arabes soient réellement dissuadés de perpétrer d'autres violences [4] ». A cette justification radicale, on pourrait opposer la modération d'un témoin, dans l'esprit de la *Havlagah* : « Les juifs qui sont venus dans ce pays contre la volonté de la majorité arabe et qui, depuis 1919, ont été incapables de gagner la bienveillance des Arabes, ont une seule chose pour eux : leur position morale, leur endurance passive. L'agression qu'ils exercent en tant qu'immigrants et l'agression exercée par les terroristes arabes s'abolissent l'une l'autre. Mais s'ils se mettent maintenant à lancer des bombes, je vois un avenir sombre pour nous tous [5] . » Une analyse partagée par Ben Gourion : « Le terrorisme arabe répond à l'objectif des Arabes, le terrorisme juif nuit à l'intérêt des juifs. Il se peut qu'il serve de moyen de défense contre des terroristes qui nous attaquent, mais comment nous ferait-il gagner la sympathie du peuple anglais et de son gouvernement [6] ? »

En 1937, le divorce entre les deux groupes est consommée, et la Haganah Beth se mue en Organisation militaire nationale (*Irgoun Zvaï Leoumi*) sous la houlette – lointaine – de Jabotinsky : le différend est à la fois tactique – sur la manière de répondre à la violence arabe – et stratégique – sur les étapes en vue de la proclamation d'un Etat juif. Ce

conflit politique rejette l'Irgoun dans une semi-clandestinité et dans une spirale de violence et d'attentats aveugles. Notons toutefois que jamais les acteurs de ces mouvements ne revendiquent le terrorisme : la légitimité demeure celle de la résistance, et l'adversaire désigné est la communauté arabe.

A l'origine de cette tactique se trouve l'un des premiers chefs de l'Irgoun (à partir de 1938), David Ratziel, partisan de l'action violente. Pour les membres de l'Irgoun, le choix du terrorisme implique l'entrée en clandestinité, puisqu'ils sont traqués, tant par les autorités britanniques que par la Haganah. Mais dans l'esprit de Ratziel, l'adversaire principal est la communauté arabe, combattue à coups d'attentats aveugles, ainsi que l'autorité britannique. Une « guerre souterraine » (Y. Shamir) s'instaure, qui impose aux membres de l'Irgoun un entraînement militaire et une structure adéquate : une radio clandestine (la Voix du Sion combattant), une organisation de jeunesse (les Cellules nationales)… et, dès 1938, l'Irgoun a son premier « martyr », Shlomo Ben Yosef, condamné à mort après le mitraillage d'un autobus arabe. Cette sentence appelant la vengeance, elle entraîne une campagne d'attentats meurtriers contre la population arabe, qui provoque près d'une centaine de morts et nourrit la violence intercommunautaire (qui débouche sur la mort de plus de 200 juifs).

Toutefois l'Irgoun, affaibli par la mort de Jabotinsky en 1940, est bientôt confronté à une situation délicate : la Seconde Guerre mondiale impose de réviser la notion d'adversaire et, en l'occurrence, de s'unir contre un danger plus manifeste, le nazisme et ses alliés. Et ce alors même que l'Angleterre – par son Livre blanc de 1939 – semble restreindre davantage les ambitions sionistes. Par la voix de Ben Gourion, le Yishouv se rallie au pouvoir mandataire tout en demeurant critique : « Nous combattrons côte à côte avec la Grande-Bretagne comme s'il n'y avait pas de Livre blanc, et nous combattrons le Livre blanc comme s'il n'y avait pas de guerre [7] . » Il

fournit malgré tout 130 000 volontaires. Si le ralliement aux Britanniques embarrasse un Ben Gourion, on peut imaginer la crise vécue au sein de l'Irgoun. En effet, capturé en mai 1939 et démarché par les Britanniques, Ratziel accepte de leur prêter main-forte face à la rébellion du colonel Rashid Ali, en Irak, et abandonne donc temporairement le combat sioniste [8] .

Radicaux parmi les radicaux : le Lehi / groupe Stern

Pour une partie des activistes de l'Irgoun, cette décision rompt le serment de l'organisation qui exige d'être « prêts à tout moment à agir pour la renaissance de la nation d'Israël dans sa patrie, à vivre et à mourir pour elle… ». L'homme qui incarne ce front du refus se nomme Avraham Stern. Ce juif polonais, arrivé en Palestine en 1925, rallie bientôt les rares opposants à cette politique au sein d'un nouveau mouvement, le *Lohamei Herut Israël* (Combattants pour la liberté d'Israël), ou Lehi… que ses adversaires désignent plus classiquement sous le nom de gang Stern, afin de placer les actions du côté de la criminalité, et non plus de l'activisme sioniste. Dès novembre 1940, le Lehi publie sa propre plateforme idéologique : les *Principes de la renaissance* .

Le Lehi regroupe donc les plus radicaux parmi les sionistes, un temps fascinés par le modèle totalitaire, les discours sur la race, et pour qui l'adversaire immédiat demeure les autorités anglaises. Ce qui explique le projet d'accord que le Lehi suggère en janvier 1941 à un diplomate allemand (Otto von Hentig, en charge des questions orientales à la Wilhelmstrasse), en vue d'une collaboration contre les Britanniques en Palestine [9] … avant une volte-face tactique et idéologique, à la fin de la guerre, en direction de Moscou. Pour Avraham Stern, la guerre mondiale

n’est que le conflit entre Gog et Magog et ne suppose pas de prendre un parti : une posture pragmatique, certes, mais peut-être trop. Dans son autobiographie, Yitzhak Shamir, successeur de Stern à la tête du Lehi, évoque cette période comme étant celle des « guérilleros », appellation plaisante qui dissimule pourtant un isolement absolu, « suicidaire [10] » et des positions à contre-courant.

Le Lehi ne tranche pas seulement avec l’Irgoun dans ses conceptions, il tranche aussi avec lui dans sa structure : « sans fioritures militaires : pas de hiérarchie, pas d’état-major, uniquement un comité central [11] ». Ce comité central succède à Avraham Stern en 1942. Il est formé de trois hommes (Nathan Yalin-Mor, Israël Scheib et Yitzhak Yezernitsky/ Shamir) qui dirigent un groupe réduit (une dizaine d’activistes et jamais plus d’une centaine de partisans), lequel se répartit entre plusieurs sections (des unités de renseignement chargées du CID – la brigade criminelle –, des Arabes, des chemins de fer, une branche armée, une unité s’occupant de la radio, une autre du recrutement, une unité financière, une unité de typographie et une section de jeunes). On doit enfin compléter le tableau d’une structure aussi réduite qu’efficace en signalant que le Lehi dispose également d’antennes en Irak, en Tchécoslovaquie, au Royaume-Uni, en Egypte et aux Etats-Unis. Radicaux parmi les radicaux, les activistes ne disposent pas de soutiens financiers (contrairement à l’Irgoun) et pratiquent – c’est le rôle de la « section financière » – le cambriolage et le vol ou, dans le lexique terroriste, l’illégalisme… justifiant au passage l’appellation de gang Stern !

Ce gang s’illustre également par son agressivité à l’encontre des autorités britanniques, dans un cycle attentat-répression qui l’oppose au CID. Ce cycle est intéressant par ce qu’il dévoile de la logique propre à ce groupe, entre activisme et vendetta. L’attentat du 20 janvier 1942, dans un appartement de la rue Yaël, à Tel-Aviv, qui coûte la vie à trois inspecteurs du CID, initie le cycle : il s’agissait, du point de vue du Lehi, de venger la mort de Shlomo Ben Yosef. Mais il exacerbe le conflit avec l’autorité

britannique, qui vire rapidement au duel. Ainsi, la tête d'Avraham Stern est mise à prix, et sa mort, dans des conditions demeurées floues [12] , le 12 février 1942, au 30 de la rue Mizrahi (Tel-Aviv) prélude à plusieurs attentats contre le CID et ses hommes, jusqu'à l'assassinat de Tom Wilkin, l'adjoint de Morton, chef du CID, le 29 septembre 1944.

Mais le Lehi ne se limite pas à ce type d'affrontement (qui relève, il est vrai, d'une logique criminelle plutôt que terroriste), il organise des attentats selon le principe cher à Stern de « concept global de combat », qui consiste à frapper tous les acteurs de la question palestinienne. L'un des attentats les plus marquants est sans doute l'assassinat de Walter Guiness, lord Moyne, ministre résident au Caire, que le Lehi accuse d'avoir bloqué l'immigration juive en Palestine au plus fort des persécutions nazies. Le ministre britannique est abattu le 6 novembre 1944 par Eliahu Bet-Tsouri et Eliahu Hakim, deux membres du Lehi. Les deux hommes, arrêtés, usent du procès comme d'une plateforme pour le sionisme. Se proclamant soldats, ils légitiment ainsi leur « action » : « Nous accusons lord Moyne et le gouvernement qu'il représentait du meurtre de centaines de milliers de nos frères et du vol de notre patrie. Vers qui pouvions-nous nous tourner pour demander justice ? Nous n'avions pas d'autre choix que de rendre justice nous-mêmes [13] . »

Si l'acte est unanimement condamné en 1944, tant par la Haganah que par l'Irgoun, la condamnation à mort des assassins en 1945 provoque un débat au sein du Yishouv [14] . En effet, entre-temps, les positions du mouvement sioniste ont évolué en faveur de la lutte armée : l'arrivée des travaillistes au pouvoir en Angleterre – perçue comme la promesse d'une solution – a vite déçu. Le gouvernement travailliste de Clement Attlee n'est pas mieux disposé envers le sionisme que ses prédécesseurs. Les radicaux peuvent alors se poser en pionniers…

L'Irgoun au cœur de la « Révolte »

Faut-il opposer l'Irgoun au Lehi ? Sans doute pas dans les méthodes, mais dans la forme les deux organisations sont assez distinctes, et l'Irgoun, à l'instar de la Haganah, est une structure hiérarchisée, une « petite armée » (M. Begin) avec un haut commandement, un état-major, des sections (« Armée de la révolution », « unité de choc », « force d'assaut », « force de propagande révolutionnaire »), des troupes… en l'occurrence, entre 20 et 40 clandestins et des centaines, voire des milliers de sympathisants. Une petite armée qui dispose du soutien financier du parti sioniste révisionniste (ce qui lui permet au passage de donner un salaire à ses clandestins) et n'a donc pas recours à l'illégalité. Ce qui surtout différencie les deux groupes, c'est la position adoptée face à la guerre mondiale : la trêve négociée par David Ratziel est maintenue par son successeur, Menahem Begin, qui ne relance la lutte armée contre l'autorité britannique qu'à partir du 2 février 1944, dans un contexte de guerre mondiale mieux maîtrisé par les Alliés. Le manifeste de l'Irgoun, affiché sur tout le territoire, dénie tout fondement moral à la présence britannique, et s'engage pour Eretz Israël, la « terre d'Israël ». Dès le 12 février, les bureaux d'immigration de Jérusalem, Tel-Aviv et Haïfa explosent.

C'est le début de la « révolte », selon l'expression de Begin, une expression caractéristique qui esquive le dilemme moral du terrorisme, ou le justifie. L'enjeu moral des modèles revendiqués est, de fait, majeur. C'est dans l'Antiquité juive que les groupes terroristes vont puiser des modèles : dans les révoltes juives, celles des Maccabées contre le royaume séleucide, ou celle des zélotes au temps de l'Empire romain. Significativement, Avraham Stern emprunte son pseudonyme de combattant, « Yair », à Eleazar Ben Yair, chef des zélotes de Massada. Ce nationalisme biblique est également décliné dans des ambitions territoriales qui se calquent sur les anciennes frontières du royaume des Hébreux : tout aussi significativement,

les activistes de l'Irgoun et du Lehi revendiquent non « la Cisjordanie », mais « la Judée et la Samarie [15] », du nom des anciennes provinces hébraïques, et parlent de rétablir « le troisième royaume d'Israël [16] ». L'histoire antique sert également de référence aux modérés : du point de vue du premier commissaire britannique en Palestine, lord Samuel, l'échec des zélotes et leur suicide collectif sont la preuve qu'Israël ne naîtra pas de la violence politique. Ces références antiques n'excluent pas une culture terroriste contemporaine, notamment chez les juifs de l'Est. Ainsi, Yitzhak Shamir, lecteur fasciné par l'épopée de la *Narodnaïa Volia* et des révoltes irlandaises, choisit-il son pseudonyme (« Michael ») en hommage à Michael Collins [17] . Et, tout aussi logiquement, Alan Cunningham, dernier haut commissaire britannique, accuse non sans cynisme les sionistes de copier les pratiques de la Wehrmacht.

Promu à la tête de l'Irgoun, Begin initie une stratégie qui allie action et propagande, notamment à destination de la communauté arabe, invitée à se rallier à un Etat hébreu, mais également à destination des soutiens internationaux, comme l'URSS [18] . La propagande passe par l'affichage sauvage du journal mural *Herout* (Liberté), des émissions de radio pirates, mais surtout par des actions fortes qui rapprochent l'Irgoun et sa dissidence, le Lehi… au moins dans l'esprit de leurs adversaires, car les deux organisations mènent chacune leurs propres actions (notamment dans le cas de l'assassinat de lord Moyne).

Du fait de ses effectifs, l'Irgoun a les moyens d'actions coordonnées qui s'apparentent plus à la guérilla qu'au terrorisme : Begin évoque ainsi des « actions urbaines d'envergure [19] », comme l'attaque de plusieurs postes de police, y compris les « forteresses de police Tegart », des postes de police aménagés en forteresses, selon les idées de sir James Tegart lors des émeutes arabes de 1935-1939. Plus systématiquement, tout ce qui symbolise une occupation militaire devient une cible : les « Bevingrads » (des zones protégées réservées aux fonctionnaires britanniques), les

cantonnements militaires, les dépôts (indispensables pour s'équiper). Sans oublier les infrastructures : pipe-lines, aérodromes. Le kidnapping du haut commissaire britannique Harold McMichael, en juin 1944, fait également parti des projets… et des échecs.

Cette action se heurte non seulement aux autorités britanniques, mais également à la Haganah, qui n'hésite pas à lutter contre ceux qu'elle considère comme ses dissidents (sans parler du Lehi). A cet égard, l'Irgoun s'en tient au principe de ne pas opposer les juifs entre eux et s'abstient de toute représaille. Mais Menahem Begin parle d'une « croisade à tout crin [20] » menée par l'Agence juive et la Haganah après l'assassinat de lord Moyne. Le 26 novembre 1944, Ben Gourion décide en effet de prendre des mesures draconiennes contre le terrorisme : renvoi de leur travail pour les sympathisants, refus de protéger les activistes, et collaboration avec les autorités britanniques pour livrer les membres de l'Irgoun et du Lehi (Begin estime que plusieurs centaines de noms furent donnés aux autorités). C'est la « saison de la chasse terroriste » qui, sans ébranler les convictions des uns et des autres, interrompt les attentats et crée pour l'avenir politique d'Israël des fractures vives. La collaboration avec les Anglais en particulier – qui exilent plusieurs centaines d'activistes, tel Shamir, en Erythrée – demeure un cas de conscience. « Tu nous le paieras, Caïn », annonce l'Irgoun dans un tract de février 1945 [21] .

Neuf mois de lutte commune : le temps du Mouvement de la révolte hébraïque

C'est à l'instigation de David Ben Gourion que, le 1er octobre 1945, la Haganah décide de rejoindre l'Irgoun et le Lehi dans la lutte, et cela après que l'Agence juive a abandonné tout espoir de convertir le gouvernement travailliste de Clement Atlee à sa cause. Si le Lehi, depuis sa création, et

l'Irgoun, depuis février 1944, sont déjà dans la clandestinité et entretiennent quelques relations, la Haganah est un partenaire plus complexe, au maniement moins aisé qui entend patronner la révolte au sein d'un comité X. L'espace de dix mois, la Haganah, l'Irgoun et le Lehi unissent leurs efforts au sein d'un Mouvement de la révolte hébraïque – et l'emploi du terme « révolte » est significatif. La « Nuit des chemins de fer », le 1 er novembre 1945 – un sabotage à grande échelle –, inaugure ce revirement stratégique. S'ensuivront une « Nuit des ponts », de nombreuses actions contre des structures militaires (aérodromes, camps, etc.) avec, comme point d'orgue, l'attentat contre l'hôtel King David, siège des services administratifs anglais.

Cet attentat, aux conséquences majeures, s'inscrit dans un cycle attentats/répression. En effet, du fait de la naissance d'un front uni, les opérations se multiplient, ce qui pousse les autorités anglaises à une répression de plus en plus active : déportation des activistes, couvre-feu dans les quartiers juifs et, le 29 juin 1946, un immense coup de filet dans les milieux sionistes [22] (opération Agatha, dite « Samedi noir »), avec occupation du siège de l'Agence juive (Ben Gourion, alors à Paris, décide d'y demeurer. Il est rejoint par Moshe Sneh, chef de la Haganah). Cette dernière opération pousse l'Irgoun à afficher un texte proclamant les buts de cette révolte. Surtout, l'Irgoun, sollicité par la Haganah (qui condamnera *a posteriori* l'attentat du fait des victimes) prend en main l'opération « Chik » qui vise les services anglais à titre de représailles. Le 22 juillet 1946, l'attentat détruit une partie de l'hôtel King David et provoque 91 morts… L'Irgoun assure avoir prévenu les services anglais ainsi que le consulat français et un organe de presse, ce que nient les autorités anglaises. Au final, l'attentat de l'hôtel King David déclenche l'éclatement de la coalition. L'Organisation sioniste mondiale, derrière Haïm Weizmann, condamne le procédé, la Haganah se retire et Ben Gourion en profite pour négocier une trêve.

Révolte, terrorisme ou guerre civile ?

Pour le Lehi comme pour l'Irgoun, cette affaire marque un retour à la situation d'avant 1945 : isolés, les deux groupes persistent dans leur tactique de harcèlement, mêlant terrorisme et guérilla, et répondent à la répression britannique autant qu'ils attaquent. L'affaire des coups de fouet (plutôt une bastonnade à coups de canne, du reste) – appliqués à deux activistes de l'Irgoun pour port d'arme, le 27 décembre 1946, entraîne l'enlèvement, et la même sanction, pour quatre officiers britanniques, deux jours plus tard (mais les autorités britanniques décident d'abandonner ce type de châtiment). La condamnation à mort, par pendaison, de quatre activistes par un tribunal militaire, en janvier puis en mars 1947, entraîne les mêmes représailles de la part de l'Irgoun, qui exécute ainsi, par pendaison, deux sergents anglais, le 30 juillet 1947, tout en multipliant les attentats, les attaques et les évasions. Le face-à-face est d'autant plus tendu que les autorités, impuissantes, s'enferment dans des zones protégées régulièrement prises d'assaut.

En outre, le terrorisme commence à frapper hors de Palestine : le 31 octobre 1946, l'ambassade anglaise à Rome subit un attentat revendiqué par l'Irgoun qui, le 10 janvier 1947, fait également exploser plusieurs bombes dans des villes italiennes où il répand des tracts. Le Lehi frappe quant à lui l'Angleterre : le *Colonial Office* est visé en avril 1947 par un attentat [23] , une soixantaine de lettres piégées postées d'Italie sont interceptées par Scotland Yard le 4 juin. En contrepoint du drame de l' *Exodus* , le terrorisme sioniste impose la cause sioniste dans les opinions publiques, agrégeant dans un même dilemme le sort des rescapés de la Shoah et celui des colonies juives de Palestine. Sur fond de guerre froide, le mélange est explosif.

Aussi, le 18 février 1947, Londres s'en remet finalement à l'ONU : la mécanique de la partition est en marche, encore faut-il assurer un semblant

d’ordre. A cet égard, la loi martiale, proclamée le 2 mars à Jérusalem et Tel-Aviv, résonne jusqu’à la Chambre des communes, où un député, Seymour Cox, esquisse un parallèle avec la révolte irlandaise de 1920. Au *Foreign Office* , Ernest Bevin estime jouer sa carrière politique [24] quand son collègue des Colonies, Arthur Creech Jones, se fait malmener par un Churchill survolté.

Officiellement consultées, les Nations unies n’ont, elles, pas de problème pour identifier les « terroristes » : une première réunion secrète entre des représentants de l’UNSCOP (*United Nations Special Committee On Palestine*) et l’Irgoun a lieu le 26 juin 1947, suivie d’une seconde, une consultation qui n’est pas dénuée d’ambiguïté, du fait de la campagne d’attentats qui continue alors. Le plan de partage de la Palestine, finalement voté par la résolution 181 du 29 novembre 1947, ne met pas fin à la tension : il plonge au contraire le territoire dans une guerre civile. En effet, les propositions de l’ONU, acceptées par l’Agence juive, ont été refusées par la communauté arabe palestinienne et exaspèrent l’Irgoun comme le Lehi, fidèles à un *Eretz Israël* qui englobe la Palestine et la Transjordanie… La guerre civile – « guerre d’indépendance » dans le lexique sioniste – opposant Arabes, Britanniques et juifs éclate dès le 30 novembre, à l’initiative des groupes armés arabes.

Les groupes terroristes ambitionnent de se transformer en armée, mais, comme le montre le massacre perpétré lors d’une opération conjointe de l’Irgoun et du Lehi à Deir Yassin, le 9 avril 1948, les pratiques de terreur persistent, qu’elles relèvent de l’initiative individuelle ou de l’application méthodique d’un plan d’expulsion. Dans tous les cas, ce massacre, assimilé – de manière très rhétorique – par l’un des fondateurs de l’OLP à un « génocide [25] », est un traumatisme pour les Palestiniens, une « explosion de terreur, de mort et de craintes », selon les mots d’une future activiste palestinienne, Leila Khaled [26] . Pour la communauté internationale, affligée par le destin des communautés juives européennes – Shoah et errance –, et

notamment par le drame de l' *Exodus* qui, durant l'été 1947, ponctue des années d'horreur, c'est surtout le constat d'une crise qui débute.

Avec la proclamation de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948, aboutit le rêve sioniste… sur fond de guerre. Ce contexte place l'Irgoun et le Lehi dans une situation complexe : le sionisme n'a désormais plus besoin de clandestinité mais de bras, la violence politique n'est plus légitimée par le projet national. Or, les conflits de la période précédente persistent. Ainsi l'affaire de l' *Altalena* – un bateau apportant une cargaison d'armes disputée violemment le 21 juin 1948 – se mue-t-elle en un duel Begin- Ben Gourion. Surtout, l'Irgoun n'abandonne que très conditionnellement la clandestinité, et hésite jusqu'au 22 juin à se dissoudre dans les jeunes forces armées israéliennes.

Certes, il s'agit alors de guerre, et non plus de terrorisme, mais, à l'occasion d'une tentative de l'ONU d'imposer un cessez-le-feu, le réflexe terroriste revient. L'assassinat du comte Folke Bernadotte, le 17 septembre 1948, à Jérusalem, s'avère le dernier attentat du Lehi : Bernadotte, nommé médiateur, proposait un plan de paix que le Lehi contestait… par le terrorisme. Il a fallu attendre 1977 et un article du *Yediot Aharonot* (28 février) pour que la responsabilité du Lehi et de son comité central soit confirmée par son ancien commandant pour Jérusalem, Yehoshua Zeitler [27] . Mais les autorités israéliennes de l'époque ne s'y sont pas trompées. Dès le lendemain, elles promulguaient une loi antiterroriste et opéraient un coup de filet au sein du Lehi. Sévérité de façade : une amnistie fut rapidement négociée par le ministre de l'Intérieur, Yitzhak Grünbaum, qui cherchait à pacifier le Lehi plutôt qu'à en relancer les activités [28] .

SORTIR DU TERRORISME OU LE RENOUVELER ?

La proclamation d'Israël est une victoire pour l'Irgoun et le Lehi : encore faut-il négocier le tournant de la paix. Marginalisés par Ben Gourion, qui ne voit dans les anciens dissidents que des terroristes, les ex-activistes se retrouvent au sein d'une formation nationaliste patronnée par Menahem Begin, le parti *Herout* (Liberté), lequel maintient les revendications de l'Irgoun sur la Transjordanie, sans pour autant s'imposer au sein de l'opinion publique. Il faut attendre 1973 et la formation de la coalition du Likoud pour que le succès électoral s'annonce, amenant en 1977 l'ancien chef de l'Irgoun à la tête du gouvernement. Du reste, les ex-dissidents se répartissent sur l'échiquier politique. Si Shamir, après une carrière au Mossad jusqu'en 1965, se rallie à Begin et au parti Herout, Yalin-Mor, ancien membre du comité central du Lehi et l'un des principaux artisans du virage à gauche du groupe, s'engage au sein du parti communiste en 1967, après avoir été le seul élu d'un Parti des combattants issu de la clandestinité. Enfin, son compère, Israël Scheib, milite dans des groupuscules anticommunistes [29] .

Assez compréhensibles, les trajectoires individuelles d'anciens activistes à l'issue de la victoire confirment, s'il en était besoin, la dimension politique de cette lutte, justifiant une reconversion vers les urnes. Mais il est sans doute plus intriguant de poser la question de la survivance des pratiques terroristes au sein de l'armée, notamment dans le traitement de ce que l'on appelle désormais la « question palestinienne ». Dans le cadre d'une guerre de représailles opposant combattants palestiniens et israéliens – lesquels se décrivent les uns et les autres comme des terroristes –, les opérations menées par l'Unité 101, commandée par Ariel Sharon, relèvent-elles de la seule guerre, ou de pratiques de terreur ? Le massacre opéré dans le village de Kybia (14 octobre 1953) annonce d'autres violences, répondant à d'autres attaques de milices palestiniennes. Les civils sont les cibles de ce que les uns et les autres qualifient pudiquement de « lutte armée ». On voit même renaître, dans la foulée de la victoire du

Likoud, un terrorisme d'extrême droite en juin 1980, à l'occasion d'une série d'attentats visant les maires de Ramallah, Naplouse et El Bireh [30] . L'assassinat, le 4 novembre 1995, de Yitzhak Rabin par Ygal Amir, un nationaliste religieux, relève de cette violence renouvelée. Un constat s'impose : le terrorisme né du fait de la question de la Palestine contamine désormais les rapports israélo-palestiniens, figurant comme une véritable culture commune.

Les Palestiniens, du désastre à la lutte armée

Pour les Arabes palestiniens, la partition de la Palestine en deux entités fut un désastre, la « Nakba », et un traumatisme durable. La majeure partie de la population arabe de Palestine, contrainte à l'exil, fuit vers la Syrie, le Liban, la Jordanie, le Koweït (à partir de 1961), l'Egypte ou Gaza (tenue par l'Egypte jusqu'en 1967). Aux frontières d'Israël, 71 lieux d'installation provisoires voient naître une « génération des camps ». La figure du réfugié devient, du point de vue d'un fondateur du Fatah, une classe en soi : « La classe des réfugiés, qui n'a pas été prise en considération par de nombreux penseurs, est la classe de laquelle dépend la révolution palestinienne [31] . » Si la révolution doit rétablir la Palestine en tant que territoire et en faire émerger un Etat, la question des frontières se pose et, avec elle, l'acceptation, ou non, des résolutions de l'ONU. En outre, l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est par la monarchie jordanienne, à la fin de l'année 1948, offre un point d'accueil pour cette population mais oblitère le projet national palestinien… une décision que le roi Abdallah de Jordanie paiera de sa vie dans un attentat en 1951. Ce simple fait témoigne de la complexité de l'affaire palestinienne, en ce qu'elle est un reflet des tensions

au sein du monde arabe. La question palestinienne – réifiée par l'OLP – est devenue une sorte de pré carré où s'affronte le monde arabe.

VUE EN COUPE DU NATIONALISME PALESTINIEN

De nombreuses organisations se sont structurées autour de la cause palestinienne. Dès les années 1950, on voit apparaître dans la diaspora des groupuscules armés (Front de libération de la Palestine, Héros du retour, Jeunesse de la vengeance, etc.) qui se livrent à des incursions aux frontières de l'Etat hébreu. Pour endiguer cette forme de résistance individuelle, et notamment le phénomène d'infiltration (des Palestiniens qui rentrent en territoire israélien pour récupérer leurs biens), Nasser propose de créer des unités de guérilla, les fedayin. Au sein même d'Israël, la communauté arabe s'organise, dans la légalité mais non sans difficulté : le cas du groupe arabe israélien *Al Ard* (la Terre), créé en 1959, est significatif [32] .

L'organisation la plus importante est le Mouvement national palestinien de libération : le *Fath* , ou Fatah, qui naît en 1959 au Koweït. A l'origine de cette organisation, on trouve le Cercle des étudiants palestiniens du Caire, fondé en 1950, que préside de 1952 à 1956 Yasser Arafat, alors étudiant en génie civil. Salah Khalaf lui succède. Ces étudiants sont nés à la politique au temps de la Nakba et appartiennent à cette « génération du désastre ». Le Fatah, qui puise ses références à plusieurs sources – islamisme, nationalisme, marxisme, entretenant à cet égard un certain flou idéologique –, se construit progressivement, dans un double exil (Nasser, inquiet des tendances islamistes de ces étudiants, les expulse vers le Koweït), recrutant dans toute la diaspora palestinienne, se dotant d'une branche militaire (*Al Asifa* – la Tempête), d'un organe de presse et de diverses structures à vocation communautaire (le Croissant rouge, la Samed, etc.). Surtout, il s'identifie au chaudron de Gaza, un territoire qui a

vu en 1948 plus de 200 000 réfugiés s'installer auprès des 90 000 habitants que comptait déjà le territoire. D'organisation nationaliste, le Fatah devient une structure clandestine de guérilla, guidée vers la voie insurrectionnelle par l'échec de la République arabe unie et la victoire du FLN algérien en 1962. Yasser Arafat devient Abou Amar, Salah Khalaf prend le pseudonyme d'Abou Iyad, etc. : la clandestinité est de mise. L'impulsion décisive pour la lutte armée date de 1967 : après la guerre des Six-Jours, le congrès du Fatah du 12 juin 1967 se détermine en faveur d'une reprise de la lutte armée, Al Asifa transfère dans les territoires occupés ses structures et multiplie dès lors les opérations avec, en point d'orgue, la bataille de Karameh (Jordanie), le 21 mars 1968, « mythe fondateur de la révolution armée » (O. Carré). Le modèle revendiqué est alors celui du *foco* , prôné par Che Guevara [33] , l'équivalent latino-américain des maquis, mais c'est un échec.

L'autre fait d'armes du Fatah est la prise de contrôle de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) et, consécutivement, la sortie de la clandestinité, en 1968. Si l'OLP domine la question, c'est en tant que fédération inspirée par la Ligue arabe et regroupant tous les courants, toutes les déclinaisons du nationalisme palestinien : une vitrine légale autant qu'une instance. L'OLP a été fondée lors du premier congrès palestinien, à Jérusalem-Est, sous la présidence du roi Hussein de Jordanie, le 28 mai 1964, et s'est alors dotée d'une charte de fondation. Celle-ci sera toutefois révisée en 1968, alors que Yasser Arafat, qui se présente après Karameh comme le seul leader arabe apte à défier Israël, prend la tête du comité exécutif en 1969 et le transforme peu à peu en un « Etat en exil » (*Naji Alouch*). On aura vite fait de cataloguer Arafat parmi les colombes : toute l'habileté du chef de l'OLP consiste désormais à surnager, à tenir la bride aux groupes qui lui sont fidèles, à gérer les alliances, les soutiens, et à éviter les traits des opposants. Dirigeant faible ou habile manipulateur, Arafat joue

la carte du chef d'Etat en exil devant l'ONU tout en préservant son image de chef révolutionnaire devant ses troupes.

Mais l'OLP ne se résume pas au seul Fatah : le jeu s'y est complexifié avec l'apparition de nouveaux groupes nationalistes aux idéologies et patronages variés, tous engagés dans la lutte armée. Ainsi, la Syrie inspire la création, en 1967, de la Sa'iqa, un groupe armé d'obédience baasiste dirigé par Muhammad Al-Ma'ayta. L'Irak n'est pas en reste et subventionne le Front de libération arabe à partir de 1969. Au Liban, le Mouvement nationaliste arabe, né en 1952, se scinde en plusieurs structures : le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache en novembre 1967, d'inspiration marxiste-léniniste, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDPLP, puis FDLP) de Nayef Hawatmeh, en 1968, d'extrême gauche, le Front populaire-Commandement général (FP-CG) d'Ahmed Jibril, séparé du FPLP en 1968 et lié au Fatah, ou encore le FPLP-Opérations extérieures, de Wadi Haddad/Abu Hani. Ces groupes, d'inspiration marxiste, entretiennent une mystique de la « révolution », rêvent d'établir à Beyrouth un « Hanoi arabe » et vont initier la dynamique terroriste.

Le nationalisme palestinien a donc des identités multiples, au risque de la schizophrénie – et les règlements de comptes ne sont pas rares entre factions rivales. L'un des débats majeurs est celui du mode de lutte : la charte de l'OLP se ressent de ce débat, qui prône, dans sa version révisée en 1968, la « lutte armée » comme « la seule voie pour la libération de la Palestine » (article 9). Toutefois, chaque groupe a son propre lexique, et le FPLP revendique de son côté « le style de la lutte armée qui prend au début la forme de guerre des partisans puis évolue en une guerre populaire de libération de longue durée [34] ». Au cœur de cette réflexion, le mot « révolution » qualifie à la fois le but et la méthode : la tactique palestinienne se veut, de toutes les manières, révolutionnaire.

Le terrorisme palestinien n'apparaît dans les médias que tardivement, du fait d'une « génération du désastre ». Jusque dans les années 1970, la résistance palestinienne se définit comme une résistance militaire, qui emprunte ses modèles à la guérilla et aux mouvements de décolonisation, en particulier au Vietnam. L'heure est à l'implantation de « foyers de résistance ». L'OLP distingue alors « lutte armée » et terrorisme, mais n'hésite toutefois pas à frapper à coups d'attentats la société civile israélienne, considérée – en bloc – comme une société ennemie. La bombe abandonnée en 1970 dans un cinéma de Tel-Aviv par Fatma Bernawi, première « terroriste » au procès médiatisé, montre bien que la frontière entre guérilla et terrorisme est poreuse et subjective. La « rébellion populaire », initiée en août 1967, s'avère néanmoins coûteuse en militants, du fait de l'efficacité des services de sécurité israéliens. A la fin des années 1960, le constat d'un relatif échec doit être fait, qui s'ajoute à l'échec des coalitions arabes contre Israël – Nasser parle même, pour évoquer la défaite de 1967, de la Naksa, le revers. L'heure est à une nouvelle stratégie…

Le détournement aérien, ou l'invention d'une propagande armée ?

Le détournement aérien n'est pas né au Proche-Orient : le premier détournement d'un vol commercial a lieu aux Etats-Unis, en Floride, en mai 1961, à l'initiative d'un groupe de réfugiés cubains [35]. Mais ce mode d'action, importé au Proche-Orient par le FPLP, et en particulier par l'un de ses chefs, Wadi Haddad, se développe avec le boom de l'aviation civile. Un avion fait, il est vrai, une cible de choix, qu'on décide de le détruire ou de s'en servir comme monnaie d'échange. Le FPLP inaugure cette forme de terrorisme spectaculaire qui mêle piraterie et prise d'otage le 23 juillet

1968, en détournant un vol Rome-Tel-Aviv, dérouté vers l'Algérie, laquelle, jouant le jeu des activistes, ne libéra les otages israéliens que quelques semaines plus tard. Ce détournement impressionne particulièrement une femme, destinée à incarner cette nouvelle forme de terrorisme et, dans la foulée, donner à la cause palestinienne et au FPLP un visage avenant : Leila Khaled [36] . Formée dans un camp du FPLP en Jordanie, cette jeune Palestinienne, native de Haïfa, embarque avec un complice le 29 août 1969 dans un vol de la TWA Rome-Tel-Aviv, vol qu'elle détourne vers Lod, puis Damas. L'objectif était l'ambassadeur israélien à Washington, Yitzhak Rabin, mais ce dernier n'avait finalement pas pris ce vol. Ce qui semble *a priori* un échec va s'avérer un succès médiatique : l'avion atterrit à Damas et, après l'avoir fait évacuer [37] , les deux terroristes le dynamitent sous les flashs des reporters. Une photographie fait bientôt le tour des rédactions qui montre la jeune femme, portant le keffieh, un fusil-mitrailleur AK-47 à la main, souriante : la « *terrorist pin up* [38] » devient une icône révolutionnaire, qui revendique jusque dans le nom du commando, « Che Guevara », ses références [39] ! La cause palestinienne accède brutalement aux médias et commence à drainer des soutiens.

La méthode ayant prouvé son efficacité, Leila Khaled – libérée, visage refait, et devenue entre-temps membre du comité central du FPLP – s'embarque le 6 septembre 1970 sur un vol El-Al Amsterdam-New York avec un complice, Patrick Arguello… un effectif réduit. Face à la résistance de plusieurs passagers, l'opération échoue, et Leila Khaled, seule survivante du commando, est remise aux autorités anglaises, l'avion ayant atterri à Heathrow. Ce dimanche 6 septembre reste toutefois dans les annales du détournement aérien sous le nom de « *Skyjack Sunday* », car l'opération menée par le FPLP était bien plus ambitieuse : ce n'était pas un, mais quatre vols qui étaient visés, et pour trois d'entre eux (Swissair, Pan Am et TWA), l'opération fut un succès : atterrissant en Jordanie, à Zarka, sur un ancien aéroport britannique, Dawson's Field, les avions sont eux aussi dynamités

après évacuation des passagers/otages, libérés le 12 septembre en échange, notamment, de Leila Khaled.

L'efficacité médiatique et politique du détournement est démontrée : l'ONU, dès le 16 décembre, s'est émue de cette nouvelle forme de piraterie (le terme de « terrorisme » n'est pas encore employé) et élabore une convention, signée à La Haye, qui organise et réglemente la répression internationale. Mais l'objectif visé – la médiatisation de la cause palestinienne – a été atteint. La définition du terrorisme que donne Jürgen Habermas, une « pathologie de la communication », trouve ici tout son sens. Toutefois, l'OLP s'inquiète de l'image négative qui en résulte. A l'occasion du détournement, le 20 juillet 1973, du Paris-Tokyo de la Japan Airlines – détournement calamiteux du fait de la mort accidentelle du chef du commando –, l'OLP se démarque du FPLP, qui abandonne la méthode, pourtant reprise par Wadi Haddad, lequel a alors fait scission en créant le FPLP-OE. Ce mode opératoire reste donc d'actualité [40] , mais l'enjeu était autre pour ces deux détournements, à cet égard novateurs, et il faut attendre le quadruple détournement du 11 septembre 2001 pour que, de nouveau, les objectifs du détournement connaissent une révolution de cette ampleur.

De la guérilla au terrorisme : la Jordanie, Etat-parrain malgré elle ?

Le nationalisme palestinien est désormais l'affaire de révolutionnaires professionnels, mais les Palestiniens restent un peuple d'exilés, dispersés aux frontières d'Israël. A cet égard, la Jordanie – qui contrôle la Cisjordanie – figure comme une patrie de substitution, qui ne dédaigne pas de rentrer dans le jeu palestinien. Ainsi, c'est sous la houlette du roi Hussein que se constitue l'OLP, et son premier président, Ahmed Choukeiry, s'engage prudemment à ne pas revendiquer la Transjordanie pour une future entité palestinienne. Cependant, l'année suivante, en 1965,

le même Choukeiry sollicite la tutelle de l'OLP sur les Palestiniens de Jordanie, une demande inacceptable pour la dynastie Hachémite. Entre l'Etat jordanien et les réfugiés palestiniens, les relations se tendent peu à peu. Le fait qu'une majorité de la population jordanienne soit composée de Palestiniens incite en effet les organisations palestiniennes – notamment le Fatah et le FPLP – à prendre leurs aises. Elles usent de la Jordanie comme d'une base arrière, notamment pour la logistique des détournements, voire envisagent une prise de pouvoir avec l'aide de la Syrie. Yasser Arafat appelle ouvertement au renversement de la monarchie, jugée traîtresse à la cause palestinienne, tandis que Georges Habache en dénonce la politique réactionnaire et proaméricaine. Le fait que la Jordanie tente, *via* le plan Rogers accepté en juillet 1970, de stabiliser (et pacifier) ses relations avec l'Etat hébreu renforce cet antagonisme, qui aboutit, le 1 er septembre 1970, à un attentat visant le roi Hussein. Il ne s'agit pas d'une première et le même Hussein, le 20 juillet 1951, était déjà témoin de l'assassinat de son grand-père et premier souverain de Jordanie, le roi Abdallah, un attentat commandité par le mufti de Jérusalem, Amin Al-Husseini, en réaction à l'annexion de 1948. La monarchie jordanienne est, dans une certaine mesure, traumatisée.

Dans la foulée, le *Skyjack Sunday* place la Jordanie dans la posture d'un Etat sinon terroriste, du moins affaibli, et impose aux autorités jordaniennes une intervention armée pour libérer les otages. C'est pourquoi la monarchie hachémite décide de frapper militairement l'organisation palestinienne du 17 septembre au 6 octobre 1970. L'opération s'achève avec le regroupement des forces palestiniennes et la « bataille » de Jerash-Ajloun, qui voit l'armée jordanienne écraser le dernier réduit des feddayin palestiniens, commandés par l'un des chefs du Fatah, Abu Ali Ayad. Les combats font près de 8 000 victimes et forcent les divers groupes palestiniens, sauvés par une médiation égyptienne, à un nouvel exil, libanais : la Jordanie ne sera désormais plus la base arrière du Fatah ou du FPLP. De ce mois de

septembre sanglant sort le groupe terroriste Septembre noir qui va, plus que tout autre, contribuer à façonner l'image d'un terrorisme palestinien.

SEPTEMBRE NOIR ET LE SPECTACLE DE LA TERREUR

« Faute de pouvoir reprendre la guérilla classique à travers les frontières israéliennes, ils [les jeunes du Fatah] tenaient à se livrer à une violence révolutionnaire d'un autre genre, que l'on désigne ailleurs communément par "terrorisme". […] pour éviter que la violence ne prît une forme individuelle et anarchisante, il n'y avait aucun autre moyen que de canaliser la vague de la colère, de la structurer et de lui donner un contenu politique [41] . » L'homme qui, de la sorte, revendique le principe de l'action terroriste n'est pas un anonyme au sein du Fatah : Salah Khalaf/Abu Iyad est un proche de Yasser Arafat. Exécuté en 1991 dans son refuge tunisien, ce militant de la première heure du Fatah est aussi l'un des chefs de Septembre noir, le groupe terroriste qui naît au lendemain de la crise jordanienne. Dissidence de l'OLP ou bras armé non assumé, Septembre noir entend innover. La nouveauté ici, c'est la revendication, par une génération nouvelle de militants, d'une forme inédite de violence qui vise désormais la Jordanie. Ainsi la première victime du groupe est-elle justement le Premier ministre jordanien, Wasfi Tall, assassiné au Caire le 28 novembre 1971. Septembre noir élargit manifestement la notion de cible au monde arabe, dans une logique ami/ennemi qui ne tolère aucune nuance. Dans cet esprit, Wasfi Tall est tué devant un parterre de ministres arabes : « Le spectacle a réjoui les responsables de l'attentat, qui cherchaient à adresser un avertissement précisément à tous ceux, dans le monde arabe, qui seraient tentés de sacrifier les droits ou les intérêts du peuple palestinien [42] . » Septembre noir faisait alors une entrée fracassante sur la scène orientale, un fracas qui n'était rien en comparaison de l'affaire de Munich.

Si le keffieh de Yasser Arafat et le sourire de Leila Khaled ont pu accentuer la médiatisation de la cause palestinienne, l'image – négative – qui demeure dans le monde occidental est plus sûrement celle d'un homme cagoulé qui se penche du balcon d'un bâtiment du village olympique, en l'occurrence le foyer des athlètes israéliens. On l'aura compris, le terrorisme a besoin des médias, avides de transgression, et le fait de s'attaquer aux athlètes israéliens, en violant la trêve olympique, à Munich, cité longtemps associée aux parades du régime nazi, offre de multiples résonances.

La prise d'otages qui se déroule, du 5 au 6 septembre 1972, devant les caméras de plusieurs milliers de journalistes et un public estimé à plus de 670 millions de téléspectateurs est probablement, avant les attentats du 11 septembre 2001, l'un des attentats les plus médiatisés. Le 5 septembre, un commando palestinien sans dénomination pénètre dans le village olympique, prend en otages 11 athlètes israéliens, tue deux entraîneurs qui avaient tenté de s'interposer et demande la libération de 234 activistes palestiniens ainsi que d'autres activistes, dont Ulrike Meinhof et Andreas Baader. Le Premier ministre israélien, Golda Meir, répond qu'il n'y aura pas de négociations : un choix devenu une règle dans la politique israélienne. Mais la police allemande et le chef de la délégation olympique égyptienne ne suivent pas cette ligne. Ils obtiennent le départ du commando et de ses otages jusqu'à la base de Fürstenfeldbruck, où un Boeing 727 les attend… ainsi qu'un piège tendu par les autorités allemandes. A 23 heures éclate une fusillade qui entraîne la mort de deux membres du commando ainsi que de tous les otages, qu'exécutent les Palestiniens.

Au lendemain de l'affaire, les réactions sont variées. Par-delà leur consternation et leur stupéfaction face au procédé, les pays occidentaux, l'Allemagne de l'Ouest tout particulièrement, constatent leur impuissance face à l'internationalisation du terrorisme. Dans la foulée, la RFA crée la

cellule GSG-9 de lutte contre le terrorisme. L'agence de presse palestinienne Wafa publie les testaments des fedayin, dont les corps, rapatriés, sont fêtés comme ceux de héros, et le Fatah se garde bien de dénoncer l'opération. Pour les médias arabes, Bonn et Tel-Aviv sont coresponsables du carnage, comparé au « piège de Lod [43] », une version reprise par l'un des chefs de Septembre noir, Abu Iyad [44]. Selon ce dernier, l'opération avait été planifiée pour réagir à la passivité du comité olympique saisi de la candidature d'une délégation palestinienne aux JO. Cet « affront » aurait poussé la direction de Septembre noir à préparer un attentat combinant médiatisation et prise d'otages. Mais Abu Iyad, qui omet au passage la mort des deux entraîneurs, assure que le commando avait ordre de ne pas faire couler le sang, et que c'est l'intransigeance d'Israël ainsi qu'une « péripétie dramatico-burlesque » qui ont poussé l'Allemagne, avec l'accord d'Israël, à planifier l'« assassinat des fedayin [45] »… et, par voie de conséquence, des otages. La posture un tantinet cynique qui consiste à considérer que la victime de l'attentat est responsable des dérapages éclaire dans tous les cas le besoin de légitimité des terroristes. Du côté israélien, ce drame, qui a été précédé de plusieurs attentats, raté (comme le détournement d'un avion de la Sabena, le 8 mai 1972) ou réussi (comme le massacre de Lod, du 30 mai 1972), exaspère les autorités. Israël autorise des bombardements « de représailles » le 8 septembre contre une dizaine de camps de réfugiés en Syrie et au Liban. Plus discrètement, le Mossad lance l'opération Colère de Dieu et la traque des responsables [46] … au sens large. L'opération, entre 1972 et 1988, frappe plus d'une vingtaine de personnes liées à Septembre noir autant qu'à l'OLP, initiant ainsi une guerre de l'ombre aux accents terroristes. Si l'Etat hébreu entend terroriser l'OLP, Septembre noir réplique, de la prise d'otages à l'ambassade israélienne de Bangkok (28 décembre 1972) au projet d'attentat contre l'avion qui transporte Golda Meir lors de sa visite à Rome en janvier 1973.

Par ailleurs, l'organisation poursuit ses représailles contre la Jordanie, une vendetta d'autant plus motivée que celle-ci a arrêté le 15 février 1973 l'un des auteurs de la tuerie de Munich, Mohamed Daoud Odeh/Abou Daoud, alors qu'il était chargé d'organiser l'évasion de huit prisonniers, membres de l'organisation. Pour sauver l'un de ses chefs, condamné à mort le 28 février [47], huit militants de Septembre noir prennent en otage, le 1er mars 1973, un groupe de diplomates présents à l'ambassade américaine à Khartoum, afin de faire pression sur la Jordanie. Cependant, ni le roi Hussein ni le président Nixon n'acceptent ce chantage, aussi les forces soudanaises donnent-elles l'assaut à l'ambassade au soir du 2 mars. Les terroristes, rejouant la scène de Munich, exécutent alors les diplomates américains et le chargé d'affaires belge avant de se rendre, le 4 mars. Entre-temps, la Jordanie, après avoir ratifié la peine de mort contre Abou Daoud, la commue en prison à vie puis le libère en octobre 1973. Au final, le Soudan remet les membres du commando à l'OLP, qui les confie aux geôles égyptiennes.

La stratégie d'internationalisation de la question palestinienne poursuivie par Septembre noir semble donc avoir porté ses fruits, mais c'est au détriment de la popularité de la cause, et des subsides qu'elle peut rapporter… un problème majeur pour l'OLP et Arafat, surtout quand celui-ci est près d'obtenir une reconnaissance onusienne, acquise en mai et confirmée en novembre 1974. Et ce d'autant plus que la « guerre des ombres » (A. Iyad) se prolonge entre activistes palestiniens et services israéliens. On ne peut sans doute pas parler d'un cycle attentat/répression, mais plus sûrement d'un cycle attentat/représailles, qui culmine à nouveau les 9 et 10 avril 1973, avec, après deux attentats contre l'ambassade israélienne à Chypre et contre un avion d'El Al, le raid meurtrier mené à Beyrouth par des commandos israéliens (opération « fontaine de jouvence ») contre un immeuble tenu par le FDLP. Cette « guerre d'usure » (B. Morris) se heurte finalement au réalisme politique. Si le Fatah a

souvent nié ses liens avec Septembre noir, la condamnation du terrorisme (mais non de la lutte armée) par Yasser Arafat en 1974 vaut avis de dissolution pour le groupe.

Le cas Abou Nidal : terrorisme et intransigeance

Le terrorisme prospère dans la radicalité et les conflits : à cet égard, les dissensions au sein du monde arabe, notamment face au problème palestinien, favorisent le fractionnement des groupes et des positions. Par ailleurs, Syriens, Egyptiens, Jordaniens, Irakiens, Libyens, etc. instrumentalisent les activistes palestiniens au service de leurs propres desseins. En outre, le processus de paix au Proche-Orient, avec toutes ses incertitudes et toutes ses limites, oppose bientôt les partisans d'une solution politique négociée et ceux d'une solution militaire et de l'intransigeance, un front du refus piloté depuis Damas, Bagdad et Tripoli. Quand, en 1973, se dessine au sein de l'OLP une évolution doctrinale autour d'un Etat palestinien coexistant avec l'Etat israélien, certains dissidents se radicalisent tout en proclamant que l'OLP trahit sa charte.

Parmi ceux-ci, Sabri Al-Bannâ/Abou Nidal est l'un des plus emblématiques, d'autant que l'homme a su se forger une légende en entourant sa vie d'un flou protecteur. Né en 1937, il appartient à la génération du désastre. Envoyé en Irak en 1970 pour tenir le bureau du Fatah, il se rapproche bientôt du régime de Bagdad jusqu'à se montrer hostile à la politique menée par Arafat au sein de l'OLP. Partisan de l'internationalisation du conflit autant que de l'intransigeance, Abou Nidal se manifeste lors d'une première prise d'otages à Paris, le 5 septembre 1973, à l'ambassade d'Arabie saoudite. Certes, les preneurs d'otages se réclament du groupe *Al Ikab* (le Châtiment), mais il apparaît par la suite que

l’opération a été planifiée par Abou Nidal. Après une nouvelle opération qui porte manifestement sa signature, celui-ci est exclu du Fatah en mars 1974. Rassemblant alors, depuis sa base irakienne, des dissidents de l’OLP, et notamment des anciens de Septembre noir, Abou Nidal forme une nouvelle structure terroriste qui revendique, jusque dans l’une de ses appellations – Fatah-Conseil révolutionnaire –, cette dissidence.

D’une violence extrême, l’organisation frappe tous azimuts : elle s’attaque aux représentants de l’OLP, jusqu’à Arafat, visé par un attentat en octobre 1974, comme aux personnalités du monde arabe ; elle cible les Israéliens et, plus largement, la communauté juive, tant l’antisionisme se confond parfois avec l’antisémitisme ; elle s’en prend aux Occidentaux, qu’ils soient américains ou britanniques – la reine d’Angleterre échappe en 1984 à un attentat. La « lutte armée contre le sionisme » vaut pour toute structure favorable à une solution concertée, et débouche sur une véritable guérilla menée contre l’OLP, qui frappe ses bureaux et ses représentants. Il s’agit également de discréditer la centrale palestinienne afin de bloquer les initiatives politiques. Enfin, une partie des attentats visant le monde arabe, et notamment les émirats, n’est rien d’autre qu’une forme de chantage pour obtenir des subsides. Spectaculaire et internationale, cette stratégie, sans être originale, copie le FPLP. On lui attribue du reste 40 % des actions terroristes palestiniennes [48] . Ainsi, le 16 mai 1982, le gouvernement israélien décide que tout attentat palestinien contre un Israélien ou un juif sera considéré comme une rupture du cessez-le-feu avec l’OLP au Liban. Et, le 3 juin, l’attentat, revendiqué par le groupe Abou Nidal, qui blesse grièvement l’ambassadeur d’Israël à Londres, Shlomo Argov, a les conséquences espérées par le front du refus – mais aussi par Tel-Aviv : dès le lendemain, des raids de représailles frappent les bases palestiniennes au Liban, prémices de l’opération Paix en Galilée déclenchée le 5 juin.

En France, l’attentat de la rue des Rosiers, le 9 août 1982, conclut une série d’une quinzaine d’attentats contre des institutions ou établissements

juifs ou israéliens. Cet attentat relie Abou Nidal à Action directe ainsi qu'à d'autres groupes et dévoile, au passage, les réseaux du terrorisme.

La trajectoire politique d'Abou Nidal n'en demeure pas moins complexe, le groupe passant de la protection irakienne à la Syrie (1979) puis à la Libye (1985) au gré des changements d'alliance des divers régimes. Isolé dans ses débuts, le groupe Abou Nidal finit par trouver une forme de reconnaissance politique au sein du Front du salut national palestinien (FSNP) qui, en mars 1985, réunit, dans une commune opposition à Arafat, le FPLP de Georges Habache, le FDLP de Nayef Hawatmeh, le FP-CG d'Ahmed Jibril ainsi que de nombreux dissidents du Fatah autour d'Abou Mousa. Mais l'échec de ce regroupement, qui n'a d'autre option que le terrorisme, marque les limites de celui-ci au regard des attentes de la population palestinienne. La mort à Bagdad, en 2002, dans des conditions troubles, d'Abou Nidal ne fait que confirmer cette impasse. Du terrorisme au mercenariat, la frontière est ici assez ténue, dans le cas d'un groupe engagé dans des attentats tous azimuts. Cohérent dans ses objectifs et chaotique quant à ses alliances, cet itinéraire peut somme toute se comparer à celui d'Illich Ramirez Sanchez/Carlos.

Tripoli, capitale du terrorisme ?

La cause palestinienne a ses havres : la Jordanie, puis le Liban, furent les premières bases arrière du mouvement palestinien et de la lutte armée aux frontières. Mais de la crise de Septembre noir à la guerre civile libanaise en passant par les scissions et dissidences, le mouvement palestinien est contraint de s'exiler plus loin, en Tunisie, au Sud-Yémen, en Syrie, en Algérie, etc. Aucun de ces pays n'a toutefois revendiqué le terrorisme comme moyen de pression, se contentant d'héberger des exilés.

Le cas de la Libye du colonel Kadhafi est donc d'autant plus singulier, mis en relief par le bombardement américain sur Tripoli du 15 avril 1986.

Cette crise, qui voit se télescoper la problématique du terrorisme et celle des relations entre Etats, provient d'abord du virage diplomatique qu'opère le gouvernement américain vis-à-vis du terrorisme et de ses Etats-parrains. Le 9 juillet 1985, Ronald Reagan, devant l'assemblée annuelle de l'American Bar Association, expliquait que les Etats-Unis étaient « en état de guerre » contre la haine fanatique de certains « Etats-brigands » [49] , dont la Libye. Cette politique nouvelle, qui tranchait avec la doctrine d'apaisement traditionnelle, avait été engagée sous le coup des attentats contre la présence américaine au Liban (1983).

C'est paradoxalement l'affaire de l' *Achille Lauro* , un navire de croisière détourné le 7 octobre 1985 à Port-Saïd (Egypte), qui inaugure la crise américano-libyenne, une crise qui formalise le concept flou d'Etat-voyou (*outlaw/rogue state*) promis à un bel avenir. « Paradoxalement », parce que le Front de libération de la Palestine, groupuscule qui revendique le détournement, est une émanation de l'irak. Quoi qu'il en soit, le détournement se conclut par la mort d'un otage, un touriste américain, Leon Klinghoffer, ainsi que par une solution négociée qui voit le commando quitter sans encombre l'Egypte pour la Tunisie, siège de l'OLP. Une sortie de crise que les Etats-Unis ne peuvent plus tolérer après un discours comme celui de juillet. Aussi l'avion qui emporte le commando et son chef Aboul Abbas vers Tunis est-il intercepté le 12 octobre par des avions de chasse américains et dérouté vers une base sicilienne de l'OTAN. Cette démonstration de force demeure sans suite puisque l'Italie refuse d'extrader le commando, mais elle fait écho au bombardement du siège tunisien de l'OLP par l'aviation israélienne du 1 er octobre 1985 [50] . Cependant, l'Amérique cherche désormais à faire un exemple… Or, parmi les Etats qui parrainent le terrorisme, la Libye est, de loin, celui qui le fait avec le plus d'ostentation et de provocation. Elle constitue donc une cible d'autant plus

aisée qu'elle ne bénéficie pas d'un appui soviétique, comme la Syrie. Une première crise navale américano-libyenne, en mars 1986, offre le prétexte au bombardement américain, le 24 mars, d'une base de missiles libyens. Le cycle attentat/représailles est alors enclenché, Tripoli usant d'Abou Nidal comme de son bras armé. Ce sera l'attentat du 2 avril 1986, qui frappe un vol Rome-Athènes de la TWA et ne fait, miraculeusement que quatre victimes, suivi, le 6 avril, par une explosion dans une discothèque de Berlin-Ouest fréquentée par des soldats américains. L'enquête menée par la police allemande désigne la logistique syrienne, derrière Abou Nidal, mais pointe l'inspiration libyenne. Elle donne une justification au raid aérien mené contre le quartier général du colonel Kadhafi, à Tripoli, le 15 avril 1986, raid opéré avec l'assistance du Royaume-Uni, également en froid avec la Libye depuis la mort, en 1984, d'un agent de police tué par une balle tirée depuis l'ambassade libyenne. Sans être une innovation tactique, puisque Israël pratique depuis longtemps ce genre de représailles, le raid marque sur le plan des relations internationales une rupture – un Etat frappe un autre Etat, et non une organisation – en l'accusant de terrorisme, perçu comme un acte de guerre.

Le cycle attentat/représailles est enclenché, qui mène aux attentats de Lockerbie (21 décembre 1988) et du DC 10 d'UTA Paris-Brazzaville (19 septembre 1989). Mais, plus encore, c'est l'émergence du concept d'Etat-voyou, passé de la théorie à la réalité, un concept développé jusque dans les années 2000, qui fait le pendant à une autre expression reaganienne : l'« empire du Mal » (l'URSS). Derrière cette appellation mal définie et aisément instrumentalisable, se pose effectivement la question des Etats parrainant le terrorisme, une question cruciale qui relève encore des rapports de puissance plutôt que de considérations de droit international.

Vers la « cause palestinienne » : une question qui s'internationalise

L'internationalisation de la question palestinienne, devenue une « cause » revendiquée par l'extrême gauche radicale à travers le monde, est probablement l'un des faits les plus marquants de cette histoire. Certes, l'appui financier, voire logistique, des pays de l'Est à la cause palestinienne est une donnée ancienne, qui s'insère dans la guerre froide. La visite en Chine populaire, en février 1970, d'une délégation de l'OLP menée par Yasser Arafat, suscite même une comparaison inattendue, dans la bouche d' Arafat, entre l'ascétisme chinois et les préceptes de l'islam… Mais l'alliance entre groupes terroristes, qui tissent des liens (par l'intermédiaire de certains Etats complices, telle la Syrie) et mutualisent la logistique comme les attentats, confère à leur action une tout autre ampleur, et une efficacité accrue. Le fait que l'un des pirates de l'air du détournement de l'avion d'El Al Amsterdam-Tel-Aviv du 6 septembre 1970 – Patrick Arguello (tué dans l'avion) – ait été un sympathisant nicaraguayen du FPLP atteste d'une première internationalisation. Sa complice, Leila Khaled, se souvient, dans ses mémoires, des « étudiants étrangers » occidentaux venus se former dans les camps libanais du FPLP après les révoltes de 1968 et parmi lesquels elle a peut-être croisé un Vénézuélien du nom d'Illich Ramirez Sanchez, dit Carlos, ou bien un avocat internationaliste en rupture de prétoire (Jacques Vergès, qui entre en clandestinité durant cette période). La révolution palestinienne doit devenir l'étincelle d'une révolution orientale. Cette stratégie, patronnée par Georges Habache et Wadi Haddad, a été copiée par le Fatah, qui dispose de ses propres « camps de solidarité [51] », avant d'être reprise et développée dans les années 1980 par tous les groupes dissidents de l'OLP.

De là à parler de fraternisation et de causes communes, il n'y a qu'un pas, franchi en 1972, tout d'abord lors du massacre de Lod, puis dans les revendications de la prise d'otages de Munich. Dans cette histoire d'une cause qui s'internationalise, et d'une pratique – le terrorisme – qui se mondialise, un attentat fait date. Le massacre de Lod, du 30 mai 1972, est de loin l'attentat le plus surprenant de la période : surprenant à plusieurs titres, comme attentat suicide – l'un des premiers du genre – perpétré par un groupe d'activistes de l'Armée rouge japonaise (*Nihon-Sekigun*). Trois terroristes japonais mitraillant un groupe de touristes portoricains dans un aéroport israélien avant de se donner la mort : le drame peut sembler incompréhensible, mais il confirme la dimension désormais internationale de la cause palestinienne, que revendique l'extrême gauche radicale. Cet attentat étonne et fait bientôt figure d'exemple, celui du sacrifice de militants japonais pour la cause palestinienne : le concept d'attentat suicide et de kamikazes semble alors un article d'importation au Proche-Orient. La confession du survivant du commando, Kozo Okamoto, a permis d'éclairer cet attentat singulier mené par l'Armée rouge japonaise en collaboration avec le FPLP. Le contact entre le FPLP et le *Sekigun-ha* (Faction armée rouge japonaise) a été établi par Fusako Shigenobu, l'une des membres de l'organisation radicale japonaise [52] . La « Reine rouge » s'est installée à Beyrouth en janvier 1971, jouissant de la protection de Georges Habache. Un partenariat a été mis en place autour d'un film de propagande, *Déclaration de guerre mondiale par le FPLP et l'Armée rouge* , réalisé en janvier 1971 par Masao Adachi et Koji Wakamatsu, qui proclame ainsi la naissance d'une « branche arabe » du *Sekigun-ha* , devenue en 1972 le *Nihon-Sekigun* . S'ensuit une longue collaboration entre les deux groupuscules d'extrême gauche, et, pour les activistes nippons, une errance orientale, du Liban à Tripoli en passant par Damas, au hasard des bases du FPLP et de la géopolitique du front du refus.

Le détournement du vol Air France Tel-Aviv-Paris du 27 juin 1976 vers Entebbe (Ouganda) fait également figure d'opération mutualisée : le commando, formé de deux Palestiniens du FPLP-OE de Wadi Haddad et de deux Allemands de la RAF (Faction Armée rouge), présente des revendications internationales, également appuyées par le régime ougandais d'Idi Amin Dada. Plus largement, les liens que Septembre noir, Abou Nidal, le FPLP et ses dérivés, etc., tissent avec l'extrême gauche radicale ou le terrorisme arménien de l'ASALA sont réels, illustrés, dans le cas français, par la série d'attentats de 1982. En 1980, la naissance des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) de Georges Ibrahim Abdallah, un Libanais ayant à son tour épousé la cause palestinienne après être passé successivement par le FPLP puis le FPLP-OE, montre la persistance de cet engouement avec, toutefois, une légère nouveauté, sans doute due au contexte libanais : outre Israël, le groupe vise également les nations présentes au Liban – la France et les Etats-Unis. Il se fait connaître en 1982 par une série d'attentats en France et en Italie, visant des diplomates américains et israéliens. Capturé par les autorités françaises en 1984, Georges Ibrahim Abdallah se retrouve au cœur d'une vaste négociation secrète, qui éclaire au passage les liens existant entre les groupes terroristes occidentaux, palestiniens, la Syrie et l'Iran. En passant de question à cause, la Palestine est devenue un carrefour pour les groupes terroristes.

Carlos, « rebel without a cause » ?

Un homme incarne à la fois l'internationalisation de la cause palestinienne et ses limites : Illich Ramirez Sanchez, dit Carlos. Associé au terrorisme palestinien, il est aussi perçu, au-delà du terroriste, comme un mercenaire. Et, de fait, le personnage est complexe. Né au Venezuela en 1949, il chemine très tôt dans les rangs de l'extrême gauche et serait passé par l'université Patrice-Lumumba de Moscou, d'où il fut expulsé, laissant

derrière lui le soupçon d'un recrutement par les services soviétiques. Surtout, il est formé en 1970 dans les camps libanais du FPLP, qu'il quitte pour rejoindre Wadi Haddad quand celui-ci fait scission et crée le FPLP-OE (1973). Illich Ramirez Sanchez est au diapason de la stratégie prônée par Haddad : un terrorisme internationalisé et spectaculaire, qui s'appuie sur des liens tissés avec toute l'extrême gauche radicale en Occident. Mais celui qui se fait désormais appeler Carlos est avant tout incontrôlable. Ainsi, après deux attentats en Angleterre, se fait-il connaître le 3 août 1974 par une série d'attentats parisiens contre les rédactions de *L'Aurore* , *Minute* et *L'Arche*, qu'il accuse de propagande sioniste… et parvient déjà à égarer les enquêteurs, avec un tract de revendication émanant du FPLP (qui dément) et des explosifs venus d'Irlande. Carlos personnifie à la fois les dangers du terrorisme individuel, sans lien véritable avec une organisation, et ceux d'un terrorisme mutualisé. On le retrouve en effet en complice – resté à la porte – lors de la prise d'otages menée par un commando de l'Armée rouge japonaise à l'ambassade de France à La Haye (13 septembre 1974), alors qu'il est à l'origine de l'attentat du drugstore Saint-Germain à Paris, qui, le 15 septembre 1974, vient douloureusement renforcer la pression exercée par la prise d'otages hollandaise.

C'est surtout la prise d'otages au siège de l'OPEP, à Vienne, le 21 décembre 1975, qui fixe sa silhouette – soigneusement copiée sur celle de Che Guevara, béret et pilosité compris – et dévoile ses ambiguïtés. L'opération, à laquelle collaborent des hommes des Cellules révolutionnaires [53] et du FPLP-OE, a été commanditée par la Libye, qui, très discrètement, cherche à faire pression sur les prix du pétrole. La crise entraîne la séquestration de 66 personnes, dont 13 ministres, et aboutit, après négociation, à une rançon ainsi qu'à une libération du groupe entre Vienne, Alger et Tripoli. Est-ce un succès ? Ni pour la Libye, ni pour la cause palestinienne. L'Algérie a pris la conduite des événements et a servi d'intermédiaire entre Carlos, autoproclamé chef du groupe, et les pays visés

– l’Iran et l’Arabie saoudite –, qui ont accepté de verser une énorme rançon en échange de leurs ressortissants : l’attentat politique s’est donc mué en une prise d’otages tarifée. Plus officieusement, Wadi Haddad, exaspéré par la tournure d’une affaire où la cause palestinienne semble anecdotique, exclut, en 1976, Carlos du FPLP-OE. Est-ce la fin de l’activiste propalestinien ?

Toujours entouré de membres des Cellules révolutionnaires (Magdalena Kopp, Johannes Weinrich, etc.), Carlos continue sa carrière, de part et d’autre du rideau de fer. Passant du Liban au Yémen du Sud, à la Syrie, au Soudan, il n’est alors plus vraiment un « combattant » de la cause palestinienne mais plutôt un terroriste à gages, qui met ses compétences et son réseau dans le bloc de l’Est comme dans le monde arabe au service de causes variées et d’opérations lucratives, des chantages à la bombe notamment. Une entreprise gyrovague qui cible un temps la France, après l’arrestation de Magdalena Kopp et de Bruno Bréguet, deux comparses membres des Cellules révolutionnaires. Une série d’attentats sanglants, du 29 mars 1982 (attentat du train Le Capitole, Paris-Toulouse) au 31 décembre 1983 (à la gare Saint-Charles de Marseille) cherche à ébranler la fermeté du gouvernement français. Toutefois, l’Histoire finit par rattraper le terroriste : la chute du mur de Berlin le prive de nombreux soutiens. Dangereux, Carlos est aussi devenu encombrant, et son errance se conclut en 1994 : capturé à Khartoum, certes sans mandat mais avec l’accord du gouvernement soudanais, Carlos, redevenu M. Ramirez Sanchez, peut, depuis sa prison, peaufiner une image plus en adéquation avec le besoin de légitimité qui, somme toute, anime tout activiste.

Avec Carlos se pose toutefois la question, lancinante, du rapport entre justice et mémoire : après une série de procès où celui qui n’est plus que l’ombre du « chacal » rejoue, avec obstination, son personnage de Che Guevara de la cause palestinienne [54] , la Justice trouve ses limites dans l’accumulation des charges et des condamnations. Restent les victimes et

cette dimension essentielle du procès qui est encore à développer, l'enjeu de la résilience.

La dimension religieuse : un échec ?

Les conflits au sein du mouvement national palestinien entre partisans d'une solution politique et tenants d'une intransigeance armée ont provoqué des scissions. Ils ont également libéré un espace par où s'engouffre l'islamisme. En Palestine mandataire, ce courant s'incarne au cours des années 1930 dans la confrérie des Frères musulmans. Tolérée, du fait de son action sociale, par les autorités israéliennes, qui la perçoivent comme un contrepoids à l'OLP, la Confrérie, légaliste, ne figure alors pas une structure de résistance. Et lorsque résistance il y a, telle celle des fedayin venus de Gaza et armés par l'Egypte, elle relève de Frères musulmans en rupture de ban, recrutés par Nasser en 1955 [55] . Cette neutralité finit toutefois par lasser certains frères, qui optent, dans les années 1980, pour la lutte armée : le Jihad islamique en Palestine considère celle-ci comme un territoire musulman qu'il incombe de défendre et de restaurer. Il se fait connaître, à partir d'octobre 1986, par une série d'attentats visant des chauffeurs de taxi et un groupe de jeunes recrues de Tsahal puis, l'année suivante, à Gaza. Toutefois, ce terrorisme d'inspiration religieuse ne prend pas immédiatement. Apparu en marge, il se dilue dans l'Intifada (1987) et le principe d'un soulèvement populaire, avant de renaître dans le contexte de la deuxième Intifada, à partir de 2000. Entre-temps, la naissance du Mouvement de la résistance islamique (MRI), ou Hamas, et sa conquête de la bande de Gaza (2006) témoignent non seulement du fossé qui s'est creusé entre le nationalisme politique et l'islamisme, mais également des nouvelles tendances – islamistes – du nationalisme palestinien.

LA PAIX ET SES MARGES

Le 9 novembre 1977, l'annonce égyptienne d'une négociation en vue d'une paix séparée avec Israël bouleverse la stratégie palestinienne. L'OLP, qui avait successivement conquis une reconnaissance arabe et onusienne (1974), puis américano-soviétique (communiqué Vance-Gromyko du 1 er octobre 1977), perdait un soutien majeur, au risque de se retrouver isolée au Liban. L'accord de Camp David (1978), préalable à la paix israélo-égyptienne de Washington (26 mars 1979), incite le Fatah à reprendre le chemin du terrorisme. L'attentat qui vise, le 11 mars 1978, un autobus israélien sur la route de Haïfa, déclenche, certes, trois jours plus tard, une intervention militaire israélienne au Liban, mais il a pour objet de rappeler l'enjeu palestinien, un dessein reconnu en juillet 1978 par Arafat dans une interview à *Al Hawadith* [56] . Arafat revient en 1982 sur cette stratégie risquée en se rapprochant de l'Egypte et de la Jordanie, première étape en vue d'une négociation avec Israël. Au programme, un impératif défini dès 1975 dans un mémorandum d'Henry Kissinger : la dénonciation du terrorisme.

Le 14 décembre 1988, à l'issue d'une négociation menée par l'intermédiaire de la Suède et sous la pression américaine, Yasser Arafat accède à l'une des conditions majeures posées par Israël : la condamnation du terrorisme « sous toutes ses formes » et, parallèlement, le choix de « vivre pacifiquement aux côtés d'Israël ». Entre-temps, la proclamation par l'OLP d'un Etat palestinien, à Alger, le 15 novembre 1988, a changé la donne, au moins symboliquement. Est-ce là le résultat du terrorisme palestinien ? Est-ce la démonstration, au contraire, que là où le terrorisme échoue, la négociation triomphe ? L'Intifada, qui a commencé un an plus tôt, en décembre 1987, a, dans une certaine mesure, déjoué les calculs des uns et des autres. Il ne s'agit ni de la « rébellion populaire » – autrement dit de la lutte armée – espérée en 1967 par le Fatah, ni d'une nouvelle forme de

terrorisme, mais d'un soulèvement peu à peu coordonné par un commandement unifié auquel l'OLP se rallie. Affaire de générations, alors ? Si la génération du désastre a su donner au drame palestinien un écho planétaire, la suivante a su replacer la population palestinienne en actrice de son histoire, et non plus en simple otage des conflits arabes.

Mais la naissance de l'Autorité palestinienne du fait des accords d'Oslo, en 1993, ne constitue pas une solution à la question palestinienne, à peine une esquisse. Et le renouveau du terrorisme palestinien dans les années 2000 – renouveau dans les méthodes autant que dans la doctrine – confirme la persistance de la cause palestinienne autant que son glissement vers de nouveaux soutiens.

Comment évaluer la part du terrorisme dans la naissance d'Israël ou de l'Etat palestinien (du moins dans ses prémices de 1988) ? On ne saurait bien sûr réduire un processus à la fois politique et diplomatique aussi complexe à l'activisme de quelques groupes. Aussi convient-il de nuancer la question et de se demander à quel niveau opère l'attentat. Détermine-t-il une prise de conscience nationale, comme une manière de « faire les Palestiniens avant de faire la Palestine »…, pour plagier la formule célèbre de D'Azeglio, qui voulait « faire les Italiens après avoir fait l'Italie » ? Favorise-t-il une prise de conscience générale en attirant sur un problème donné l'attention des organisations internationales ? Et donc, à qui s'adresse l'attentat ? A un Etat ou à une communauté visée par la violence afin de les terroriser ? Aux médias et opinions publiques du monde entier afin de les saisir ? A une population témoin censée en éprouver un regain de fierté nationale et renouer ainsi avec une identité nationale blessée ? Si l'on écarte les actions ciblées destinées à obtenir une libération ou venger une attaque, la plupart des activistes admettent le fait que leur action relève autant d'une dimension de publicité de la cause que d'une volonté d'effrayer l'adversaire. Mais cette stratégie, qui joue de l'ambiguïté entre violence et

diplomatie, peut s'avérer schizophrène pour une organisation comme l'OLP, partagée entre le rameau d'olivier et le fusil du révolutionnaire. A l'inverse, la stratégie du front du refus mise en musique par Abou Nidal et d'autres vise à générer le chaos, à bloquer les voies de la diplomatie et à cliver davantage la situation. Le terrorisme se complaît forcément bien plus dans ce type de stratégie nihiliste, jusqu'à accoucher de ses propres marginaux, tel Carlos.

Le conflit israélo-palestinien n'en est pas moins emblématique d'un duel de légitimité et d'un héritage qui mêle violences et représailles. A cet égard, on doit observer le poids des procédés terroristes dans la culture politique : la légitimation de la violence politique laisse des traces dans les sociétés qui en sont issues et, sans dévoyer un concept forgé pour la Première Guerre mondiale, on peut envisager là une forme d'« ensauvagement » des sociétés.

8

« Dans l’ombre chaude de l’islam »

« Nous aimons la mort comme vous aimez la vie. »

Oussama B EN L ADEN , entretien avec CNN, 1997 [1] .

L’émergence et l’affirmation d’une violence religieuse au sein de l’Islam, qui fait le lien entre une idéologie politique, un fondamentalisme religieux et une pratique, le jihadisme, est assez tardive et résulte des événements qui se produisent dans le courant de l’année 1979. La révolution iranienne qui éclate, certes, dans le monde chiite mais dont l’écho résonne dans tout l’Islam, est un premier coup de tonnerre. L’invasion de l’Afghanistan par l’Union soviétique en offre une cause au monde musulman, d’autant plus légitime qu’elle rencontre initialement l’assentiment du monde occidental. Elle procure également un terrain d’entraînement guerrier et permet de former une internationale combattante sur le mode des Brigades internationales de la guerre d’Espagne, des vétérans pour des combats futurs (la Bosnie, de 1992 à 1995, aura, dans une moindre mesure, la même fonction). Enfin, la signature des accords de Camp David entre l’Egypte et Israël, après les défaites des guerres israélo-arabes, éteint l’hypothèse d’un règlement militaire de la question palestinienne et semble confier la question à d’autres stratèges et à d’autres méthodes.

La violence, donc, mais une violence singulière qui puise sa légitimité dans la religion : le 74 e verset de la sourate 4 « *An-Nisa* » est souvent cité en référence : « Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense. » Faut-il alors parler de terrorisme ? La dimension politique est manifeste, qui justifie cette qualification, *via* une idéologie politique : l'islamisme. Sur ce sujet planent de nombreux stéréotypes, on la résume souvent, et faussement, à une idéologie violente, qui ferait le lit du terrorisme. Or, si les idéologies et religions se prêtent assez facilement à la violence, elles ne s'y résument pas, et l'islamisme, comme n'importe quelle théorie politique, pose la question des moyens pour arriver à ses fins. En postulant à un universel qui n'est pas celui des droits de l'homme et du libéralisme, l'islamisme déconcerte l'Occident, toujours prompt à revendiquer pour lui le monopole de l'universalité. Mais il s'agit bien d'un universalisme, qui s'adresse à une communauté en lui proposant un projet, alternatif au modèle occidental. La violence politique constitue, pour certains radicaux, la voie rapide en vue de ces fins. L'avènement d'un terrorisme d'inspiration religieuse dans le monde musulman constitue donc un phénomène majeur, médiatisé parfois à outrance, et qu'il est important de saisir. Une démarche qui suppose toutefois des précautions théoriques, à commencer par la distinction entre sunnisme et chiisme, une distinction qui délimite deux sociétés et des pratiques diverses, voire adverses. Car la désignation de l'adversaire importe, pour un terrorisme qui mêle conceptions religieuses et géopolitiques.

Le rapport à la religion, à ses valeurs, à ses pratiques (et notamment, dans l'islam, le jihad), à ses dogmes, entraîne également des questions sur les acteurs, les méthodes, les formes de légitimation, les rituels propres à cette violence. En effet, les religions entretiennent avec la mort un rapport intime qui donne lieu à des débats non pas stratégiques, mais théologico-

stratégiques, autour du suicide/martyre. On voit même, à cet égard, des liens se tisser entre activistes chiites et sunnites, liens impensables naguère. Enfin, Al-Qaida signe l'émergence d'une structure originale, tant dans son mode de fonctionnement que dans son usage conjoint de la modernité et des références fondamentalistes, une organisation qui change non pas le terrorisme, mais la perception qu'on en a… la peur elle-même !

Politique et religion dans le monde musulman

La naissance de l'islamisme comme idéologie politique résulte d'un ébranlement majeur au sein du monde musulman : la disparition du califat. Depuis la fin du XVIII e siècle, les sultans ottomans se présentent comme les titulaires du califat, magistrature suprême de l'islam. Ils incarnent alors la continuité d'une institution islamique ininterrompue depuis la mort du Prophète en 632. Outre leur pouvoir politique au titre de sultans, ils assument, comme califes, une fonction à caractère religieux en tant que protecteurs des Lieux saints (La Mecque et Médine) et défenseurs de l'islam. Cette fonction leur assure une audience immense au sein de la communauté musulmane sunnite. Toutefois, à la fin du XIX e siècle, l'Empire ottoman, affaibli, est qualifié d'« homme malade de l'Europe » par des puissances avides de se partager ses restes, et la fonction califale entre en décadence. A la fin de la Première Guerre mondiale, la défaite de l'Empire ottoman marque son arrêt de mort et scelle le sort du califat. C'est Mustapha Kemal qui abolit finalement le sultanat en novembre 1922 et le califat en mars 1924, dans la logique de la nouvelle idéologie nationaliste turque qui prône la séparation de la religion et de l'Etat.

Cette décision suscite un débat d'autant plus vif dans le monde musulman que le Moyen-Orient est passé sous domination ou mandat occidental, et que de nouveaux problèmes se posent, à commencer par la question de la Palestine. La période califale fait figure d'ancien régime autant que de belle époque : il s'agit moins de le rétablir, que de le rénover, ou de le renouveler. L'un des pionniers de ce renouveau est le Syrien Muhamad Rachid Rida, partisan d'un système original – l'imamat –, qui fonde un Etat islamique autour d'un imam élu par un collège religieux. Le projet de Rida est novateur et fait naître le concept d'un gouvernement de l'islam et, par là même, d'un islam politique. Cet appel à une politisation de l'islam ne fait pas consensus, mais il est entendu, notamment par un jeune instituteur égyptien, Hassan Al-Bannâ (1906-1949), également influencé par le courant salafiste.

Le salafisme, en tant que mouvance, apparaît au XVIII^e^ siècle dans le monde arabe, ainsi qu'en Inde. Ce fondamentalisme religieux prône logiquement un retour aux fondements (ou supposés tels) de la religion musulmane, celle des « pieux ancêtres » (*salaf al-salih*) de l'Arabie du VII^e^ siècle. Il s'inspire d'une pensée religieuse formulée dès le IX^e^ siècle par Ibn Hanbal, puis au XIII^e^ siècle par Ibn Taymiyya, avant d'être formalisée au XVIII^e^ siècle par Ibn Abdel Wahhab. Ce dernier, tentant de saisir les causes de la crise du pouvoir ottoman, estimait qu'il s'agissait d'une crise religieuse due à la trahison, par le pouvoir ottoman, du message coranique originel, un message qui devait donc être rétabli [2] . Le salafisme se décline en diverses versions : un salafisme littéraliste, qui se consacre à l'étude religieuse et récuse toute action politique, un salafisme réformiste, qui entend, lui, peser sur le débat politique, et enfin un salafisme jihadiste, dont se revendiquent les activistes, qui prône la violence politique. Ce dernier type est de loin le plus médiatisé, s'il n'est pas le plus représentatif.

A l-Bannâ fonde, en mars 1928, à Ismaïlia, sur les bords du canal de Suez, une organisation imprégnée tout à la fois du « message salafiste » et de « vérité soufie » [3] : l'association des Frères musulmans (*al-Ikhwan al-Muslimun*). Originale en ce qu'elle mêle une dimension religieuse et des attentes politiques et sociales, cette organisation s'insère dans un mouvement plus ample qui voit l'émergence de nouveaux courants idéologiques dans l'Egypte des années 1930. En effet, tandis que le modèle libéral et parlementaire occidental, mâtiné de nationalisme, semblait pouvoir s'imposer dans l'Egypte des années d'avant-guerre, la jeune génération – celle de l'immédiat après-guerre – le rejette majoritairement. Cela correspond, il est vrai, à un contexte de remise en question générale du modèle libéral par le communisme et les fascismes avec, dans le cas égyptien, la référence à une histoire particulière depuis l'Antiquité, ainsi qu'à une identité propre, centrée à la fois sur l'Egypte et l'Islam. Le nationalisme égyptien exalte la grandeur passée, y compris pharaonique, et rêve de prendre la tête d'un monde arabe renouvelé par l'islam.

Le mouvement connaît un rapide succès, fondé sur une politique sociale dynamique. En 1933, Al-Bannâ installe le siège de la confrérie au Caire : il est alors à la tête de plus de 20 sections disposant d'écoles et de dispensaires. Et le mouvement essaime au Soudan, en Syrie, en Jordanie et en Irak, revendiquant 300 sections en 1938 et plus de 2 000 en 1948. Ce succès s'explique également par le contexte politique égyptien : le traité anglo-égyptien de 1936 confirme la dépendance du pays, en dépit de l'indépendance formelle de 1922 et de la constitution de 1923. Les partis politiques traditionnels, dont le parti nationaliste Wafd (1918), sont incapables de disputer la suprématie anglaise, ce dont témoigne l'entrée de l'Egypte dans le second conflit mondial sur pression anglaise, et cela en dépit des appels à la neutralité. Les Frères musulmans figurent une alternative originale.

Sur le plan politique, leur doctrine s'élabore progressivement : si le principe de la centralité de l'islam, fondateur, est proclamé en 1933 dans le *Credo des Frères* [4] , les conséquences politiques de cette idée émergent plus lentement. La confrérie revendique, pour son propre compte, la dimension politique de l'islam, en se substituant au calife censé l'incarner. Aux partis nationalistes égyptiens, accusés d'incompétence et de corruption, les Frères musulmans opposent un slogan bientôt devenu proverbial : « Le Coran est notre constitution. » Ainsi signifient-ils que l'islam est un système complet, et qu'il est inutile d'aller chercher le fondement de l'ordre social dans des valeurs européennes. L'islamisme se nourrit de cette proposition : la solution aux problèmes politiques que connaissent les musulmans réside dans l'instauration d'un Etat islamique, qui applique la *charia* comme devrait le faire, selon la tradition, le calife.

Ainsi, Al-Bannâ est-il peu à peu devenu une figure égyptienne importante autant qu'une alternative politique. Parallèlement, les Frères musulmans se sont dotés, comme la plupart des partis nationalistes, d'un bras armé sur le modèle des partis radicaux européens : le parti Wafd a ses Chemises bleues, le parti Jeune Egypte ses Chemises vertes, les Frères disposent d'une organisation spéciale, qui puise dans les organisations de jeunesse du mouvement. Officiellement, ce groupe de Frères combattants est créé en 1940 et son organisation interne n'est véritablement structurée qu'en 1948. En fait, la création de groupes armés est plus ancienne et liée à la révolte arabe de 1936 en Palestine. Al-Bannâ entretenait des liens étroits avec le mufti de Jérusalem. Ensemble, ils avaient eu l'idée de créer de petits groupes militaires, sur le modèle des groupes armés sionistes. Ces groupes de volontaires sont allés combattre en Palestine pendant la guerre de 1948.

La violence politique en tant que principe apparaît dans le discours des Frères musulmans sous la forme d'une réflexion au sujet du jihad. Dans la *Lettre des enseignements* , un texte programmatique adressé aux seuls

Frères combattants, daté d'avril 1940, Al-Bannâ écrit notamment, dans le quatrième pilier consacré au jihad, que « le premier degré de la guerre sainte consiste à expulser le mal de son propre cœur ; le degré le plus élevé, c'est la lutte armée pour la cause de Dieu. Les degrés intermédiaires sont le combat par la parole, par la plume, par la main et par la parole de vérité que l'on adresse aux autorités injustes ». L'ensemble de cette posture de combat forme ce que Al-Bannâ appelle la « guerre sainte sans merci », une attitude qui vise tant la vie privée que l'action publique, deux sphères qui en vérité n'en forment qu'une dans l'islamisme. Ce programme témoigne également des tensions au sein de la politique égyptienne ; elles provoquent la mort d' Al-Bannâ, assassiné en 1949 dans le contexte d'un bras de fer avec les forces gouvernementales.

L'HYPOTHÈSE DE LA VIOLENCE : LA VOIE DU JIHAD

Les Frères musulmans ont en effet tissé des liens avec d'autres groupes contestataires, notamment, dès 1941, avec ce qui va devenir en 1949 l'Association des officiers libres, menée par le colonel Nasser. Anouar El-Sadate, collègue de Nasser depuis l'Académie militaire, rencontre Hassan Al-Bannâ en 1940 : il fait le lien entre les officiers libres et les Frères musulmans jusqu'au coup d'Etat militaire du 23 juillet 1952, qui voit les officiers libres chasser le roi Farouk. Mais la complicité entre les deux mouvements s'interrompt rapidement. Dès 1954, les Frères musulmans sont interdits en Egypte, transformés en « une armée de martyrs » (O. Carré) et le mouvement s'exile en Arabie saoudite.

Emerge alors un théoricien plus radical en la personne de Sayyid Qutb. Né en 1906, ce dernier est entré tardivement dans la confrérie des Frères musulmans, en 1953, après avoir été, à l'occasion du coup d'Etat de 1952, un conseiller de Nasser, mais tenté par l'islamisme depuis 1948. Dans son

parcours, Qutb incarne bien cette alliance devenue conflictuelle… car, dès 1954, les Frères musulmans, accusés de complot contre la révolution nassérienne, sont traqués, tandis que la société, assimilée à un parti, est dissoute. Le 18 novembre 1954, Qutb est arrêté, jugé, condamné à quinze ans de prison – il y subit la torture – avant d'être relâché en mai 1964 sur intervention du président irakien, en visite au Caire. Mais, de nouveau arrêté en juillet 1965 sous l'accusation de complot contre Nasser, il est finalement condamné à mort et exécuté le 29 août 1966… une mort en martyr qui confère à ses écrits une véritable sacralité. C'est depuis sa prison qu'il a, entre autres, rédigé un texte fondateur pour l'islamisme : *Jalons sur la route de l'Islam* (1964). Ce texte propose du monde une vision duale, qui oppose le monde musulman (*Dar al-Islam*) au monde impie (*Dar al-Kufr*), plongé dans une période d'ignorance (*jâhiliyya*) – un monde menaçant qui s'étend aux régimes arabes n'appliquant pas la charia, et donc considérés comme barbares… « La jâhiliyya, c'est s'écarter de la voie droite, de l'adoration exclusive de Dieu, c'est s'éloigner de la voie divine dans la vie et s'inspirer des systèmes, des législations, des lois, des mœurs et des coutumes d'une source autre que la source divine… L'islam est l'islam, sa mission, c'est de faire passer les hommes de la jâhiliyya à l'islam. » Aussi Qutb préconise-t-il de rendre le pouvoir à Dieu après avoir renversé les régimes impies, une révolution islamique que l'on compare à celle prônée par l'imam Khomeiny [5] .

Il s'agit là d'un fondamentalisme appliqué à la politique : à l'idée de souveraineté nationale ou populaire telle qu'elle peut être incarnée par un Nasser, Qutb oppose le modèle de l'islam primitif. La nouveauté de la pensée de Qutb, par rapport à la tradition des Frères musulmans, réside non seulement dans cette perception du monde et cet idéal passéiste, mais plus encore dans le recours à la violence révolutionnaire pour les besoins de la cause. Une violence ritualisée selon un processus inspiré de la vie du Prophète, et décrite précisément [6] . L'avènement du jihad suppose treize

années (qui correspondent au temps de la prédication du Prophète à La Mecque) et quatre étapes : 1° la formation d'une « avant-garde islamique », qui sera persécutée par les impies et 2° devra pratiquer la *hijra* (la migration), 3° la croissance et la consolidation de l'avant-garde, puis 4° la phase de jihad.

Dans le contexte de libéralisation qui marque le régime d' Anouar El-Sadate, la société des Frères musulmans renaît mais elle reste marquée par l'influence de Qutb : une divergence oppose un courant « modéré », fidèle à Al-Bannâ (représenté par son successeur, Hassan Al-Hudaybi), et un courant qutbiste, radicalisé. Un courant qui se perpétue avec Abd Al-Salâm Faraj, auteur en 1981 de *L'Obligation manquante* : il y prône le meurtre politique des idolâtres [7]. Ce dernier texte, publié un peu avant l'assassinat d' Anouar El-Sadate, est assimilé, lors du procès, par le procureur à la « Constitution du terrorisme islamique [8] ». Faraj, par ailleurs l'un des fondateurs du Jihad islamique, fut inculpé pour la mort de Sadate, condamné à mort et exécuté le 15 avril 1982.

De la théorie à la pratique

L'assassinat, le 6 octobre 1981, du président Anouar El-Sadate donne en effet au terrorisme islamiste une tribune nouvelle. Si des attentats visant notamment la minorité chrétienne copte – accusée d'être un agent de l'Occident – se produisent dès 1974, l'attentat qui entraîne la mort, devant les caméras, du président égyptien et Prix Nobel de la paix, lors d'un défilé militaire au Caire, est perçu comme un tournant. Lors du procès qui s'ensuit, les terroristes se réfèrent à la pensée d'Ibn Taymiyya, un théologien et juriste damascène du XIII^e^ siècle, inspirateur du salafisme, et qui, confronté à une guerre entre Arabes et Mongols convertis à l'islam, a défini les modalités du jihad. Le cri poussé par les conjurés, « mort au pharaon », résume alors les positions du terrorisme islamiste. Il est vrai que

celui-ci a bénéficié des périodes libérales de l'ère Sadate : les plus radicaux des Frères musulmans, libérés de prison, ont constitué plusieurs cellules d'activistes dans la fin des années 1970. On y croise des jeunes gens « prometteurs », tel un certain Ayman Al-Zawahiri, futur chef d'Al-Qaida, très marqué, alors qu'il avait une quinzaine d'années, par l'exécution de Qutb. Le groupe le plus important, le Jihad islamique, réunit, en 1979, sous la houlette d' Abd Al-Salâm Faraj, divers groupes d'activistes et est à l'origine de l'attentat. L'assassinat de Sadate entraîne la liquidation du groupe, et, plus largement, une vague d'arrestations au sein des milieux islamistes : ainsi, Al-Zawahiri, qui cherchait alors à noyauter les milieux militaires, est-il arrêté, condamné, torturé… « Martyrisé », en somme, ce qui accroît son prestige dans la mouvance radicale. Libéré en 1984, il quitte l'Egypte pour l'Arabie saoudite, puis l'Afghanistan, qu'il connaît depuis les années 1980. En 1987, il réorganise le Jihad islamique à Peshawar en attirant les militants égyptiens qui ont fui, première étape vers une renaissance du groupe.

Al-Jihad n'est pas le seul groupe terroriste issu de cette tendance, et parmi les quelques groupuscules, l'un s'impose bientôt dans le paysage radical : *Al-Gama'a al-Islamiyya* . Les deux organisations diffèrent du reste assez peu, et partagent même un référent spirituel, le cheikh Omar Abd-al-Raman : elles se distinguent tout de même géographiquement, la Jamaa islamiyya étant plutôt implantée en haute Egypte. Le groupe se fait à son tour connaître à la fin des années 1980, et s'attaque notamment au personnel politique égyptien, visant par exemple le président Hosni Moubarak à deux reprises, en 1995. Ce dernier, comme son prédécesseur, avait d'abord parié sur une vague libéralisation, ainsi que quelques concessions aux islamistes. Mais l'attentat du 17 novembre 1997 à Louxor, au temple d'Hatshepsout, et la mort d'une soixantaine de touristes révèlent au monde le groupe et sa stratégie nouvelle ciblant le tourisme et, par là, l'économie du pays… une stratégie pourtant déjà éprouvée lors de l'attentat

au Caire en avril 1992 qui visait l'hôtel Europa (et un groupe de touristes grecs) et suivi d'autres attentats dans des sites majeurs comme Karnak ou Louxor. Mais cette fois-ci, l'impact médiatique est, comme pour l'attentat de 1981, majeur et impose à l'Egypte des mesures de sécurité qui rendent la menace terroriste palpable. De même que les portiques de sécurité des aéroports renvoient au risque de détournement, la présence militaire sur des sites rappelle constamment le risque d'attentat et suffit en soi à générer une forme de terreur… Toutefois, cette stratégie tend à décliner à partir de l'année 1998, tant du fait d'une politique antiterroriste sans concession qu'avec le développement de nouveaux fronts mondialisés.

De l'Egypte à l'Afghanistan

Entre-temps, l'islam radical a donc mondialisé ses réseaux, trouvé – au Soudan et en Iran, Etats hostiles à l'Egypte – des soutiens et établi des sanctuaires dans des zones plus propices, Liban, Pakistan et Afghanistan. Dès les années 1980 et l'invasion soviétique en Afghanistan, la région draine des milliers de volontaires venus de tout le monde arabe (Egypte, Yémen, Palestine, Algérie, etc.) qui vont lutter aux côtés des moudjahidin afghans. Cette véritable « brigade internationale » arabe est encouragée par de nombreux Etats, dont l'Egypte… qui y voit tout à la fois un moyen de détourner vers un autre front ses activistes tout en rendant service à l'allié américain. Au moins jusqu'en 1992, l'Afghanistan fait office de jihad, d'autant plus consensuel que la guerre froide se situe en arrière-plan. La ville pakistanaise de Peshawar, proche de la frontière afghane, est alors comparée à un *ribat* (un « couvent militaire »), abritant camps d'entraînements et divers services d'intendance. Avec l'appui financier des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite, qui redore ainsi son blason, on y rassemble, arme et entraîne les volontaires arabes… sans forcément mesurer les risques ultérieurs, une fois l'Armée rouge partie (1989) et

Kaboul conquise par les moudjahidin, en avril 1992. En effet, la fin de la guerre civile afghane ouvre la boîte de Pandore, en dépit des dispositions prises par les Etats. Certes, le Pakistan de Benazir Bhutto entame, à partir de 1993, une campagne d'extradition, coordonnée avec les efforts des services de sécurité étrangers, pour contrôler ce vivier terroriste. En Afghanistan, le président Rabbani fait de même ; il est toutefois contraint de fuir devant l'avancée des talibans, qui, le 27 septembre 1996, prennent Kaboul.

Les vétérans d'Afghanistan retrouvent donc le chemin de leurs anciennes luttes, un chemin qui passe par le Soudan du général Omar El-Béchir (et surtout d' Hassan Al-Tourabi, son conseiller jusqu'en 1999 et par ailleurs à la tête des Frères musulmans locaux), par la Bosnie en guerre (1992-1995) ainsi que par l'Iran. Le Soudan est alors le premier pays arabe où un mouvement islamiste a conquis le pouvoir (en 1989), tissant naturellement des liens avec l'Iran. Là, dans des camps d'entraînements les activistes, anciens d'Afghanistan ou nouvelles recrues, sont formés et envoyés en Egypte.

Ainsi, les années 1990 semblent marquées par un terrorisme islamiste résurgent : il se nourrit de jeunes générations frappées par la crise, influencées par l'exemple iranien et le succès des moudjahidin afghans. Ces activistes sont parfois à peine sortis de l'adolescence, d'origine rurale et peu éduqués [9] … un phénomène du reste commun à de nombreux groupes terroristes (tel ETA), qui recrutent de jeunes révoltés plutôt que des jeunes idéologues. Sociologique, ce tournant est également stratégique : aux « ennemis de l'islam » et aux « impies » initialement ciblés, la génération des années 1990, dont nombre des membres se sont formées en Afghanistan, préfèrent les touristes, les banques et la minorité copte. La réponse de l'Etat égyptien passe par un antiterrorisme renouvelé (à partir d'une loi du 8 juillet 1992), entre état d'urgence (voté pour trois années en 1994), surveillance des milieux islamistes, coopération internationale (tel

l'accord de 1993 avec le Yémen), arrestations massives de militants et assassinats ciblés… Cette stratégie de la tension débouche finalement sur des libérations de militants, et aboutit au premier cessez-le-feu proclamé par la Jamaa islamiyya le 25 mars 1999. Un changement de position qui s'explique aussi par l'appel du Groupe islamique pour la cessation de la violence sur le territoire égyptien, lancé en juillet 1997 : les membres de ce groupe, des activistes emprisonnés, constatent que la stratégie de la violence politique a globalement échouée en Egypte, et que l'islamisation doit désormais passer par la prédication. Cette position déchaîne la vindicte des partisans du jihad, tel Al-Zawahiri, qui dans deux ouvrages, *Cavaliers sous l'étendard du Prophète* et *La Moisson amère* , accuse les Frères musulmans ralliés à cette idée d'avoir trahi les principes de l'islam. Le même, au sein d'Al-Qaida va bientôt offrir aux jihadistes impénitents des perspectives nouvelles.

La Syrie : entre baasisme et islamisme

Le cas égyptien est sans doute le plus marquant, la mort du président Sadate ayant largement servi les objectifs médiatiques du terrorisme. Mais, on l'a vu, l'islamisme, propagé par les Frères musulmans, a essaimé dans tout le Moyen-Orient. En Syrie s'opposent ainsi non seulement deux idéologies bien implantées – l'islamisme et le baasisme – mais également plusieurs communautés, sommées de rallier l'un ou l'autre camp. Arrivés dans les années 1930 en Syrie mandataire, les Frères musulmans s'implantent d'abord par le biais d'un réseau d'associations, les Jeunesses de Muhammad (*Shabâb Muhammad*). Le succès est là aussi au rendez-vous, mais dans une Syrie à l'histoire heurtée, scandée par les coups d'Etat, les Frères musulmans voient bientôt émerger un régime hostile. En 1963, le parti *Baas* (ou *Bath*) prend le pouvoir, à l'issue d'un putsch. Ce parti, fondé à Damas en avril 1947 par Michel Aflak, un chrétien, Salah Al-Din Al-

Bitar, un sunnite et Zaki al-Arzouzi, un alaouite (une minorité proche du chiisme), défend une ligne qui mêle nationalisme arabe et socialisme. Sans concession, la ligne religieuse du parti prône une laïcité qui confine à l'athéisme, posture conflictuelle dans un pays où les sunnites composent 70 % de la population. Toutefois, Hafez Al-Assad, qui s'est emparé du pouvoir à l'issue d'un nouveau coup d'Etat, le 13 novembre 1970, accepte que l'islam soit reconnu religion d'Etat. La contestation n'en renaît pas moins au milieu des années 1970, largement menée par les Frères musulmans.

Cette contestation se radicalise en 1976 avec la formation d'un groupe terroriste fondé par Marwan Hadîd, l'Avant-garde combattante (*al-Tali'a al-Mouqatila*). Le groupe provoque un attentat, le 16 juin 1979, à l'école d'artillerie d'Alep, qui entraîne la mort d'élèves officiers de l'école, tous alaouites – la minorité au pouvoir. Le régime accuse alors en bloc les Frères musulmans « de semer la discorde religieuse et confessionnelle, de briser la résistance de la nation et de liquider la question palestinienne » (*Al-Ba'th* , le 24 juin 1979) quand ceux-ci dénoncent un « complot alaouite [10] »… Dans un contexte de plus en plus tendu, la campagne d'attentats continue, visant l'ambassade syrienne en France (24 janvier 1980) et jusqu'à Hafez Al-Assad, le 26 juin 1980. Au sein du gouvernement, on parle d'une « épuration » nécessaire par une loi d'urgence du 7 juillet 1980, dite loi n° 49, qui considère comme criminelle et punit de mort l'affiliation à la société des Frères musulmans. Par ailleurs, la répression militaire et policière frappe sans nuance. Une insurrection éclate finalement le 2 février 1982 à Hama : la ville, tenue par les Frères musulmans, s'oppose pendant quatre jours aux forces du régime. La répression dure près d'un mois et fait plusieurs milliers de morts dans la population civile. L'épisode syrien, dans son paroxysme, illustre les tensions politiques, religieuses et ethniques de la région.

La Jordanie : entre Afghans et Palestiniens

En Jordanie, l'islamisme se développe principalement dans le milieu des vétérans d'Afghanistan. L'un des premiers groupes terroriste naît en 1988, fondé par Samih Mohammed Zeidan : il s'agit de l'Armée de Mohammed (*Jaysh Mohammad*). A l'origine de ce groupe, il y a la rencontre entre deux jihadistes jordaniens en Afghanistan : Zeidan et Abdallah Azzam, l'un des organisateurs avec Oussama Ben Laden du *Maktab al-Khadamat* (Bureau des services), une structure qui finance le jihad en Afghanistan. Assassiné en 1989, Azzam n'a pas vu son projet jordanien se réaliser : dès 1991, l'Armée de Mohammed provoque une série d'attentats dans le royaume hachémite, qui visent non seulement les autorités jordaniennes et des diplomates étrangers (dont le Centre culturel français à Amman), mais également des institutions religieuses chrétiennes [11] . Toutefois, le groupe est rapidement arrêté et le procès, qui s'achève le 25 novembre 1991, met un terme à ses activités, non sans une tentative avortée, de la part de l'Etat, de relier les terroristes aux Frères musulmans. L'Iran est également soupçonné, non sans raisons, de soutenir ces groupes, ce qui provoque une crise diplomatique majeure, durant l'été 1993, et l'expulsion de 21 diplomates iraniens, pour un motif de circonstance.

Ainsi, confrontée au terrorisme islamiste, la Jordanie a, comme l'Egypte, cherché à manœuvrer, alternant l'outil diplomatique, la politique sécuritaire, et des mesures plus libérales, telle l'amnistie décrétée le 16 novembre 1992, qui a vu certains activistes sortir de prison. Le poids politique des Frères musulmans (qui, dès les élections de 1989, remportent 40 % des sièges et figurent en 1991 dans le gouvernement), la présence du Hamas, qui dispose quasiment dès sa fondation, en 1987, d'un bureau en Jordanie, peuvent également être considérés comme une soupape. Mais du fait du traité israélo-jordanien de 1994, le régime a finalement mis fin à cette situation en avril 1995, en procédant à des arrestations au sein du

Hamas. La question n’est du reste pas réglée : en février-mars 1996, les Frères musulmans jordaniens réaffirment leur soutien au Hamas dans sa campagne d’attentats suicides en Israël… tandis que la même année, au sommet antiterroriste de Charm el-Sheikh, la Jordanie est « invitée », sous pression israélienne, à prendre des mesures définitives. Une posture difficile. L’affaire de septembre 1997 – la tentative ratée d’assassinat du chef du bureau jordanien du Hamas, Khaled Meshal, par les services secrets israéliens et le scandale international qui suivit la capture du commando israélien – ainsi que la libération consécutive du cheikh Ahmed Yassine, figure fondatrice du Hamas, témoignent de la complexité de la politique d’équilibre menée par le régime jordanien. Cette stabilité toujours précaire n’éteint toutefois pas la violence politique, aussi le 15 décembre 1999 les autorités jordaniennes annoncent-elles le démantèlement d’un groupe terroriste préparant un ensemble d’attentats pour la fin de l’année, visant des bâtiments jordaniens et étrangers, ainsi que les communautés juive et chrétienne. Au cours du procès, qui s’achève le 27 mars 2000, il apparaît que le groupe, formé autour d’un vétéran afghan et ancien de l’armée de Mohammad, Khader Abu Hoshar, est notamment en lien avec une structure plus floue qui prétend coordonner le terrorisme islamiste : Al-Qaida.

Le chaudron afghan : préhistoire d’Al-Qaida

Dans l’histoire du terrorisme islamiste, la guerre afghane constitue un tournant majeur : c’est à Peshawar (Pakistan), dans le milieu des Arabes afghans, que naît au début des années 1990 une « synthèse islamiste nouvelle » (B. Rougier) qui mêle jihadisme et salafisme et dénonce l’Occident autant que le pouvoir saoudien, accusé d’impiété pour avoir, le 7 octobre 1990, appelé l’Amérique à l’aide lors de l’invasion du Koweït. Une doctrine qui s’est incarnée médiatiquement en un individu, Oussama Ben Laden. Celui-ci a certes pu figurer avantageusement, et avec un

charisme travaillé, l'ennemi public, il n'a toutefois été que le spécialiste de la logistique, et, peu à peu, le porte-parole d'un groupe qui a, par ailleurs, ses idéologues et ses stratèges.

C'est Abdallah Azzam [12] qui fut le principal théoricien du jihad afghan : né en Cisjordanie en 1941, ce Palestinien formé à Damas, puis au Caire, est, en 1975, docteur en jurisprudence religieuse de l'université Al-Azhar, ainsi qu'un haut responsable des Frères musulmans jordaniens, très influencé par les écrits de S. Qutb. Sa carrière d'enseignant l'entraîne d'Amman à Djedda (Arabie saoudite), puis à Islamabad (Pakistan). En 1984, il crée le Bureau des services (*Maktab al-Khadamât*), une structure dédiée à l'accueil des volontaires arabes pour l'Afghanistan et à leur entraînement dans des camps. Cette mobilisation va de pair avec un intense travail de communication. La revue *Al-jihad* , publiée par le même Azzam à partir de 1984, sert aussi de plateforme. Il s'agit non seulement de légitimer la guerre contre « le communisme athée » en Afghanistan, mais également d'enrôler le monde arabe et les cercles islamistes, de drainer des fonds et des volontaires, les moudjahidin : le jihad se conjugue alors avec le marketing. Et l'appel à la guerre contre les « impies » s'étend peu à peu, jusqu'à englober les régimes arabes engagés dans le processus de paix avec Israël. L'autre apport majeur d'Azzam, c'est le discours sur le jihad, un jihad non plus décrété par des autorités religieuses, mais qui relève du choix individuel, auquel il confère le statut d'un pilier de la foi, un « coup de force symbolique » (B. Rougier) qui détermine un véritable « droit d'ingérence islamique » et individuel.

Au sein du Bureau des services, Azzam est associé à un jeune Saoudien, Oussama Ben Laden [13] . Né en 1957, il est le fils d'un entrepreneur d'origine yéménite et appartient à la jeunesse dorée saoudienne. Mais, très religieux, il se montre assez critique envers le mode de vie occidental, un effet de génération pour une jeunesse partagée entre la manne pétrolière et

la culture bédouine. Etudiant en gestion à l'université de Djedda, il suit par ailleurs les développements de l'islamisme, et débute sa carrière d'intermédiaire entre les fonds saoudiens et les mouvements islamistes durant la crise syrienne de 1979. La crise afghane l'attire dès 1980, date à laquelle il part offrir ses services, non de combattant, mais de mécène et d'intermédiaire, particulièrement habile dans le maniement des circuits financiers islamiques [14] . Il jouit alors du soutien du régime saoudien, qui redore ainsi son lustre d'Etat islamique tout en suivant les suggestions des Etats-Unis [15] . Mais, en 1987, Ben Laden se détache d' Azzam, pour des causes mal définies [16] , et rejoint un autre activiste, égyptien, de sa génération : Ayman Al-Zawahiri [17] .

Ce dernier est né au Caire en 1951, dans une famille d'universitaires. Ses premières impressions politiques datent de 1966 et de l'exécution de Sayyid Qutb. Par la suite, il milite naturellement au sein des Frères musulmans et dans les rangs du Jihad islamique, puis, après l'assassinat de Sadate (auquel il ne participe pas), en prison. Eprouvante, cette étape carcérale participe de son prestige au sein du mouvement. Il est finalement libéré en 1984 et rejoint le jihad afghan. C'est depuis Peshawar qu'il réorganise, en 1987, le Jihad islamique, attirant les activistes égyptiens. Il entre également dans l'orbite d' Azzam et du Bureau des services, avant de se rapprocher de Ben Laden… et de la manne saoudienne. La mort, dans un attentat, d'Abdallah Azzam, le 24 novembre 1989, a vu les soupçons converger vers Ben Laden et Al-Zawahiri, lesquels mettent alors en place une structure nouvelle, *Al-Qaidat al-Ma'lûmât* (la base de données), qui reprend les fonctions du Bureau des services.

Mais la guerre afghane touche déjà à sa fin. Le départ des troupes soviétiques (1989), puis la prise de Kaboul par les moudjahidin, en avril 1992, ne sonnent pas seulement la fin de la guerre civile afghane : il s'agit, pour les volontaires arabes, d'une démobilisation forcée… qui appelle une remobilisation : ce sera le salafisme jihadiste. Une divergence

stratégique distingue alors Ben Laden et Al-Zawahiri : quand le premier désigne les Américains, du fait de leur présence dans la péninsule arabique au lendemain de la première guerre du Golfe, comme le nouvel adversaire, le second reste concentré sur l'enjeu égyptien, avec, en arrière-plan, la question israélo-palestinienne. En 1992, les deux hommes quittent Kaboul pour Khartoum (Soudan), où Al-Zawahiri se consacre à la réfection du Jihad islamique et inspire à partir de 1993 une nouvelle vague d'attentats, qui culmine avec un attentat réussi contre l'ambassade égyptienne d'Islamabad, en 1995. Entre-temps, Ben Laden, déchu de sa nationalité saoudienne en 1994, a vu ses avoirs financiers gelés. Le Soudan, bientôt désigné comme un Etat-voyou, invite, sous la pression de nombreux Etats, les deux activistes à s'envoler vers l'Afghanistan en 1996. Enfin, le 26 février 1998, Al-Zawahiri, au nom du Jihad islamique (ce qui provoque au passage une scission dans le groupe), signe avec Ben Laden une déclaration commune proclamant la naissance du « Front islamique mondial pour la guerre sainte contre les juifs et les croisés ». Une série d'attentats, à Dhahran (Arabie saoudite), en juin 1996, puis, le 7 août 1998, à Nairobi (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie) contre les ambassades américaines, suivis, le 12 octobre 2000, par l'attaque au bateau piégé de l'USS *Cole* , à Aden, affirment un renouveau du terrorisme islamiste et l'existence d'une nouvelle cible, américaine.

Le « style » Al-Qaida s'élabore avec des actions spectaculaires à des dates symboliques (le 7 août 1998 commémore l'anniversaire de l'entrée des Américains dans la péninsule Arabique), l'idée étant, par la récurrence des attentats, de démontrer sa capacité à frapper. La « nébuleuse » Al-Qaida s'installe, dans les médias et l'imaginaire mondiaux, avec quelques caractéristiques singulières : un recrutement large et décentralisé, une doctrine floue qui mêle panarabisme, islamisme, antioccidentalisme, etc., l'idée d'un front global, aux ennemis multiples (la communauté chiite constitue également une cible, notamment dans la crise irakienne). Al-

Qaida incarne une « sortie de l'islam codifié », et la naissance d'un islam apocalyptique [18] . A la veille du 11 septembre 2001, le terrorisme s'apprête à entrer dans l'ère Al-Qaida.

L'Algérie, ou l'exportation d'une guerre civile

Les années 1990 voient également l'émergence, dans l'Algérie en crise, d'une mouvance islamiste qui se fédère finalement en un parti, le Front islamique du salut (FIS). Ce parti, vainqueur des élections municipales de juin 1990, inquiète les autorités algériennes qui décident, du fait de son succès au premier tour des élections législatives de novembre 1991, d'empêcher un probable triomphe au second tour, prévu pour janvier 1992. Aussi l'armée procède-t-elle, en janvier, à un coup de force qui interrompt le processus électoral, entraîne la dissolution du Parlement et la démission forcée du président Bendjedid. Une partie des militants du FIS, principalement les cadres, fuient, notamment vers la France, où s'élabore un discours de résistance civile mais également armée. Une situation délicate pour l'Etat français, qui accueille les exilés, y compris des radicaux, tout en reconnaissant le nouveau régime algérien. Le changement de majorité au sein de la politique française entraîne toutefois un changement d'attitude vis-à-vis des islamistes algériens : sous les gouvernements Balladur (1993-1995) puis Juppé (1995-1997), les autorités françaises procèdent au démantèlement des réseaux, qui se déplacent alors vers la Belgique, l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Cette politique nouvelle, largement incarnée par le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, est clairement revendiquée, jusque dans le *Livre blanc de la Défense* (1994).

Car au sein de la mouvance islamiste, les extrémistes ont choisi la violence politique : à partir de 1994, le Groupe islamique armé (GIA), structuré autour de vétérans d'Afghanistan, organise une guérilla et des attentats, visant notamment les intellectuels. On parle alors d'une guerre civile à peine larvée qui s'installe en Algérie et sur ses frontières. Les GIA n'hésitent pas à s'en prendre aux intérêts et aux ressortissants français en Algérie, avant de frapper l'Hexagone, devenu à la fois une base arrière et une cible. Un premier attentat, le 21 septembre 1993, entraîne la mort de deux géomètres français. Surtout, à la fin du mois d'octobre 1993, le GIA lance un ultimatum à la communauté étrangère d'Algérie, lui intimant de partir dans le mois qui suit sous peine d'assassinats : cette stratégie, comparable à celle des jihadistes égyptiens, vise à priver l'Etat algérien de ses appuis internationaux. Dès le 2 décembre, les premiers assassinats de ressortissants étrangers commencent. Perçue comme un soutien fort du régime autant que comme un réservoir de sympathisants, la France est l'un des pays les plus visés. La politique des autorités françaises oscille alors entre le tout-répressif et la prudence nécessaire (en préservant des pistes de dialogue avec des cadres du FIS). Il en va de même sur le plan diplomatique, où Paris, tout en critiquant l'islamisme, invite les autorités algériennes au dialogue…

Mais le 24 décembre 1994, le GIA provoque une crise sanglante, largement médiatisée par la fête de Noël : un commando s'empare d'un vol Air France Alger-Paris et exécute trois otages. La crise dure deux jours et se conclut sur le tarmac de l'aéroport de Marseille par l'assaut du GIGN. Dans l'affaire, chacun peut revendiquer un succès : le GIA a profité d'une médiatisation importante et fait la démonstration de son radicalisme ; la France a fait montre de fermeté ; et le régime algérien peut dénoncer la barbarie de l'adversaire. Au point que de nombreux observateurs évoquent une instrumentalisation, voire une manipulation du GIA (ou du moins de son émir, Djamel Zitouni) par les services de renseignements algériens, le

DRS [19] . Une sortie de crise semble toutefois se préciser du fait de négociations menées à Rome en janvier 1995 sous l'égide de la communauté catholique Sant' Egidio, autour d'une plateforme de négociation à laquelle adhèrent tous les partis d'opposition algériens, à commencer par le FIS.

C'est dans ce contexte qu'éclatent, en France, une série d'attentats, durant l'été 1995. Le réseau Kelkal – du nom de son chef putatif, Khaled Kelkal, un jeune délinquant lyonnais séduit par le jihadisme et recruté par le GIA – se fait connaître par un premier attentat dans le métro parisien, le 25 juillet 1995, suivi d'un nouvel attentat le 17 août, place de l'Etoile, et d'une bombe – qui n'explose pas – dans un TGV Paris-Lyon, le 26 août. Les deux nouveaux attentats de septembre, à Paris et à Villeurbanne, confirment l'efficacité du groupe, en dépit d'une traque qui s'achève le 29 septembre, avec la mort de Kelkal. Il faut en outre intégrer à cette série l'assassinat, le 12 juillet, de l'imam Abdelbaki Sahraoui, l'un des fondateurs du FIS, réfugié en France et partisan de la négociation, par deux hommes arrêtés finalement en septembre. Le traumatisme est à la mesure de la terreur ressentie : en frappant le cœur de la capitale française, dans un contexte – le métro – qui amplifie les dégâts et la panique, et en réitérant, en quelques semaines, des attentats en zone touristique, dans un train et devant une école juive, le groupe Kelkal instille, avec des moyens limités, une vraie terreur dans l'opinion publique, et une crise au sein des services de sécurité, tancés par le politique. La figure du jeune Français radicalisé et basculant dans le terrorisme s'impose pour longtemps dans les cauchemars des autorités, avec ses piqûres de rappel périodiques, tel, un an plus tard, le gang de Roubaix [20] .

L'épilogue de l'affaire Kelkal n'interrompt pas le cycle de la violence en Algérie, pas plus que l'élection du général Liamine Zeroual à la présidence algérienne, le 16 novembre 1995. Guerre civile ou « sale

guerre », la violence y atteint des paroxysmes. Si l'enlèvement, le 26 mars 1996, puis le massacre – annoncé le 21 mai – de sept moines du monastère de Tibhirine, est l'un des drames le plus souvent évoqués, il se confond avec de nombreux autres dans une guerre civile où terreur d'Etat et terrorisme islamiste se confrontent. Car sur ce drame pèsent de lourdes présomptions de manipulation et de bavure de l'armée algérienne, laquelle accuse le GIA du massacre [21] . Surtout, la mise en scène macabre – à base de décapitations –, qu'elle soit le fait de l'armée ou du GIA, inaugure un « style » largement repris par la suite et qui revendique une radicalité supplémentaire. La disparition progressive du GIA va de pair avec l'arrivée au pouvoir d' Abdelaziz Bouteflika, en avril 1999 : promoteur d'une politique de concorde civile, le nouveau président entend tourner la page de la guerre civile. De fait, les exactions attribuées au GIA, et particulièrement sous le commandement d' Antar Zouabri, ont fini par ruiner son crédit. Le groupe, déconsidéré au sein de la mouvance islamiste, harcelé par les forces de sécurité et bientôt miné par des dissensions internes, disparaît dans le courant de l'année 1999. Il est toutefois remplacé – sur le terrain de la violence jihadiste – par un groupe formé par un ancien du GIA, Hassan Hattab, qui a fait sécession à l'automne 1998 : le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Ce groupe – qui se fait connaître tardivement, en mars 2003, par l'enlèvement et la séquestration de 32 touristes européens – se rallie le 11 septembre 2006 à Al-Qaida, à l'initiative de son nouveau chef, Abdelmalek Droudkel, avant de devenir, en janvier 2007, Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). L'Algérie n'est désormais plus la cible majeure d'un groupe qui entend fonder un véritable émirat islamiste aux confins de la frontière algérienne, peut-être avec la tolérance tacite d'Alger. Changement de stratégie ou effet d'une pacification réussie, l'Algérie, au temps du jihad global, ne constitue plus une cible.

AQME : Al-Qaida dans le monde entier

Au XXI[e] siècle, peut-on faire carrière dans le terrorisme jihadiste sans se réclamer d'Al-Qaida ? Depuis l'attentat de Dhahran (Arabie saoudite) en juin 1996 jusqu'aux derniers enlèvements revendiqués par Al-Qaida au Maghreb islamique (2012), il semblerait que la « marque » Al-Qaida se soit imposée, déclinée selon les divers « fronts » (le « Maghreb islamique », la péninsule arabique, l'Irak). La chronologie des attentats s'emballe à partir de 2001 : outre les attentats de New York du 11 septembre 2001, on doit mentionner les attentats de Bali (octobre 2002), Casablanca et Riyad (mai 2003), Istanbul (novembre 2003), Madrid (mars 2004), Londres et Charm el-Sheikh (juillet 2005), Amman (novembre 2005), etc., sans compter les actions en Irak, dans la péninsule arabique, au Niger, en Algérie, au Yémen, en Indonésie…

Que nous dit Al-Qaida du terrorisme contemporain ? La série d'attentats du 11 septembre 2001 – on parle même désormais simplement du « 11 Septembre », tant la chute des tours jumelles du World Trade Center semble devenue un lieu de mémoire du terrorisme – fait entrer le monde contemporain dans une ère singulière, mais laquelle ? Est-ce l'ère d'un terrorisme médiatisé à l'extrême ? La crise de Munich et ses millions de téléspectateurs soutient, proportionnellement, la comparaison, et les Brigades rouges surent très tôt, avec l'affaire Sossi [22] , élaborer une signalétique et une mise en scène de la terreur. Est-ce l'ère des opérations conjointes ? Le *Skyjack Sunday* était une première démonstration de cette tactique spectaculaire. Al-Qaida n'invente ni le terrorisme-spectacle, ni la récurrence, mais il les combine avec efficacité à l'ère d'Internet et de la communication planétaire. Profitant de l'apparition, en 1996, d'une chaîne de télévision qatarie, Al Jazeera, qui entend concurrencer les grandes chaînes occidentales en en appliquant les recettes et le style, la centrale afghane investit habilement, le 7 octobre 2001, les médias et les *prime time*

avec une mise en scène et un discours étudiés. Une grotte afghane en toile de fond, un fusil-mitrailleur Kalachnikov en arrière-plan – ultime vestige de la débâcle soviétique ou icône de l'antiaméricanisme ? –, des tenues sobres ou militaires et un discours aux contours flous, fait pour capter l'attention du plus grand nombre et qui mélange citations religieuses et panarabisme, une « grammaire médiatique et politique » (G. Kepel) d'autant plus efficace et absorbante qu'elle entretient le flou et circule sur les réseaux du Web. Al-Qaida est un cocktail paradoxal de fondamentalisme religieux et de globalisation. Une autre force d'Al-Qaida réside dans sa relecture du jihad, laissé, selon les préceptes d' Abdallah Azzam, à l'appréciation de chaque partisan. La centrale s'affranchit ainsi de toute hiérarchie religieuse, et développe pour son propre compte un discours de légitimation manichéen et apocalyptique. Surtout, c'est ce système de « franchise », qui voit des jihadistes, un peu partout de par le monde, se réclamer d'Al-Qaida autant que de ses incarnations (à commencer par Oussama Ben Laden), qui frappe l'opinion, à l'exemple du groupe irakien (mais fondé par un jihadiste jordanien, Abou Moussab Al-Zarqaoui) Al-Tawhid wal-Jihâd, devenu, à partir de 2004, Al-Qaida en Irak, ou encore de celui du Groupe salafiste pour la prédication et le combat algérien, devenu en janvier 2007 Al-Qaida au Maghreb islamique.

Depuis son premier avatar afghan, Al-Qaida a érigé un nouveau modèle d'organisation terroriste qui dépasse en efficacité le schéma établi naguère par un Netchaïev : la société secrète de comploteurs, même dotée de ramifications internationales, ne saurait lutter avec la nébuleuse, mi-réelle, mi-virtuelle, qui agrège non les individus, mais les revendications, voire les haines, haine de « l'hérétique » (la communauté chiite), haine de « l'apostat » (les régimes arabes hostiles) et haine des « croisés » (l'Occident). On pourrait, pour plagier un grand historien italien du fascisme Renzo de Felice, comparer Al-Qaida à « une somme infinie de négations » qui a trouvé, dans la poudrière irakienne, un terrain de choix : la

guerre qui s'y est instaurée entre jihadistes sunnites et miliciens chiites, s'ajoutant aux attentats contre les puissances anglo-saxonnes, a dévoilé cette *fitna* , cette guerre civile interne à l'Islam dont Al-Qaida s'est fait le héraut. Chaque entité régionale paraît autonome, y compris dans ses moyens (et le choix de multiplier les kidnappings révèle, dans certaines structures telles qu'AQMI, des besoins financiers). Chaque individu peut s'affilier, créant autant de « *lonewolves* » (loups solitaires) insaisisables parce que sans liens, nouvelle terreur des services de sécurité. Plus que jamais, l'image de l'hydre – dont les têtes, à peine coupées, repoussent sans cesse – s'impose quand on traite d'Al-Qaida : Oussama Ben Laden a donné un temps son visage à cette forme de terreur, sa disparition et son remplacement par un Ayman Al-Zawahiri beaucoup moins médiatique n'ont pas mis fin à « la base » mais juste dilué davantage son image.

Qu'adviendra-t-il alors d'Al-Qaida ? D'une mue à l'autre, le groupe s'est développé, non sans débats entre ceux qui privilégiaient la base afghane et ceux qui rêvent d'un jihad global. Mais ce développement, du fait d'une radicalisation constante, s'apparente à une fuite en avant. Et l'antiterrorisme au niveau planétaire ainsi qu'une stratégie de l'évitement prônée par le gouvernement Obama ont privé Al-Qaida d'une partie de ses moyens (humains, financiers), de son oxygène médiatique comme de son adversaire et faire-valoir idéal. Déstabilisé par l'effondrement de ses succursales en Irak et en Arabie, Al-Qaida vacille. Le groupe terroriste se changera-t-il en une secte apocalyptique [23] ? Disparaîtra-t-il en ne conservant qu'une charge émotionnelle, attaché à ce nom désormais franchisé et revendiqué ? Al-Qaida peut-il exister, sans l'icône Ben Laden ? Saura-t-il investir un territoire instable, dépourvu d'un Etat fort et, de là, entamer une mue vers un proto-Etat terroriste ? En 2004, un long texte est publié sur les réseaux sociaux islamistes. Intitulé *Le management de la sauvagerie* [24] il serait dû à un certain Abu Bakr Naji [25] et se présente comme un manuel stratégique visant à instaurer les conditions préalables –

la « sauvagerie » – à la refondation du califat. L'ouvrage, inspiré de l'expérience afghane, ne se présente pas comme un manuel de guérilla classique, en ce sens qu'il superpose une culture politico-religieuse déjà très élaborée et une réflexion stratégique sur l'usage de la violence dans la conquête et l'administration d'un territoire. Les thèmes traités sont variés : le commandement et ses complexités politico-religieuses, les diverses formes de violence et leur légitimité, la question des cibles, la diplomatie, le recrutement, la sécurité, la formation, etc. A cet égard, il exploite les images des premiers temps de l'Islam, après l'Hégire, parlant des activistes comme des « compagnons » et piochant dans la conquête islamique les exemples nécessaires à la démonstration. Mais paradoxalement, il intègre également des références plus contemporaines, et notamment Che Guevara et ses suiveurs. Outre sa valeur documentaire intrinsèque, l'ouvrage attire l'attention en ce qu'il fait référence à des groupes « d'extrême gauche ou autres » revendiquant la violence politique. Il évoque notamment l'exemple de l'extrême gauche latino-américain (on pense aux FARC ou au Sentier Lumineux) dont il reconnaît, tout en en critiquant les fondements idéologiques, les succès politico-militaires [26] . Un modèle donc, et du reste, dans le chapitre consacré à l'art militaire, l'auteur invite à la lecture des manuels de guérilla latino-américain « du moment que l'étudiant est capable de corriger les erreurs religieuses qu'ils contiennent [27] ». Ce point peut paraître anecdotique, mais il témoigne de la circulation des savoirs entre deux sphères qui semblent très éloignées, celle de l'extrême gauche latino-américaine et celle du jihadisme. Sur certains points, on trouve même de fortes ressemblances : ainsi, une citation attribuée à Abdallah Azzam explique que les membres du mouvement islamiste « doivent trouver une solution aux problèmes sociaux »… Une mission qui rappelle indéniablement le « guérillero-réformateur social » postulé par Che Guevara. Et le schéma trouve des échos. Le destin d'AQMI, qui, parti d'Algérie, s'est diffusé dans l'espace sahélo-saharien, multipliant les *katiba*

(brigades) et constituant, par des enlèvements et de la contrebande, un trésor de guerre notable, illustre bien cette évolution d'un groupe terroriste peu à peu transformée en mouvement de guérilla, et qui vise désormais à gouverner un territoire. Un fantasme douché, mais non pas éteint, par l'intervention française au Mali (opération Serval) déclenchée le 11 janvier 2013. Face à un djihadisme persistant, l'opération Hydre (novembre 2013) sera-t-elle décisive ? Néanmoins, AQMI connaît des dissidences, avec la formation, en 2012, d'Ansar Dine, émanant de la communauté des Touaregs, ainsi que du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest / MUJAO, formé par des Mauritaniens et des Maliens… tous lassés d'obéir à des chefs exclusivement algériens. Ces deux scissions attestent des conflits ethniques et communautaires au sein de la mouvance jihadiste. Et donc, même l'universalisme islamiste peut être confronté au sentiment national ! Al-Qaida illustre ainsi, peut-être plus que d'autres groupes, le renouvellement du terrorisme comme phénomène transnational, mondialisé, ainsi que ses limites.

D'une guerre l'autre : la Tchétchénie au prisme du jihad global ?

Avec Al-Qaida, le terrorisme entre dans l'ère du jihad global, un nouveau paradigme qui tend à laisser dans l'ombre des terrorismes certes d'obédience islamiste, mais sans stratégie universaliste. Le cas de la Tchétchénie est emblématique d'un terrorisme localisé, au sein d'un conflit séparatiste mais assimilé au jihadisme global et, de la sorte, instrumentalisé, voire « démonisé » (J. Russell).

Du fait de la proclamation d'indépendance de la République tchétchène, le 2 novembre 1991, une guerre éclate en 1994 qui se solde, deux ans plus

tard, par les accords de Khassaviourt (août 1996), lesquels confèrent à la Tchétchénie une autonomie complète. Entre-temps, un premier terrorisme tchétchène s'est organisé, avec quelques opérations de grande envergure, telles les prises d'otages d'une maternité à Budennovsk (14-20 juin 1995) puis, quelques mois plus tard, d'un hôpital à Kizliar (Daguestan) du 9 au 16 janvier 1996. Ce premier terrorisme n'est toutefois présenté que comme un terrorisme séparatiste, donc limité. La seconde guerre de Tchétchénie change cette donne et plonge la Russie dans les affres d'un conflit aux allures afghanes, jouant ainsi sur un traumatisme récent.

En août 1999, l'armée russe intervient de nouveau, afin de contrer un mouvement islamiste tchétchène qui s'immiscerait au Daghestan voisin. Une opération de police qui entraîne une série d'attentats en Russie – attribués à un groupe islamiste tchétchène – et fournit à Moscou le prétexte à une nouvelle opération militaire d'envergure, qui débute le 9 septembre 1999 par le bombardement de la capitale, Grozny. Le 1 er octobre, les troupes russes envahissent la Tchétchénie. Une nouvelle guerre commence, largement dénoncée en Occident : une « sale guerre », où la terreur d'Etat, légitimée par des représentations racistes, se confronte à un terrorisme tchétchène qui n'hésite pas à frapper Moscou, avec la prise d'otages au théâtre de la Dubrovka des 23-26 octobre 2003, puis les attentats dans le métro moscovite d'août 2004. La célèbre déclaration de Vladimir Poutine appelant, dans une conférence de presse de 1999, à « aller buter les terroristes jusque dans les chiottes » témoigne du degré de radicalisation.

En effet, la guérilla tchétchène, confrontée à un conflit asymétrique, s'engage de nouveau dans la voie terroriste, mais en renouvelant ses méthodes, et notamment en multipliant les attentats suicides à partir de 2002. Les femmes jouent un rôle prépondérant dans cette forme de terrorisme – une singularité par rapport au cas proche-oriental –, comme lors des attentats de Znamenskoye (Tchétchénie) du 12 mai 2003, de

Khachkhan Yourt (Tchétchénie) du 14 mai 2003 ou encore de Modstock (Ossétie du Nord) du 5 juin 2003. Les « veuves noires », ainsi que les surnomme la presse, présentent un profil type, celui de veuves de guerre. L'assassinat du président tchétchène Akhmad Kadyrov – proche du pouvoir russe –, le 9 mai 2004, a démontré l'efficacité de cette tactique. Mais le terrorisme tchétchène semble surtout affectionner les prises d'otages, d'autant plus efficaces qu'elles frappent à l'aveugle de simples quidams venus au théâtre ou des enfants rassemblés dans une école. Le drame de l'école n° 1 de Beslan (Ossétie du Nord), du 1er au 3 septembre 2004 – avec ses 331 morts, dont plus de 180 enfants – fait écho à celui de Moscou – la mort de 67 otages après l'assaut raté du théâtre de la Dubrovka. Il met également en lumière l'impréparation, ou la brutalité, des forces antiterroristes russes, ce qui sert d'autant la cause tchétchène.

Mais le contexte n'est plus celui des guerres de décolonisation des années 1960, et, après les attentats du 11 septembre 2001, le discours russe sur la Tchétchénie a évolué. Le motif de la guerre contre le terrorisme, plus confortable que celui de la guerre contre le séparatisme tchétchène, s'impose. Dans une interview du président russe à New York, du 16 novembre 2001, la Tchétchénie est assimilée à un « Etat failli » devenu une « enclave du terrorisme ». De la sorte, le conflit tchétchène s'insère dans la « guerre contre le terrorisme », et l'islamisme tchétchène est assimilé, sans nuance, à un jihadisme global. Il s'agit là d'une instrumentalisation qui surfe sur la menace d'Al-Qaida. Or en Tchétchénie, bien plus que les appels au jihad venus d'Afghanistan, le mélange de l'islam et de l'Adat, le code d'honneur traditionnel, est à l'origine du recours à la violence, voire aux attentats suicides. L'islamisme, composante minoritaire au sein du nationalisme tchétchène, ne s'impose que lentement. Tandis qu'un gouvernement indépendantiste clandestin tente vainement de survivre, la Russie patronne, le 27 novembre 2005, en Tchétchénie, des élections législatives qui voient le triomphe du parti prorusse Russie unie et

le début de la normalisation. En parallèle, le mouvement séparatiste tchétchène s'est coulé dans un moule islamiste et proclame de son côté la fondation d'un émirat du Caucase en octobre 2007… Peut-on parler d'un modèle afghan ?

Islamisme et révolution : l'Iran et sa postérité

De décembre 1978, date des principales manifestations contre le régime du shah, au 1 er avril 1979, qui voit l'instauration d'une République islamique sous les auspices de l'imam Khomeiny, la révolution iranienne transforme la nature politique même du pays et la réorganise selon la doctrine du *velayat-e faqih* (le gouvernement des doctes) en un pouvoir théocratique. Dans une certaine mesure, cette évolution trouve des échos du côté du Pakistan du général Zia ul-Haq, également engagé dans une politique d'islamisation afin de garantir son pouvoir. Toutefois, l'Iran va plus loin, comme une traduction chiite de l'imamat pensé par Muhammad Rachid Rida (le pouvoir politique dévolu à un imam élu par un collège religieux) le modèle iranien s'élabore, avant sa déclinaison sunnite dans le Soudan d' Omar el-Béchir. On évoque même (G. Kepel), un « effet de souffle », qui touche notamment quelques groupes terroristes d'inspiration islamiste. L'un des fondateurs du Jihad islamique en Palestine, Fathi Shqaqi, fait ainsi le lien entre Al-Bannâ et Khomeiny, et place son mouvement sous leur double inspiration, une conjonction inattendue entre le mouvement sunnite et la révolution chiite. Au cœur de cette conjonction se trouve l'idée que le jihad peut être un instrument de révolution autant que d'islamisation… idée applicable à la question palestinienne, mais qui, avant d'aboutir à une pratique terroriste, s'investit déjà dans une insurrection

populaire, l'Intifada (1987). L'Iran s'érige donc en modèle et proclame, non sans paradoxe, une « révolution islamique », une révolution qui, comme la Révolution française, puis la révolution bolchevique, prétend à l'universalité et a donc vocation à étendre son influence par tous les moyens. Ce qui fait de l'Iran un Etat-parrain qui patronne, subventionne, soutient, voire commandite le terrorisme. Sa révolution comporte du reste ses propres épisodes de terreur, à commencer par la longue prise d'otages de l'ambassade américaine, de novembre 1979 à janvier 1981. Surtout, cette révolution exporte, au-delà de la seule communauté chiite, sa fascination pour le martyre (*shahîd*).

Le Hezbollah, du terrorisme à la conquête de l'Etat

C'est surtout au Liban que l'effet de souffle entraîne un changement majeur, avec la naissance du parti de Dieu/Hezbollah. Cette organisation est fondée en 1983 par les factions chiites libanaises, rassemblées dans un Conseil du Liban [28] et entraînées par des Pasdaran (Gardiens de la Révolution) iraniens avec l'assentiment de la Syrie. A la manœuvre se trouve Ali Akbar Mohtachamipour, ambassadeur iranien à Damas. Le Hezbollah n'apparaît toutefois pas *ex nihilo* : depuis 1974, un mouvement d'inspiration chiite, le Mouvement des déshérités/Amal manifestait, au sein de la politique libanaise, une sensibilité islamiste-progressiste [29] . Mais à l'intérieur du mouvement, les admirateurs de la révolution iranienne font finalement sécession autour de Hassan Al-Moussaoui, qui fonde le mouvement Amal islamique, avant d'intégrer, avec d'autres, le Hezbollah sous la houlette de la Syrie et de l'Iran. D'emblée, cette organisation se revendique comme une organisation de résistance, après l'invasion du Liban par Israël, invasion entamée depuis 1978, et complétée en 1982 : Damas organise le Hezbollah en profitant du fossé qui s'est creusé après un

violent incident qui opposa, lors de la fête de l'Achoura du 16 octobre 1983, l'armée israélienne et la population chiite libanaise (30 % de la population), plutôt accueillante au début de l'invasion. Une fatwa fut alors édictée, pour soutenir la résistance à l'armée israélienne.

En développant une politique sociale sur le modèle des Pasdaran, ainsi qu'un discours radical, le Hezbollah, qui concurrence en ce domaine le Amal, conquiert un public hétérogène, entre pauvreté et fondamentalisme [30]. Mais la conquête passe aussi par des faits d'armes, l'illustration que la résistance revendiquée n'est pas qu'une posture. L'attentat fondateur est à cet égard l'attentat suicide du 18 avril 1983 contre l'ambassade américaine et ses 63 victimes. Il est suivi par le double attentat de Beyrouth du 23 octobre 1983, qui frappe une caserne américaine (239 morts) ainsi qu'un régiment parachutiste français (58 morts). Cet attentat contre la force multinationale d'interposition proclame l'une des vérités du terrorisme, à savoir l'impossible neutralité. Le 4 novembre, un nouvel attentat visant le QG israélien à Tyr marque bien ce fait, en assimilant sous le même vocable d'occupants Israéliens et forces d'interposition. Dans tous les cas, ce type d'attentat sert la propagande des chiites radicaux du Liban et, à terme, celle de l'Iran, et érode le prestige américain : le président américain, Ronald Reagan, annonce, à la suite de l'attentat, en février 1984, le retrait des troupes américaines du Liban, bientôt imité par la France, de même qu'une grande partie des troupes israéliennes.

Loin d'être un acteur spécifiquement libanais, le Hezbollah, en s'appuyant sur une vaste diaspora libanaise, sait également exporter la terreur et ne se limite pas au pays du Cèdre : la série d'attentats parisiens qui frappent, en quatre vagues, la France, du 23 février 1985 jusqu'en septembre 1986, portent la signature du Hezbollah [31] derrière le groupe, plutôt originaire du Maghreb, de Fouad Ali Saleh, capturé le 22 mars 1987. L'affaire, qui prend rapidement une dimension internationale du fait de l'implication d'un diplomate iranien, Wahid Gordji, se conclut, le 17 juillet

1987, par une rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran et, plus discrètement, par un marchandage avec le Hezbollah en échange de deux otages français. Inspirée par l'Iran, qui reprochait alors à la France son soutien à l'Irak, cette campagne d'attentats démontre non seulement l'emploi « politique » de la terreur, mais confirme surtout l'efficacité autant que l'ampleur du réseau international du Hezbollah. En l'affaire, et avec une certaine économie de moyens, le mouvement libanais a fait la démonstration de ses ambitions comme de sa capacité à s'insérer par la force dans des enjeux géopolitiques.

ENTRE SUICIDE ET MARTYRE

Il faut attendre 1985 pour que le Hezbollah s'affiche de manière officielle, reconnaissant au passage son implication dans les attentats de 1983 : le « parti de Dieu » est alors le premier à brandir des martyrs. Surtout, il fait la démonstration d'une arme nouvelle : l'attentat suicide. Certes, l'attentat de Lod, perpétré le 30 mai 1972 par trois activistes de l'Armée rouge japonaise, inaugurait la pratique : deux des trois terroristes se donnent alors la mort (le troisième, capturé avant d'avoir pu en faire autant, tentera de négocier un suicide contre des aveux). Pionnière, cette pratique relevait encore de l'exception et le terme de « kamikazes » désigne alors, par contagion, les terroristes. Le terrorisme chiite va en faire non seulement une pratique récurrente, un motif de propagande, un défi lancé à l'humanisme occidental [32] , mais il va même lui conférer une légitimité. Car la question qui se pose est celle du suicide et de sa légitimation théologique [33] . Le suicide mène-t-il au martyre ? A l'origine, le cheikh Mohammad Hussein Fadallah, l'une des plus hautes autorités religieuses du Liban, refuse d'édicter une fatwa allant dans ce sens (même s'il justifie la pratique « en tenant compte de la situation extrême »), aussi, c'est d'Iran que l'imam Khomeiny en personne donne sa bénédiction au principe des bombes

humaines. Il est par la suite repris par le n° 2 du Hezbollah, le cheikh Naim Qassem, expliquant que c'est Dieu qui choisit le moment de la mort, le martyr se contentant d'en déterminer le mode. De fait, la question suscite un débat intense parmi les théologiens, un débat qui s'apparente à de la casuistique, tant il s'adapte aux circonstances, à l'adversaire, au contexte. Le langage même s'adapte : on ne parle pas d'« attentat suicide », sur lequel pèse malgré tout un interdit religieux, mais on emploie l'expression d'« opération martyre » centrée sur le *shahîd* (martyre). Un mythe se forme, celui du *bassamat al-Farah* , le « sourire d'extase » que tous les martyrs se doivent d'arborer… mais qui s'avère une légende : les rares témoins évoquent plus fréquemment une forme de transe. Un véritable culte du martyre s'instaure au Liban dans la presse, où il existe des rubriques consacrées aux « princes du paradis », et plus largement dans tous les médias. Le Hezbollah dispose d'ailleurs de sa propre chaîne de télévision, Al Manar, qui filme les candidats au martyre énonçant leur testament et diffuse ces images. Un culte qui enveloppe l'épouse, devenue *awalat ash-shuhada* (veuve de martyr) et soutenue par un fonds financier. La pratique se féminise d'ailleurs, et « offre » aux militantes une voie, diversement motivée [34] , vers une violence renouvelée.

Toutefois, ce mode opératoire, fortement médiatisé, et qui se répand rapidement au sein des groupes terroristes (y compris dans des théâtres de conflits lointains, comme la Tchétchénie, le Kurdistan ou le Sri Lanka), avec un rituel emprunté à la religion [35] , se heurte rapidement à des dispositifs de sécurité développés, qui en réduisent l'efficacité. Certes, loin d'être le seul fruit d'un désespoir, l'attentat suicide obéit à une logique stratégique que les autorités ciblées s'emploient à ruiner [36] . Surtout, le coût humain apparaît rapidement trop important pour une petite organisation qui développe par ailleurs des fonctions sociétales jusqu'à former une « contre-société [37] » et cheminer politiquement vers une normalisation assortie d'une reconnaissance. Des pratiques nouvelles et moins spectaculaires,

mais plus rentables, comme les enlèvements, se développent et, de 1982 à 1991, cette pratique, revendiquée par de multiples groupes, touche 110 otages occidentaux (dont certains disparaissent, tel le résident de la CIA au Liban, William F. Buckley, mort en juin 1985, ou encore le sociologue français Michel Seurat) et confère, *de facto* , au Hezbollah une audience internationale. De groupe terroriste, le Hezbollah s'est mué en un parti-milice à la tête d'un proto-Etat au sein d'un Liban toujours organisé par les rapports de force entre communautés. Le terrorisme fut, d'une certaine manière, une crise d'adolescence…

La Palestine d'un point de vue islamiste

On pourrait remonter aux années 1930 et à la mort du cheikh Ezzedine Al-Qassam, premier « martyr » du nationalisme et de l'islamisme palestiniens pour dater la naissance d'une violence d'inspiration islamiste en Palestine. Ezzedine Al-Qassam figure, jusqu'à présent, un modèle revendiqué pour le mouvement Hamas, comme il le fut pour nombre d'activistes. De même, l'attentat qui coûte la vie au roi Abdallah I ^{er} de Jordanie, le 20 juillet 1951 à Jérusalem – un attentat attribué au mufti de Jérusalem, Amin Al-Husseini – rappelle que, dans la question palestinienne, la dimension religieuse est indépassable, en dépit du poids des groupes d'inspiration marxiste. Nasser a senti cela, qui, en 1955, va chercher dans ses geôles des Frères musulmans tentés par la lutte contre Israël pour les enrôler dans des groupes de fedayin, qui, en août 1955 et avril 1956, opèrent contre les troupes israéliennes [38] .

Curieusement, et un peu comme les Etats-Unis vis-à-vis d'Al-Qaida, il semblerait même qu'Israël ait encouragé l'option islamiste – en tant qu'alternative politique à l'extrême gauche palestinienne – dans ses débuts, notamment en autorisant la fondation de l'université islamique de Gaza. Il

est vrai que les Frères musulmans palestiniens prônent, jusqu'en 1987, un légalisme absolu. Mais l'Intifada, qui débute le 9 décembre 1987, change la donne et offre de nouvelles perspectives [39] . Fondé le 14 décembre 1987 par trois Frères musulmans (le cheikh Ahmed Yassin, Abdel Aziz Al-Rantissi et Muhammad Taha), le Hamas/Mouvement de résistance islamique (*Hakara al-Muqawama al-Islamiya*) apparaît au diapason du mouvement populaire, dont il essaie, comme l'OLP, de prendre la tête. Il est du reste organisé sur le schéma des Frères musulmans, avec une branche civile en charge d'une politique sociale et une branche militaire au nom éloquent – la brigade Ezzedine Al-Qassam –, dont les premières opérations débutent au printemps 1989. C'est au sein de cette mouvance que l'attentat suicide se propage… un phénomène singulier, presque une révolution pour la communauté sunnite, qui n'a pas la culture du *shahîd* . La connexion entre le Hamas sunnite et le Hezbollah chiite s'est faite en partie du fait des Israéliens qui, à la suite d'un attentat, en décembre 1992, décident de déporter au Sud-Liban 415 cadres du Hamas et du Jihad islamique… lesquels prennent contact avec les militants du Hezbollah et adoptent la méthode des attentats suicides [40] . Toutefois, tandis que le Hezbollah internationalise ses attentats, le Hamas limite son action à Israël. En avril 1993, un premier attentat suicide a lieu en Israël, selon un rituel semblable à celui du Hezbollah, avec une vidéo préparatoire où le futur martyr lit son testament sur fond de drapeau palestinien, Coran et fusil-mitrailleur Kalachnikov. La réponse israélienne passe par l'assassinat des artificiers (à commencer par l'un des artificiers en chef, Yahya Ayyash, tué dans un attentat le 5 janvier 1996) ainsi que par la destruction des biens des terroristes : le cycle attentat-représailles reprend de plus belle. Un terrorisme sioniste s'y insère même, avec l'attentat de Baruch Goldstein, le 25 février 1994, dans la mosquée Ibrahim d'Hébron.

Le Hamas n'est toutefois pas le seul, ni même le premier de ces mouvements, et d'autres groupes incarnent cette tendance, tel le Jihad

islamique en Palestine, fondé en 1981 par Fathi Shqaqi et Abel Aziz Uda, deux anciens membres des Frères musulmans opposés au quiétisme de la confrérie [41] . Soutenu originellement par la Syrie et l'Iran, bénéficiant de ses accointances avec le Hezbollah libanais, le groupe vise à la fois Israël et la Jordanie (du fait du traité de paix israélo-jordanien du 26 octobre 1994), se servant du Royaume hachémite comme d'un avant-poste. Le Jihad islamique en Palestine trouve une postérité [42] avec le *Bayt al-Maqdas* d' Asad Al-Tamimi, responsable d'un attentat à Ismaïlia en février 1990, ou le Hezbollah palestinien d' Ahmed Hassan Muhana. Mais la politique sociale du Hamas lui assure une audience plus large, ainsi qu'une forme d'alternative au seul terrorisme. Comme le Hezbollah, le Hamas suit une logique de normalisation qui passe, non par l'abandon de la violence, mais par une militarisation, et une marginalisation des formes terroristes, laissées à d'autres activistes. La victoire électorale de 2006 puis la prise de contrôle de Gaza en 2007 vont de pair avec la renonciation, en avril 2006, à la pratique des attentats suicides : le Hamas investit désormais une autre tactique, tout autant terrifiante, mais moins « terroriste » et plus militaire, celle des tirs de roquettes.

L'émergence, au sein de l'islamisme, d'une violence terroriste, est sans doute l'un des phénomènes les plus importants de l'Islam contemporain, né d'interactions complexes entre la crise des années 1930 et la guerre froide… Un phénomène qui suppose une réflexion, sur la violence, la guerre et la volonté divine, autour du jihad et de ses nombreuses acceptions, depuis l'effort personnel jusqu'à la lutte armée, qu'elle procède d'un commandement religieux ou d'une décision personnelle. Une réflexion qui puise dans des textes anciens, comme dans les débats théologiques actuels. La religion, ses valeurs, ses normes, est ainsi prise à partie par la violence terroriste qui la détourne pour en faire un discours de légitimation. Cette violence inspirée s'accompagne de pratiques nouvelles assorties de débats

qui mêlent stratégie et théologie, notamment autour de l'attentat suicide (et de sa préhistoire nippone). Mais, plus encore, c'est la capacité des mouvements islamistes à assumer, parallèlement à un discours (et des pratiques) terroriste(s), des fonctions sociétales, jusqu'à revendiquer le gouvernement d'une nation, qui constitue une originalité, liée à la dimension politique de l'islamisme. Certes, de nombreux mouvements sont passés de la violence à la gouvernance (FLN, IRA, etc.). La singularité du Hezbollah, puis du Hamas, est de conjuguer les deux fonctions, entamant de la sorte leur sortie, lente, du terrorisme, une normalisation complexe, difficile à mettre en œuvre, soumise à de nombreux aléas, mais indéniable. En parallèle, l'émergence d'Al-Qaida sur un modèle bien différent, celui de la nébuleuse et d'une idéologie floue et globale, marque un changement important dans la structure même du terrorisme, où la question de la stratégie – la définition du but à atteindre – s'efface devant l'enjeu de la définition de l'adversaire. La difficulté des jihad nationaux a fait le lit d'un jihad global [43] . On doit également constater, avec le succès des Printemps arabes (2012), que l'islamisme politique fait désormais, et de nouveau, figure d'alternative à la seule violence politique, qui dominait la scène internationale depuis les années 1990. Et ce d'autant plus que ce terrorisme globalisé attire une réaction tout aussi globale…

Une prise de conscience : naissance d'un antiterrorisme mondialisé … ?

Si la nature transnationale du phénomène terroriste est, depuis longtemps, avérée, il semblerait que le terrorisme islamiste et ses vastes réseaux, de l'Afghanistan au Maghreb, ait servi de révélateur, précipitant une réaction internationale. Ainsi, le 30 juillet 1996, les Etats du G7, ainsi que la Russie, réunis à Paris au sein d'une conférence interministérielle, déclarent que le terrorisme est un « virus international » et envisagent un

ensemble d'actions groupées. Cette conférence fait écho au sommet international antiterroriste (dit sommet des « pacificateurs ») réuni le 13 mars 1996 à Charm el-Sheikh à l'initiative du président Clinton, ainsi qu'au sommet interaméricain de Lima des 23/26 avril 1996. L'ONU s'empare également du sujet, qui confie à sa VI e commission, le 17 décembre 1996, la tâche d'élaborer une définition du terrorisme en droit international (après avoir proposé une première résolution en 1994). Et, à l'échelon régional, on assiste également à une réaction, en partie inspirée par l'Egypte. Face à un terrorisme islamiste mondialisé, les ministres de l'Intérieur des gouvernements arabes, réunis en janvier 1997 à Tunis, envisagent une coopération, tant en amont (renseignement et prévention) qu'en aval, par des demandes d'extradition… plus ou moins bien accueillies. Par exemple par le Royaume-Uni, qui inaugure alors une politique alternative libérale et laisse entre autres se développer une communauté radicale bientôt résumée en une expression journalistique, le Londonistan. Certes, cette politique n'a plus cours, notamment à la suite de la participation du Royaume-Uni à la guerre en Irak et des attentats de Londres de 2005. Mais elle donne à penser. En imposant de la sorte à l'Occident non le débat, mais la confrontation des idées et des modes de vie, l'islamisme affiche sa défiance envers l'institution démocratique, et lui oppose son propre prosélytisme.

Et le terrorisme eut une patrie… : Daech

« Telle est la guerre et les foules doivent apprendre à s'y habituer. Si ce n'est pas maintenant, alors quand ? Et comment allons-nous sinon sortir du labyrinthe ? » [44]

La première version de cet ouvrage a été publié en mars 2014, dans un monde qui ignorait encore l'Organisation Etat islamique et ses nombreux acronymes (en diverses langues, utilisés souvent pour contourner ce terme si inquiétant d'« Etat » : EIIL, Daech, ISIS, etc.) : Al-Qaïda incarnait alors, et presque sans partage, l'hydre terroriste dont les têtes repoussent perpétuellement. Deux années plus tard, en 2016, l'Organisation Etat islamique a éclipsé Al-Qaïda, laquelle semble réduite à l'état de groupuscule marginalisé. Si la menace persiste, elle semble désormais moindre, comparée à celle émanant des confins de l'Irak et de la Syrie et qui, en l'espace de quelques mois, dans l'été 2014, s'est affirmée comme la nouvelle « base » du terrorisme islamiste. A la manière du spectre communiste qui hantait l'Europe de la fin du XIX e siècle, un « spectre islamiste » (Nicolas Dot-Pouillard [45]) s'est imposé au Levant. Ce surgissement d'une organisation nouvelle doit être interrogé : de même qu'Al-Qaïda s'était révélée au monde entier avec les attentats du 11 septembre 2001, l'Organisation Etat islamique fait la démonstration de sa capacité à instiller la terreur par une série d'attentats (la tuerie du musée juif de Bruxelles en mai 2014, les attentats de Paris de janvier et novembre 2015, etc.) qui résonnent internationalement. Mais cette quasi hégémonie médiatique est également lié à un ensemble de conquêtes territoriales, en Syrie et en Irak, qui confèrent à l'organisation une réalité très concrète, et ce sentiment que le terrorisme a désormais une patrie.

L'organisation Etat islamique apparaît dans un Orient décidément compliqué, entre guerre civile, crise politique et tensions religieuses. Au lendemain de l'occupation américaine (2011), l'Irak est un pays divisé entre plusieurs communautés, ethniques et religieuses. La communauté sunnite, minoritaire (30 à 35 % de la population), qui contrôlait le pays au temps de Saddam Hussein, a le sentiment d'avoir été dépossédé du pouvoir au profit de la communauté chiite, majoritaire, et conteste donc le gouvernement chiite de Bagdad… une colère sur laquelle l'islamisme jihadiste prospère.

Ce courant est apparu en Irak quelques années auparavant. A l'origine se trouve un groupe irakien fondé par un jihadiste jordanien, Abou Moussab al-Zarqaoui : al-Tawhid wal-Jihad, devenu, à partir de 2004, Al-Qaïda en Irak (AQI). En octobre 2006, AQI fédère les divers groupes jihadistes locaux pour devenir l'Etat islamique en Irak, dirigé, depuis 2010, par Abou Bakr al-Baghdadi [46] . C'est à l'initiative de ce dernier que l'Etat islamique en Irak décide, le 8 avril 2013, de fusionner sa branche syrienne, le front Al-Nosra (Jabhat al-Nosra), pour se présenter comme l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), revendiquant par là la Syrie… Une décision à laquelle Ayman al-Zawahiri, chef d'Al-Qaïda s'oppose. La rupture entre Al-Qaïda et sa filiale irakienne peut être interprétée comme une querelle de leadership dont les prodromes sont à chercher dans la crise syrienne.

En effet, cette situation tendue fait écho à celle qui, dans la Syrie voisine, a dégénéré en guerre civile [47] . Dans la foulée des printemps arabes, l'opposition syrienne se mobilise à partir de mars 2011. Et si dans un premier temps, une opposition laïque s'organise, notamment autour de l'Armée syrienne Libre (ASL), celle-ci est peu à peu distancée. En effet, la révolte populaire se complexifie, se « confessionnalise » : un islamo-nationalisme émerge et l'on assiste à une « montée en religiosité » (François Burgat) qui débouche sur des synergies avec le jihadisme de groupes comme le Jaych al-Muhajirinwa-l-Ansar (JMA) et surtout le front Al-Nosra (Jabhat al-Nosra), antenne syrienne d'Al-Qaïda. Les bannières islamiques se multiplient, qui recouvrent le pays d'un noir manteau, opposant au nationalisme syrien une vision religieuse et cosmopolite, celle de l'Oumma, et manifestant l'influence croissante des jihadistes. De fait, le label jihadiste s'avère plus valorisant, plus expérimenté et plus rémunérateur, comparé à une opposition civile moins aguerrie [48] . Un front islamiste se matérialise, reflet de la solidarité entre sunnites irakiens et syriens [49] : vue d'Irak, la révolution sunnite syrienne fait plus rêver que le gouvernement chiite irakien. La conséquence majeure de ce rapprochement est la naissance de

l'EIIL. Mais cela ne va pas sans heurts, attisant une rivalité avec Al-Qaïda. En effet, la fusion avec l'Etat islamique d'Irak, le 8 avril 2013, de la filiale syrienne d'Al-Qaïda, Jabhat al-Nosra, provoque, au sein de ce groupe, une scission : si une majorité de jihadistes font allégeance à l'Etat islamique d'Irak – qui peut dès lors devenir l'Etat islamique en Irak et au Levant – une minorité, autour du chef du groupe, Abu Muhammad al-Jolani, choisit de demeurer dans le Jahbat al-Nosra, sous la houlette d'Al-Qaïda.

L'organisation Etat islamique est donc désormais établie : il lui reste encore à transformer l'essai. « Excommuniée » par le chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, qui en juin 2013 annonce – un vœu pieu – la dissolution de l'EIIL, la nouvelle organisation répond, avec la voix d'Abou Bakr al-Baghdadi, par un slogan devenu emblématique : « *baqiya* » (rester), sous entendu : « L'État islamique restera (*baqiya*) en Irak et au Levant ! [50] ». Et de fait, l'EIIL fait souche. La chute de la ville irakienne de Falloujah, qui tombe sous la coupe de l'organisation en janvier 2014, est le premier indice d'un changement à venir, un changement manifeste en ce que, comme le montre Pierre-Jean Luizard [51] , il ne s'agit pas, comme avec Al-Qaïda en 2003-2004, d'une prise de contrôle de la ville, mais plutôt d'une restitution du pouvoir aux sunnites irakiens. Ces derniers, qui ont le sentiment, face au gouvernement chiite de Nouri al-Maliki mis en place avec l'appui américain, d'être confrontés à une occupation, accueillent les jihadistes de l'EIIL, avec enthousiasme, ou du moins avec curiosité. L'Organisation Etat islamique se présente en effet comme une émanation, nationale, des sunnites. C'est ce qui explique ses succès territoriaux rapides : entre janvier et juin 2014, plusieurs grandes villes tombent entre leurs mains, jusqu'à Mossoul. De la sorte l'organisation prend possession des structures administratives et des moyens (militaires, financiers, policiers) d'un Etat. C'est un changement d'échelle majeur, tant sur le plan régional que pour le terrorisme en soi.

En proclamant la renaissance du califat à Mossoul (Irak), le 29 juin 2014, Abou Bakr al-Baghdadi – désormais le ci-devant « calife Ibrahim » –, confirme les ambitions de l'Organisation Etat islamique et prétend réaliser ainsi le projet islamiste (la refondation du califat), une « utopie concrète » selon l'heureuse formule de Pierre-Jean Luizard [52] . L'idéal était une proclamation à Bagdad… mais la capitale irakienne n'était pas à portée. La prise de Mossoul, le 10 juin 2014, donne à l'EIIL une capitale symbolique et historique, la « perle du Nord », quand Raqqa, en Syrie, demeure la capitale politique. L'heure est au règlement des comptes : dans sa proclamation, il mentionne le califat comme « une obligation abandonnée durant cette période »… Une critique à peine voilée de la stratégie d'Al-Qaïda. Si le terrorisme a un horizon d'attente, cet horizon est, pour l'islamisme jihadiste, le califat… quand Al-Qaïda est accusée de s'être détournée de cet objectif majeur pour livrer un combat mondialisé contre un ennemi global. Dans une certaine mesure, c'est son internationalisme qui aura miné son rayonnement, quand l'Organisation Etat islamique a réalisé le rêve islamiste, et donné ainsi à quelques individus en quête de repères, plus qu'un territoire, une « patrie » (comme Moscou fut, un temps, la patrie de l'Internationale communiste). Rarement autant que dans l'islamisme jihadiste, une divergence de management n'eut des conséquences aussi importantes, voire radicales, que celles qui entraînent la naissance de l'Organisation Etat islamique.

Entre la structure née en 1989 dans le chaudron afghan et l'Etat autoproclamé fondé en 2013 s'instaure une rivalité dont l'Europe est devenue l'un des champs clos. Les attentats perpétrés en Europe (et notamment à Paris, en janvier puis novembre 2015, ainsi qu'à Nice et Saint-Etienne-du-Rouvray en 2016), dans le Proche et le Moyen Orient ainsi que dans un Maghreb également bouleversé par les printemps arabes, font la démonstration de la capacité de l'organisation Etat islamique à revendiquer l'héritage d'Al-Qaïda et à en réanimer/renouveler les réseaux. Le cas des

attentats parisiens des 7 janvier (contre la revue *Charlie Hebdo* , revendiqué par Al-Qaïda dans la péninsule arabique/AQPA) et 9 janvier 2015 (la prise d'otage du magasin Hyper Casher, revendiquée par Amedy Coulibaly au nom de l'Organisation Etat islamique) éclaire tragiquement cette rivalité. Un conflit qui s'affiche également en Syrie. Le 10 mai 2016, Ayman al-Zawahiri proclame l'enjeu syrien : « Le Levant est aujourd'hui l'espoir de la communauté des croyants, car c'est l'unique révolution populaire des printemps arabes. C'est celle qui a suivi le bon chemin, celui de la prédication et du jihad pour l'établissement de la charia ». Il s'agirait donc pour Al-Qaïda de fonder un émirat syrien, qui ferait pièce au califat de l'Organisation Etat islamique [53] . Faut-il encore parler de simple rivalité, ou bien d'une guerre intestine entre jihadistes, une « guerre froide », indirecte, qui se déroulerait non seulement dans la presse jihadiste, mais également par attentats interposés ?

Pourtant, les deux organisations se ressemblent… et pour cause, Al-Qaïda fut la matrice de l'Organisation Etat islamique. Elles partagent une même idéologie, une même méthode (le terrorisme), un art de la mise en scène de l'attentat et de la manière de l'inscrire dans une perspective (faussement) historique. De même, elles s'appuient largement sur l'usage des médias et réseaux sociaux, qui accentuent l'idée d'une internationale à la fois très réelle, adossée à un territoire, et dans le même temps dématérialisée, et offensive sur internet. A la revue *Inspire* , publiée en ligne par Al-Qaïda répond *Dabiq* [54] , l'organe de l'EIIL et son équivalent français, *Dar el-Islam* . Ces trois revues, d'une qualité professionnelle, démontrent l'enjeu bien compris et assumé de la communication jihadiste. L'EIIL, qui s'est doté d'une cellule de communication efficace et de plusieurs sociétés de production [55] , exploite, avec application, les possibilités et les failles des divers réseaux sociaux et autres médias, devenus les « malgré nous » du terrorisme. Chaque exaction, chaque exécution, filmée à la manière d'un spectacle, parcourt la toile et les chaînes

d'information, bien plus vite que les censures étatiques. Le jihadisme virtuel – une « arène » investie par Al-Qaïda depuis 2005 – se nourrit de ces images, de ces forums, de ces conversations, de ces lectures, cherchant à séduire les uns et à effrayer les autres. Cette capacité à drainer des volontaires à travers le monde, à motiver des « loups solitaires » à passer à l'acte, à susciter des attentats *low cost* et un terrorisme interne (*homegrown terrorism*), et de la sorte, à instaurer un climat de terreur est l'une des forces du jihadisme.

L'organisation Etat islamique figure paradoxalement une sorte d'Etat-nation salafiste qui s'impose à la tête de l'internationale jihadiste [56] , « un Etat de droit islamique », distinct de l'Occident, qui reprend à son compte la notion d'allégeance et donc les modes de management du terrorisme islamiste. Un Etat à la souveraineté contestée certes, ou du moins, un proto-Etat, d'allure féodale, avec ses administrations (où les anciens administrateurs baasistes du régime de Saddam Hussein ont retrouvé du galon), ses tribunaux, sa monnaie, son droit (la charia), son armée et ses « citoyens ». Un totalitarisme, ou du moins une « entreprise totalitaire » selon certains observateurs [57] . En croisant les structures de gouvernement du califat et les méthodes du jihadisme, l'EIIL bouleverse l'économie traditionnelle du terrorisme. Il bouleverse également les codes de la société internationale, en usant – de manière assumée – du terrorisme dans ses relations internationales… Que l'on considère les attentats comme autant d'épisodes d'une guerre globalisée entre l'EIIL et le reste du monde (une guerre qui se déroule aussi bien près de chez vous qu'en Syrie et en Irak), ou bien que l'on s'en tienne à la vision plus classique d'une coalition internationale luttant contre un foyer terroriste, l'Organisation Etat islamique rompt le consensus des Etats. Et avec la crise des réfugiés, ouverte par la guerre civile syrienne depuis 2011, elle dispose d'un instrument supplémentaire de déstabilisation, le but étant de radicaliser la

communauté musulmane en en faisant, du fait des attentats, un bouc émissaire.

Du management de la sauvagerie, on est passé à l'administration de la terreur. Certaines pratiques – comme le fait d'utiliser des enfants pour exécuter des captifs – ont d'ailleurs des échos historiques lointains et sont déjà attestées dans l'Europe des guerres de religions [58] . Aussi les historiens spécialistes de cette période n'ont pas manqué de pointer les parallèles entre notre temps et celui de la Saint-Barthélemy [59] , soulignant les dimensions eschatologiques des deux moments historiques. L'Histoire elle-même est prise à partie : en mettant en scène la destruction, le 10 juin 2014, de la frontière Sykes-Picot, qui sépare, depuis 1916, l'Irak de la Syrie, l'Organisation Etat islamique affirme une vision du monde alternative à celle de la communauté internationale, propre à instrumentaliser les indignations comme les ambitions de l'Occident. Il s'agit là d'un des ces « retours de l'Histoire » qui voient un édifice géopolitique, le Proche Orient tel qu'il a été repensé par l'Occident à la chute de l'Empire ottoman, vaciller [60] . La déstabilisation s'étend d'ailleurs aux Etats voisins. Le cas kurde est révélateur : le processus de paix, entamé depuis 2009 [61] entre la Turquie et le PKK (le Parti des Travailleurs du Kurdistan) semble bien oublié. En effet, le rôle important de la communauté kurde – à cheval entre la Syrie, l'Iran, l'Irak et la Turquie – dans ce conflit, la désigne également comme une menace pour les autres puissances régionales, attachées à leur souveraineté territoriale et que l'hypothèse d'un Kurdistan non plus autonome, mais souverain, dérange. Et même si sur le plan militaire et territorial, l'EIIL, environné d'adversaires – l'Iran, l'Irak, la nation kurde, la coalition internationale, etc. – est de plus en plus affaibli et en passe de disparaître, la matrice idéologique, elle, demeure. En effet, l'émergence de l'Organisation Etat islamique et du « califat » a conféré à l'islamisme jihadiste une audience renouvelée et mondiale, servie par une communication qui s'apparente à un véritable marketing politique. La

promesse du califat persiste. L'hypothèse d'un Etat salafiste s'exporte, comme en Lybie avec le groupe Majlis Choura Chabab al-Islam (le Conseil consultatif de la jeunesse islamique) : ralliés en octobre 2014 à l'organisation Etat islamique, ces islamistes jihadistes tentent de s'implanter dans la région de Syrte depuis février 2015. De même que pour la révolution iranienne, on peut parler d'un « effet de souffle » (Gilles Kepel) qui résonne du Nigeria (avec la guérilla salafiste de Boko Haram) à l'Indonésie, de Raqqa à Molenbeek-Saint-Jean. Entre idéologie et doctrine stratégique, le jihad génère une culture propre, un « soft power » qui appelle, pour le comprendre comme pour le combattre, une « jihadologie » [62] (comme il y eut naguère, au temps de la guerre froide, une soviétologie, souligne le chercheur Romain Caillet, qui se réclame de cette perspective), qui reste à formaliser.

L'EIIL fait cependant l'expérience non pas de l'incarnation, mais de la territorialisation, une étape difficile pour une organisation qui use du terrorisme comme mode de gouvernement. Le principe du terrorisme consiste notamment dans le fait de revendiquer les prérogatives d'un Etat, sans en avoir tous les aspects, à commencer par la dimension concrète, matérielle, d'une communauté et d'un territoire à défendre et gouverner. Pour perdre quelque chose, encore faut-il posséder quelque chose. De manière presque paradoxale, la territorialisation a fait la force de l'Organisation Etat islamique, mais elle a signé son arrêt de mort, sous les coups de boutoirs de ses nombreux adversaires. La succession des offensives, menées de diverses manières, tant sur le territoire même de l'Irak et de la Syrie, qu'au sein des réseaux dissimulés à travers le monde, laisse supposer la chute imminente du pseudo califat. Une chute au moins postulée par le président américain Donald Trump, qui, le 18 décembre 2018, décide le retrait des troupes américaines de Syrie après des « victoires historiques » contre l'EIIL [63] . La libération de Mossoul en juillet 2017, puis de Raqqa en octobre de la même année, à l'issue d'une longue bataille

et d’une reconquête éprouvante, sonnent peut-être effectivement la fin de Daech, ou du moins sa mue en une structure terroriste plus traditionnelle, plus volatile et insaisissable. L’horizon du califat jihadiste demeure.

9

« Natios » et patriotes

« Mourir pour le pays est un si digne sort /
Qu'on briguerait en foule une si belle mort. »

C ORNEILLE , *Horace* , acte II.

Le sentiment national est sans conteste l'un des plus mobilisateurs. Dans un monde où les Etats se définissent souvent comme l'expression d'une nation, et où la défense de la communauté nationale légitime tous les efforts, tous les sacrifices. Dès la bataille de Valmy (1792), le nationalisme a fait la démonstration de ses capacités militaires, affronté à un ancien régime qui semblait dépassé. Ainsi, à plusieurs reprises, le XIX e siècle a vu bouillonner le sentiment national, des révolutions américaine et française, jusqu'au Printemps des peuples de 1848, voire au-delà. Dissimulé dans les plis de la culture romantique, le nationalisme a fini par émerger, investissant l'Etat et le reformulant en Etat-nation. Depuis le XIX e siècle et ses divers processus unitaires jusqu'aux lendemains de la décolonisation un siècle plus tard, l'Etat-nation s'affirme et s'exporte. Dans une société contemporaine qui se veut postmoderne, cosmopolite, globalisée, et qui affirme avoir dépassé l'ère des idéologies, l'aveu d'un nationalisme pourrait passer pour rétrograde. Irréductible à toute tentative de dilution, la nation pourtant demeure, campant fermement au sein des frontières des Etats et dans la conscience des peuples. Dans ce tableau d'une société internationale structurée autour de l'idée d'Etat-nation, les revendications émanant du

nationalisme algérien – au temps où « l'Algérie, c'[était] la France » – ou des nationalismes irlandais, basque, tamoul, corse, tchétchène, etc., sont autant de singularités. Mais ces singularités centenaires persistent… contrairement à ce que notait Friedrich Engels en 1849 à propos des Bretons ou des Basques. Le philosophe les considérait comme des ruines de peuples, des *Völkerruinen* condamnées à disparaître après s'être épuisées dans des luttes réactionnaires [1] .

Plusieurs mouvements incarnent cette résistance opiniâtre, tous fascinés par la Résistance française, mais aussi par le Viêt-minh, l'Irgoun, le FLN algérien, les sandinistes nicaraguayens ou Cuba. Des modèles se dessinent, qui inspirent les activistes : ceux des années 1970 se rêvent Che Guevara et puisent des idées chez Frantz Fanon (*Les Damnés de la Terre* , 1961) et son préfacier, Jean-Paul Sartre ; ceux des années 1990 quêtent un modèle d'insurrection populaire dans l'Intifada, tels les jeunes nationalistes basques de la *Kale Borroka* (guérilla urbaine). Ainsi s'organisent des générations façonnées par des références diverses, entre nationalisme et socialisme, et qui ne partagent parfois qu'un élément : la lutte armée. La tension entre terrorisme, lutte armée et guérilla est alors permanente pour des mouvements qui ne voient l'Etat que comme un colonisateur.

Il en découle divers enjeux. Ces mouvements entendent d'abord s'assurer du monopole identitaire pour incarner seuls le nationalisme en lutte. Une première violence – interne à la mouvance nationaliste et à ses diverses sensibilités – précède ou accompagne parfois la lutte armée. Pour reprendre une formule du socialiste Ferdinand Lassalle, « la lutte intérieure donne au parti la force et la vitalité : la preuve la plus grande de la faiblesse du parti, c'est son amorphisme et l'absence de frontières nettement délimitées ; le parti se renforce en s'épurant [2] ». Cela va de pair avec un discours sur la nature même de cette nation, redéfinie sur le mode culturel, ethnique, religieux, etc. Le résultat débouche généralement sur un parti unique pour une unique nation. Dès lors, le mouvement nationaliste

s’engage dans la lutte et – dans le cas des mouvements terroristes – dans un double discours de stratégie et de légitimation de la violence politique avec, en marge, un bouillonnement associatif et culturel, une « vitrine » légale. Au jeu des métaphores astronomiques, la « galaxie » indépendantiste répond à la « nébuleuse » Al-Qaida. Dans un chapitre qui traite des mouvements nationalistes, l’exhaustivité semble difficile à atteindre et l’on s’excusera ici de ne pas traiter tous les mouvements (bretons, catalans, québécois, etc.), dont certains ont été évoqués dans d’autres chapitres. Certains s’imposent au lecteur par leur rôle historique, leur longévité, leurs choix stratégiques ou leur capacité à s’extraire de la violence politique – victorieux ou vaincu. Les pratiques sont également à interroger, tant quelques mouvements se sont fait des spécialités de tactiques diverses (lutte en prison, conférences de presse, etc.) avec, comme un paroxysme, « l’arme corporelle » (O. Grojean), l’usage offensif du corps (tant par l’attentat suicide que par le suicide médiatisé) telle une métaphore de la nation en armes. Il faut enfin comprendre en quoi cette violence contribue à la définition même de la nation.

Incarner la nation : la France, l’Algérie et les patriotes

La guerre d’Algérie – quand bien même cette appellation fut tardive (1999) – est un conflit complexe où s’affrontent plusieurs conceptions de la nation : certes, chacun promeut sa propre vision de l’Algérie, terre française ou Etat indépendant, mais au sein même de chaque camp l’idée nationale est un enjeu et les déclamations de l’OAS contre la république gaullienne font écho aux affrontements entre le FLN et le MNA. Incarner la nation,

française ou algérienne, et l'incarner seul, tel est l'enjeu de ce conflit qui suscite un terrorisme tous azimuts.

Le FLN : quelle Algérie revendiquer ?

Le nationalisme algérien figure un objet singulier qui puise ses références à plusieurs sources, combinant les critères religieux, lignager, linguistique et territorial. La complexité d'un sentiment national qui superpose la confession musulmane, l'appartenance à la nation arabe, à l'aire maghrébine et enfin au territoire algérien a longtemps figé ce nationalisme, qui s'est finalement affirmé à partir des années 1930, en opposition à la politique d'assimilation. A partir de 1936, le nationalisme algérien se dévoile et se structure jusqu'aux « événements » de 1954. Il s'est d'abord organisé en 1926, au sein du parti L'Etoile nord-africaine, qui mêlait nationalisme et marxisme. Interdit, il renaît en 1937 à travers le PPA (Parti du peuple algérien), lequel est dissous en 1945 du fait de sa participation aux émeutes de Sétif et Guelma. Le PPA se reconstitue alors dans la clandestinité et retrouve une façade légale en octobre 1946 avec le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), également doté d'une Organisation spéciale (OS) paramilitaire, en charge de la lutte armée (qui est dissoute en 1950). Mais d'autres organisations portent le sentiment national – le parti des oulémas, l'Union démocratique du manifeste algérien, de Ferhat Abbas, ou le Mouvement national algérien de Messali Hadj. Enfin, des anciens de l'OS forment, en 1954, le Front de libération nationale (FLN), lequel peut incidemment revendiquer une expérience de la clandestinité. Le nationalisme algérien apparaît donc très fragmenté, voire divisé : le FLN prétend, dans sa proclamation d'octobre 1954, l'incarner tout entier, et l'incarner seul. Mais comment rassembler les partisans d'un jihad et ceux d'une révolution ?

Ce qui toutefois doit retenir l'attention, c'est moins l'élaboration de ce nationalisme gigogne que les modalités du combat nationaliste, tout d'abord pour s'affirmer, puis pour s'imposer. Le recours à la violence politique suppose un contexte. Certes, la colonisation et son « état d'exception permanent » sont en soi une justification, mais qui n'explique pas certains paroxysmes. Née des massacres de Sétif et Guelma (8 mai 1945) et de la répression sauvage qui s'ensuivit, la tension fut un premier traumatisme et un élément d'explication qui s'ajoute à ce besoin de vengeance, invoqué par Frantz Fanon dans *Les Damnés de la Terre* (1961). Confronté à la difficulté d'organiser une guérilla d'ampleur telle qu'elle est pratiquée par le Viêt-minh en Indochine, le nationalisme algérien se tourne vers la violence révolutionnaire [3] , sous la houlette d' Abbane Ramdane, le chef politique du FLN d'Alger. Et si ces pratiques peuvent s'inspirer de l'exemple sioniste, elles se réfèrent avant tout au modèle de la Résistance française.

Le 1 er novembre 1954, la trentaine d'attentats qui accompagnent l'apparition sur les murs du manifeste du FLN, entraîne la France, à peine sortie de la crise indochinoise, dans une nouvelle guerre de décolonisation, sur le mode terroriste. En effet, cette charte pose d'emblée les cadres de l'action militaire (« Moyens de lutte : conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but ») et définit une logique insurrectionnelle… qui couve déjà depuis le début de l'année. Depuis janvier, on compte déjà plus d'une cinquantaine d'attentats sur le territoire algérien.

Ce document ne signe pas seulement l'aveu d'une guerre ouverte contre la colonisation, il revendique également pour le FLN la direction du mouvement national algérien, un rôle finalement reconnu en 1960 par le Conseil national de la révolution algérienne à Tripoli. Cette décision marque l'épilogue d'une autre guerre, tout aussi larvée, avec le MNA, tant sur le territoire algérien qu'en métropole. Ainsi, le FLN s'approprie, non

sans brutalité, la définition de la nation algérienne, première étape dans sa lutte pour la libération, *via* la révolution. Car la révolution est à l'ordre du jour, définie comme un « but » selon une antienne marxiste, mais une révolution appuyée par les oulémas [4] et fondée sur des moudjahidin – des combattants du jihad. Religion et révolution : ce singulier mélange des genres déconcerte les autorités coloniales, lesquelles préfèrent discréditer l'adversaire en l'assimilant à un hors-la-loi, un « fellagha » (bandit). Dans le même ordre d'idée, le gouverneur général, Jacques Soustelle, compare le FLN au nazisme, et prédit la naissance d'un Etat « théocratique et raciste [5] », quand les renseignements militaires français ne cessent de dénoncer un FLN communiste. Autant de perceptions faussées qui légitiment un contre-terrorisme brutal aux allures de guerre psychologique et antisubversive, dans un contexte de guerre froide.

Le FLN a d'abord été une entreprise de conquête et d'épuration au sein du nationalisme algérien, n'hésitant pas à exécuter traîtres et tièdes, maniant la terreur et la persuasion dans une logique qui rappelle nombre de groupes terroristes, à commencer par le cercle de Netchaïev. Comme le note Frantz Fanon, témoin et partisan : « Cette agressivité sédimentée dans ses muscles, le colonisé va d'abord la manifester contre les siens [6] . » Mais la cruauté de ces exécutions – qui passent par les mutilations et l'égorgement – a fini par indisposer, et il incombe au congrès de la Soummam, réuni le 20 août 1956, de revenir sur ces excès pour les interdire. Peut-on toutefois codifier la violence révolutionnaire ? Les massacres ultérieurs et leur cortège de cruautés montrent le contraire, d'autant que le cycle attentat-représailles se met bientôt en place, dès l'été 1955 et les premiers massacres d'Européens dans le Constantinois. Aux représailles (du 20 au 25 août 1955) et exécutions des maquisards décidées par la justice répondent les attentats contre les Européens, aux attentats antieuropéens répondent les attentats fomentés par les « contre-terroristes », telle l'Organisation de résistance de l'Algérie française (ORAF), qui visent les militants nationalistes et

communistes. A cet égard, l'attentat de la rue de Thèbes du 10 août 1956 marque la Casbah et incite le FLN à prôner, à partir de septembre 1956, une tactique de terrorisme urbain aveugle dans quelques villes d'Algérie, jusqu'au cœur même d'Alger, et qui vise « n'importe quel Européen ». Transformée en un nouveau Diên Biên Phu, selon la formule de Larbi Ben-M'hidi [7] , chef du FLN d'Alger, la Casbah doit servir de base. Le maître d'œuvre de cette politique est Yacef Saâdi, chef opérationnel du FLN à Alger. Il organise quelques attentats marquants, à commencer par le double attentat qui vise le Milk Bar et la Cafétéria, deux cafés à la mode, le 30 septembre 1956. Une opération d'autant plus saisissante que les poseurs de bombes sont des jeunes filles, Djamila Bouhired et Zohra Drif, étudiantes et militantes FLN. Jean-Jacques Susini, futur fondateur de l'OAS, considère ce souvenir (il venait de quitter le Milk Bar quand l'explosion a retenti) comme la matrice de son engagement en faveur de l'Algérie française. Par la suite, les explosions continuent.

Les ambiguïtés du contre-terrorisme : vers la terreur d'État

Quel est l'objectif de ces attentats ? Le terrorisme du FLN ne cherche pas une victoire sur le terrain : il entend radicaliser les positions, et pousser la population algérienne à se rassembler autour de lui afin de construire un rapport de force défavorable au régime colonial [8] . Cette logique, que l'on retrouve par la suite dans l'OAS, devait aboutir à une insurrection généralisée, mais elle marque le pas, confrontée à la répression militaire française et à des méthodes qui intègrent la terreur au nom d'une conception exclusive de la « pacification » qui dénie à l'adversaire le secours du droit. Ferhat Abbas en vient même à craindre, pour l'Algérie, un destin comparable à celui de la Palestine [9] . Le temps est aux « nettoyeurs » – l'expression est employée par le général Aussaresses dans ses mémoires

[10] – aptes à mener une guerre d'un nouveau genre, où la fin justifie tous les moyens. L'école française de guerre psychologique trouve alors en Algérie un premier terrain d'essai, avant d'exporter son savoir-faire jusque dans l'Amérique latine du plan Condor [11] . A cet égard, la bataille d'Alger, qui débute au cœur de la Casbah le 7 janvier 1957, et dure jusqu'en septembre, est (encore) perçue comme une opération de contre-terrorisme modèle mêlant pratiques de la « guerre clandestine » (*dixit* le général Massu) et opérations de police, avec, en arrière-plan, et non sans efficacité, la médiation de Germaine Tillion, qui arrache à Yacef Saâdi la promesse d'arrêter les attentats. Dans la foulée, l'affaire Maurice Audin, ou encore le témoignage de Henri Alleg [12] éclairent les pratiques d'une terreur d'Etat tous azimuts. Au final, si la bataille d'Alger réduit, un temps, le rythme des attentats, et entraîne l'arrestation de nombreux activistes (dont Djamila Bouhired, Yacef Saâdi, Zohra Drif ou encore Larbi Ben-M'hidi, assassiné par le – futur – général Aussaresses), elle ne conclut pas le conflit. Et nombre d'observateurs, Albert Camus en tête, dénoncent un terrorisme devenu normalité de part et d'autre du « front », et qui prend en otages les populations. L'Algérie rejoue la France des années noires, et dans la presse de gauche on compare facilement l'armée française en Algérie à la Gestapo.

Qu'elle vise la communauté arabe ou la communauté européenne, la terreur cherche, comme toujours, à frapper un public bien plus large. Dans cette bataille où l'attentat, la captivité, la torture sont autant des médiums que des tactiques, c'est l'opinion qui est visée, et, à ce jeu, on oppose assez aisément la figure de Djamila Bouhired – icône malgré elle de la cause algérienne – à celle du général Massu, vainqueur de la bataille d'Alger. Djamila Bouhired, arrêtée le 9 avril 1957, est bien évidemment au cœur du procès du Milk Bar : son défenseur, l'avocat et militant anticolonialiste Jacques Vergès, joue du contraste entre cette frêle jeune femme et la foule qui l'accable pour plaider la cause de l'Algérie face à l'opinion, en considérant la justice française comme disqualifiée. Cette stratégie, dite

« de la rupture » deviendra un schéma systématique pour les affaires de terrorisme [13] . Le procès sert ainsi de plateforme, une tactique qui s'appuie sur les médias, les sympathisants, des publications, et fait de Djamila Bouhired, bien avant Leila Khaled, l'incarnation du nationalisme. Mais, à la différence de l'activiste palestinienne, dont l'image fut popularisée par le FPLP, la médiatisation est orchestrée par des sympathisants, et non par le FLN.

L'ouverture, au 25 août 1958, d'un second front en France suit la même logique : en une nuit, une série d'attentats frappent des raffineries et des dépôts d'essence (Vitry, Toulouse, Port-la-Nouvelle, Le Havre, Mourepiane, Carcassonne, etc.), tandis que des fusillades opposent militants FLN et policiers à Paris. Le FLN, qui, par la voix de son comité d'exécution, revendique les sabotages, souligne qu'ils ne visaient pas les Français, mais l'Etat et son régime colonial. Ainsi, la VII e wilaya (district militaire du FLN) – la fédération de France du FLN – fait la démonstration de son efficacité, appuyée par les filières de passage, *via* le Maroc et l'Espagne, du réseau Jeanson. Par la suite, d'autres attentats, telle la bombe découverte au troisième étage de la tour Eiffel, le 23 septembre 1958, témoignent d'une volonté de frapper moins la société que le symbole même de la nation colonisatrice et « civilisatrice ».

L'OAS : quelle France défendre ?

Frapper l'opinion, donc, et la ramener à une situation déjà connue, sans ambiguïté morale : c'est en partie la stratégie de l'OAS, l'Organisation armée secrète, qui, tout autant que le FLN, entend rejouer l'épopée de la Résistance, avec, dans le rôle du pouvoir disqualifié et du gouvernant traître à la patrie, Charles de Gaulle. Comme ceux du FLN, les activistes de l'OAS connaissent la torture d'Etat, pleurent leurs martyrs (tel Charles Daudet, un

militant « suicidé » en septembre 1961) et ont alors beau jeu de dénoncer des pratiques propres à la Gestapo. OAS – FLN, même combat ? La légitimation des attentats est à ce prix. L'Organisation armée secrète (OAS) naît en 1961, au lendemain de l'échec du putsch d'Alger, mais elle trouve ses racines dans l'Organisation de résistance de l'Algérie française (ORAF), fondée dès le printemps 1956 par André Achiary et René Kovacs. Ce groupe naît dans un contexte tendu, entre l'émergence du FLN et l'obsession du lâchage par la métropole. Très symboliquement, la visite calamiteuse de Guy Mollet à Alger, le 6 février 1956 est un premier succès pour les partisans de l'Algérie française, et l'ORAF, qui dispose en son sein de complicités policières et de compétences militaires, passe bientôt aux attentats. Mais du contre-terrorisme – dirigé contre la mouvance nationaliste algérienne – au terrorisme Algérie française, il reste encore un pas à franchir. Il est franchi le 16 janvier 1957, avec l'explosion qui frappe le bureau du général Salan, et révèle la nature nouvelle des cibles de l'ORAF. L'affaire est d'autant plus connue que le procès, devant le tribunal militaire d'Alger, met au jour des rumeurs de complot mené par un hypothétique « Comité des six » où l'on croise notamment Michel Debré. Si la manipulation gaulliste demeure à l'état d'hypothèse, l'attentat contre un officier français est une réalité inquiétante, qui traduit un basculement du contre-terrorisme au principe du putsch. Ce basculement s'explique également par les calculs de comploteurs vétérans et l'ombre tutélaire d'une organisation à la fois terroriste et comploteuse, le Comité secret d'action révolutionnaire (le CSAR, dite « la Cagoule »).

L'OAS émerge de ce chaudron comme d'une série d'échecs : échec de la voie insurrectionnelle et de la semaine des Barricades (janvier 1960), échec de la voie militaire après le putsch raté des 22/25 avril 1961. Restent la clandestinité et le terrorisme. Fondée à Madrid, en février 1961, par des vaincus de la semaine des Barricades – Pierre Lagaillarde et Jean-Jacques Susini –, l'OAS bénéficie de l'appui des généraux putschistes Jouhaud et

Salan, entrés en clandestinité. Sur les racines intellectuelles de l'OAS, le poids des militaires, l'influence de la campagne d'Indochine, le contexte de l'anticommunisme, etc., il a déjà été beaucoup écrit. De même pour le quotidien de ce groupe terroriste : problèmes financiers en dépit de donations nombreuses (mais que l'exil des colons restreint) et d'un harcèlement constant des entreprises, salaires des clandestins (de 25 à 45 000 anciens francs selon la situation [14]), pression des autorités (qui, à partir de l'automne 1961, usent également d'un contre-terrorisme pratiqué par des « barbouzes » du Mouvement pour la coopération, ou MPC… un « terrorisme légal » en somme !) et du FLN.

Du côté des modèles revendiqués, la résistance et le maquis dominent. Un Roger Degueldre, chef des commandos Delta de l'OAS, se réfère cependant aussi à la Haganah [15] , et un Philippe Castille (un ancien de l'ORAF) évoque quant à lui le Viêt-minh et les groupes anticastristes de Miami. L'OAS se dote ainsi d'une Organisation des masses en charge de la logistique et de l'encadrement, d'une Organisation renseignement-opération (qui contrôle les commandos Delta en charge des attentats), d'un Comité politique et enfin d'un Comité d'action psychologique en charge de la propagande. Le FLN lui-même – du moins son organigramme – est copié ! L'OAS comprend également une branche métropolitaine animée par un officier, Pierre Sergent, qui forge une structure terroriste efficace et dispose de relais intellectuels (le mensuel *L'Esprit public*).

Mais, au-delà d'un organigramme ambitieux, la réalité est plus complexe, plus nébuleuse, entretenant une « zone grise » (S. Thénault) entre activistes, sympathisants et « requis d'office » : l'OAS puise dans les milieux nationalistes, pieds-noirs, militaires, et agrège un front du refus à l'hypothèse de l'indépendance algérienne… mais c'est bien le seul point commun entre les diverses composantes de l'organisation, et des tensions se manifestent, entre « politiques » et militaires, entre « Algérois », « Espagnols » et « métro ». Les débats portent notamment sur « les

problèmes de l'action » et sur la nature du combat, « guerre subversive » selon Castille, « guerre révolutionnaire » selon Susini, qui estime que le « terrorisme urbain » n'en constitue que la première phase [16] . Au final, les méthodes restent néanmoins assez classiques : chantage, plasticage, racket, hold-up… chroniques d'un terrorisme ordinaire.

Le premier attentat de l'OAS témoigne déjà de la radicalité de l'organisation : c'est un commissaire français à Alger, Roger Gavoury, en charge des activistes, qui est assassiné le 31 mai 1961. Il inaugure une longue série d'« opérations ponctuelles » (assassinats d'opposants à l'OAS) qui visent tant les anonymes que de Gaulle lui-même (avec l'attentat de Pont-sur-Seine, le 8 septembre 1961, ou encore celui du Petit-Clamart, du 22 août 1962). Les attentats à l'aveugle se multiplient également. Aux attentats du FLN semblent répondre ceux de l'OAS selon une logique qui, en se rapprochant des accords d'Evian, s'apparente à celle de la « terre brûlée ». Des attentats symboliques sont également pratiqués, tels ceux qui visent à deux reprises le domicile parisien de Jean-Paul Sartre les 19 juillet 1961 et 7 janvier 1962 : autant de démonstrations de force de l'OAS métro. La cause de l'OAS est cependant fragilisée par la bombe qui, le 7 février 1962, frappe le domicile parisien d' André Malraux. Elle blesse grièvement une petite fille de 4 ans, Delphine Renard, incarnation durable du terrorisme aveugle, et sa photographie diffusée dans la presse ébranle le discours résistant de l'Organisation. Dans la foulée, le 8 février, une manifestation anti-OAS est violemment réprimée par le préfet de police (Maurice Papon) au métro Charonne (8 morts), entraînant des grèves et des manifestations organisées par la gauche les 12 et 13 février.

On pourrait même parler de « propagande par le fait », avec la « journée des Casseroles » du 23 septembre 1961, quand il est demandé aux pieds-noirs de manifester leur soutien en tapant sur des casseroles, ou encore l'opération *Rock and Roll* , une « nuit bleue » et sa centaine d'explosions dans la nuit du 5 au 6 mars. En effet, l'OAS présente l'originalité de mener

une propagande très active : lettres et tribunes envoyées à la presse nationale, aux maires et aux parlementaires, tracts dans les trains d'appelés, presse clandestine – *Appel de la France* , *Journal de l'OAS* – qui tire jusqu'à 60 000 exemplaires fin janvier 1962, etc. Une propagande qui peut singer l'Etat, lorsque l'OAS tente de mobiliser, affiches à l'appui, les conscrits algériens, en leur suggérant de rallier l'armée OAS, plutôt que « l'armée de De Gaulle [17] ». Cette propagande ne recule pas devant l'intimidation, le chantage, pour enrégimenter. Une propagande aux allures terroristes même : à cet égard, l'opération Gabriel – le piratage d'un discours radiodiffusé du ministre en charge de l'Algérie, Louis Joxe, le 5 août 1961 – est un premier éclat, et d'autres émissions pirates suivront, allant de pair avec une stratégie de communication efficace. Le célèbre slogan « OAS frappe qui elle veut, où elle veut, quand elle veut » s'affiche sur les murs et les trottoirs… mais l'OAS doit déjà – comme naguère le FLN – convaincre la communauté pied-noir ainsi que la communauté arabe de sa détermination et de sa capacité à inverser la tendance, tout en convainquant la communauté française de sa représentativité. En ce domaine, l'Organisation, bien que bénéficiant de relais politiques, ne peut négocier cette sortie.

Aussi réagit-elle brutalement au climat d'apaisement qui s'instaure à partir du début des négociations, par une stratégie de déstabilisation : il s'agit, en multipliant les attentats contre la communauté arabe, de provoquer des réactions, de radicaliser les camps, et d'imposer le maintien de l'armée française. Comme en 1956 pour le FLN, cette stratégie combine attentats à l'aveugle et assassinats ciblés, tel celui qui vise le 15 mars 1961 Mouloud Feraoun, un partisan du dialogue. Avec la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962, la situation des deux organisations change cependant brutalement : le FLN et son appareil militaire, l'ALN, se substituent à l'appareil de sécurité français, avant de se constituer en un parti, et bientôt en Etat. Mais, plus important, la victoire du FLN devient,

pour nombre de mouvements nationalistes, la démonstration de l'efficacité d'une méthode – la violence politique, le terrorisme. Un modèle largement revendiqué par la suite. Par ailleurs, les pieds-noirs sont sur le départ, l'OAS, tout en essayant de se relancer dans un fragile Conseil national de la résistance (CNR), est ébranlée.

Les lendemains de paix, tendus, ouvrent entre l'OAS et le FLN une forme de rivalité mimétique. Tandis que le FLN s'engage dans une politique de représailles contre les Européens, qui passe notamment par des enlèvements et des massacres (les chiffres officiels évoquent plus de 3 000 enlèvements à la fin de l'année 1962), l'OAS s'organise en vue d'une guérilla, occupe Bab-el-Oued (23 mars 1962) et dénonce la fusillade de la rue d'Isly (26 mars 1962), etc. Mais la fuite des pieds-noirs et la pression croissante des autorités (qui parviennent à capturer le général Jouhaud à Oran le 25 mars, Roger Degueldre, le 7 avril, puis le général Salan le 20 avril) confirment la défaite. Dans l'impasse, Jean-Jacques Susini, ultime chef encore en liberté, entame même, début mai, une négociation avec le FLN, affaire délicate qui, d'un négociateur à l'autre, aboutit, le 17 juin [18], à un accord… sans lendemain. Quittant l'Algérie, désormais indépendante, pour l'Italie, l'Espagne et le Portugal, les derniers activistes abandonnent la clandestinité pour l'exil. Si l'OAS métro persiste dans le terrorisme – l'attentat du Petit-Clamart du 22 août est le premier de plusieurs tentatives, entre août 1963 et juillet 1966 [19] –, c'est avec l'idée d'une vengeance, plutôt que dans l'hypothèse d'un retournement politique : vendetta plutôt que terrorisme. Et cela avant de tenter une sortie politique dans la droite extrême, seule issue à ce combat désormais clos, si ce n'est dans les mémoires.

Le tableau de la crise algérienne qui émerge est complexe, puisque, tant au sein de la communauté française que parmi les nationalistes algériens, la guerre d'Algérie, aux accents terroristes, s'est doublée d'une guerre

intestine, également terroriste, au sein de chaque camp. Les accords d'Evian ne concluent pas le cycle de la violence politique, et offrent même à d'autres nationalismes un espoir et un nouveau modèle, le FLN. La question de la mémoire n'en est que plus avivée et se pose tant en Algérie – où la notion même de terrorisme FLN est taboue – qu'en France. Certes, la République a su faire la lumière sur la terreur d'Etat, reconnaître un état de guerre [20] , mais des débats (sur la repentance, sur la célébration de l'Algérie française et de ses martyrs [21]) persistent. Par ailleurs, le dialogue entre les deux pays demeure parasité par les revendications mémorielles. La terreur se dilue-t-elle dans la mémoire, sait-elle succomber aux impératifs de la réconciliation ? La politique finit bien par reprendre le pas sur la violence, mais c'est une histoire à long terme.

Défendre la nation : l'Irlande, entre nationalisme et loyalisme

Nationalisme ou confessionnalisme : un « confessio-nationalisme » ?

Une île, une république, une monarchie et deux religions : l'Irlande pose la question de la définition même de la nation. Est-elle une réalité ethnique, ou un projet politique qui transcende les différences de langue, de religion, etc. ? L'histoire du nationalisme irlandais est ancienne, liée à sa puissante voisine britannique. En effet, après un siècle qui s'est conclu sur une déclaration d'indépendance et la perte de ses colonies américaines, l'Angleterre entend garantir ses autres possessions, à commencer par l'Irlande, colonisée depuis le XVI e siècle. Or, le nationalisme, qu'il vienne

de France ou d'Amérique, s'avère contagieux. Le nationalisme irlandais pourrait ainsi trouver ses racines dans cette société des Irlandais unis, fondée en 1791, et qui voulait s'inspirer de l'universalisme républicain. Aussi la couronne d'Angleterre, en 1800 et par l'acte d'union, annexe l'île, c'est l'aboutissement d'une mise sous tutelle séculaire. Mais, à l'unisson du mouvement continental des nationalités, le nationalisme irlandais se dévoile, en 1840, d'abord de sensibilité catholique, avec Daniel O'Connell. Ce nationalisme légaliste se confronte bientôt à un discours violent, celui de l' *Irish Republican Brotherhood* (IRB) ou Fenians (1858), une organisation qui dispose d'une branche américaine du fait du mouvement d'émigration de 1846-1847. Toutefois, l'IRB rejette le terrorisme et prône l'insurrection [22] . Un choix tactique qui se conclut, en 1867, sur un échec. D'autres organisations nationalistes, tels les *Irish National Invincibles* , s'engagent alors dans le terrorisme, à l'origine du double attentat du 6 mai 1882 [23] . Néanmoins, les autorités anglaises traitent tout cela en suivant un dicton qui inspire le *Criminal Law Amendment Act* de 1887 : « Un crime ne devient pas politique parce qu'il est commis par un politicien. » La violence politique brandie par les nationalistes n'est qu'une violence criminelle, un principe bientôt érigé en stratégie antiterroriste.

De fait, les patriotes irlandais hésitent, entre autonomie (le *Home Rule*) et indépendance. Dans un premier temps, les modérés, autonomistes et défenseurs du *Home Rule* , rencontrent un certain succès dès les élections de 1874. Mais le spectre d'une Irlande autonome dirigée par les catholiques épouvante les protestants et fait naître en Ulster – la partie nord, et plutôt protestante, de l'île – un Parti unioniste (1886) hostile au *Home Rule*, ainsi qu'une milice paramilitaire, l' *Ulster Volunteer* (1913). Cette dernière s'inspire d'un pamphlet de 1909 (*Defensive Warfare*) pour appeler à une « guerre défensive », face aux *Irish Volunteers* , son équivalent catholique. En 1914, à la veille de la guerre, un front confessionnel s'est instauré, qui peut mener à la lutte armée… avec, en toile de fond, la question nationale.

Les Pâques sanglantes, du 24 avril 1916, sont une nouvelle tentative – ratée – d'insurrection menée par l'IRB : un échec qui entraîne une répression sévère mais qui confirme toutefois la voie séparatiste prônée par le jeune (1905) parti indépendantiste *Sinn Fein* (« Nous-mêmes »), tandis que les modérés perdent en popularité. Le Sinn Fein conquiert alors une vraie reconnaissance politique, et voit se développer une branche armée clandestine, l' *Irish Republican Army* (IRA), qui rassemble en 1919 les vétérans de 1916 autour de Michael Collins. De l'insurrection, la question irlandaise passe au terrorisme et à une lutte de deux années entre nationalistes et Anglais. Un premier attentat, le 21 novembre 1920, frappe les forces de police, entraînant une répression et une escalade de la violence. Le 21 novembre 1920, le *Bloody Sunday* (Dimanche sanglant) de Croke Park en annonce d'autres. Le *Government of Ireland Act* , du 23 décembre 1920, conclut ce premier épisode par la partition de l'île – partition religieuse autant que politique. Si le Parlement nord-irlandais – partagé entre unionistes et nationalistes – naît en juin 1921, le sud de l'île demeure agité, et conquiert son autonomie réelle par le traité du 6 décembre 1921, qui fait de l'Irlande du Sud un Etat à part entière, dominion au sein de la couronne. Mais cet Etat connaît alors une guerre civile opposant partisans et adversaires de l'accord : celle-ci se conclut en 1923 par la victoire des indépendantistes, nouvelle étape avant une complète souveraineté, revendiquée en 1937 à l'aide d'une constitution qui écarte toute référence à l'Angleterre et promeut un nouveau nom : Eire. Cette constitution est singulière, du fait de son article III (transformé en 1985 puis amendé en décembre 1999 du fait des accords du Vendredi saint) qui définit l'aire du nationalisme irlandais en accordant à tout catholique né sur l'île la nationalité irlandaise. Cet élément marque le caractère provisoire de l'Irlande du Nord, au risque d'entretenir la tension. Enfin, la République d'Irlande est proclamée le 18 avril 1948. Ainsi, au conflit religieux s'ajoute un conflit politique entre « républicains » et « loyalistes ».

D’autant qu’en Ulster la question des droits de la minorité catholique s’exaspère peu à peu, avant une première crise grave le 5 octobre 1968, à Londonderry. En effet, en Irlande du Nord, les revendications catholiques sont assimilées aux prémices d’un nationalisme républicain, ce qui justifie, de la part des autorités comme du parti unioniste, une politique de discrimination de plus en plus brutale, menée tant par la police que par des supplétifs, les *B specials* . Cette politique d’oppression use même d’un terrorisme de provocation, tel le quadruple attentat du 30 mars 1969 contre une centrale électrique à Belfast, attentat immédiatement attribué aux catholiques et dont on sait désormais qu’il fut l’œuvre des paramilitaires loyalistes de l’UVF. Le gouvernement britannique réagit par le déploiement de l’armée dans les villes d’Irlande du Nord à partir d’août 1969, selon un prisme postcolonial [24] .

Sollicitée par la minorité catholique du Nord, l’IRA n’intervient pas immédiatement : ayant progressivement opté pour un combat dans l’arène politique, d’inspiration marxiste, elle délaisse le front confessionnel et la lutte armée [25] . Du débat interne à l’IRA, sur l’assistance à apporter, ou non, aux catholiques d’Irlande du Nord, émerge en 1969 un groupe interventionniste, l’IRA provisoire (*Provisional* IRA/PIRA, appelée aussi le provo), en référence au gouvernement provisoire irlandais de 1916. La PIRA mobilise, au nom d’un catholicisme mué en idéologie politique et d’une loi du talion (*tit for tat*) devenue coutumière. Elle sait également ménager des alliances avec d’autres groupes, notamment palestiniens, profitant des infrastructures d’entraînement et d’armement, et dispose de l’appui – notamment matériel – de la Libye. Quant aux unionistes, organisés, au milieu des années 1960, en groupes paramilitaires (*Ulster Defence Association* , *Ulster Freedom Fighters* , *Ulster Volunteer Force*), ils se rassemblent autour d’une hostilité commune aux catholiques et de vieux slogans « *Home rule = Rome rule* » radicalisés par un complexe obsidional.

A partir de l'été 1970, c'est donc l'IRA provisoire qui répond aux violences unionistes par un attentat ; le 27 juin, avec pour conséquence le bouclage militaire, durant trois jours de juillet, de Lower Falls (un quartier de Belfast), assimilé par la population à un « viol ». Le 6 février 1971, un attentat entraîne la mort d'un soldat britannique, nouvelle étape dans la tension. Une forme de guerre s'instaure.

Une « guerre civile latente » ou un terrorisme diffus ?

En 1970, la tension débouche sur une succession d'attentats (plus de 130 entre l'été et l'hiver). Dans un climat qui confine à la guerre civile, la « question irlandaise » renaît avec, comme lieu de mémoire, le *Bloody Sunday* du 30 janvier 1972, une intervention militaire contre une manifestation pacifique de l'association des droits civiques qui tourne au drame et fait 13 morts parmi les catholiques de Derry. La terreur d'Etat enclenche le cycle attentat-représailles et au *Bloody Sunday* répond le *Bloody Friday* du 28 juillet 1972, une série d'attentats organisés par la PIRA dans Belfast.

La crise politique et diplomatique qui s'ensuit amène Londres à abolir le Parlement nord-irlandais et à reprendre le contrôle de l'Irlande du Nord le 24 mars 1972. Une reprise en main militaire doublée de négociations secrètes et de trêves proclamées qui aboutissent, en juillet 1972, à la reconnaissance du statut politique pour les détenus républicains… sur fond d'attentats. C'est peut-être l'une des singularités de la situation nord-irlandaise, que cette coïncidence de la violence et des négociations secrètes, jusqu'en 1976 (et sans guère de résultats). Car les attentats continuent, de part et d'autre de la ligne de front confessionnelle, dans un climat de violence intercommunautaire permanent : ainsi, le 17 mai 1974, des terroristes loyalistes organisent-ils une série d'attentats à Dublin et

Monaghan, contre la communauté catholique. Un premier attentat à Birmingham, et donc hors de l'île, en novembre 1974, internationalise le conflit.

Quelle est alors la stratégie de la PIRA ? La série d'attentats à la bombe qui frappent Londonderry/Derry, entre 1979 et 1982, alors que Martin McGuinness est à la tête de la PIRA, entend contester la suprématie des autorités anglaises mais aboutit à une militarisation croissante du conflit. C'est surtout l'assassinat de lord Mountbatten, à Mullaghmore (comté de Sligo) qui – après celui, la même année, de Richard Sykes, ambassadeur anglais aux Pays-Bas, le 22 mars, et celui d' Airey Neave, un conseiller de Margaret Thatcher, le 30 – internationalise (ou plutôt anglicise) le conflit. L'assassinat du dernier vice-roi des Indes avait été envisagé en juillet 1979, une manière, pour la PIRA, de commémorer les dix ans de présence militaire britannique en Irlande du Nord. Trouvant la mort lors d'un attentat au bateau piégé le 27 août 1979, Mountbatten est la victime la plus médiatique du terrorisme irlandais. Et les attentats visent haut et loin, jusqu'à Downing Street et ses occupants : Margaret Thatcher, qui échappe de peu à une bombe le 16 octobre 1984 lors d'une convention du parti conservateur à Brighton, et son successeur, John Major, visé par un tir de mortier le 7 février 1991. Les soldats britanniques, même casernés en Allemagne, sont des cibles évidentes.

Faut-il dès lors considérer ce terrorisme comme une « guerre civile latente [26] » ? A moins qu'il ne s'agisse juste de « troubles » ? L'expression, employée rituellement par les autorités britanniques, rappelle, par son côté réducteur, les « opérations de police » menées par la France en Algérie. Le lexique joue, dans ce conflit, un rôle important. Dès 1972, le terme de « paramilitaire » (déjà employé au début du XX e siècle pour désigner les milices de chaque camp) s'est imposé contre les appellations traditionnelles (« terroriste », « rebelle »). Le lexique militaire permet de revendiquer une

légitimité, mais dans la pratique les attentats, sur le mode terroriste, dominent, à l'image du *Remembrance Day* (jour du Souvenir) d'Enniskilen du 8 novembre 1987 : le massacre d'un groupe de protestants par une unité de la PIRA lors d'une parade. Ou son équivalent loyaliste au cimetière de Miltown, qui voit, le 16 mars 1988, un paramilitaire de l'UDA, Michael Stone, mitrailler une foule venue assister aux funérailles de trois militants nationalistes. La référence à l'institution militaire dissimule mal une sociologie bien différente, qui est celle du terrorisme. Il en va de même pour la définition des « cibles légitimes » – incluant les représentants de l'Etat, les hommes politiques et militants unionistes, puis tous ceux qui font affaire avec les autorités – sans nuance. Cet élargissement de la notion de cible ne relève évidemment pas du domaine militaire, mais bien de la terreur. Le nationalisme, basculant dans le terrorisme, ignore les nuances : quiconque ne soutient pas la cause n'est qu'un « *West Briton* », un Anglais… Toutefois, des attentats marquants, tel celui du restaurant La Mon, à Belfast, du 17 février 1978 – qui fait une douzaine de morts civils –, poussent la PIRA à une remise en cause ponctuelle de la méthode à l'aveugle. Quant aux paramilitaires loyalistes, ils s'attaquent, selon la même logique, aux représentants de la communauté catholique comme aux avocats des détenus républicains : l'assassinat de Pat Finucane, le 12 février 1989, par l'UDA est d'autant plus durement ressenti que ce dernier avait été l'avocat de Bobby Sands, « martyr » de la cause et héros de la lutte en prison.

La lutte en prison, une spécificité irlandaise ?

Face aux violences républicaines et loyalistes, la politique britannique use d'une justice expéditive, proche de l'état d'exception, et qui laisse peser de lourds soupçons sur le comportement des forces de police nord-irlandaises [27] (la *Royal Ulster Constabulary*). Il s'agit dans un premier

temps de « normaliser » le conflit en criminalisant les organisations républicaines [28] . Une stratégie ancienne : dès 1920, les autorités anglaises décrètent l'internement administratif, mesure renouvelée le 9 août 1971. En juillet 1972, une nouvelle loi introduit les *Diplock Courts* , des tribunaux exceptionnels aux allures de cour martiale. La même logique aboutit, le 29 novembre 1974, au lendemain d'un attentat à Birmingham, à une loi de « prévention du terrorisme » plus explicite au regard de la situation. L'essentiel est de nier une quelconque situation de guerre et de n'évoquer qu'une opération de police.

Cette approche policière a pour effet de peupler les prisons de simples militants, au risque de favoriser les recrutements. Car l'une des singularités du nationalisme irlandais, comme des loyalistes du reste, est l'utilisation stratégique de la prison. En l'occurrence, Long Kesh (the Maze/le labyrinthe) – une prison proche de Belfast, ouverte en 1971 et dédiée aux « politiques » – a des allures de caserne et d'université populaire. Tant pour les activistes de l'IRA, sous l'influence de Gerry Adams, que pour les paramilitaires loyalistes menés par Gusty Spence, la prison évolue peu à peu en une structure de formation et de politisation. Certes, cet usage pédagogique est commun à nombre de groupes lorsque les autorités réunissent les « politiques » dans un seul établissement. Par contre, le nationalisme irlandais a su transposer sa lutte dans le domaine carcéral, en réponse aux internements administratifs et aux conditions de détention « inhumaines et dégradantes [29] ». La mesure, forcément impopulaire, donne au camp nationaliste des martyrs, et justifie un soutien populaire très ample. Quant à la lutte en milieu carcéral, elle se décline de plusieurs manières : émeutes, vandalisme et grèves variées (de la faim, de l'hygiène, du port de l'uniforme, etc.), autant de manières de discréditer les autorités britanniques. Elle commence par la reconnaissance même du statut de détenu « politique », le *Special Category Status* , un combat traditionnel de l'IRA depuis sa fondation, arraché en juin 1972 par une grève de la faim (et

aboli en 1976). Une nouvelle campagne de grèves de la faim, avec des conséquences politiques importantes, se développe à partir du printemps et durant toute l'année 1981. Figure mythifiée de cette lutte, Bobby Sands meurt le 5 mai 1981, après avoir été élu, depuis sa prison, député à Westminster le 9 avril 1981 : une forme de soutien populaire qui embarrasse Londres. Notons que ce scénario (un détenu, gréviste de la faim, présenté aux élections à la Chambre des communes et remportant un siège) est renouvelé. Jusqu'en juin 1981, ce sont trois détenus républicains qui sont élus. La loi Sands, de juin 1981, interdit finalement les candidatures de prisonniers républicains à Westminster mais confirme le « martyre » de Bobby Sands.

LA PACIFICATION ET SES COULISSES

En annonçant, le 31 août 1994, l'arrêt de ses activités militaires, la PIRA reconnaît une évolution dans la situation nord-irlandaise. Dans la même logique, le Sinn Fein se transforme petit à petit en *Workers' Party* (Parti des travailleurs) en 1982 et adopte, en 1997, les *Mitchell Principles* , qui prônent la non-violence. Ce changement entraîne une initiative européenne de paix et de réconciliation en juillet 1995 (initiative renouvelée de 2000 à 2004) qui amorce un processus de paix, également encouragé par les Etats-Unis. Les associations pacifiques, comme la *Bloody Sunday Initiative* ou le *Pat Finucane Centre for Human Rights* , prennent le relais, assurant une pacification mémorielle qui aboutit à la publication du *Saville Report* (rapport de l'enquête sur le *Bloody Sunday*) et à des excuses officielles du gouvernement anglais, le 16 juin 2010. Mais ce changement peut aussi être attribué au travail de noyautage et d'espionnage mené par quelques unités spéciales de l'armée britannique – une guerre de l'ombre qui confine, par moments, à la « sale guerre » (M. Frampton) – ainsi qu'à l'« *ulsterisation* », cette approche policière du problème terroriste. Pour

certains observateurs, la pacification conclut donc une défaite des nationalistes irlandais…

A cet apaisement répond une dynamique de scissions motivées par des considérations politico-stratégiques : après la dissolution de la PIRA apparaissent successivement l'IRA maintenue (*Continuity* IRA) en 1994, puis l'IRA véritable (*Real* IRA) en 1997, ou encore l' *Irish Defence Force* , des groupes aux effectifs restreints (entre 50 et 200 activistes) mais radicalisés, qui agissent en marge. De même, la persistance des attentats, en 1996, à Londres et Manchester, peut faire douter d'une issue pacifique. Un accord est néanmoins conclu le 10 avril 1998 : l'accord du Vendredi saint (*Good Friday Agreement*). L'IRA véritable (RIRA) manifeste son refus de l'accord par la « tuerie d'Omagh », un attentat à la voiture piégée, le 15 août 1998, qui fait 29 morts et plus de 200 blessés. Après avoir rituellement proclamé un cessez-le-feu, le même groupe provoque encore des attentats à Londres en juin 2000, visant le pont de Hammersmith ou encore le siège du MI 6. Il faut attendre l'accord de Saint-Andrews (2006), complétant ceux de 1998, pour obtenir une pacification complète, dont le désarmement effectif de la PIRA, en septembre 2005, a constitué le préalable. Soulignons toutefois que du côté des milices loyalistes, l'UVF (*Ulster Volunteer Force*), probablement la plus violente (avec un bilan probable de plusieurs centaines de victimes) n'a désarmé qu'en 2009.

L'Irlande est donc en transition. Certes, une culture de la violence demeure, qui entraîne périodiquement des émeutes, conjoncturelles ou rituelles – à l'occasion des défilés orangistes du 12 juillet. Mais la sortie du terrorisme semble possible, au point de faire de l'Irlande un cas d'école complexe, mi-religieux, mi-politique, et donc un objet d'espoir.

Fonder la nation : la « galaxie ETA » (B. Garzon)

A contrario de l'Irlande, divisée par un traité et des options politiques et religieuses, le Pays basque n'est séparé que par une montagne. Mais, partagé entre deux Etats se revendiquant comme des nations (la France et l'Espagne), il ne figure pour le moment que comme une expression géographique. L'Hegoalde – le Pays basque sud/espagnol – et l'Iparralde – le Pays basque nord/français sont deux régions aux statuts différents, avec, au sud, un statut d'autonomie (c'est-à-dire un gouvernement et une assemblée qui siègent à Vitoria mais qui ne sont pas reconnus par ETA).

Comme d'autres nationalismes européens, le nationalisme basque émerge après le Printemps des peuples, d'un patrimoine linguistique, historique et culturel, en s'inspirant notamment du modèle irlandais des Fenians. L'invention du nationalisme basque doit être attribuée à Sabino Arana Goiri. Dans son livre-programme, *La Biscaye pour son indépendance* , publié en 1890, il défend « l'âme *euskaldun* », une identité chrétienne et rurale, et en appelle aux « *gudaris* » (guerriers) de Jésus pour défendre la pureté de la race basque, menacée par l'Espagne. Cette notion de race structure le premier nationalisme basque. En 1892, Arana Goiri fonde le journal *Bizkaiterra* . Dans son sillage naît, en 1895 le Parti nationaliste basque (PNV). Arana Goiri est également le père du lexique du nationalisme basque, depuis le nom même d'Euskadi – désignant le Pays basque [30] – jusqu'au drapeau basque, l'Ikurrina.

Peu à peu, le nationalisme basque se politise autour du PNV, agrège les voix socialistes, se dote d'un « jour de la patrie basque » (1932)…, non sans indisposer les autorités. Sous la dictature de Primo de Rivera, les conflits – grèves, manifestations, etc. – se multiplient, qui aboutissent, une fois la république proclamée (1931) à un statut d'autonomie. Mais les nationalistes – qui ne veulent pas transiger avec l'indépendance – dénoncent ce régime et

forment un premier groupe, matrice du terrorisme : *Jagi Jagi*. Si le thème d'une occupation, d'une colonisation espagnole est développé depuis la fin du XIX e siècle, c'est avec la guerre d'Espagne et l'avènement du franquisme qu'il devient effectif : dès 1936, le Pays basque est un objectif prioritaire. Tandis qu'Euskadi élit, le 1 er octobre 1936, son premier président, José Antonio Aguirre, à Guernica, et affirme son autonomie, Franco tourne son offensive contre cette région fidèle à la république. Les bombardements de Durango (31 mars 1937) puis Guernica (26 avril 1937) sont un traumatisme qui précipite l'effondrement de l'éphémère république basque. Au final, la guerre civile a eu un coût considérable dans le Pays basque – près de 50 000 morts et 200 000 exilés – et la répression franquiste étouffe le nationalisme basque durant des décennies.

« Les soldats d'un Etat qui n'existe pas [31] »

Le sentiment national basque se renforce toutefois dans l'adversité, et à travers la génération des lendemains de la guerre. ETA (*Euskadi Ta Askatasuna* : Pays basque et Liberté) naît en 1959, mais sa préhistoire remonte à 1952, à Bilbao, où un groupe d'étudiants nationalistes dirigé par les futurs fondateurs de ETA (Julen Madariaga, Benito Del Valle, José Luis Alvarez Emparatza/Txillardegi), proches du PNV, crée un cercle de réflexion *Ekin* (« Agir »). *Ekin* se rallie aux jeunesses du PNV (*Euzko Gastedi* – EGI) avant de s'en éloigner en 1958, du fait d'un centralisme jugé excessif. C'est la rupture avec les jeunesses du PNV qui provoque la fondation de ETA sur de nouvelles bases idéologiques et générationnelles.

Que nous dit ETA du nationalisme basque ? A l'occasion de sa première assemblée, en 1962, ETA se définit contre l'attentisme du PNV, reniant dans la foulée la dimension religieuse et l'idée même d'une « race » basque. Sociologiquement, il se démarque également de la clientèle du PNV – la

bourgeoisie et les classes moyennes – et vise la classe ouvrière. A tous égards, il s'agit là d'un tournant dans le nationalisme basque. Le fond idéologique de ETA s'inspire alors des théories d'un philologue de Bilbao, Federico Krutwig, qui publie en 1963, à Buenos Aires, *Vasconia, Estudio dialètico de una nacionalidad* . Cet ouvrage marque l'abandon de la définition raciale de l'identité basque et son remplacement par la langue, l' *euskara* , présentée comme l'« âme des peuples », le tout dans une perspective de guérilla marxiste et tiers-mondiste qui puise ses références à Cuba, en Algérie et au Vietnam. Du reste, l'histoire d'ETA est jalonnée de débats, de ruptures, de scissions, notamment à partir de la cinquième assemblée, où deux tendances s'affirment progressivement : aux partisans d'une lutte politique s'opposent les activistes, qui optent pour la lutte armée. Les premiers, menés par Benito Del Valle et Txillardegi, quittent discrètement l'organisation dès 1967 pour fonder une structure plus partisane : « Nous étions partisans d'une lutte beaucoup plus politique, beaucoup moins militaire […]. La guérilla urbaine et la guérilla en général sont peut-être valables comme force de soutien, mais pas comme système de libération d'un pays industrialisé comme l'Espagne. C'est valable au Vietnam, mais pas ici [32] . »

Par ailleurs, ETA comporte, dès sa création, une branche militaire, et se définit comme « un mouvement révolutionnaire basque de libération nationale, créé dans la Résistance patriotique [33] ». Le discours insurrectionnel suit logiquement, d'abord sous forme d'hypothèse dans *L'Insurrection en Euskadi* [34] , avec comme modèle les mouvements de décolonisation. Dans une deuxième étape idéologique, ETA passe, en 1968, du tiers-mondisme à l'anti-impérialisme. Entre-temps, le groupe est passé à l'acte. Les premières actions sont symboliques : slogans sur les murs, affichage sauvage, accrochage de drapeaux basques sur les bâtiments officiels, attentats contre des bâtiments d'Etat. Insensiblement, la violence se déploie, dans les manifestations comme dans la répression menée par les

autorités, qui ne reculent ni devant la torture ni devant la terreur d'Etat. La première lourde condamnation, à vingt-quatre ans de prison, frappe José Luis Zabilde en 1965.

Théorisé depuis 1964, le cycle action-répression-action s'amorce. Le 7 juin 1968, un contrôle routier tourne mal et entraîne la mort d'un garde civil ainsi que celle d'un militant, membre du Comité exécutif d'ETA : Francisco Txabi Exbarrieta. Un autre militant, capturé, est condamné à mort (avant d'être gracié sur pression internationale). En représailles, un commando *ettarra* exécute à Irun, le 2 août 1968, le commissaire Meliton Manzanas, chef de la police du Guipuzcoa, responsable de l'interrogatoire de centaines de militants basques. Franco promulgue alors l'état de siège au Pays basque sud : les arrestations se multiplient (434 en 1968, dont 189 incarcérations, 75 déportations et 38 exils). Surtout, le procès des assassins présumés du commissaire Manzanas est l'occasion d'une démonstration de force médiatique de la part d'ETA.

ETA ou le franquisme ?

En 1970 commence à Burgos le procès des assassins présumés du commissaire Manzanas : 16 activistes sont accusés, dont deux prêtres et trois femmes. Tous sont passibles de la peine de mort. Public, le procès, mené par le conseil de guerre, le *Sumarisimo* , fait rapidement connaître au monde entier la question basque et les pratiques judiciaires franquistes [35] . C'est « le procès de la centralisation », dira Jean-Paul Sartre, qui ajoute que la vraie menace, c'est l'« universalité abstraite [36] ». Dans l'Europe entière, le procès mobilise des comités de soutien aux accusés. Mais au sein même d'ETA, le procès provoque aussi un affrontement au sujet des suites à lui donner. L'enlèvement par un commando etarra du consul allemand Beihl, à San Sebastian, le 2 décembre 1970 (soit la veille de l'ouverture du procès), relève d'un double enjeu. Pour les autorités espagnoles, la déclaration des

ravisseurs, qui subordonnent le sort du consul à celui des accusés, est un chantage et une menace qui s'inscrivent dans une stratégie terroriste. Au sein même d'ETA, cette action s'inscrit dans le débat entre *« milis »* (militaires), à l'origine de cet enlèvement, et *« polimilis »* (politico-militaires).

La libération du consul Beihl, le 25 décembre, soit la veille du verdict, est un nouveau coup de théâtre médiatique. Dans un communiqué, ETA dénonce l'image d'« une bande irresponsable, fanatique et avide de sang » qui lui est accolée par les autorités espagnoles et revendique au contraire l'acte au nom d'une « morale révolutionnaire [37] ». Ce geste de clémence embarrasse le tribunal et confère à ETA un immense crédit international. Mais l'Etat espagnol ne cède pas et le jugement rendu le 26 décembre par les juges est « démesuré [38] » (G. Halimi) : 9 condamnations à mort (pour 6 hommes… une incongruité du droit espagnol) et 510 années de prison. Enfin, le 29 décembre 1970, devant la pression internationale, à la demande expresse du consul Beihl, qui sollicite lui-même la clémence, Franco accorde sa grâce aux condamnés à mort. ETA remporte une victoire indéniable, et semble le seul adversaire qui ose défier ouvertement la dictature franquiste [39] . Un succès qui favorise les ralliements de sympathisants, et conforte le poids des « militaires » dans l'organisation.

La lutte armée est donc à l'ordre du jour, et si ETA définit toujours trois fronts (militaire, culturel et ouvrier), c'est le front militaire qui prédomine. A partir de 1972, ETA se lance dans une vaste campagne d'attentats, de braquages, d'enlèvements, avec, comme en point d'orgue, l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, président du gouvernement franquiste depuis juin 1973. Le 20 décembre 1973, une bombe explose lors du passage de sa voiture à Madrid. Cet attentat réussi annonce la disparition du franquisme, faute de dauphin… mais il provoque une nouvelle scission, en octobre 1974, entre la branche militaire (ETAm) et les politico-militaires (ETApm) qui accusent les premiers de rendre impossible l'action du front

ouvrier. De ruptures en scissions, l'ETA passe finalement sous le contrôle des seuls « militaires », partisans de la lutte armée : le massacre de la rue Correo – un attentat à l'aveugle, le 13 septembre 1974, dans une cafétéria proche du ministère de l'Intérieur, à Madrid – confirme cette radicalisation. La VII e assemblée, de septembre 1976 entérine cette logique, tandis que les « politiques » sont partis pour développer des organisations d'extrême gauche, non terroristes. Les organisations proches d'ETA (et souvent formées par des anciens) se regroupent alors sous l'étiquette du Mouvement de libération nationale basque (*Movimiento de Liberacion Nacional Vasco* /MLNV) [40] , et maintiennent une logique de fronts, sous la houlette de la Coordination *abertzale* socialiste (*Koordinadora Abertzale Socialista* /KAS) née en 1975. ETA se dote ainsi d'une vitrine légale autant que d'un vivier de sympathisants.

ETA OU LA DÉMOCRATIE ?

La maladie, puis la disparition de Franco, le 20 novembre 1975, marquent le début de la transition vers la démocratie, alors qu'en parallèle ETA se centralise et se rigidifie. Certes, le contexte démocratique pourrait signifier la mort, à terme, d'ETA mais, dans les faits, la répression brutale, les cas de torture et les exactions policières assurent à ETA une base de recrutement. Du reste, l'activisme connaît une poussée dans l'aire occidentale, et l'apparition du terrorisme d'extrême gauche en France, en Italie comme en Allemagne, coïncide avec le développement, en Espagne, de nombreux groupes d'extrême gauche préconisant la lutte armée, des groupes certes éphémères mais qui sont de bons indicateurs.

ETA s'organise alors en deux branches, celle des légaux – des activistes qui ne sont pas entrés en clandestinité – et celle des illégaux – les clandestins, un groupe plus restreint. Organisés en commandos, nombreux et entraînés à la guérilla, ces derniers sont à l'origine de vastes campagnes

d’attentats, visant notamment l’armée et la magistrature, et de braquages. Ils sont d’autant plus efficaces qu’ils disposent, en France, d’une relative tolérance (également obtenue à coup de bombes) et même de l’appui de l’Algérie (en 1976-1977), du Nicaragua sandiniste (depuis 1978), de l’OLP et de groupes comme le FPLP ou le MIR chilien.

Si ETA ne reconnaît pas la démocratie espagnole, elle adapte pourtant son discours aux réalités et abandonne, à partir de 1978, le thème, maoïste, de la guerre populaire et de l’insurrection générale pour une base de discussion (l’alternative KAS, un ensemble de conditions préalables). Une évolution idéologique qui ne signifie pas un cessez-le-feu : ETA redouble au contraire de violence au moment même où l’Espagne vote pour une constitution démocratique (6 décembre 1978). Le statut d’autonomie du Pays basque (reconnu depuis décembre 1977) et les élections au parlement basque qui en découlent (elles voient, en 1980, le triomphe des nationalistes modérés du PNV) sont largement soutenus par l’opinion publique du Pays basque. Pour ETA, cette situation traduit l’équilibre des forces politiques au sein de la communauté basque et appelle donc à un durcissement de la lutte… Le refus du statut d’autonomie et l’échec de solutions alternatives entraînent ETA dans une violence terroriste devenue routinière. Ignacio Dominguez Irribaren compare le climat des années 1977-1979 aux « années de plomb » italiennes [41] : ETA entretient, à coups d’attentats et d’assassinats, un climat de peur sociale, s’attaquant également à des projets locaux, comme la centrale nucléaire de Lemoniz (1977-1982), ainsi qu’à des industriels. Continuant de dénoncer la « dictature militaire » qui serait dissimulée sous les plis de la démocratie, elle cible de plus en plus les officiers supérieurs et les généraux. Et l’arrivée au pouvoir de la gauche, avec la victoire électorale du PSOE, en 1982, ne provoque guère de changement.

L'antiterrorisme, entre terreur d'Etat et coopération internationale

Au terrorisme d'ETA, l'Etat espagnol finit par répondre d'une manière plus spécifique : avec la création de l'*Audiencia Nacional* (1977), puis des Groupes antiterroristes ruraux (GAR) en 1980, les autorités se dotent d'un instrument ciblé, au risque de basculer dans une terreur d'Etat. Car un terrorisme anti-ETA se fait également jour : apparu discrètement en 1975 [42], ce terrorisme – qui frappe aussi bien en France qu'en Espagne, parmi les militants de la cause basque comme au sein des activistes d'ETA – renaît de manière beaucoup plus violente en 1983 avec les Groupes antiterroristes de libération (GAL). Cette organisation, discrètement soutenue par des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, multiplie les attentats et revendique 27 assassinats de 1983 à 1987, date de sa dissolution. L'enquête sur ces groupes, menée par les autorités espagnoles jusqu'en 1998, n'est toutefois pas allée jusqu'à qualifier ces agissements de terroristes [43] …

Mais, plus que cette terreur antiterroriste, le changement réside dans l'internationalisation de l'antiterrorisme. Si le plan ZEN, un vaste plan de lutte antiterroriste très médiatisé, est appliqué dès 1983, l'accord franco-espagnol du 19 novembre 1983 pèse plus lourd : les deux pays s'engagent dans une coopération policière qui passe par le « nettoyage » du sanctuaire français et l'expulsion des activistes réfugiés en France, quand l'Espagne propose, de son côté, une réinsertion aux etarras déposant les armes. La « doctrine Mitterrand » – qui proposait l'asile aux terroristes repentants [44] – a donc évolué dans un sens plus répressif, qu'accentuent, en 1986, le gouvernement Chirac et son ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. Les autorités françaises n'hésitent pas à utiliser contre les terroristes basques un arsenal juridique élaboré, jusqu'au procès : dès 1985, des activistes sont pour la première fois condamnés en France pour association de malfaiteurs.

Dans cette même logique, la France s'est dotée en 1986 d'une section des tribunaux de Paris spécialisée dans les affaires de terrorisme. La réaction du groupe terroriste est prévisible, et une campagne d'attentats frappe la France jusqu'en 1990. Mais la situation d'ETA s'est sensiblement compliquée : des coups de filet, de part et d'autre de la frontière, comme ceux de Sokoa (novembre 1986), d'Anglet (septembre 1987) ou de Bidart (mars 1992), permettent de saisir des documents, des munitions et de l'argent. Les archives renseignent les magistrats sur les finances de l'organisation. Les caches de ETA sont découvertes, des arrestations décapitent les commandos. En trois ans, la moitié du noyau dirigeant d'ETA et nombre de « légaux » sont capturés. Le problème est également financier : jusqu'en 1988, ETA, vivant d'extorsions de fonds et d'impôt révolutionnaire, ne recourait aux rançons pour enlèvement qu'anecdotiquement. Mais au fur et à mesure que les magistrats détricotent le système financier de l'organisation, les fonds viennent à manquer et les enlèvements se multiplient. Enfin, l'arrestation, le 29 mars 1992, à Bidart, des principaux chefs d'ETA (José Luis Alvarez Santacristina, Francisco Garmendia, José Arregui Erostarbe) est un coup rude.

Face à cette internationalisation de la répression, ETA infléchit sa stratégie et opte pour des attentats hors Pays basque, à Madrid et à Barcelone, puis, en 1989, à l'étranger, contre des représentations diplomatiques espagnoles (Pays-Bas et Turquie). La tuerie d'Hipercor – un attentat à l'explosif dans un grand magasin barcelonais, le 19 juin 1987, qui fait 21 morts et une cinquantaine de blessés – reste emblématique de cette période et demeure l'un des attentats les plus traumatisants. Le monde politique basque y répond, le 12 janvier 1988, par un pacte contre le terrorisme qui préfigure le pacte antiterroriste du Parti populaire et du PSOE du 12 décembre 2000. D'autant que l'antiterrorisme espagnol a pris la mesure du fonctionnement d'ETA, assimilé à une « galaxie » (B. Garzon) qu'il faut frapper *via* le terreau de la KAS [45] . La coordination

nationaliste est, du reste, fragilisée : des dissensions sont apparues, notamment après l'attentat d'Hipercor, qui entraînent ETA dans une logique de purge, amplifiée par la chute du mur de Berlin et ses conséquences idéologiques. En 1994, la KAS s'autodissout finalement. Surtout, cette tactique spectaculaire dissimule une crise : le nombre des sympathisants diminue, le recrutement évolue, et l'on passe de militants idéologiquement aguerris à une jeunesse en rupture. Ce changement sociologique se lit dans le renouveau de la violence urbaine, la *kale borroka* , amplifiée à partir de 1988 et qui va crescendo. Mais cette radicalisation de la violence, et en particulier de la violence de rue, aliène à l'organisation nombre de sympathies. En juillet 1997, l'enlèvement puis l'assassinat d'un jeune conseiller municipal, Miguel Angel Blanco, provoque un immense mouvement de solidarité : on est désormais loin du procès de Burgos et ETA fait maintenant l'unanimité contre elle, un discrédit qui frappe toute la gauche *abertzale* (patriote), traditionnellement proche d'ETA.

L'ART DE LA TRÊVE

Au tournant des années 1990, la crise d'ETA est patente et la radicalisation de la violence, ou sa transformation en guérilla urbaine, à l'exemple de l'Intifada, semblent une fuite en avant. La cause basque a perdu de son romantisme, tant du fait des exactions diverses que de l'évolution de la société espagnole. La coopération internationale a fermé le sanctuaire français et conduit à de nombreuses prises et arrestations qui ont affaibli l'organisation. Il est temps de parler, au moins pour gagner du temps. Si une première négociation, de janvier 1988 à mars 1989, à Alger, avait échoué, un nouveau cycle se met en place avec la proclamation d'une trêve, le 16 septembre 1998. A l'origine de ce changement, une première discussion entre les partis modérés et radicaux du nationalisme basque a permis la signature du pacte de Lizarra, le 12 septembre 1998. L'exemple

est ici irlandais, et cette trêve est aussi un écho des accords du Vendredi saint (avril 1998). La discussion avec le gouvernement espagnol, entamée le 19 mai, patine jusqu'à la rupture – explosive et meurtrière – de la trêve, le 21 janvier 2000.

Suivant la tactique définie par le juge Garzon, l'Espagne revient alors à la lutte contre la « galaxie ETA » qui passe par l'interdiction de sa vitrine politique : *Herri Batasuna* , est dissous en 2001, et se reforme en *Batasuna* , suspendu le 26 août 2002, puis interdit par la Cour suprême en mars 2003. Par la suite, d'autres partis radicaux, proches d'ETA, sont également dissous par la même instance et le juge Garzon ira jusqu'à faire arrêter 22 membres de Batasuna, le 4 octobre 2007. Cette politique de harcèlement finit par payer en février 2011, quand un nouvel avatar de Batasuna, le parti *Sortu* , annonce rejeter la violence. Batasuna avait déjà, peu de temps auparavant, invité ETA à mettre un terme à la lutte armée. Cela n'empêche pas la Cour suprême espagnole, un mois plus tard, de refuser à Sortu l'inscription en tant que parti politique… Mais le progrès est remarqué, et lorsque, le 3 avril 2011, apparaît une nouvelle coalition de la gauche *abertzale* nommée *Bildu* , celle-ci peut accéder aux élections régionales de mai 2011. Le 22 mai, elle se hisse à la deuxième place en termes de voix, avant d'être légalisée par la Cour constitutionnelle en juin 2012, ouvrant un nouvel espace au nationalisme radical.

Car entre-temps, ETA a enchaîné trêves et négociations manquées. Ainsi la trêve du 24 mars 2006 promet-elle un cessez-le-feu permanent, rompu le 30 décembre 2006, ce qui interrompt les nouvelles négociations menées alors par le gouvernement Zapatero. Un cessez-le-feu est rétabli pour la onzième fois le 5 septembre 2010, dans la méfiance générale. Le 10 janvier 2011, ETA proclame de nouveau un cessez-le-feu permanent, avant d'annoncer le 20 octobre de la même année l'arrêt définitif de son activité armée. De fait, l'appareil militaire d'ETA est vacillant. L'arrestation de deux des chefs de l'organisation, Mikel Albizu Iriarte et sa compagne

Iparragirre Genetxea, le 3 octobre 2004, avait permis de rééditer le succès de Bidart, et affaibli d'autant ETA. A partir de là, et à plusieurs reprises (novembre 2008, avril 2009, mai 2010, mars 2011, mai 2012), les arrestations de chefs militaires d'ETA dans leurs refuges français se succèdent, qui forcent l'organisation, faute de combattants, à déposer les armes… définitivement ?

De l'autre côté des Pyrénées : Iparretarrak (IK)

On l'aura compris, la coopération franco-espagnole a lourdement pesé dans le destin d'ETA. Il faut donc s'intéresser au versant français de ce nationalisme radical, non seulement en ce qu'il servit de base arrière au groupe ETA, mais également du fait de ses propres actions terroristes, beaucoup plus restreintes. De part et d'autre des Pyrénées, le sentiment national basque se décline de la même manière et suit une évolution comparable, mais dans un contexte différent, au moins du temps du franquisme.

En 1953, des étudiants basques créent à Bordeaux l'association *Enbata* , une première étape dans la structuration du nationalisme basque hexagonal. Le mouvement se développe lentement, cherche une reconnaissance électorale sans jamais y parvenir, et sa dissolution, prononcée par le gouvernement français en 1974, ne fait qu'entériner un échec. Car, entre-temps, les militants *abertzale* (patriotes) les plus radicaux se sont tournés vers l'ETA, d'autant plus que l'Espagne franquiste réclame l'expulsion des etarras réfugiés en France. Militants français et espagnols font donc cause commune, et des vestiges d' *Enbata* émerge, entre autres mouvements [46] , en 1972, un groupe clandestin : *Iparretarrak* (IK), « ceux d'ETA du Nord ».

Ces jeunes militants, sans doute une trentaine, venus du nationalisme et de l'extrême gauche, sont au diapason du nationalisme d'ETA et de sa déclinaison « basque » du marxisme-léninisme. Ils prônent la clandestinité, la guerre populaire, l'insurrection et la lutte armée contre le légalisme d' *Enbata* .

Aussi les premières actions d'IK sont-elles inspirées tant par l'idée révolutionnaire que par la cause nationaliste : l'intervention d'IK le 11 décembre 1973 à Banka, au centre médico-psychologique La Rosée, pour imposer – par la violence – à un directeur récalcitrant la création d'un syndicat marque un premier pas significatif. Et, dans le premier numéro d' *Ildo* , la revue clandestine d'IK, distribuée presque un an plus tard, le groupe assimile les deux causes, gauchiste et nationaliste : « Nous n'aurons pas la paix tant que les bourgeois et leurs amis ne seront pas chassés du Pays basque [47] . » Passé cette opération, IK reste inactif jusqu'à l'été 1976, avant de s'engager dans plus de vingt années de terrorisme. A cet égard, le fonctionnement d'IK se rapproche de celui d'ETA, avec des commandos, formés de légaux et de clandestins ou « libérés », qui s'appuient sur un réseau de sympathisants. Et, tout comme ETA, IK sait également inspirer une galaxie associative, selon une logique de fronts (politique, culturel, ouvrier, militaire). De la sorte, IK dispose de relais, les groupes *Herri-Talde* , qui font la jonction avec d'autres mouvements contestataires. Par ailleurs, le groupe a su nouer des liens avec d'autres groupes terroristes locaux, tels *Hordago* et *Eusken Zuzentasuna* , pour mutualiser les attentats.

Ces opérations visent les biens d'Etat, les infrastructures touristiques, la presse, les chefs d'entreprise, le Front national, les banques, etc. Les violences sont généralement matérielles et amples (la première « nuit bleue – et ses six attentats – date du 26 mars 1981), mais le groupe n'hésite pas, à l'occasion, à s'attaquer à des individus, pratique même la « jambisation », cette méthode venue d'Italie et qui consiste à tirer dans les genoux. Qu'en est-il des morts ? IK proclame ne mener que des « actions matérielles, à but

pédagogique [48] ». A ce type d'opérations, il faut ajouter les braquages ou « collectes de fonds » et une évasion collective retentissante à Pau, en 1986, mais pas d'attentat meurtrier. Certes, il y eut des fusillades, et des victimes, mais IK n'a revendiqué aucun assassinat, même si Philippe Bidart – l'un de ses activistes les plus médiatisés – fut notamment accusé de plusieurs meurtres de gendarmes [49] .

IK ET ETA : MÊME COMBAT ?

Dès l'origine, IK est en relation avec ETA, et assure des fonctions de soutien logistique, à travers la frontière. Lorsque ETA installe son appareil logistique en France, en 1973, pour échapper aux autorités espagnoles, c'est avec le soutien d'IK. Mais les relations entre les deux groupes se tendent peu à peu : ETA attend d'IK, selon la théorie du « front unique », qu'il s'engage dans la lutte en Hegoalde (le Pays basque espagnol), quand les activistes d'IK développent une théorie du « front uni », et donc d'une lutte conjointe au nord et au sud. Ce désaccord dégénère en une tension, ainsi qu'en une rivalité concernant les recrutements, jusqu'à la rupture entre les deux organisations. Pourtant, ETA et IK font, bon gré, mal gré, cause commune aux yeux des autorités. Et du fait de l'accord de coopération franco-espagnol de novembre 1983, les autorités françaises accentuent la traque d'IK. La création d'une juridiction spéciale antiterroriste (1986), d'une section de recherche au sein de la brigade de gendarmerie de Pau et l'interdiction d'IK (juillet 1987) permettent une répression plus ample et plus efficace, fondée sur l'incarcération systématique des suspects. Par ailleurs, l'arrestation de plusieurs clandestins, tels Gabi Mouesca et Henri Pérez durant l'été 1987, est un nouveau coup dur, avant celle de Philippe Bidart, le 19 février 1988. Condamnés, ils sont éloignés du Pays basque et emprisonnés à Paris afin d'éviter les évasions. Ces coups de filet désorganisent les commandos IK, faute de militants. Mais si les attentats

ralentissent, ils ne s'interrompent pas, les « légaux » ayant pris la place des « clandestins ».

Ces arrestations ont néanmoins affaibli l'organisation en la privant de ses leaders naturels, et surtout inspiré un débat interne, qui s'élargit à la mouvance nationaliste quant aux objectifs du mouvement : IK fédère un courant, l'initiative *Eraikitzen* , autour du principe de l'autonomie. L'indépendance est considérée comme un but lointain, quand l'autonomie peut figurer comme une revendication politique acceptable pour la gauche *abertzale* . Une forme de sortie du terrorisme par la politique. Le procédé est de fait à la mode : dans la foulée de l'accord du Vendredi saint (avril 1998), et du pacte de Lizarra (septembre 1998), IK proclame non une trêve, mais une « période d'observation » le 22 octobre 1998. Un cessez-le-feu officieux, dans lequel IK semble se dissoudre. Est-ce alors la fin du terrorisme basque ? Si l'organisation ne fait plus parler d'elle (à l'exception d'un ultime bulletin, en 2000), les attentats nationalistes perdurent, revendiqués par d'autres groupes, tel *Irrintzi* depuis 2006. Le nationalisme, comme la nature, semble avoir horreur du vide.

Un nationalisme fragmenté : le nationalisme corse

A ce nationalisme basque « nord », on comparera forcément le nationalisme corse, plus remuant, plus médiatique mais aussi plus meurtrier. La comparaison se justifie : aux frontières d'un vieil Etat centralisé, deux courants nationalistes s'organisent, selon des chronologies proches mais avec des destins contrastés. L'insularité de la Corse – un territoire disputé par les Français et les Italiens et fréquemment agité par des révoltes, de

Sampieru Corsu à Pasquale Paoli – fonde-t-elle un sentiment à part ? La Corse est-elle une Eire méditerranéenne ?

Le thème d'une culture corse spécifique, où l'honneur du clan domine et commande la *vendetta* – la vengeance – et l' *omerta* – le silence – aux dépens du droit constitue un des lieux communs de l'île. Dans *Colomba* (1841), Prosper Mérimée l'illustrait. Mettant en scène un crime d'honneur, il faisait d' Orso della Rebbia, le héros, un bandit d'honneur malgré lui. Le nationalisme corse ne se résume toutefois pas à un stéréotype, même littéraire. Il vit déjà dans le souvenir d'un éphémère Etat-nation corse (1755-1769), puis d'une conquête française, militaire et culturelle. A partir de 1769, en réaction au long processus d'acculturation qui voit les provinces françaises s'agréger en une nation, la Corse – comme nombre de régions frontalières – fait de la résistance et revendique sa langue, sa culture et sa propre idée d'une nation spécifique. Au début du XX^e^ siècle, les « patriotes » corses rêvent d'une autonomie et se dotent même, en 1927, d'un parti, le PCA. La guerre mondiale trouble, un temps, cette dynamique, mais, au cœur des Trente Glorieuses, le constat d'une île oubliée de la modernité et qui attend sa révolution économique se fait jour. La société traditionnelle est en crise, l'économie – rurale – est à la peine, l'Etat demeure négligent : l'émergence d'une nouvelle génération nationaliste, lasse du clanisme et de la « *pulitichella* » (la « politique politicienne »), témoigne déjà d'un besoin de renouveau.

Cette génération se mobilise dès 1959 autour de questions d'économie locale. Le contexte – la crise algérienne – place la Corse en première ligne, comme un refuge, et nombre de familles pied-noirs (souvent originaires de Corse) regagnent l'île. Soutenues par l'Etat, celles-ci entrent malgré elles en concurrence avec les locaux, qui en conçoivent une réelle amertume, l'impression que les largesses de l'Etat ne s'appliquent qu'aux rapatriés d'Algérie [50] . Dans le même contexte, le courant nationaliste prophétise la

disparition de l'« ethnie corse » submergée par les nouveaux arrivants, réunissant dans un même élan défense de la communauté et défense de la langue. Le thème de la défense d'un patrimoine – culturel, linguistique – va de pair, qui passe par des combats pour la reconnaissance d'une langue corse, d'une université corse, etc. L'image d'une île en voie de colonisation se précise, qui justifie la lutte. Avec un premier objectif : la préservation du territoire. En effet, le souci écologique – qui naît dans les rangs de la gauche radicale – structure le nationalisme corse, rare cas de « nationalisme vert ». Il se nourrit d'une opposition aux programmes de construction touristique développés par l'Etat dans les années 1970 et d'une volonté de reprendre en main l'économie insulaire. L'affaire des boues rouges – une pollution générée par une compagnie pétrolière italienne au large du cap Corse – rassemble, de 1972 à 1974, écologistes et nationalistes autour d'une cause légitime, et inspire les premiers groupes clandestins.

Ceux-ci se manifestent le 9 octobre 1973 par trois attentats simultanés, de Bastia à Ajaccio, revendiqués par le *Fronte paisanu corsi di liberazione* (FPCL), un groupe indépendantiste qui en revendique plus d'une centaine en quatre années d'existence. Et, comme une préfiguration de l'histoire de cette mouvance, le FPCL connaît sa première scission dès mars 1974 avec l'apparition de *Ghjustizia Paolina* (GP), qui se fait connaître par un attentat contre l'aéroport de Bastia, le 22 mars. Le nationalisme corse, après d'autres, recourt donc à la violence politique, mais dans quel dessein ? Le débat entre partisans d'une autonomie et militants de l'indépendance devient rivalité, et débouche sur une radicalisation. Ainsi, les autonomistes sont à l'origine des événements d'Aléria – l'occupation, médiatisée, du 21 au 24 août 1975, de la cave d'un viticulteur par un groupe armé d'une cinquantaine d'hommes dirigé par Edmond Simeoni, l' *Azzione per a rinascita corsa* , issu de l'Action régionaliste corse (ARC). Or, l'affaire dégénère après que la gendarmerie a décidé de donner l'assaut, entraînant la mort de deux gendarmes : une première confrontation qui entraîne une forte

répression, et donne au nationalisme une large audience au sein de l'île et au-delà. Pour le FLNC, Aléria n'est rien de moins que « la première insurrection nationale corse [51] ».

La violence perce, légitimée par le thème de la rébellion contre un Etat dénoncé comme colonisateur. Mais au lendemain d'Aléria, elle provoque aussi débats et prises de position au sein d'une société insulaire qui affiche sa sympathie pour les activistes. Certes, les autorités prennent des dispositions : dès le 27 août, elles interdisent l'ARC, qui se reforme en *Associu di i Patrioti Corsi* (APC) en janvier 1976. Edmond Simeoni est jugé et condamné sans que le verdict satisfasse ni les autorités, ni les milieux nationalistes. L'affaire d'Aléria semble surtout un défi pour les indépendantistes du FPCL et de la GP, qui décident de refusionner au sein du *Fronte di Liberazione Naziunale di a Corsica* (FLNC), un sigle qui parle à la mémoire nationale. Le FLNC se fait alors connaître par une « nuit bleue » le 5 mai 1976, prélude à d'autres attentats, en Corse et en métropole, des attentats qui visent les bâtiments d'Etat, les résidences secondaires, etc. Le FLNC, qui est à l'origine d'une majorité des opérations ayant frappé le continent au rythme des relations avec les autorités françaises, entame donc une longue carrière.

Le nationalisme corse : combien de divisions ?

C'est en 1987, à l'occasion d'une prise dans un bar d'Ajaccio, que la police a découvert des archives du FLNC, présentant la structure du mouvement. Comme nombre de groupes terroristes, il comporte alors un exécutif – le *cunsigliu* – divisé en quatre commissions (militaire, économique, politique et propagande), auxquelles s'ajoute, en miroir, une vitrine légale. Car le FLNC attire dans son orbite des sympathisants qui s'organisent : la *Cunsulta di i studenti corsi* (1976), la *Cuncolta di i*

cumitati naziunalisti (1980), devenue le *Muvimentu corsu per l'autodeterminazione* (1983), puis la *Cuncolta naziunalista* (1987) forment une « galaxie » de structures partisanes légales au service de la cause, avant leur éclatement en 1989-1990. On pourrait alors voir dans le FLNC une variante corse d'ETA, un parti-milice très organisé et hiérarchisé : il n'en est rien, et le FLNC semble plutôt constituer une fédération de maquis, coiffée par un conseil qui donne les grandes lignes stratégiques selon une logique avant tout territoriale, au risque de voir se heurter les individualités. Si la clandestinité joue, comme pour ETA, un rôle prépondérant, elle s'appuie davantage sur un territoire et des populations, ce qui lui confère souplesse et capacité d'information mais suppose également une certaine retenue. Le mythe du clandestin, du maquisard, s'apparente à celui du bandit d'honneur, au cœur des représentations du mouvement nationaliste. Aussi la « forme » est-elle aussi soignée que le « fond » : comme de nombreux groupes terroristes, le FLNC a développé une communication très élaborée, censée renforcer sa légitimité. Le rituel désormais classique des conférences de presse – en treillis, cagoules, avec armes de guerre, drapeau et mise en scène – attire les médias nationaux et garantit très tôt au mouvement une couverture nationale. A cet égard, la conférence de presse clandestine de Tralonca (12 janvier 1996), qui a rassemblé plusieurs centaines d'activistes, éclaire bien cette ambiguïté entre clandestinité et publicité, jusqu'à une certaine « connivence des médias [52] ». Surtout, ces conférences de presse légitiment le FLNC, et lui donnent l'allure d'une armée clandestine sans doute peu en rapport avec la réalité, celle d'un mouvement de maquisards, d'une nébuleuse de commandos organisés régionalement et fédérés. Une nébuleuse agitée par des débats et qui a connu des scissions.

Il faut attendre 1977, et l'apparition d'un *Livre vert* du FLNC, pour que le groupe formule les bases de son programme. La devise inscrite sur la couverture – « *A liberta o a morte* /La liberté ou la mort » – affiche les

ambitions indépendantistes du mouvement. L'opuscule vaut surtout comme discours de légitimation. Toutefois, le FLNC amende peu à peu sa stratégie et publie, en 1979, un *Livre blanc* – reprenant l'expression consacrée pour désigner les programmes d'Etat – qui donne un bon aperçu de son idéologie et de ses objectifs [53] . Si l'objectif final – l'indépendance – demeure, la stratégie et ses étapes ont changé : la politique est devenue une option légitime qui concurrence la guerre. De même, la définition des méthodes s'avère problématique : comme d'autres, le groupe récuse l'assassinat (sauf cas de riposte). Un principe qui vole rapidement en éclats : c'est l'affaire Orsoni – la disparition, en juin 1983, de Guy Orsoni, dont le frère, Alain, est l'un des principaux chefs du FLNC – qui entraîne le groupe dans une logique d'assassinats. En effet, les nationalistes accusent l'Etat français d'être à l'origine de l'enlèvement du jeune militant, érigé en martyr, et décident de le venger en assassinant en septembre 1983 deux responsables politiques corses. On doit donc nuancer ce principe d'une violence qui ne serait que matérielle… mais en constatant toutefois qu'il s'agit d'une violence moins meurtrière que celle d'autres groupes nationalistes, « autolimitée » et « mesurée » [54] en somme, une violence non pas faite pour conquérir l'indépendance, mais pour manifester la réalité du nationalisme qu'elle exalte.

A cette violence répond d'ailleurs une autre violence, anti-indépendantiste : le Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomisme (FRANCIA), un groupe issu du Service d'action civique (SAC) [55] , a pu jouer en Corse le rôle des GAL au Pays basque, jusqu'à une crise. L'affaire dite Bastelica-Fesch, du 6 au 11 janvier 1980, se conclut par un siège policier à Ajaccio et la révélation de pratiques « barbouzardes » couvertes par des complicités policières – un avant-goût de la pitoyable affaire des paillotes (1999). Plus sûrement, le changement politique et la victoire socialiste de 1981 apportent une réponse administrative, *via* le statut de collectivité territoriale accordé à la Corse (1982), sans toutefois

satisfaire les indépendantistes. Certes, les partis liés au FLNC remportent des succès politiques, notamment lors des élections à l'assemblée de Corse (1984). Après avoir proclamé une trêve, en avril 1981, le FLNC reprend la voie des attentats en 1982, attentats qui visent non seulement l'Etat, mais également – effet de la radicalisation du nationalisme – la communauté maghrébine, ainsi que des bâtiments diplomatiques marocains. L'Etat procède finalement à la dissolution du FLNC, le 5 janvier 1983, une étape qui semble paradoxale pour un groupe clandestin, mais qui permet de qualifier les actions comme celle d'une association de malfaiteurs… De fait, le FLNC s'engage alors dans ce qui se révèle être une forme de dérive mafieuse, en partie à cause de la question de l'impôt révolutionnaire. Cette pratique, assez répandue au sein des mouvements nationalistes, est officiellement annoncée dans un communiqué du 29 décembre 1982. Toutefois, le FLNC se singularise par le fait qu'il vise non seulement les Corses, mais également « un certain nombre de Français qui profitent grandement de la colonisation [56] ». L'impôt révolutionnaire fait, dès janvier 1983, une première victime. La question du financement se pose et certains groupes, conscients du risque médiatique, finissent même par le dénoncer (*Resistenza* dès sa création, puis le FLNC habituel en septembre 1992).

De la division à la balkanisation

Dans son *Livre blanc* de 1979, le FLNC se plaçait sur le terrain de la « propagande armée » (les attentats contre les biens matériels), première étape avant la « lutte armée », qui s'insère elle-même au sein d'un triptyque lutte armée/lutte institutionnelle/lutte de masse. La définition de la lutte armée recèle toute l'ambiguïté de cette violence qui confine à la guérilla : « la lutte armée est un instrument politique, car le problème corse est politique et non militaire ». Au diapason de nombre de mouvements au

discours marxisant, le FLNC se définit alors comme « une avant-garde révolutionnaire » disposant du monopole de la lutte nationaliste. Mais ce rôle lui est contesté à partir de 1989 par une organisation politique légale, l'*Accolta Naziunale Corsa* (ANC). Le cadre de ce conflit est aussi stratégique et renvoie à la politique corse menée par le gouvernement français, qui alterne répression et séduction : la Corse, devenue en 1975 la 22e région française, s'est ainsi vu conférer, en 1982, un statut administratif particulier. Et, le 12 avril 1991, la loi Joxe reconnaît – c'est une première – un « peuple corse, composante du peuple français [57] ». Une politique de main tendue qui instille – était-ce prémédité ? – les ferments de la division entre partisans et adversaires de la négociation. Cette opposition entraîne, en 1990, une scission territoriale et idéologique tant au sein du FLNC que du parti *Cuncolta naziunalista* autour de la question de la direction politique de la lutte. Tandis qu'un FLNC canal historique reste dans la ligne du *Livre blanc* et revendique au passage le monopole de la direction politique, un FLNC canal habituel apparaît, qui se définit comme un « lieu de synthèse » ouvert au dialogue, lié au MPA (*Movimento per l'Autodeterminazione*), le parti nationaliste apparu à cette occasion. Cette situation voit également naître de nouveaux groupes clandestins (l'Armée de libération nationale de la Corse en 1990, *Resistenza* en 1991, *Armata Corsa* en 2000) qui refusent cette situation et se présentent comme les « bras armés » des organisations publiques, un principe fait pour séduire l'ANC [58] .

Au total, le nationalisme est devenu tricéphale, non sans provoquer une rivalité croissante entre les groupes, qui vire peu à peu à la « guerre fratricide » (P. Poggioli). Au milieu des années 1990, les divergences politiques, stratégiques, territoriales entraînent des règlements de comptes internes à la mouvance nationaliste. Quand le FLNC canal historique est accusé de se militariser à l'excès, le FLNC canal habituel et sa vitrine, le MPA, sont dénoncés comme affairistes.

A partir des années 2000, la dissolution du FLNC canal habituel – qui renonce à la lutte armée – et le silence de *Resistenza* laissent le FLNC canal historique seul en lice. Bientôt transformé en un FLNC Union des combattants, qui agrège d'autres groupes clandestins, il confirme le poids du label FLNC comme « superstructure » (P. Poggioli) du nationalisme corse. Le ministère de l'Intérieur en joue d'ailleurs habilement et, sous la direction de Charles Pasqua, puis de Jean-Louis Debré, il privilégie, dans ses ouvertures, le FLNC canal historique, politisant à dessein le conflit. Mais cette tactique n'empêche pas une radicalisation : en marge des militants historiques, une jeunesse activiste, plus contestataire que politisée, s'est peu à peu frayé un chemin, dans les années 1990, au sein du mouvement nationaliste. Le phénomène n'est pas spécifique à la Corse et marque aussi un changement de génération dans la mouvance nationaliste, avec l'émergence d'une génération plus violente, moins éduquée, qui ne recule plus devant les attentats homicides. L'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, par un groupe qui se présente comme « Les Anonymes », confirme cette évolution et témoigne, en parallèle, de la balkanisation du nationalisme corse et de l'autonomie croissante de ces commandos radicaux.

La question posée dans cette période s'apparente au dilemme des années 1990, et, plus largement, au débat entre indépendantistes et autonomistes : faut-il s'engager dans un dialogue avec le gouvernement, *via* une politisation de la cause qui suppose, logiquement, une trêve des armes ? Le FLNC Union des combattants annonce ainsi, en novembre 2003, une trêve, en préalable aux élections à l'Assemblée de Corse de mars 2004, trêve qui sera rompue en mars 2005, en marge du procès de l'un des dirigeants du groupe. S'opposant à cette stratégie, les radicaux font quant à eux scission au sein du FLNC du 22 octobre, perpétuant une violence terroriste sans concession. Toutefois, le FLNC – et ses avatars – n'est ni ETA, ni la PIRA : son activisme s'inscrit dans les limites d'une

communauté insulaire qui se sent majoritairement française, et se heurte à un Etat qui a su jouer de la répression comme des aménagements administratifs (la loi de 1991) et économiques. La violence politique développée par le FLNC a déjà pour fonction de faire exister le mouvement nationaliste, de l'inscrire dans un territoire et dans un débat.

Mourir pour la nation : les Tigres tamouls et le Parti des travailleurs kurdes

Les Tigres tamouls, une secte nationaliste ?

L'Occident n'est pas le seul cadre du terrorisme nationaliste : si l'idéal de l'Etat-nation est plus prononcé dans les sociétés occidentales, il se manifeste également dans d'autres aires géographiques, à commencer par l'Asie, où la question tibétaine, pour ne citer qu'elle, est régulièrement médiatisée. Pourtant, le terrorisme reste une exception : c'est pour cela que le cas des Tigres tamouls (*Liberation Tigers of Tamil Eelam* /LTTE) retient l'attention. Avec les Tigres tamouls, la frontière entre guérilla et terrorisme est plus que ténue : de 1983 à 2009, une guerre oppose la communauté tamoule et le Sri Lanka, guerre civile qui fait plus de 70 000 victimes et près d'1,6 million de personnes déplacées. Ce conflit est de nature ethnique : les communautés tamoule et cingalaise se heurtent depuis le début du siècle. La tension trouve son origine en 1948, avec l'indépendance de l'ancienne Ceylan : la majorité cingalaise prend le pouvoir et s'engage dans une politique discriminatoire envers les Tamouls, en réaction à la politique britannique, qui les avantageait. Mais c'est à partir des années 1970 que la violence politique se substitue au simple heurt des communautés. La proclamation de la république sri lankaise, en 1971, a

accentué les inégalités : apparaissent au milieu des années 1970 des organisations nationalistes de toutes tendances – en tout, près d'une vingtaine –, dont la plus importante est le *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (Eelam est un terme tamoul qui désigne Ceylan). Le LTTE se fait connaître, le 23 juillet 1983, par un attentat visant l'armée sri lankaise, attentat qui entraîne le groupe et la communauté tamoule dans le cycle attentat-répression. Un terrorisme qui alterne le combat contre les autorités sri lankaises et une violence interne au nationalisme tamoul, afin d'éliminer des factions concurrentes, tel la *Tamil Eelam Liberation Organization* , éliminée en avril 1986. Classique, ce terrorisme nationaliste a donc évolué en une guérilla, et a débouché sur la conquête et la défense d'un territoire. Ainsi, dans les zones contrôlées par le LTTE, chaque famille doit donner un enfant à la cause, entre autres « impôt révolutionnaire », une pratique qui relève de la terreur et qui alimente la diaspora tamoule.

Pourtant, le LTTE intrigue, notamment en ce qu'elle use d'une méthode peu répandue, celle des attentats suicides, des attentats largement perpétrés par des femmes (plus de 40 % des cas [59]). De fait, le rôle des femmes dans l'organisation s'est accentué : le LTTE comporte des sections féminines depuis 1984, dispose de camps d'entraînement féminins depuis 1987 et a confié des commandements à des femmes depuis 1990. Les attentats suicides féminins participent de cette dynamique paritaire, qui s'explique aussi par la violence subie. En effet, les femmes qui décident de se donner la mort dans un attentat ont souvent été victimes d'un viol, et l'attentat serait alors une manière de compenser la perte de la pureté tout en s'inscrivant dans une logique d'égalité avec les combattants masculins [60] . Emblématique est à cet égard l'attentat perpétré par une militante du LTTE, Thenmuli Rajaratnam/Dhanu, contre le Premier ministre indien, Rajiv Gandhi, le 21 mai 1991, au Sriprerumbudur Stadium (Tamil Nadu). Précédemment violée par des soldats indiens envoyés au Sri Lanka (l'IKPF), la jeune femme aurait alors choisi de punir le responsable de cette

décision, le chef du gouvernement indien. L'attentat fait sensation, et attire l'attention sur l'une des unités d'élite du LTTE, les *Black Tigers* /Tigres noirs, qui s'était déjà fait connaître par un attentat à la voiture piégée en juillet 1987, puis par l'assassinat (au cycliste piégé) du ministre de la Défense du Sri Lanka en janvier 1991. Le bilan de cette unité, dédiée aux attentats suicides (y compris sur mer avec les *Black Sea Tigers*) comporte également l'assassinat du président sri lankais, Randashinge Premadasa, le 1 er mai 1993. En 2000, on estimait que les Tigres noirs étaient à l'origine de 168 à 239 attentats suicides y compris contre des temples bouddhistes, un bilan qui appelle des explications [61] .

L'influence du groupe – soudé au point de figurer une forme de parenté idéologique – et du leader peuvent justifier la comparaison avec une secte, organisée autour de la figure mythifiée du fondateur, Vellupillai Prabhakaran. Ce dernier avait du reste instauré, pour les « candidats désignés » à un attentat suicide, un rituel spécifique, le « dernier dîner » – un repas en compagnie en sa compagnie. On peut également distinguer une forme de culte du martyr avec enterrement en procession et – contrairement à la crémation traditionnelle des hindouistes – des corps ensevelis dans des tombes colorées. Reste la question, rituelle, de l'efficacité de cette méthode, qui prive le mouvement de combattants et lui aliène des sympathies, sans forcément déboucher sur des résultats tangibles. Confronté aux mêmes interrogations que le Hezbollah, le LTTE a finalement annoncé, en février 2002, l'abandon de cette tactique, ce qui n'a pas empêché sa défaite militaire en 2009.

Le PKK et ses « armes corporelles »

Sur cette question, le LTTE se rapproche du Parti des travailleurs du Kurdistan (*Partiya Karkerên Kurdistan* /PKK), incarnation depuis 1978 d'un nationalisme kurde déjà ancien, qui s'agite depuis 1920 contre la

division de la communauté kurde entre la Turquie, l'Irak et la Syrie. Le PKK est donc la dernière expression de ce nationalisme, passé, au cours du XX e siècle, de la rébellion au terrorisme et à la guérilla [62] . En 1984, en effet, le PKK opte pour la lutte armée et multiplie les attentats. Mais c'est plus tardivement que le groupe, s'inspirant du modèle proche-oriental, s'engage dans des attentats suicides : une tactique qui aurait été définie lors de la quatrième conférence du PKK, en mars 1996, et mise en pratique dès le mois de juin [63] . Cette pratique nouvelle s'insère dans une tactique plus large, qui combine martyre et violences autosacrificielles [64] : les « jeûnes de la mort » (versant kurde de la lutte carcérale depuis 1982, qui ajoute à la grève de la faim celle de la soif) et les immolations par le feu ont fait des dizaines de morts au nom d' Abdullah Öcalan, lequel affirme lutter « pour l'honneur des martyrs et pour l'avenir ». On notera au passage le lien féodal, quasi sectaire, qui lie les militants au *Serok* (président) et fondateur du PKK, un phénomène proche de celui du LTTE. Largement médiatisés, les martyrs sont censés dévoiler la barbarie de l'Etat turc et rassembler autour de leur dépouille la communauté kurde. Ainsi les attentats suicides ne sont-ils que l'expression paroxystique d'une pratique déjà ancienne, sans inspiration religieuse puisque le PKK est d'obédience marxiste.

Le conflit avec l'Etat turc n'en a été que plus âpre. Après la capture d' Abdullah Öcalan par l'armée turque en 1999, le PKK lance immédiatement sept attaques suicides, à partir du 4 mars 1999, avant que, depuis sa prison (où la peine de mort qui le frappait a été commuée en prison à vie), Öcalan ne déclare regretter la violence. Le 7 juillet 1999, le PKK annonçait finalement la suspension des attentats suicides et, en 2002, il se transformait pour devenir le KADEK (Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan), une tentative pour normaliser son image et ses actions en faveur de la cause kurde. La violence, renaissant en 2004 après le rejet systématique de toutes les trêves proclamées, illustrait toutefois la difficulté du mouvement à sortir, seul, du terrorisme. L'amorce d'un dialogue, ouvert

cette fois à l'initiative du gouvernement Erdogan en mars 2013, éclaire les enjeux de cette évolution autant que la nécessité de disposer d'un partenaire politique.

Au XIX e siècle, le débat sur la nation portait essentiellement sur la nature de celle-ci, ethnique ou politique. Au XX e siècle, ce débat semblait daté, au profit d'une réflexion, en aval, sur les moyens de construire la nation, de la façonner. La religion de la nation – une religion alternative dont le paradis est finalement terrestre – a, depuis le début du XIX e siècle, inspiré divers mouvements violents qui ont en commun la volonté de revendiquer un monopole nationaliste et de le mettre – violemment – en scène. Révolution, guérilla, terrorisme, etc., la nation sait ainsi se frayer un chemin jusqu'à l'Etat. Les quelques exemples que nous avons pu voir illustrent la voie de la violence politique et ses ambivalences, à commencer par l'idée d'une communauté nationale à géométrie variable, dont la caractéristique essentielle serait de soutenir cette violence politique. La formule classique « avec nous ou contre nous » délimite une communauté nationale supposée complice, ou attentiste. Au nationalisme ouvert du XIX e siècle s'est substitué un nationalisme exclusif qui subordonne la fin – l'identité nationale – aux moyens, car là où il y a un sentiment de minorité, il y a en germe une nation, et donc une possible lutte nationale.

10

En rouge et noir, une génération en guerre civile

« J'étais disponible pour toute aventure révolutionnaire,
si désespérée fût-elle, pourvu qu'elle me jetât
dans un affrontement historique authentique. »

Pierre G OLDMAN ,
Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France ,
Seuil, 1975, p. 34.

Quelle image restera-t-il de l'après-Mai 68 ? Celle du cadavre d' Aldo Moro, recroquevillé dans le coffre d'une voiture abandonnée, via Caetani (Rome), et photographié par Gianni Giansanti, est certainement l'une des plus obsédantes pour ceux qui crurent que la révolution parachèverait la tâche des manifestants de 1968. En parallèle, les manifestations des Mères de la place de Mai [1] , en Argentine, rappellent le bilan sinistre d'un terrorisme d'Etat inspiré par une conception paranoïaque de la guerre froide et élaboré à l'échelle d'un continent. Dans l'Italie des années de plomb (plus de 12 000 attentats dans les années 1969-2007 et 333 morts [2]) comme dans l'Amérique du Condor et ses 30 000 victimes, la violence politique tourne à une quasi-guerre civile. Les épisodes terroristes plus limités, tant en Europe qu'en Asie, n'en attirent pas moins l'attention, comme le symptôme d'une crise politique, culturelle et générationnelle. Toutefois, si la contestation est affaire de génération, la violence politique, elle, émane

tant des dictatures militaires que des groupes d'extrême droite ou d'extrême gauche, qui se proclament armée, brigade, faction ou escadron.

On distingue généralement, pour les années 1970, une Europe confrontée à un terrorisme « gauchiste » et une Amérique latine tenue par les dictatures. Mais le paysage est plus complexe. Conjointes, ces deux violences se répondent en partie, avec des intensités variables. Mise en scène par l'extrême droite italienne, la stratégie de la tension trouve son équivalent, décuplé, en Amérique latine. Et, dans le climat oppressant de la guerre froide, la contestation peut inspirer en retour la violence politique.

En Europe comme dans les Amériques, et jusqu'au Japon, le vent de la révolte souffle sur une jeunesse en rupture. Mais si les références d'extrême gauche semblent universelles, les enjeux diffèrent en raison de la variété des contextes politiques. Confrontés à une jeunesse qui flirte avec la radicalité, les Etats occidentaux doivent à la fois se défendre et prouver leur nature démocratique, non sans risques de dérapages. Or, l'enjeu du duel réside bien là : dans le dévoilement de la vraie nature d'un régime, effectivement démocratique ou secrètement tyrannique. En Amérique latine, cet enjeu semble dépassé. Face à des régimes contrôlés par l'armée, et qui assument benoîtement une terreur d'Etat justifiée par un discours de guerre froide, l'opposition tente de survivre, entre légalisme et guérilla. Car à la violence d'extrême gauche correspond, parfois, une violence d'extrême droite : terroriste en Italie, étatique en Amérique latine.

Il s'agit donc, ici, non pas de séparer les deux phénomènes, mais bien de les réunir dans une histoire commune, celle d'une violence noire ou rouge.

Le « gauchisme » est-il un gros mot ?

Le terme « gauchiste » ressemble étrangement au terme « terroriste », en ce qu'il est une arme lexicale : il est généralement utilisé de manière péjorative pour désigner un adversaire politique situé à la gauche du mouvement communiste. La préhistoire du terme débute avec les nihilistes russes et autres maximalistes. Inventé au temps de la révolution russe, « gauchisme » accède à une première reconnaissance politique en tant que concept sous la plume de Lénine, qui, dans son ouvrage *La Maladie infantile du communisme* (1920), dénonce les radicaux du camp communiste occidental, dont il critique la stratégie, jugée irréaliste, le refus d'utiliser les possibilités politiques offertes par la démocratie libérale, et en premier lieu par les élections. Ainsi Lénine oppose-t-il le pragmatisme des bolcheviks à l'utopisme de mouvements, accusés d'être petit-bourgeois, rebelles à la discipline. Clairement critique, le terme évolue pour désigner progressivement toute critique de gauche du régime bolchevique, à commencer par celle de Rosa Luxembourg (*La Révolution russe* , 1918), puis en englobant les opposants aux vingt et une conditions de la III e Internationale. La crise de Cronstadt, en mars 1921 – et l'écrasement, par l'Armée rouge, de la contestation anarchiste –, fait par contraste émerger l'hypothèse d'une révolution antiautoritaire alternative à la révolution bolchevique, une hypothèse définitivement condamnée en 1921, au X e congrès du parti bolchevique. Hors du centralisme bolchevique, point de salut ! Et le gauchisme continue sa croissance en négatif : à partir de 1924, la victoire politique de Staline sur ses rivaux, et notamment sur Trotski, partisan d'une révolution universelle, métamorphose le chef de l'Armée rouge et ses partisans en « gauchistes » – une dissidence bientôt chargée de tous les crimes. Trotski réplique en traçant, dans *La Révolution trahie* (1936), les contours de ce courant politique opposé à l'évolution conservatrice du régime communiste. Quoique le terme soit toujours récusé par ses tenants, le gauchisme figure donc la gauche du communisme, et s'émancipe lentement du simple refus pour se structurer en théorie

politique. Dans un après-guerre marqué par de nouvelles expériences politiques dissidentes du modèle soviétique, il passe du statut d'hypothèse – condamnable – à celui de thèse. Il ne s'agit plus désormais d'une simple « maladie infantile du communisme », mais bien d'une référence politique et d'un espoir révolutionnaire. La Yougoslavie de Tito, puis – après la rupture entre Moscou et Pékin – la Chine de Mao deviennent des modèles pour tous ceux que le régime soviétique ne convainc pas. La publication, en 1964, du *Petit Livre rouge* du président Mao participe de cette redéfinition permanente du gauchisme. Les révoltes estudiantines qui débutent au milieu des années 1960 donnent une consistance nouvelle à ce courant politique qui prône le retour à un marxisme originel.

Au cœur de la contre-culture

La génération qui se révolte dans les années 1960 puise ses références à de multiples sources, culturelles et esthétiques autant que politiques, au premier chef dans une philosophie critique qui s'agrège naturellement au gauchisme. En Occident, la jeunesse contestataire ne se reconnaît guère dans le discours réformiste de la gauche institutionnelle – et plus encore quand celle-ci se rallie à l'économie de marché en échange d'une protection des travailleurs et de conditions plus égalitaires. C'est notamment le cas du SPD allemand, lors du congrès de Bad Godesberg (1959). A l'instar du sociologue Werner Sombart, qui considérait que le socialisme américain s'était échoué sur « des récifs de rôtis de bœuf et de tarte aux pommes », le rejet d'une société de consommation perçue comme aliénante est au cœur de ce mouvement, qui trouve dans *L'Homme unidimensionnel* d' Herbert Marcuse (1964), et plus largement dans l'école de Francfort, une référence majeure. Le même Marcuse est également invoqué quand il envisage, dans *Tolérance répressive* (1965), les risques d'une dérive autoritaire des

démocraties libérales. L'heure est au rejet des normes, de la « société de contrôle » (William Burroughs, puis Gilles Deleuze). Il s'agit, avec Michel Foucault, de dénoncer le « biopouvoir » exercé par l'Etat sur les corps et de s'en affranchir par la révolution.

A cette contestation philosophique s'ajoute une révolution culturelle à la mode américaine. La contre-culture née dans l'Amérique des années 1950, avec Jack Kerouac et Allen Ginsberg, se perpétue avec une première contestation politique, culturelle et sociale dans les années 1960, celle des hippies. Certes, la plupart prônent une contestation non violente, fondée sur une marginalisation assumée et le refus de l' *affluent society* . Mais, dans le contexte politique américain, certains se dirigent peu à peu vers l'activisme et la confrontation violente. Une « nouvelle gauche » (*New Left*) émerge.

L'Amérique figure alors une sorte de repoussoir pour la jeunesse occidentale. Une Amérique violente qui a tué en 1963 son président le plus médiatique, une Amérique où la ségrégation pèse encore et provoque des émeutes (dont l'une des plus importantes demeure celle de Watts, à Los Angeles, en 1965), une Amérique où le Ku Klux Klan – une organisation aux procédés terroristes – connaît un renouveau depuis 1954, une Amérique qui accentue son blocus contre Cuba et intensifie les bombardements au Vietnam à partir de 1967. Plus largement, la contestation se trouve des martyrs autant que des icônes avec Malcolm X ou Che Guevara, l'un assassiné en 1965, l'autre exécuté en 1967 en tentant d'implanter une guérilla en Bolivie. Cette même année, le *Vietnam Summer* mobilise la jeunesse contestataire américaine. Progressivement, la cause vietnamienne s'internationalise et le spectacle médiatisé d'une guerre asymétrique entre le Goliath américain et le David vietnamien donne à la violence politique en germe l'impulsion nécessaire. De l'Amérique à ses alliés du bloc occidental, le lien s'opère naturellement. En Europe, l'opposition à la guerre du Vietnam provoque manifestations et pétitions, et agrège les opposants dans des « comités Vietnam » qui appellent à d'autres luttes.

Dans une guerre froide encore tiède de la crise de 1962, c'est l'Etat – au sens large – qui fait figure d'oppresseur, aux Etats-Unis comme ailleurs.

Partie des Etats-Unis sur des débats souvent internes au Nouveau Continent, la contestation a peu à peu gagné les sociétés libérales en s'articulant sur d'autres problématiques. Les étudiants s'agitent dès l'année 1967, à l'Ouest comme à l'Est, en Europe comme en Amérique latine, avant cette année 1968 devenue lieu de mémoire. La contre-culture passée entre-temps de l'avant-garde à l'académisme, figure un phénomène de mode qui saisit la jeunesse occidentale. Dans une certaine mesure, la contestation se mondialise à la fin des années 1960 et la figure de l'adversaire, protéiforme, trouve dans le concept d'Etat, si flou soit-il, un cadre à sa mesure.

Une révolte générationnelle ou des révolutions nationales ?

Dans l'Amérique, pionnière de la contre-culture, comme en Europe ou au Japon, le sentiment contestataire rencontre la génération des baby-boomers, une génération qui s'affirme et revendique sa « jeunesse », marque sa différence avec la génération précédente – celle de la guerre –, une génération née dans la société de consommation, qui investit massivement les universités [3] et cherche dans l'extrémisme un remède à la version contemporaine du « mal du siècle ». « La société ayant détruit toute aventure, la seule aventure possible est de détruire la société », proclame en 1968 l' *Internationale situationniste* . Une forme de romantisme inspire cette attente de lendemains qui chantent et la jeunesse des années 1960-1970, comme celle des années 1830, se cherche des causes, des héros et des maîtres à penser. La révolte contre un ordre jugé sclérosé, la rébellion pour échapper au conformisme et à la « norme », mais dans quel cadre ? Le parti

communiste ne symbolise plus la révolte, mais bien son écrasement, depuis l'épuration politique des républicains espagnols en 1937 jusqu'à la « normalisation » de la révolution hongroise de 1956. Formulé par les sciences sociales et employé comme une arme par le libéralisme en guerre froide, le concept de totalitarisme est désormais utilisé par les gauchistes pour dénoncer le modèle soviétique. A cet égard, la trajectoire idéologique d'un Jean-Paul Sartre, du communisme au gauchisme, est significative d'une attente déçue.

Ni l'Amérique ni l'URSS ne font rêver. Le salut ne peut venir que des masses, du tiers monde ou du monde ouvrier, qu'il faut désaliéner, libérer, et mener à la révolution. L'heure est à l'ouvriérisme et à l'idée d'un monde ouvrier qui, comme la terre naguère, « ne ment pas », un monde qui s'autonomise, ou que des militants « établis » viennent réveiller – en se faisant embaucher en usine afin de faire de la propagande auprès des ouvriers. Le tiers monde figure également comme une terre de mission, soit qu'il soit – comme la Chine en révolution culturelle ou le Nord-Vietnam – à la tête du mouvement d'émancipation, soit qu'il subisse encore l'oppression – forcément occidentale, forcément impérialiste. Le modèle de lutte découle de cette fascination : la guérilla, celle d'un Che Guevara (*La Guerre de guérilla* , 1960), d'un Abraham Guillén (*Stratégie de la guérilla urbaine* , 1966) ou d'un Carlos Marighella (*Manuel de guérilla urbaine* , 1969), bientôt déclinée selon les réalités de chaque « front ». Le manuel de guérilla devient même un genre littéraire en soi, que remet au goût du jour la guerre du Vietnam [4] . Et les discours intellectuels de légitimation de la violence ne manquent pas, relançant, dans les années 1970, la querelle des mauvais maîtres, ces intellectuels qui incitent à la violence. Quant aux héros, ou du moins aux référents, ce ne sont plus les parents, compromis avec ce « passé qui ne passe pas » (E. Nolte)… à moins d'avoir combattu dans les mouvements de résistance. Comme le note amèrement le sculpteur favori de Hitler, Arno Brecker : « Tous nos fils, à qui on a seriné le reproche de la

responsabilité collective, méprisent leurs pères, qu'ils considèrent comme des assassins [5] . » Cette révolte armée touche des Etats héritiers des anciens régimes totalitaires vaincus de la Seconde Guerre mondiale – la RFA, le Japon et l'Italie –, ainsi qu'une France où les stigmates de la collaboration demeurent : une sorte de traumatisme de la guerre qui ne frapperait pas les parents, mais les enfants.

Sur ce schéma générationnel qui s'applique à la plupart des sociétés, chaque situation nationale est un cas particulier, ce qui explique certaines spécificités de la violence politique. La question des formes de violence, des modèles suivis et de leur dénomination se pose, pour des groupes qui se définissent, logiquement, comme des guérilleros plutôt que comme des terroristes. On a déjà pu constater, en France comme en Espagne, la contamination des mouvements nationalistes par les thèses gauchistes, mais il faut également considérer, hors des revendications nationalistes, les trajectoires au sein de la mouvance d'extrême gauche.

Terrorisme : le laboratoire sud-américain

« Nous avions les Tupamaros dans le sang », disait Alberto Franceschini, fondateur des Brigades rouges italiennes [6] : cette formule montre à quel point les Tupamaros uruguayens et leur concept de guérilla urbaine furent un modèle, une référence pour l'extrême gauche européenne.

Le contexte de cette fascination, qui dépasse le phénomène de mode, est connu. Dans une Amérique latine toujours orpheline de Bolivar, l'épopée d'un Fidel Castro et de ses guérilleros, partie de l'échec d'un coup d'Etat artisanal (1956) pour parvenir à une révolution et à la chute d'un dictateur (1959), illustre le mythe politique de la révolution populaire libératrice. Un mythe mobilisateur, qui voit dans la figure messianique d'un Ernesto

« Che » Guevara, médecin, théoricien et praticien de la guérilla, une incarnation. Charismatique, cette révolution cultive l'enthousiasme et tranche avec l'aspect marmoréen des régimes soviétique et chinois. Aussi a-t-elle des échos dans tout le sous-continent, d'autant que Castro, désormais *Lider Maximo* , se présente comme un précurseur. Surtout, la théorie du « *foco* », le foyer insurrectionnel formé de quelques combattants installés dans une zone difficile, qui finit par déclencher le soulèvement révolutionnaire, inspire une grande partie de l'extrême gauche sud-américaine. Si le terrorisme ne s'affiche pas comme tel, la guérilla, et principalement la guérilla urbaine, relève de ce type de réflexions. Le genre en est inauguré par Ernesto « Che » Guevara en 1961, avec *La guerre de guérilla* [7] . Certes, le contexte de cette guerre est rural et, comme Che Guevara l'énonce dans ses principes généraux, il s'agit d'une guerre de masse dont les guérilleros sont le noyau armé. Le texte envisage bien la guérilla urbaine, mais dans la continuité de la guérilla rurale, et non comme un terrain en soi : il ne s'agit donc pas de terrorisme… Pourtant, et du fait de la personnalité de l'auteur comme des règles qu'il propose, l'ouvrage inspire nombre d'exégètes, tant en Amérique latine qu'en Europe ou au Proche Orient.

D'emblée, il fixe le portrait du guérillero-type [8] , déclinaison latino-américaine, et beaucoup plus ambitieuse, du révolutionnaire selon Netchaiëv. A cet égard, la clandestinité [9] , le « travail de conspiration initial », est perçue comme un creuset. Le schéma du complot distingue ce qui relève du politique et ce qui relève du militaire : Che Guevara est marqué par une obsession du secret et du compartimentage qui va jusqu'au contrôle de la correspondance. Une formule résume sa conception : « Le révolutionnaire qui se prépare pour une guerre dans la clandestinité doit être un parfait ascète ». La fabrique du guérillero commence donc par une forme de séparation avec la réalité… ainsi qu'avec une solide motivation. Le guérillero doit s'engager pour un idéal simple – un lopin de terre ou le droit

au travail – plutôt que pour « des idées plus abstraites ». L'enjeu n'est pas idéologique, mais matériel, une conception qui diverge de celle du terrorisme. Du « matériel humain [10] », Che Guevara passe au management [11] à travers la question de l'organisation d'un groupe de guérilleros. Sous sa plume, la guérilla se meut en une école, la première étape dans la construction d'un nouvel ordre et non un objectif en soi : hors sa fonction militaire, il s'agit d'expliquer aux guérilleros l'enjeu social du combat et des corvées, faire d'eux des « réformateurs sociaux ». Ses thuriféraires n'ont pas de telles perspectives. Sans retracer ici l'histoire des guérillas, observons leur traduction urbaine. A cet égard, le mouvement uruguayen des Tupamaros est pionnier.

Les Tupamaros et l'invention de la guérilla urbaine

Si la référence aux Tupamaros est systématique dans l'extrême gauche, c'est parce que ce groupe est l'un des plus anciens. La formation en Uruguay du Mouvement de libération nationale (*Movimiento de Liberacion nacional* /MLN) est un écho direct de la révolution cubaine, un écho amplifié par la visite de Che Guevara à Montevideo (1961). Le MLN naît en 1965 de l'initiative de militants de gauche, déçus par les échecs électoraux du front de gauche, menacés par les milices d'extrême droite et inquiets de la multiplication des putschs militaires [12] au Brésil et en Bolivie (1964). Venus de formations diverses, du Parti socialiste à la Fédération anarchiste, ces militants appartenaient à des groupes armés organisés au sein de chaque parti. Réunis en mai 1965 à Parque del Plata, ils décident de former une structure de lutte commune, et se désignent d'emblée comme Tupamaros – en hommage à la rébellion andine de Tupac Amaru, au XVI[e] siècle. Un premier débat porte sur la nature du combat : aux partisans d'une

guérilla rurale inspirée par la théorie du *foco* s'opposent des réalistes comme Jorge Torres, qui prône une guérilla urbaine, plus en accord avec la géographie du pays. Cette théorie est définitivement validée dans le document n° 1 du MLN de juin 1967. Entre-temps, en février 1966, la structure commune est devenue une organisation à part entière, forte d'une cinquantaine de membres, et qui est parvenue à organiser un réseau cohérent pour l'entraînement et le stockage des armes. Le MLN-Tupamaros n'apparaît officiellement que le 22 décembre 1966, après qu'une fusillade a forcé une vingtaine de militants à passer dans la clandestinité. C'est avec l'arrivée au pouvoir du président Pacheco Areco, en novembre 1967, que débutent les persécutions des opposants de gauche. La violence politique se radicalise alors… et investit la « jungle de béton » [13] .

Le MLN se signale le 1er juillet 1968 par un premier enlèvement, celui du Dr Pereyra Reverbel, président d'une entreprise d'Etat qui avait récemment recouru à l'armée pour réprimer une grève. Cette action donne le ton des premières opérations des Tupamaros, qui se présentent comme des justiciers autant que comme des révolutionnaires A plusieurs reprises, l'organisation prend pour cible des sociétés, qu'elle dévalise et dont elle dévoile, au passage, les pratiques illégales (évasion fiscale, etc.). Une stratégie qui leur assure une certaine popularité, d'autant que les Tupamaros se targuent de ne pas faire couler le sang. Aussi le groupe revendique-t-il en 1969 près de 2 000 activistes et 77 opérations – vols d'armes, cambriolages et propagande politique… Doté d'un règlement très précis et d'une organisation quasi militaire en « colonnes », le MLN renvoie une image d'efficacité qui explique également la fascination des autres groupes radicaux. Cette organisation élaborée dans la lutte armée est considérée, par ses théoriciens, comme un modèle [14] : « Nous sommes parvenus à un tel degré d'organisation qu'il est impossible de détruire le Mouvement ». Un jugement remis en question avec l'arrivée au pouvoir du président Bordaberry, lorsque la lutte contre les Tupamaros se militarise jusqu'à un

niveau d'efficacité redoutable. Néanmoins, un ensemble de pratiques et de méthodes se met en place autour des Tupamaros délimitant le modèle de la « guérilla urbaine » dans ses multiples aspects. A cet égard, *La Stratégie de la guérilla urbaine* d' Abraham Guillén [15] , compagnon de route des Tupamaros, devient un manuel de référence, au même titre que le *Manuel de guérilla urbaine* du Brésilien Carlos Marighella. Plus tardif (1971), *Nous les Tupamaros* [16] constitue un manuel de guérilla urbaine, manuel très inspiré de celui de Che Guevara, et qui dans le même temps, s'en distingue, ne serait-ce que dans le lexique employé : on ne parle plus de guérillero mais de « militants de la guérilla », une vision différente, moins hiérarchisée et plus politique. La nouveauté apportée par les Tupamaros réside déjà dans le concept de guérilla urbaine : ce cadre nouveau – « un terrain assez limité et saturé d'agents de la répression [17] » – suppose des pratiques nouvelles, une stratégie adaptée et des modes d'organisation différents de ceux de la guérilla guévariste. On soulignera ici l'apport théorique du concept de guérilla urbaine, qui permet d'éviter le vocable, infamant, de terrorisme tout en en revendiquant les méthodes… une stratégie de communication efficace.

Toutefois, cette image se brouille en 1970, alors que les Tupamaros s'engagent dans une stratégie plus militaire, et multiplient les attentats. Le premier assassinat date de novembre 1969 : un agent de la garde républicaine, accusé d'avoir exécuté trois Tupamaros, meurt. Il est suivi, le 13 avril 1970, par celui d'un commissaire de police accusé de tortures. En parallèle, le MLN procède à une quinzaine d'enlèvements entre 1970 et 1973, s'attaquant à de hauts fonctionnaires et à des cadres de multinationales, afin d'obtenir la libération de prisonniers. L'affaire Dan Mitrione donne au groupe une notoriété internationale. En effet, l'enlèvement, le 31 juillet 1969, de cet expert de l'Agence des Nations unies pour le développement (USAID) met en lumière le rôle de certains conseillers américains. Après avoir été en poste au Brésil comme conseiller

de la police militaire, Mitrione, ce haut fonctionnaire international, était soupçonné, non sans raison, d'avoir introduit en Uruguay des pratiques de torture contre les militants d'extrême gauche. Aussi le MLN exige-t-il la libération de tous les prisonniers politiques (près de 150) en échange du conseiller américain et d'un diplomate brésilien, Dias Gomide. Si les autorités parviennent, les 7 et 8 août, à capturer la majorité des chefs du MLN, Mitrione est exécuté le 9 août, en vertu de l'ultimatum lancé le 2 août. Du fait des arrestations des jours précédents, les nouveaux chefs ont décidé d'appliquer la politique de fermeté votée par la direction précédente. L'affaire a un écho international et pousse les Etats-Unis à soutenir la lutte contre la subversion et à couvrir les exactions de la répression menée en Uruguay contre toute l'opposition.

Pour les Tupamaros, l'affaire Mitrione amorce un déclin, en raison de l'arrestation des chefs historiques, qui conservent cependant une influence politique. Néanmoins, le nouveau Comité exécutif, élu dès le 13 août, voit émerger une jeune génération qui oscille entre action politique et lutte armée. Aussi le MLN se dote-t-il, dans le contexte des élections de 1971, d'une façade politique légale avec le Mouvement du 26 mars, lequel soutient le Front large de la gauche. L'alternative politique n'est toutefois plus d'actualité, car c'est désormais l'armée qui est officiellement chargée, depuis septembre 1971, de la lutte antisubversive, ce qui change la donne. L'institution militaire prend peu à peu ses aises avec la démocratie, et esquisse même une collaboration avec les Tupamaros pour lutter contre la corruption. Mais cette « tupamarisation » (A. Labrousse) s'interrompt rapidement, tandis que croît la rumeur d'un putsch. Contre les Tupamaros, la répression militaire et ses méthodes musclées (torture et assassinat) mettent rapidement l'organisation à genoux. Le 1 er septembre 1972, l'arrestation de Raul Sendic, fondateur historique des Tupamaros, confirme ce déclin, perçu comme une défaite, et, six mois plus tard, l'armée s'empare du pouvoir. Pour les activistes, le temps de l'exil ou de la prison commence.

La leçon est entendue. Abraham Guillén, vétéran de la Guerre civile et auteur d'un ouvrage de référence consacré à la stratégie de la guérilla urbaine, est également l'un des critiques les plus lucides des Tupamaros, dont il examine les tactiques et l'organisation dans un texte de 1972, *La guerilla urbana de los Tupamaros en el Uruguay* [18] . La critique est nuancée : Guillén reconnaît l'apport théorique du MLN-Tupamaros, qui fournit « un modèle de guérilla », notamment dans le domaine tactique. Mais pour le théoricien espagnol, le modèle organisationnel tant revendiqué par les Tupamaros est un échec : « Dans leur tentative de créer un Etat dans l'Etat au moyen de colonnes de guérilleros très disciplinées, de quartiers secrets, de "prisons du peuple", d'arsenaux clandestins et d'une importante infrastructure logistique, les Tupamaros sont devenus des professionnels trop militarisés et isolés des masses urbaines. Leur organisation ressemble plus à un pouvoir parallèle contestant le pouvoir légal, à un micro-Etat qu'à un mouvement de masse. » [19] Il faut attendre 1984, la fin de la dictature et l'amnistie des prisonniers politiques, pour que le MLN-Tupamaros renaisse, sous la forme d'un parti politique engagé dans le jeu politique.

L'Amérique du Sud : l'autre internationale révolutionnaire

L'Uruguay n'est pas le seul pays où s'organise une guérilla d'extrême gauche. Ainsi le Chili voit-il se développer, à partir de la même matrice, celle des mouvements étudiants de gauche, le *Movimiento de Izquierda Revolucionaria* (Mouvement de la gauche révolutionnaire/MIR). Né au temps de la présidence Allende, ce groupe passe à l'action à la veille du putsch du 11 septembre 1973, en tentant à la fois de noyauter l'armée et d'installer une guérilla. Dans la même ligne, l'Armée de libération nationale bolivienne (*Ejercito de Liberacion nacional* /ELN) ou encore l'Armée révolutionnaire du peuple argentin (*Ejercito revolucionnario del*

pueblo /ERP), branche militaire du Parti révolutionnaire des travailleurs argentins, déclinent, localement, la théorie du *foco* . Dans un climat de tension, ces groupes prennent contact, à l'initiative du MIR et de son chef, Miguel Enriquez. En octobre 1972, une première réunion clandestine se tient au Chili pour coordonner et mutualiser les actions ; à partir de ce principe s'organise, en août 1973, la Junte de coordination révolutionnaire (*Junta coordinadora revolucionaria* /JCR).

Le putsch chilien du général Pinochet du 11 septembre 1973 confirme le diagnostic d'août 1973 : le projet réformiste incarné par Allende a échoué. La voie révolutionnaire et la lutte armée préconisée par Castro s'imposaient donc. Pour cela, la Junte de coordination révolutionnaire devrait fournir un appui logistique, financier et militaire, et constituer une internationale à l'échelle du sous-continent. C'est le sens du manifeste publié dans une revue clandestine au nom symbolique, *Che Guevara* , de novembre 1974 [20] . La formule célèbre de Che Guevara dans son *Message à la Tricontinentale* (1967), appelant à « créer deux, trois, plusieurs Vietnam », avait été entendue. Rapidement, une stratégie commune, fondée sur le déclenchement conjoint de plusieurs opérations par les organisations participant à la Junte, est définie. L'organisation entre en contact avec Fidel Castro, lequel, hostile aux tendances trotskistes de la JCR, se contente de soutenir les Tupamaros et de déconseiller l'option militaire, trop risquée. Dans un premier temps, la stratégie est financière : c'est sous l'égide de la JCR qu'une campagne d'enlèvements avec demandes de rançons débute, afin de financer la révolte, avec le rapt de Victor Samuelson, directeur général d'Exxon pour l'Argentine, kidnappé le 6 décembre 1973. Par la suite, en s'attaquant à d'autres multinationales comme la Swissair ou Firestone, la JCR amassa un trésor de 20 millions de dollars, mais elle ne fut finalement pas, malgré quelques succès, à la hauteur de ses ambitions – une guérilla transnationale. Véritable épouvantail pour les dictatures, elle a surtout permis de justifier les politiques sécuritaires et autres « coups d'Etat

préventifs », en Bolivie en 1971, au Chili et en Uruguay en 1973, au Pérou en 1975, en Argentine et en Equateur en 1976. L'arrestation, le 10 avril 1976, d'Enriquez décapite la JCR. Entre-temps, le Condor, autrement plus redoutable, a pris son envol.

Plus mémorable fut la mise en place en 1968 de l'Action de libération nationale (*Açao Libertadora Nacional* /ALN) au Brésil, sous la houlette de Carlos Marighella, un ancien militant communiste chassé du parti pour avoir participé à la conférence de l'Organisation latino-américaine de solidarité à La Havane, en 1967. L'auteur du *Manuel de guérilla urbaine* , véritable bible des groupes d'extrême gauche, fut aussi l'un des chefs de cette organisation. Son *Manuel de guérilla urbaine* [21] fut l'autre livre de chevet de l'activisme d'extrême gauche, traduit en 1970 dans les diverses éditions du magazine *Tricontinental* avant *Nous les Tupamaros* et donc considéré comme pionnier. La référence de Marighella, comme celle de Guillén, demeure Che Guevara et sa guerre de guérilla. Aussi le texte en reprend-il nombre de réflexions, mais il s'en détache également sur des points spécifiques, liés au contexte urbain. Ainsi, il n'évoque le terrorisme – défini comme « l'usage de la bombe et du sabotage » – que comme une tactique. De manière plus originale, il considère le passage en clandestinité comme une option, s'il y a risque d'arrestation : le guérillero urbain selon Marighella est intégré à la société, et vit de son travail. Plutôt que dans la clandestinité, il opère dans la dissimulation… Peut-être est ce pour cette distinction que Marighella fait partie des rares auteurs non musulmans cités par les textes jihadistes. La distinction est essentielle : là où Che Guevara considère le passage en clandestinité comme le préalable à l'engagement, Marighella privilégie une guérilla urbaine menée au sein des masses, coordonnée de loin par un commandement général. Il abandonne la structure en colonne des Tupamaros pour une structure plus réduite, en « groupes de feu/cellules » de quatre à cinq personnes. Toute l'originalité du schéma repose sur une autonomie quasi complète : chaque cellule est

autonome dans la mise en œuvre des actions décidées par le commandement général. Dans une certaine mesure, l'ALN inaugure un système de « franchise » terroriste théorisé et perfectionné par Al-Qaïda. La logique de l'organisation prônée par Marighella est celle de l'action directe, comme il l'affirme en conclusion de son chapitre : « Tout ce qui n'est pas l'action directe ne nous intéresse pas ». Ce schéma s'impose du reste dans une partie de l'extrême gauche européenne pour qui la guérilla urbaine s'avère un concept prometteur. L'ALN se signale par plusieurs enlèvements de diplomates, mais la mort de Marighella, en novembre 1969, marque une première étape dans la dure répression qui aboutit en 1974 à la disparition du groupe.

L'Europe à l'école de la guérilla urbaine

L'extrême gauche européenne a largement puisé dans le corpus latino-américain de la guérilla. La référence à Che Guevara et à Carlos Marighella est un lieu commun autant qu'un argument d'autorité de chaque texte programmatique émanant de l'extrême gauche européenne. En Allemagne de l'Ouest, une première traduction d'extraits du *Manuel du guérillero urbain* circule par l'entremise de l'organe radical *Agit 883* dans le numéro 63 du 18 juin 1970 [22] . Et la RAF puise largement dans les écrits et les concepts de la guérilla urbaine, jusqu'à se revendiquer comme tel en avril 1971, à travers une déclaration programmatique, intitulée *Das Konzept Stadtguerilla* [23] , qui proclame non seulement la méthode choisie, mais également sa légitimité : « Il est juste, possible et justifiée de mener ici et maintenant la guérilla urbaine » [24] . Les auteurs de la déclaration y affirment « le primat de la pratique » [25] , c'est-à-dire la violence révolutionnaire, et établissent les cadres de leur action – un « appareil illégal » tel que décrit par Carlos Marighella. Une divergence toutefois avec ce modèle, mais de taille : le constat que « le seul travail légal ne peut pas

être relié avec le travail illégal », autrement dit, le choix de n'agir que dans la clandestinité. Ainsi, les membres de la RAF, après avoir envisagé « la liaison de la guérilla urbaine et le travail à la base », en abandonnent l'idée au profit de la seule guérilla urbaine. On retrouve l'influence de Marighella dans la structure d'un autre groupe radical ouest-allemand, les Revolutionären Zellen (RZ ou Cellules révolutionnaires) et leur pendant féministe, les Rote Zora (RZ ou Zora la Rouge). Apparues en 1973, les RZ, dans leur titulature même (la « cellule »), s'inspirent de Marighella et optent – instruits par les problèmes rencontrés par la RAF et notamment par la « gestion » de la clandestinité – pour une structure souple, qui maintient les activistes au sein de la société, et qui voit l'action « à la base » compléter la guérilla [26] . La clandestinité y est, toujours selon les principes de Marighella, limitée aux risques d'arrestation.

Les mêmes réflexions agitent l'extrême gauche italienne. Pour les Brigades rouges [27] , le choix de « la plus hermétique clandestinité » date du 2 mai 1972 et résulte de la répression menée alors : l'abandon de la « ligne populaire » (*linea di massa)* au profit de la clandestinité constitue la première étape de la lutte armée. Se définissant comme une organisation dédiée à « la guerre de mouvement », les BR se structurent en colonnes, comme « unité politico-militaire complète », structurée selon deux principes : mobilité et souplesse des structures. Pratiquant le compartimentage, les colonnes sont pensées comme autonomes, affectée à un « front », et composées de forces régulières » (les clandestins) et irrégulières (les « légaux », insérés dans le tissus social), sans hiérarchisation entre les deux. A la tête de l'organisation, une direction stratégique ainsi qu'un comité exécutif composent un Etat-major. Le modèle italien est très développé et chaque aspect de la vie d'un brigadiste est envisagé [28] … Un « cauchemar » selon les mots d'un brigadiste [29] , confronté à une existence réglée.

La guérilla urbaine ne se limite pas à l'extrême gauche et les théories de Marighella circulent. Pour de nombreux groupes terroristes nationalistes, au sein du mouvement palestinien, de l'IRA irlandais ou de l'ETA basque, le concept de guérilla urbaine permet d'éviter le dilemme du terrorisme, tout en précisant les modalités d'organisation du parti armé. Le modèle de formation en colonne, autonome, qui se répand, est l'indice d'une circulation des savoirs au sein du « monde » terroriste, jusqu'à dessiner une véritable internationale, informelle, au sein de laquelle la logistique, voire les attentats, sont mutualisés. Dans la foulée, le terme de guérillero est revendiqué par de nombreux activistes [30] .

Lendemains de révolution en France : l'épisode d'Action directe

En France, les « années 1968 » sont censées former une période qui court de la crise de Mai à son prolongement dans les années 1970. Les prodromes de cette crise remontent aux années 1960, avec le développement d'une opposition de gauche au PCF comme à la SFIO. C'est dans les mouvements de jeunesse que les débats sont houleux : l'Union des étudiants communistes procède ainsi à des épurations et écarte ses éléments les plus radicaux, lesquels, à la suite d' Alain Krivine, se retrouvent en 1966 au sein des Jeunesses communistes révolutionnaires ou de l'Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes (UJCML). A l'issue de Mai 68, la logique de radicalisation entraîne encore – autour de la question rituelle « Que faire ? », en référence au traité politique de Lénine – de nouvelles scissions. Dans une spirale idéologique qui voit le tiers-mondisme et le maoïsme supplanter le marxisme traditionnel, de nouveaux groupes apparaissent, comme la Gauche prolétarienne, issue de la désagrégation de

l'UJCML en 1968. La question de la violence – non pas celle des manifestations, des bagarres avec l'extrême droite [31] et de l'agit-prop, mais de la violence politique, sous-tendue par la clandestinité –, se pose et divise. La GP est près de glisser vers le terrorisme : elle s'essaie à l'attentat à l'explosif, contre le journal d'extrême droite *Minute* , notamment, le 14 mai 1971. Mais une majorité des militants s'inquiètent après la mort de Pierre Overney et reculent devant la violence politique, quand d'autres basculent dans un discours de plus en plus radical qui assimile la violence d'extrême gauche à la résistance antifasciste durant la Seconde Guerre mondiale. Face à cette évolution, les autorités interviennent, et décrètent notamment en août 1970 la dissolution de la GP, qui maintient une structure clandestine *via* son journal, *La Cause du peuple* , et se dote d'une branche armée, la Nouvelle Résistance populaire.

Le moment Overney ?

La mort de Pierre Overney, militant de la GP abattu par un vigile le 25 février 1972 alors qu'il tentait d'entrer de force dans les bâtiments de Billancourt, provoque des réactions : une émotion réelle, manifestée à l'occasion des obsèques du jeune homme, une inquiétude face à un climat politique qui dégénère, mais également une violence vengeresse, qui pourrait amorcer le cycle attentat-répression. Aussi la GP, par le biais de son bras armé, la Nouvelle Résistance populaire, enlève-t-elle, le 8 mars 1972, un responsable des relations sociales à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt, pour le relâcher dans la journée. L'autodissolution de la GP, un an plus tard, marque le refus de cet engrenage autant que le constat d'une inadéquation de la méthode à la situation [32] .

Toutefois, les plus radicaux de la GP reconstituent des groupes violents – tels Vaincre et vivre ou encore les Brigades internationales –, avant de fusionner dans une organisation plus radicale, les Noyaux armés pour

l’autonomie populaire (NAPAP). Les NAPAP se font connaître le 23 mai 1977 en assassinant le vigile qui avait tué Overney, Jean- Antoine Tramoni. Cet attentat, qui place les NAPAP dans la continuité de la GP, vient souligner de nouveau le poids de cet épisode dans l’émergence de la violence terroriste… une violence qui, en l’occurrence, relève ici plutôt de la vendetta. Enfin, les NAPAP attirent quelques ex-militants antifranquistes des Groupes d’action révolutionnaire internationalistes (GARI), dont Jean-Marc Rouillan. Ces rencontres, ces scissions et ces radicalisations débouchent en 1977 sur la naissance d’Action directe/AD, autour d’un noyau formé par Régis Schleicher, André Olivier, Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani.

L’histoire d’Action directe s’organise en deux périodes, que sépare l’arrivée au pouvoir du parti socialiste en mai 1981. De 1979 à 1981, le groupe se distingue par des attentats matériels contre des bâtiments symboliques, à commencer par le siège du Conseil national du patronat français (CNPF), mitraillé en 1979, ou celui du ministère de la Coopération, en mars 1980. A l’heure où le Service d’action civique (SAC) s’illustre dans des affaires à la frontière de l’affairisme, de la politique et de la criminalité, Action directe ressemble encore à un groupe de militants qui s’essaient à la révolution. L’arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, le 13 septembre 1980, pourrait donc conclure une dérive finalement limitée, comparée à celle des NAPAP. Lorsqu’il arrive au pouvoir, le 10 mai 1981, François Mitterrand est conscient des attentes d’une partie de la société française et la loi d’amnistie du 4 août 1981, qui suit la victoire électorale, marque une volonté de réconciliation avec l’extrême gauche lorsqu’elle a franchi la ligne rouge de la légalité, et plus largement avec « ceux que la passion politique avait égarés », à qui l’on propose de « réintégrer la communauté nationale » [33] . De nombreux activistes – tant d’Action directe que des NAPAP – en profitent pour se ranger, une possibilité que la « doctrine Mitterrand » érige en coutume et

ouvre à des activistes étrangers. Mais d'autres optent pour le retour à la clandestinité, et pour une violence plus radicale. Le 13 mars 1980, l'assassinat de Gabriel Chahine, qui avait permis l'arrestation de Rouillan et Ménigon [34] , inaugure pour Action directe une nouvelle ère. La violence s'intensifie [35] : braquages, attentats contre des bâtiments symboliques (ministères, institutions internationales, industrie de l'armement) et assassinats, avec, au final, un bilan de 14 victimes (dont plus de la moitié sont accidentelles). Si la mort de Gabriel Chahine s'apparente à une vengeance, le premier assassinat véritablement politique vise, le 5 janvier 1985, le général Audran, qui supervisait les ventes d'armes à l'Irak. D'autres tentatives suivront, contre des industriels ou de hauts fonctionnaires, mais la victime la plus célèbre est sans doute Georges Besse, patron de la régie Renault, le 17 novembre 1986, assassiné par le « commando Pierre-Overney », un symbole ! Entre-temps, l'interdiction du groupe a été décrétée en août 1982, une décision qui vaut reconnaissance officielle de terrorisme et prélude à une répression aussi rapide qu'efficace. L'arrestation d'un premier membre, Régis Schleicher, en 1984, permet de remonter la piste, jusqu'au coup de filet du 21 février 1987, qui entraîne l'arrestation du reste du groupe [36] . Si des résurgences d'Action directe apparaissent par la suite, le groupe, lui, est désormais détruit.

Les ambitions d'Action directe, ainsi que sa notoriété, dépassent largement ses capacités : en effet, Action directe relève plus du groupuscule que de l'organisation. A cet égard, son exploitation médiatique des attentats est pauvre, sa communication s'avère limitée [37] , ses effectifs plus que restreints – moins d'une dizaine d'activistes et une vingtaine de sympathisants, partagés entre un groupe parisien et une branche lyonnaise autonome. Cette branche lyonnaise, dirigée par André Olivier, commet une dizaine d'attentats matériels avant que son chef soit arrêté, en 1986. Pourtant, la taille réduite du groupe ne l'empêche pas de nouer des liens avec d'autres groupes terroristes européens, afin de mutualiser les attentats :

la RAF (Fraction armée rouge) allemande, les FARL (Fractions armées révolutionnaires) libanaises, les Cellules communistes de combat belges ou encore l'ASALA arménienne. Des contacts instaurés à Paris, où la plupart des activistes se retrouvaient assez librement [38] . Cette pratique, en Europe (comme en Amérique latine du reste), illustre bien le caractère transnational de ce terrorisme, qui revendique même l'instauration d'un Front unique politico-militaire (dans une déclaration commune – RAF et AD – du 15 janvier 1985, prélude à l'assassinat du général Audran en France). Si une culture gauchiste persiste dans les mouvances nationalistes, l'arrestation des activistes d'Action directe met un terme au terrorisme d'extrême gauche [39] et souligne, par contraste, l'étonnante longévité des cas allemand et italien.

RAF : la longue guérilla des radicaux allemands

Des « années de plomb » : l'expression qui désigne traditionnellement le temps de la violence politique en Italie a en fait été forgée en Allemagne pour désigner également le « moment RAF ». Le succès de la formule est-il l'effet d'une mode, d'un processus de simplification rhétorique ou bien plus sûrement l'illustration d'une persistance de la violence politique qui ne se limiterait pas à l'épisode, surmédiatisé, de la « bande à Baader » ? En RFA, la tension est manifeste dès 1966, et, tout comme en France et aux Etats-Unis, une culture contestataire a émergé. Les prémices de la radicalisation sont sensiblement les mêmes : sans disposer d'un parti communiste (interdit en RFA de 1956 jusqu'en 1968) et hostile au parti socialiste (SPD), la jeunesse a trouvé dans une structure comme la Ligue des étudiants socialistes (*Sozialistischer Deutscher Studentenbund* /SDS) un espace de contestation, tandis qu'à l'extérieur des partis une opposition

extraparlementaire (ApO) se développe à partir de 1966. Dans le courant des années 1960, la tension avec les autorités va croissant et se cristallise dans des manifestations : c'est au cours d'une marche contre la venue du shah d'Iran, le 2 juin 1967, qu'un étudiant, Benno Ohnesorg, est abattu, dans des conditions douteuses, par un policier [40] . La RFA pourrait alors avoir son affaire Overney et contempler l'abîme, mais, loin d'apaiser la situation, les commentaires de la presse, et notamment celle du groupe Springer (*Bild Zeitung*), attisent la tension en rendant l'extrême gauche responsable du drame, tandis que le tireur est acquitté [41] . Et le 11 avril 1968, c'est Rudi Dutschke, l'un des leaders du SDS, qui manque de mourir dans un attentat inspiré par l'extrême droite. L'idée d'une confrontation de moins en moins larvée entre l'Etat et une jeunesse radicale se fraie un chemin dans l'opinion publique, relayée par les médias. Or, plus encore que la France, l'Allemagne de l'Ouest doit faire la démonstration de son caractère démocratique…

Entre-temps, dans la nuit du 3 au 4 avril, deux grands magasins de Francfort sont incendiés : rapidement arrêtés, les coupables – Gudrun Ensslin, Andreas Baader, Thorwald Proll et Horst Sönhlein – déclarent avoir voulu allumer un fanal pour protester contre l'indifférence à l'égard du Vietnam [42] . L'acte est salué par l'extrême gauche, et notamment par l'éditorialiste en vue d'un journal radical, *Konkret* : Ulrike Meinhof, qui se rapproche alors du groupe. Cet attentat vaut à ses auteurs une condamnation de trois années de prison, mais l'image qui demeure de ce procès d'octobre 1968 est la décontraction et le sourire affichés par les quatre inculpés. Si l'attentat de Francfort est un passage à l'acte, ce sont ses suites judiciaires qui précipitent la formation de la Fraction armée rouge (*Rote Armee Fraktion* /RAF). En liberté provisoire après quatorze mois de détention, les protagonistes de l'attentat de Francfort attendent le verdict du procès en appel qui, en novembre 1969, confirme la sentence. Baader et Ensslin décident alors de fuir, quand Sönhlein, puis Proll acceptent de se

rendre. La clandestinité appelle-t-elle la radicalité, ou en est-elle le produit ? Arrêté lors d'un contrôle routier le 4 avril 1970, Baader est libéré le 14 mai suivant par un commando auquel s'est jointe Ulrike Meinhof : c'est l'acte de naissance du groupe, qui, dans un communiqué du 22 mai, rédigé par Gudrun Ensslin et intitulé « Construire l'Armée rouge », définit son projet. Mais le texte le plus programmatique est sans doute *Le Concept de guérilla urbaine* (*Das Konzept Stadtguerilla*). Publié en avril 1971, il fixe la stratégie de la RAF (la lutte armée), en multipliant les citations de Mao Zedong et en se référant au manuel de guérilla urbaine de Carlos Marighella. Ce manifeste efficace et bien rédigé considère la RFA comme une énième déclinaison de l'impérialisme, comparable au régime nazi. Et les premières actions suivent, passé un stage d'entraînement en Jordanie dans les camps du Fatah durant l'été 1970 : braquages et vols de voitures commencent, dessinant une trajectoire aux contours criminels. L'expression « bande à Baader » (*Baader-Meinhof Bande*) qui se répand dans les médias, traduit d'ailleurs bien cette criminalisation, comme naguère la « bande à Bonnot ».

Les autorités ouest-allemandes prennent l'affaire au sérieux et espèrent, par un important dispositif policier qui vise la mouvance gauchiste en bloc, capturer les activistes et décourager toute dérive ou tentation clandestine. Inspiré autant qu'indigné, Heinrich Böll peint, dans son roman *L'Honneur perdu de Katharina Blum, ou Comment peut naître la violence et où elle peut conduire* (1975), le tableau d'une démocratie engagée dans une véritable chasse aux sorcières, au risque d'affrontements, d'excès et de bavures. La mort de deux militants d'extrême gauche, Petra Schelm, le 15 juillet 1971, puis Georg von Rauch, le 4 décembre de la même année, est considéré comme la preuve d'une guerre larvée. Le cycle attentat/répression s'instaure : les premiers attentats d'envergure débutent en mai 1972, visant les locaux de l'armée américaine, les autorités allemandes ou le groupe Springer, qui entraînent une traque du groupe, désavoué par une grande

partie de l'extrême gauche. Entre le 1 er et le 15 juin 1972, les principaux membres du groupe (Baader, Meinhof, Ensslin, Meins, Raspe) sont arrêtés et incarcérés dans des conditions qui relèvent de la torture psychologique (par isolement et privation sensorielle). Cette situation fait du reste une première victime, Holger Meins, qui meurt en 1974 d'une grève de la faim. L'enjeu majeur est toutefois le procès, qui n'intervient qu'au 21 mai 1975, et qui doit, du point de vue de la défense, démasquer la dictature [43] , quand les autorités le perçoivent, au contraire, comme la démonstration de l'Etat de droit [44] . Plus qu'un procès, c'est une « arène judiciaire » (F. Audren et D. Linhardt), où l'on juge non pas des individus, mais la nature même de leurs actes, politique ou criminelle. L'atmosphère est plus que lourde, et le drame de la prise d'otages de Munich, en septembre 1972, est encore dans les mémoires [45] . En marge du procès de Stammheim (Stuttgart), l'affaire Croissant- Strobele, du nom des avocats de la RAF arrêtés et inculpés de complicité de malfaiteurs [46] , témoigne du climat de tension mais aussi des menaces qui pèsent sur la défense, voire sur les accusés : la mort, dans des circonstances troubles, officiellement par suicide, d' Ulrike Meinhof, le 9 mai 1976, jette le doute sur les pratiques de la justice allemande. A l'issue du procès, le 28 avril 1977, les verdicts sont sévères : la prison à vie.

L A RAF, D ' UNE GÉNÉRATION L ' AUTRE

Holger Meins et Ulrike Meinhof font désormais figure de martyrs, et leur mort s'inscrit dans le cycle attentat/représailles : après l'assassinat du président de la Cour suprême de Berlin, le 10 novembre 1974, par un groupe anarchiste qui se désigne comme le Mouvement du 2 juin [47] , l'enlèvement du député Peter Lorenz ou la prise d'otages sanglante de l'ambassade de RFA à Stockholm, le 24 avril 1975, confirment la persistance d'une violence d'extrême gauche, déclinée en de multiples groupes [48] . Une violence désormais meurtrière. Conçu pour marquer les

esprits, le procès de Stammheim aura poussé de nombreux militants, plus jeunes, mais déjà engagés dans des structures légales comme le Secours rouge, à passer à la clandestinité et à l'activisme. C'est notamment le cas des leaders de la seconde génération de la RAF, Brigitte Mohnhaupt – ancienne militante d'un collectif psychiatrique, ralliée en 1971 – et Christian Klar, entré à la RAF en 1976.

Bientôt, cette nouvelle génération passe à l'action, avec l'assassinat, le 7 avril 1977, du procureur fédéral Buback. Mais dorénavant, la confrontation entre les autorités et l'extrême gauche se fixe sur la question de la condition des détenus de la RAF. Elle-même emprisonnée pour complicité de 1972 à 1976, Brigitte Mohnhaupt jette un pont entre les deux générations, incarnation souriante du terrorisme gauchiste. Ce terrorisme est cependant de plus en plus meurtrier. Aux grèves de la faim engagées par les divers prisonniers font écho les attentats des activistes, contre le président de la Dresdner Bank, Jürgen Ponto (assassiné le 30 juillet 1977), et surtout l'enlèvement et la séquestration, à partir du 5 septembre 1977, de Hans Martin Schleyer, président du syndicat patronal allemand et par ailleurs ancien SS. L'affaire est marquante, en ce qu'elle semble annoncer l'affaire Aldo Moro : même séquestration médiatisée, mêmes négociations complexes du fait des revendications du commando (qui exige la libération de 11 prisonniers de la RAF), mêmes photographies – devenues rituelles – d'un homme hagard, tenant un journal, avec en arrière-plan la bannière du groupe. Du point de vue de la RAF, le cas Schleyer confirme la théorie d'un Etat allemand gangréné par les ex-nazis, et légitime la violence politique.

L'affaire Schleyer se conclut le 19 octobre 1977, à Mulhouse, par la découverte du corps dans le coffre d'une voiture allemande. La veille, ce sont les corps d' Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe et Irmgard Moller (finalement sauvée) qui ont été découverts, inertes, dans leur cellule : l'enquête conclut, hâtivement, au suicide alors qu'une fois encore l'affaire suscite la polémique [49] . Les autorités évoquent un pacte de

suicide déguisé en assassinat, mais la polémique enfle, et trouve des relais internationaux. La mort, dans des conditions semblables, d' Ingrid Schubert, autre détenue de la RAF, le 12 novembre 1977, relance le débat.

La mort des fondateurs a-t-elle provoqué une crise interne – existentielle, politique ou simplement tactique – au sein de la RAF ? Entre 1978 et 1981, la RAF seconde génération ne fait pas parler d'elle, avant de finalement reprendre ses attentats, en s'attaquant désormais plus particulièrement à l'armée américaine, ses infrastructures et ses personnels (jusqu'au commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, le général Kroesen, visé par un attentat le 15 septembre 1981). Cette évolution stratégique fait l'objet d'une publication de mai 1982, *Guérilla, résistance et front anti-impérialiste* , qui, tout en restant dans la ligne de la RAF, dévie la cible et formule l'idée d'un « saut qualitatif » en vue de l'établissement d'un « front commun » et d'une « guérilla ouest-européenne » à mener contre une RFA perçue comme « le noyau de la formation politique de l'Europe de l'Ouest dans la stratégie de guerre impérialiste ». Un renouvellement stratégique contrarié par l'arrestation, le 11 novembre 1982, de Brigitte Mohnhaupt, puis, cinq jours plus tard, de Christian Klar. Retour à Stammheim et nouveau procès, avec une condamnation à perpétuité [50] … mais le climat allemand a manifestement changé.

Moins médiatique, plus violente et politiquement plus hétérogène, la seconde génération de la RAF est confrontée à un Etat allemand mieux préparé à gérer la menace terroriste, dans un contexte européen également plus adapté [51] . Et son bilan, meurtrier, lui a aliéné la plupart des soutiens dont disposaient les fondateurs. Pour de nombreux activistes ayant échappé aux arrestations, le salut réside dans la fuite en RDA, où ils seront finalement arrêtés en juin 1990. Entre-temps, en 1984, une troisième génération de militants a pris le contrôle de l'organisation, et met en pratique la stratégie de front commun théorisée en 1982. Cette stratégie

transnationale aboutit, le 15 janvier 1985, à un communiqué commun avec Action directe : « Pour l'unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest ». Dans la foulée, une première opération conjointe est organisée : en parallèle à l'assassinat du général Audran en France (25 janvier), le président de l'organisation fédérale de l'aérospatiale, Ernst Zimmerman, est assassiné le 1 er février 1985. Les contacts avec les Brigades rouges italiennes, mis en place depuis 1978, sont, selon la même procédure, officialisés en septembre 1988, dessinant peu à peu, sinon une internationale, au moins un réseau. Et les attentats continuent, qui coûtent la vie à un cadre de Siemens, Karl Heinz Beckurts (1986), au directeur politique des Affaires étrangères, Gerold von Braunmühl (1986), au président de la Deutsche Bank, Alfred Herrausen (1989), ou encore au chef de la Treuhandanstalt (l'organisme chargé de privatiser les entreprises d'Etat de la RDA), Detlev Karsten Rohwedder (1991).

Toutefois, la RAF se heurte brutalement à l'Histoire. L'écroulement du bloc socialiste puis la réunification allemande d'octobre 1990 ont changé la donne, tactique et idéologique. Fragilisée, et bientôt disparue, la RDA ne constitue plus un abri sûr, et la question de la base arrière se pose. Un vaste coup de filet, réalisé entre le 6 et le 18 juin 1990 dans plusieurs villes de l'ex-RDA, confirme ce retournement. Aussi, le 10 avril 1992, la RAF envisage-t-elle une désescalade dans la lutte armée contre l'Etat… un préalable à un texte du mois d'août, *Nous devons trouver du neuf* , qui prône « le développement d'un processus social où s'organise un contre-pouvoir par en bas ». De sa cellule, Brigitte Mohnhaupt, le 28 octobre 1993, se prononce en ce sens.

Toutefois, les attentats se poursuivent, avec – très significativement – un attentat le 27 mars 1993 contre le chantier d'une prison, à Weiterstadt. Il faut attendre la déclaration *Pourquoi nous arrêtons* du 18 mars 1998 pour que les derniers membres de la RAF annoncent l'arrêt de la lutte armée et, par rebond, la dissolution du groupe. Une sortie clandestine du terrorisme à

la fois contrainte par la fin de la RDA, le discrédit complet de la RAF dans la société allemande ainsi que par l'émergence politique de l'extrême gauche, *via* les partis verts et le PDS (Parti du socialisme démocratique, fondé en 1990 sur les ruines du Parti socialiste unifié de l'ex-RDA), et donc d'une alternative politique à la violence. Pour certains « ex », la sortie de la violence et de la clandestinité demeure toutefois problématique. Trois anciens de la RAF sont notamment soupçonnés par le parquet de Verden de hold-up en 1999 et 2015 : « La caisse de retraite de la RAF est vide » commente, ironiquement, le *Tagesspiegel* du 19 janvier 2016, posant au passage la question, renouvelée, de la sortie du terrorisme… par le banditisme ?

Stratégie de la tension et guerre civile larvée en Italie

Une guerre civile… c'est ainsi qu'en Italie [52] on définit parfois la situation de violence politique qui débute avec l'attentat de la piazza Fontana (Milan), en 1969, pour culminer avec l'affaire Moro (1978) et s'atténuer, en 1982, avec la libération, par les Brigades rouges (BR), du général américain James L. Dozier. Une troisième guerre civile pour la Péninsule, qui en recense déjà deux, en 1919-1922 et 1943-1945. L'expression même traduit le traumatisme subi par la république et la nation italiennes, un traumatisme qui revient périodiquement à la une, tant du fait des résurgences judiciaires de ces années [53] que des récits et témoignages qui paraissent et forment désormais un ample corpus. Un traumatisme qui peut même entraîner une crise diplomatique, avec l'affaire Battisti [54] .

Comme dans les autres pays occidentaux, le vent de révolte qui souffle en Italie parcourt d'abord les couloirs des universités dès 1966, un vent qui

souffle longtemps : on évoque un « Mai rampant » qui, contrairement à l'explosion de mai 68 en France, dure jusqu'en 1969 et conduit à un rapprochement entre le monde ouvrier et la révolte étudiante, cristallisant une tension sociale. Ce climat tendu fait du reste une première victime, Paolo Rossi, lors d'une manifestation d'avril 1966. Si ce schéma semble dorénavant ordinaire, la singularité italienne réside dans la confrontation entre trois adversaires, et non plus deux : outre l'extrême gauche violente, l'Etat italien affronte également une extrême droite nostalgique du fascisme, qui trouve dans la guerre froide et ses peurs un contexte favorable à une « stratégie de la tension ». Pour cette mouvance, la situation de la péninsule est en effet fragile, et la crainte d'une lente conquête communiste justifie toutes les violences, jusqu'au putsch et au terrorisme. L'extrême gauche, elle, se réfère à la Résistance : il s'agit, à l'inverse du *biennio rosso* de 1919-1922, de ne pas laisser un fascisme renouvelé conquérir la république ou s'y infiltrer. D'un extrême à l'autre de l'échiquier idéologique, chaque faction s'en remet à une violence ancrée dans la tradition et dans l'Histoire. Mais, contrairement aux guerres civiles des années 1919/1922 et 1943/1945, il s'agit moins d'une guerre des extrêmes que d'un assaut, quasiment conjoint, contre l'Etat.

La violence politique frappe donc également l'Italie, durant les années de plomb – expression consacrée pour désigner les années 1969-1980 et le développement des groupes extrémistes [55] . Dans une première phase (1969-1974), le terrorisme d'extrême droite domine ; dans une seconde (1975-1982), la violence d'extrême gauche s'impose.

Une guerre tiède en temps de guerre froide ?

Plus que d'autres pays, l'Italie baigne dans un climat de guerre froide. Washington s'inquiète notamment de la popularité du Parti communiste italien et de la politique d'ouverture à gauche, perçue comme l'amorce d'un

basculement dans le camp socialiste. Aussi assiste-t-on, dans la péninsule, à une véritable mobilisation des réseaux de veille atlantistes – les réseaux *stay behind* de l'OTAN et leur déclinaison italienne, le réseau Gladio. Les liens entre les héritiers du fascisme et de la République sociale italienne – le *Movimento Sociale Italiano* /MSI – et les stratèges atlantistes sont renforcés. Surtout, les autorités, et en particulier les services de sécurité (le *Servizio Informazioni Difesa* /SID [56]), ferment les yeux sur la persistance, en dépit des lois de dissolution, de groupes d'extrême droite violents, comme le *Movimento Politico Ordine Nuovo* (MPON), fondé en 1969 et dissous en 1973, ou encore *Avanguardia Nazionale* (AN), né en 1960 et dissous en 1976. En l'affaire, une loge maçonnique, la loge P2 (*Propaganda 2*), sert de contact entre les milieux extrémistes, le pouvoir et les services de sécurité. Il subsiste notamment des zones d'ombre quant au rôle trouble de son grand maître, Licio Gelli. La connivence unissant certains hauts responsables à une extrême droite violente entraîne l'Italie dans une première série d'attentats extrêmement meurtriers, depuis celui de la piazza Fontana (Milan), du 12 décembre 1969, jusqu'à celui du train Italicus (l'express Rome-Brenner) du 4 août 1974 [57] . On utilise couramment le terme de massacres (*strage*) pour qualifier ces attentats perpétrés par l'extrême droite et attribués à l'extrême gauche afin de légitimer une politique sécuritaire à son encontre. Et la formation (1988-2001) d'une « *Commissione stragi* », la « commission parlementaire d'enquête sur le terrorisme en Italie et sur les causes de la non-découverte des responsables des massacres », témoigne bien de ce problème des complicités étatiques. L'année 1974 voit toutefois ce terrorisme d'extrême droite s'effacer, du fait tant d'une évolution politique au sein des réseaux atlantistes (et plus largement de la politique américaine, moins intrusive) que des efforts du gouvernement italien pour épurer les services de sécurité. Cette évolution reste tout de même conjoncturelle, et l'extrême droite sait

se rappeler à l'opinion publique, comme le montre l'attentat du 2 août 1980, qui frappe la gare de Bologne.

L'attentat de la piazza Fontana, de Milan, est un traumatisme national, et l'extrême gauche est alors injustement accusée d'être à l'origine du drame. Dans la nuit du 12 décembre 1969, la police opère un coup de filet dans les milieux anarchistes milanais, arrêtant 84 militants. L'un d'eux, Giuseppe Pinelli, se serait suicidé le 15 décembre, au cours d'un interrogatoire, en se jetant du quatrième étage de la préfecture de police. Mais l'attentat et la répression dirigée contre l'extrême gauche sont perçus comme un tournant, une nouvelle affaire Matteoti. « Le 12 décembre 1969, tout a changé [58] », explique Alberto Franceschini, l'un des fondateurs des Brigades rouges. De son côté, l'éditeur Giangiacomo Feltrinelli, craignant un coup d'Etat fasciste, choisit de basculer dans la clandestinité pour fonder les *Gruppi d'Azione Partigiana* /GAP. Le thème du « massacre d'Etat » se développe alors dans la mouvance radicale pour qualifier l'attentat, et la politique de l'Etat italien. A ce titre, l'assassinat, le 17 mai 1972, du commissaire Calabresi, faussement accusé d'avoir provoqué la mort de Pinelli, s'insère dans la logique attentat-représailles. Pour l'extrême gauche, cette crise, et plus largement la confrontation avec les autorités, appelle une réaction antifasciste qui ne se limite plus à un discours parlementaire ni même à des manifestations, mais justifie la lutte armée. Dans l'effervescence des années 1967-1969, l'extrême gauche s'était en effet organisée en partis extraparlementaires, tels *Potere Operaio* et *Lotta Continua* . C'est au sein de cette gauche autonome que de nombreux militants se radicalisent et entrent en dissidence, pour former des groupes terroristes. Les premiers groupes clandestins apparaissent alors, au début des années 1970 : *Gruppi d'Azione Partigiana* , *Gruppo XXII ottobre* , *Brigate Rosse* . Dans un contexte de réformes politiques très débattues (la création des régions) et d'une campagne électorale agitée (les élections régionales de juin 1970), une logique d'affrontement se met en place qui

implique la violence terroriste [59] . La péninsule entre dans un cycle de radicalisation qui débouche sur la violence politique et sur la multiplication des groupes extrémistes [60] . Deux organisations au fonctionnement très différent émergent alors. De 1976 à 1981, *Prima Linea* se fait connaître en fédérant de nombreux groupuscules extrémistes, chacun menant de son côté ses propres actions. A ce terrorisme fédéré, on opposera le groupe qui va plus que d'autres incarner le radicalisme violent : les *Brigate Rosse* , ou Brigades rouges.

Le temps des Brigades rouges

Les Brigades rouges (*Brigate Rosse* /BR) sont précédées, dans la violence terroriste, par les GAP mais, après la disparition de leur fondateur, Giangiacomo Feltrinelli, dans un attentat manqué, leurs membres rallient les BR. Le groupe est né en novembre 1970 sous l'impulsion de Renato Curcio, Alberto Franceschini et Mara Cagol. D'obédience marxiste-léniniste, les BR rassemblent étudiants et ouvriers, des anciens des Jeunesses communistes passés par les milieux autonomes et qui, peu à peu, s'agrègent et entrent en clandestinité. Le groupe a rapidement essaimé dans la péninsule, où des « colonnes » plus ou moins autonomes se multiplient (Milan, Turin, Gênes, Rome, puis Naples). Car l'organisation est à la fois souple et rigide : si une hiérarchie existe bien, avec une direction stratégique qui élit un Comité exécutif, dans les faits chaque colonne est isolée et monte ses propres opérations.

Au fil du temps, la violence se radicalise. En premier lieu, le groupe s'est attaqué aux représentants du MSI, le mouvement néo-fasciste, tout d'abord en visant les biens, puis les personnes dans des séances de « mise au pilori », c'est-à-dire d'humiliation publique. Le 3 mars 1972, un premier rapt, celui d' Idalgo Macchiarini, un dirigeant de Siemens, marque un tournant. Certes, l'enlèvement dure une demi-journée, mais il est prétexte à

une photographie où figure un slogan bientôt célèbre : « En frapper un pour en éduquer cent »… Ce baroud d'essai confirme le passage à l'acte d'un groupe jusque-là considéré comme simplement agité. L'attention des autorités est attirée, et une première salve d'arrestations a lieu dès le mois de mai. Elle n'enraye pas la dérive. Du 10 au 18 décembre 1973, l'enlèvement et la séquestration d' Ettore Amerio, un responsable de Fiat, marque une étape nouvelle, celle de l'enlèvement « long ». Et, du 18 avril au 23 mai 1974, le rapt d'un magistrat, Mario Sossi, ex-militant MSI, amène les BR à gérer le dilemme de l'assassinat. Un premier assassinat intervient finalement en juin 1974, à Padoue, et vise des responsables locaux du MSI. Mais l'arrestation, le 8 septembre, de Curcio et Franceschini – qui préparaient l'enlèvement de Giulio Andreotti – voit l'avènement, à la tête du Comité exécutif des BR, de Mario Moretti. Ce dernier engage l'organisation dans une stratégie plus agressive, qui privilégie, à partir de 1975, la pratique des « jambisations », c'est-à-dire le fait de blesser et souvent de handicaper une victime en lui tirant dans les jambes. Il est à l'origine d'un texte programmatique, élaboré en février 1978. La *Résolution stratégique* (*Risoluzione strategica*) définit la doctrine des BR, dénonce un adversaire protéiforme : « l'Etat impérialiste des multinationales », désigné par l'acronyme SIM, et détermine des modes de lutte ainsi que des objectifs (la libération des brigadistes incarcérés) [61] . Les BR visent l'appareil d'Etat, les médias, le monde industriel. Mais surtout, Moretti inspire un enlèvement qui va traumatiser la péninsule : celui d'Aldo Moro.

On peut dater de l'affaire Moro le début de la fin des années de plomb. Les 55 jours de détention subis par le président de la Démocratie chrétienne (DC), dans un climat médiatique éprouvant, bouleversent l'opinion publique italienne, et notamment l'extrême gauche. Du reste, la mort de l'homme politique est perçue par ses ravisseurs et assassins comme « une défaite, politique et morale [62] ». C'est le 9 mai 1978 que le corps d' Aldo

Moro est retrouvé dans le coffre d'une voiture garée via Caetani, à Rome, à mi-chemin des sièges de la DC et du PCI. L'affaire a débuté, le 16 mars, par l'enlèvement de l'homme politique organisé par un commando d'une dizaine de personnes, qui assassinent dans la foulée ses quatre gardes du corps. Cet enlèvement vise la DC, l'une des cibles favorites des BR, que le groupe entend déstabiliser, et d'ailleurs, les exigences de libération de prisonniers n'arrivent que plus tard. Moro est notamment visé en ce que, dirigeant le parti depuis le début de l'année, il est à l'origine du « compromis historique », un accord avec le PCI pour faire participer les communistes au gouvernement mais qui provoque d'âpres débats et ne survit pas à la crise.

La mise en scène de l'enlèvement – depuis la photographie rituelle de la victime tenant un journal du jour, avec, en arrière-plan, l'emblème des BR, jusqu'à la stratégie des communiqués et informations livrés à la presse – est à la fois un mode d'authentification et la revendication d'un style. C'est avec l'enlèvement d' Idalgo Macchiarini, un cadre de Siemens séquestré le 3 mars 1972, que les BR inventent la photographie d'enlèvement, un genre immédiatement copié [63] . Mais les polaroïds d' Aldo Moro envoyés à la presse ont une charge émotionnelle supplémentaire. Car en parallèle, l'homme politique tente, avec les quelques lettres que ses ravisseurs ont accepté de faire passer, d'influer sur le cours de son rapt. Or, dans un même élan, le PCI et la DC se sont entendues pour ne pas négocier, et les efforts de Moro butent donc sur cette double opposition. Le 15 avril, un communiqué des BR annonce qu' Aldo Moro, jugé coupable par un hypothétique « tribunal du peuple », a été condamné à mort, puis abattu par Mario Moretti (c'est du moins lui qui endosse le crime).

A ldo Moro n'est d'ailleurs pas la dernière victime de cette période, car, entre-temps, les BR continuent de s'attaquer aux représentants de l'appareil d'Etat : ainsi, l'assassinat du juge Tartaglione, le 10 novembre, fait écho au drame de la via Caetani. De même, la séquestration d'un autre magistrat,

Giovanni d'Urso, du 12 décembre 1980 au 15 janvier 1981, replonge les autorités dans les affres de l'affaire Moro et les incite à négocier (« un chef-d'œuvre de guérilla », estime Moretti [64]). Mais, dans le chaos des années de plomb et parmi les milliers de victimes, blessées ou assassinées, Moro fait figure de symbole. La découverte, en deux temps (1978 puis 1990), des 95 lettres rédigées par Moro (soit 418 pages) a donné lieu à une publication [65] , non sans entraîner des débats sur leur authenticité ou sur une hypothétique manipulation. Si l'ensemble est effectivement émouvant, dessinant en creux le portrait d'un humaniste, ce témoignage jette aussi une lumière crue sur la vie politique italienne, sur le principe même de la raison d'Etat, et ouvre la porte à toutes les hypothèses concernant les commanditaires du meurtre. Aussi une commission parlementaire enquête-t-elle longuement sur l'affaire [66] sans parvenir à dissiper les rumeurs.

La fin des années de plomb et l'éclatement des BR

L'affaire Moro entraîne, logiquement, une immense traque, alors même qu'au sein des BR des dissensions apparaissent quant à la stratégie à suivre. Car au traumatisme public de l'affaire Moro répond le traumatisme interne de l'affaire Rossa. L'assassinat, le 24 janvier 1979, de Guido Rossa, un ouvrier sidérurgiste, membre du PCI, qui avait dénoncé l'un de ses collègues tractant pour les BR, est un électrochoc pour certains brigadistes, qui accusent le Comité exécutif de s'éloigner des vrais objectifs de la lutte armée pour une simple vendetta. Le « front carcéral » – les activistes incarcérés (dont Curcio et Franceschini) – relance le débat en produisant, en juillet 1979, un document de 120 pages, le *documentone* , qui incite les BR à s'engager dans une voie de plus en plus militaire, jusqu'à la guérilla et la guerre civile. Bientôt, le débat enfle au sein de l'organisation, entraînant des ruptures. Celle de la colonne milanaise « Walter Alasia », qui s'autonomise

en 1980, annonce les suivantes : les *BR-Partito della Guerriglia* /BR-PG, issus de la colonne napolitaine en avril 1981, les BR- *colonna 2 agosto*, issus de la colonne vénitienne, en octobre 1981. Les BR historiques adoptent alors un nouveau nom : BR – *Partito Communista Combattente* (BR-PCC), mais connaissent une ultime scission en 1984 avec la formation des BR – *Unione dei Communisti Combattenti* (BR-UdCC). Entre-temps, le 4 avril 1981, l'arrestation, à Gênes, de Mario Moretti, a décapité les Brigades rouges, les privant d'une tête pensante et agissante. Le Comité exécutif est désormais dirigé, depuis la colonne romaine, par Barbara Balzerani et Antonio Savasta. Cette fragmentation met non seulement un terme aux BR en tant qu'organisation d'envergure nationale mais elle fragilise également chaque unité, désormais isolée et livrée à elle-même. Ainsi, l'enlèvement et la séquestration du général américain James L. Dozier, du 17 décembre 1981 au 28 janvier 1982, se conclut par une opération de libération menée par les forces de police : un échec manifeste pour les BR-PG. Et les coups de filet se multiplient entre 1982 et 1983, mettant un terme aux attentats des divers surgeons régionaux. Les attentats s'espacent et les BR, d'attentats en arrestations, déclinent jusqu'au démantèlement des BR-PCC en 1989.

Ce crépuscule résulte non seulement du tournant que constitue l'affaire Moro mais également de l'utilisation de dispositifs judiciaires nouveaux pour juguler la violence terroriste ou mafieuse. La justice italienne s'est en effet adaptée aux années de plomb et au crime organisé, se dotant de services spéciaux chargés de l'antiterrorisme, puis troquant la seule répression contre une approche plus subtile, entre réconciliation et déstabilisation. Une série de lois (1979, 1980, 1982, 1987) permettent tout à la fois une répression plus efficace, une sortie du terrorisme ainsi que des aménagements de peine, en créant le statut de repenti (qui collabore avec la justice) et de dissocié (qui abandonne officiellement la lutte armée) [67] . Dès le premier procès des ravisseurs d' Aldo Moro (99 audiences, du 14 avril

1982 au 24 janvier 1983), 9 repentis viennent expliquer à la barre les coulisses de l'affaire. Et le phénomène s'intensifie : en 1988, sur 428 détenus condamnés pour avoir participé aux attentats d'extrême gauche, on comptait 170 dissociés et 34 repentis [68] . Entre-temps, un dialogue s'est établi, à l'occasion du troisième procès Moro (février 1987), entre repentis et impénitents, un dialogue dont les échos se lisent dans la déclaration élaborée alors par des brigadistes historiques dont Curcio et Franceschini, qui constatent la fin de la lutte armée. Certes des résistances subsistent : l'assassinat du sénateur (DC) Roberto Ruffili, le 16 avril 1988, marque le refus de certains brigadistes d'abandonner la lutte armée. Mais les arrestations, en 1989, de ces irréductibles concluent la dérive de cette seconde génération de l'histoire des BR, ce que constate Renato Curcio, en août 1991.

Toutefois, la violence politique persiste, certes de manière beaucoup plus ténue, et la référence aux Brigades rouges s'avère récurrente, malgré les appels à abandonner la lutte armée émanant des anciens brigadistes. Cette résurgence revendique d'ailleurs ses actions – les assassinats de deux consultants du ministère du Travail, Massimo d'Antona (20 mai 1999) et Marco Biagi (19 mars 2002) – en se désignant comme les Nouvelles Brigades rouges. La troisième génération de brigadistes, qui revendique le lien avec les brigadistes historiques et irréductibles, en a repris les modes opératoires et l'organisation [69] . Toutefois, le groupe s'avère beaucoup plus restreint (une dizaine d'activistes). Et, le 2 mars 2003, la capture sanglante de deux des chefs des Nouvelles BR, Mario Galesi (qui meurt dans un échange de tirs) et Nadia Lioce, permet l'arrestation de tout le groupe, ponctuée par les derniers grands procès de brigadistes, en 2005 (Rome) et 2006 (Bologne). L'Italie en a-t-elle alors fini avec la violence politique ? Au vu de la masse d'ouvrages, récits, témoignages et films de cinéma consacrés aux Brigades rouges (et non sans une certaine fascination complaisante par moments), on doit au moins constater que les BR se sont inscrites, ainsi que

leurs thèmes de révolte, dans l'imaginaire collectif italien. De ce fait, elles ont atteint l'un de leurs objectifs : éclairer les aspects les plus douteux de la vie politique des années 1960.

Le Japon : l'autre révolution

Le 30 mai 1972, le massacre de Lod – un attentat à l'aéroport de Tel-Aviv ponctué par le suicide de deux des trois terroristes – attire l'attention du monde entier du fait de la singularité de l'affaire. En effet, les victimes sont portoricaines, la cause, palestinienne, mais les terroristes sont japonais, membres de l'Armée rouge japonaise (ARJ/ *Nihon Sekigun*)… Un signe, certes, de l'internationalisation de la question palestinienne, mais également la révélation d'un terrorisme nippon transnational et redoutable, volontiers rapproché des kamikazes.

L'histoire du Japon n'est pas exempte de terrorisme et l'incident de Toranomon – la tentative d'assassinat du prince héritier Hirohito par un militant communiste, Namba Daisuke, le 27 décembre 1923 – reste dans les mémoires comme le prétexte à un tournant sécuritaire. Il s'agit toutefois d'un acte exceptionnel dans un pays réputé peu révolutionnaire. Toutefois, la Seconde Guerre mondiale et sa conclusion changent la donne. Autre pays vaincu et occupé par les Alliés, aux premières loges d'une histoire asiatique scandée par les guerres (Corée, Vietnam) et les révolutions, le Japon connaît les mêmes troubles que le monde occidental, le confort économique en moins. Selon des modalités identiques, la jeunesse nippone se mobilise dans les années 1960, cristallisant sa révolte sur la guerre du Vietnam, une guerre qui, comme celle de Corée, confirme le Japon dans son rôle de « porte-avions américain » (les raids aériens partent par exemple de la base aérienne d'Okinawa). Aussi l'escale d'un porte-avions américain dans le port de Sasebo en 1968 mobilise-t-elle une jeunesse déjà sensibilisée par

l’occupation américaine jusqu’en 1952. Et, comme dans d’autres pays, des comités antiguerre s’organisent en 1968, d’inspiration maoïste, qui ont tôt fait de mélanger pacifisme et antiaméricanisme, sur fond de marxisme-léninisme. Les échos de la révolution culturelle chinoise sont encore frais. Quant aux universités, elles s’insurgent, tout comme en Europe, contre des projets de réforme (des études, des frais d’inscription, etc.) ainsi qu’au sujet d’un détournement de fonds. A l’unisson, les mêmes organisations de jeunesse, et notamment l’une des plus puissantes, la *Zengakuren* (Fédération japonaise des étudiants, d’obédience communiste), servent de caisse de résonance à une contestation qui s’amplifie et frappe tous azimuts. L’été 1968 est donc agité par les manifestations étudiantes, qui débouchent sur des confrontations violentes avec la police, ainsi que sur une répression sévère. Au même moment, la contestation se structure à travers le *Zenkyoto* (le Conseil de lutte interuniversitaire), qui fédère des groupes radicaux, maoïstes et trotskistes. Ces groupes, qui se livrent à une surenchère idéologique, mais également violente, sont en première ligne dans les heurts avec les autorités et s’inspirent des tactiques de guérilla urbaine développées alors par Carlos Marighella. C’est dans ce contexte qu’émerge, en août 1969, le *Sekigun-ha* /Faction armée rouge, un groupe fondé par des membres de la Ligue des communistes (*Bundo* , trotskiste). Appelant, dans une déclaration du 3 septembre, à une révolution mondiale, menée par une armée révolutionnaire, ce groupe est l’aboutissement d’un processus de radicalisation classique. Il compte alors près de 400 militants, dont plus d’une centaine seraient prêts à passer à la lutte armée.

Et, de fait, un premier projet terroriste – l’enlèvement du Premier ministre japonais, Sato – est éventé par les autorités, qui, le 4 novembre 1969, arrêtent une cinquantaine d’activistes prêts à passer à l’action. Le 31 mars 1970, le *Sekigun-ha* refait parler de lui, à l’occasion du détournement du vol Tokyo-Fukuoka de la Japan Airlines : un commando de 9 personnes (étudiants, ouvriers et même un lycéen de 16 ans), équipé

d’armes blanches et de bombes artisanales, s’empare de l’appareil, exigeant d’atterrir à Pyongyang. Après une longue prise d’otages, l’avion atterrit finalement en Corée du Nord, où les otages sont libérés, tandis que le commando, devenu l’hôte du gouvernement nord-coréen, continue une carrière, entre terrorisme et espionnage, au service du régime. Ce coup d’éclat confère au *Sekigun-ha* une certaine notoriété. Bientôt, d’autres groupes violents, tel le *Keihin Ampo Kyoto* (qui mobilise autour de l’antiaméricanisme), s’agrégent au Sekigun-ha, qui devient, en janvier 1971, le *Renko-Sekigun* /Armée rouge unifiée, dirigé par Tsuneo Mori et Yoko Nagata. Mais cette nouvelle structure commence son histoire de manière chaotique : l’organisation se divise entre maoïstes, partisans de l’instauration d’une révolution au Japon, et trotskistes, qui souhaitent internationaliser les opérations en entrant en contact avec d’autres groupes terroristes. Ces derniers, autour de Fusako Shigenobu, quittent donc l’archipel pour gagner le Liban, reprenant au passage l’appellation initiale de *Sekigun* , devenu *Nihon Sekigun* /Armée rouge japonaise (ARJ).

« Le parti se renforce en s’épurant [70] »

Si le *Sekigun-ha* , devenu *Renko-Sekigun* , se fait connaître par une trajectoire violente qui alterne attentats et cambriolages, c’est dans la rubrique des faits divers qu’il finit sa dérive, après une série de purges d’une extrême brutalité, qui confine au sadisme. Réfugiés, depuis décembre 1971, pour échapper aux autorités [71] , dans un chalet situé à Nagano, 24 des membres de l’Armée rouge unifiée procèdent à des exercices d’autocritique afin d’éprouver la force de leur engagement révolutionnaire. La pratique n’est pas nouvelle et à deux reprises, le groupe a déjà exécuté des membres qui désiraient rompre avec lui. Dans *Les Démons* , Dostoïevski avait décrit cette logique propre aux groupuscules tenus par le charisme d’un chef. Les membres « défaillants » sont donc

livrés à la violence de leurs camarades… un fonctionnement sectaire orchestré par les deux chefs, Mori et Nagata, et qui engage le groupe dans une spirale meurtrière. Lorsque la police japonaise, après avoir pris d'assaut, le 28 février 1972, le chalet Asama, où se cachaient des survivants, découvre la réalité de l'affaire, ce sont 14 des 24 activistes qui sont morts, dans des raffinements de cruauté [72] . L'histoire du *Renko-Sekigun* s'achève là, mais l'épisode éclaire le fonctionnement de certains groupes, qui s'assimilent à des sectes.

ENTRE COMPAGNONNAGE PALESTINIEN ET TERRORISME NIPPON

Le destin du *Nihon-Sekigun* s'avère, par comparaison, nettement plus classique. La figure du chef charismatique demeure – en la personne de Fusako Shigenobu, une ancienne hôtesse de bar passée dans la clandestinité –, mais le groupe est mieux structuré, avec un comité politique qui supervise trois autres comités (militaire, logistique et scientifique). En outre, le parcours s'inscrit dans un contexte plus familier, celui de la cause palestinienne. Les contacts entre le FPLP de Georges Habache et l'extrême gauche japonaise datent de 1970, et expliquent l'arrivée à Beyrouth, l'année suivante, du tout jeune *Nihon-Sekigun* . L'idée d'une collaboration entre l'Armée rouge japonaise et le FPLP est bientôt matérialisée par un manifeste sous forme de documentaire réalisé en 1971 par Koji Wakamatsu et Masao Adachi, *Déclaration de guerre mondiale par l'Armée rouge et le FPLP* . Il s'agit d'un reportage sur la vie quotidienne des activistes à Beyrouth et dans les camps d'entraînement du FPLP… Un document forcément singulier, entre témoignage, documentaire et propagande. Cette innovation n'est pas seulement esthétique : le support filmé éclaire également les liens entre une avant-garde cinématographique, le cinéma « *pink* », et une avant-garde politique, l'extrême gauche. A Beyrouth, les

activistes nippons s'organisent autour de Shigenobu sous la houlette du FPLP, avec lequel la jeune femme collabore.

L'affaire de Nagano ébranle évidemment le groupe, qui trouve dans un projet d'attentat retentissant une manière de racheter la honte éprouvée [73] : ce sera le massacre de Lod, du 30 mai 1972, terrible démonstration du caractère transnational du terrorisme. Mais l'ARJ ne saurait se réduire à une branche exotique du FPLP ; la suite de son histoire atteste au contraire qu'elle vise nettement les intérêts nippons, en frappant à l'international. Symboliquement, le seul survivant (malgré lui), Kozo Okamoto [74] , se présente d'ailleurs aux autorités israéliennes sous le nom de Namba Daisuke, une référence à 1923 et à un terrorisme national.

La collaboration du FPLP et de l'ARJ se renforce après Lod. Le détournement du vol Paris-Tokyo de la Japan Airlines, le 20 juillet 1973, première opération conjointe des deux organisations, en annonce d'autres. L'attaque, le 31 janvier 1974, d'une raffinerie Shell sur l'île de Bukom (Singapour) et la prise en otage d'un ferry-boat de la compagnie pétrolière confirment cette stratégie commune, et d'autant plus déstabilisante que la cause revendiquée est celle du Vietnam. Alors que l'affaire est en passe d'être réglée, grâce à la médiation des ambassades japonaise et coréenne du Nord, une nouvelle crise débute le 6 février, avec la prise d'otages, par un commando du FPLP, de l'ambassade japonaise au Koweït. Elle se solde finalement, le 8 février, par le départ de tous les terroristes, *via* un avion de la Japan Airlines qui atterrit au Yémen. Et, pour l'ARJ, cette double opération est une réussite qui éclaire la faiblesse du gouvernement japonais.

L'ARJ entend donc voler de ses propres ailes : l'épisode libanais a permis aux activistes nippons de nouer des contacts (dont Carlos et la RAF), d'acquérir une expérience et des armes. A partir de 1974, l'ARJ se dote d'une cellule parisienne : le projet est toutefois éventé par les autorités françaises, qui, le 28 juillet 1974, arrêtent l'un des membres de l'ARJ, Yoshiaki Yamada, à sa descente d'avion. L'ARJ planifiait de nombreux

attentats en Europe, contre des ambassades et des entreprises japonaises. Les autorités françaises remontent le fil de l'organisation, mais elles sont court-circuitées par la prise d'otages qui débute le 13 septembre à l'ambassade de France à La Haye.

L'affaire est complexe : un commando de l'ARJ, après avoir investi le bâtiment, a pris en otages 11 personnes, dont l'ambassadeur. Exigeant, entre autres, la libération de Yamada, le commando se heurte à des autorités françaises qui veulent jouer la montre et demandent des garanties avant de relâcher l'activiste japonais. Cette tactique est néanmoins ébranlée par un nouvel attentat, une explosion qui frappe le drugstore Saint-Germain (Paris), le 15 septembre : il s'agit d'une grenade lancée par un terroriste au prénom bientôt célèbre, Carlos. Comme il le racontera par la suite dans une interview au journal *Al Watan* , Carlos devait faire partie du commando de La Haye mais une erreur de timing l'a écarté de l'opération. Il a donc décidé de brusquer les négociations en menaçant Paris d'un second attentat. Sous la pression, le gouvernement français cède, libère Yamada et verse la rançon exigée par l'ARJ. Problème : pour la Syrie, qui accepte l'atterrissage de l'avion qui ramène le commando de La Haye et Yamada, il ne s'agit pas de terrorisme, mais d'une banale extorsion de fonds. La nouvelle crise est rapidement réglée : la rançon est finalement restituée au gouvernement français, et les Japonais confiés à une organisation palestinienne.

Semi-réussite ou semi-échec, l'opération a rempli son objectif principal : la libération de Yamada. C'est ce même objectif – la libération d'un membre de l'ARJ ou d'une organisation alliée – qui inspire la prise d'otages du consulat américain de Kuala Lumpur, le 4 août 1975. Une fois de plus, c'est le Japon qui est visé, et qui, sous la pression, cède, le 6 février, et libère quatre activistes (ainsi que la Suède, qui en détenait deux autres). Et le scénario se répète : un nouveau détournement, celui du vol Bombay-Tokyo de la Japan Airlines, le 28 septembre 1977, vers l'aéroport de Dacca (Bangladesh) aboutit à la même conclusion – après exécution

d’un otage : la libération d’activistes japonais assortie d’une rançon. L’invasion israélienne du Liban, en 1982, force toutefois l’ARJ à gagner la Libye, un changement qui va peser sur sa stratégie.

L’ARJ À LA MODE LIBYENNE : VERS UN TERRORISME MERCENAIRE ?

Par définition, une organisation clandestine communique peu sur ses transformations. L’ARJ, qui n’avait plus fait parler d’elle depuis l’affaire de Dacca, semble revenir sur la scène avec l’attentat qui, le 14 mai 1986, vise les ambassades américaine et japonaise à Jakarta (un double tir de roquette). Si l’opération est revendiquée par une organisation inconnue, la Brigade internationale anti-impérialiste (*Anti-Imperialist International Brigade* /AIIB), les autorités japonaises, qui ont arrêté un autre membre de l’ARJ, Osamu Maruoka, le 23 novembre 1987, font bientôt le lien entre les deux organisations. Entre-temps, l’AIIB a également revendiqué l’assassinat de l’attaché militaire français au Liban, ainsi que deux autres attentats contre des ambassades américaine et anglaise, en avril et juin 1987 à Madrid et à Rome.

Il n’est toutefois pas évident de pister l’ARJ ou ses avatars : si les autorités japonaises voient dans l’explosion du vol Bagdad-Gimpo de la Korean Airlines, le 29 novembre 1987, la main de la cellule nord-coréenne de l’ARJ, elles ne peuvent établir un lien sûr. Le même soupçon pèse sur la bombe qui frappe un bâtiment militaire américain à Naples le 15 avril 1988 – un attentat revendiqué par les hypothétiques Brigades de la guerre sainte. Un seul constat s’impose : l’ARJ, ou du moins ses membres, sont désormais engagés dans des opérations à l’échelle internationale, et visent prioritairement les Etats-Unis. Manifeste, l’inspiration libyenne incite à comparer la trajectoire de l’ARJ à celle d’ Abou Nidal, passant d’un protecteur à l’autre. Mais en 1988, l’ARJ doit de nouveau déménager vers

la Syrie, suite à la normalisation voulue par le colonel Kadhafi. Le prise d'otages de l'ambassade japonaise à Lima par le groupe Tupac Amaru (MRTA), qui démarre le 18 décembre 1996 et s'achève, quatre mois plus tard, sur un assaut des forces de l'ordre, pourrait également avoir bénéficié de l'appui de l'ARJ.

Progressivement, l'étau se resserre autour des membres de l'ARJ : les soutiens se délitent, tant parmi les pays arabes que dans le bloc de l'Est, havre traditionnel de l'extrême gauche. Significativement, les services de sécurité libanais arrêtent en 1997 six membres de l'ARJ installés depuis longtemps à Beyrouth. Une dernière mue semble avérée : on retrouve des traces de membres de l'ARJ et de Fusako Shigenobu dans la fondation du *Kakumeito* , le Parti révolutionnaire du peuple. Fondé clandestinement à Damas en 1991, il rêvait de révolution au Japon… un projet mis à mal par un coup de filet parmi les sympathisants japonais. Une ultime arrestation, à Osaka, celle de Fusako Shigenobu, conclut, le 8 novembre 2000, la longue errance de l'ARJ. Mais c'est en entrant au tribunal pour son procès que, dans un geste théâtral, Shigenobu proclame, le 23 avril 2001, la dissolution de l'ARJ [75] . Fin d'une dérive qui marque toutefois l'impressionnante capacité de l'organisation japonaise à surfer sur le terrorisme mondial.

L'Amérique des « weathermen »

Les Etats-Unis, on l'a vu, se retrouvent, malgré eux, à l'épicentre du phénomène. Dès le début de la décennie 1960, des mouvements contestataires et antiracistes sont apparus, qui empruntent au discours radical du gauchisme : le *Student Nonviolent Coordinating Committee* (SNCC), issu de la communauté noire, et le *Student for Democratic Society* (SDS) – son corollaire de la communauté blanche – en 1960, puis le *Black*

Panther Party (1966). Encore faut-il un catalyseur. La guerre du Vietnam cristallise le sentiment contestataire autour d'une cause commune, ainsi qu'une commune détestation de « l'Amérike » (le « k » s'est imposé, dans le lexique radical, pour qualifier l'Amérique conservatrice). Au sein de la *New Left* , certains activistes appellent à ramener la guerre sur le territoire américain (« *bring war home* »), et les « *days of rage* » (jours de rage) des 7-8 octobre 1969, à Chicago, semblent réaliser ce mot d'ordre. L'extrême gauche américaine marche néanmoins en ordre dispersé, et se heurte à l'Amérique de John Edgar Hoover, celle du FBI et du programme *Cointelpro* (*Counter Intelligence Programm*). Dans le contexte de la guerre froide, l'extrême gauche comme les mouvements noirs sont alors considérés comme une menace et le FBI ne lésine pas sur les moyens pour les déstabiliser, jusqu'à l'assassinat. Aussi la mort – une exécution à peine déguisée – de deux membres du *Black Panther Party* , le 3 décembre 1969, au cours d'une arrestation, est-elle un déclic. A la fin de cette année, les radicaux du SDS, surnommés les *weathermen* (en référence à une chanson de Bob Dylan, « *You don't need a weatherman to know which way the wind blows* » – c'est-à-dire : pas besoin d'un météorologue pour savoir d'où vient le vent), réunis à Flint (Michigan) pour un « conseil de guerre », optent pour la lutte armée. Il s'agit, pour ces activistes blancs, de partager le poids des luttes de la communauté noire, et notamment du *Black Panther Party* . Un incident accélère bientôt le processus de radicalisation : une explosion accidentelle, le 6 mars 1970, dans Greenwich Village (New York), découvre la cache à explosifs des *weathermen* et pousse les survivants de l'explosion, qui préparaient un attentat, à entrer en clandestinité. C'est l'acte de naissance de la *Weather Underground Organisation* /WUO, qui se dote rapidement d'une brigade féminine, la *Proud Eagle Tribe* [76] . Du reste, les autorités avaient déjà l'œil sur les *weathermen* , accusés par Hoover, en février 1970, d'être « le groupe révolutionnaire le plus violent, le plus tenace et le plus pernicieux des Etats-

Unis [77] » et, à partir d'avril, des poursuites sont lancées au plan fédéral. Bernardine Dohrn et Jeff Jones, les deux leaders, ont désormais leurs photographies dans tous les commissariats.

La WUO s'adapte vite à sa nouvelle condition : le 21 mai 1970, elle publie clandestinement un premier manifeste, *A Declaration of a State of War* (Une déclaration d'état de guerre) qui prône la propagande armée, (et non la lutte : il ne s'agit pas de tuer). Le 10 juin 1970, un premier attentat vise le siège de la police new-yorkaise. Le duel avec les autorités débute, alternant condamnations et attentats, contre le mémorial de Haymarket Square, contre des tribunaux ayant condamné des activistes, contre le Capitole (avec l'attentat du 28 février 1971), le Pentagone (19 mai 1972), etc. L'activisme de la WUO ne se limite d'ailleurs pas à des attentats : l'évasion, le 15 septembre 1970, de Timothy Leary, ci-devant « pape du LSD » et son exfiltration jusqu'en Algérie sont également revendiqués par cette organisation (contre rémunération…). En décembre 1970, un nouveau communiqué, *New Morning, Changing Weather* , précise la doctrine de la WUO : sa lutte, en faveur des minorités, des mouvements de libération nationale et féministes, cherche surtout à « détruire les rouages de l'empire et leur mécanique répressive [78] ». L'attentat contre le Capitole est ainsi présenté comme une réaction à l'invasion du Laos, début février 1971 ; celui contre le Pentagone répond au bombardement d'Hanoi.

La paix au Vietnam, un tournant ?

Pour une organisation née, notamment, du refus de la guerre du Vietnam, l'armistice, signé le 27 janvier 1973 à Paris, vaut remise en question, d'autant que la traque menée par le FBI se révèle efficace, moyennant l'emploi de méthodes discutables, souvent illégales, mises en

lumière avec la révélation en mars 1971 [79] du programme secret Cointelpro. Un programme officiellement révélé par la commission Church en 1975. La WUO doit donc réviser ses objectifs, sinon les renouveler. Si « l'empire » reste la cible, l'organisation élargit son spectre en s'attaquant à des entreprises proches de la politique américaine. En frappant par exemple le siège d'ITT le 28 septembre 1973, elle dénonce le rôle de cette firme dans le coup d'Etat chilien du 11 septembre précédent ; en s'attaquant à la Gulf Oil Corporation, le 13 juin 1974, elle conteste le soutien que cette firme apporte au colonialisme portugais en Afrique. A cette évolution stratégique correspond une révolution culturelle. La WUO, qui avait su, en s'appuyant sur la presse underground américaine, donner à ses communiqués une audience importante, publie clandestinement, en juillet 1974, *Prairie Fire : the Politics of Revolutionary Anti-Imperialism* . D'une facture quasi professionnelle, l'ouvrage détonne avec la production habituelle du groupe par un ton plus élaboré et une argumentation plus charpentée. Ainsi, la WUO délaisse l'antiracisme pour des conceptions ouvriéristes. Elle cherche désormais à s'adresser aux travailleurs, se présentant comme une avant-garde communiste. Le groupuscule espère devenir parti de masse et fédérer l'extrême gauche américaine, ce qui implique l'abandon de la propagande armée ! Cette stratégie nouvelle agrège même une communauté de sympathisants qui s'organise en 1975 en une aile légale, le *Prairie Fire Organizing Committee* . En parallèle, la WUO édite, à partir de mars 1975, un journal, *Osawatomie* , censé propager les nouvelles idées marxistes-léninistes du groupe. Un documentaire, *Underground* , réalisé en mai 1975, s'appuie sur les interviews de cinq des fondateurs et est diffusé malgré l'opposition du FBI.

Mais ce changement de stratégie, radical, s'avère fatal : en abandonnant ses combats originels pour une orthodoxie marxiste-léniniste mal comprise, le groupe perd son identité. Si la propagande armée est encore d'actualité (la WUO signe deux attentats de juin et septembre 1975, contre une banque

et une compagnie minière), le projet de fédérer la gauche se heurte à de nombreuses critiques lors d'une assemblée du 30 janvier au 1 er février, à l'université de Chicago… une manifestation inspirée par la WUO qui, du fait de la surveillance du FBI, ne peut apparaître. Les dissensions prennent de l'ampleur jusque dans les rangs de la WUO, dont certains membres décident de rompre pour continuer la lutte armée. Ce constat pousse la WUO, en 1977, à opter pour la dissolution : la politisation lui aura été fatale.

Le cas Patty Hearst

La WUO n'est du reste pas un cas unique, et dans ces mêmes années les groupes armés collaborent, et mutualisent les attentats. La *Black Liberation Army* , fondée en 1970 par des membres du *Black Panther Party* , s'associe ainsi, à quelques reprises, avec la WUO. Il en va de même des *Fuerzas Armadas de Liberacion Nacional* (Forces armées de libération nationale, issues de la communauté portoricaine) qui, de 1974 à 1981, revendiquent plus d'une centaine d'attentats à la bombe. Au sein de cette nébuleuse gauchiste, la *Symbionese Liberation Army* (Armée de libération symbionaise/SLA) conserve une certaine notoriété. Fondé en 1973 par Donald DeFreeze, la SLA est déjà un groupe radical violent, prônant la lutte, et qui ne recule ni devant l'assassinat, ni devant un enlèvement… des méthodes qui la distinguent de la WUO, plus modérée. Surtout, la SLA se fait connaître par un enlèvement à la conclusion singulière : celui de Patty Hearst, la petite-fille du magnat de la presse William Hearst.

L'affaire a été largement médiatisée. Enlevée le 4 février 1974 dans sa résidence universitaire de Berkeley, Patty Hearst annonce, le 3 avril suivant, qu'elle rallie la SLA sous le nom de Tania. Sa participation à un braquage dans une banque de San Francisco, le 15 avril 1974, confirme cet engagement au sein du groupe, amenant alors à évoquer un syndrome de

Stockholm [80] , qui résulterait d'un lavage de cerveau opéré par la SLA. Telle est du moins la défense élaborée lors du procès de la jeune femme : arrêtée en septembre 1975, elle est finalement condamnée le 20 mars 1976 à trente-cinq années de prison, peine commuée par le président Carter, qui la fait libérer en février 1979. Les autres n'eurent pas droit à ce traitement. DeFreeze ainsi que plusieurs membres de la SLA moururent dans une confrontation avec la police, le 17 mai 1974 – une confrontation filmée au cours de laquelle les forces de police de Los Angeles mirent le feu au bâtiment où se cachaient les activistes. Poursuivis par les autorités américaines, les survivants furent arrêtés les uns après les autres. Les derniers procès se tinrent en 2004.

On pourrait s'interroger sur cette histoire spécifiquement américaine : la légitimité, essentiellement antiraciste et anti-impérialiste, de la violence politique de l'extrême gauche américaine la distingue des autres mouvements occidentaux. Une histoire particulière qui se déroule dans des conditions particulières : le rôle du FBI et de ses divers programmes, le contexte de guerre froide amplifié par les années Nixon… Le néoconservatisme, qui s'affirme avec l'arrivée au pouvoir de George W. Bush, émerge dans ce contexte : né dans la guerre froide au cœur des universités américaines, il applique aux crises des années 2000 des grilles de lecture élaborées dans la fièvre des années 1970. Or, quelles sont-elles ? Au sein des élites politiques américaines, on a l'impression d'un monde occidental progressivement gangréné par une violence politique d'extrême gauche perçue comme une révolution larvée, une guérilla froide qui appelle une réponse globale.

Epilogue : une première « guerre contre le terrorisme », l’opération Condor

En l’occurrence, l’Amérique du Nord et ses alliés sud-américains (tel le Paraguay du général Stroessner) observent avec inquiétude le développement des guérillas d’inspiration marxiste en Amérique du Sud : le Front sandiniste de libération nationale (1961), les Forces armées révolutionnaires de Colombie (1966), le Sentier lumineux péruvien (1970), etc. Fragilisés, les régimes favorables aux intérêts américains vacillent, voire s’écroulent, comme la dictature de Batista à Cuba. La « subversion » menace. Formulée dans le courant des années 1950, la théorie des dominos semble alors se réaliser dans l’arrière-cour des Etats-Unis, ce continent sud-américain que Washington revendique depuis 1823 et la doctrine Monroe. L’arrivée inattendue au pouvoir, au Chili, du candidat socialiste, Salvador Allende, le 3 novembre 1970, est perçue comme une menace, ce que la longue visite officielle de Fidel Castro, un an plus tard, paraît confirmer. Aussi le coup d’Etat du général Pinochet, le 11 septembre 1973, marque-t-il un tournant, un retour de domino en somme, et ce d’autant que la conspiration a bénéficié du – discret – soutien de Washington [81] .

Mais Augusto Pinochet est plus ambitieux : formé à l’école de la contre-insurrection [82] , il entend non pas brider, mais annihiler toute opposition. Rien de mieux alors que le terrorisme pour justifier la terreur : une stratégie de la tension latino-américaine. Avec la conférence tricontinentale de La Havane (1967), la Junte de coordination révolutionnaire fait un

épouvantail idéal et un modèle ! Au terrorisme international, plus virtuel que réel, répond bientôt une terreur d'Etat internationalisée. En 1992, au moment de la chute de la dictature paraguayenne, des documents [83] révèlent l'existence d'un plan de coordination des appareils de sécurité des différents régimes : le plan Condor. L'information fut confirmée du fait de la déclassification des archives de la CIA, laquelle a, sinon collaboré, du moins encouragé ce terrorisme d'Etat dans le sous-continent.

Le 26 novembre 1975, les représentants des services de sécurité de l'Uruguay, de l'Argentine, du Paraguay, de la Bolivie et du Brésil sont accueillis à Santiago du Chili par le général Pinochet, puis par le colonel Contreras, chef de la DINA (*Direccion de intelligencia nacional*), la sécurité militaire chilienne. Le but de la réunion : organiser un réseau interaméricain sur le renseignement national, autrement dit mutualiser la traque des opposants (et même d'authentiques terroristes comme le Vénézuélien Illich Ramirez Sanchez, dit Carlos), en coordonnant les informations, les arrestations, la détention, voire l'assassinat. En quelques jours, l'accord est conclu et le système Condor, centré au Chili, s'organise, rallié en 1978 par l'Equateur et le Pérou. Condor distingue divers types d'opérations : les opérations de première phase – licites – relèvent du renseignement, et mettent en place une coordination pour la collecte et l'échange d'informations. Quant aux opérations de deuxième phase, qui ciblent les opposants dans les pays appartenant à l'organisation et aux opérations de troisième phase, qui ciblent les opposants hors des pays de Condor, et même de l'Amérique latine, elles s'apparentent clairement à du terrorisme. L'opération Condor exploite les diverses possibilités de l'illégalisme étatique : prisons clandestines, torture et assassinat, massacres de masse, parfois sous-traités par des groupes paramilitaires d'extrême droite, comme le groupe terroriste argentin Triple-A (*Allianza Anticomunista Argentina* /AAA), parfois par des terroristes européens d'extrême droite [84] . Un système d'une effroyable efficacité.

Parmi les 30 000 victimes estimées du plan Condor, celles qui meurent dans des opérations de deuxième et troisième phase attirent l'attention et fragilisent d'autant la mécanique. L'assassinat, à Buenos Aires, en août 1974, du général Carlos Prats, prédécesseur – légaliste – du général Pinochet au commandement des armées chiliennes marque un premier ébranlement. De même, l'attentat qui manque de coûter la vie à Bernardo Leighton, un opposant chilien réfugié à Rome, le 6 octobre 1975, éclaire les liens entre Condor et le terrorisme néofasciste italien. Plus inattendue, l'explosion qui fait voler en éclats la voiture d' Orlando Letellier, opposant chilien et ancien ambassadeur, à Washington, à deux pas de la Maison Blanche, le 21 septembre 1976, témoigne du sentiment d'impunité des services collaborant à Condor – qui profitent aussi du flou entretenu par les autorités américaines.

La question de l'implication américaine est particulièrement sensible : l'ombre de Kissinger plane sur cette affaire, qui voit la CIA et le FBI collaborer à Condor, quand les Affaires étrangères – dans l'ignorance du système – dénoncent les violations des droits de l'homme. Dans les faits, le renseignement américain appuie, au moins technologiquement [85] , Condor et profite de ses résultats. Le FBI dispose ainsi d'un émissaire auprès de Condor en la personne de Robert Scherrer, attaché à l'ambassade de Buenos Aires, lequel n'hésite pas à diligenter des enquêtes sur des réfugiés chiliens aux Etats-Unis, enquêtes dont les résultats sont communiqués à Condor. Quant à la CIA, que la JCR préoccupe, elle entretient également des rapports avec la DINA chilienne et son chef, reçu à Washington dès septembre 1975. L'appui de la CIA se manifeste également par des collaborations avec les services de renseignement allemands pour espionner, en Europe, les opposants.

EL CONDOR ES PASADO ?

Si l'attentat de Washington a pu servir d'électrochoc pour les autorités américaines, l'affaire Ed Koch est encore plus inquiétante en ce qu'elle vise un citoyen américain. Ici comme dans l'affaire afghane, les Etats-Unis ont été dépassés par leur création. Ed Koch, un parlementaire démocrate, avait, en juillet 1976, déposé une proposition de loi pour la suspension de l'aide militaire de 3 millions de dollars à l'Uruguay, en raison des violations flagrantes des droits de l'homme. Cette intiative eut pour effet d'énerver les services de renseignement uruguayens. Le 27 septembre, peu de temps après l'assassinat de Letellier, la CIA se fit l'écho de menaces contre le député Koch, et son directeur d'alors, George Bush, prévint lui-même l'homme politique, qui écrivit de son côté à Kissinger pour exiger une réaction. L'amendement Koch, finalement voté le 1 er octobre 1976, ne rendait la menace que plus tangible. Au même moment, l'information, transmise par la CIA, d'une opération de troisième phase à Paris et à Lisbonne amenait une réaction très nette des services français et portugais à l'encontre des services chiliens, argentins et uruguayens. A partir de décembre 1976, le système Condor abandonnait les opérations de troisième phase pour se concentrer sur les opérations de deuxième phase, moins risquées au plan international.

La mécanique de Condor se grippe donc progressivement : les opérations de troisième phase ont attiré l'attention – et l'ire – de la communauté internationale. Le colonel Contreras a ainsi été écarté de la DINA [86] , dissoute en 1977 après l'attentat de Washington. Et des tensions sont apparues entre les divers participants, tant pour des causes externes que pour des ratages liés à Condor. En juillet 1980, un « transfert » de prisonniers entre le Pérou et l'Argentine est ainsi dénoncé à la une de la presse nationale et internationale, avec d'autant plus de retentissement que l'on découvre que l'une des victimes est une fondatrice du mouvement des Mères de la Plaza de Mayo. La chute successive des juntes militaires favorise ce processus : l'Argentine, à partir de 1982, entre dans une

transition démocratique qui va de pair avec une exigence de justice concernant ce que l'on nomme désormais « la sale guerre ». Bientôt, entre 1984 et 1989, l'Uruguay, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et enfin le Chili s'engagent dans la même voie. Et, après l'affaire Stroessner [87] , l'affaire Pinochet [88] confirme l'ampleur internationale d'un passé qui, comme bien d'autres, ne passe pas. Depuis 1979 et une première instruction ouverte en Italie par le juge Salvi, des instructions en cours dans de nombreux pays éclairent les réseaux internationaux de Condor. Si le système a progressivement disparu depuis 1980, le traumatisme demeure.

La violence politique, d'extrême droite et d'extrême gauche, prolifère dans les marges de la guerre froide, comme un succédané souterrain de ces « guerres fraîches » qui ponctuèrent le conflit. Il s'agit d'une violence singulière, qui s'inscrit dans un contexte de révolte générationnelle et qui, de ce fait, peut donner l'impression d'une sorte d'éruption nationale. Pourtant, l'ampleur du phénomène et ses connexions incitent à resituer cette histoire dans un temps plus long, qui est celui de la fin (ou du moins de la crise) de l'idéal communiste et de la quête désespérée d'une alternative pour les uns, d'un adversaire pour les autres. L'idée d'une « révolution dans la révolution » trouve des échos au sein d'une gauche radicale, que la seule action politique ne convainc pas. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale, et notamment dans les pays où cette mémoire est trouble, légitime ce processus qui mène à la violence politique – un processus qui fait le jeu d'une extrême droite tout aussi révolutionnaire, qui se croit engagée dans une troisième guerre mondiale, souterraine. L'Etat, la société, les individus sont ainsi pris à partie par deux courants qui vont à contretemps, voire à contresens. Au nom d'une stratégie de la tension qui en est à la fois le prétexte et l'aboutissement, les Etats, démocratiques et autoritaires, ont, sur ce front comme sur d'autres, livré une bataille à coups de politiques sécuritaires, parfois aux dépens des garanties

constitutionnelles. Dans une certaine mesure, la *Global War On Terror* – « guerre contre le terrorisme » – instituée au lendemain des attentats de 2001 a rodé quelques-unes de ses méthodes dans les années 1970 : prisons secrètes, « vols noirs » où l'on transfère, hors de toute procédure légale, des prisonniers d'un Etat à un autre, éliminations d'individus au nom de la raison d'Etat, législations d'exception. On assiste ainsi à une militarisation de l'antiterrorisme, un schéma qui s'est imposé par la suite : les années 1970 sont bien la matrice de l'histoire actuelle.

Conclusion

Le terrorisme, une histoire en devenir

« La Providence n'a créé le genre humain ni entièrement indépendant, ni tout a fait esclave. Elle trace, il est vrai, autour de chaque homme, un cercle fatal dont il ne peut sortir ; mais, dans ses vastes limites, l'homme est puissant et libre. »

Alexis DE T OCQUEVILLE , *De la démocratie en Amérique* , Gallimard, 1961, vol. 2, p. 339.

« Aucune théorie, aucun système préétabli, aucun livre ne sauvera le monde. »

Mikhaïl B AKOUNINE , *Œuvres* , Stock, 1895-1913, 1, p. 91.

On voit parfois dans l'attentat du 11 septembre 2001 une révolution, « le premier événement historique mondial » (Jürgen Habermas), « quelque chose de surréel [1] » (Damien Hirst), « la plus grande œuvre d'art jamais réalisée [2] » (Karl Stockhausen). L'attentat semble marquer un paroxysme, un tournant dans une histoire qui, contrairement à la théorie du philosophe Francis Fukuyama [3] , n'a pas touché sa fin du fait de l'écroulement du bloc socialiste. L'heure est-elle à un « hyperterrorisme » (François Heisbourg), comme un défi d'une ampleur nouvelle adressé à l'« hyperpuissance » américaine (Hubert Védrine) ? Il ne s'agit pourtant que du énième passage à l'acte, du reflet le plus médiatique d'un phénomène aux racines profondes qui évolue de manière permanente, se modernise, mute et s'adapte.

Car le terrorisme a une histoire qui ne se réduit pas à une juxtaposition d'idéologies, de groupuscules et d'attentats. Né dans le creuset de l'Etat, il a presque immédiatement basculé du côté des opposants. Le XIX^e^ siècle a vu naître cette violence politique aux desseins si ambitieux, le XX^e^ siècle en a vu l'aboutissement, tant du point de vue de l'Etat, avec le phénomène totalitaire, que du point de vue des minoritaires. Au XXI^e^ siècle, les réseaux terroristes, parfois constitués dès le XIX^e^ siècle, cèdent du terrain – médiatique – à des structures plus immatérielles, les nébuleuses terroristes dont le modèle serait Al-Qaida. Une structure dont on voit néanmoins qu'elle est soumise à des forces finalement très classiques : le destin d'AQMI, disloqué par ses diverses composantes ethniques et piégé par ses ambitions territoriales, marque la limite du modèle. Quant à la terreur d'Etat, qu'elle use du terrorisme comme d'un prétexte ou qu'elle l'instrumentalise, son histoire est liée à celle de l'Etat et à la redéfinition constante de cette « violence légitime » dont le monopole serait l'attribut majeur de la souveraineté.

Terroristes domestiques et loups solitaires

Comme une constante, l'homme seul demeure la menace persistante, celle qui désormais agite les autorités et les médias. On parle alors de « *lone wolf* », de loup solitaire, pour désigner cette menace. Le réseau est à la fois une force et une faiblesse et toute l'histoire de l'antiterrorisme montre qu'il n'est nulle société secrète que l'Etat ne parvienne à infiltrer. Mais qui peut empêcher un complot tramé dans le secret d'une conscience ? Dans des sociétés où la menace terroriste, désormais ancienne, a favorisé le développement de législations et de services de sécurité de plus en plus efficaces (au mépris, parfois, des droits de l'homme), le traumatisme

provoqué par le geste d'un seul est d'autant plus important qu'il marque les limites de l'action de l'Etat. Et plus encore dans le cas de sociétés démocratiques lorsqu'elles sont frappées non par des terrorismes extérieurs, mais par un terrorisme d'inspiration nationale, ce que l'on appelle le terrorisme domestique. Ces deux phénomènes, qui se conjuguent, peuvent toutefois prendre différentes formes, comme l'illustrent ici quelques exemples.

Tokyo, le 20 mars 1995…

« Ce genre de peur, on ne l'oublie jamais », déclarait Yoko Izuka [4] , une jeune femme de 24 ans, victime, parmi d'autres, de l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo. La formule retient l'attention en ce qu'elle distingue l'émotion éprouvée par cette survivante de la simple peur. Elle ramène surtout le terrorisme à un impensé : les victimes… La peur naît certes de la déflagration, de l'attentat, elle naît également de l'incompréhension, de ce « pourquoi moi ? » qui restera sans réponse. A cet égard, l'attentat de la secte Aum est probablement l'un des plus déconcertants et, de ce fait, l'un des plus inquiétants dans une société qui, depuis la guerre, prône le pacifisme et la non-violence. Comment une vingtaine d'individus, issus des meilleures universités, sont-ils devenus les bras armés d'un gourou, acceptant de répandre un gaz mortel dans le métro tokyoïte ?

L'attentat du 20 mars 1995 – la diffusion de gaz sarin dans le métro de Tokyo, sur plusieurs lignes, à une heure de grande affluence – est resté un traumatisme national. Avec 12 morts et plusieurs milliers de blessés intoxiqués à des degrés divers, cet attentat a d'autant plus terrifié que son inspirateur, Shoko Asahara, gourou de la secte Aum, ne s'en est jamais

expliqué : à ce jour, nul ne peut donner les raisons qui ont inspiré cet acte. Pourtant, l'enquête a permis l'arrestation de la plupart des acteurs de l'affaire – le dernier responsable de l'attentat de Tokyo a été interpellé le 14 juin 2012. Mais aucun des terroristes n'a été en mesure de justifier son acte, et tous n'ont donné qu'une seule justification : l'obéissance. La secte Aum n'en était pourtant pas à son premier fait d'armes : en novembre 1989, l'assassinat d'un avocat (Tsutsumi Sakamoto) connu pour son combat contre la secte, ainsi que de sa famille, aurait déjà dû attirer l'attention des autorités japonaises, de même que certaines disparitions de membres de la secte. En outre, il ne s'agissait pas non plus du premier attentat au gaz sarin : le 27 juin 1994, ce même gaz avait déjà fait sept morts et des centaines de blessés dans la ville de Matsumoto. Il y avait alors eu un rapport, celui du Dr Yanagisawa, sur l'intoxication au sarin de Matsumoto, mais comme le constate ce dernier quelques années après, le Japon n'était pas prêt [5] , un jugement partagé par les survivants de l'attentat de 1995.

Fondée en 1984 par Shoko Asahara – de son vrai nom Chizuo Matsumoto –, la secte Aum Shinrikyo professe un bouddhisme ésotérique qui puise ses références à de multiples sources, dans le bouddhisme tantrique comme chez Nostradamus et dans la culture ésotérique occidentale. Un mélange surprenant, alimenté par la paranoïa croissante du gourou, qui s'inquiète notamment d'un hypothétique complot maçonnique. Pour parer à ces menaces imaginaires, la secte s'est structurée à la manière d'un Etat, avec des ministères – dont un ministère de l'Armement… une fonction inattendue pour une secte bouddhiste. Le bouddhisme véhicule en effet une image de non-violence et de pacifisme… une image que l'histoire récente du Japon tend à nuancer. Très tôt, le lien entre bouddhisme et violence s'est institué : dès l'époque Meiji, avec les « doctrines pour temps de guerre » (*senji kyôgaku*) qui placent les sectes dans le sillage de l'Etat impérial, voire dès le Japon médiéval, au XIII e siècle, avec l'histoire des moines-guerriers sôhei. L'idée s'est perpétuée et, en 1934, un spécialiste,

Yabuki Keiki, écrit que le bouddhisme peut « devenir un instrument de haute efficacité entre les mains de l'Etat [6] ». De l'Etat comme d'un leader suffisamment charismatique ? Un premier terrorisme d'inspiration bouddhiste et nationaliste est apparu dans cette période : la « conjuration du sang » (*Ketsumeidan*) formée en janvier 1932 par Inoue Nisshô, et qui est à l'origine d'une série d'attentats qui culminèrent avec l'assassinat du Premier ministre japonais, Tsuyoshi, le 15 mai 1932 [7] . La secte Aum s'insère, on le voit, dans une certaine tradition, mais elle innove avec le meurtre de masse. Outre celle des motivations, les questions qui se posent sont l'obéissance des membres de la secte et la disposition mentale qui conduit à passer à l'acte. Les acteurs de l'attentat de Tokyo sont des hommes cultivés, passés par des universités prestigieuses et qui, *a priori* , disposaient de toutes leurs facultés intellectuelles pour saisir la nature criminelle de l'affaire à laquelle ils participaient. Dans un contexte autre – la guerre sino-japonaise de 1937 –, également fertile en violences et en massacres, la réflexion d'un officier, le général Okubo Kôichi, qui explique ce que l'armée attend du zen, se révèle éclairante : « Le soldat doit ne plus faire qu'un avec son supérieur. Il doit en fait devenir son supérieur. De même, il doit devenir l'ordre qu'il reçoit. Autrement dit, son moi doit disparaître. Ainsi, sur le champ de bataille, il avancera quand on lui dira d'avancer [8] . » Cette réflexion émanant d'un officier supérieur à l'orée d'un conflit dans lequel l'armée japonaise fut impliquée dans des crimes de guerre d'une vaste ampleur semble particulièrement s'appliquer au cas des terroristes de la secte Aum. Elle les renvoie à leur dimension réelle dans cette affaire, celle de simples extensions sans libre arbitre ni état d'âme d'un individu, Asahara, dont le mutisme final conclut la dérive terroriste.

Kaczynski et McVeigh : deux loups solitaires

On pourrait comparer l'affaire Unabomber ou l'attentat d'Oklahoma City aux attentats de Tokyo. Certes, le contexte diffère, mais Asahara, McVeigh et Unabomber incarnent également cette menace sourde, celle du terroriste solitaire. Asahara se sert de ses disciples comme de multiples bras, Unabomber utilise le courrier, et la poste américaine. Surtout, Unabomber et McVeigh s'inscrivent, comme Asahara, dans une tradition et une culture spécifiques : en l'occurrence, un individualisme et un libertarisme typiquement américains. Dans une Amérique hantée par ses propres mythes (la liberté, le primat de l'individu sur la communauté, le prophète) et par un passé de violence politique, les deux hommes personnifient, chacun à sa manière, le monstre absolu.

Chaque société sécrète ses propres monstres : Netchaïev a épouvanté la société russe de la fin du XIX^{e} siècle, le nom même de Ravachol a longtemps désigné un homme hirsute et menaçant (ce qui est, on en conviendra, bien éloigné du terrorisme), Asahara figure un bouddhiste déviant trahissant l'idéal bouddhiste, McVeigh est un vétéran médaillé de la guerre du Golfe devenu terroriste, Unabomber est un étudiant prometteur ayant basculé dans une folie meurtrière.

U nabomber est un surnom, une manière de qualifier le terroriste, de lui donner ce relief médiatique recherché, tant par le terroriste lui-même que par les autorités qui le traquent. Derrière le monstre se cache Theodore Kaczynski, un mathématicien de talent, écologiste radical et misanthrope. Né en 1942, remarqué dès le collège pour ses capacités intellectuelles, admis tout jeune à Harvard, il entame en 1967 une carrière prometteuse de professeur de mathématiques à l'université de Californie, carrière qu'il abandonne brutalement deux années plus tard. Dans ces années où la

contre-culture domine, notamment au sein de ce campus de Berkeley où il enseigne, on pourrait imaginer une conversion soudaine à la vie hippie ou à l'activisme d'extrême gauche, mais il n'en est rien : Kaczynski est revenu chez ses parents, dans le Montana, puis opte pour une existence proche de l'érémitisme. Toutefois, l'érémitisme ne mène pas, en soi, à la violence politique : dans son cas c'est l'aboutissement d'une décennie de réflexion. En effet, très marqué par les travaux de Jacques Ellul [9] , Kaczynski, adepte d'une forme de survivalisme, s'insère dans un courant qui mêle anarchisme, luddisme et primitivisme, c'est-à-dire un refus de la technologie.

Auteur d'un long manifeste, *La Société industrielle et son avenir* (*Industrial Society and Its Future*), Kaczynski y dénonce la mise en place, depuis la révolution industrielle (un « désastre »), d'un système technologico-industriel qui mène l'humanité à sa perte. Ce système appelle donc une révolution, non pas politique, mais qui mette à bas les fondements technologiques et économiques de la société actuelle [10] . Kaczynski réalise son premier attentat le 25 mai 1978 : une bombe artisanale glissée dans le courrier de l'université de Northwestern et visant un enseignant. De 1978 à 1995, seize attentats suivent le même *modus operandi* avec des résultats divers, dont trois morts et une vingtaine de blessés. Les cibles sont variées : une compagnie d'aviation, des chercheurs, des informaticiens, des publicitaires. Kaczynski s'est voulu prophète, mais un prophète armé : convaincu que seule la violence lui permettrait de s'imposer aux médias, il exige, en avril 1995, d'avoir son manifeste publié dans le *New York Times* et le *Washington Post* et, à défaut, menace de perpétrer de nouveaux attentats. Ce chantage, signé Unabomber, est pris très au sérieux par le FBI, et le texte est finalement publié dans les éditions du 19 septembre 1995, accompagné d'une déclaration conjointe des rédacteurs des deux quotidiens. La décision, très polémique, a occasionné un grand débat dans les médias, débat finalement tranché par la justice. Le chantage est donc efficace, mais la prose d'Unabomber permet de remonter à Kaczynski : son

frère, David, reconnaît le style et les théories développées dans le *Manifeste d'Unabomber* et prévient le FBI, qui parvient finalement à arrêter le terroriste, le 3 avril 1996. C'est la fin d'une traque qui dure depuis une quinzaine d'années mais qui pose de multiples questions, à commencer par celle de l'état mental de Kaczynski, une question qui fait débat. Ce n'est toutefois pas la fin de la carrière littéraire de Kaczynski, lequel, condamné à la prison à vie, entretient une vaste correspondance et publie encore en 2008 l'ensemble de ses textes sous le titre *The Road to Revolution* [11] , et une nouvelle édition en 2010, *Technological Slavery.* Paradoxalement, le terrorisme puis la prison lui ont apporté la reconnaissance, des partisans et cet oxygène médiatique indispensable au terrorisme.

A la série d'attentats perpétrés par Kaczynski, on opposera l'unique attentat organisé par Timothy McVeigh qui, le 19 avril 1995, détruit une partie de l'Alfred P. Murrah Federal Building, un bâtiment administratif d'Oklahoma City. Avec 168 morts et plus de 500 victimes, cet attentat est alors le plus important que les Etats-Unis aient jamais subi (avant celui du 11 septembre 2001, bien sûr). Si McVeigh dispose de complices, c'est seul qu'il planifie, commet et revendique l'attentat, un drame d'autant plus traumatisant que l'homme est par la suite demeuré longtemps mutique quant à sa motivation, regrettant seulement d'avoir fait tant de morts (il évoque des « victimes collatérales »), alors qu'une campagne d'assassinats ciblés lui semblait finalement plus appropriée… Les deux hommes ne semblent réunis que par cette qualification de « *domestic terrorists* ». McVeigh est né en 1968 : candidat malheureux aux forces spéciales, c'est un libertarien (en simplifiant, un anarchiste de droite), également adepte du survivalisme et grand amateur d'armes à feu. Si l'homme n'a jamais voulu s'expliquer (y compris avec Kaczynski, qui fit sa connaissance en prison et adressa aux auteurs du premier ouvrage sur l'affaire, *American Terrorist* , une lettre, le 25 avril 2000, évoquant le profil de McVeigh), son procès a permis de retracer son parcours. Rapidement arrêté, McVeigh est jugé et

condamné à mort le 13 juin 1997, sentence exécutée le 11 juin 2001. Entre-temps, une ultime lettre fut adressée le 26 avril 2001 à la chaîne Fox News : McVeigh y prétendait, dans un langage très militaire, venger, par son attentat, le drame du siège de Waco [12] et, plus largement, les victimes des guerres américaines : la date même de l'attentat commémorait l'issue dramatique du siège de Waco.

M cVeigh et Kaczynski ne sont pas les seuls « *domestic terrorists* » américains, mais ils sont inquiétants en ce qu'ils préfigurent un terrorisme solitaire, bien plus menaçant que celui des réseaux car inaccessible au FBI. Ils inaugurent le temps des *lonewolves* , qu'ils soient, comme Shoko Asahara, la tête pensante d'un corps multiple – la secte Aum – ou, comme Theodore Kaczynski, une menace isolée et longtemps insaisissable. Les exemples abondent : ainsi, dans une Norvège fière de son modèle social, les attentats menés, le 22 juillet 2011, par un terroriste d'extrême droite, Anders Breivik, sont un même traumatisme. L'émergence de l'Organisation Etat islamique semble avoir encore accentué ce phénomène : en combinant l'usage des réseaux sociaux, une communication efficace et ciblée (par communauté, par sexe, par aspiration et idéal, par indignations, etc.) et un discours fondé sur la réalisation concrète d'un idéal politique (la restauration d'un califat), l'EIIL draine, de par le monde, des individus prêts à passer à l'acte. On fait miroiter aux uns un paradis sur mesure, aux autres une aventure au service d'une communauté fraternelle ou bien une cause qui transcende leur existence : tout est bon pour enclencher la mécanique qui amène à l'attentat. Et quand bien même l'organisation Etat islamique disparaît, la promesse du califat demeure, mobilisatrice. Elle est étayée par un discours éprouvé, qui croise logique et théologie : le schéma argumentaire élaboré naguères par Abdallah Azzam, sa conception d'un jihad autonome et d'une responsabilité collective de la communauté demeurent d'une efficacité redoutable. La fabrique des terroristes et autres loups solitaires tient à cette rencontre entre le passage à l'acte individuel et

l’horizon communautaire. La rhétorique terroriste fait le lien entre ces deux réalités, posant au passage la question d’un management du terrorisme et de ses ressources humaines pensé depuis longtemps déjà. La distinction, opérée naguères par Sergueï Netchaïev dans son *Catéchisme révolutionnaire* (art. 10 [13]), entre les initiés et le « capital révolutionnaire » (usant au passage d’une métaphore capitaliste singulière pour évoquer un matériau humain) à « dépenser », prend tout son sens. Le terrorisme se nourrit (et dévore) ses petites mains. Les attentats qui, en 2015, 2016, 2018 ont frappé l’hexagone, à Paris, Nice, Saint-Etienne-du-Rouvray, Strasbourg, etc. témoignent de la diversité des profils. Qu’il soit à mi-chemin du banditisme et de la radicalisation, qu’il soit psychologiquement fragile, ou au contraire pleinement conscient, le loup solitaire, dans sa déclinaison jihadiste, envoie un message beaucoup plus menaçant – car domestique et imprévisible – qu’un groupe organisé. Et cela par des attentats qui ne nécessitent pas de grands moyens, ni même une organisation importante, mais seulement une froide et aveugle détermination. Le concept même d’attentat suicide doit être revu : le mot « suicide », très chargé symboliquement dans la société occidentale et sous-entendant un « désespoir » qui reste à démontrer, ne rend pas compte de la réalité. Dans ce climat de menace terroriste, la frontière entre le geste de folie, le nihilisme, l’inconscience, le crime ordinaire et l’attentat terroriste devient de plus en plus poreuse.

Dans des sociétés démocratiques, le terrorisme – et particulièrement le terrorisme domestique – a un impact forcément plus important : dans un Japon qui revendique sa non-violence comme dans une Amérique qui a fait du port d’arme une garantie de ses libertés, l’attentat fausse le jeu politique et met en lumière les failles du contrat social. Mais le corps social ne s’allonge pas sur un divan comme un patient classique, et, à l’échelle d’une société, la notion de thérapie est incongrue.

Les ruses de la violence politique

Le terrorisme individuel nous ramène à l'interrogation initiale, celle de l'individu qui, par l'effet de sa seule volonté, use de la violence politique comme d'un levier pour, sinon soulever le monde, au moins l'ébranler et le transformer. La violence politique constitue donc bien un levier, et un levier efficace, indéniablement, qui obéit à des codes, des rituels, une mise en scène, suit des modèles, développe des méthodes, des tactiques, des armes. La nature de ce levier est multiple, protéiforme – cet ouvrage n'en a parcouru que les expressions les plus classiques – mais elle comporte des traits communs : un mythe fondateur qui alimente le discours de légitimation, une dynamique de la clandestinité qui structure les activistes et les sépare de la société autant qu'elle les en protège, une temporalité spécifique qui voit la violence politique s'inscrire dans un calendrier propre, un fantasme de toute-puissance qui s'ajoute au vertige de la radicalité pour favoriser le passage à l'acte.

Reste l'ambiguïté. « Le terrorisme est la justification des tortures aux yeux d'une certaine opinion. Aux yeux d'une autre opinion, les tortures et les exécutions sont la justification du terrorisme [14] . » Evoquée par Germaine Tillion, cette ambiguïté du terrorisme relève de la casuistique, et fait obstacle à la généralisation. Surtout, elle renvoie à un discours partisan : le terrorisme est l'ennemi, un adversaire à qui l'on dénie toute légitimité. On campe donc bien dans le registre du politique, au sens où l'entendait Carl Schmitt [15] , et non dans un registre juridique ou scientifique.

Il s'agit également d'une réalité historique : chaque terrorisme se nourrit, on l'a vu, autant des succès d'autres organisations que de ses propres discours de légitimation. Ainsi, l'Histoire justifie le terrorisme en ce qu'elle lui fournit des précédents victorieux et des modèles à suivre. En outre, elle permet de lisser, *a posteriori* , la brutalité de la méthode en lui donnant un sens, une justification. C'est le constat célèbre établi par un

philosophe libéral, Benjamin Constant, au cœur de la Révolution : « La terreur, pendant son règne, a servi les amis de l'anarchie, et le souvenir de la terreur sert aujourd'hui les amis du despotisme [16] . » L'Histoire alors n'appartient plus uniquement aux vainqueurs, à l'exemple de l'Argentine où, avant de rendre le pouvoir aux civils, l'armée publie, en 1983, un long *Document final de la junte militaire sur la guerre contre la subversion et le terrorisme* (*Documento final de la junta militar sobre la lucha contra la subversion y contra el terrorismo* , Buenos Aires, 1983) qui mentionne notamment les raisons de la violence d'Etat : « Sur cette façon d'agir qui n'a pas été voulue par les forces armées, mais à laquelle elles ont été contraintes pour la défense du système national d'existence, c'est le jugement de l'Histoire et lui seul qui pourra déterminer avec exactitude à qui revient la responsabilité directe de méthodes injustes ou de morts innocentes [17] . » Une fois de plus, l'historien, bien malgré lui, est sommé de juger.

Le détour par l'Histoire était donc nécessaire, non pas pour délivrer une sentence ou proposer une solution, mais pour éclairer une généalogie de la violence politique, une violence politique qui s'est transformée au cours de l'ère contemporaine et qui a, dans une certaine mesure, délaissé la barricade pour des frappes plus « chirurgicales ». Le terrorisme relève de la modernité politique en ce qu'il revendique des prérogatives qui sont celles de l'Etat, contre l'Etat. Mais, dans ce duel, l'individu s'avère toujours perdant. Au relativisme politique, on préférera donc s'en remettre à l'humanisme d'un Albert Camus, témoin désabusé du drame algérien : « Quelle que soit la cause que l'on défend, elle restera toujours déshonorée par le massacre aveugle d'une foule innocente où le tueur sait d'avance qu'il atteindra la femme et l'enfant [18] . »

Annexe

Sergueï Netchaïev, ***Le Catéchisme du révolutionnaire . Règles dont doit s'inspirer le révolutionnaire*** **, 1869**

(Texte tiré de Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme* , Tallandier, 2005.)

ATTITUDE DU RÉVOLUTIONNAIRE ENVERS LUI-MÊME

1. Le révolutionnaire est un homme condamné d'avance : il n'a ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentiments ni attachements, ni propriété, ni même de nom. Tout en lui est absorbé par un seul intérêt, une seule pensée, une seule passion – la Révolution.

2. Au fond de lui-même, non seulement en paroles mais en pratique, il a rompu tout lien avec l'ordre public et avec le monde civilisé, avec toute loi, toute convention et condition acceptée, ainsi qu'avec toute moralité. En ce qui concerne ce monde civilisé, il en est un ennemi implacable, et s'il continue à y vivre, ce n'est qu'afin de le détruire plus complètement.

3. Le révolutionnaire méprise tout doctrinarisme, il a renoncé à la science pacifique qu'il abandonne aux générations futures. Il ne connaît qu'une science – celle de la destruction. C'est dans ce but et dans ce but seulement qu'il étudie la mécanique, la physique, peut-être la médecine, c'est dans ce but qu'il étudie jour et nuit la science vivante des hommes, des caractères, des situations, et de toutes les modalités de l'ordre social tel qu'il existe dans les différentes classes de l'humanité. Quant à son but, il n'en a qu'un : la destruction la plus rapide et la plus sûre de cet ordre abject.

4. Il méprise l’opinion publique. Il méprise et hait dans tous ses motifs et toutes ses manifestations la moralité sociale actuelle. A ses yeux il n’y a de moral que ce qui contribue au triomphe de la Révolution ; tout ce qui l’empêche est immoral.

5. Le révolutionnaire est un homme condamné d’avance. Implacable envers l’Etat et envers tout ce qui représente la société, il ne doit s’attendre à aucune pitié de la part de cette société. Entre elle et lui c’est la guerre incessante sans réconciliation possible, une guerre ouverte ou secrète, mais à mort. Il doit chaque jour être prêt à mourir. Il doit s’habituer à supporter les tortures.

6. Sévère envers lui-même, il doit l’être envers les autres. Tout sentiment tendre et amollissant de parenté, d’amitié, d’amour, de gratitude et même d’honneur doit être étouffé en lui par l’unique et froide passion révolutionnaire. Il n’existe pour lui qu’une seule volupté, une seule consolation, récompense ou satisfaction – le succès de la Révolution. Jour et nuit, il ne doit avoir qu’une pensée, qu’un but – la destruction la plus implacable. Travaillant froidement et sans répit à ce but, il doit être prêt à périr lui-même, et à faire périr de sa main tout ce qui empêche cet accomplissement.

7. Le caractère du véritable révolutionnaire exclut tout romantisme, toute sensibilité, tout enthousiasme ou élan. Il exclut même la haine et la vengeance personnelles. La passion révolutionnaire, étant devenue sa seconde nature, doit s’appuyer sur le calcul le plus froid. Partout et toujours, il doit incarner non pas ce à quoi le poussent ses entraînements personnels, mais ce que lui prescrit l’intérêt de la révolution.

ATTITUDE DU RÉVOLUTIONNAIRE ENVERS SES CAMARADES

8. Le révolutionnaire ne peut chérir et traiter en ami que celui qui a réellement fait preuve d’une activité révolutionnaire égale à la sienne. La

mesure de l’amitié, du dévouement et autres devoirs envers un camarade, est déterminée exclusivement par le degré d’utilité de celui-ci au point de vue des effets pratiques de la révolution destructrice.

9. Nous n’avons pas à insister sur la solidarité des révolutionnaires entre eux. C’est en cette solidarité que réside toute la force de l’action révolutionnaire. Les camarades révolutionnaires qui possèdent au même degré la passion révolutionnaire, doivent autant que possible discuter en commun et résoudre à l’unanimité toutes les affaires importantes. Mais en ce qui concerne l’exécution du plan conçu, chacun doit travailler seul à la réalisation de l’action destructrice, et n’avoir recours aux conseils et à l’aide de ses camarades qu’au cas où cela serait indispensable pour le succès de l’entreprise.

10. Chaque camarade doit avoir sous la main plusieurs révolutionnaires de seconde et de troisième catégorie, c’est-à-dire à moitié initiés. Il doit les considérer comme faisant partie du capital révolutionnaire mis à sa disposition. Il dépensera avec économie la partie du capital qui lui est échue, cherchant toujours à en tirer le plus grand profit. Il doit être dépensé, pour le triomphe de la cause révolutionnaire, un capital dont il ne pourra disposer sans le consentement de toute la confrérie des initiés.

11. Lorsqu’un malheur arrive à quelque camarade, et que le révolutionnaire doit décider s’il faut, oui ou non, lui porter secours, il ne devra tenir compte des sentiments personnels, mais uniquement de l’intérêt de la cause révolutionnaire. Aussi devra-t-il peser d’une part l’utilité que présente le camarade en question, d’autre part la dépense des forces révolutionnaires nécessaires pour le sauver ; il prendra sa décision en conséquence.

ATTITUDE DU RÉVOLUTIONNAIRE ENVERS LA SOCIÉTÉ

12. L’admission d’un nouveau membre, dont le zèle ne se serait manifesté qu’en paroles et non en action, ne peut être votée qu’à l’unanimité.

13. Le révolutionnaire ne pénètre dans les sphères de l’Etat, des castes et de la société dite civilisée, et n’y vit, que dans le but de leur destruction aussi totale que rapide. Il n’est pas un vrai révolutionnaire s’il regrette quelque chose dans ce monde, si la situation et les relations d’un homme appartenant à ce monde (où tout doit lui être également haïssable) le font hésiter. Tant pis pour lui s’il a gardé dans ces sphères des relations de parenté, d’amitié ou d’amour ; il n’est pas un vrai révolutionnaire si elles peuvent faire hésiter sa main.

14. Dans le but d’une destruction implacable, le révolutionnaire peut et doit vivre au sein de la société et chercher à paraître tout différent de ce qu’il est en réalité. Le révolutionnaire devra pénétrer partout, dans toutes les classes moyennes ou supérieures – dans la boutique du commerçant, dans l’église, dans l’hôtel du noble, dans le monde bureaucratique, militaire, ainsi que dans celui des lettres, dans le III e Bureau et même au palais d’Hiver.

15. Toute cette société abjecte doit être divisée en plusieurs catégories : première catégorie : elle est condamnée à mort sans délai. Qu’on établisse une liste de ces personnes selon le degré auquel elles peuvent être nuisibles au succès de la cause révolutionnaire, afin que ceux qui portent les premiers numéros périssent avant les autres.

16. En établissant l’ordre de cette liste, il ne faudra pas s’inspirer des méfaits personnels de tel ou tel individu, ni même de la haine que ces méfaits ont provoquée chez le peuple. Provisoirement, ces méfaits et cette haine peuvent même être utiles, car ils aident à éveiller la révolte populaire. Il faudra donc s’inspirer du degré d’utilité qui pourra résulter de la mort de cet individu, pour la cause révolutionnaire. Aussi faudra-t-il supprimer en premier lieu les hommes tout particulièrement nuisibles à l’organisation

révolutionnaire, ainsi que ceux dont la mort violente et subite pourra inspirer le plus de terreur au gouvernement. En privant celui-ci d'hommes fermes et intelligents, on arrivera à ébranler son pouvoir.

17. La seconde catégorie devra précisément comprendre les hommes auxquels on confère la vie provisoirement, afin qu'ils provoquent la révolte inéluctable du peuple par une série d'actes féroces.

18. La troisième catégorie comprend un nombre considérable de brutes haut placées et de personnalités qui, grâce à leur situation, bénéficient de la richesse, des relations puissantes, de l'influence et du pouvoir. Il faut les exploiter de toutes les manières, leur faire perdre pied, les rendre bredouilles, et en faire ses esclaves en mettant la main sur leurs vils secrets. Leur influence, leurs relations, leur pouvoir, leurs richesses et leur force deviendront ainsi un trésor inépuisable et un puissant secours pour les organisations révolutionnaires.

19. La quatrième catégorie comprend les hommes d'Etat ambitieux et les libéraux de toute nuance. Il est permis de conspirer en leur compagnie et selon leur programme, en faisant semblant de leur obéir aveuglément, tandis qu'en réalité on les asservit, on s'empare de leurs secrets, on les compromet définitivement, afin de leur couper la retraite et jeter le trouble dans l'Etat par leur entremise.

20. La cinquième catégorie comprend les doctrinaires, les conspirateurs et les révolutionnaires, se livrant à des vaines palabres dans les cercles politiques et dans leurs écrits. Il faut sans cesse les pousser, les entraîner, les obligeant à faire des déclarations concrètes et dangereuses, dont le résultat sera la faillite définitive de la majorité et l'éducation révolutionnaire de quelques-uns.

21. La sixième catégorie, fort importante, comprend les femmes, qu'il faut diviser en trois sous-catégories : les unes légères, stupides et sans âme, dont on pourra user de même que de la troisième et de la quatrième catégories des hommes ; les autres – passionnées, dévouées, mais n'étant

pas des nôtres, parce qu'elles n'ont pas encore élaboré une conception réelle, pratique et sans phrases de la cause révolutionnaire. Il faudra en tirer parti de même que des hommes de la cinquième catégorie. Enfin, les femmes qui sont entièrement des nôtres, c'est-à-dire pleinement initiées et ayant accepté l'ensemble de notre programme. Celles-ci sont nos camarades, et nous devons les envisager comme notre plus précieux trésor, car nous ne saurions nous en passer.

Attitude de la Confrérie envers le peuple

22. La Confrérie n'a pas d'autre but que l'entière libération et le bonheur du peuple – c'est-à-dire des travailleurs. Mais convaincue que cette libération et ce bonheur ne sont possibles qu'au moyen d'une révolution populaire qui balaierait tout sur son passage, la Confrérie contribuera de toutes ses forces et de toutes ses ressources au développement et à l'extension des souffrances qui épuiseront la patience du peuple et le pousseront à un soulèvement général.

23. La Confrérie n'entend pas sous « révolution populaire » un mouvement réglé selon les idées de l'Occident, et qui s'arrêterait respectueusement devant la propriété et les traditions de l'ordre social, et devant ce qu'on appelle la civilisation et la moralité. Ce genre de mouvement s'est borné jusqu'ici à renverser une forme politique, afin de la remplacer par une autre et de créer l'Etat dit révolutionnaire. Seule peut être salutaire au peuple une révolution qui détruira jusqu'aux racines de l'Etat, et supprimera toutes les traditions, les classes et l'ordre même existant en Russie.

24. Aussi, la Confrérie n'a nulle intention d'imposer au peuple une organisation venant d'en haut. La future organisation sera sans aucun doute élaborée par le mouvement et la vie populaire elle-même – mais c'est là

l’affaire des générations futures. Notre œuvre à nous est une destruction terrible, entière, générale et implacable.

25. Aussi, en cherchant un rapprochement avec le peuple, nous devons tout d’abord nous joindre aux éléments populaires qui, depuis la fondation de l’Etat moscovite, n’ont pas cessé de protester non seulement en paroles, mais en actes, contre tout ce qui est lié directement et indirectement au pouvoir : la noblesse, les fonctionnaires, les corporations, le commerçant exploiteur. Joignons-nous aux brigands hardis, qui sont les seuls véritables révolutionnaires de la Russie.

26. Fondre ces bandes en une force invincible qui détruira tout sur son passage – telle sera l’œuvre de notre organisation, de notre conspiration, tel sera notre but.

Notes

Introduction générale

1 . Au sein d'une bibliographie ample, on doit évoquer quelques essais de synthèse marquants, en ce qu'ils proposent une tentative d'interprétation du phénomène à partir d'une démarche sociologique (Isabelle Sommier, *Le Terrorisme* , Flammarion, 2000 ; Michel Wieviorka, *Sociétés et terrorisme* , Fayard, 1988, et *Sociologie du terrorisme* , ANRT, 1989), philosophique [Bruno Chaouat (dir.), *Penser la terreur* , Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2009], historique (Matthew Carr, *La Mécanique infernale, L'Histoire du xx e siècle à travers le terrorisme. Des nihilistes russes à Al-Qaida*, Editions Héloïse d'Ormesson, 2008 ; Gérard Chaliand, Arnaud Blin (dir.), *Histoire du terrorisme , de l'Antiquité à Al-Qaida* , Bayard, 2006), ou historico-juridique [Henry Laurens, Mireille Delmas-Marty (dir.), *Terrorismes, histoire et droit* , CNRS éditions, 2010].

2 . Walter Laqueur, *The Age of Terrorism* , Boston, Little, Brown and Company, 1987, p. 149-150.

3 . Qui notamment proposait une définition : « Tout acte commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, lorsque l'objectif de cet acte, par sa nature ou son contexte, est d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire » et indiquait que « la prise pour cible et le meurtre délibéré de civils et de non-combattants ne peut être justifié ou légitimé par aucune cause ou revendication. »

4 . A l'issue de cette conférence, le 8 septembre 2006, l'Assemblée générale a adopté une résolution en faveur d'une stratégie antiterroriste mondiale. C'est donc la première fois que les Etats membres conviennent d'une approche stratégique et opérationnelle commune dans la lutte contre le terrorisme… toujours pas défini !

5 . Ainsi, si la Convention européenne sur la répression de l'activité terroriste (1977) ne contient pas de définition de celle-ci, une autre Convention, du 10 janvier 2000, pour la répression du financement du terrorisme le définit.

6 . On se réfère ici à la célèbre définition de Max Weber dans *Le Savant et le Politique* (1919) : « Il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé – la notion de territoire étant une de ses caractéristiques – revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime. Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'Etat le tolère : celui-ci passe donc pour l'unique source du "droit" à la violence. »

7 . Guy Debord, *La société du spectacle* , Gallimard, 1992 (1re édition 1967), p. 10.

8 . Sur ce thème, nous nous permettons de renvoyer à notre article « Terrorisme et sciences humaines, les enjeux d'une approche », dans Pierre-Paul Gregorio et Nicolas Bonnet (dir.), *Sociétés face à la terreur* , Dijon, Editions Orbis tertius, 2017, pp. 19-35.

9 . Lucien Febvre, *Combats pour l'Histoire* , Armand Colin, 1992 (1re édition 1953), p. 428.

10 . *Histoires* , livre 1er .

11 . Cité par Albert Ollivier, *Saint-Just et la force des choses* , Le Livre de Poche, 1966, p. 42.

12 . Cf. Jacques Guilhaumou, *1793. La mort de Marat* , Bruxelles, Complexe, 1989.

13 . Jacques Guilhaumou, « La terreur à l'ordre du jour (juillet 1793-mars 1794) », *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)* , fasc. 2, Champion, 1987.

14 . Discours du citoyen Drouet, BNF, 8° Le38 336.

15 . Archives nationales, C 262.

16 . Danton, le 12 août à la Convention : « Les députés des assemblées primaires viennent d'exercer parmi nous l'initiative de la terreur… » Quant à Robespierre : « Que le glaive de la loi plane avec une rapidité terrible sur la tête des conspirateurs, frappe de *terreur* leurs complices, inspire la terreur à tous les ennemis de la patrie. »

17 . Le groupe des tyrannoctones : Harmodios et Aristogiton, qui sont les assassins du tyran Hipparque et les « sauveurs » de la démocratie athénienne. A la fin du VIe siècle av. J.-C., on érigea sur l'Agora, en leur honneur, une statue, œuvre du sculpteur Anténor.

18 . Ariel Merari, « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection », dans Gérard Chaliand, Arnaud Blin, *Histoire du terrorisme* , Fayard, 2015, p. 67.

19 . Jenny Raflik, *Terrorisme et mondialisation* , Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 2016, p. 42.

20 . Selon l'expression de Bertrand Tavernier, qui réalisa en 1991 un documentaire sur la guerre d'Algérie.

21 . Jean-Clément Martin, « Dans la guerre civile, tout est permis », *L'Histoire* , no 267, juillet-août 2002, pp. 56-59.

22 . Sur ce thème, la littérature est d'autant plus ample que le concept demeure difficile à circonscrire, et encore plus difficilement réductible à une théorie générale qui mêlerait déclassement social, manipulation, quête d'identité, conversion idéologique, etc. Les profils terroristes sont variés, et interdisent la simplification. A cet égard, les enquêtes de David Thomson (*Les Français jihadistes* , Les Arènes, 2014) et les travaux de Farhad Khosrokhavar (*Quand Al-Qaïda parle* , Seuil, Coll. « Points », 2007, *Radicalisation* , Maison des Sciences de l'Homme, Coll. « Interventions », 2014) éclairent, par une approche individuelle, la diversité des schémas et des représentations d'acteurs du terrorisme.

23 . Martha Crenshaw, "Theories of Terrorism", dans David C. Rapoport (dir.), *Inside Terrorist Organizations* , Londres, Frank Cass, 2001, pp. 13-31.

24 . Alessandro Orsini, *Anatomia delle brigate rosse* , 2e éd., éd. Rubbettino, Saveria Manelli, 2010, p. 104.

25 . Yitzhak Shamir, *Ma vie pour Israël* , Paris, NM7/Ramsay, 1994, p. 85.

26 . Menahem Begin, *La Révolte d'Israël* , Paris, Editions Albatros, 1978, p. 104.

27 . Ce texte a été en partie publié par Walter Laqueur, *Voices of terror* , New York, Reed Press, 2004, pp. 76-83.

28 . Walter Laqueur, *op. cit.* , pp. 83-88.

29 . « Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu, sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. » Robespierre, discours du 5 février 1794 à la Convention, *Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République* .

30 . Dans un entretien avec Giovanna Borradori, *Le Concept du 11 Septembre, dialogues à New York, octobre-décembre 2001* , Galilée, 2004.

31 . Discours devant l'American Bar Association, 15 juillet 1985.

1. « Sic semper tyrannis » ? Du tyrannicide au terrorisme

1 . Cité par Karine Salomé, *L'Ouragan homicide* , Champ Vallon, 2010, p. 195 et note.

2 . Ce concept, très débattu par les historiens, s'applique aux sociétés issues de la Grande Guerre, et notamment la société allemande. Il s'agit de comprendre comment naissent et se développent les violences avant, pendant et après les guerres, comment elles sont réfractées dans le champ politique, social, culturel. Cf. George Mosse : *De la Grande Guerre aux totalitarismes, la brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, 1999.

3 . Karine Salomé, *op. cit.* , p. 21.

4 . *De officiis* , III, 6, 32.

5 . Monique Cottret, *Tuer le tyran ?* , Fayard, 2009, p. 325 et suiv.

6 . « Lorsque leurs têtes [Lebun et Clavière] seront tombées, ainsi que celle de Marie-Antoinette, vous direz aux puissances coalisées qu'un seul fil retient le fer suspendu sur la tête du fils du tyran ; que si elles font un pas de plus sur votre territoire, il sera la première victime. C'est par des mesures aussi vigoureuses qu'on donne de l'aplomb à un nouveau gouvernement » (je remercie Marc Belissa, qui m'a signalé ce texte).

7 . Louis Antoine Fauvelet de Bourrienne **,** *Mémoires* , 1829-1831.

8 . Comme le constate Jean-Paul Bertaud, dans *Les Royalistes et Napoléon* , Flammarion, 2009, chap. 3.

9 . Pierre Marie Desmarest, chef de division de la police secrète au ministère de la Police générale.

10 . Joseph Fouché, *Mémoires* , Flammarion (1824), 1945, t. 1.

11 . Selon le rapport de police.

12 . Constant, *Mémoires* , Mercure de France, 2000, chap. VI.

13 . Fouché, *Mémoires* , 1824, t. 1.

14 . En référence aux massacres de prisonniers – nobles et ecclésiastiques – organisés par des Jacobins, du 2 au 6 septembre 1792, à Paris et dans quelques grandes villes de France.

15 . Pierre-Louis Roederer, *La Première et Deuxième Année du Consulat de Bonaparte* , 1802.

16 . Un projet, mené par une petite troupe royaliste, et visant à assaillir Napoléon lors d'une sortie hors de Paris.

17 . Une enquête originale, d'une ampleur exceptionnelle (278 dossiers d'instruction, et 1 200 témoins entendus à travers toute la France, jusqu'au bagne).

18 . Livre XXV, chap. 2.

19 . Voir ici .

20 . Formée le 26 septembre 1815 à l'initiative du tsar Alexandre I ^{er} , cette alliance entre la Prusse, l'Autriche et la Russie s'ouvre progressivement aux monarques européens. Elle est singulière en ce qu'elle vise non pas un pays, mais des idéologies : le nationalisme et le républicanisme.

21 . Un point forcément débattu, et, dans sa récente biographie du personnage, *La Duchesse de Berry. L'oiseau rebelle des Bourbons* , (Flammarion, « Grandes biographies », 2010), Laure Hillerin estime toutefois que l'enfant ne serait pas du prince.

22 . Emmanuel Fureix, « Passé, présent, futur, la mort et le temps politique (1820-1830) », dans *Revue d'histoire du XIX ^{e} siècle* , 25, 2002.

23 . Gilles Malandain, *L'Introuvable Complot. Attentat, enquête et rumeur politique dans la France de la Restauration* , Paris, éditions de l'EHESS, 2011, p. 34.

24 . Correspondance du comte de Serre, 15 février 1820, cité par Gilles Malandain, *L'Introuvable Complot, op. cit.* , p. 48.

25 . Ed. Dentu, juillet 1820.

26 . Ed. Michel Lévy et frères, t. 1, 1858, p. 224.

27 . Prosper Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France* , 1814-1848, vol. 5, p. 420.

28 . Prosper de Barante, *Vie politique de Royer-Collard,* Paris, Didier, 1878, vol. 2, p. 4.

29 . *Ibid* ., p. 2.

30 . Correspondance de M. de Rémusat, t. VI, p. 456, cité par G. Malandain, *L'Introuvable Complot* , *op. cit.* , p. 100.

31 . Prosper de Barante, *Vie politique de Royer-Collard* , Paris, Didier, 1878, vol. 2, p. 6.

32 . Sur ce thème, voir Emmanuel Fureix, *La France des larmes, mort et politique à l'âge romantique* , Seyssel, Champ Vallon, 2009.

33 . Cette affaire commence en janvier 1816, avec l'apparition à Thomas Ignace Martin, un paysan du pays de Gallardon, d'un archange. Celui-ci charge ce laboureur d'un message pour le roi Louis XVIII : trois mois plus tard, Martin est reçu aux Tuileries, mais le message délivré au

roi reste secret et entraîne bien des rumeurs. Sur cette affaire, on lira avec délices Philippe Boutry et Jacques Nassif, *Martin l'archange* , Gallimard, 1985.

34 . Dans ses *Souvenirs de deux restaurations* , Perrin (rééd.), 1984.

35 . Guy Antonetti, *Louis-Philippe* , Fayard, 1994, p. 743.

36 . *Ibid* ., p. 679-680.

37 . *Ibid* ., p. 679.

38 . Cf. le célèbre toast d'Evariste Gallois, présentant un couteau lors d'un banquet républicain : « A Louis Philippe, s'il trahit » (Vincent Robert, *Le Temps des banquets* , Paris, P.U. Sorbonne, 2010, p. 174 et suiv.).

39 . Voir ici .

40 . Guy Antonetti, *op. cit.* , p. 743.

41 . Texte d'Alibaud, Arch. nat. CC700, cité par Karine Salomé, *op. cit.* , 2010, p. 208.

42 . Comme le souligne la duchesse de Maillé, citée par Guy Antonetti, *op. cit.* , p. 759.

43 . Vicomte de Beaumont-Vassy, *Histoire de mon temps* , t. 2, Amyot, 1864, p. 300.

44 . Mouvement nationaliste et républicain fondé à Marseille en 1831 par Giuseppe Mazzini et qui, jusqu'en 1848, prône l'unité italienne par la révolution.

45 . *Ibid* ., p. 293.

46 . Arthur Imbert de Saint-Amand, *La Cour du second Empire* , Dentu, 1898, p. 337.

47 . Metternich, *Mémoires, documents et écrits divers* , t. 3, Plon, 1881, p. 335.

2. L'invention du mythe terroriste : la Russie et ses *Démons*

1 . Une société secrète libérale, fondée en 1806 dans les provinces napolitaines de l'Empire napoléonien par un avocat franc-comtois, Pierre Briot (conseiller du roi de Naples, Murat, et par ailleurs franc-maçon appartenant à une organisation, les Bons Cousins charbonniers). Mazzini, fondateur de la société secrète Jeune-Italie, est, d'ailleurs, un *carbonaro* . La charbonnerie s'implante également en France à partir de 1820.

2 . Cité par Franco Venturi, *Les Intellectuels, le Peuple et la Révolution. Histoire du populisme russe au XIX^e siècle* , Gallimard, 1972, vol. I, p. 554.

3 . *Ibid* ., p. 479.

4 . Alexandre Herzen, *Œuvres complètes*, vol. VI, p. 142, cité par Franco Venturi, *op. cit.* , p. 155.

5 . *Ibid.* , vol. V, p. 414-415, cité par Venturi, *ibid.* , p. 152.

6 . Mikhaïl Bakounine, *Recueil des œuvres et des lettres 1826-1878* , vol. II, p. 306, cité par Venturi, *ibid* ., p. 165.

7 . Mikhaïl Bakounine, *Œuvres* , Paris, Stock, 1895-1913, vol. III, p. 318.

8 . Ivan Alexandrovitch Chudjakov, *Essai d'autobiographie* , Genève, 1882, p. 45.

9 . Cité par Franco Venturi, *op. cit.* , p. 594.

10 . Il sera d'ailleurs la cible d'un terroriste polonais, Berezowski, le 6 juin 1867, lors d'un voyage officiel à Paris.

11 . Cité par Franco Venturi, *op. cit.* , p. 631.

12 . Texte complet en annexe.

13 . Cité par Franco Venturi, *op. cit.* , p. 642.

14 . *Ibid* ., p. 664.

15 . Boris Savinkov, *Souvenirs d'un terroriste* , Payot, 1931, p. 62.

16 . Léon Tolstoï, *Correspondance inédite* , E. Fasquelle, 1907, p. 198.

17 . Emma Goldman, *De l'amour et des bombes* , André Versailles éditeur, 2011, p. 26.

18 . *La Gazette de Saint-Pétersbourg* , 21 mars 1881, cité par Sylvain Bensidoun, *Alexandre III* , Sedes, 1990, p. 10.

19 . Cité par Sylvain Bensidoun, *op. cit.* , p. 11.

20 . Boris Savinkov, *op. cit.* , p. 57.

21 . Une fête publique organisée le 18 mai 1896 à l'occasion du couronnement de Nicolas II et qui, du fait d'une mauvaise organisation, dégénère, provoquant la mort de plus d'un millier de personnes.

22 . Boris Savinkov, *op. cit.* , p. 155.

23 . Makarov, du fait de sa jeunesse, fut condamné à douze ans de prison, mais après s'être évadé de sa prison en juin 1907 et avoir tué le directeur de la prison de Saint-Pétersbourg, il fut repris et exécuté en septembre.

24 . Qui voient dans les attentats de la Résistance en 1941 « une réaction type du petit-bourgeois individualiste » (dans *La Vérité* , n ^{o} 24 du 1 ^{er} novembre 1941, citée par J.-M. Berlière et F. Liaigre, *Le Sang des communistes, les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941* , Fayard, 2004, note 371).

25 . « Eh bien non ! On ne réussira pas à faire croire que notre parti, fidèle à l'enseignement de Lénine, partisan de l'organisation de masse, allant de la pétition à la manifestation et de la grève jusqu'à la levée révolutionnaire du peuple, soit subitement devenu partisan de l'action individuelle, de l'attentat » (*L'Humanité clandestine* , n ^{o} 34, 27 mars 1940, cité par Boris Holban, *Testament* , Paris, Calmann-Lévy, 1989, p. 138).

26 . Richard Pipes, *L'Affaire Degaev* , Editions de Fallois, 2011.

3. Le moment anarchiste en France et en Europe

1 . Dans *L'Extinction du paupérisme* , 1844.

2 . Sébastien Faure, *Encyclopédie anarchiste* , La Librairie internationale, Paris, 1932 (réédition Editions des Equateurs, 2012).

3 . *Ibid.*

4 . La II e Internationale sera fondée à Paris en 1889 par un congrès composé de représentants socialistes de 23 pays comptant sur la lutte des classes pour établir la dictature du prolétariat et collectiviser les moyens de production et d'échanges.

5 . Fernand Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail* , Alfred Costes, 1921, p. 69.

6 . Cité par Daniel Guérin, *L'Anarchisme* , Gallimard, 1965, p. 87.

7 . Jean Grave, *Le Mouvement libertaire sous la III e République* , Les Œuvres représentatives, 1930, p. 210.

8 . Une « science » développée depuis 1820 par Franz Joseph Gall et qui postule de distinguer le criminel au relief crânien.

9 . Sur la construction médiatique de ce « monstre », voir Anne-Emmanuelle Demartini, *L'Affaire Lacenaire* , Aubier, 2001.

10 . Créée en 1878 au congrès socialiste de Lyon, le Parti ouvrier français (puis Fédération du parti des travailleurs socialistes de France ou FTSF à partir de 1883) défend un programme marxiste.

11 . Selon l'expression de Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés* , Presses de la FNSP, 1978.

12 . *Les Lois scélérates de 1893-1894*, Editions de la Revue blanche, 1899.

13 . Comme le constate Bertrand Chastagner dans son mémoire de master, *Anarchie, justice et opinion publique dans le Vaucluse* (université Paris-I, 2002).

14 . La compagnie des mines – dirigée par le baron Reille et son gendre le marquis de Solages, député de la circonscription – licencie un de ses ouvriers, Jean-Baptiste Calvignac, leader syndical et nouveau maire de Carmaux depuis le 15 mai 1892, au prétexte de ses absences du fait de sa charge administrative. Une grève réunissant 3 000 mineurs éclate, qui dure deux mois et se termine par la réintégration de Calvignac et la démission du marquis de Solages (après intervention du président de la République, Emile Loubet, en personne). Les ouvriers de Carmaux demandent alors à Jaurès, qui les a soutenus dans ses articles de *La Dépêche* , d'être leur candidat à l'élection partielle. Jaurès devint le député socialiste de Carmaux le 8 janvier 1893.

15 . C'est la conclusion à laquelle parvient l'historien Vivien Bouhey, *Les Anarchistes contre la République* , Presses universitaires de Rennes, 2009.

16 . Les anarchistes – français, italiens, russes, etc. – revendiquent en 1895 7 500 militants à Paris et 4 000 en province, quand la police en compte 500 dans la capitale. Cf. Walter Laqueur, *The Terrorism Reader : a Historical Anthology* , Philadelphie, Temple University Press, 1978, p. 96-100.

17 . Sur cette affaire et ce groupe, qui mêle nationalisme hindou et anarchisme, voir Peter Heehs, « Foreign influences on Bengali revolutionnary terrorism 1902-1908 », dans *Modern Asian Studies* , 28, 3 (1994), p. 533-556.

18 . Hermja Oliver, *The International Anarchist Movement in Late Victorian London* , Londres, Palgrave Macmillan, 1983, p. 141.

19 . Sur ce sujet et ce concept, problématique en ce qu'il délimite autant le terrorisme que sa répression, voir l'ouvrage de Jenny Raflik, *Terrorisme et mondialisation* , Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 2016, pp. 96-136, ainsi que Gilles Ferragu, « L'internationale des poseurs de bombes, enjeux nationaux pour une guérilla globale » dans Eric Anceau, Jacques-Olivier Boudon et Olivier Dard (dir.), *Histoire des internationales,* Nouveau monde éditions, 2017.

20 . En 1893, la police française découvre un complot pour assassiner l'empereur Guillaume II et le chancelier Caprivi, et transmet les informations à Berlin.

21 . Richard Bach Jensen, *The Battle Against Anarchist Terrorism : An International History (1878-1934)* , Cambridge University Press, 2014, p. 131 et suivantes.

22 . Archives du Ministère des Affaires Étrangères, série C / Administrative – Intérieur, vol. 87, « Propositions arrêtées par la Conférence internationale réunie à Rome sur l'initiative du gouvernement italien en vue d'étudier et d'établir les moyens les plus efficaces pour combattre la propagande anarchique et soumise par elle à l'appréciation des gouvernements qui s'y trouvaient représentés ».

23 . La question de l'extradition est importante, et évolue au cours du XIX^{e} siècle, opposant le droit d'asile, les conventions internationales et le droit de suite : la question de l'asile politique entraîne, au temps des attentats anarchistes, de longs débats au sein de l'Institut de Droit international, qui aboutissent, en 1892, à une définition restrictive du réfugié politique.

24 . Richard Bach Jensen, « The International Anti-Anarchist Conference of 1898 and the origins of Interpol », dans *Journal of Contemporary History,* 1981, 2, pp. 323-347, ainsi que *The Battle Against Anarchist Terrorism : An International History (1878-1934*), Cambridge, Cambridge University Press, 2015. Egalement, Thomas Bausardo, « *Les coopérations judiciaires dans la lutte contre le terrorisme anarchiste à la fin du XIX^{e} siècle, perspectives françaises* », 2014 (je remercie l'auteur d'avoir bien voulu me communiquer le texte de sa conférence).

25 . A l'exception notable de la France et du Royaume-Uni, qui, tout en s'accordant sur une collaboration internationale, ne s'engagent pas davantage.

26 . Le personnage d'Arsène Lupin, le « gentleman cambrioleur », est apparu en 1915, dans le numéro du 15 juillet de la revue *Je sais tout* . Gaston Leroux, chroniqueur judiciaire, s'est inspiré du procès d'Alexandre Marius Jacob, sans toutefois faire de son héros un Jacob littéraire (cf. D. Kalifa, « Illégalisme et littérature, le cas Arsène Lupin », dans *Cahiers pour la littérature populaire* , n^{o} 13, 1991, p. 7-21)

4. Le terrorisme aux marges de la Grande Guerre

1 . Dans son *Histoire du terrorisme de l'Antiquité à nos jours* , en collaboration avec Arnaud Blin, Bayard, 2006.

2 . Dans *Attila* , Fayard, 2010.

3 . Julius von Hartmann, « Militärische Notwendigkeit und Humanität », dans *Kritische Versuche* , 2, Berlin, 1878.

4 . George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme* , Hachette, 1999.

5 . On pourrait ainsi comparer l'attentat de Sarajevo aux célèbres défenestrations de Prague qui, en 1618, aboutirent au déclenchement de la guerre de Trente Ans, qui ensanglanta toute l'Europe.

6 . Rudyard Kipling, *Le Fardeau de l'homme blanc* , 1re édition dans *McClure's Magazine* , février 1899.

7 . Yves Ternon, *La Cause arménienne* , Seuil, 1983, p. 115.

8 . Karl Kautsky (dir.), *Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre* , tome 1, Paris, éd. Alfred Costes, 1922, p. 215.

9 . Selon la formule employée par le tsar en 1853 à l'intention de l'ambassadeur anglais.

10 . Depuis la Convention de Londres de 1841, les détroits ont été neutralisés.

11 . « L'organisation dispose du sceau suivant : au centre du sceau, un bras puissant plié tenant un drapeau déployé, et sur celui-ci (comme écusson) une tête de mort avec des ossements croisés ; à côté du drapeau un couteau, une bombe et du poison. Située sur le pourtour et de gauche à droite, l'inscription UJEDINJENJE ILI SMRT (L'union ou la mort) », (article 34 de la Constitution de l'organisation L'Union ou la Mort Belgrade, 9 mai 1911).

12 . Ils ne sont toutefois pas intégrés au panthéon yougoslave et leurs noms ne figurent pas sur la stèle du monument dédié au soldat inconnu et aux héros de l'unification de 1912-1918, monument érigé en 1922 à Belgrade.

13 . Vladimir Dedijer , *La Route de Sarajevo* , Gallimard, 1969, p. 384.

14 . Karl Kautsky (dir.), *op. cit.* , p. 126-127.

15 . *Ibid* ., p. 89. Jagow à l'ambassadeur à Rome et au chargé d'affaires à Bucarest, 14 juillet 1914.

16 . *Ibid* ., p. 95.

17 . *Ibid.* , p. 180-181.

18 . Le commandant Tankosic fait partie des fondateurs de la Main noire.

19 . Vladimir Dedijer, *op. cit* ., p. 409.

20 . Karl Kautsky (dir.), *op. cit.* , p. 275. Jagow au chargé d'affaires à Bucarest, 26 juillet 1914.

21 . *Ibid* ., p. 324.

22 . Très anecdotiquement, Raoul Villain est finalement acquitté le 29 mars 1919, après 56 mois de détention préventive, par la cour d'assises de la Seine, dans un contexte de ferveur nationaliste.

23 . « L'assassinat de Jean Jaurès », dans *L'Intransigeant* du 2 août 1914.

24 . Cf. Martin Motte, *Une éducation géostratégique : la pensée navale française de la jeune école à 1914* , Economica, 2004.

25 . Colmar von der Goltz, *La Nation armée* , 1883.

26 . Amiral T. Aube, « Défense nationale, défense des colonies », dans Henri Mager, *Atlas colonial* , éd. Ch. Bayle, 1885, p. 12, cité par M. Motte, *op. cit* ., p. 185.

27 . John Horne, Alan Kramer, *Les Atrocités allemandes* , Tallandier, 2005.

28 . Cf. Jochen Bölher, « Mythe du franc-tireur et atrocités de guerre : une constante de la conduite allemande de la guerre lors des deux conflits mondiaux », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *La Répression en France. 1940-1945* , Caen, CRHQ, coll. « Seconde Guerre mondiale », n° 7, 2007, p. 31 à 40.

29 . Dans le même ordre d'idées, l'épisode des « Quarante jours de Musa Dagh », évoqué par l'écrivain autrichien Franz Werfel dans un roman éponyme publié en 1933, rappelle la résistance d'une communauté arménienne ayant refusé la déportation et sauvée *in extremis* par la marine française.

30 . Plus épisodiques, la Nouvelle Résistance arménienne et divers groupes aux actions ponctuelles (Groupe du 3 octobre, Organisation du 9 juin, Groupe Orly) s'inscrivent entre ces deux mouvances.

31 . Mais la résolution 241, présentée au Sénat américain en 1985, est enterrée au nom des relations américano-turques.

32 . « Le Gouvernement déplore la position des autorités turques qui persistent à considérer les événements de 1915 non comme un génocide visant à exterminer les populations arméniennes d'Anatolie orientale, mais comme la répression d'une révolte concomitante à l'offensive de l'armée russe » (*Journal officiel* du 28 septembre 1981)…, une reconnaissance qui doit encore attendre 1998 et la sanction officielle du Parlement, qui vote alors la reconnaissance publique du génocide arménien.

33 . Ainsi nomme-t-on le regain de tension Est-Ouest dans les années 1980.

5. La terreur décomplexée : l'affirmation des totalitarismes

1 . Cité par Emilio Gentile, « Violenza e milizia nel fascismo alle origini del totalitarismo in Italia », dans collectif *Alfredo Rocco, dalla crisi del parlamentarismo alla costruzione dello stato nuovo* , Rome, Carocci, 2010, p. 45.

2 . Zangara, l'auteur de l'attentat, plus sûrement dérangé que dangereux, fut exécuté le 20 mars.

3 . Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme* , Gallimard, coll. « Quarto », 2002, p. 819.

4 . Cité par Dominique Colas, « Lénine et la terreur de masse », dans Stéphane Courtois (dir.), *Quand tombe la nuit* , L'Age d'homme, 2001, p. 57, tiré de Lénine, *Œuvres complètes* , 1938, t. 50, p. 106.

5 . Orlando Figes, *La Révolution russe* , Denoël, 2007 p. 773-774.

6 . Jean-Jacques Marie, *Lénine, la révolution permanente* , Payot, 2011, p. 298.

7 . Semion Lyandres, « The 1918 attempt on the life of Lenin : A new look at the evidence », dans *Slavic Review* , 1989, 48 (3), p. 432-448.

8 . Lénine, *Œuvres complètes* , t. 43, p. 386, cité par Jean-Jacques Marie, *op. cit.* , p. 381.

9 . Cité par Jean-Jacques Marie, *op. cit.* , p. 301.

10 . Friedrich Engels, lettre à Karl Marx, 1870, dans *Sur la Révolution française* , Ed. Sociales, 1986.

11 . *Krasnaïa gazeta* du 1 er septembre 1918, cité par O. Figes, *La Révolution russe* , *op. cit* ., p. 776.

12 . Cf. Stéphane Courtois, Nicolas Werth, *et alii* , *Le Livre noir du communisme* , Robert Laffont, 1998, p. 67.

13 . Lénine, *Œuvres complètes* , t. 16, p. 454, cité par Jean-Jacques Marie, *op. cit* ., p. 304.

14 . Lénine, *Œuvres complètes* , t. 43, p. 234, cité par Jean-Jacques Marie, *op. cit* ., p. 392.

15 . Ainsi, dans une note de Lénine à Kamenev et Staline du 23 février 1922, par exemple, citée par Jean-Jacques Marie, *op. cit* ., p. 414, dans Lénine, *Œuvres complètes* , t. 54, p. 369.

16 . Stéphane Courtois, Nicolas Werth *et alii* , *op. cit.* , p. 98.

17 . Karl Kautsky, *Terrorisme et communisme. Contribution à l'histoire des révolutions* , J. Povolozky, Paris, 1919.

18 . Clausewitz, *De la guerre* , 1832.

19 . Lénine, lettre à Kourski du 17 mai 1922, dans *Œuvres* , Paris, Ed. Sociales, t. 35, 1958, p. 365.

20 . Orlando Figes, *Les Chuchoteurs* , Denoël, 2009, p. 123.

21 . *Ibid* ., p. 291.

22 . *Ibid* .

23 . Le 30 novembre 1990, le soviet suprême d'URSS a finalement examiné la protestation du procureur général sur l'affaire Nikolaev : le verdict du 29 décembre a été considéré comme illégal et annulé pour les 13 coinculpés.

24 . Cité par Anna Larina Boukharina, *Boukharine, ma passion* , Gallimard, 1990.

25 . Trotski, *La Bureaucratie stalienne et l'assassinat de Kirov* , éd. Librairie du travail, Paris, 1937.

26 . Renzo de Felice, *Le Interpretazioni del fascismo* , Bari, Laterza, 1969.

27 . Mauro Canali, *Il delitto Matteotti* , Bologne, Il Mulino, 1997, p. 355.

28 . Lorsque les députés de l'Aventin tentèrent de revenir au Parlement, ils furent reçus par les miliciens fascistes à coups de gourdin et sommés de faire leur *mea culpa* , avant, le 9 novembre 1926, d'être déchus de leur mandat pour sédition, agitation contre le royaume et violation du *Statuto.*

29 . Didier Musiedlak, *Mussolini* , Presses de Sciences po, 2009, p. 359.

30 . Cité par Pierre Milza, *Mussolini* , Fayard, 1999, p. 353-354.

31 . Brunella della Casa, *Attentato al Duce* , Bologne, Il Mulino, 2000, p. 143-163.

32 . Le CSAR est un groupe d'extrême droite fondé en 1935 par un monarchiste déçu par le légalisme de l'Action française, Eugène Deloncle. Prônant la violence politique, l'organisation se fait connaître par quelques attentats et par une tentative de coup d'Etat, du 15 au 16 novembre 1937, avant d'être rapidement mise hors d'état de nuire… La résurgence de ses membres, sous le régime de Vichy puis dans le camp de l'Algérie française, l'inscrit dans la tradition de l'extrême droite française.

33 . Qui voit notamment l'éviction *manu militari* de l'avocat de la Défense, Georges Desbons. Sur cette affaire, voir Frédéric Monier, « Défendre des terroristes dans la France de 1935, l'avocat des oustachis croates », dans *Le Mouvement social* , n° 240, juillet-septembre 2012, p. 105-120.

34 . Ce nombre, cité par Horst Möller, *La République de Weimar* , Tallandier, 2005, p. 204, est tiré des travaux d'Emil Julius Gumbel, *Vier Jahre politischer Mord* , publiés en 1922 et traduits en français : *Les Crimes politiques en Allemagne, 1919-1929* , Gallimard, 1931.

35 . Ernst von Salomon, *Les Réprouvés* , Plon, 1969, p. 326.

36 . Ernst von Salomon, *op. cit.* , p. 341.

37 . Martin Sabrow, *Der Rathenaumord. Rekonstruktion einer Verschwörung gegen die Republik von Weimar,* Munich, R. Oldenburg, 1994, p. 72.

38 . *Ibid* ., p. 114.

39 . Cité par Thomas Lindenberger, « Le calme et l'ordre », dans *Mémoires allemandes* (dir. E. François, H. Schulze), Gallimard, 2007, p. 281.

40 . Ernst von Salomon, « Apprendre à mourir », dans *Exil* , n° 4-5, automne-hiver 1974.

41 . Cf. Ian Kershaw, *Hitler* , Flammarion, 1999, t. 1, p. 649 et suiv.

42 . Cité par Robert Gellately, *Avec Hitler, les Allemands et leur Führer* , Flammarion, 2003, p. 35.

43 . Ian Kershaw, *Hitler* , *op. cit* ., p. 652.

44 . François Kersaudy, *Hermann Goering* , Perrin, 2011, p. 142 et suiv.

45 . Si les trois militants bulgares quittent l'Allemagne sans dommages, Ernst Torgler disparaît quant à lui dans un camp de concentration…

46 . François Kersaudy, *op. cit* ., p. 145 et note.

47 . Toutefois, le KPD enregistre 12,3 % des suffrages, et le SPD 18,3 %…

48 . Robert Gellately, *op. cit* ., p. 56.

49 . Cité par Robert Gellately, *op. cit* ., p. 35.

50 . On en compte 26 sur le territoire du Reich, dès l'été 1933, emprisonnant alors 15 000 personnes.

51 . La formule est de Ulrich Herbert, historien et biographe de l'un des juristes de la SS, Werner Best, en tant que chef du département 1 *(Amt 1)* du RSHA. Cf. Ulrich Herbert, *Werner Best, un nazi de l'ombre* , Tallandier, 2010, p. 204.

52 . Werner Best, cité par Robert Gellately, *op. cit* ., p. 65.

53 . Cité par Ulrich Herbert, *op. cit* ., p. 180.

54 . Cf. Ian Kershaw, *La Fin* , Seuil, 2012, chap. 1.

55 . Cf. Detlev Peukert, *Inside Nazi Germany* , Yale University Press, 1987, p. 83-85.

56 . Orlando Figes, *Les Chuchoteurs* , Denoël, 2009, p. 310.

57 . *Ibid.* , p. 297.

58 . *Ibid* ., p. 310.

59 . *Histoire d'un Allemand* , Actes Sud, 2002, p. 17.

60 . Cité par Orlando Figes, *Les Chuchoteurs* , *op. cit* ., p. 321-322.

61 . Boris Pasternak, épilogue au *Docteur Jivago* (1957), Gallimard, 1990.

6. La Seconde Guerre mondiale

1 . A l'efficacité douteuse : cf., pour une réflexion en forme de bilan, Robert Pape, *Bombarder pour vaincre* , La Documentation française, 2011, p. 36-42.

2 . Julius von Hartmann, « Militärische Notwendigkeit und Humanität », art. cité.

3 . Paul Morand, *Journal inutile* , Gallimard, 2001, p. 262.

4 . « En bombardant les centres civils les plus vitaux, on pourrait répandre la terreur dans toute la nation et rapidement briser sa résistance morale et matérielle. […] on ne peut alors qu'assister à l'effondrement total de la structure sociale du pays soumis à ce pilonnage impitoyable depuis les airs », dans *Il Dominio dell'aria* , 1921.

5 . « Il faut s'attendre à voir des flottes cuirassées, maîtresses de la mer, tourner leur puissance d'attaque et de destruction, à défaut d'adversaires se dérobant à leurs coups, contre toutes les villes du littoral, fortifiées ou non, pacifiques ou guerrières, les incendier, les ruiner et tout au moins les rançonner sans merci », amiral T. Aube, *La Guerre maritime et les Ports militaires de la France* , Berger-Levrault, 1882, p. 22.

6 . *Revue générale de droit international public* , vol. XXX, 1923, Documents, p. 1-9.

7 . Cité par Ian Patterson, *Guernica* , Ed. Héloïse d'Ormesson, 2007, p. 112.

8 . Cité par Ian Kershaw, *La Fin* , *op. cit.* , p. 313.

9 . *De la destruction comme élément d'histoire naturelle* , Actes Sud, 2004, p. 25.

10 . Romain Gary, *Si l'enfer pouvait avoir des murs…* Résistance et déportation (catalogue de l'exposition, juin 1980).

11 . Cité par Stefan Brauburger, *Von Braun* , Ed. Jourdan, p. 80.

12 . David Lilienthal, *The Atomic Energy Years* , New York, Harper & Row, 1964 p. 391.

13 . Cf. Boris Holban, *Testament* , Calmann-Lévy, 1989, p. 138.

14 . *L'Humanité clandestine* , n° 34, 27 mars 1940, cité par Boris Holban, *op. cit.* , p. 85.

15 . Cité par Rémy Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas* , Grasset, 1998, p. 303.

16 . Jean-Marc Berlière, et Frank Liaigre, *op. cit.* , p. 98.

17 . *Ibid.*, p. 246.

18 . *Ibid* ., p. 101.

19 . Stéphane Courtois, Denis Peschanski, Adam Rayski, *Le Sang de l'étranger* , Fayard, 1994, p. 424.

20 . Cf. Boris Holban, *op. cit.* , chap. IV.

21 . Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance : défense de la France* , Seuil, p. 92-93.

22 . Cf. Jochen Bölher, « Mythe du franc-tireur et atrocités de guerre : une constante de la conduite allemande de la guerre lors des deux conflits mondiaux », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *op. cit.* , p. 31-40.

23 . Peter Longerich, *Himmler* , Ed. Héloïse d'Ormesson, 2010, p. 884, n. 55.

24 . Cité par Jean-Marc Berlière, « Les polices de l'Etat français », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *op. cit.* , p. 122.

25 . Rapport du 10 décembre 1941 cité par Florent Brayard, *Auschwitz, enquête sur un complot nazi* , Seuil, 2012, p. 42.

26 . Comme le montre (dans le cas du front Est) Christian Ingrao, *Les Chasseurs noirs, la Brigade Dirlewanger* , Perrin, 2006.

27 . Cité par Hélène Guillon, « Approche de la répression judiciaire à l'été 1944 », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *op. cit.* , p. 321.

28 . Jean-Marc Berlière, Frank Liaigre, *op. cit.* , p. 154-156.

29 . Pour un tableau complet, Jean-Marc. Berlière, art. cité, p. 108-127.

30 . Selon l'avis de l'Abwehr d'Angers, cité par Jean-Marc Berlière, Frank Liaigre, *op. cit.* , p. 139.

31 . Cf. Virginie Sansico, « France, 1944 : maintien de l'ordre et exception judiciaire. Les cours martiales du régime de Vichy », *Histoire@Politique* 3, 2007.

32 . *Il Nuovo ordine mediterraneo. Le politiche d'occupazione dell'Italia fascista in Europa 1940-1943* , Turin, Bollati Boringhieri, 2003.

33 . Mark Mazower, *Dans la Grèce d'Hitler . 1941-1944*, Les Belles Lettres, 2002, p. 95-96.

34 . Journal de J. Goebbels, 24 mai 1942, cité par Florent Brayard, *op. cit.* , p. 78.

35 . *Ibid.* , 28 mai 1942, p. 81.

36 . Une opération dont l'utilité stratégique est discutable, mais qui résulte sans doute de la pression exercée par le gouvernement tchécoslovaque de Beneš, en exil à Londres.

37 . On compte dans le journal de Goebbels 25 occurrences pour la période 1923/1933, 12 occurrences pour la période 1933/1942, et 75 occurrences pour la période 1942/1945. Chiffres établis par Nicolas Patin, que je remercie chaleureusement.

38 . Cf. Peter Longerich, *op. cit.* , p. 604-605.

39 . Jean-Louis Margolin, *L'Armée de l'empereur* , Armand Colin, 2007, en particulier le chap. 6.

40 . *Ibid* ., p. 371.

41 . « La mémoire judiciaire de la répression », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien (dir.), *op. cit.* , p. 345-346.

42 . Dans un rapport final de 1956, les tribunaux militaires français font état de 2 345 jugements, dont 1 314 par contumaces, 800 condamnations à mort et 54 exécutions (cité par Claudia Moisel, *op. cit* ., p. 351).

7. Un Orient compliqué, la question palestinienne

1 . Les grandes *aliyah* (c'est-à-dire l'émigration juive vers la Palestine) sont celles de 1881-1902, 1903-1914, 1919-1923, 1924-1928 et 1929-1939. Par ailleurs, entre 1922 et 1944, la superficie globale des colonies triple, passant de 59 400 ha à 160 480 ha.

2 . *Correspondance d'Orient* , n° 476, août 1937, p. 359-360.

3 . De 1900 à 1946, la communauté juive passe de 50 000 personnes (8,2 % de la population palestinienne) à 608 000 personnes (25,6 %).

4 . Yitzhak Shamir, *Ma vie pour Israël* , NM7/Ramsay, 1994, p. 38.

5 . Lettre d'Arnold Zweig à Sigmund Freud, 16 juillet 1938, dans *Correspondance 1927-1939* , Gallimard, 1973, p. 206.

6 . David Ben Gourion, *Mémoires* , t. III, Grasset, lettre du 31 mai 1936.

7 . Communiqué de l'Agence juive du 12 mai 1940.

8 . Il meurt en Irak en 1941, lors d'une opération commando.

9 . Nathan Yalin-Mor, *Israël* , *Israël* …, Presses de la Renaissance, 1978, p. 93. Cf. également, sur ces contacts, Marius Schattner, *Histoire de la droite israélienne* , Bruxelles, Complexe, 1991, p. 194-196.

10 . Y. S. Brenner, « The Stern gang », dans *Middle Eastern Studies* , vol. 2, n° 1, oct. 1965, p. 4.

11 . Yitzhak Shamir, *op. cit.* , p. 62.

12 . Stern a été abattu par l'inspecteur Geoffrey Morton (CID). Or, le Lehi accuse Morton d'avoir tiré sur un homme désarmé, tandis que Morton rappelle l'affaire de Yaël Street et dit avoir tiré pour éviter que Stern ne fasse sauter l'appartement.

13 . Yitzhak Shamir, *op. cit.* , p. 94.

14 . Les deux terroristes furent exécutés fin mars 1945… leurs corps ont été renvoyés en Israël en 1975, à l'occasion d'un échange de prisonniers, et reposent maintenant sur le mont Herzl à

Jérusalem.

15 . Devenu Premier ministre à la tête du Likoud en 1977, Menahem Begin impose d'ailleurs ce lexique antique aux médias.

16 . Marius Schattner, *op. cit* ., p. 191.

17 . Yitzhak Shamir, *op. cit* ., p. 18-20.

18 . Menahem Begin, *La Révolte d'Israël* , Albatros, 1978, p. 59-66.

19 . *Ibid* ., p. 96

20 . *Ibid* ., p. 159-161.

21 . Eytan Haber, *Menahem Begin* , Stock, 1978, p. 203.

22 . Et 2 700 arrestations…

23 . Attribué à une certaine Betty Knout, une juive russe apparentée à Molotov et membre du Lehi (*France-Dimanche* , 20 juin 1947).

24 . « I will stake my political future on solving this [the Palestine] problem. » Cité par le *Times* , le 3 mars 1947.

25 . Abou Iyad, *Palestinien sans patrie* , Fayolle, 1978, p. 21.

26 . Leila Khaled, *Mon peuple vivra* , Gallimard, 1973, p. 26.

27 . *Journal of Palestine Studies* , vol. 6, n ^{o} 4, p. 146.

28 . Marius Schattner, *op. cit* ., p. 254.

29 . *Ibid* ., p. 213.

30 . Nadine Picaudou, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire* , Bruxelles, Complexe, 1997, p. 203.

31 . Farouk Kaddoumi, cité par Nadine Picaudou, *Le Mouvement national palestinien* , L'Harmattan, 1989, p. 114.

32 . Olivier Carré, *L'Idéologie palestinienne de résistance* , Armand Colin, 1972, p. 24-25.

33 . Cf. Gérard Chaliand, *La Résistance palestinienne* , Seuil, 1970.

34 . *Stratégie du FPLP* , Beyrouth, éd. du FPLP, 1969, p. 14-15, cité par Olivier Carré, *L'Idéologie palestinienne de résistance, op. cit* ., p 130-131.

35 . Par la suite, les Etats-Unis virent ce crime se développer singulièrement, jusqu'à un pic de 40 tentatives en 1969, avant que, grâce à des mesures de sécurité ainsi qu'à un accord passé avec Cuba, la pratique ne s'en réduise. Cf. William A. Crenshaw, « Civil aviation : target for terrorism », dans *Annals of the American Academy of Political and Social Science* , vol. 498, 1988, p. 60-69.

36 . Laquelle se montre très sévère pour l'OLP et le Fatha – « *une chanson folklorique, une mode, un fétiche* » (Leila Khaled, *op. cit* ., p. 123) – et date de ce détournement sa conversion » au FPLP.

37 . Les passagers israéliens, retenus comme otages, sont rapidement échangés contre des prisonniers syriens en Israël. Quant au commando, il est retenu 45 jours en Syrie.

38 . Katherine Viner, « What became of Leila Khaled, the World's most famous terrorist pin-up », dans *The Guardian* , 26 janvier 2001.

39 . Leila Khaled, *op. cit* ., p. 157.

40 . Parmi les plus médiatisés, il faut citer le détournement du vol Air France Tel-Aviv-Paris, forcé d'atterrir à Entebbe (Ouganda) le 27 juin 1976.

41 . Abou Iyad, *op. cit.* , p. 153.

42 . Ce même jour, Septembre noir visait également un autre conseiller du roi Hussein, Zeid Rifaï, ambassadeur à Londres… mais l'attentat fut un échec (Abou Iyad, *op. cit.* , p. 155).

43 . Cette accusation fait référence au détournement d'un vol de la Sabena, le 8 mai 1972, qui atterrit à Lod, en Israël. Des soldats israéliens, se faisant passer pour des membres de la Croix-Rouge, étaient alors entrés dans l'avion pour livrer de l'eau aux otages, et avaient tiré sur les preneurs d'otages palestiniens.

44 . Abou Iyad, *op. cit.* , p. 167 à 175.

45 . Un quiproquo lors de la négociation (cf. Abou Iyad, *op. cit.* , p. 174).

46 . En effet, l'Allemagne libère, le 29 octobre 1972, les trois derniers survivants du commando après qu'un autre commando palestinien eut détourné un vol Lufthansa Beyrouth-Francfort.

47 . Et qui a entre-temps « reconnu » devant les autorités jordaniennes les liens entre l'OLP et Septembre noir…

48 . Nadine Picaudou, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire* , *op. cit.* , p. 199.

49 . L'Iran, la Libye, Cuba, le Nicaragua et la Corée du Nord y sont assimilés à une confédération d'Etats terroristes (« a confederation of terrorist states, now engaged in acts of war against the people and government of the United States […]. These terrorist states are now engaged in acts of war against the government and the people of the United States, and under international law, any state which is the victim of acts of war has the right to defend itself. […] we are especially not going to tolerate these attacks from outlaw states run by the strangest collection of misfits, Looney Tunes and squalid criminals since the advent of the Third Reich », cité par le *Chicago Tribune* , 9 juillet 1985).

50 . En représailles à l'assassinat de trois civils israéliens, le 25 septembre, à Larnaka (Chypre).

51 . Michaël Prazan, *Histoire du terrorisme* , Flammarion, 2012, p. 232.

52 . Cf. *ibid.* , p. 75-105.

53 . Les Cellules révolutionnaires (*Revolutionäre Zellen* /RZ) est un groupe terroriste d'extrême gauche fondé en RFA en 1971 par Wilfried Böse, Brigitte Kuhlmann et Johannes Weinrich.

54 . L'essai sans complaisance que lui consacre Sophie Bonnet (*Salutations révolutionnaires* , Grasset, 2018) montre le côté désormais pathétique du personnage, réduit à l'impuissance, et accroché à sa légende.

55 . Jean-Pierre Filiu, « Les fondements historiques du Hamas à Gaza » dans *Vingtième siècle* , juillet-septembre 2012, p. 8.

56 . Nadine Picaudou, *op. cit.* , p. 195.

8. « Dans l'ombre chaude de l'islam »

1 . Cité par Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte* , PUF, 2008, p. 53.

2 . Samir Amghar, « Le salafisme en Europe », dans *Politique étrangère* 1/2006 (printemps), p. 68-69.

3 . David Commins, « Le salafisme en Arabie saoudite », dans Bernard Rougier (dir.), *Qu'est-ce que le salafisme ?* , PUF, 2008, p. 38.

4 . Il est entériné lors du III e congrès des Frères musulmans, en mars 1935.

5 . William E. Shepard, « Sayyid Qutb's doctrine of Jâhiliyya », dans *International Journal of Middle East Studies* , vol. 35, nov. 2003, p. 521-545.

6 . Mohamed Guenad, *Sayyid Qutb, itinéraire d'un théoricien de l'islamisme politique* , L'Harmattan, 2010, p. 93.

7 . Olivier Carré, *Mystique et politique. Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, Frère musulman radical* , Le Cerf, 1984, p. 16.

8 . *Ibid.* , note 2 p. 39.

9 . Entre 1970 et 1990, la proportion de militants islamistes de moins de 25 ans passe de 33 % à 71 %, tandis que la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur passe de 90 % à 62 %. (source : Saad Ibrahim, *Arab Modernity and the Challenge of Islam* , Le Caire, Ibn Khaldoun Center for Developpement Studies, 1994, p. 13).

10 . Plus classiquement, le principal inculpé du procès et chef du groupe pour la zone d'Alep, Husni Abo, justifie l'attentat en représailles de la mort, en prison, du fondateur du groupe, arrêté en 1975 (Olivier Carré, Gérard Michaud, *Les Frères musulmans (1928-1982)* , Gallimard, « Archives », 1983, p. 150-153).

11 . Nachman Tal, *Radical Islam in Egypt and Jordan* , Brighton, Sussex Academic Press, 2005, p. 181.

12 . Bernard Rougier, « Le jihad en Afghanistan », dans *Qu'est-ce que le salafisme ? op. cit* ., p. 67-68 ; et Thomas Hegghammer, « Abdallah Azzam, l'imam du Jihad », dans Gilles Kepel (dir.), *op. cit.* , p. 115-138.

13 . Omar Saghi, « Oussama Ben Laden, une icône tribunitienne », dans Gilles Kepel (dir.), *op. cit.*, p. 11-38.

14 . Sur cette question, voir Loretta Napoleoni, *Qui finance le terrorisme international ?*, Autrement, 2004, p. 174-184.

15 . A l'origine de cette stratégie se trouve un conseiller du président américain Jimmy Carter : Zbigniew Brzezinski, qui, sachant que l'URSS envisage depuis 1986 de quitter l'Afghanistan, entend lui faire subir un maximum de dommages.

16 . Comme le note B. Rougier, la scission provient peut-être d'un débat religieux entre salafistes et membres des Frères musulmans, d'une question politique – car l'Arabie saoudite s'inquiétait de voir nombre de ses ressortissants rejoindre le Bureau, ou bien d'un désaccord stratégique sur l'emploi des fonds.

17 . Cf. Stéphane Lacroix, « Ayman Al-Zawahiri, le vétéran du Jihad » dans Gilles Kepel (dir.), Al *op. cit.* , p. 221-242.

18 . Hamit Bozarslan, « Le Jihad », dans *Vingtième siècle* , avril-juin 2004, p. 27.

19 . Cf., sur ce sujet, Jean-Baptiste Rivoire, « Les services secrets algériens derrière les attentats du GIA en France en 1995 », dans Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe (dir.), *Au nom du 11 Septembre* , La Découverte, 2008, p. 363-377.

20 . Plus criminel que terroriste, ce gang lié aux milieux islamistes, qui opère de janvier à mars 1996, est stoppé avant d'avoir réalisé son premier attentat.

21 . Sur ce sujet, voir l'ouvrage de Jean-Baptiste Rivoire, *Le Crime de Tibhirine, révélations sur les responsables* , La Découverte, septembre 2011.

22 . Mario Sossi, juge à Gênes, fut enlevé d'avril à mai 1974, par les Brigades rouges qui, alors, innovent et créent une mise en scène appelée à devenir un modèle (photo envoyée à la presse avec le kidnappé sur fond de drapeau rouge, tenant un journal pour authentifier la date).

23 . C'est l'hypothèse développée par Hamit Bozarslan, « Le Jihad », dans *Vingtième siècle* , avril-juin 2004, p. 28.

24 . Une traduction anglaise a été publiée en 2006, par William Mac Cants, avec le soutien du John M. Olin Institute for Strategic Studies, d'Harvard.

25 . Il s'agit d'un pseudonyme.

26 . « Leurs régimes sont bien protégés et même l'Amérique a été rendue folle du fait de son incapacité à détruire ces poches (de résistance), de les contrôler et de les adjoindre aux régimes qui évoluent dans l'orbite des USA ou dans l'orbite de ce qui est, faussement, appelé les Nations Unies » (*The Management of Savagery* , p. 14).

27 . Abu Bakr Naji , *op. cit* ., p. 30.

28 . Dominique Avon, Anaïs Katchadourian, *Le Hezbollah* , Seuil, 2010, p. 38-39.

29 . Gilles Kepel, *Jihad* , Gallimard, 2001, p. 127.

30 . *Ibid.* , p. 129.

31 . Didier Bigo, « Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications (Partie 1) », *Cultures & Conflits* , 04, 1991.

32 . Voir à ce sujet les réflexions d'Hélène L'Heuillet, « Le terrorisme islamique, un messianisme anarchiste », dans *Cités* , 36, 2008, p. 87.

33 . Cf. Christoph Reuter, *My Life is a Weapon* , Princeton, Princeton University Press, 2004, chap. 5.

34 . Laura Sjoberg, Caron Gentry (dir.), *Women, Gender and Terrorism* , Athens, University of Georgia Press, 2011, p. 229.

35 . La mort prochaine est célébrée sous la forme d'un mariage, un rituel repris par les Palestiniens sunnites : une référence à la tradition chiite et au destin de Qasim, le neveu de Hussein, mort à Karbala peu avant de se marier. Sa tente de mariage fut alors employée comme chapelle ardente.

36 . Robert A. Pape, « The strategic logic of suicide terrorism », dans *American Political Science Review* , 97 (3), août 2003, p. 4 et suiv.

37 . Dominique Avon, Anaïs Katchadourian, *op. cit.* , p. 76.

38 . Jean-Pierre Filiu, art. cité, p. 8.

39 . *Ibid* ., p. 13.

40 . Christoph Reuter, *op. cit.* , p. 100.

41 . Jean-Pierre Filiu, art. cité, p. 13

42 . Nachman Tal, *op. cit* ., p. 182-185.

43 . Mais le terrorisme jihadiste, à l'échelle nationale, demeure, notamment au Pakistan (avec le Tehreek-e-Taliban/TTP).

44 . Abu Bakr Naji, *op. cit.* , pp. 44-45.

45 . Nicolas Dot-Pouillard, « A la recherche de l'ennemi principal », dans François Burgat, Bruno Paoli (dir.), *Pas de printemps pour la Syrie* , La Découverte, 2013, p. 295.

46 . De son vrai nom Ibrahim Awad Ibrahim Ali al-Badri, né en 1971 aux alentours de Samarra. Il revendique au passage une filiation avec la lignée des Husseini, descendants du prophète. Après des études religieuses à Bagdad, il s'engage dans la bataille de Fallouja en 2003. Fait prisonnier par l'armée américaine le 4 février 2004, il est détenu jusqu'en décembre 2004 et noue des contacts en prison avant d'intégrer, en 2006, Al-Qaïda. Il y fait rapidement carrière jusqu'à prendre la tête de la succursale irakienne en 2010, qu'il réorganise en vue d'une politique d'attentats très vigoureuse.

47 . Pour une présentation à la fois scientifique et pédagogique du chaudron syrien et de la guerre civile, on renverra à l'excellent ouvrage de François Burgat, Bruno Paoli (dir.), *op. cit.*

48 . François Burgat et Romain Caillet, « Les stratégies des acteurs », dans François Burgat, Bruno Paoli (dir.), *op. cit.* p. 78-79.

49 . Une solidarité appelée notamment par Abou Bakr al-Baghdadi, chef de l'Etat islamique en Irak, dès 2013. Cf. Hosham Dawod, « Les réactions irakiennes à la crise syrienne », dans François Burgat, Bruno Paoli (dir.), *op. cit.* pp. 245-249.

50 . Cf. Romain Caillet, « Pour comprendre le slogan de l'État islamique », *Religioscope* , octobre 2014 (en ligne).

51 . Pierre-Jean Luizard, *Le piège Daech* , La Découverte, 2015, p. 15-16.

52 . *Op cit.* , p. 170.

53 . Georges Malbrunot, « Syrie, un nouvel émirat aux mains des jihadistes d'Al-Qaïda », *Le Figaro* , 25 mai 2016, p. 12.

54 . Du nom de l'ultime bataille entre musulmans et Romains, à l'aube du Jugement dernier, selon certains hadiths.

55 . Pierre-Jean Luizard, *op. cit.* , pp. 162-164. Pour une analyse détaillée des divers moyens dont dispose l'EIIL, cf. David Benichou, Farhad Khosrokhavar et Philipe Migaux, *Le Jihadisme* , Plon, 2015.

56 . En recevant l'allégeance de groupes comme Boko Haram (Nigeria), en mars 2015, ou des Soldats du califat (Algérie), dissidents d'AQMI, en septembre 2014.

57 . C'est le point de vue d'Hélène Sallon, *L'Etat islamique de Mossoul* , La Découverte, 2018.

58 . Voir les nombreux exemples évoqués par Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de Religion* , Seyssel, Champ Vallon, 2005.

59 . Cf. l'ouvrage inspirant de Denis Crouzet et Jean-Marie Le Gall, *Au péril des guerres de Religion* , PUF, 2015.

60 . Pierre-Jean Luizard, *op. cit.* , pp. 178.

61 . En décembre 2012, des négociations directes avaient été entamée à l'initiative du gouvernement Erdogan, aboutissant à une trêve en 2013.

62 . Romain Caillet, « Introduction à la Jihadologie », *Terrorisme.net* , janvier 2016 [en ligne].

63 . Tweet de Donald Trump du 20 décembre 2018.

9. « Natios » et patriotes

1 . Friedrich Engels, « Der magyarische Kampf », dans la *Neue Rheinische Zeitung* (13 janvier 1849).

2 . Extrait d'une lettre de Lassalle à Marx, 24 juin 1852, citée par Lénine dans la préface de *Que faire ?* (1902).

3 . Encore actuellement, le « terrorisme » n'est évidemment pas revendiqué…

4 . Lors de l'assemblée générale des oulémas des 7-8 janvier 1956, à Alger.

5 . Cité par Guy Pervillé, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie* , Picard, 2002, p. 130.

6 . Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* , La Découverte, 2002 (1961), p. 58.

7 . Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS* , Perrin, 2005, p. 18.

8 . *Ibid* ., p. 150-152.

9 . Guy Pervillé, *op. cit* ., p. 155.

10 . Paul Ausaresses, *Services spéciaux* , Perrin, 2001.

11 . Sur ce sujet, voir Marie-Dominique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française* , La Découverte, 2004, et Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La Guerre et l'Action psychologique en France,* Les Indes savantes, 2004.

12 . Henri Alleg, *La Question* , Editions de Minuit, 1958.

13 . Sur la « défense de rupture » et sa construction, voir Sylvie Thénault, « Défendre les nationalistes algériens en lutte pour l'indépendance », dans *Le Mouvement social* , n° 240, juillet-septembre 2012, p. 121-135. Ainsi que Georges Arnaud et Jacques Vergès, *Pour Djamila Bouhiked* , Editions de Minuit, 1957.

14 . S. Thénault, *op. cit.,* p. 987 et 994.

15 . Olivier Dard, *op. cit* ., p. 76.

16 . *Ibid* ., p 104-105.

17 . Sylvie Thénault, « L'OAS à Alger en 1962. Histoire d'une violence terroriste et de ses agents », dans *Les Annales. Histoire, sciences sociales* , n° 5, 2008, p. 983.

18 . Sur le détail de cette discussion originale entre deux organisations plus rivales qu'adverses, cf. Olivier Dard, *op. cit.* , p. 246-260.

19 . *Ibid.,* p. 280-281.

20 . Déjà évoqué par le général de Gaulle en 1961…

21 . A ce sujet, il faut souligner le poids de l'ADIMAD (Association amicale pour la défense des intérêts moraux des anciens détenus de l'Algérie française), fondée en 1967 par le colonel Jean Gardes. L'association, qui regroupe 2 500 membres, s'engage dans un premier temps dans un combat pour l'amnistie complète des détenus de l'OAS, qui prendra fin en 1982. Depuis, elle œuvre pour sauvegarder la mémoire en organisant des célébrations et en posant des stèles, tels les monuments de Nice, Toulon, Théoule-sur-Mer, Perpignan, évoquant les « martyrs de l'Algérie française », et, pour certains, des activistes de l'OAS.

22 . Cf. Charles Townshend, « Paramilitarism in Ireland », dans Martha Crenshaw (dir.), *Terrorism in Context* , Pensylvania State University, PSUP, 1995, p. 321.

23 . L'attentat de Phoenix Park, du 6 mai 1882, entraîne la mort du *Chief Secretary* Spencer et du *Permanent Under Secretary* Burke, deux hauts représentants de l'exécutif britannique en Irlande. Unanimement condamné, il met un terme aux agissements des *Irish National Invincibles* .

24 . Martyn Frampton, « Embuscades et agents secrets : la sale guerre des Britanniques en Irlande du Nord », dans *Critique internationale* , n° 41, 2008, p. 24.

25 . Dans la même logique, le *Sinn Fein* se divise en janvier 1974 : c'est l'apparition de l' *Irish Republican Socialist Party* , doté d'une aile militaire, l' *Irish National Liberation Army* -INLA (1975).

26 . Cf. Charles Townshend, « Paramilitarism in Ireland », *op. cit.* , p. 315.

27 . La RUC a finalement été refondue en 1999, suivant les recommandations du rapport Patten.

28 . Cf. Paolo Gheda, « Les droits de l'homme au service de la lutte politique », dans *Le Mouvement social* , juillet-septembre 2012, p. 51-52.

29 . A plusieurs reprises (1971, 1974), Amnesty International, ainsi que la Cour européenne des droits de l'homme (1978) se sont émus de cette situation.

30 . De préférence au traditionnel *Euskal Herria* .

31 . J.-M. Lorenzo, dans *Jagi-Jagi* , septembre 1932.

32 . Antonio Elorza, Jose Maria Garmendia, Gurutz Jauregui, Florencio Dominguez, Patxo Unzueta, *ETA. Une histoire* , Denoël, 2002, p. 140.

33 . *Ibid.* , p. 107.

34 . Manifeste publié à Bayonne en 1964.

35 . Ainsi, le dossier d'instruction reste secret aux défenseurs et aux accusés jusqu'aux vingt-quatre heures qui précèdent l'ouverture du procès.

36 . Préface à Gisèle Halimi, *Le Procès de Burgos* , Gallimard, 1971, p. VII et XXX.

37 . *Le Monde* , 27-28 décembre 1970.

38 . Gisèle Halimi, *op. cit.* , p. 77.

39 . Il existe également un terrorisme antifranquiste d'inspiration anarchiste, tel celui du *Movimiento ibérico de Liberacion* /MIL, mais ce groupe, actif de 1971 à 1973, relève plutôt de l'illégalisme.

40 . Chaque organisation campe sur un front : politique (avec le parti *Herri Batasuna* , fondé en 1978 à partir des divers partis nationalistes), jeunesse (*Jarrai* devenu *Haika* , puis *Segi*), aide aux prisonniers (*Gestoras Pro Amnistia*), ouvrier (le syndicat LAB), etc. Mais ETA – le front militaire – se revendique comme une avant-garde.

41 . Antonio Elorza, Jose Maria Garmendia, Gurutz Jauregui, Florencio Dominguez, Patxo Unzueta, *op. cit.* , p. 283.

42 . On citera notamment le *Batallon Vasco Espanol* (BVE), le *Commando José Antonio Orden Social* , l' *Antiterrorismo ETA,* etc . (cf. Emmanuel-Pierre Guittet, *Antiterrorisme clandestin, antiterrorisme officiel* , Montréal, Ed. Athéna, 2010, p. 22).

43 . La justice espagnole procéda, entre 1983 et 1994, à une série d'arrestations qui mirent en lumière les réseaux des GAL, aboutissant à un scandale politique d'ampleur. Cf. Emmanuel-Pierre Guittet, *op. cit* ., p. 26-50.

44 . Dans la foulée de la loi française du 4 août 1981, qui accorde l'amnistie, et donc une réinsertion pour « ceux que la passion politique avait égarés de réintégrer la communauté nationale ».

45 . Dans le prologue de Sagrario Moran, *ETA entre España y Francia* , Madrid, ed. Complutense, 1997.

46 . On peut également citer des groupes violents, comme BASE, qui se manifeste en 1976 avant de devenir *Hordago* , *Herria Zain* (1977) ou encore *Euskal Zuzentasuna* .

47 . Cité par Eneko Bidegain, *Iparretarrak, histoire d'une organisation armée* , Larresoro, Gatuzain, p. 19.

48 . *Ibid* ., p. 60.

49 . Ce qu'IK a toujours nié, dénonçant une manipulation.

50 . Edmond Simeoni, cité par Emmanuel Bernabéu-Casanova, *Le Nationalisme corse* , L'Harmattan, 1997, p. 58.

51 . *Le Point* du 12 juillet 1976, cité par Xavier Crettiez, *La Question corse* , Bruxelles, Complexe, 1999, p. 48.

52 . Xavier Crettiez, « La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC », dans *Cultures & Conflits* 9-10, printemps-été 1993.

53 . Cf. Pierre Poggioli, *Le Nationalisme en questions* , Ajaccio, DCL, p. 79 et suiv.

54 . Cf. les analyses de Xavier Crettiez, *op. cit.* , p. 107 et 186-189.

55 . Le Service d'action civique/SAC est une milice fondée en 1960 par des partisans du gaullisme et qui a connu une dérive violente, jusqu'à la tuerie d'Auriol (1981), qui provoque sa dissolution en 1982.

56 . Communiqué du 28 décembre 1982, cité par Emmanuel Bernabéu-Casanova, *op. cit.* , p. 174.

57 . La formule, polémique, fut finalement amendée par le Conseil constitutionnel, mais la loi faisant de la Corse une collectivité territoriale *sui generis* demeurait.

58 . Pierre Poggioli, *op. cit.* , p. 105.

59 . Christoph Reuter, *My Life is a Weapon* , *op. cit* ., 2004, p. 160.

60 . Tamara Herath, *Women in Terrorism : Case of the LTTE* , Londres, SAGE, 2012, p. 124 et suiv.

61 . Cf. Eleanor Pavey, « Les kamikazes sri lankais », *Cultures & Conflits* , 63 (2006).

62 . Pour un historique plus ample, on se reportera à Hamit Bozarslan, « Le nationalisme kurde, de la violence politique au suicide sacrificiel », dans *Critique internationale* 4/2003 (n° 21), p. 93-115.

63 . Olivier Grojean, « Investissement militant et violence contre soi au sein du Parti des travailleurs du Kurdistan », *Cultures & Conflits* , 63, 2006, p. 110.

64 . *Ibid.* , p. 102 à 105.

10. En rouge et noir, une génération en guerre civile

1 . Un mouvement né en 1977 à Buenos Aires réunissant les mères des disparus de la sale guerre, et qui est notamment parvenu à imposer au gouvernement argentin les premières actions en justice.

2 . Des statistiques précises dans Luigi Manconi, *Terroristi italiani. Les BR e la guerra totale* , Milan, Rizzoli, 2008, p. 22.

3 . Aux Etats-Unis, le nombre d'étudiants passe, entre 1960 et 1970, de 3,2 à 7,1 millions, et de 214 000 à 637 000 en France dans la même période. On en compte plus de 270 000 en RFA pour l'année 1968.

4 . Cf. Julien Hage, « Les éditeurs de gauche et la lutte armée en Italie », dans Marc Lazar, Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italie des années de plomb* , Autrement, 2010, p. 104-105.

5 . Arno Brecker, cité par Paul Morand, *op. cit.* , p. 102.

6 . Alberto Franceschini, *Mara, Renato e io* , Milan, Mondadori, 1988, p. 63.

7 . Pour la version française utilisée : Ernesto Che Guevara (trad. Gérard Chaliand, Juliette Minces), *Textes militaires* , La Découverte, (1re éd. 1962), 2001.

8 . *Op. cit* ., p. 54-74. Un portrait déjà esquissé en 1959 dans « Qué es un guerrillero *? »* , *Revolución* , février 1959.

9 . *Op. cit* ., p. 114.

10 . *Op. cit* ., p. 113.

11 . *Op. cit* ., p. 86 à 96.

12 . Inspirés par la doctrine de la « sécurité nationale », pendant militaire des *focos* . Forgée par le général brésilien Colbery do Couto e Silva (*Géopolitique du Brésil* , 1957), cette doctrine confie à l'armée la tâche de lutter contre les éléments subversifs non seulement par les armes mais également en s'ingérant dans la politique économique en vue de favoriser le développement. Une doctrine qui suppose donc la conquête du pouvoir par l'armée…

13 . La formule est notamment employé par Abraham Guillén dans *El pueblo en armas : estrategia revolucionaria* . On se reportera aussi à la version anglophone, publiée (extraits) par Donald C. Hodges, *Philosophy of the Urban Guerrilla : The Revolutionary Writings of Abraham Guillen* , ed. William Morrow, New York, 1973.

14 . *Nous les Tupamaros* , Paris, Maspero, Cahiers libres 226-227, 1971, p. 204.

15 . Abraham Guillén, *Estrategia de la guerilla urbana* (*La Stratégie de la guérilla urbaine*), Montevideo, ed. Manuales del pueblo, 1966.

16 . *Op. cit.* Il s'agit du seul texte doctrinal dont nous disposons, traduction d'un manuel du MLN-Tupamaros.

17 . *Op. cit* ., p. 186.

18 . Une version numérisée du manuscrit de 1972 est conservée dans le fond Abraham Guillén de la bibliothèque Georges A. Smathers de l'Université de Floride (http://ufdc.uflib.edu/AA00007574/00001/1j).

19 . http://ufdc.uflib.edu/AA00007574/00001/11j.

20 . Cf. John Dinges, *Les Années Condor* , La Découverte, 2005-2008, p. 64-65.

21 . *Manual do guerrilheiro urbano* (1969). Le manuel est publié dans les diverses éditions (anglaise, française, espagnole) du magazine *Tricontinental* de janvier/février 1970. Version française *Tricontinental,* janvier 1970, 2, édité par les éditions Maspero.

22 . Version numérisée complète sur le site http://www.883.infopartisan.net/ . C'est dans cette même feuille que, dans le numéro précédent (n° 62), un article intitulé « *Die Rote Armee Aufbauen* » annonce, avec la « libération » d'Andreas Baader, la naissance de la RAF.

23 . International Institute of Social History (ISIH, Amsterdam), fonds RAF, ARCH02203, vol. 1, doc.0019710501, http://www.socialhistoryportal.org/raf/text/307145 : *Das Konzept Statdtguerilla* (avril 1971).

24 . « *Daß es richtig, möglich und gerechtfertigt ist, hier und jetzt Stadtguerilla zu machen* . »

25 . « *Die Rote Armee Fraktion redet vom Primat der Praxis. Ob es richtig ist, den bewaffneten Widerstand jetzt zu organisieren, hängt davon ab, ob es möglich ist ; ist nur praktisch zu ermitteln* . » « La fraction armée rouge parle de primat de la pratique. S'il est juste d'organiser maintenant la résistance armée dépend de sa possibilité ; si cela est possible ne peut être compris qu'en pratique. »

26 . Cf. la confession de Klaus Viehmann dans le blog de Salvatore Ricciardi, transcription d'une interview du 23 septembre 2011 (source : http:contromaelstrom.com/2011/09/23/confronto-tra-militanti-della-lotta-armata-tedesca-le-cellule-rivoluzionarie-rz/).

27 . Cf. *Alcune questioni per la discussione sull'Organizzazione* , dans Lorenzo Ruggiero (dir.), *Dossier Brigate Rosse 1969-1975* , Milan, Kaos Edizioni, 1998 pp. 300-306.

28 . *Norme di sicurezza e stile di lavoro* , texte publié dans Lorenzo Ruggiero (dir.), *op. cit* ., pp. 311-312.

29 . Alessandro Orsini, *Anatomia delle brigate rosse* , 2e éd., éd. Rubbettino, Saveria Manelli, 2010, p. 79.

30 . Parfois même a posteriori, tel Yitzhak Shamir évoquant le temps de l'Irgoun dans son autobiographie, *Ma vie pour Israël* , Paris, NM7/Ramsay, 1994, (chap. 3 notamment) ou encore Salah Khalaf/Abu Iyad, *Palestinien sans patrie* , Paris, Fayolle, 1978, p. 323.

31 . Il existe, à l'extrême droite, des groupes également en voie de radicalisation : Occident est sans doute l'un des plus célèbres, d'autant que ses principaux militants sauront, par la suite, faire oublier une violence pourtant réelle par des carrières politiques ou universitaires – au sein de la droite classique. Mais, contrairement au cas italien, cette droite extrême et violente n'a pas suivi une pente terroriste, et si une tension existe indubitablement, elle n'obéit pas à une stratégie particulière.

32 . Cf. le témoignage d'Antoine Liniers et Olivier Rolin dans François Furet, Antoine Liniers, Philippe Raynaud, *Terrorisme et démocratie* , Fayard, 1986.

33 . Dans la foulée, le gouvernement socialiste supprime les Cours de sûreté de l'Etat créées en 1963 et renvoie les terroristes en cour d'assises.

34 . Le commissaire Pochon, alors en charge du dossier pour les Renseignements généraux, avait réussi à infiltrer le groupe et avait conduit des militants dans une souricière en faisant miroiter aux chefs d'Action directe une rencontre avec Carlos pour un attentat commun contre le barrage d'Assouan (*Les Stores rouges* , Les Equateurs, 2008, p. 119).

35 . Cf. le bilan chiffré élaboré par Isabelle Sommier, *La Violence révolutionnaire* , Presses de Sciences po, p. 153-154.

36 . Il existe une vaste littérature de témoignage sur la traque d'Action directe, dont récemment Serge Savoie, *RG, la traque d'Action directe* , Nouveau monde éditions, 2011.

37 . Le groupe a publié trois opuscules, en mars-avril 1982 : *Pour un projet communiste* , *Sur l'impérialisme américain* , *Subversion.*

38 . Ainsi que le raconte Mario Moretti, qui pouvait alors passer assez aisément les frontières (*Brigate Rosse, una storia italiana* , Milan, Mondadori, 2007, p. 188-190).

39 . En 2004 et 2005, Régis Schleicher et Nathalie Ménigon constataient dans une déclaration publique l'inanité de la lutte armée.

40 . Karl-Heinz Kurras, dont on a prouvé, en mai 2009, qu'il était par ailleurs un agent de la Stasi, recruté en 1955 sous le nom de code d'« Otto Bohl ».

41 . Très significativement, le Mouvement du 2 juin (*Bewegung 2. Juni*), un groupe terroriste d'inspiration anarchiste fondé en 1970, choisit son nom en référence à cette affaire.

42 . Anne Steiner, Loïc Debray, *RAF* , L'Echappée, 2008, p. 20.

43 . Une loi, dite Baader-Meinhof, votée le 1 er janvier 1975, permet d'exclure de la défense les avocats les plus impliqués, et de limiter la défense collective.

44 . Cf. Frédéric Audren, Dominique Linhardt, « Un procès hors du commun », dans *Annales HSS* , septembre-octobre 2008, n o 5, p. 1006-1007.

45 . Rappelons que le commando exigeait notamment la libération de Baader et de Meinhof.

46 . Sur cette affaire, qui pousse Klaus Croissant à solliciter l'asile politique en France en juillet 1977, cf. Liora Israël, « Défendre le défenseur de l'ennemi public, l'affaire Croissant », dans *Le Mouvement social* , n o 240, juillet-septembre 2012, p 67-84.

47 . Et qui, en 1980, se dissout pour intégrer la RAF.

48 . Outre le Mouvement du 2 juin, on citera les Cellules révolutionnaires (*Revolutionäre Zellen* /RZ).

49 . Baader et Raspe se seraient suicidés d'une balle dans la tête, or, outre la difficulté de se procurer une telle arme en prison, de nombreux détails infirment cette version simpliste et font encore débat. Surtout, la responsabilité de l'Etat allemand, confronté à une forme de « lutte pénitentiaire subversive », semble établie. Cf. à ce sujet Dominique Linhardt, « Réclusion révolutionnaire », dans *Cultures & Conflits* , automne 2004, n° 55, p. 113-148.

50 . Et la libération anticipée de Brigitte Mohnhaupt, en 2007, a provoqué un débat intense, notamment du fait de l'indignation des parents des victimes du terrorisme. Elle a surtout posé la question du travail de conscience des anciens terroristes.

51 . Avec, en 1976, la mise en place d'une structure policière (et notamment antiterroriste) communautaire, le groupe TREVI.

52 . Marc Lazar constate toutefois que cette expression émane des activistes eux-mêmes plutôt que de l'opinion publique italienne (« Les années de plomb, une guerre civile », dans Marc Lazar, et Marie-Anne Matard-Bonucci, *op. cit.* , p. 147-163).

53 . Avec par exemple, en 2001, l'affaire Sofri-Bompresi-Pietrostefani. Au terme d'une longue procédure judiciaire (douze années et huit procès), ces trois hommes ont été condamnés pour l'assassinat du commissaire Calabresi, mais le procès avait alors fait débat, l'accusation étant seulement étayée par les confessions d'un repenti.

54 . Du nom de cet ancien activiste des Prolétaires armés pour le communisme (PAC), réfugié en France en vertu de la doctrine Mitterrand, jugé par contumace dans la péninsule, et dont l'extradition, demandée par le gouvernement Berlusconi, qui l'accuse de meurtre, avait été acceptée par la justice française en 2004. Mais au même moment, Cesare Battisti, qui a toujours nié avoir participé à des assassinats, fuyait discrètement au Brésil, où l'asile lui fut définitivement accordé en 2011. Pour plus de détails, cf. l'ouvrage, à charge, de Giuliano Turone, *Il caso Battisti* , Milan, Garzanti, 2011, et l'ouvrage, à décharge, de Fred Vargas, *La Vérité sur Cesare Battisti* , Viviane Hamy, 2004.

55 . Une périodisation qui, comme le remarque Isabelle Sommier, est discutée : on distingue parfois la période 1968-1969, le « Mai rampant », et la période 1972-1982, celle du terrorisme et donc des « années de plomb ». Isabelle Sommier, « Histoire inachevée », dans Marc Lazar, Marie-Anne Matard-Bonucci, *op. cit.* , p. 134.

56 . Qui est réorganisé, en 1977, et dont les tâches sont confiées à l'Intérieur (SISDE) et au renseignement militaire (SISMI).

57 . Ces deux attentats, qui encadrent le terrorisme d'extrême droite, font 16 morts et 88 blessés pour celui de la piazza Fontana, 12 morts et 44 blessés pour celui de l'Italicus.

58 . « *Il 12 dicembre 1969, tutto cambia* », dans *Che cosa sono le BR* , Milan, Rizzoli, 2004.

59 . Guido Panvini (*Ordine nero, guerriglia rossa* , Turin, Einaudi, 2012, p. 109) y voit même le détonateur réel des années de plomb, bien plus que l'attentat de la piazza Fontana.

60 . 597 organisations entre 1969 et 1980, dont 484 de gauche et 113 de droite (Isabelle Sommier, *op. cit.* , p. 73).

61 . Mario Moretti, *Brigate Rosse, una storia italiana* , *op. cit.* , p. 114.

62 . Agostino Giovagnoli, *Il caso Moro* , Bologne, Il Mulino, 2005, p. 260.

63 . Notamment par la RAF, lors de l'affaire Schleyer. Dans un livre d'entretiens, Alberto Franceschini s'est même vanté d'avoir enseigné la méthode aux activistes allemands du Mouvement du 2 juin (Alberto Franceschini, *Mara, Renato e io* , Milan, Mondadori, 1988, p. 73).

64 . Mario Moretti, *op. cit.* , p. 227.

65 . *Il mio sangue ricaderà su di loro* , Milan, Kaos ed., 1997. Version française présentée par Emmanuel Laurentin, *Mon sang retombera sur vous* , Tallandier, 2005.

66 . Fondée par la loi du 23 novembre 1979, elle a finalement clos ses travaux le 28 juin 1983 avec la publication de 72 volumes et 50 000 pages de documents…

67 . Pour une présentation complète, voir Isabelle Sommier, « Repentir et dissociation : la fin des "années de plomb" en Italie ? », dans *Cultures & Conflits* , n° 40, 2000, p. 43-61. Notons que le statut de repenti existe également en droit français, mais qu'il est peu appliqué.

68 . Isabelle Sommier, *op. cit.* , p. 129.

69 . Cf. Pino Casamassima, *Gli irriducibili* , Bari, Laterza, 2012.

70 . Extrait d'une lettre de Lassalle à Marx, 24 juin 1852, citée par Lénine dans la préface de *Que faire ?* (1902).

71 . Après un attentat au colis piégé, le 18 décembre, contre un policier… au cours duquel son épouse trouve la mort.

72 . Pour un récit de cette affaire, on se reportera à Michaël Prazan , *Les Fanatiques* , Seuil, 2007, chap. 2.

73 . C'est du moins l'explication donnée *a posteriori* par Kozo Okamoto, seul survivant du commando de Lod (Michaël Prazan , *op. cit.* , p. 96).

74 . Qui sera finalement libéré en mai 1985, à l'occasion d'un échange de prisonniers.

75 . Pour le récit de la traque du groupe, cf. Michaël Prazan , *op. cit.* , p. 227-246.

76 . Devenue par la suite la *Women's Brigade* , et revendiquant trois attentats d'inspiration féministe (Dan Berger, *Weather Underground* , L'Echappée, 2010, p. 263-270).

77 . Dan Berger, *op. cit.* , p. 207.

78 . Une formule tirée d'un texte ultérieur, cité par Dan Berger, *op. cit.* , p. 233.

79 . A la suite d'un cambriolage organisé dans les locaux du FBI de Media (Pennsylvanie) par une mystérieuse « commission d'enquête citoyenne sur le FBI ».

80 . L'expression a été forgée en 1973, à la suite d'une prise d'otages dans une banque de Stockholm.

81 . Un soutien qui frise l'instigation, mais la nuance a toujours été niée par la CIA. Cf. John Dinges, *op. cit.* , p. 32-33 et 58.

82 . Une « école » dont la généalogie plonge ses racines dans la Seconde Guerre mondiale et les opérations de répression allemandes, puis dans les guerres de décolonisation – notamment les guerres françaises, avec la doctrine de la guerre révolutionnaire, la contre-insurrection et la guerre psychologique. Sur ce sujet, voir Marie-Dominique Robin, *op. cit.*

83 . Découvertes à Asuncion, les 700 000 documents de ces « Archives de la terreur » sont les archives de la police du dictateur depuis 1954, Alfredo Stroessner, finalement tombé en 1989 et

réfugié au Brésil. Sur la découverte et l'intérêt à la fois historique, politique et judiciaire de ces archives, voir Benjamin Offroy, « Le Paraguay, le nid du Condor », dans *Vingtième siècle* , n° 105, 2010, p. 34-35.

84 . Tel Stefano Delle Chiaie, un ancien membre du MSI, fondateur du groupe terroriste néofasciste Avanguardia nazionale, et collaborateur stipendié de la DINA sous le nom de code Alfa.

85 . La CIA avait procuré des ordinateurs à la DINA, et fourni au Condor un système télex baptisé Condortel.

86 . Avant d'être accusé par un grand jury américain en avril 1978, et d'être menacé dès lors par une procédure d'extradition et de nombreux procès, en France, en Espagne, en Argentine, etc.

87 . Réfugié au Brésil, l'ex-dictateur du Paraguay est finalement accusé de complicité de meurtre, mais la demande d'extradition n'aboutit pas.

88 . Dictateur devenu président constitutionnel en 1980, Pinochet est devenu sénateur à vie à son départ du pouvoir, en 1990, ce qui, constitutionnellement, lui garantit l'immunité. Or, lors d'une visite à Londres, le 16 octobre 1998, il tombe sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge espagnol Garzon, lequel enquête sur les victimes espagnoles de la junte. La crise est alors internationale, et si la procédure Garzon échoue (non sans débats, tant à Londres qu'au Chili), Pinochet, de retour au Chili en 2000, se trouve néanmoins sous le coup d'une série de poursuites (son immunité est levée), du fait de plaintes (350) pour violation des droits de l'homme. Déclaré coupable à maintes reprises, il explique encore, à la veille de sa mort, assumer la « responsabilité politique » de ses actions.

Conclusion
Le terrorisme, une histoire en devenir

1 . Dans une interview du 2 septembre 2002, cité par Milo Sweedler, « De la terreur considérée comme l'un des beaux-arts », dans Bruno Chaouat (dir.), *Penser la terreur – colloque de Cerisy* , Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2009, p. 303.

2 . Dans une interview du 16 septembre 2001 citée par Frank Lentricchia et Jody McAuliffe, *Crimes of Art and Terror* , University of Chicago Press, 2003, p. 10-11 : « Ce à quoi nous avons assisté – et vous devez désormais changer totalement votre manière de voir – est la plus grande œuvre d'art jamais réalisée. Que des esprits atteignent en un seul acte ce que nous, musiciens, ne pouvons même pas concevoir ; que des gens s'exercent fanatiquement pendant dix ans comme des fous, pour un unique concert, puis meurent. C'est la plus grande œuvre d'art possible dans tout le cosmos. Imaginez ce qui s'est passé ici. Il y a des gens qui sont totalement concentrés sur une seule performance, et puis là, 5 000 personnes sont projetées, d'un coup, dans l'au-delà. Cela, je n'aurais pas pu le faire. Comparé à cela, nous, les compositeurs, nous ne sommes rien. »

3 . Francis Fukuyama, « La fin de l'histoire ? » (version traduite de l'article publié dans *The National Interest* , été 1989) et dans *Commentaire* , n° 47 (1989), p. 457-469.

4 . Témoignage cité par Haruki Murakami, *Underground* , Belfond, 2013, p. 223.

5 . Haruki Murakami, *op. cit.* , p. 354.

6 . Cité par Brian Victoria, *Le Zen en guerre* , Seuil, 2001, p. 183.

7 . Cf. Pierre Lavelle, « Bouddhisme et terrorisme dans le Japon ultranationaliste, la conjuration du sang », dans *Mots* , 79 (novembre 2005), p. 61-71.

8 . Citation tirée de la revue bouddhiste *Daihôrin* du 16 janvier 1937, cité par Brian Victoria, *op. cit.* , p. 169.

9 . Ce penseur français (1912-1994), d'inspiration marxiste, a transposé à la technologie la notion d'aliénation, estimant que la technologie relaie l'appareil d'Etat dans l'entreprise de contrôle des individus, et qu'elle est donc nocive à cet égard. On voit en lui l'une des références du courant écologiste et du concept de décroissance.

10 . « Par conséquent, nous préconisons une révolution contre le système industriel. Cette révolution peut user de violence ou pas ; elle peut-être brève et radicale ou s'étaler sur plusieurs décades en tant que processus graduel. […] Il ne s'agit pas d'une révolution POLITIQUE. Son objectif n'est pas de se débarrasser des gouvernements, mais de la base techno-économique de la société actuelle », T. Kaczynski, *Industrial Society and Its Future* , paragraphe 4.

11 . *The Road to Revolution* , Xenia Books, 2008 ; *Technological Slavery* , Feral Books, 2010.

12 . Du 28 février au 19 avril 1993, le FBI fit le siège d'une secte davidienne installée près de Waco (Texas) et menée par un gourou, David Koresh. Cette opération débuta après que celui-ci, s'opposant à un contrôle des autorités, eut fait feu sur des agents fédéraux, en faisant quatre morts. Au bout du compte, 76 membres de la secte périrent dans un incendie au moment de l'assaut mené par le FBI

13 . « Chaque camarade doit avoir sous la main plusieurs révolutionnaires de seconde et de troisième catégorie, c'est à-dire à moitié initiés. Il doit les considérer comme faisant partie du capital révolutionnaire mis à sa disposition. […] Il doit être dépensé pour le triomphe de la cause révolutionnaire, un capital dont il ne pourra disposer sans le consentement de toute la confrérie des initiés. »

14 . Germaine Tillion, *Les Ennemis complémentaires* (1960), Tirésias, 2005, p. 47.

15 . « Le politique n'est pas donné dans la lutte elle-même, qui a ses propres lois techniques, psychologiques et militaires ; il consiste dans un comportement commandé par l'éventualité effective de celle-ci, dans le clair discernement de la situation propre qu'elle détermine et dans la tâche de distinguer correctement l'ami et l'ennemi », Carl Schmitt, *La Notion de politique* (1932), Flammarion, 1999, p. 76.

16 . Benjamin Constant, *Des effets de la terreur* (1797), Flammarion, 1988, p. 173.

17 . Cité par Charles Antoine, *Guerre froide et Eglise catholique en Amérique latine* , Cerf, 1999 p. 95.

18 . Albert Camus, *Chroniques algériennes* , Gallimard, 1958, p. 17.

Sources et bibliographie

(sauf mention contraire,
tous les ouvrages cités sont publiés à Paris)

Sources imprimées / journaux et mémoires

Al-Zayyat, Montasser, *The Road to Al-Qaeda* , Londres, Pluto Press, 2004.

Begin, Menahem, *La Révolte d'Israël* , Editions Albatros, 1978.

Chiragian, Archavir, *La Dette de sang. Un Arménien traque les responsables du génocide* , Bruxelles, Complexe, 1986.

Constant, *Mémoires intimes de Napoléon I* ^{er} *par Constant, son valet de chambre* , Mercure de France, 2000.

Daoud, Abou, et du Jonchay, Gilles, *Palestine* , Anne Carrière, 1999.

Desmarest, Pierre-Marie, *Quinze ans de haute police sous Napoléon* , A. Levavasseur, 1833.

Fouché, Joseph, *Mémoires*, Flammarion, 1945.

Franceschini, Alberto, *Mara, Renato e io* , Milan, Mondadori, 1988.

Halimi, Gisèle, *Le Procès de Burgos* , Gallimard, 1971.

Harbi Mohamed, Meyuier Gilbert, *Le FLN, documents et histoire* , Fayard, 2004.

Holban, Boris, *Testament* , Calmann-Lévy, 1989.

Iyad, Abou, *Palestinien sans patrie* , Fayolle, 1978.

Kautsky, Karl (dir.), *Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre* , t. 1, Alfred Costes, 1922.

Kautsky, Karl, *Terrorisme et communisme. Contribution à l'histoire des révolutions* , J. Povolozky, 1919.

Kepel, Gilles, Milleli, Jean-Pierre, Hegghamer, Thomas, Lacroix, Stéphane, et Saghi, Omar (dir.), *Al-Qaida dans le texte. Ecrits d'Oussama Ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi* , PUF, 2005.

Khaled, Leila, *Mon peuple vivra* , Gallimard, 1973.

Laqueur, Walter, *Voices of terror* , New York, Reed Press, 2004.

Le Doussal, Roger, *Commissaire de police en Algérie (1952-1962)* , Riveneuve, 2011.

Moretti, Mario, *Brigate Rosse, una storia italiana* , Milan, Mondadori, 2007.

Moro, Aldo, et Laurentin, Emmanuel (présentation), *Mon sang retombera sur vous. Lettres retrouvées d'un otage sacrifié, mars-mai 1978* , Tallandier, 2005.

Murakami, Haruki, *Underground* , Belfond, 2013.

Pochon, Jean-Pierre, *Les Stores rouges* , Les Equateurs, 2008.

Poggioli, Pierre, *Le Nationalisme en question* , Ajaccio, DCL, 2003.

Ruggiero, Lorenzo (dir.), *Dossier Brigate Rosse 1969-1975* , Milan, Kaos Edizioni, 1998.

Savinkov, Boris, *Le Cheval blême* , (1909) Phébus, 2003.

Savinkov, Boris, *Souvenirs d'un terroriste* , Payot, 1931.

Serge, Victor, *Mémoires d'un révolutionnaire* , Montréal, Lux, 2010.

Shamir, Yitzhak, *Ma vie pour Israël* , NM7/Ramsay, 1994.

Trotski, *Terrorisme et communisme* , 10/18, 1963.

Yalin-Mor, Nathan, *Israël, Israël…, histoire du groupe Stern* , Presses de la Renaissance, 1978.

Bibliographie

Ouvrages généraux

Carr, Matthew, *La Mécanique infernale. L'Histoire du XX^e siècle à travers le terrorisme. Des nihilistes russes à Al-Qaida,* Editions Héloïse d'Ormesson, 2008.

Chaliand, Gérard, et Blin, Arnaud (dir.), *Histoire du terrorisme , de l'Antiquité à Al-Qaida* , Bayard, 2006.

Chaouat, Bruno (dir.), *Penser la terreur* , Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2009.

Crettiez, Xavier, « Les modèles d'appréhension du terrorisme », dans *Les Cahiers de la sécurité intérieure* , n° 38, 2000.

David, Charles-Philippe, et Gagnon, Benoît, *Repenser le terrorisme. Concepts, acteurs et réponses* , Laval, Presses de l'université Laval, 2007.

Davis, Mike, *Petite histoire de la voiture piégée,* La Découverte-Zones, 2007.

Grangé, Ninon, *De la guerre civile* , Armand Colin, 2009.

Gregorio, Pierre-Paul et Nicolas, Bonnet (dir.), *Sociétés face à la terreur* , Dijon, Editions Orbis tertius, 2017.

Guidere, Mathieu, *Les Nouveaux Terroristes* , Autrement, 2010

Heisbourg, François, *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre* , Odile Jacob, 2003.

Laqueur, Walter, *The Terrorism Reader : a Historical Anthology* , Philadelphie, Temple University Press, 1978.

Laurens, Henry, et Delmas-Marty, Mireille, (dir.), *Terrorismes, histoire et droit* , CNRS éditions, 2010.

Laurentin, Emmanuel (dir.), *Histoire d'une république fragile, 1905-2015* , Fayard, 2015.

Lentricchia, Frank, et Mac Auliffe, Jody, *Crimes of Art and Terror* , Chicago, University of Chicago Press, 2003.

L'Heuillet Hélène, *Aux sources du terrorisme* , Fayard, 2009.

Miller, Martin A., *The Foundations of Modern Terrorism* , Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Raflik, Jenny, *Terrorisme et mondialisation* , Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 2016.

Rapoport, David C. (dir.), *Inside Terrorist Organizations* , Londres, Frank Cass, 2001.

Rapoport, David C. (dir.), *Terrorism, Critical Concepts in Political Science* , Londres, Routledge, 2006.

Sommier, Isabelle, « Du terrorisme comme violence totale ? », *Revue internationale des sciences sociales* , n° 174, 2002, p. 525-533.

Sommier, Isabelle, *Le Terrorisme* , Flammarion, 2000.

Truc, Gérôme, *Sidérations, une sociologie des attentats* , PUF, 2016.

Wieviorka, Michel, et Dominique Wolton, *Terrorisme à la une : Média, terrorisme et démocratie* , Gallimard, 1987.

Wieviorka, Michel, *Sociétés et terrorisme* , Fayard, 1988.

Chapitre 1

Anceau, Eric, *Napoléon III* , Tallandier, 2010.

Démier, Francis, *La France de la Restauration* , Gallimard, 2012.

Kalifa, Dominique, *Crime et culture au XIX^e siècle* , Perrin, 2005.

Malandain, Gilles, *L'Introuvable Complot. Attentat, enquête et rumeur politique dans la France de la Restauration* , Editions de l'EHESS, 2011.

Nettement, Alfred, *Histoire de la Restauration* , tome V, Lecoffre et Cie, 1866.

Salomé, Karine, *L'Ouragan homicide* , Champ Vallon, 2010.

Salomé, Karine, *Je prie pour Carnot qui va être assassiné ce soir* , Vendémiaire, 2012.

Chapitre 2

Bensidoun, Sylvain, *Alexandre III* , Sedes, 1990.

Cannac, René, *Netchaïev, aux sources du nihilisme russe* , Payot, 1961.

Clutterbuck, Lindsay, « The progenitors of terrorism : Russian Revolutionaries or Extreme Irish republicans ? », *Terrorism and Political Violence* , n° 11, 2004, p. 154-181.

Fauré, Christine, *Quatre femmes terroristes contre le tsar* , Maspero, 1978.

Figes, Orlando, *La Révolution russe* , Denoël, 2007.

Pipes, Richard, *L'Affaire Degaev* , éditions de Fallois, (2003) 2011.

Riasanovsky, Nicholas, *Histoire de la Russie des origines à 1984* , Robert Laffont, 1994.

Venturi, Franco, *Les Intellectuels, le Peuple et la Révolution. Histoire du populisme russe au XIX^e siècle* , Gallimard, 1972.

Chapitre 3

Bach Jensen, Richard, « The International Anti-Anarchist Conference of 1898 and the Origins of Interpol », dans *Journal of Contemporary History,* vol. 16, n° 2, 1981, pp. 323-347.

Bach Jensen, Richard, *The Battle Against Anarchist Terrorism : An International History (1878-1934)* , Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Badier, Walter, « Émile Henry, le “Saint-Just de l’Anarchie” », dans *Parlement[s], Revue d’histoire politique* , n° 14, 2010, pp. 159-171.

Bantman, Constance, « “Anarchistes de la bombe, anarchistes de l’idée” : les anarchistes français à Londres, 1880-1895 », dans *Le Mouvement Social* , n° 246, 2014, pp. 47-61.

Bouhey, Vivien, *Les Anarchistes contre la République 1880 à 1914* , Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Delpech, Jean-Marc, *Alexandre Marius Jacob, l’honnête cambrioleur* , Ateliers création libertaire, 2008.

Ferragu, Gilles, « L’écho des bombes : l’invention du terrorisme “à l’aveugle”, 1893-1895 », dans *Ethnologie française* , 2019, 1.

Heehs, Peter, « Foreign influences on Bengali revolutionary terrorism 1902-1908 », *Modern Asian Studies* , 1994 (3), p. 533-556.

Hermja, Oliver, *The International Anarchist Movement in Late Victorian London* , Londres, Palgrave-Macmillan, 1983.

Maitron, Jean, *Ravachol et les anarchistes* , Gallimard, 1992.

Merriman, John, *Dynamite club, l'invention du terrorisme à Paris* , Tallandier, 2009.

Chapitre 4

Becker, Jean-Jacques et Audoin-Rouzeau, Stéphane, *Les Sociétés européennes et la guerre* , Nanterre, 1990.

Dasnabedian, Hratch, *Histoire de la FRA* , Milan, Oemme, 1988.

Dedijer, Vladimir , *La Route de Sarajevo* , Gallimard, 1969.

Derogy, Jacques, *Opération Némésis. Les vengeurs arméniens* , Fayard, 1986.

Gaspar, Armand, *Le Combat arménien* , Lausanne, L'Age d'homme, 1984.

Horne, John et Kramer, Alan, *Les Atrocités allemandes* , Tallandier, 2005.

Minassian, Gaïdz, *Guerre et terrorisme arméniens* , PUF, 2002.

Motte, Martin, *Une éducation géostratégique : la pensée navale française de la jeune école à 1914* , Economica, 2004.

Rioux, Jean-Pierre, *Jean Jaurès* , Perrin, 2008.

Chapitre 5

Canali, Mauro, *Il delitto Matteotti* , Bologne, Il Mulino, 1997.

Courtois, Stéphane, Werth, Nicolas, *et alii* , *Le Livre noir du communisme* , Robert Laffont, [1997], 1998.

Della Casa, Brunella, *Attentato al Duce* , Bologne, Il Mulino, 2000.

Figes, Orlando, *La Révolution russe* , Denoël, 2007.

Figes, Orlando, *Les Chuchoteurs* , Denoël, 2009.

Gellately, Robert, *Avec Hitler, les Allemands et leur Führer* , Flammarion, 2003.

Herbert, Ulrich, *Werner Best, un nazi de l'ombre* , Tallandier, 2010

Kersaudy, François, *Hermann Goering* , Perrin, 2009.

Kershaw, Ian, *Hitler* , Flammarion, 1999.

Kirilina, Alla, *L'Assassinat de Kirov, destin d'un stalinien 1888-1934* , Seuil, 1995.

Knight, Amy, *Who killed Kirov ?*, New York, Hill and Wang, 2000.

Lyandres, Semion, « The 1918 attempt on the life of Lenin : A new look at the evidence », *Slavic Review* , 1989 (3), p. 432-448.

Marie, Jean-Jacques, *Lénine, la révolution permanente* , Payot, 2011.

Möller, Horst, *La République de Weimar* , Tallandier, 2005.

Monier, Frédéric, « Défendre des terroristes dans la France de 1935, l'avocat des oustachis croates », *Le Mouvement social* , n° 240, 2012, p. 105-120.

Monier, Frédéric, « L'attentat de Marseille : régicide et terrorisme dans les années 1930 », *La Révolution française* , 2012, 1.

Musiedlak, Didier, *Mussolini* , Presses de Sciences po, 2009.

Peukert, Detlev, *Inside Nazi Germany* , Yale University Press, 1987.

Sabrow, Martin, *Der Rathenaumord. Rekonstruktion einer Verschwörung gegen die Republik von Weimar,* Munich, R. Oldenburg, 1994.

Violle, Nicolas, « La réception de l'assassinat des frères Rosselli dans la presse populaire parisienne », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* , n° 57, 2000, p. 42-49.

Wette, Wolfram, *Les Crimes de la Wehrmacht* , Perrin, 2009.

Chapitre 6

Berlière, Jean-Marc et Liaigre, Frank, *Le Sang des communistes, les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941* , Fayard, 2004.

Brayard, Florent, *Auschwitz, enquête sur un complot nazi* , Seuil, 2012.

Courtois, Stéphane, Peschanski, Denis, et Rayski, Adam, *Le Sang de l'étranger* , Fayard, 1994.

Eismann, Gaël, *Hôtel Majestic – Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)* , Tallandier, 2010.

Eismann, Gaël et Martens, Stefan, *Occupation et répression militaire allemandes 1939-1945* , Autrement, 2007.

Garnier, Bernard, Leleu, Jean-Luc et Quellien, Jean (dir.), *La Répression en France 1940-1945* , Caen, CRHQ, n° 7, 2007.

Margolin, Jean-Louis, *L'Armée de l'empereur* , Armand Colin, 2007.

Mazower, Mark, *Dans la Grèce d'Hitler 1941-1944,* Les Belles Lettres, 2002.

Patterson, Ian, *Guernica* , Héloïse d'Ormesson, 2007.

Wieviorka, Olivier, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France (1940-1949)* , Seuil, 1998.

Chapitre 7

Carré Olivier, *L'Idéologie palestinienne de résistance* , Armand Colin, 1972.

Laurens Henry, *La Question de Palestine* , tomes 2 à 4, Fayard, 1999.

Legrain, Jean-François, « Mobilisation islamiste et soulèvement palestinien », dans Kepel, Gilles, et Richard, Yann (dir.), *Intellectuels et militants de l'Islam contemporain* , Seuil, 1990.

Melman, Yossi, *Le Mystère Abou Nidal* , Hermé, 1987.

Morris, Benny, *Victimes* , Bruxelles, Complexe, 2001.

Picaudou, Nadine, *Le Mouvement national palestinien* , L'Harmattan, 1989.

Picaudou, Nadine, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire. Le drame inachevé*, Bruxelles, Editions Complexe, (1997), 2003.

Schattner, Marius, *Histoire de la droite israélienne* , Bruxelles, Complexe, 1991.

Seale, Patrick, *Abu Nidal, a Gun for Hire* , New York, Random House, 1992.

Violet, Bernard, *Carlos* , Seuil, 1997.

C HAPITRE 8

Amghar, Samir, « Le salafisme en Europe », *Politique étrangère* , 2006 (1), p. 65-78.

Avon, Dominique et Katchadourian, Anaïs, *Le Hezbollah* , Seuil, 2010.

Benichou, David, Khosrokhavar, Farhad et Migaux, Philipe, *Le Jihadisme* , Plon, 2015.

Bigo, Didier, « Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications », *Cultures & Conflits* , n° 4, 1991.

Bigo, Didier, Bonelli, Laurent et Deltombe, Thomas (dir.), *Au nom du 11 Septembre* , La Découverte, 2008.

Bozarslann, Hamit, « Le Jihad », *Vingtième siècle* , avril-juin 2004, p. 15-29.

Burgat, François et Paoli, Bruno (dir.), *Pas de printemps pour la Syrie* , La Découverte, 2013.

Caillet, Romain, « Pour comprendre le slogan de l'État islamique », dans *Religioscope* , octobre 2014 (en ligne).

Carré, Olivier, *Mystique et politique. Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, frère musulman radical* , Le Cerf, 1984.

Carré, Olivier et Michaud, Gérard, *Les Frères musulmans* , Gallimard/Julliard, 1983.

Crouzet, Denis et Le Gall, Jean-Marie, *Au péril des guerres de Religion* , PUF, 2015.

Dupont, Anne-Laure, « Des musulmans orphelins de l'Empire ottoman et du khalifat dans les années 1920 », *Vingtième siècle,* n° 82, 2004, p. 43-56.

Filiu, Jean-Pierre, « Les fondements historiques du Hamas à Gaza », *Vingtième siècle* , juillet-septembre 2012, p. 3-14.

Filiu, Jean-Pierre, *La Véritable Histoire d'Al-Qaida* , Fayard/Pluriel, 2011.

Guenad, Mohammed, *Sayyid Qutb, itinéraire d'un théoricien de l'islamisme politique* , L'Harmattan, 2010.

Guidere, Mathieu, *Le retour du califat* , Gallimard, 2016.

Hashmi, Sohail H. (dir.), *Just Wars, Holy Wars, and Jihads* , New York, Oxford University Press, 2012.

Kepel, Gilles, *Le Prophète et le Pharaon,* Gallimard, 1984.

Kepel, Gilles, *Terreur et martyr,* Flammarion, 2009.

Kepel, Gilles, *Jihad . Expansion et déclin de l'islamisme* , Gallimard, 2003.

Khosrokhavar, Farhad, *Radicalisation* , Maison des Sciences de l'Homme, Coll. « Interventions », 2014.

Khosrokhavar, Farhad, *Quand Al-Qaïda parle* , Seuil, Coll. « Points », 2007.

L'Heuillet, Hélène, « Le terrorisme islamique, un messianisme anarchiste », *Cités* , n° 36, 2008, p. 83-92.

Luizard, Pierre-Jean, *Le piège Daech* , La Découverte, 2015.

Nachman, Tal, *Radical Islam in Egypt and Jordan* , Brighton, Sussex Academic Press, 2005.

Napoleoni, Loretta, *Qui finance le terrorisme international ?* , Autrement, 2004.

Pape, Robert A., « The strategic logic of suicide terrorism », *American Political Science Review* , n° 97, 2003, p. 1-19.

Pape, Robert A., *Diying to win* , New York, Radom House, 2006.

Pape, Robert A., *Cutting the fuse* , Chicago, University of Chicago Press, 2010.

Politkovskaïa, Anna, *Tchétchénie, le déshonneur russe* , Gallimard, 2003.

Reuter, Christoph, *My Life is a Weapon* , Princeton, Princeton UP, 2004.

Rougier, Bernard (dir.), *Qu'est-ce que le salafisme ?*, PUF, 2008.

Russell, John, « Terrorists, bandits, spooks and thieves : Russian demonisation of the Chechens before and since *9/11* », *Third World Quarterly* , vol. 26, 2005 (1), p. 101-116.

Russell, John , *Chechnya – Russia's'War on Terror,* Londres-New York, Routledge, 2007.

Sallon, Hélène, *L'Etat islamique de Mossoul* , La Découverte, 2018.

Sjoberg, Laura (dir.), *Women, Gender and Terrorism* , Athens, University of Georgia Press, 2011.

Souadia, Habib, *La Sale Guerre* , La Découverte, 2012 (2e éd.).

Thomson, David, *Les Français jihadistes* , Les Arènes, 2014.

Chapitre 9

Aguerre, Christian et Loyer Barbara, « Terrorisme et démocratie, les exemples basques et catalans », *Hérodote* , n° 130, 2008, p. 112-145.

Baby, Sophie, *Le mythe de la transition pacifique. Violence et politique en Espagne (1975-1982*), Madrid, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 2013.

Bernabéu-Casanova, Emmanuel, *Le Nationalisme corse* , L'Harmattan, 1997.

Bidegain, Eneko, *Iparretarrak (IK) : Histoire d'une organisation politique armée* , Larresoro, Gatuzain, 2007.

Boulaert, Emmanuel et Moruzzi, Jean-François, *Iparretarrak. Séparatisme et terrorisme en Pays basque français* , Plon, 1988.

Bozarslan, Hamit, « Le nationalisme kurde, de la violence politique au suicide sacrificiel », *Critique internationale* , n° 21, 2003, p. 93-115.

Branche, Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962),* Gallimard, 2001.

Brillet, Philippe, « La paix en Irlande, entre progrès et blocages », *Etudes* , 2002 (9), p. 157-167.

Colantonio, Laurent, « De Phoenix Park (1882) à Croke Park (1920) : luttes nationales et attentats politiques en Irlande », *La Révolution française* , 2012, 1.

Considère-Chron, Marie-Claire, « L'Irlande du Nord, entre apaisement et retranchement », *Politique étrangère* , 2012, 3, p. 629-641.

Coogan, Tim Pat, *The IRA* , New York, Palgrave, 2002.

Crenshaw, Martha (dir.), *Terrorism in Context* , Pennsylvania State University, PSUP, 1995.

Crettiez, Xavier, « La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC », *Cultures & Conflits*, n os 9 et 10, 1993.

Crettiez, Xavier, *La Question corse* , Bruxelles, Complexe, 1999.

Dard, Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS* , Perrin, 2005.

Duranton-Crabol, Anne-Marie, *Le Temps de l'OAS* , Bruxelles, Complexe, 1995.

Elorza, Antonio, Garmendia, Jose Maria, Jauregui, Gurutz, Dominguez, Florencio et Unzueta, Patxo, *ETA. Une histoire* , Denoël, 2002.

Faligot, Roger, *Nous avons tué Mountbatten. L'IRA parle* , Jean Picallec, 1981.

Frampton, Martyn, « Embuscades et agents secrets : la sale guerre des Britanniques en Irlande du Nord », *Critique internationale* , n o 41, 2008, p. 21-39.

Gheda, Paolo, « Les droits de l'homme au service de la lutte politique », *Le Mouvement social* , juillet-septembre 2012, p. 50-63.

Goldring, Maurice, *Renoncer à la terreur* , Monaco, Editions du Rocher, 2005.

Granger, Tiphaine, « Une stratégie de l'IRA, la lutte en prison », *Vingtième siècle* , n o 70, 2001, p. 19-30.

Grojean, Olivier, « Investissement militant et violence contre soi au sein du Parti des travailleurs du Kurdistan », *Cultures & Conflits* , n o 63, 2006, p. 101-112.

Guittet, Emmanuel-Pierre, *Antiterrorisme clandestin, antiterrorisme officiel* , Montréal, Ed. Athéna, 2010.

Herath, Tamara, *Women in Terrorism : Case of the LTTE* , Londres, SAGE, 2012.

Jauffret, Jean-Charles et Vaïsse, Maurice, *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie* , Bruxelles, Complexe, 2001.

Maillot, Agnès, *IRA. Les républicains irlandais* , Caen, Presses universitaires de Caen, 2001.

Morán, Sagrario, *ETA entre Espana y Francia* , Madrid, Complutense, 1997.

Pavey, Eleanor, « Les kamikazes sri lankais », *Cultures & Conflits* , n° 63, 2006.

Pervillé, Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie* , Picard, 2002.

Reuter, Christoph, *My Life is a Weapon* , Princeton, Princeton UP, 2004.

Sjoberg, Laura (dir.), *Women, Gender and Terrorism* , Athens, University of Georgia Press, 2011.

Thénault, Sylvie, « Défendre les nationalistes algériens en lutte pour l'indépendance », *Le Mouvement social* , n° 240, 2012, p 121-135.

Thénault, Sylvie, « L'OAS à Alger en 1962. Histoire d'une violence terroriste et de ses agents », *Les Annales. Histoire, sciences sociales* , 2008 (5), p. 277-1001.

Thénault, Sylvie, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne* , Flammarion, 2005.

Vota, Neil de, « The liberation Tigers of Tamil Eelam and the lost quest for separatism in Sri Lanka », *Asian Survey* , n° 6, 2009, p. 1021-1051.

Vuelta-Simon, Samuel, et Olivier-Maurel, Patrice, *La Justice française contre ETA* , PUF, 2012.

CHAPITRE 10

Audren, Frédéric et Linhardt, Dominique, « Un procès hors du commun », *Les Annales. Histoire, sciences sociales* , 2008 (5), p. 1003-1034.

Béraud, Bernard, *La Gauche révolutionnaire au Japon* , Seuil, 1970.

Berger, Dan, *Weather Underground* , Montreuil, L'Echappée, 2010.

Bourseiller, Christophe, *Les Maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français* , Seuil, 2008.

Bugnon, Fanny, *La Violence politique au prisme du genre à travers la presse française (1970-1994)* , thèse pour le doctorat d'histoire, soutenue le 9 novembre 2011 (université d'Angers).

Calabresi, Mario, *Spingendo la notte più in là* , Milan, Mondadori, 2011.

Ceci, Giovanni Mario, *Il terrorismo italiano, storia di un dibatito* , Rome, Carocci Editore, 2013.

Charpier, Frédéric, *Les plastiqueurs* , La Découverte, 2018.

Dartnell, Michael G., *Action directe : Ultra-Left Terrorism in France, 1979-1987* , Londres, Frank Cass, 1995.

Dinges, John, *Les Années Condor* , La Découverte, (2005) 2008.

Dubuisson, Aurélien, *Action directe, les premières années : genèse d'un groupe armé (1977-1982)* , Libertalia, 2018.

Furet, François, Liniers, Antoine et Raynaud, Philippe, *Terrorisme et démocratie* , Fayard, 1986.

Giovagnoli, Agostino, *Il caso Moro* , Bologne, Il Mulino, 2005.

Israël, Liora, « Défendre le défenseur de l'ennemi public, l'affaire Croissant », *Le Mouvement social* , n° 240, 2012, p. 67-84.

Labrousse, Alain, *Les Tupamaros. Des armes aux urnes* , Monaco, Editions du Rocher, 2009.

Lazar, Marc et Matard-Bonucci, Marie-Anne, *L'Italie des années de plomb* , Autrement, 2010.

Linhardt, Dominique, « Réclusion révolutionnaire », *Cultures & Conflits* , n° 55, 2004, p. 113-148.

Loyer, Emmanuelle, « Sous les pavés, la Résistance », dans *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?* , CNRS, 2006, p. 181-192.

Offroy, Benjamin, « Le Paraguay, le nid du Condor », *Vingtième siècle* , n° 105, 2010, p. 33-44.

Orsini, Alessandro, *Anatomia delle Brigate Rosse* , Soveria Manelli, Ribbettino, 2009-2010.

Panvini, Guido, *Ordine nero, guerriglia rossa* , Turin, Einaudi, 2012.

Picco, Pauline, *Liaisons dangereuses : les extrêmes droites en France et en Italie, 1960-1984* , Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Prazan, Michaël, *Les Fanatiques* , Seuil, 2002.

Sommier, Isabelle, *La Violence révolutionnaire* , Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2008.

Sommier, Isabelle, « Repentir et dissociation : la fin des “années de plomb” en Italie ? », *Cultures & Conflits* , n° 40, 2000, p. 43-61.

Steiner, Anne et Debray, Loïc, *RAF, Guérilla urbaine en Europe occidentale* , Montreuil, L’Echappée, (1987) 2006.

C ONCLUSION

Herbeck, Dan et Michel, Lou, *American Terrorist : Timothy McVeigh and the Tragedy at Oklahoma City Bombing* , New York, Harper and Collins, 2002.

Lavelle, Pierre, « Bouddhisme et terrorisme dans le Japon ultranationaliste, la conjuration de sang », *Mots* , n° 79, 2005, p. 61-71.

Index

Remerciements

De manière paradoxale, les chercheurs s'honorent de leurs dettes, dettes qui confèrent, tout aussi paradoxalement, du crédit à leurs travaux. Sans pousser plus loin cette métaphore financière, il m'est agréable de remercier ici nombre d'auditeurs, de collègues et d'amis. En effet, cet ouvrage a déjà existé sous forme de cours, professés à l'université Paris Ouest, à Sciences po Paris ainsi qu'à l'université Inter-âges de la Sorbonne, devant des publics variés, mais toujours sympathiques, attentifs et dont les questions et les suggestions m'ont permis d'affiner ma réflexion. Il procède également de conversations et d'une belle collaboration avec Dzovinar Kevonian et Nicolas Patin, dont les réflexions ont nourri certains chapitres et armé l'auteur en vue de cette étude. Dans le long travail de lectures et d'écriture qui précède cet ouvrage, de nombreux collègues et amis m'ont épaulé, dont Fabrice d'Almeida, Laurence Badel, Marc Belissa, Pascal Cauchy, Benjamin Gilles, Jérôme Grondeux, Sacha Markovic, Didier Musiedlak, Christophe Poupault, Jean de Préneuf, Kazunari Sakaï, Stanislav Sretenovic. Olivier Wieviorka, des éditions Perrin, a accueilli cet ouvrage et en fut le premier lecteur : ce texte doit beaucoup à sa patience et à ses observations.

Et si la dimension scientifique importe, elle va de pair avec la confiance sereine de mes amis et de ma famille. Juliette, Chloé et Capucine auront assisté à la lente maturation de l'ouvrage… Je rêve pour elles d'un monde où le terrorisme ne serait plus qu'un objet d'histoire.

Index

Abbas, Aboul 296

Abbas, Ferhat 364 , 368

Abdallah, Georges Ibrahim 300

Abdallah I er de Jordanie 280 , 287 , 347

Abd-al-Raman, Omar 319

Abdülhamid II 167

Achdjian, Apo 173

Achiary, André 370

Adachi, Masao 299 , 463

Adams, Gerry 384

Adler, Friedrich 156

Aguirre, José Antonio 388

Al-Assad, Hafez 323

Al-Baghdadi, Abou Bakr 353-355

Al-Bannâ, Hassan 312-317 , 342

Al-Bannâ Sabri/Abou Nidal 173 , 293-295 , 297 , 300 , 306 , 466

Albizu Iriarte, Mikel 399

Alexandre de Serbie, prince 150

Alexandre I er de Yougoslavie 46 , 71 , 207

Alexandre II de Russie 59 , 74 , 77 , 81 , 86 , 90 , 94-95 , 97-98

Alexandre III de Russie 93 , 95 , 99

Al-Hudaybi, Hassan 317

Al-Husseini, Amin 263 , 287 , 315 , 347

Alibaud, Louis 56-57 , 59

Alix 64

Al-Jolani, Abu Muhammad 354

Alleg, Henri 368

Allende, Salvador 431-432 , 473

Allsop, Thomas 63 , 66

Al-Ma'ayta, Muhammad 283

Al-Moussaoui, Hassan 343

Alouch, Naji 282

Alphonse XIII 129

Al-Qassam, Ezzedine 264 , 347-348

Al-Rantissi, Abdel-Aziz 347

Al-Tamimi, Asad 349

Al-Tourabi, Hassan 321

Al-Zarqaoui, Abou Moussab 335 , 353

Al-Zawahiri, Ayman 318 , 322 , 327-328 , 336

Amendola, Giovanni 199

Amerio, Ettore 453

Amir, Ygal 279

Andreotti, Giulio 454

Angiolillo, Miguel 128

Annan, Kofi 11

Arafat, Yasser/Abou Amar 281-282 , 287-289 , 292-294 , 298 , 305

Aragon, Louis 246

Arana Goiri, Sabino 387

Arco auf Valley, Anton von 210

Aréna, Joseph 30 , 35 , 39

Arendt, Hannah 17 , 179

Argov, Shlomo 294

Arguello, Patrick 285 , 298

Aron, Raymond 12 , 118 , 142

Arpinati, Leandro 206

Arregui Erostarbe, José 396

Asahara, Shoko/Mastumoto, Chizuo 482 , 484 , 487

Asch, Solomon 20

Atlee, Clement 270 , 274

Atzerodt, Georges 69

Aube, Théophile 157

Aubron, Joëlle 438

Audin, Maurice 368

Audran, René 439-440 , 447

Audrein, Yves-Marie 31

Audren, Frédéric 444

Aussaresses, Paul 368-369

Ayad, Abou Ali 288

Ayyash, Yahya 348

Azef, Evno 98 , 100

Azmi, Djemal 169

Azzam, Abdallah 324 , 326-328 , 335

Baader, Andreas 101 , 136 , 290 , 441-443 , 445

Babeuf, Gracchus 73 , 76 , 82

Bailby, Léon 155

Bakounine, Mikhaïl 75-77 , 83-85 , 111 , 115

Balbo, Italo 202

Balmatchov, Stepan 99

Balzerani, Barbara 457

Banerji, Jatindranath 130

Barbie, Klaus 255

Barthou, Louis 207

Bastard d'Estang, Dominique François Marie de 47

Battisti, Cesare 449

Bazarov, Evguéni 79 , 101

Beauharnais, Hortense de 32

Beauharnais, Joséphine de 32

Beckurts, Karl Heinz 447

Begin, Menahem 265 , 271-273 , 277-278

Behoud, Djivanhir, khan 169

Beihl, Eugen 391

Ben Gourion, David 265-267 , 273-275 , 277-278

Ben Laden, Oussama 324 , 326-328 , 335-336

Ben M'hidi, Larbi 367 , 369

Ben Yair, Eleazar 272

Ben Yosef, Shlomo 267 , 269

Bergeron, Louis 55 , 59

Berlière, Jean-Marc 236

Bernadotte, Folke 278

Bernard, Simon 63 , 66-67

Bernawi, Fatima 284

Berthier, Louis-Alexandre 32

Bertillon, Alphonse 36

Besse, Georges 439

Best, Werner 220-221

Bet-Tsouri, Eliahu 270

Bevin, Ernest 276

Bhutto, Benazir 320

Biagi, Marco 458

Bidart, Philippe 401-402

Billaud-Varenne, Jean-Nicolas 29

Biroli, Alessandro 251

Bismarck, Otto von 113

Bissenex, Léon 192

Blanco, Miguel Angel 397

Blanqui, Louis Auguste 73

Bogolepov, Nikolaï 101

Bogrov, Dmitri 101

Böll, Heinrich 443

Bonaparte, Louis Napoléon/Napoléon III 30 , 60-65 , 67 , 108

Bonaparte, Napoléon/Napoléon I er 27 , 29-35 , 37-38 , 40-41 , 46 , 49 , 62

Bonnier de La Chapelle, Fernand 241

Bonnot, Jules 135-137 , 443

Booth, John Wilkes 68-69

Bouhey, Vivien 102 , 138

Bouhired, Djamila 367-369

Boukharine, Nikolaï 185 , 194

Bourbon-Condé, Louis-Antoine de, duc d'Enghien 40

Bourrienne, Louis de 30-31 , 35

Bousquet, René 242

Bouteflika, Abdelaziz 333

Braunmühl, Gerold von 447

Braun, Werner von 230

Brecker, Arno 424

Bréguet, Bruno 302

Breivik, Anders 488

Bresci, Gaetano 129

Broglie, Victor de 57

Brousse, Paul 113

Brustlein, Gilbert 236

Brutus, Marcus 28 , 30 , 57

Buback, Siegfried 445

Buckley, William 346

Bulot, procureur général 134

Bumentritt, Gunther 230

Buonarotti, Filippo 73 , 82

Burroughs, William 421

Bush, George Walker 472 , 476

Cabrinovic, Nedeljko 149

Cadoudal, Georges 31 , 37 , 40

Caffiero, Carlo 113

Cagol, Mara 453

Calabresi, Mario 452

Callemin dit « la Science », Raymond 137

Callières de l'Etang, Pierre 16

Cambacérès, Jean-Jacques Régis de 34

Camus, Albert 86 , 99 , 101 , 369 , 491

Canali, Mauro 202

Canovas del Castillo, Antonio 128

Capello, Luigi 204

Carbon, François-Joseph 36-37 , 40

Carnot, Sadi 106 , 122-123 , 128 , 133

Carouy, Edouard 137

Carré, Olivier 282

Carrero Blanco, Luis 392

Carter, Jimmy 472

Casalini, Armando 203

Caserio, Santo Geronimo 128

Casimir-Périer, Jean 122

Castille, Philippe 372

Castro, Fidel 425 , 432 , 473

Cavour, Camillo Benso 66-67

Ceracchi, Giuseppe 30-31 , 35 , 39

César, Jules 30 , 43

Chahine, Gabriel 439

Chakir, Behaeddine 169

Chaliand, Gérard 141

Chalturin, Stepan 92

Champion 55 , 59

Chaptal, Jean-Antoine 33

Charles Albert de Piémont-Sardaigne 62

Charles I er 130

Charles X, comte d'Artois 37 , 42-43 , 47 , 52

Chateaubriand, François René de 42 , 45-47 , 50-51

Chevalier, Alexandre 34-35 , 39

Cheysson, Claude 173

Chirac, Jacques 395

Chotek, Sophie 149

Choukeiry, Ahmed 287

Churchill, Winston 276

Cicéron 28

Ciganovic, Milan 150 , 152

Cipriani, Georges 438

Clausel de Coussergues, Jean-Claude 48-49

Clausewitz, Carl von 18 , 26 , 141 , 188

Clemenceau, Georges 109 , 138

Clinton, William « Bill » 351

Collins, Michael 272 , 378

Conquest, Robert 180 , 190

Constant, Benjamin 50 , 490

Contreras, Manuel 474 , 476

Corbière, Jacques-Joseph de 50

Corday, Charlotte 15 , 46 , 184

Cordovani, Mariano, o.p. 225

Corvi, Giovanni 203

Costa, Andrea 112-113

Cottin, Emile 138

Cottret, Monique 28

Creech Jones, Arthur 276

Croissant, Klaus 444

Cunningham, Alan 272

Curcio, Renato 453 , 456 , 458

Cuvaj, Slavko 148

Daisuke, Namba 130 , 459 , 463

Damiens, Pierre 17

D'Antona, Massimo 458

Danton, Georges 16

D'Aquin, Thomas 28

Darmès, Marius 58-59

Darnand, Joseph 249

D'Artois, Charles-Ferdinand, duc de Berry 29 , 32 , 42 , 45-47 , 51 , 67

Das, Hemchandra 130

Daudet, Charles 370

De Bono, Emilio 202

Debord, Guy 13

Debré, Jean-Louis 410

Debré, Michel 371

Decazes, Elie 44 , 47-50

De Felice, Renzo 199 , 202 , 335

DeFreeze, Donald 471-472

Degaev, Sergueï 102

Degueldre, Roger 372 , 375

Deleuze, Gilles 421

Delgay, Joseph 249

Della Rebbia, Orso 403

Del Valle, Benito 388-389

Demerville, Dominique 30 , 35

Der Goltz, Colman von 157

Derogy, Jacques 166

Desmarets, Pierre-Marie 35

Dias Gomide, Aloysio 430

Diels, Rudolf 215

Dimitrijevitch, Dragutin/Apis 150

Dimitrov, Georgi 216

Djemal, Ahmed, pacha 169

Dohrn, Bernardine 468

Dolgoroukov, Dimitri 74

Donskoï, Boris 184

Dornberger, Walter 230

Dostoïevski, Fiodor 71 , 86 , 101 , 462

Doubassov, Fiodor 100

Douhet, Giulio, général 228

Doumer, Paul 207

Dozier, James L. 448 , 457

Dreyfus 197

Drif, Zohra 367-368

Droudkel, Adelmalek 333

Drouet, Jean-Baptiste 15

Dubois, Louis Nicolas 36

Dubost, Adrien 123

Dumini, Amerigo 200

Du Motier, Gilbert, marquis de La Fayette 50

Du Plessis, Armand-Emmanuel, duc de Richelieu 44 , 49-50

Dupuy, Charles 121 , 124

Durkheim, Emile 18 , 115

D'Urso, Giovanni 455

Dutschke, Rudi 441

Dylan, Bob 468

Dzerjinski, Feliks 181-182 , 185 , 194

Ehrhardt, Hermann 210-212

Eisman, Gaël 231

Eisner, Kurt 208 , 210

Ejov, Nikolaï 191

El-Béchir, Omar 321 , 342

Elias, Norbert 26

Elisabeth d'Autriche, dite Sissi 106 , 121 , 128

El-Sadate, Anouar 316-318 , 327

Elser, Georg 222

Emparatza, José Luis Alvarez/Txillardegi 388

Engels, Friedrich 105 , 362

Enriquez, Miguel 432

Enslin, Gudrun 442-443 , 445

Epstein, Joseph 238

Erignac, Claude 411

Ernst, Karl 217

Erzberger, Mathias 208 , 210-211

Espinasse, Charles Marie 67

Exbarrieta, Francisco Txabi 390

Fabien/George, Pierre 234-236

Fabreguettes, Polydore 124

Fadallah, Mohammad Hussein 345

Fanon, Frantz 362 , 365-366

Faraj, Abd al-Salâm 317-318

Farinacci, Roberto 203-204

Faure, Sébastien 133-134

Favre, Jules 65

Feltrinelli, Giangiacomo 451-452

Feraoun, Mouloud 374

Feuillet 64

Fieschi, Giuseppe 55-56 , 59

Figes, Orlando 189-190

Filipelli, Filippo 201 , 204

Finucane, Pat 383 , 385

Finzi, Aldo 202

Fischer, Hermann 212-214

Florion, Emile 115

Foucault, Michel 421

Fouché, Joseph 30 , 32-37 , 39-41 , 48

Fouquier-Tinville/Antoine Quentin Fouquier de Tinville 75

Frampton, Martyn 385

Franceschini, Alberto 425 , 451 , 453 , 456 , 458

Franco, Francisco 390-391

François-Joseph I er d'Autriche 146

Frick, Henry Clay 129

Frick, Wilhelm 215

Frid, Valeri 223

Fukuyama, Francis 479

Fureix, Emmanuel 47

Galesi, Mario 458

Gallo, Charles 115

Gandhi, Rajiv 413

Garibaldi, Giuseppe 62 , 73

Garmendia, Francisco 396

Garnier 137

Garo, Armen 169

Gary, Romain 229

Garzon, Baltasar 387 , 396 , 398

Gaulle, Charles de 239 , 241 , 257 , 370 , 373-374

Gavoury, Roger 373

Gelli, Licio 450

Geloso, Carlo 251

Genetxea, Iparragirre 399

Gentile, Emilio 198

Gentile, Giovanni 199 , 206

Georgevitch, Alexandre 121

Gersdorff, Rudolph-Christoph von 222

Ghose, Aurobindo 130

Gibson, Violet 205

Gilmore, Jeanne 54

Ginsberg, Allen 421

Gisevius, Hans 217

Gobetti, Piero 180 , 197

Goebbels, Joseph 216-218 , 229 , 242 , 252

Goering, Hermann 215-216 , 218

Goldman, Emma 95

Goldstein, Baruch 348

Gomez 65-66

Gonzales, Enrico 202

Gordji, Wahid 344

Gorgulov, Paul 207

Grave, Jean 133-134

Gravier de Vergennes, Claire Elisabeth, comtesse de Rémusat 50

Grecco 66

Grégoire, Henri 48

Grinevitchki, Ignati 94

Grojean, Olivier 363

Grouvelle 55

Grünbaum, Yitzhak 278

Guérin, Eugène 123-124

Guevara, Ernesto « Che » 282 , 285 , 302 , 422 , 424-425 , 427 , 432

Guillaume I er d'Allemagne 87 , 113 , 131

Guillaume II 144 , 152

Guillén, Abraham 424 , 428

Guinness Walter Edouard, lord Moyne 259 , 270 , 272-273

Guizot, François 48

Gzolgoscz, Léon 129

Haase, Hugo 210

Habache, Georges 173 , 283 , 287 , 298-299 , 462

Habermas, Jürgen 23 , 223 , 286 , 479

Habsbourg, François Ferdinand de 143 , 147 , 149 , 154

Habsbourg-Lorraine, Marie-Antoinette de 149

Haddad, Wadi/Abou Hani 283-284 , 286 , 298 , 300-302

Hadîd, Marwan 323

Hadj, Messali 364

Haffner, Sebastian 224

Hagopian, Hagop/El Moudjahed 171 , 174

Hakim, Eliahu 270

Halimi, Gisèle 391

Halim, Saïd 169

Hardinge, Lord 130

Harel, Louis 30

Harris, Arthur Travers, général 229

Hattab, Hassan 333

Hawatmeh, Nayef 283 , 295

Hearst, Patty 471

Heisbourg, François 479

Henri IV 28

Henry, Emile 105 , 125-127 , 133

Henry, Joseph 58-59

Herrausen, Alfred 447

Herzen, Alexandre 75-78 , 84 , 127

Heydrich, Reinhard 252

Hildebrand 217

Himmler, Heinrich 242-243 , 245 , 253

Hindenburg, Paul von 209 , 215

Hirohito, empereur du Japon 130 , 459

Hirschfeld, Oltwig von 210

Hirst, Damien 479

Hitler, Adolf 179 , 208 , 214 , 216 , 218 , 220-222 , 230 , 242 , 244-245 , 424

Hödel, Max 87 , 113 , 131

Holban, Boris/Bruhman, Boris 238-239

Hoover, John Edgar 468

Horne, John 158

Hoshar, Khader Abou 325

Hotz, Karl 237

Huber 55

Humbert I er d'Italie 87 , 106 , 113 , 129 , 131

Hussein Ben Ali, chérif de La Mecque 263

Hussein de Jordanie 282 , 287 , 291

Hustert, Hans 211

Hyde de Neuville, Jean-Guillaume 37

Iagoda, Guenrikh Grigorievitch 194

Ichoutine, Nikolaï 80-83

Ikle, Fred 173

Imperatori 66

Irribaren, Ignacio 394

Ivanov, Sergueï 84-86

Izuka, Yoko 481

Jabotinsky, Vladimir Zeev 265-266

Jacob, Alexandre Marius 135

Jagow, Gottlieb von 151

Jaurès, Jean 107 , 154-156

Jean-Paul II 172

Jeliabov, André 92 , 94-96 , 191

Jibril, Ahmed 283 , 295

Johnson, Andrew 69

Jones, Jeff 468

Jouhaud, Edmond 371 , 375

Jouhaux, Léon 156

Joxe, Louis 374

Joxe, Pierre 409

Jukic, Luka 148

Jünger, Ernst 209

Junot, Laure, duchesse d'Abrantès 33

Kaczynski, Theodore/Unabomber 484-487

Kadhafi, Muhammar 144 , 295 , 297 , 466

Kadyrov, Akhmad 340

Kaliaev, Ivan 91 , 99

Kamenev, Lev 185 , 192-193

Kaneguisser, Leonid 182 , 185

Kaplan, Fanny 183-186

Karakozov, Dimitri 81-82 , 86-87

Karsten Rohwedder, Detlev 447

Kautsky, Karl 186-187 , 195

Keiki, Yabuki 483

Keitel, Wilhelm 244-245

Kelkal, Khaled 331-332

Kemal, Mustapha 311

Kempner, Robert 217

Kepel, Gilles 335 , 342

Kerin, Velitchko/Vlad 207

Kern, Erwin 212-214

Kerouac, Jack 421

Khalaf, Salah/Abou Iyad 281 , 288 , 290 , 292

Khaled, Leila 277 , 285-286 , 289 , 298 , 369

Khomeiny, Ruholah 317 , 341-342 , 345

Kibaltchitche dit « Serge », Victor 137

Kibaltchitch, Nikolaï 91 , 95-96

Killinger, Manfred von 211

Kirov, Sergueï Mironovitch 180 , 189-191 , 196

Kissinger, Henry 305 , 475

Klar, Christian 445-446

Klinghoffer, Léon 296

Koch, Ed 476

Koestler, Arthuer 193

Kôichi, Okubo 483

Komissarov, Ossip 82

Kopp, Magdalena 302

Kotzebue, August von 46 , 67-68

Kourski, Dmitri 188

Kovacs, René 370

Kramer, Alan 158

Krasnoperov 73

Kravchinski, Sergueï 88

Krivine, Alain 436

Kroesen, Frederick J. 446

Kropotkine, Pierre 77 , 90 , 111 , 114-115 , 134

Krutwig, Federico 389

Kvaternik, Eugen 207-208

La Bourdonnaye, François-Régis de 44 , 49

Labrousse, Alain 430

Lagaillarde, Pierre 371

Lannes, Jean 32

Laqueur, Walter 10

Larionov, Viktor 191

Lassalle, Ferdinand 362

Laval, Pierre 207

Law, Jacques Alexandre, marquis de Lauriston 32

Leary, Timothy 469

Léauthier, Léon 121

Le Bon, Gustave 108

Le Bras, Gabriel 109

Lecomte, Pierre 58-59

Ledru-Rollin, Alexandre 66

Léger, Léon 120

Lemkin, Raphaël 143 , 164

Lénine/Vladimir Ilitch Oulianov 100 , 180-185 , 188 , 220 , 234 , 419

Lentz, Thierry 40

Lequin, Yves 108

Leroux, Gaston 136

Letellier, Orlando 475-476

Liaigre, Franck 236

Libertad/Albert, Joseph 130

Lincoln, Abraham 68

Linhardt, Dominique 444

Lioce, Nadia 458

Little, Malcolm dit Malcolm X 422

Lombroso, Cesare 118

Lorenz, Peter 444

Loris-Melikov, Mikhaïl 93 , 97

Louis-Philippe I er /Louis Philippe d'Orléans 29 , 48 , 51-53 , 55-59

Louis XV 51

Louis XVI/Louis Capet 15 , 28 , 43 , 47 , 53

Louis XVII 28

Louis XVIII 43-44 , 47 , 49

Louvel, Louis-Pierre 42 , 45-46 , 49-51 , 58 , 68-69

Luccheni, Luigi 121 , 128

Lucetti, Gino 205

Ludendorff, Erich 209 , 211

Lupin, Arsène 136

Lutter, Kurt 221

Luxembourg, Rosa 419

Macchiarini, Idalgo 453 , 455

McGuinness, Martin 381

McKinley, William 106 , 129-130

McMichael, Harold 273

McNamara (James et Joseph) 129

McVeigh, Timothy 484 , 486-487

Madariaga, Julen 388

Maitron, Jean 135

Major, John 382

Makarov, Nicolas 100

Malandain, Gilles 45

Malatesta, Enrico 113 , 127

Malon, Benoît 109

Malraux, André 34 , 373

Manouchian, Missak 237-239

Manzanas, Meliton 390

Mao Zedong 420 , 443

Marat, Joseph 15 , 184

Marcuse, Herbert 421

Marighella, Carlos 424 , 428 , 433-434 , 443 , 460 , 464

Marinelli, Giovanni 201-202 , 204

Maroukhian, Hraïr 170-171 , 174

Marx, Karl 14 , 76 , 105 , 111

Massu, Jacques 368-369

Matteotti, Giacomo 39 , 41 , 180 , 197 , 199-201 , 203-204 , 206 , 451

Mazower, Mark 251

Mazzini, Giuseppe 61-63 , 66 , 73 , 75 , 77

Meinhof, Ulrike 290 , 442-444

Meins, Holger 443-444

Ménigon, Nathalie 438-439

Mérimée, Prosper 403

Meshal, Khaled 325

Metternich, Klemens, von 61 , 67-68

Metzensev, Nikolaï 88

Meunier, Théodule 58-59 , 117

Michelet, Jules 110

Mikaelian, Christapor 166-167

Mikhaïlov, Alexandre 94 , 96

Milgram, Stanley 20

Minassian, Gaidz 172 , 175

Mitrione, Dan 429-430

Mitterrand, François 395 , 439

Modigliani, Giuseppe 200 , 202

Mohnhaupt, Brigitte 445-446 , 448

Mohtachamipour, Ali Akbar 342

Moller, Irmgard 445

Monnier 137

Moral, Matteo 130

Morand, Pierre 227

Moreau, Jean Victor 40

Moretti, Mario 454-455 , 457

Morey, Pierre 55-56 , 59

Mori, Tsuneo 461-462

Moro, Aldo 417 , 445 , 448 , 454-458

Morozov, Nicolaï 22

Morris, Benny 292

Mortier, Edouard 55

Moser, Alfons 236-237 , 243

Mosse, Georges Lachmann 26 , 141 , 177

Most, Johann 22-23

Motte, Martin 157

Moubarak, Hosni 319

Mouesca, Gabi 401

Mountbatten, Louis, lord 381

Mouraviev-Vilensky, Nikolaï 81

Mousa, Abou 295

Muhana, Ahmed Hassan 349

Mussolini, Benito 41 , 179 , 197-207

Nagata, Yoko 461-462

Nasser, Gamal Abdel 264 , 281 , 284 , 304 , 316-317

Neave, Airey 381

Neploev 100

Netchaïev, Sergueï 73 , 75-76 , 82-86 , 101 , 119 , 126 , 213 , 224 , 366 , 484 , 493

Nettlau, Max 114

Nikolaev, Leonid Vassilievitch 190-192 , 195

Nikolaï 157

Nisshô, Inoue 483

Nixon, Richard 291 , 472

Nobiling, Karl 87 , 113 , 131

Noble, Margaret 130

Nodier, Charles 47

Obama, Barack 336

Oberdan, Gugliemo 146 , 148

Oberg, Carl 242 , 246

Öcalan, Abdullah 415

O'Connell, Daniel 377

Oddon, Yvonne 232

Odeh, Mohammed Daoud/Abou Daoud 291-292

Oehlschläger, Karl 211

Ohnesorg, Benno 441

Okamoto, Kozo 299 , 463

Olivier, André 438 , 440

Orlov, Ivan 74

Orsini, Felice 60-66 , 69

Orsoni, Guy et Alain 407

Ortiz, Philippe 133

Orwell, Georges 223

Osinski, Valerian 87-88

Ottwalt, Ernst 213

Ouritski, Moisseï 181-185

Ouzoulias, Albert 234

Overney, Pierre 437-439 , 441

Owen, Robert 110

Pacheco Areco, Jorge 427

Palmer, Alexander Mitchell 178

Papon, Maurice 373

Pasqua, Charles 330 , 395 , 410

Passanante, Giovanni 87 , 113 , 131

Paul I er de Russie 68 , 90

Pavelic, Ante 207-208

Pépin, Théodore 55-56 , 59

Pereyra Reverbel, Ulysse 428

Pérez, Henri 401

Périer, Casimir 54

Perovskaïa, Sofia 92 , 94-96

Persil, Jean-Charles 57

Pianori, Giovanni 64 , 66

Pichegru, Jean-Charles 40

Pie IX 61-62

Pieri, Giovanni 64-66

Pierre I er de Serbie 146 , 150

Pie XII, pape 225

Pineli, Giuseppe 451-452

Pinochet, Augusto 432 , 473 , 477

Pipes, Richard 102

Pissarev, Dimitri 79

Plehve, Viatcheslav 98-99

Pobedonotsev, Constantin 97 , 101

Poggioli, Pierre 410

Ponto, Jürgen 445

Pouget, Emile 107 , 123 , 133

Poutine, Vladimir 339-340

Powell, Lewis T./Lewis Paine 69

Prabhakaran, Vellupilai 414

Prats, Carlos 475

Premadasa, Randashinge 414

Princip, Gavrilo 143 , 149

Privchine, Mikhaïl 223

Proll, Thorwald 442

Proudhon, Pierre Joseph 76 , 109 , 111

Pujo, Maurice 206

Qassem, Naim 345

Quénisset, François 58

Qutb, Sayyid 316-318 , 326-327

Rabbani, Burhanuddin 320

Rabin, Yithzak 279 , 285

Radek, Karl 213

Rademacher, Karl 242

Rajaratnam, Thenmuli/Dhanu 413

Ramdane, Abbas 365

Ramirez Sanchez, Ilich/Carlos 295 , 298 , 301-303 , 307 , 474

Raspe, Jan-Carl 443 , 445

Rathenau, Walther 208 , 210-213

Ratziel, David 266-267 , 271

Rauch, Georg von 443

Ravachol/Léger, Léon/Koenigstein, François Claudius 116-121 , 124 , 126 , 128 , 134 , 484

Ravachol II/Biscuit/Simon, Charles 120

Ravaillac, François 17

Reagan, Ronald 172 , 296 , 344

Rebière, Philippe 237

Reclus, Elisée 135

Reimers, Hans 237

Renard, Delphine 34 , 373

Rida, Muhamad Rachid 312 , 341

Ritter, Julius 239

Roatta, Mario 250

Robespierre, Maximilien 16 , 45

Robinault de Saint-Réjan, Pierre 37 , 40

Rocco, Alfredo 204

Roederer, Pierre-Louis 38

Romanenko, Gerasim 22

Romanov, Serge 91 , 98-101

Roosevelt, Franklin Delano 177-178

Rossa, Guido 456

Rosselli, Carlo et Nello 206

Rossi, Cesare 200-202 , 204

Rossi, Paolo 449

Rouche, Michel 141

Rougier, Bernard 326-327

Rouillan, Jean-Marc 438-439

Royer-Collard, Pierre-Paul 49-50

Royer, Jean-Baptiste 16

Ruault, Arthur de 64

Rudio 65-66

Ruffili, Roberto 458

Russell, John 339

Rysakov, Nikolaï 94-96

Saâdi, Yacef 367-368

Sacco, Nicola 178

Safranski, Nicolas 130

Sahraoui, Abdelbaki 332

Saint-Just, Louis Antoine de 15

Saint-Victor 37

Salan, Raoul 371 , 375

Saleh, Ali Fouad 344

Salisbury, Jean de 28

Salomé, Karine 39 , 69

Salomon, Ernst von 209 , 212-213

Salvador, Santiago 121

Salvi, Giovanni 477

Samuel, Herbert 262 , 272

Samuelson, Victor 432

Sand, Karl Ludwig 46 , 67-68

Sands, Bobby 383-385

Santacristina, José Luis Alvarez 396

Sartre, Jean-Paul 362 , 373 , 391 , 423

Sasonov, Igor 99

Savasta, Antonio 457

Savinkov, Boris 98-100

Scaglioni (dit Maspoli) 66

Schaumburg, Ernst von 239

Scheïb, Israël 269 , 279

Scheidemann, Philip 209 , 211-212

Schelm, Petra 443

Scherrer, Robert 475

Schleicher, Régis 438 , 440

Schleyer, Hans-Martin 445

Schmitt, Carl 490

Schubert, Ingrid 446

Schulz, Heinrich 211

Semionov, Grigori 183

Semprún, Jorge 225

Sendic, Raul 430

Sergent, Pierre 372

Serno-Solovievitch, Nicolaï 74

Seurat, Michel 346

Seward, William Henry 69

Shamir/Yezernitsky, Ythzak/Michael 265 , 267-269 , 272 , 274 , 278

Sharon, Ariel 279

Shigenobu, Fusako 299 , 461-462 , 467

Shqaqi, Fathi 342 , 348

Sibour, Joseph 110

Sieyès, Joseph 38 , 109

Simeoni, Edmond 405

Simonov, Constantin 224

Sipiaguine, Dmitri 99

Soloviev, Alexandre 90

Sommerfeldt, Martin 215 , 217

Sönhlein, Horst 442

Sossi, Mario 334 , 453

Soudeïkin, Georgui 102

Soudy 137

Soustelle, Jacques 366

Souvarine, Boris 127

Spence, Gusty 384

Staline/Joseph Vissarianovitch Djougatchvili 185 , 189-196 , 224 , 419

Stauffenberg, Claus Schenk von 222

Stern, Avraham/Yaïr 268-269 , 272

Steuble 55

Steunenberg, Franck 129

Stockhausen, Karl 479

Stolypine, Piotr 101

Stone, Michael 382

Strobele, Hans-Christian 444

Stroessner, Alfredo 477

Student, Kurt 251

Stülpnagel, Carl Heinrich von 244

Stülpnagel, Otto von 233 , 239 , 244

Stürgkh, Karl von 156

Susini, Jean-Jacques 367 , 371-372 , 375

Sykes, Richard 381

Taha, Muhammad 347

Tailhade, Laurent 121-122

Talaat, Mehmet 161 , 164-166 , 169

Tall, Wasfi 289

Tankosic, Vojislav 150 , 152

Tartaglione, Girolamo 455

Tchouknine, Grigori 100

Tehlirian, Soghomon 164-166 , 169

Tehomi, Avraham 265

Teschow, Ernst Werner 212

Thatcher, Margaret 381-382

Thénault, Sylvie 372

Thiers, Adolphe 56-57

Tibaldi, Paolo 64 , 66

Tikhomirov, Lev Alexandrovitch 96

Tilessen, Karl 212

Tillessen, Heinrich 211

Tillion, Germaine 368 , 490

Tillon, Charles 231 , 237

Tolstoï, Léon 94 , 96

Topino-Lebrun, François 30 , 35

Torgler, Ernst 216

Torlakian, Missak 169

Tourgueniev, Ivan 79 , 101

Trabucco 66

Tramoni, Jean-Antoine 438

Trepov, Fiodor 87-88

Tresckow, Henning von 222

Trotski/Bronstein, Lev Davidovitch 100-101 , 180 , 185-188 , 191-196 , 419

Truman, Harry 230-231

Trump, Donald 360

Tschirschky, Heinrich, von 152

Txillardegi 389

Uda, Abdel-Aziz 348

Vaillant, Auguste 121-124 , 126-128

Valls, Manuel 13

Valuev, Piotr 90 , 92-93

Van der Lubbe, Marinus 214-217

Vanzetti, Bartolomeo 178

Védrine, Hubert 479

Vergès, Jacques 369

Verkhovensky, Piotr 86

Veycer, Louis 34-35 , 39

Viannay, Philippe 240

Victor-Emmanuel III d'Italie 198 , 203

Villain, Raoul 155-156

Villèle, Joseph de 50

Volodarski/Goldstein, Moïsseï Markovic 182

Voss 210

Vychinski, Andreï Ianouarievitch 192

Wairy, Louis Constant 33-35

Wakamatsu, Koji 299 , 463

Waleffre, Maurice de 154

Weber, Max 189

Weinrich, Johannes 302

Weizmann, Haïm 265 , 275

Wiesner, Friedrich von 153

Wilkin, Tom 270

Wirth, Joseph 210 , 212

Witzleber, Erwin von 222

Yalin-Mor, Nathan 269 , 279

Yamada, Yoshiaki 464-465

Yanagisawa, Nobuo 482

Yanikian, Kourken 171

Yassin, Ahmed 325 , 347

Zabilde, José Luis 390

Zaïchnevski, Piotr 78

Zamboni, Anteo 205-206

Zangara, Giuseppe 178

Zaniboni, Tito 204 , 206

Zapatero, José Luis Rodriguez 398

Zassoulitch, Vera 87-88

Zeidan, Samih Mohammed 324

Zeitler, Yehoshua 278

Zeravic, Bogdan 148

Zimmerman, Ernst 447

Zinoviev, Grigori 182 , 191-193

Zitouni, Djamel 331

Zouabri, Antar 333

Suivez toute l’actualité des Éditions Perrin sur
www.editions-perrin.fr

PERRIN

Nous suivre sur

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library